Université de Naoned / Nantes

Faculté de Lettres et Sciences Humaines

Connaissance, Langages, Culture

Département de Sciences du Langage

Doctorat

Syntaxe

Mélanie Jouitteau

La Syntaxe Comparée du Breton

Thèse dirigée par Hamida Demirdache

Soutenue le 12 février 2005

Jury : Hamida Demirdache, Université de Naoned/Nantes
Anders Holmberg, Université de Newcastle, UK
Alain Rouveret, Université de Paris
Alain Kihm, CNRS
Javier Ormazabal, Université de Gasteiz/Vitoria, Euskadi, Etat Espagnol
Paul Boucher, Université de Naoned/ Nantes

© Mélanie Jouitteau 2005

Remerciements

Je remercie tout d'abord chaleureusement Hamida Demirdache, Alain Rouveret, Alain Kihm, Anders Holmberg, Javier Ormazabal et Paul Boucher de me faire l'honneur d'être les rapporteurs et membres de mon jury. Je joins à ces remerciements une dédicace spéciale à tous ceux d'entre eux qui doivent lire ce manuscrit en français sans en être des locuteurs natifs. Qu'ils soient persuadés de ma reconnaissance.

Il y a cinq ans (autant dire le siècle dernier), Hamida Demirdache a haussé le sourcil car décidément, je n'arrivais pas à trouver d'ordres VSO dans cette langue celtique VSO. Je ne me doutais pas alors que j'allais chercher à répondre à ce haussement de sourcil pendant cinq ans, et encore moins que je répondais, ce faisant, à une interrogation multicanale. Hamida a été seule à assumer la charge de ma direction de thèse, et elle a donc décidé très logiquement - c'est une femme très logique-, de faire le travail de trois personnes.

Je remercie donc en sa personne mes trois directrices de thèse. Au vu du temps qu'elle a consacré, chez elle, à nos rendez-vous, durant les années de ma formation, je devrais à ce jour lui devoir plusieurs mois de loyer au tarif d'une colocation. C'est un grand cadeau d'avoir pu travailler avec elle, et j'en suis fière. Trois fois merci, Hamida.

Je suis aussi tout simplement heureuse que les hasards de la vie m'aient fait rencontrer cette grande femme. C'est une chose de faire une thèse, c'en est encore une autre de pouvoir la faire en rigolant et en apprenant ensemble de la vie. Tiens, ça fait bien au moins un quatrième merci !

Des cafés de Gasteiz aux forêts bretonnes, des trains hollandais aux criques grecques, des restaurants italiens de Lublin aux restaurants italiens de Londres, des ponts de Paris aux îles de la Loire, des ravins neigeux de Toronto aux quais de métro de

Prague, des sentiers de Kato Kastagna aux jardins du Parthénon, quand je repense aux chemins de cette thèse, c'est à Milan évidemment que je pense.
Merci à toi, ami des arbres. Travailler, même furieusement, à tes côtés, a ressemblé à de grandes belles vacances. Que les elfes te protègent.
Mes parents m'ont soutenue dans mes choix avant de se demander s'ils les partageaient. Ma mère a toujours été présente avec confiance et humour, dans le respect de ma liberté. Merci à toi, maman. Mon père, en apprenant le grec à l'âge adulte, m'a montré qu'avec une détermination d'enfant buté, on peut faire grandir en soi une langue et que c'est beau. Il m'a montré aussi que c'était un grand cadeau de respect pour les gens dont c'est la langue maternelle. Merci à toi, papa. La situation en Bretagne est malheureusement plus compliquée, mais j'espère avoir pu faire moi aussi ce cadeau à quelques personnes pour qui il aura de la valeur. Merci à vous, Julie, Manon et Céline, d'être les femmes fantastiques que vous êtes, car vous connaître me rend meilleure.
Pour leur soutien et leur amitié, je tiens à remercier Oliver Lapalus, Marijo Mellouet, Myriam Paris, Nikolaz Berthomeau, Reun et Fañch Bidault, Krystal Panel, Anamaria Fălăuş, Sébastien Rivière, Damien Bucco, Chiara Frigeni, Anne Kelleher, Jeanne Hastalavitoria, Anne-Solange Siret, Laurent Moineau, Elsa, Laurent et les stroumpfs, la clique des Castrafiores, l'équipe relais du théâtre de l'opprimé(e) nantais et les filles de l'Arsenale.

J'ai eu la chance de connaître le département de Sciences du Langage de Nantes à ses débuts et de voir cette belle histoire prendre ses marques et grandir. Je remercie Mireille et Jean Pierre Angoujard qui m'ont introduite dans le cursus de sciences du langage par un concours de hasards affectueux. Je leur dois de vraies années de bonheur. Jean Pierre Angoujard dessinait déjà avec relief l'axe celtique et sémitique en phonologie. Je suis heureuse de marcher sur ses pas en en esquissant ici le pendant syntaxique. J'ai beaucoup apprécié la rigueur théorique de Sophie Wauquier-Gravelines, tant dans les cours qu'en dehors. Je garderai le souvenir des premiers

cours d'Hamida où je ne comprenais pas du tout de quoi il pouvait être question mais sentais grandir avec violence l'envie de comprendre. Quelques images sur des années : les apéritifs syntaxiques du vendredi option philo et cacahuètes, les séances de danse contemporaine improvisées dans le métro Praguois avec Nikolaz Berthomeau, un bar bordelais en transit à cinq heures du matin où ils ont bien vu qu'Hamida avait un chat caché dans son sac, la complicité dans la langue bretonne partagée avec Katell Leon, les rendez-vous avec Hamida, oui, mais surtout Zoe, einh, les rires optimistes et l'amitié d'Anamaria Fălăuş et de Maele Crispils, les rendez-vous résomptifs avec Nicolas Guilliot-du-bureau-où-les-arbres-poussent-à-l'envers, la gentillesse de Nouman et de Preut-qui-ne-nous-avait-pas-dit-qu'il-était-pharmacien, la collaboration gesticulatoire avec Gaëlle Ferre…

Si j'ai eu la chance d'être formée dans un département de pionniers où les enseignants d'un niveau excellent ne se comptent pas pour nous construire une formation de grande exigence, les ressources de la bibliothèque illustraient, euh, comment dire,… cet esprit pionnier. Je voudrais ici remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à rassembler un fond de documents personnels qui me laisse un brin d'autonomie. Hamida évidemment savait toujours trouver dans la deuxième pile à gauche de l'entrée l'exemplier dont j'avais seulement entendu parler. Dirk Bury a passé des heures à me photocopier des listes d'articles pour me les envoyer de Londres, et il y avait toujours une pile de livres en cadeaux dans son sac à dos. Myriam et Javier m'ont laissé photocopiller leur bibliothèque personnelle au point que j'avais ensuite du mal à atteindre la gare avec mes quatre sacs chargés. Diane Massam, en me fournissant un passe pour la bibliothèque de Toronto, m'a offert sans le savoir une expérience des plus extrêmes. J'en garde un souvenir ébloui et douloureux (c'est pas juste !). Milan Rezac, dans cette même bibliothèque, a bronzé avec un scanner a force de numériser les articles sur le breton que je ne pouvais pas même trouver en Bretagne. Herve ar Bihan ne me laissait jamais repartir de chez lui sans un bon livre en cadeau et quelques références glanées. Marijo Mellouet inventait

n'importe quel anniversaire pour m'offrir le dernier livre en vente sur la langue bretonne. Merci aussi à Jeroen Craenenbroek, Anne Kelleher, Paul Boucher et Euridice qui ont partagé leurs ressources. A tous, un grand merci même si, bien sûr, tout ceci fait figure d'amateurisme au vu de la mythique @-bibliothèque qui naquit d'heures dédiées au référencement des titres en buvant du blanc sec avec Eric et Milan. Enfin, entendez ce cri qui vient des périphéries : merci à tous les linguistes qui laissent des e-ressources disponibles sur leurs sites !

La rencontre avec Milan Rezac a profondément influencé ma linguistique. Travailler avec lui m'a appris énormément en méthodologie, en humour et en sérieux. Son influence sur ce travail est partout tant il a été l'interlocuteur privilégié de mes interrogations. J'ai aussi eu la chance de côtoyer Eric Mathieu à la fois aquatiquement et linguistiquement. Nos discussions syntaxiques après la piscine restent des souvenirs chauds comme des petits soleils.

J'ai eu les privilèges répétés de rendez-vous avec Javier Ormazabal. J'ai énormément profité de ses conseils et de sa 'syntax attitude'. Je suis toujours bluffée par la faculté qu'il a de mettre un problème épineux en perspective en le coulant dans des mots simples. Merci à Alain Rouveret pour sa patience et son affection lors de mes hypothèses débutantes, ainsi que pour les longues discussions avec vue sur les toits de Paris. Merci à Gennaro Chierchia qui sait faire de la syntaxe un jeu si passionnant. Merci aussi à tous ceux qui ont consacré du temps, de l'énergie et de la patience pour me faire partager leurs lumières : Alain Kihm, Myriam Uribe-Etxebarria, Dirk Bury, Koldo Sainz, Joseph Aoun, Aritz Irurtzun, Euridice, Denis Bouchard, Ora Matushansky, Thomas Leu, Paul Boucher, Klaus Abels, Maia Duguine, Nora Boneh, David Adger, Gillian Ramchand, Hagit Borer, Amina Mettouchi, Nouman Malkawi, Suzanna Béjar, Andrew Carnie, Ana Gabriela de la Fuente Altava, Hana Skrabalova, Magda Oiry, Valérie Gautier et Sonia Rodriguez. Je remercie collectivement l'équipe de egg-school pour l'organisation de l'école d'été accessible à tou/te/s et la qualité de leur programme, ainsi que l'équipe de l'université de Gasteiz. Je remercie

l'Université de Nantes et le laboratoire AAI/LLING pour m'avoir permis d'aller aux conférences que je ne pouvais pas atteindre en auto-stop.

J'ai bénéficié du temps et de la patience de nombreux locuteurs et locutrices natifs pour rassembler les données nécessaires à cet ouvrage. Je remercie Azenor et Iona Bidault, Yann et Marine Lefaucheux (bonne retraite à tous deux !), Herve Bihan, Mark Kerrain, Lena Louarn, Lukian Kergoat pour le breton, Nouman Malkawi et Lotfi Hamdaoui pour les données de différents dialectes de l'arabe, Milan Rezac pour le tchèque, Sébastien Rivière, Laetitia Padioleau, Laetitia Martin, Philippe Dauriac et Henriette Brossas pour le paradigme du français atlantique (vous avez le droit de bouger maintenant !), Anamaria Fălăuş pour le roumain (ah ! ce rire sur l'antéposition d'une tête verbale !), Ruth Herzberg pour le yiddish, Nicolas Berthomeau pour le français chic (tu bouges du menton quand même !), et enfin Bob Tootle, pour le dialecte multicanal des chauffeurs de taxi californien. Des personnes ci-dessus, certaines m'ont juste fournies une donnée cruciale au moment ou j'étais prête à l'analyser, d'autres ont passé des heures entières à répondre à mes questions sans avoir le plaisir de voir où je voulais en venir (des fois, moi même, euh…bon). En breton, en particulier, ceux qui ont passé le plus de temps regretteront sans doute de ne pas voir apparaître ici toutes les données fournies. C'est leur patience et leur gentillesse qui m'ont permis d'apprendre à me poser de bonnes questions.

Je tiens enfin à remercier mes professeurs de breton : Gaël Roblin pour les premiers cours entre deux manifs, Herve ar Bihan pour les coups de main au pied levé en moyen breton (quelle souplesse !) et pour m'avoir accompagnée en confiance depuis le tout début, Tangi Manac'h pour sa gentillesse, sa franchise et les cours gratuits des années fauchées, Nikolaz Davalan qui un soir d'été en terrasse prit l'air absent et murmura qu'on ne savait pas jusqu'à quel point les propriétés nominales des verbes bretons pourraient nous apprendre de choses sur cette langue et qui, à vie, n'osera plus me parler de rien, de peur que je fasse un chapitre de thèse pour développer, les

compères en campagne Jérôme Masson et Sylvain Botrel, Visant Roue pour la revue que je lui rendrai un jour, James Lynch pour ses lumières sur le gallois du XVII°. On n'apprend jamais mieux qu'avec des amis, aussi merci à Visant et Natali pour les bras grands ouverts, Lena Louarn pour son enthousiasme à respirer dans la langue et les fous rires sur la plage, Solenn Georgeault pour sa pétille, et Klaod an Duigou pour ce qu'il sait…

Je remercie collectivement l'équipe de l'Université de Haute Bretagne ainsi que l'équipe de KEAV, *Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien*, pour la qualité des stages d'immersion qu'ils offrent tous les ans. Merci enfin à mes étudiants qui, années après années, ont toujours posé LA question à laquelle je ne savais pas répondre afin que je n'oublie pas trop vite que la langue bretonne est quand même un grand mystère qui parle.

Au bonheur de comprendre... et de recommencer.

Table des matières

Introduction xvii

Liste des abréviations utilisées dans les gloses ou le texte xxiii

Chapitre 1.

Dégagement du type X(P)VSO: convergences typologiques 28

Les ordres à verbe initial des langues celtiques. 29

Présentation du type X(P)-VSO. 33

1. Classement typologique du breton au sein du type X(P)-VSO 35

1.1. Le breton appartient au type celtique 38

1.2. Le type celtique appartient au type X(P)-VSO 43

1.3. Le type X(P)-VSO en dehors des langues celtiques 44

2. Les ordres XP-VSO 47

2.1. Mots et phrases interrogatives 47

2.2. L'ordre SVO 50

2.3. Les autres ordres XP-VSO 52

3. Les ordres X-VSO 58

3.1. L'ordre C-VSO est généralisé dans les propositions enchâssées 58

3.2. Les particules Q 62

3.3. Les complémenteurs de matrices 64

3.4. Les antépositions de têtes verbales 72

4. Cartographie de la zone préverbale basse 73

4.1. Les rannigs ne sont pas des têtes C 73

4.2. Distribution 76

4.3. Les particules basses ont une parenté morphologique récurrente avec les déterminants définis 90

4.4. Les particules basses s'accordent avec la catégorie de l'élément qui précède 92

5. Les éléments phonologiquement nuls 107

5.1. Des complémenteurs nuls 108
5.2. Les phrases copulatives au temps présent 111
5.3. Les XP-VSO et les clivées 115
6. Conclusion 116

Chapitre 2.
Dérivation des ordres X(P)VSO en breton comparée aux traditions d'analyse celtiques et sémitiques. 125
1. Les dérivations de l'ordre VSO 127
1.1 Le verbe et l'objet en relation de constituance 128
1.2. L'ordre VSO est un ordre dérivé d'un ordre SVO 130
1.3. Le sujet précède le VP dans les domaines non-tensés 132
2. Les différentes options de dérivation de l'ordre VSO 134
2.1. Dérivation des ordres VSO par montée du verbe 135
2.2. Montée du verbe en C. 136
2.3. VSO comme étape dérivationnelle des V2 138
2.4. Le verbe adjoint à la phrase 140
3. L'hypothèse du sujet interne 140
3.1. Le verbe en I 141
3.2. Le sujet *in situ* en SpecVP 142
3.3. Le sujet est-il *in situ* en breton ? 144
4. Le champ du milieu 153
4.1 L'accord scindé. 153
4.2 Où le sujet post-verbal remonte-t-il en breton? 154
4.3. Conclusion 160
5. Le site flexionnel et la zone CP basse 162
5.1. Le verbe est moins haut que C en ForceP 163
5.2. Il y a des sujets préverbaux en position A 168
6. Déploiement de la zone CP 177

6.1. La projection du topique suspendu 182
6.2. Les circonstanciels et les adverbes scéniques 187
6.3. Topiques liant un résomptif 191
6.4. Focalisation 195
6.5. Examen d'une zone topique dans les enchâssées 198
Conclusion 201

Chapitre 3.
Une Histoire du Principe de Projection Etendue 207
1. l'EPP n°1 : les années 80. 215
1.1. Les sujets explétifs 216
1.2. Des explétifs vides? 217
2. L'EPP n°2 : Chomsky (1995) 219
2.1. Les DPs préverbaux en position A qui ne sont pas des sujets 221
2.2. Quand l'accord satisfait le trait [D-] 226
2.3. L'EPP en breton ne peut pas consister seulement en un trait [D-] 227
3. EPP n°3 : Projection d'un Spécifieur 230
3.1. Bailyn (2003, 2004) 232
3.2. Le site mouvant de l'EPP 237
3.4. Une version de l'EPP 3 pour le breton ? 241
3.3. L'EPP est il un trait ? Lasnik (2001) 243
4. L'EPP généralisé : la motivation pour le mouvement 245
4.1. Plus d'EPP 246
4.2. Les propositions infinitives et la successivité cyclique 247
4.3. EPP sur *v* 250
5. Plus d'EPP du tout : les réductionnistes 251
5.1 Réduire l'EPP au cas. 251
5.2 Réduire l'EPP à une vérification de traits [φ]. 258
6. Syntaxe sensible aux traits phonologiques 261

6.1. Platzack (1998) et Roberts (2004) 261
6.2. Holmberg (2000, 2003) :..... 263
6.3. L'EPP en breton n'est pas un trait [P-] 268
7. L'EPP est un trait catégoriel ininterprétable [CAT-] 272
7.1. Inventaire large des éléments satisfaisant l'EPP..... 273
7.2. Un trait catégoriel ininterprétable non valué..... 274
7.3. Conclusion et prédictions typologiques 275

Chapitre 4.
La structure verbale a des traits φ interprétables [3SG]..... 284
Alternatives VSO au paradigme de l'infinitif..... 286
1. Classement préliminaire des données 290
1.1. Différencier les verbes des nominaux dérivés 292
1.2. Diagnostiquer les nominaux dérivés avec un déterminant..... 293
1.3. Diagnostiquer les nominaux dérivés sans déterminant. 297
1.4. Les verbes ne sont pas des nominaux dérivés..... 298
1.5. Conclusion 304
2. La schizophrénie verbale réduite à l'interprétabilité des traits 305
2.1. Des traits interprétables..... 305
2.2. Interprétabilité des traits sémantiquement inertes..... 306
2.3. Percolation des traits à tout le VP étendu. 309
2.4. Prédictions..... 309
3. L'état construit dans le système verbal..... 311
3.1. Contre l'hypothèse de l'accusatif..... 316
3.2. Pour l'hypothèse du génitif..... 320
4. Les structures verbales sont astreintes au filtre sur le cas..... 327
4.1. Distribution des prépositions préverbales..... 331
4.2. Faux contre exemples..... 337
4.3. Marquage exceptionnel du cas..... 339

5. Sélection du rannig '*a*' 342
6. Coordination de deux vPs 343
7. Effets de complémentarité 344
7.1 L'accord riche et l'enclise pronominale 347
7.2. Dans le système prépositionnel 348
7.3. Dans le système verbal 355
8. Dérivation des Effets de Complémentarité 362
8.1. L'hypothèse 363
8.2. La localité 366
8.3. Discussion des structures verbales sans argument externe 369
8.4. Prédiction du paradigme du verbe *avoir* 373
Conclusion 379
Les langues de types A 380
Les langues de types B 381
Les langues de types C 386

Chapitre 5.
Le Principe de Projection Etendue en Breton : Formalisation et Prédictions. 394
1. Un XP préverbal satisfait l'EPP 395
1.1. Les phrases avec effet de focus sur un constituant 395
1.2. Les topiques satisfont l'EPP 405
2. Les têtes C qui satisfont l'EPP 408
2.1. Sujets prénégation et résomptivité 408
2.2. Fusion morphologique d'un complémenteur avec le verbe tensé 422
3. Dériver les phrases à focus large et à lecture neutre 432
3.1. Un explétif généré en SpecFinP 434
3.3. Adverbes orientés vers le sujet 436
3.4. Un XP sujet non focalisé 437
3.5. Tête verbale de participe passé ou d'infinitif 438

3.6. Tête verbale identique à son auxiliaire. 442
3.7. Cas de reduplications optionnelles..... 445
3.8. Portrait de l'élément préverbal dans les phrases à focus large 449
3.9. Dérivation des phrases à focus large : Stephens (1982)..... 450
4. Formalisation de l'EPP : 3 propriétés du mouvement explétif..... 451
4.1. Stricte localité de la stratégie explétive: Prédictions 452
4.2. La stratégie explétive est une stratégie de dernier ressort : Prédictions469
4.3. Formalisation de l'EPP : Conclusion..... 476
4.4. Absence d'impact sémantique et scission des traits..... 477
5. Antéposition d'une tête verbale non tensée : récapitulation 481
5.1. Antéposition d'une tête verbale non tensée: les faits..... 481
5.2. Violations de la condition sur le lien minimal. 483
5.3. Le mouvement Ā du *v*P évacué..... 488
5.4. Les auxiliaires clitiques des langues slaves 491
5.5. Le long mouvement de têtes 497
5.6. Extension typologique..... 501
6. Conclusion 507

Chapitre 6.

Pour une Syntaxe Multicanale 513
1. Les particules Q réalisées par une morphologie multicanale..... 513
1.1. La Condition d'Identification sur les questions 514
1.2. Les particules Q réalisées par l'intonation..... 518
1.3. Compétition multicanale..... 521
1.4. Les particules Q réalisées par le canal gestuel..... 523
2. 🗣/✋ en français atlantique..... 527
2.1. Les données..... 528
2.2. Paradigmes différents..... 529
2.3. La morphologie du signe 🗣/✋ 532

2.4. Une tête C explétive 533
3. Le contexte d'insertion du son ou geste préverbal 537
3.1. 🗣/✋ en compétition avec la liaison 537
3.2. Identification du sujet effacé 540
4. 🗣/✋ est une tête C. 543
4.1. 🗣/✋ identifie le type de la phrase 543
4.2. Distribution de 🗣/✋ 544
4.3. L'accord en C 547
5. Syntaxe multicanale 549
5.1. Les gestes de la pragmatique à la syntaxe 549
5.2. Particularités de la morphologie gestuelle 551
5.3. La multicanalité comme propriété des langues humaines 554
6. Conclusion 557
6.1. Explétifs multicanaux et langues VSO 558
6.2. L'hypothèse des explétifs gestuels en breton 558
6.3. L'hypothèse des explétifs gestuels en hébreu biblique 564
6.4. Intonation créant de faux VSO en hébreu moderne 564

Conclusion 566

Note méthodologique

Plusieurs systèmes orthographiques ont été proposés pour le breton. J'ai respecté sans exception les choix orthographiques des exemples cités d'autres auteur(e)s. Dans le cas où un exemple est créé par moi (et vérifié auprès de locuteurs/locutrices natif/ves), il apparaît en orthographe standard qui est celle adoptée généralement dans *Hor Yezh* (revue de linguistique en langue bretonne) et à l'Université de Rennes où j'ai été formée. Je ne pense pas que ces choix aient une incidence réelle sur mon travail puisque mon objet d'étude est la langue parlée. Je considère que la plus grande part du débat sur l'orthographe (choix d'une représentation unifiée à l'échelle du pays et définition du dit pays, poids et reconnaissance d'un dialecte sur l'autre, favorisation/négation du breton standard, heurts et guerres de tendances, etc.) ne ressort pas du débat linguistique mais du champ du politique.

Pour les données du breton, j'ai quelquefois modifié les gloses fournie par d'autres auteurs. Les modifications portent sur des coquilles occasionnelles mais aussi parfois sur des fautes plus graves (temps du verbe, sens d'un mot). Lorsque je pense que ma modification peut être sujette à discussion, elle apparaît en note.

J'ai régulièrement modifié un élément dans les gloses de toutes les langues celtiques, c'est la particule préverbale (rannig). Je note la particule préverbale '*a*' et '*e*' par le signe '®' dans les gloses (le signe '®' a été choisi pour l'initiale de 'rannig' terme usité dans la terminologie bretonne pour ces particules). Cette particule est ailleurs généralement ignorée ou bien notée 'C' ou 'PRT' dans les gloses. Puisque leur statut est central dans mon analyse de la zone préverbale, j'ai choisi de donner partout ce repère au lecteur ou a la lectrice. Partout où elles apparaissent, ces gloses '®' sont de mon entière responsabilité.

Introduction

Je propose un nouveau classement typologique des langues. Je vais montrer que les classes des langues dites 'SVO' (Sujet-Verbe-Objet), 'V2' (à verbe second) et 'VSO' (Verbe-Sujet-Objet) ne rendent pas compte exhaustivement des possibilités d'ordres dans ces langues.

Des langues comme l'anglais ou le français permettent l'inversion locative ('*Sous le pont Mirabeau coule la Seine*'). Ces langues dites SVO permettent donc à un syntagme prépositionnel d'occuper la zone préverbale et au sujet de n'être plus préverbal. Il en est de même pour les paradigmes dits 'd'inversion du sujet' en hébreu moderne. L'hébreu moderne est dit SVO, mais si un autre élément que le sujet apparaît devant la tête tensée, alors le sujet apparaît en position postverbale.

Les langues comme l'allemand sont décrites comme mettant le verbe tensé en seconde position (V2, dit aussi XP-VSO), mais seulement dans les propositions principales, car les subordonnées ont le verbe tensé à la fin de la proposition enchâssée. Enfin, les langues dites VSO comme les langues celtiques sont loin d'avoir uniquement des ordres à verbe tensé à l'initiale. Le breton en est un exemple extrême, car les caractérisations de cette langue celtique oscillent entre le classement en dans le type VSO ou le type V2 (dit aussi XP-VSO). De nombreuses langues celtiques ont eu un stade de développement à verbe second (ancien irlandais, moyen gallois).

Je reconsidère donc le classement typologique des langues. Je propose que toutes les langues mentionnées ci-dessus sont des sous-groupes du type X(P)-VSO. Les langues X(P)-VSO sont toutes dérivées par le déplacement de la tête prédicative dans la tête flexionnelle. Ce mouvement crée l'ordre à verbe tensé antéposé. Le Principe de Projection Etendue assure ensuite que l'ordre à verbe tensé antéposé doit

être précédé par un constituant XP ou une tête X. Les ordres licites sont donc XP-VSO ou X°-VSO, créant la généralisation X(P)-VSO.

Les variations à l'intérieur de la classe X(P)-VSO sont renvoyées à l'inventaire lexical d'une langue particulière. Le choix particulier de l'élément préverbal dans une langue X(P)-VSO dépend de l'éventail des possibilités dans une langue particulière. Par exemple, l'allemand n'a pas de complémenteur de matrice. Dans une matrice de l'allemand, l'élément préverbal sera donc une projection maximale et on obtiendra l'ordre classique à verbe second. Dans les propositions enchâssées, l'allemand a à sa disposition un complémenteur et aucun XP n'est donc antéposé. Le gallois, au contraire de l'allemand, a des complémenteurs de matrice. Les ordres X-VSO seront donc représentés en gallois dans les matrices comme dans les subordonnées. A l'intérieur de la classe X(P)-VSO, la différence entre le gallois et l'allemand est renvoyée à la possibilité de projeter un complémenteur en matrices.
Le gallois, le cornique, l'irlandais, le manxois, l'écossais, l'arabe standard et les dialectes modernes de l'arabe, l'hébreu et le chalcatongo mixtec sont des langues dites VSO que je réanalyse comme figures du type X(P)-VSO. Le breton classiquement analysé comme langue V2 mais où les enchâssées sont X-VSO intègre aisément le type X(P)-VSO.

La dérivation de l'ordre X(P)-VSO suit d'un Principe unique, le Principe de Projection Etendue. Dans le cadre de la grammaire générative, le Principe de Projection Etendue (EPP) rend compte de l'obligatoire insertion des explétifs (*il, it, there* …). Je formule ce Principe comme un trait catégoriel ininterprétable non valué [CAT-] sur la tête tensée, ce qui permet d'étendre l'inventaire des explétifs potentiels à tout élément préverbal ayant un trait catégoriel interprétable. L'inventaire des explétifs comprend les constituants XP nominaux, adverbiaux ou prépositionnels, mais aussi les têtes X telles qu'un complémenteur, un complémenteur intégré à la morphologie verbale, une tête verbale antéposée, ou encore un explétif nul mis en

évidence par ses traits sur l'accord verbal. Je montrerai que des explétifs ne sont pas forcément oraux et segmentaux : le français atlantique et l'anglais britannique montrent des explétifs réalisés par des gestes physiques ostensibles.

Ma formulation du Principe de Projection Etendue fait la prédiction forte qu'il n'y a pas d'ordres strictement 'VSO'. Les langues dites 'à verbe initial sont divisées en deux groupes. Le premier groupe est représenté par les langues X(P)-VSO comme le breton, les autres langues celtiques, l'arabe, l'hébreu et le chalcatongo mixtec. Le second groupe est représenté par les langues où le Principe de Projection Etendue est satisfait par mouvement d'un syntagme prédicatif devant la tête tensée. Ces langues sont PREDP-SO comme le niuean, ou le grec moderne (VP-SO). Les langues dites 'à prédicat initial' sont donc toutes réanalysées comme dérivant du Principe de Projection Etendue.

Le chapitre 1 présente les ordres X(P)-VSO du breton, des autres langues celtiques, de l'hébreu, de l'arabe et du chalcatongo mixtec. Ces langues sont considérées classiquement comme des langues VSO et je montrerai qu'une généralisation X(P)-VSO est empiriquement plus adaptée. J'identifie les différents syntagmes qui peuvent précéder la tête tensée dans ces langues, ainsi que les complémenteurs de matrice produisant des ordres X-VSO en subordonnées comme en matrices. Mon analyse s'appuie dans les langues celtiques sur l'hypothèse du rannig préverbal comme la réalisation d'un accord catégoriel en Fin°, la tête la plus basse d'un CP déployé.

Le chapitre 2 développe un historique des dérivations proposées pour le breton en regard avec les langues celtiques et sémitiques depuis les années 1970. Je propose une dérivation précise de l'ordre à sujet postverbal. La tête tensée remonte dans la tête flexionnelle Fin° la plus basse d'un CP déployé. Je dresse une cartographie de la périphérie gauche et je montre quels ordres préverbaux sont maximalement

possibles, ainsi que leurs lectures afférentes (topique suspendu, topique, focus et lecture neutre). Je montre que le breton a des sujets préverbaux répondant aux tests caractéristiques de la position A.

Le chapitre 3 offre une perspective historique sur les propositions faites dans la littérature pour rendre compte du Principe de Projection Etendue. Je montrerai que ce Principe a rendu compte d'un nombre grandissant de données, et je présenterai les arguments des réductionnistes qui ont essayé de dissoudre ce Principe dans des Principes indépendants (distribution du Cas, accord en traits φ...). Je discute les différentes formulations proposées au vu des données du breton. Je montrerai que ce Principe, postulé pour rendre compte des explétifs préverbaux dans les langues SVO, trouve en fait ses meilleurs arguments dans les paradigmes des langues dites VSO. Je défends une formulation de l'EPP en termes d'accord catégoriel, et je montre que le breton est prototypique de cette relation d'accord catégoriel car un réflexe morphologique accompagne cette relation d'accord catégoriel. La tête tensée des ordres X(P)-VSO en breton s'accorde en catégorie avec l'élément antéposé.

Dans le chapitre 4, j'explore les propriétés dites verbo-nominales du breton. Je montre qu'une fois les structures verbales distinguées des nominaux dérivés, il reste des propriétés typiquement nominales sur les verbes. Je montre que ces propriétés nominales sont partagées par les infinitifs et les verbes tensés. Je montre que ce faisceau de propriétés nominales découle d'un seul et unique paramètre : l'interprétabilité des traits φ sur la structure verbale. Je propose que ces traits φ sont interprétables pour l'accord. Le paradigme d'accord gelé [3.SG] (accord pauvre) sur le verbe tensé est le résultat d'un accord avec les traits [3.SG] de la reprojection verbale. Cette relation d'accord réalisant la morphologie [3.SG] n'est interrompue que lorsqu'un sujet pronominal cliticise dans la tête d'accord. L'hypothèse rend compte de l'effet de complémentarité dans le système d'accord, ainsi que de sa seule exception : l'accord riche obligatoire sur le verbe '*kaout*' (avoir). Il est proposé que

le verbe '*avoir*' contient une préposition qui héberge le sujet au-dessus de la reprojection verbale, empêchant les traits φ interprétables de la structure verbale d'intervenir dans la relation d'accord. Les traits φ induisent un comportement nominal des verbes (infinitifs et tensés) : la tête *v* ne distribue pas l'accusatif qui par conséquent absent de la langue. L'objet reçoit son Cas dans une configuration d'état construit caractéristique du système nominal. Les structures verbales sont, comme les syntagmes nominaux, astreintes au Filtre sur le Cas ce qui prédit la distribution des prépositions préverbales.

Dans le chapitre 5, je montre que, conformément à mon hypothèse, le Principe de Projection Etendue est un processus extrêmement local et de dernier ressort qui peut être satisfait par tout élément ayant une catégorie interprétable. Je montre que l'hypothèse du trait catégoriel non valué [CAT-] sur la tête flexionnelle élargit l'inventaire des stratégies explétives, car tout élément portant un trait catégoriel interprétable peut servir d'explétif dans une stratégie de dernier recours (explétif créé sur une base verbale, complémenteur, explétif léger créé par un mouvement local…). Je montre comment mon hypothèse prédit très exactement les ordres licites en breton sans surgénérer des ordres illicites. Je montre que ma proposition est la seule dérivation du breton qui peut prendre en compte la structure informationnelle de la phrase.

Enfin, dans le chapitre 6, je démontre que des explétifs peuvent être réalisés par des canaux gestuels du signe linguistique à partir de données multicanales du français et de l'anglais britannique. Je montre que dans ces langues, une particule Q ou un complémenteur peuvent être réalisés par une morphologie non-orale, une morphologie gestuelle ou intonative. Il est proposé qu'à terme, la prise en compte de la multicanalité du message permet la réanalyse des occurrences qui sont 'strictement VSO' dans le message oral comme des ordres où une tête syntaxique a été projetée

dans la structure et réalisée par une morphologie multicanale. J'ouvre enfin des pistes de recherche sur la multicanalité du message linguistique.

Liste des abréviations utilisées dans les gloses ou le texte

ACC	cas accusatif
Adv.	adverbe
Adj. scén.	adjoint scénique (circonstant ou adverbe)
AUX	auxiliaire
C	complémenteur
CL	clitique
c.p	communication personnelle
D	déterminant
DAT	datif
DET	déterminant
DP	syntagme nominal dont la tête est le déterminant
e	catégorie vide (*pro*, trace, opérateur..)
EXPL.	explétif
GEN	cas génitif
HAB	temps d'habitude
I	tête flexionnelle
IMP	impersonnel
IMPF	imparfait
INSTR	cas instrumental
LOC	locatif
NEG	négation
N	nom
NOM	nominatif
P	préposition
PERF	perfectif

pro	pronom vide, non réalisé phonologiquement
PROG	progressif
PAST	temps passé
PRES	présent
PRT	particule
PP	syntagme prépositionnel
®	rannig
REFL	réfléchi
SUBJ.	subjonctif
t	trace de mouvement
V	verbe
v	reprojection de structure verbale
VP	syntagme verbal
*v*P	syntagme de reprojection de structure verbale

Chapitre 1.

Dégagement du type X(P)-VSO, convergences typologiques

Index du Chapitre 1

Dégagement du type X(P)VSO: convergences typologiques 28
Les ordres à verbe initial des langues celtiques. 29
Présentation du type X(P)-VSO. 33

1. Classement typologique du breton au sein du type X(P)-VSO 35
1.1. Le breton appartient au type celtique 38
1.2. Le type celtique appartient au type X(P)-VSO 43
1.3. Le type X(P)-VSO en dehors des langues celtiques 44

2. Les ordres XP-VSO 47
2.1. Mots et phrases interrogatives 47
2.2. L'ordre SVO 50
2.3. Les autres ordres XP-VSO 52

3. Les ordres X-VSO. 58
3.1. L'ordre C-VSO est généralisé dans les propositions enchâssées. 58
3.2. Les particules Q 62
3.3. Les complémenteurs de matrices 64
3.4. Les antépositions de têtes verbales 72

4. Cartographie de la zone préverbale basse 73
4.1. Les rannigs ne sont pas des têtes C 73
4.2. Distribution 76
4.3. Les particules basses ont une parenté morphologique récurrente avec les déterminants définis 90
4.4. Les particules basses s'accordent avec la catégorie de l'élément qui précède 92

5. Les éléments phonologiquement nuls 107

5.1. Des complémenteurs nuls 108
5.2. Les phrases copulatives au temps présent 111
5.3. Les XP-VSO et les clivées 115

6. Conclusion 116

Dégagement du type X(P)VSO: convergences typologiques

Dans le cadre de la grammaire générative et depuis les années 1980, le Principe de Projection Etendue assure, sous ses différentes versions, que les phrases de l'anglais ou du français ne sont pas à verbe initial. C'est ce principe de Projection Etendue qui empêche l'élément tensé d'apparaître à l'initiale de phrase et demande l'insertion d'un explétif dans les exemples en (i).

(i)	*It* seems that *it* rains	*seems that rains
	Il semble qu'*il* pleuve	*semble que pleut

Le principe qui obtient l'insertion de l'explétif en (i) a été proposé universel dans ses différentes versions. Différentes traditions d'analyse ont essayé de fonder théoriquement ce principe par des propriétés du langage humain (approches sémantiques, théorie de la prédication, etc.). Un principe universel interdisant à l'élément tensé d'être l'élément le plus haut dans la structure peut rendre compte des langues SVO (pour 'Sujet-Verbe-Objet') comme le français ou l'anglais, ou des langues VOS (pour 'Verbe-Objet-Sujet') si le sujet est plus haut dans la structure que le verbe tensé.

Un principe universel interdisant à l'élément tensé d'être l'élément le plus haut dans la structure est cependant à priori problématique quand on considère que près de 10% des langues humaines sont classées typologiquement comme VSO (pour 'Verbe-Sujet-Objet') car l'élément tensé y est justement à l'initiale, et considéré comme l'élément le plus haut dans la structure. Avec les langues VOS ('verbe-Objet-Sujet'), les langues VSO forment le bloc typologique des langues à verbe initial. Les langues à verbe initial sont représentées dans le groupe sémitique au Moyen Orient, le groupe salishéen dans l'Ouest de l'Amérique du Nord, le uto-aztèque et otomangue en Amérique du Sud, le groupe nilotique/nilosaharien dans l'Est

africain, le groupe austronésien dans la plus grande partie de l'océan Pacifique, et enfin le groupe celtique dans l'Ouest de l'Europe.
La prédiction du Principe de Projection Etendue est schématisée en (ii). L'exclusion des dérivations où le verbe tensé est l'élément le plus proéminent dans la structure entraine la prédiction que les langues strictement VSO n'existent pas.

(ii) *verbe tensé proéminent > * [VSO]

Dans ce chapitre, je confronte la prédiction du Principe de Projection Etendue en (ii) avec les ordres VSO d'un échantillon de langues dont les langues celtiques. Dans la section suivante, j'illustre brièvement les ordres à verbe initial dans les langues celtiques.

Les ordres à verbe initial des langues celtiques.

La phrase indépendante ou proposition principale (désormais matrice) débute visiblement par l'élément portant le temps dans les langues de la famille celtique. Le verbal lexical occupe la première place de phrase dans les temps simples. Dans les temps composés, c'est l'auxiliaire qui porte les traits de temps, d'accord et de mode et est à l'initiale de matrice. Les exemples suivants montrent des ordres VSO typiques en ancien irlandais en (1)(1), en irlandais en (2) et (3), en écossais en (4), en manxois en (5) et (6), puis en gallois en (7) et (8) [1].

ancien irlandais, Carnie, Pyatt & Harley (2000)

(1) **Beogidir** in spirut in corp.
vivifies.3SG the spirit the body
vivifie.3SG le esprit le corps
'The spirit vivifies the body'
'L'esprit vivifie le corps.'

(2) **Leanann** an t-ainmni an briathar i nGaeilge. *irlandais,* Carnie (1995)
follows the subject the verb in Irish
suit le sujet le verbe en irlandais
'The subject follows the verb in Irish.'
'Le sujet suit le verbe en irlandais.'

(3) **Rinne** sé iarracht an t each a leagadh. *irlandais,* Doyle (2002)
do.PAST he attempt the house ® knock.down.VN
faire.PASSE il essayer la maison ® abattre
'He attempted to knock the house down.'
'Il a essayé d'abattre la maison.'

(4) **Tha** mi air an cat a bhualadh. *écossais,* Adger (1996)
be.PRES I ASP the.DIR cat.DIR ® close.VN
être.PRES je ASP le.DIR chat.DIR ® fermer
'I have struck the cat.'
'J'ai étonné le chat.'

(5) **Va** Brus ayn *manxois,* Ar Besko (2000)
was Brus here
était Brus là
'Brus was here.'
'Brus était là.'

(6) **Ta** 'n irrin ayd, Iney, **ta** Yernish ny smoo bio
is the truth P.2SG, Iney, is Irish more alive
est la vérité P.2SG, Iney, est irlandais plus vivant
'You're right, Iney, Irish is more alive.'
'Tu as raiosn, Iney, l'irlandais est plus répandu.'

(7) **Darllenodd** y den y llyfr. *gallois,* Rouveret (1994)
read the man the book
lut le homme le livre
'The man read the book.'
'L'homme a lu le livre.'

(8) a. **Gwnaeth** Siôn ennill. *gallois,* Sadler (1988)
did.3SG John win
fit.3SG John gagner
'John won.'
'John gagna.'

(8) b. **Mae** Siôn yn dweud y stori. Rouveret (1994)
is Siôn PROG tell story
est Siôn PROG raconter une histoire
'Siôn is telling a story.'
'Siôn est en train de raconter une histoire.'

La généralisation pour ces langues celtiques est que c'est l'élément tensé qui est en initiale de phrase, indépendamment de son caractère fonctionnel (auxiliaire) ou lexical (verbe). Rizzi (1982, 1986) et Burzio (1986) proposent que les ordres VSO sont dérivés avec un explétif préverbal non réalisé dans les langues à sujets nuls. Cette proposition est plausible puisque les langues VSO sont des langues à sujet nuls où il est plausible qu'un explétif nul soit disponible. Cependant, McCloskey (1996, 2001) s'oppose à cette solution pour l'irlandais. En termes de satisfaction du Principe de Projection Etendue (EPP), trois hypothèses logiques sont envisageables :

(i) le Principe de Projection Etendue ne s'applique pas dans ces langues, il doit en conséquence être requalifié en Paramètre de Projection Etendue.
(ii) les langues VSO ont une stratégie différente pour satisfaire ce Principe ou
(iii) les langues VSO ne sont pas vraiment à verbe initial.

L'hypothèse en (i) peut être adoptée si on peut prouver que (ii) et (iii) sont faux.
L'hypothèse que je veux tester est que les langues VSO satisfont toutes le Principe de Projection Etendue et que, en conséquence, l'inventaire des langues VSO se partagent entre les stratégies (ii) et (iii) de satisfaction de l'EPP.
Dans le champ de l'étude des langues VSO, l'hypothèse en (ii) est déjà bien avancée. Un travail considérable sur les possibilités de dérivation des langues VSO a permis ces dernières années de proposer qu'une partie des langues VSO sont dérivées par mouvement du constituant VP lui-même en spécifieur de la projection temporelle. L'ordre linéaire en fin de dérivation est V(P)SO. C'est l'hypothèse du VP évacué développé par Massam & Smallwood (1997), Massam (1998, 2000a, 2001a,b, 2004) pour le niuean, Davies & Dubinsky (2000), Koopman & Szabolcsi (2000), Lee (2000, 2004) pour le zapotec de Quiaviní San Lucas, Rackowski & Travis (2000) et Travis (2004) pour le malgache, Sifaki (2000) pour le grec, Herd (2002) pour le maori, Oda (2002), Pearce (2003), Holmer (2004) pour le seediq, Koopman (2004) pour le Masai, Kahnemuyipour & Massam (to appear) entre autres.
L'élément proéminent dans la structure n'est pas l'élément tensé, mais le prédicat au dessus de l'élément tensé. Que le Principe de Projection Etendue soit lui-même la motivation du mouvement du VP ou que ce mouvement soit motivé par une autre propriété interne à la langue, le Principe de Projection Etendue est satisfait par le mouvement du VP devant la projection T. Je reviendrai dans le chapitre 3 sur cette dérivation et la manière dont les langues en question satisfont l'EPP. Je souhaite m'arrêter dans ce chapitre sur l'hypothèse (iii) complémentaire qui prédit que certaines langues classées VSO ne sont en fait pas à verbe initial.

La langue bretonne est au cœur de la problématique (iii) puisque c'est une langue qui est tout à la fois classifiée typologiquement dans les langues VSO tout en étant connue pour être une langue V2 (Varin 1979, Timm 1989, Schafer 1994, 1995, Schapansky 1999, Jouitteau 2000, Borsley & Kathol 2000 entre autres). Dans ce premier chapitre, je montrerai que le breton n'est pas isolé dans cette problématique. Je dégage un type particulier de langues répondant à l'hypothèse (iii) et dont la généralisation correcte est X(P)-VSO. Le type de langue X(P)-VSO montre une alternance d'ordres X-VSO et d'ordres XP-VSO, c'est à dire qu'elle sont

construites à partir d'une constante VSO à laquelle se rajoute une tête initiale ou un constituant XP initial.

Je vais étudier les ordres de base du breton et d'un échantillon choisi de langues VSO. L'échantillon de langues comprend le breton et les autres langues de sa famille celtique, ainsi que des langues non-génétiquement reliées telles que les langues sémitiques et le chalcatongo mixtec. Toutes ces langues sont dites 'à prédicat initial' et sont typologiquement reconnues comme des langues VSO. Sept universaux de Greenberg (1966) concernent les langues VSO et depuis, le champ des parallèles récurrents notés entre les différentes langues VSO s'est élargi. Je montrerai que les langues de l'échantillon ne dérogent pas aux universaux proposés et font bien partie du même groupe typologique que les autres langues VSO. Cependant, je montrerai que les faits dessinent un type homogène particulier dans la famille typologique des langues à prédicats initiaux. Ce type est le X(P)-VSO.

Présentation du type X(P)-VSO.

Le type X(P)-VSO est caractérisé par un ordre VSO auquel s'ajoute la présence d'un élément préverbal, que cet élément soit une tête (particule, complémenteur ou un élément intégré morphologiquement dans le verbe initial) ou un constituant XP déplacé en zone préverbale (ordres V2).

Le sujet et l'objet sont des constituants XPs qui peuvent aussi être déplacés en zone préverbale, aussi la notation plus juste de l'ordre X(P)-VSO serait la notation X(P)-V(S)(O). Par souci de simplicité, je garde la notation X(P)-VSO en gardant à l'esprit que les constituants postverbaux notés S et O peuvent être des traces de mouvement.

Les différentes possibilités sont illustrées dans le schéma ci-dessus.

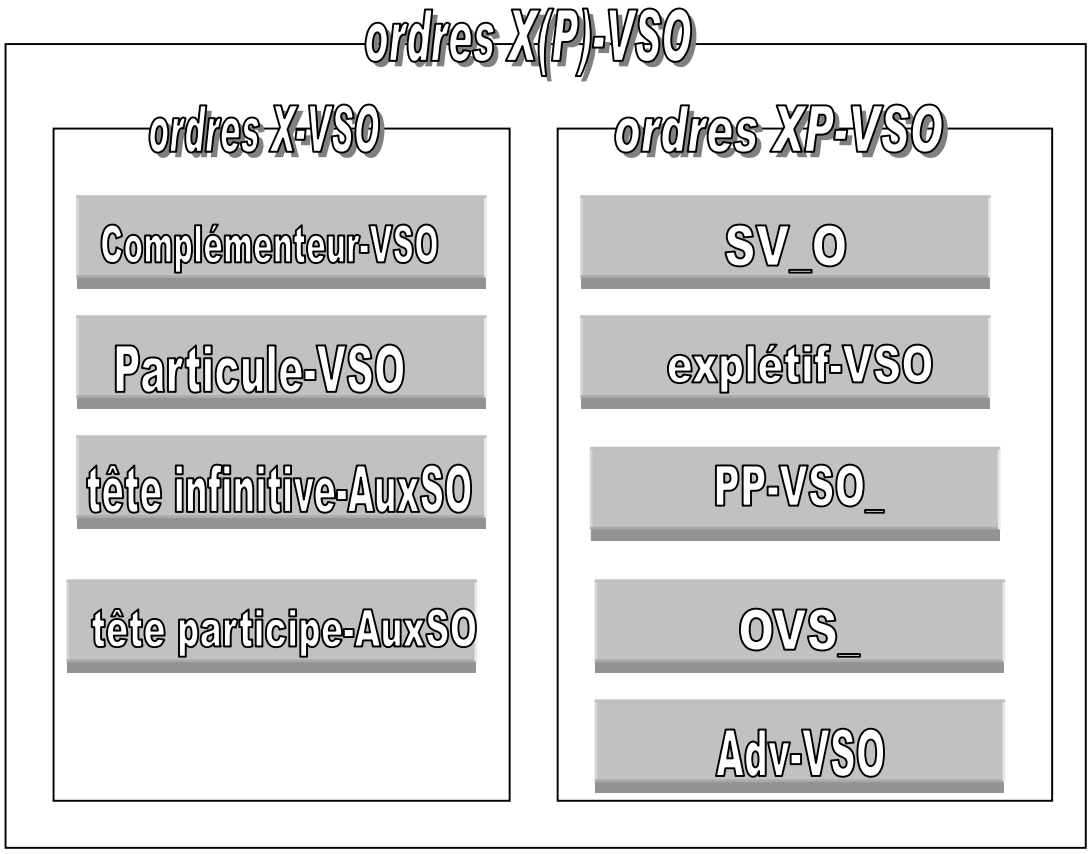

Dans les termes d'un principe qui forcerait la présence d'un élément devant le verbe tensé, tous les ordres représentés dans le tableau sont prédits licites. On peut reconnaître de célèbres sous-classes à l'intérieur des X(P)-VSO. De grands ordres typologiques tels que les langues V2 ou les langues SVO ne sont que des expressions restreintes des ordres X(P)-VSO.

Une langue X(P)-VSO restreinte aux choix préverbaux représentés dans la colonne de droite, par exemple, est une langue V2 symétrique, c'est à dire présentant des ordres XP-VSO en matrices comme en enchâssée. Ainsi, le yiddish montre dans les propositions principales et les propositions enchâssées tous les ordres listés dans la colonne XP-VSO et uniquement ceux-là. Une langue X(P)-VSO encore plus restreinte dans le choix de l'élément préverbal est une langue SVO. Le français reste globalement cantonné aux ordres du haut de la colonne XP-VSO (ordres SVO communs, phrases avec un explétif préverbal et inversions locatives). Dans l'optique de l'inventaire des éléments préverbaux, les langues SVO sont une sous-classe des V2 symétriques.

Le classement pose les ordres XP-VSO et les ordres X-VSO comme complémentaires et non comme contradictoires. Les langues ne doivent pas obligatoirement choisir entre les deux

stratégies illustrées dans l'une ou l'autre colonne. Une langue V2 non symétrique présente des ordres XP-VSO en matrices mais des ordres C-VSO dans les propositions enchâssées. L'allemand est une langue V2 non symétrique et montre toutes les possibilités d'ordres XP-VSO en matrice, mais elle déborde la stratégie XP-VSO puisque c'est un complémenteur et non un XP que l'on trouve en tête des propositions enchâssées. L'allemand est donc une langue X(P)-VSO exprimant pleinement les ordres XP-VSO mais où les ordres X-VSO sont restreints au choix du complémenteur dans les subordonnées. Les langues piochent donc dans ces possibilités selon leur structure particulière. Le breton présente chacun des ordres représentés dans le tableau, X-VSO et XP-VSO.

Le chapitre est construit comme suit.
Dans la section 1, je montre que les ordres V2 du breton ne le déclassifient pas typologiquement hors de la famille celtique. D'une part le breton comprend des ordres à verbe initiaux (X-VSO) et d'autre part les autres langues de l'échantillon montrent en synchronie et en diachronie les ordres V2 (XP-VSO) caractéristiques du breton. Dans la section 2 et la section 3, j'inventorie respectivement les types d'ordres XP-VSO et C-VSO dans toutes les langues de l'échantillon. Dans la section 4, je m'arrête sur l'étude d'un type particulier de particule préverbale représenté dans l'échantillon, les rannigs. Je montrerai que ces particules basses du domaine CP doivent être distinguées des complémenteurs de la zone haute de CP. Les rannigs forment un groupe clitique avec le verbe tensé et ne comptent pas comme éléments préverbaux dans la généralisation X(P)-VSO. Dans la section 5, j'inventorie les éléments non réalisés phonologiquement afin de vérifier que la structure que je postule ne cache pas des éléments non-réalisés qui fausseraient l'analyse. Je montrerai que même les structures non-réalisées phonologiquement sont conformes à la généralisation X(P)-VSO.

1. Classement typologique du breton au sein du type X(P)-VSO

La langue bretonne partage de nombreuses propriétés avec la famille des langues celtiques de laquelle elle est issue. Les ordres en (9) et (10) sont les équivalents directs de structures typiques d'autre langues celtiques.

(9) **Han** da laret deoc'h un dra. *breton*
C-go.1SG to tell to-2SG one thing
C-aller.1SG pour dire à-2SG une chose
'I'm going to tell you one thing.'
'Je vais te dire une chose.'

(10) **Emañ** an amann war an doal. *breton*
is the butter on the table
est le beurre sur la table
'The butter is on the table'
'Le beurre est sur la table.'

Cependant, les exemples d'ordres à prédicat initial du type de (9) et (10) ont une apparition statistiquement restreinte dans les corpus de breton spontané au profit d'ordres à verbes second. Les ordres les plus courants sont ceux où un élément est placé devant le verbe tensé. Des ordres à verbe second statistiquement plus représentatifs des occurrences d'ordre des mots en breton sont brièvement illustrés en (11), (12) et (13). On voit que l'élément en première position peut être divers : dans l'exemple en (11), le constituant en première position est un argument sujet non focalisé, en (12) c'est un objet avec une lecture de focus obligatoire, et en (13) ce n'est pas même un constituant XP mais une tête verbale dont l'objet est resté plus bas dans la structure.

(11) **Azenor** a redas d'ar gêr *breton*
Azenor ® ran home
Azenor ® courut maison
'Azenor ran home'.
'Azenor courut à la maison.'

(12) **Ur marc'h** a brenas an den
a horse ® bought the man
un cheval ® acheta le homme
'(It was) a horse (that) the man bought'.
'L'homme a acheté UN CHEVAL.'

(13) **Lipet** e vo an asiedoù!
leaked ® will.3SG the plates
léché ® sera les assiettes
'People will leak the plates!'
'On lèchera les assiettes!'

La généralisation est qu'un élément X ou XP monte en zone préverbale. Dans tous ces cas, l'élément tensé doit rester en seconde position. Le rétablissement de l'élément préverbal dans sa position initiale rend la phrase agrammaticale.

(14) (Azenor) a redas (***Azenor**) d' ar gêr *breton*
Azenor ® ran to the home
Azenor ® courut à la maison
'Azenor ran home'.
'Azenor courut à la maison.'

(15) (Ur marc'h) a brenas an den (***ur marc'h**)
a horse ® bought the man a horse
un cheval ® acheta le homme un cheval
'(It was) a horse (that) the man bought'.
'L'homme a acheté UN CHEVAL.'

(16) (Lipet) e vo (***lipet**) an asiedoù!
leaked ® will.3SG the plates
léché ® sera les assiettes
'People will leak the plates!'
'On lèchera les assiettes!'

L'élément préverbal peut être un argument mais aussi un adjoint, un VP, une tête verbale infinitive, un XP de négation, une tête verbale de participe passé ou un adjectif prédicatif (Anderson & Chung 1977, Anderson 1981, Stephens 1982, Borsley & Stephens 1989, Borsley 1990, Schafer 1995, Schapansky 1999, Borsley and Kathol 2000, Jouitteau 2000, Jouitteau (à paraître c)). Nous reviendrons sur l'inventaire des éléments remplissant la zone préverbale dans le chapitre 5.

Les traditions d'analyses non dérivationnelles qui ne prennent en compte que l'ordre des mots en structure de surface ont analysé le breton comme n'appartenant pas au type VSO représenté par les autres langues celtiques (Schapansky 1999, Urien 1982, 1987). Pour ces analyses, les ordres à verbe initiaux en (9) et (10) sont des exceptions accidentelles à une règle qui placerait le verbe en seconde position de matrices. Ces exceptions ne sont pas motivées et c'est en soi un problème. Maintenir que le breton ne fait pas partie du type 'VSO' caractéristique des autres langues celtiques a aussi le désavantage majeur de ne pouvoir rendre compte du fait que le breton présente toutes les régularités considérées comme caractéristiques des langues VSO.

1.1. Le breton appartient au type celtique

Stephens (1982) note que les universaux de Greenberg sur les langues VSO correspondent aux propriétés du breton. Nous verrons dans tout ce chapitre et au chapitre 3 que le breton partage toutes les autres propriétés classificatoires avec la typologie des langues VSO, tant à l'échelle de la phrase que du syntagme nominal. Dans le cadre d'analyse de la grammaire générative dérivationnelle qui est le mien, la reconnaissance des ordres à verbe second du breton ne le conditionnent pas à être déclassé typologiquement. Les éléments en structure de surface peuvent être soit dans la position où ils ont été générés, soit dans une position dérivée plus haute dans la structure. Dans une telle perspective, la différence entre un ordre où le

verbe est en première position (VSO) et un ordre où il est en seconde position (V2), c'est qu'un élément est venu se placer ou non devant le verbe, toute la question étant de savoir pourquoi ce mouvement s'est produit ou non. Enfin, et c'est pour moi un argument de poids, le breton est uniformément à verbe initial dans les propositions enchâssées comme en (17).

(17) [Iona hag **a zo** bet troc'het he blev] a zo mall warni mont d' ar gêr.
Iona C ® is been cut her hair ® is emergency on.her go to the home
Iona C ® est été coupé sa chevelure ® est urgence sur.elle aller à la maison
'Iona whose hair has been cut is impatient to come home.'
'Iona dont les cheveux ont été coupés est impatiente d'aller chez elle.'

Dans l'exemple en (17), l'ordre VSO est plus justement caractérisable en C-VSO car le complémenteur précède le verbe tensé. Je considère donc que le breton est du même type dit VSO que les autres langues celtiques, mais je note que la généralisation qui lui convient le mieux est X(P)-VSO.

1.1.1. L'ordre VSO en acquisition

Un dernier argument, moins fort, vient corroborer le classement typologique du breton avec les autres langues celtiques. Cet argument concerne les étapes d'acquisition du langage : le breton enfantin favorise l'ordre à verbe initial. Je n'ai pas de corpus d'acquisition en breton et ce point mériterait d'être approfondi. Cependant, j'ai noté plus d'une fois que le personnel enseignant brittophone caricaturait typiquement le breton des enfants en produisant des matrices à verbes initiaux.

(18) ? A zo melen ar paper!
® is yellow the sheet
® est jaune le papier
'The sheet is yellow !'
'Le papier est jaune!'

Cette tendance des enfants brittophones à mettre le verbe tensé en première place est bien connue puisque reprochée de façon récurrente aux systèmes éducatifs bretons car elle est imputée le plus souvent à une 'mauvaise' influence du français sur la structure de la langue des enfants[2]. Pour l'instant, je note donc que les ordres à verbes initiaux du type de (9) et (10) sont parfaitement attestés en breton, ainsi que dans les autres langues celtiques, et qu'ils coexistent avec des ordres à verbe second.

1.1.2. Deux parents celtiques

Déclasser la langue bretonne de la typologie des langues celtiques serait diachroniquement exotique étant donné que le breton a la particularité d'avoir même deux parents celtiques potentiels ; le gallois et le gaulois, comme représenté ci-dessous dans le tableau des filiations internes à la famille des langues celtiques (synthèse selon Even 1956).

Arbre généalogique de la langue bretonne, synthèse graphique de Even (1956) et Falc'hun (1963).

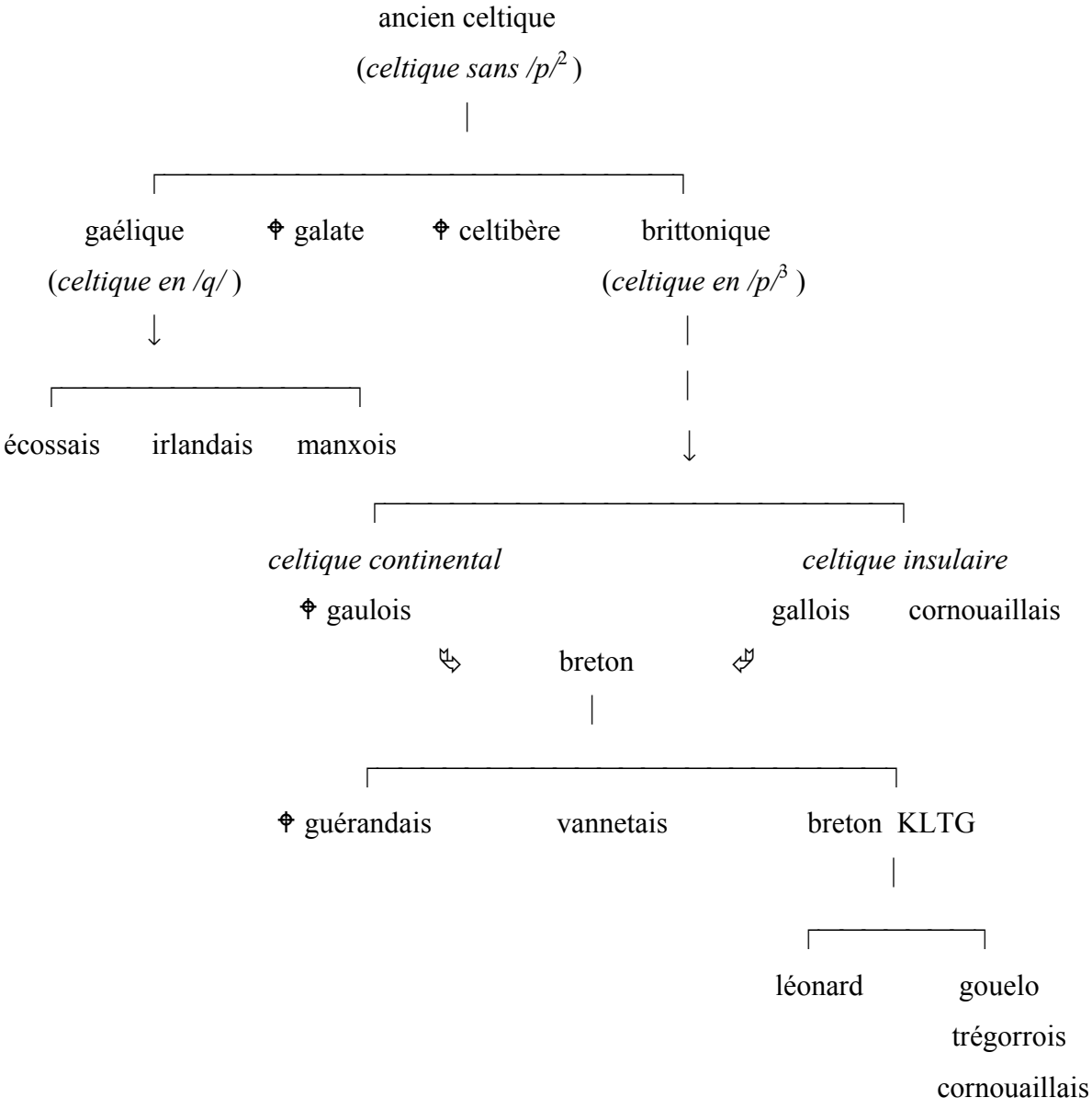

Le gaulois (celtique continental) a été parlé sur l'aire géographique actuelle de la langue bretonne, alors que le gallois, d'origine insulaire, est en Armorique une langue d'immigration résultant de l'exode progressif des galloisants de l'île vers l'Armorique du II ° au VIII° (Chadwick 1965). Cet exode connut un pic entre le V° et VI° siècle consécutif aux défaites successives des gallois face à l'invasion saxonne (Falc'hun 1963). Falc'hun (1963) souligne qu'avant l'apport gallois, la population de langue gauloise en Armorique était clairsemée dans

les campagnes et gagnée par des poches de populations sous influences latines dans les centres de peuplement et les carrefours économiques. Il relativise ainsi la part gauloise dans la généalogie de la langue bretonne et considère en conséquence que le gallois pourrait être plus qu'une langue étrangère en contact. La dialectologie bretonne pourrait bien valider cette parenté double[4]. Le dialecte vannetais du Breton, aux influences latines plus prononcées descendrait ainsi du gaulois quand le groupe plus homogène des autres dialectes du breton (cornouaillais, léonard, trégorois et gouelo : désormais KLTG) pourrait descendre plus directement du moyen gallois, la langue galloise d'immigration s'étant imposée en revivifiant un terrain celtisant et cernant ainsi les poches latinisantes en Armorique occidentale. Cette hypothèse est par exemple appuyée par les paradigmes de l'accentuation. Le français et le vannetais d'une part sont accentués sur la pénultième quand les dialectes KLTG d'autre part sont accentués sur l'antépénultième.

Cette hypothèse de la parenté double (gaulois / gallois) doit être modulée pour prendre en compte un autre facteur : les liens perpétuels entre les populations des deux côtés de la manche. Les trajets sur terre étant alors beaucoup moins aisés matériellement et aussi beaucoup plus dangereux que les trajets en mer, les armoricain(e)s étaient de fait plus proches de leurs voisins de l'île d'Angleterre que de leurs voisins gauloi(se)s plus avancé(e)s dans le continent. Les variétés de celtique parlées d'un côté et de l'autre de la manche étaient à cette époque parfaitement intercompréhensibles. L'hypothèse d'une communication continuelle entre la péninsule armoricaine et les îles Britanniques a été soutenue par Chadwick (1965) et Bowen (1969). Cette hypothèse est favorisée par le fait que le breton soit plus proche du Cornique (insulaire) que du gallois (insulaire aussi). En effet, un modèle où la langue bretonne vient principalement d'une immigration îlienne prédirait une affinité privilégiée avec la langue galloise, or une autre langue que le gallois tient cette place, c'est le cornique. Le cornique est parfois même considéré comme un dialecte du breton tant la ressemblance est frappante. Or je ne connais pas d'arguments que les cornouaillais îliens aient immigré sur le continent de façon plus massive que les populations galloisantes. Par contre, des liens économiques privilégiés sur une longue période de temps de part et d'autre de la Manche peut expliquer des affinités sélectives plus centrées sur le cornique que sur le gallois.

Aussi loin que peuvent porter les arguments diachroniques, le breton est génétiquement une langue VSO. Les hypothèses sortant la langue bretonne du type VSO doivent montrer à quel

moment diachronique la langue serait sortie du type celtique. Ceci serait d'autant plus ardu qu'il a existé d'autres langues celtiques à verbe second.

1.2. Le type celtique appartient au type X(P)-VSO

Les ordre à verbe second typique du breton contemporain sont diachroniquement récurrents dans l'histoire des langues celtiques qui est marquée par les oscillements entre les ordres V2 et VSO. En remontant aux traces les plus anciennes, le gaulois, ancien celtique continental, n'est pas considéré comme une langue VSO (voir Jongeling 2000 :72 pour discussion), mais comme une langue V2 (Koch 1985) ou comme un sous type de V2 (OV) (d'Arbois de Jubainville 1878, Schmidt 1977). Ces analyses du gaulois doivent cependant être prises comme des hypothèses et doivent être relativisées avec toutes les précautions dues au fait que les données sont rares et parcellaires, que les données d'agrammaticalité sont inexistantes et que les données ne peuvent jamais être complètes en terme de structure informationnelle. En particulier, quand on parle de la zone préverbale, les effets de lecture topique ou focus sont d'une importance cruciale, or ces effets sont évidemment difficilement inférables avec des corpus écrits et parcellaires. En s'avançant dans le temps et donc avec des données plus solides, Doherty propose une caractérisation V2 résiduelle pour l'ancien irlandais. Quant au moyen gallois, qui nous est parvenu par des textes absolument fiables, il était clairement V2 et n'évolua qu'ensuite en particule-VSO (Lewis 1942, Willis 1998). Le cornique, éteint puis revivifié, montre des ordres V2. On voit ici que les ordres à verbe second du breton n'en font pas une langue exotique dans son type.

A la question si la langue bretonne appartient au même type de langues que les autres langues celtiques, il faut donc définitivement répondre oui. En diachronie comme en synchronie, le breton est caractéristique des langues celtiques.

Une toute autre question serait de demander si les langues celtiques dans leur ensemble, breton y compris, sont justement caractérisées par l'étiquette VSO. A cette question, je réponds non. Mon hypothèse est que tous les ordres de mots de toutes les langues celtiques représentent un type où l'élément tensé n'est jamais à l'initiale absolue. Un élément, si petit ou intégré à la morphologie soit-il, apparaît devant le verbe tensé en initiale de phrase. Toute

la différence entre les ordres à verbe second du breton et un ordre à verbe initial strict tient dans le mouvement ou la génération d'un élément en zone préverbale.

1.3. Le type X(P)-VSO en dehors des langues celtiques

Je compare les faits du breton avec ceux des autres membres de la famille celtiques, mais aussi avec d'autre langues à prédicat initial telles que l'arabe standard ou l'hébreu biblique. L'ordre à verbe lexical initial et à auxiliaire initial en arabe standard sont illustrés en (19) et (20). Les faits de l'hébreu biblique sont illustrés en (21).

arabe standard, Doron (2000 :77)

(19) **laʕibat** maryam wa-zayd fi-l-bayt.
played.3SG.F Mariam.F and Zayd.M in-the-house
joua.3SG.F Mariam.F et Zayd.M dans-la-maison
'Mariam and Zayd played in the house.'
'Mariam et Zayd ont joué dans la maison.'

(20) **kaana** y-aktubu *arabe standard,* Demirdache (1987)
be.PERF-3MS 3MS-write IMP
être.PERF-3MS 3MS-écrire IMP
(litt.): 'He was he writes', 'He was writing.'
'Il écrivait.'

hébreu biblique, Doron (2000 :78)

(21) **hirʔa-ni:** yhwh ʔo:tka: mɛlɛk ʕal ʔ[a]ra:m.
showed-me God ACC-you king over Syria
montra-à.moi dieu ACC-toi roi sur Syrie
'The lord hath shewed me that thou shalt be king over Syria.'
'Le seigneur m'a montré que vous régnerez sur la Syrie.'

L'hébreu biblique ou moderne, l'arabe standard ou leurs différents dialectes modernes ne sont pas des langues indo-européennes mais afro-asiatiques. Leur généalogies est brièvement illustrée ci-dessous.

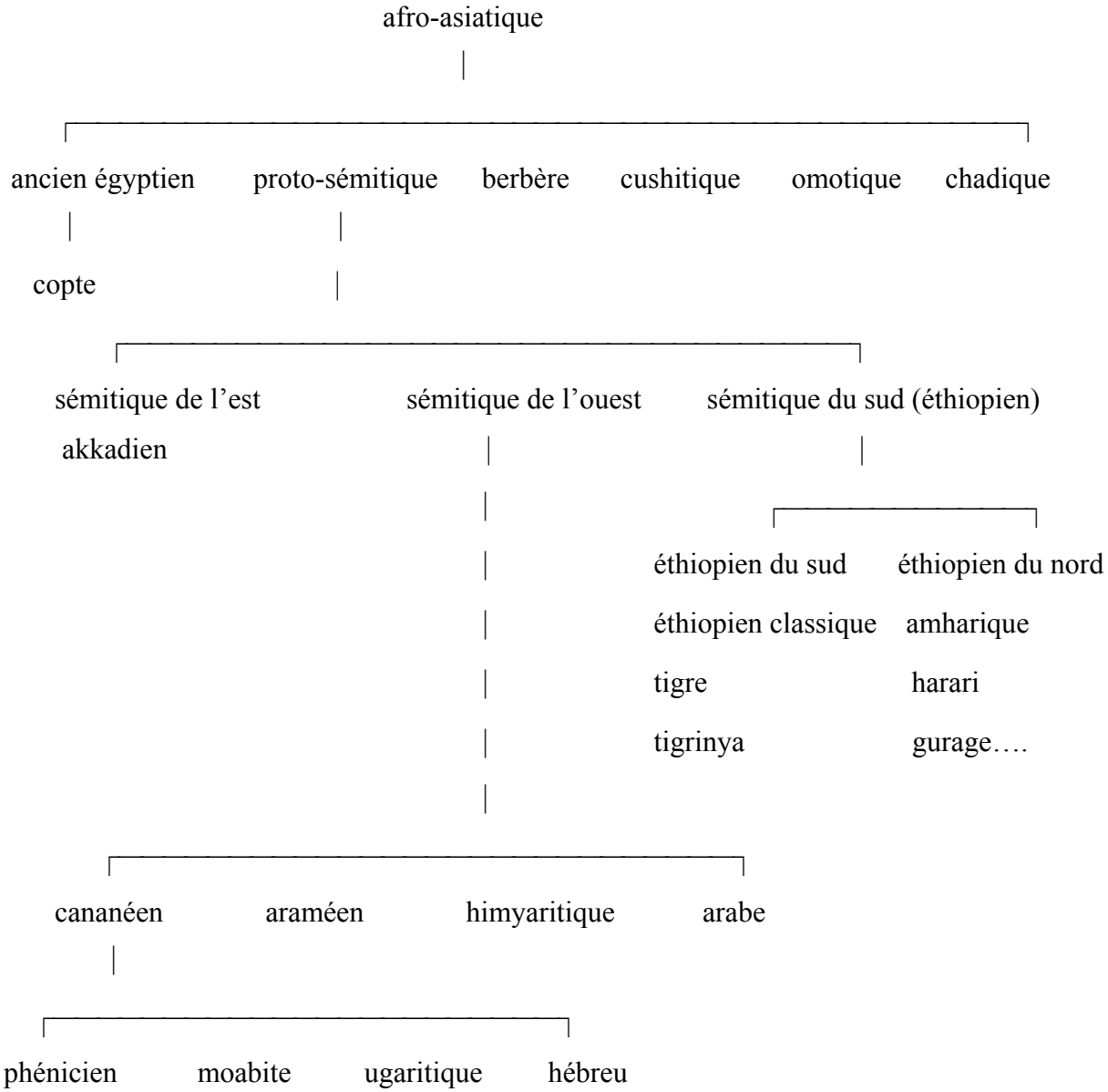

L'hébreu classique et l'arabe standard sont des langues à verbe initial comme leurs ascendants proto-sémitiques. Parlées et écrites de nos jours, ces langues VSO sont cependant marquées socialement (niveau dit 'littéraire'). L'hébreu classique et l'arabe standard sont des langues d'acquisition secondes, leurs descendantes modernes étant les langues d'acquisition premières pour les enfants (dialectes moderne de l'arabe, hébreu moderne). Dans les langues sémitiques aussi les ordres à verbe initial et V2 sont intimement liés puisque si l'hébreu classique et l'arabe standard sont à verbe initial, les langues sémitiques actuelles telles que l'hébreu

moderne et les dialectes de l'arabe sont caractérisables en SVO ou encore V2 (Shlonsky 1997 :147).

Bien que de familles de langues séparées, les langues sémitiques et celtiques présentent un faisceau de ressemblances très consistantes. L'hébreu ayant été connu depuis longtemps des érudits des peuples du livre, nombre de ces ressemblances frappantes sont connues de longue date dans les pays celtiques et différentes traditions d'analyse ont tenté de les motiver en supposant des liens génétiques entre les familles celtiques et afro-asiatiques, avec un exotisme argumentaire plus ou moins prononcé. Une de ces hypothèses postule un substrat sémitique en ancien celtique[5]. Les ressemblances récurrentes entre les deux familles de langues seraient alors à mettre sur le compte de leur origine commune. Sans prendre position dans ce débat, je note qu'une telle hypothèse n'est évidemment pas 'naturellement' explicative sur le plan linguistique.

Une langue peut évoluer dans le temps vers un fonctionnement très éloigné de son origine. Par exemple, si le bas latin était une langue à sujet nul avec un ordre des mots relativement souple, un système flexionnel et un marquage casuel morphologiquement riche, ces traits ne se retrouvent absolument pas en français moderne. Une origine commune n'est aucunement garante de la préservation d'un système et la préservation d'un système est elle-même un phénomène 'à expliquer'. Adopter un postulat contraire créerait un problème de taille pour rendre compte des différences entre les langues d'une même famille.

Afin de montrer définitivement que les convergences linguistiques entre langues VSO dépassent le débat des relations génétiques entre langues, je les illustre systématiquement dans ce chapitre par les données du chalcatongo mixtec, langue de la famille oto-manguienne (otomian, mixtec, chinantecan). Aucun rapprochement génétique direct n'est postulable entre le breton et le chalcatongo mixtec attesté au Mexique avant les premiers contacts indo-européens. L'ordre à prédicat initial commun dans les matrices du chalcatongo mixtec est illustré en (22).

(22) **xi̋nũ** ñá?ã wá̃ *chalcatongo mixtec,* Macaulay (2003)

run woman that

courir femme cette

'That woman is running.'

'Cette femme est en train de courir.'

Les langues celtiques, breton y compris, les langues sémitiques et le chalcatongo mixtec sont classifiés typologiquement dans les langues à verbe initial. Je vais dresser maintenant l'inventaire des ordres X(P)-VSO dans toutes ces langues. Je montrerai que si l'on inventorie les éléments préverbaux en prenant en compte jusqu'au plus petit d'entre eux (particules, têtes C morphologiquement intégrées au verbe, réflexes d'accord signalant une tête C vide, etc), les ordres VSO deviennent l'exception et non la règle. En conclusion, je dresserai la liste exhaustive des ordres VSO qui semblent résister à la généralisation X(P)-VSO et je dessinerai les pistes d'analyse permettant de réintégrer ces ordres au sein de la généralisation X(P)-VSO. Ces pistes seront explorées dans les chapitres suivants.

Je commence l'inventaire des éléments préverbaux par les éléments les plus repérables, les XPs produisant les ordres XP-VSO. Je vais montrer que leur inventaire est aussi riche que dans une langue V2.

2. Les ordres XP-VSO

Je distingue trois types d'ordres XP-VSO particuliers que je vais illustrer tour à tour : Les ordres interrogatifs à remontée d'un élément *wh* en zone préverbale, les ordres SVO et les autres ordres XP-VSO où un constituant est remonté en zone préverbale.

2.1. Mots et phrases interrogatives

La zone CP est localisée à gauche de la proposition dans notre échantillon et l'universel 12 de Greenberg est vérifié :

> #12:'Si une langue a un ordre VSO dominant dans les phrases déclaratives, elle met toujours le mot ou le constituant en premier dans les questions.'

Les ordres XP-VSO dont l'élément initial XP est un mot *wh* sont illustrés ci-dessous en ancien irlandais en (23), en irlandais en (24), en gallois en (25), en hébreu en (26), en arabe standard en (27), en libanais en (28), en chalcatongo mixtec en (29) et enfin en breton. en (30) et (31).

*ancien irlandais,*Doherty (1999)

(23) **Cia** beir búar o thig Temrach?
who bring.3SG.PRES.CONJ cattle from house Tara.GEN
qui apporte.3SG.PRES.CONJ bétail de maison Tara.GEN
'Who brings cattle from the house of Tara?'
'Qui apporte du bétail de la maison de Tara?'

(24) **Cé**$_i$ a thugann t$_i$ an t-airgead don fhear? *irlandais,* Duffield (1995)
who ® give the money to.the man
qui ® donne le argent à.le homme
'Who gives the money to the man?'
'Qui donne l'argent à l'homme?'

gallois, Sadler (1988)

(25) **Am beth** y mae Mair yn dadlau efo ei brawd ?
about what ® is.3SG Mary PROG argue with her brother
sur quoi ® est.3SG Mary PROG disputer avec son frère
'What is Mary arguing with her brother about?'
'Sur quoi est-ce que Mary est en train de se disputer avec son frère?'

(26) **Cé** ata ansin ? *hébreu,* Doron (1983)
qui est là
'who is here ?'
'Qui est là?'

(27) **ʔayna** raʔaa saalim-un xaalid-an. *arabe standard,* Demirdache (1987)
where saw Salim Khalid
où vit Salim Khalid
'Where did salim see khalid ?'
'Où est-ce que Salim a vu Khalid?'

(28) **ʔayya bənt** ʃəftuw-a mbeerih ? *libanais*, Aoun & Benmamoun (1998)
which girl saw.2P-her yesterday
quelle femme vîs.2P-elle hier
'Which girl did you see yesterday ?
'Quelle fille as-tu vu hier?'

(29) **ndéu** ní-ka-žaà táa-ní. *Chalcatongo mixtec,* Macaulay (2003)
where CP-PL-live parent=2-polite
où CP-vivent parent=2-polite
'Where did your parents live?'
'Où vivent tes parents?'

(30) **Petra** a vez graet ac'hanout? *breton*
what ® is done of.you
quoi ® est fait de.toi
'What's your name?'
'Quel est ton nom ?'

(31) **Peseurt laboused** a blij dit ar muiañ ?
what-sort bird ® please to.you the more
quelle-sorte oiseau ® plait à.toi le plus
'What sort of bird do you like best?'
'Tu préfères quelle sorte d'oiseau?'

La question de la présence de structures clivées cachées dans les structures à remontée *wh* est adressée en fin de chapitre. On verra qu'il est possible qu'il y ait des clivées cachées dans les questions et que ces clivées sont elles-mêmes X(P)-copule.

2.2. L'ordre SVO

L'universel 6 de Greenberg (1963) concerne les ordres alternatifs à VSO dans les langues VSO et constate la présence d'une alternative SVO aux ordres VSO.

> #6 :'Les langues avec un ordre dominant VSO ont un ordre SVO comme ordre alternatif ou comme le seul ordre alternatif.'

Effectivement, les ordres SVO sont disponibles comme ordres alternatifs dans l'échantillon de langues. Les ordres SVO sont illustrés ci-dessous en ancien irlandais en (32), en gallois en (33), en chalcatongo mixtec en (34) et enfin en breton en (35).

*ancien irlandais,*Doherty (1999)

(32) [**Lugaid Luath**] loisc trebthu trēn tuath.
L. Swift loiscid.3SG.PRET.CONJ dwellings strong peoples
L. Rapide brûler. 3SG.PRET.CONJ demeures fort gens
'Lugaid the Swift, burned the dwellings of strong peoples.'
'Lugaid le Rapide brûla les demeures de gens forts.'

(33) [**Y plentyn**] **a** redodd _$t_{Subject}$__ adref *gallois*
the child ® ran home
le enfant ® courut maison
'the child ran home'.
'L'enfant courut à la maison.'

(34) [**spexó**] táʔu. *chalcatongo mixtec,* Macaulay (2003)
espejo break
miroir brise
'The mirror breaks.'
'Le miroir se brise.'

(35) [**Ar rener**] a c'hell mont dirak ar verb e brezhoneg. *breton*
the subject ® can go before the verb in Breton
le sujet ® peut aller avant le verbe en breton
'The subject can go in front of the verb in Breton.'
'Le sujet peut aller devant le verbe en breton.'

L'arabe standard a aussi un ordre SVO, mais celui-ci est restreint aux sujets spécifiques. De plus, un sujet antéposé force alors une marque d'accord riche sur le verbe tensé. Demirdache (1987) analyse cet accord riche comme une marque de résomptivité sur le verbe. Ces données seront discutées plus en détail dans le chapitre 4.

arabe standard, Demirdache (1987)

(36) a. al-rajul-u ra÷aa saalim-an
def-man-NOM saw Salim-ACC
le-homme –NOM vit Salim-ACC
'The man saw Salim.'
'L'homme a vu Salim.'

b. (*rajul-un) ra÷aa (rajul-un) saalim-an
man-NOM saw man-NOM Salim-ACC
homme-NOM vit homme-NOM Salim-ACC
'A man saw Salim.'
'Un homme a vu Salim.'

Cependant, il est important de noter avec McCloskey (1983) pour l'irlandais et Sadler (1988) pour le gallois que l'alternative à l'ordre VSO dans ces langues n'est pas uniquement SVO comme l'universel de Greenberg le stipule, mais que n'importe quel DP, PP où VP peut être antéposé à l'initiale.

2.3. Les autres ordres XP-VSO

Lorsqu'un DP, PP ou VP est antéposé à l'initiale, le sujet reste postverbal. L'alternative aux ordres VSO n'est donc pas uniformément SVO mais XP-VSO dans l'échantillon. Les ordres avec sujet préverbal ne sont qu'une sous classe des ordres XP-VSO. En ancien irlandais, la construction XP-VSO dite 'de Bergin' typique des hauts registres de la langue montre des ordres à objet ou adjoint initial comme illustré en (37) et (38). Le sujet est post-verbal.

*ancien irlandais,*Doherty (1999)

(37) [**Bāngluinn**] gnī glenn gaeth. O-VS
bloodless.deed gníid.3SG.PRES.CONJ valleys.GEN wind
sang.sans.blessure faire.3SG.PRES.CONJ vallée vent
'The wind of the valleys does a bloodless deed.'
'Le vent des vallées fait une blessure dont le sang ne coule pas.'

(38) [**ō testaib cōraib**] cengur PP-VS
from witnesses.DAT just.DAT cingid.3.SG.PASS.PRES.CONJ
de témoins.DAT justes.DAT procède.3.SG.PASS.PRES.CONJ
'One proceeds from proper witnesses.'
'On procède à partir de témoins appropriés[6]'

En gallois, les XPs focalisés sont tous préverbaux qu'ils soient des XPs sujet ou non. L'ordre XP-VSO du gallois est illustré avec un objet préverbal en (39) et avec un syntagme prépositionnel comme en (40).

gallois, Sadler (1988:7)

(39) [**Llyfr**] a roddodd yr athro i'r bachgen ddoe. O-VS
book ® gave.3SG the teacher to-the boy yesterday
livre ® donna.3SG le professeur à-le garçon hier
'It was a book that the teacher gave the boy yesterday.'
'C'était un livre que l'instituteur a donné au garçon hier.'

(40) [**Ar y pren**] y canai ‘r aderyn _t_{PP}__ *gallois* PP-VS
on the tree ® sang-IMPF the bird
sur le arbre ® chanta-IMPF l’oiseau
‘(It was) on the tree (that) the bird sang.’
‘(C’est) sur un arbre (que) l’oiseau chanta.’

En breton, les ordres VSO sont statistiquement tellement rares et les ordres XP-VSO (dont SVO) sont tellement courants qu’ils semblent la règle. Les différents éléments qui peuvent occuper la zone directement préverbale sont illustrés ci-dessous. Les exemples montrent un objet direct en (41), un objet indirect en (42), un complément de lieu en (43), un infinitif verbal explétif constitué morphologiquement de l’infinitif du verbe ‘*être*’ en (45), un VP infinitif en (44), et un adverbe de négation en (46).

(41) [**Un urzhiataer**] en doa devet. O-VS, *breton*
a computer ®-CL had burned
un ordinateur ®-CL avait crâmé
‘He had burned A COMPUTER.’
‘Il a cramé UN ORDINATEUR.’

(42) [**D’an eil plas**] **e** vez lakaet ar verb e brezhoneg. PP-VSO
to the second position ® is.habitual put the verb in Breton
à la seconde position ® est.habituel mis le verbe en breton
‘The verb is IN SECOND POSITION in Breton.’
‘C’est en seconde position qu’est placé le verbe en breton.’

(43) [**E brezhoneg**] e vez lakaet ar verb d’ an eil plas. PP-VSO
in breton ® is-habitual put the verb to the second position
en breton ® est.habituel mis le verbe à la seconde position
‘IN BRETON, the verb is in second position.’
‘EN BRETON, le verbe est en seconde position.’

(44) [$_{VP}$ **Pokaat Finn**] a rafen a-walc'h. VP-VSO
to-kiss Finn ® would.1SG enough
embrasser Finn ® ferais assez
'I would kiss Finn with pleasure.'
'J'embrasserais Finn avec plaisir.'

Expl-VSO

(45) [**Bout**] 'vez lakaet ar verb d' an eil plas e brezhoneg
be.INF ® is-habitual put the verb to the second position in breton
être.INF ® est.habituel mis le verbe à la seconde position en breton
'The verb is in second position in Breton.'
'Le verbe est en seconde position en breton.'

(46) [**Morse**] 'm bije soñjet hag ar marv a zeufe. AdvP-VSO
never ®-CL I.would.have thought that the death ® would.come
jamais ®-CL j'aurai pensé que la mort ® viendrait
'I would never had thought that the death would come.'
'Jamais je n'aurai pensé que la mort viendrait.'

Comme le souligne Schafer (1995), les ordres à verbe second sont tous des ordres où la particule préverbale (le rannig) apparaît. Cette particule induit une mutation sur la première consonne du verbe tensé et, dans le cas du verbe '*avoir*' comme en (46), sert de support à un clitique portant les marques de personnes. La généralisation XP-VSO doit donc être affinée par un point important pour le breton: ce sont des ordres XP-®VSO. Nous reviendrons longuement sur l'analyse de cette particule lorsque nous aborderons la cartographie du champ préverbal.

Le cornique, langue brittonique proche du breton, comporte des ordres XP-VSO. La zone préverbale initiale peut-être occupée par un XP objet comme en (47), un VP antéposé comme en (48), un nom prédicatif comme en (49), un adjectif prédicatif comme en (50).

cornique, Smith (1981) cité par Schapansky (1996 :220)

(47) [**Deu dhen**] a gefyth ena.
two man ® find.FUT.2SG there
deux hommes ® montrer.FUT.2SG y
'Two men, you'll find there.'
'Tu y trouveras deux hommes.'

(48) [**Gül ges ahanaf**] a wreth.
to.make fun of.1SG ® do.PRES.2SG
faire farce de.moi ® faire.PRES.2SG
'You make fun of me.'
'Tu te moques de moi.'

(49) [**Drok**] yu genef hy hos claf.
pain be.PRES with.1SG 3.SG.F be.PRES sick
douleur est avec.1SG 3.SG.F être.PRES malade
'I fear that she is sick.'
'J'ai peur qu'elle soit malade.'

(50) [**Marow**] y- fythons
dead ® be.FUT.3.PL
mort ® être.FUT.3.PL
'Dead, they shall be.'
'Ils/elles seraient mort(e)s.'

Dans les langues sémitiques, les ordres XP-VSO ne se résument pas non plus aux ordres SVO prédits par l'universel de Greenberg. On trouve des cas d'adverbes préverbaux en hébreu biblique comme en (51) cité par Jongeling (2000).

hébreu biblique, Génèse iv 26.

(51) [**ʾāz**] hūhal li- qrō bə- šēm…
then began to call in name of…
alors commença à appeler au nom de
'At that time people began to call in the name of…'
'A cette époque, ils commencèrent à appeler au nom de …'

Les langues sémitiques modernes considérées comme SVO telles que l'hébreu moderne ou les dialectes de l'arabe partagent aussi cette caractéristique. Shlonsky (1997 :146-7) montre qu'en hébreu moderne, la position préverbale peut être remplie par des éléments autres que le sujet, le sujet étant alors postverbal (ce paradigme y est connu sous le nom d'inversion du sujet). On retrouve l'ordre XP-VSO dès que la position préverbale est remplie par un adverbe de phrase (52), un syntagme prépositionnel (53), un objet direct (54) ou indirect (55) du verbe, ou un XP de négation (56).

hébreu moderne, Shlonsky (1997)

(52) [**ʔetmol**] ʕacra ha-mištara harbe peʕilim.
yesterday detain.PAST.3SGF the-police many activists
hier détenir.PAST.3SGF la-police beaucoup activistes
'The police detained many activists yesterday.'
'La police détenait hier beaucoup d'activistes.'

(53) [**ba-pšita** **ha-leilit**] ʕacra ha-mištara peʕilim rabim.
in-the-raid the-nightly detain.PAST3.SGF the police activists many
dans-le-raid le-nocturne détenir.PAST.3SGF la-police activistes beaucoup
'The police detained many activists in the nightly raid.'
'La police a détenu beaucoup d'activistes dans le raid de nuit.'

(54) [**peʕilim rabim**] ʕacra ha-mištara ba-pšita ha-leilit.

activists many detain-PAST-3FSG the police in-the-raid the-nightly

activistes beaucoup détenir.PAST.3SGF la-police dans-le-raid le-nocturne

'The police detained many activists in the nightly raid.'

'La police a détenu beaucoup d'activistes dans le raid de nuit.'

(55) [**la-taxana**] šalxa ha-mištara ʔet ha-ʕacurim .

to-the-station send.PAST.3.SGF the-police ACC the-detainees

à-la-station envoyer. PAST.3.SGF la-police ACC les-détenus

'The police send the detainees to the station.'

'La police a envoyé les détenus à la station.'

(56) [**lə-ʕolam lo**] taskim ha-memšala lə-farek hitnaxaluyot.

never NEG agree-FUT-3FSG the-government to-dismantle settlements

jamais NEG accepter-FUT-3FSG le-gouvernement pour-démanteler accords

'The government will never agree to dismantle settlements.'

'Le gouvernement n'acceptera jamais de démanteler des accords.'

Selon Shlonsky (1997), les seuls éléments qui ne peuvent apparaître en position préverbale sont des adverbes de manière qui sont générés très bas dans la structure (position d'adjoint à VP) et des petites propositions (dites 'small clauses' en anglais).

Dernière langue de l'échantillon, le chalcatongo mixtec montre des ordres XP-VSO en dehors des ordres SVO. Les ordres XP-VSO du chalcatongo mixtec sont illustrés ici avec un objet initial en (57) et un syntagme prépositionnel en zone préverbale en (58).

(57) [**tutú wãã́**] nì-xàʔža peðrú. *chalcatongo mixtec,* Macaulay (2003)

paper that CP-cut Pedro

papier ce CP-couper Pedro

'Pedro cut that piece of paper.'

'Pedro coupe cette feuille de papier.'

(58) [**čìì** **žuù** **wãã́**] žáá ǐ̃ kòò.
stomach rock that live one snake
estomac roche ce vit un serpent
'Under that rock lives a snake.'
'Sous cette roche vit un serpent.'

Les langues de l'échantillon ont des ordres XP-VSO, et certains de ces XP préverbaux sont des sujets. Pour toutes les langues investiguées, je considère que les ordres SVO sont une sous-classe d'ordres XP-VSO, conformément à la proposition de classement de l'introduction. Les langues de l'échantillon présentent toutes des ordres XP-VSO. Je vais montrer maintenant qu'elles présentent toutes aussi des ordres X-VSO où l'élément devant le verbe n'est pas un XP mais une tête.

3. Les ordres X-VSO.

Les ordres X-VSO sont les ordres de mots où le complexe verbal tensé est précédé d'une tête. Le cas le plus courant est que cette tête soit une tête C. Une grande partie des ordres X-VSO sont donc des ordres C-VSO. Dans cette section, j'illustre les ordres C-VSO dans les propositions enchâssées, puis dans les matrices. Dans les matrices, les particules Q sont directement préverbales. Quand une matrice n'est pas interrogative, il existe des têtes, les complémenteurs de matrices, qui donnent l'ordre C-VSO. Je commence par les faits les plus connus, celui des propositions enchâssées.

3.1. L'ordre C-VSO est généralisé dans les propositions enchâssées.

Comme dans les langues germaniques à verbe second non symétrique comme l'allemand, la présence d'un complémenteur dans les propositions enchâssées donne l'ordre C-VSO. Comme nous l'avons vu dans l'introduction pour l'exemple breton en (17) répété ici en (59), les propositions enchâssées débutent par le complémenteur suivi de l'élément tensé[7]. Ceci est vrai de toutes les propositions enchâssées, complétives ou relatives.

breton standard

(59) [Iona **hag a zo** bet troc'het he blev] a zo mall warni mont d' ar gêr.
Iona C ® is been cut her hair ® is emergency on-her go to the home
Iona C ® est été coupé sa chevelure ® est urgence sur.elle aller à la maison
'Iona whose hair has been cut is impatient to come home.'
'Iona dont les cheveux ont été coupés est impatiente d'aller chez elle.'

Les ordres C-VSO des propositions enchâssées sont illustrés en ancien irlandais en (60) et en irlandais en (61).

ancien irlandais, Carnie, Harley & Pyatt (2000)

(60) As•berat [**co** mbeir in fer in claideb]
say-3PL that carries-3SG-CONJ the man the sword
dire-3PL que porte-3SG-CONJ le homme la épée
'They say that the man carries the sword.'
'Ils/elles disent que l'homme porte l'épée.'

(61) Ceapaim [**go** bhfaca sé an madra]. *irlandais,* Carnie (1995)
think.1SG that saw he the dog
pense.1SG que vit lui le chien
'I think that he saw the dog.'
'Je pense qu'il a vu le chien.'

Doherty (1999) note que le plus ancien irlandais n'a pas de particule '*co*' ou '*go*' comme en (61) ou (60). Lorsque ni une particule autonome, ni une préposition verbale n'occupent la tête C de l'enchâssée, la périphérie de l'enchâssée (dite 'edge' en anglais) est signalée par une nasalisation. Cette nasalisation est signalée en caractère gras en (62).

ancien irlandais, Doherty (1999)

(62) frisalethar **m**bís *qui* ar chintech.
fris.acci.3SG.PRES be.3SG.CONS.PRES.REL(NAS) qui for definite
espérer.3SG.PRES être.3SG.CONS.PRES.REL(NAS) qui pour défini
'He expects that *qui* is used for the definite.'
'Il espère que *qui* est utilisé pour le défini.'

Carnie, Harley & Pyatt (1994), Adger (1998), Doherty (1999), et Carnie, Pyatt and Harley (2000) signalent que des prépositions faisant partie du complexe verbal en ancien irlandais peuvent remonter en préface de verbe et réaliser C. Ils interprètent l'alternance de formes comme un réflexe morphologique de l'attraction en C. La conjugaison sur le verbe est alors la forme 'dépendante' caractéristique de la présence d'une particule du domaine CP. Cette forme dépendante est notée 'C' en gloses en (63).

ancien irlandais, cité par Thurneysen (1946 §898) et Adger (1998)

(63) as-rubart día friu-som [**ara**.celebartis a sollumnu
PV-PERF-carry.3SG.C god to.them-EMPH P.celebrate.3P.**C**/IMP his feasts
PV-PERF-porter.3SG.C dieu à.eux-EMPH P.célébrer.3P.**C**/IMP ses fêtes
'God has said to them that they should celebrate his feasts.'
'Dieu leur a dit qu'il devraient célébrer ses fêtes.'

Dans les cas comme en (63) où c'est une préposition faisant partie du composé verbal qui occupe la position C, l'ordre constaté est donc encore C-VSO. L'ordre C-VSO des propositions enchâssées est illustré pour le gallois avec une complétive en (64)a et une circonstancielle de temps en (64)b.

(64) a. Dywedodd [**y** deuai y bachgen] *gallois,* Watkins (1993)
said.1SG that would.come the boy
dit.1SG que viendrait le garçon
'He said that the boy would come.'
'Il dit que le garçon viendrait.'

b. Aeth Wyn adre [**pan** welodd ef y dyrfa] Rouveret (1994)
went Wyn home when saw he the crowd
alla Wyn maison quand vit lui la foule
'Wyn went home when he saw the crowd.'
'Wyn rentra chez lui quand il vit la foule.'

Les ordres C-VSO sont communs à l'hébreu biblique et l'hébreu moderne. Ils sont illustrés respectivement en (65) et (66).

(65) ha- mmāqōm [**ʾəšer** yiškab šām]. *hébreu biblique,* Ruth iii 4.
the place C he.lies there
la place C il.repose là
'the place where he lies'
'l'endroit où il repose.'

hébreu moderne, Shlonsky (1997)

(66) ha-šir [**še** katav Bialik bə-sof yam-av moce xen bə-ʕein-ai.]
the poem that wrote.3SG.M Bialik at-end life.3SG.M pleases in-eyes-1SG
le poème que écrit.3SG.M Bialik à-fin vie.3SG.M plait dans-yeux-1SG
'The poem that Bialik wrote at the end of his life pleases me.'
'Le poème que Bialik a écrit à la fin de sa vie me plaît.'

Enfin, les propositions enchâssées du chalcatongo mixtec montrent l'ordre C-VSO comme illustré en (67).

chalcatongo mixtec, Macaulay (2004)

(67) žúʔú=ø [**xa**=kúu táa=ø]
be.afraid=3 C=die father=3
être.appeuré=3 C=mourir père=3
'He's afraid that his father would die.'
'Il a peur que son père meure.'

Les propositions enchâssées sont donc un exemple d'ordre X-VSO où une tête occupe la place directement préverbale. Dans les propositions enchâssées, cette tête préverbale est une tête C. Je vais poursuivre cet inventaire des ordres X-VSO en montrant que les particules Q des matrices interrogatives sont aussi directement préverbales.

3.2. Les particules Q

Les particules interrogatives préverbales de matrices avaient déjà été repérées par Greenberg : les Universaux #9 et #10 de Greenberg concernent les langues VSO et y prédisent des particules Q apparaissant en périphérie de proposition.

> #9: 'De façon statistiquement signifiante, quand la position d'une particule ou d'un affixe de question est spécifié par rapport à la phrase, elle est en début de phrase dans les langues prépositionnelles.'
> #10: 'La position des particules ou un affixes de question n'est jamais spécifiée en référence à un mot particulier dans les langues à dominante VSO.'

Ces universaux sont vérifiés et peuvent même être précisés pour l'échantillon de langues que nous examinons car c'est uniformément en initiale de proposition, à gauche de l'élément tensé, que la particule Q est réalisée. La particule Q préverbale est illustrée en breton en (68), en gallois en (69), en écossais en (70), et en irlandais en (71).

(68) **Hag** eo gwir an dra-se ? *breton*
Q is true the thing-here
Q est vrai la chose-là
'Is that true?'
'Est-ce vrai?'

(69) **A** ddarllenodd Siôn y llyfr ? *gallois*, Sadler (1988)
Q read.3SG John the book
Q lit.3SG John le livre
'Did John read the book?'
'Est-ce que John a lu le livre?'

écossais, Robertson & Taylor (1993)

(70) **An** robh sibh anns an achadh an diugh ?
Q were you.PL in the field today
Q étiez vous dans le champ le jour
'Were you in the fields today?'
'Est-ce que vous étiez dans les champs aujourd'hui?'

(71) **An** bpósfadh duine ar bith í? *irlandais,* McCloskey (1979)
Q would.marry anyone her
Q marierait homme aucun elle
'Would anyone marry her?'
'Est-ce que quelqu'un(e) la marierait?'

Je n'ai pas ici d'exemples pour l'hébreu, mais Jongeling (2000) note que la particule *hə* est l'introduction normale d'une forme interrogative (directe et indirecte) en hébreu classique. Cette particule *hə* introduit pareillement les phrases verbales et nominales. L'hébreu moderne utilise la particule Q '*ha'him*' en initiale de phrase.

Les particules Q typent la phrase comme une question oui/non (interrogation totale). Toutes les langues n'ont pas de particule Q spécialisées dans le marquage de la question oui/non, mais toutes les langues ont un moyen de signaler cette structure : intonation montante obligatoire, geste obligatoire de haussement des sourcils, inversion sujet-verbe comme en anglais et en français, etc. Ultan (1978) note que l'hébreu moderne réalise les questions oui/non par une montée intonative sur la dernière voyelle accentuée. La réalisation de particules C et Q par la voie intonative et gestuelle est discutée dans le chapitre 6 dédié à la multicanalité des têtes du domaine CP. Pour l'instant, il suffit de retenir que les questions

oui/non dans les langues de l'échantillon sont réalisées par un morphème préverbal spécialisé, et que ce morphème est occasionnellement réalisé par l'intonation comme en hébreu.

3.3. Les complémenteurs de matrices

Les langues de l'échantillon choisi ont des complémenteurs précédant les propositions enchâssées comme c'est le cas en français ou en anglais, mais elles ont aussi, et c'est plus remarquable, des complémenteurs de matrices[8]. Elles ont donc des ordres X-VSO (C-VSO) en matrices.

Ross (1970) note qu'en arabe standard, les propositions enchâssées complétives débutent par un complémenteur différent suivant le verbe de la principale. Les verbes de commande ou de requête tels que *vouloir* (*?uriidu*) ou *commander* (*?a ?murru*) sélectionnent la particule *?an*, tous les autres verbes à l'exception du verbe *dire* (*?aquulu*) utilisent la particule *?anna.* Le verbe dire, seul, sélectionne la particule *?inna* comme illustré en (72)a. Or, cette même particule *?inna* peut apparaître à l'initiale de toutes les matrices comme illustré en (72)b.

(72) a. ?aquulu **?inna** lwalada qad taraka lbayta
I say-IND that the.boy PAST leave the.house-ACC
Je dis-IND que le.garçon PAST quitte la.maison-ACC
' (I say that) the boy left the house.'
'J'ai dit que le garçon avait quitté la maison.'

b. **?inna** lwalada qad taraka lbayta
that the.boy PAST leave the house-ACC
que le.garçon PAST quitte la.maison-ACC
'The boy left the house.'
'Le garçon a quitté la maison.'

En hébreu biblique, les ordres strictement VSO que nous avons vu précédemment en (21) sont des citations directes, seules à être strictement VSO. Toutes les autres matrices commencent

par une particule C et sont plus correctement analysables comme des C-VSO dans l'Exemple en (73).

hébreu biblique cité dans Doron (2000:78)

(73) **way-** yiqqaḥ mo:šɛ ʔɛt-matte ha:ʔ^{ɛ}lo:hi:m b-ya:do:
and took.3SG.M Moses ACC-rod the.God in-hand.his
et prit.3SG.M Moses ACC-bâton le.dieu dans-main.sa
'And Moses took the rod of God in his hand.' (Exodus 4:20)
'Et Moses prit le bâton de dieu dans sa main.'

Jongeling (2000) note que la particule *wa-* en hébreu biblique est liée à la copule et élément de coordination *wə-/wY* ('and') mais que sa fonction première est l'indication d'une forme verbale narrative (*imperfectivum consecutivum*) distincte du jussif. Cette particule est réservée aux matrices et n'introduit jamais une enchâssée.

En gallois, la particule *Y(r)* est utilisée devant les formes du présent et de l'imparfait de l'indicatif du verbe être (*bod*) comme en (74). Dans ce cas, la particule n'est pas morphologiquement indépendante du verbe tensé. Les particules *Fe* et *Mi* sont utilisées devant toutes les autres formes du verbe fini comme illustré en (75) et (76).

(74) **R**oedd Pwyll yn arglwyd *gallois,* Sainz (2001)
C-was Pwyll PRED Lord
C-était Pwyll PRED Lord
'Pwyll was lord'.
'Pwyll était lord.'

(75) **Fe** glywes i'r cloc
C heard.1.SG the clock
C entendis.1.SG la pendule
'I've heard the clock'.
'J'ai entendu la pendule.'

(76) **Mi** wneith Mair ganu heno *gallois*, Rouveret (1994)
C does Mair sing tonight
C fait Mair chanter ce soir
'Mair will sing tonight.'
'Mair chantera ce soir.'

Le choix particulier de la particule C '*Mi*' ou '*Fe*' est fonction des différents dialectes. Awbery (2003) étudie les enregistrements de 8 locuteurs du dialecte gallois du Pembrokeshire. Elle trouve des matrices avec la particule '*Fe*' comme en (75), mais aussi des matrices où la présence de la particule n'est décelable que par la mutation déclenchée sur le verbe. Dans les exemples en (77) et (78), la présence de la particule n'est décelable que par le changement survenu sur la première consonne du verbe tensé à l'initiale. Syntaxiquement, un élément est présent qui provoque la mutation.

gallois du Pembrokeshire, Awbery (2003)

(77) **Dd**ath i siarad Cwmrag.
come.3.SG.PAST to speak Welsh
venir.3.SG.PAST pour parler gallois
'She came to speak Welsh.'
'Elle est venue pour parler gallois.'

(78) **W**elodd e galedi chwel.
see.3.SG.PAST he harship see.2PL.PRES
vit.3.SG.PAST lui privations voir.2PL.PRES
'He saw hardship, you see.'
'Vous voyez, il a vécu des privations.'

Cependant, cette possibilité de ne pas prononcer la particule a un effet direct : dans les phrases où la première consonne du verbe n'est pas une consonne mutable ou lorsque c'est une voyelle, aucune trace de la particule ne sera gardée dans la phrase. Ce cas de figure est illustré avec un verbe commençant par une voyelle en (79).

(79) (Fe) **a**eth y plant adre.
C go.3.SG.PAST the children home
C allé.3.SG.PAST les enfants maison
'The children went home.'
'Les enfants rentrèrent chez eux.'

En (79), dans le cas de figure où le complémenteur n'est pas prononcé, aucune mutation n'offre d'évidence secondaire pour la présence du complémenteur de matrice. Awbery (2003) montre que des complémenteurs peuvent être absents phonologiquement et ne provoquer aucune mutation sur le verbe. Un ordre à verbe initial sans particule réalisée et sans mutation consonnantique est illustré en (80). La consonne initiale du verbe '*come*' est à comparer avec celle qui apparaissait en (77).

(80) **D**ath merchant wedyn i glasgu fe rownd ffor' hyn.
come.3SG.PAST merchant then to collect it round way this
vint.3SG.PAST marchand alors pour collecter ça alentours façon cette
'A merchant came then to collect it round this way.'
'Vint alors un marchand pour les collecter alentours comme ça.'

S'il y a ici une particule syntaxiquement présente mais non réalisée, elle ne provoque pas de mutation sur le verbe.

Les particules de matrice typiques du gallois existent en breton (contra Borsley & Roberts 1996 : 26, Roberts 2004). Il y a en breton plus d'ordres à verbe initial que classiquement supposé, mais tous ces cas sont réanalysables en X-VSO. Comme en gallois, la particule C en breton peut être fusionnée morphologiquement avec le verbe tensé. C'est le cas de *E-* dans la forme locative ou progressive du verbe '*être*' comme de (81) à (83), et de *H-* dans la forme abrégée dialectale du progressif construit avec ce même verbe locatif *être* en (84).

(81) **E**mañ pell deus ar vro. *breton*
C.be.3SG far from the country
C.être.3SG loin de le pays
'He's far from the country.'
'Il est loin du pays.'

(82) **E** oar o hadañ an ed. Favereau (1997:272)
C [were+ IMP.] at plant-INF. the wheat.
C [étions+ IMP.] à planter le blé
'We were planting the wheat'.
'Nous semions le blé.'

(83) **E**maon o vont da laret deoc'h un dra.
C.be.1SG at go to tell to.2SG one thing
C.être.1SG à aller pour dire à.2SG une chose
'I'm going to tell you one thing.'
'Je vais vous dire quelque chose.'

(84) **H**an da laret deoc'h un dra.
C.go.1SG to tell to.2SG one thing
C.aller.1SG pour dire à.2SG une chose
'I'm going to tell you one thing.'
'Je vais vous dire quelque chose.'

Les restrictions sur les verbes utilisant cette fusion morphologique avec une particule C sont examinés dans le chapitre 5. L'ordre C-VSO est aussi représenté dans l'antéposition narrative (dite 'narrative fronting' en anglais)[9]. L'exemple en (85) est le titre du premier paragraphe d'un récit.

(85) **E** ta brezel. *breton vannetais écrit,* Herrieu (1994)
C come war
C vint guerre
'and then came the war.'
'et la guerre vint.'

La particule C peut marquer la négation[10] comme (86) ou être la réalisation porte-manteaux de l'impératif et de la négation comme en (87).

(86) **'** **c'h**ouzon ket *breton jeunes bilingues,* Davalan
NEG MUT+know.1SG NEG cité par Favereau (1997)
NEG MUT+savoir.1SG NEG
'I don't know.'
'Je ne sais pas.'

(87) **Na** chomit ket da chipotat ! *breton,* Favereau (1997)
IMP.NEG stay.2PL NEG to quibble
IMP.NEG rester.2PL NEG à chipoter
'Don't keep quibbling!'
'Ne restez pas à chipoter !'

Enfin, la particule C '*hag*' homonyme de la coordination qui apparaît dans les propositions enchâssées peut apparaître à l'initiale de phrase comme en (88). Le Gléau (1972) précise que cette forme est réservée à la jonction des phrases à l'intérieur d'un récit.

breton standard, Le Gléau (1972 :76)

(88) … **Hag** ez eas kuit. **Hag** e kavas kamaladed fall.
C ® go.3SG.PAST away. C ® found friends bad
C ® aller.3SG.PAST PRT. C ® trouva amis mauvais
'(And) (s)he went away. (And) (s)he found bad friends.'
'(Et) il/elle s'en fut. (Et) il/elle trouva de mauvais camarades.'

Dans la branche gaélique des langues celtiques, l'évidence de présence de particules de matrices ne repose pas sur des morphèmes indépendants. La particule n'est pas morphologiquement détachée du verbe, elle est déductible de l'alternance de formes verbales dépendantes et indépendantes.

ancien irlandais, Carnie, Harley & Pyatt (2000:45)

(89) a. Beir**id** in fer in claideb
carries (independant) the man the sword
porte (indépendant) le homme la épée
'The man carries the sword.'
'L'homme porte l'épée.'

b. Ní beir / ***beir**id* in fer in claideb
NEG carries (dependant/*independant) the man the sword
NEG porte (dépendant/*indépendant) le homme la épée
'The man doesn't carry the sword.'
'L'homme ne porte pas l'épée.'

Comme nous l'avons vu pour les propositions enchâssées, la préposition d'un composé verbal peut monter réaliser la particule préverbale du domaine CP. Dans l'exemple en (90), la forme indépendante du verbe est signalée dans la glose par 'C'.

ancien irlandais, cité par Thurneysen (1946 §898) et Adger (1998)

(90) **as**-rubart día friu-som ara.celebartis a sollumnu
preverb-PERF-carry.3SG.**C** god to.them-EMPH that.celebrate.3p.**C**/IMP his feasts
préverbe-PERF-porter.3SG.**C** dieu à.eux-EMPH que.célébrer.3p.**C**/IMP ses fêtes
'God has said to them that they should celebrate his feasts.'
'Dieu leur a dit qu'il devraient célébrer ses fêtes.'

Doherty (2000) signale que la corrélation entre la morphologie indépendante et la position initiale cessa dès le moyen irlandais (IX°s.). En irlandais moderne, cependant, cette distinction subsiste avec quelques verbes comme illustré en (91).

(91) a. Creidim go **bhfaca** mé do nighean. *irlandais moderne*
I.believe that saw-dependent I your daughter
Je.crois que vis-dépendant Je ta soeur
'I believe that I saw your daughter.'
'Je crois que j'ai vu ta soeur.'

b. **Chonaic** tú í.
saw-independent you her
vis-indépendant you her
'You saw her.'
'Tu l'as vue.'

Roberts (2004) note que le même phénomène est morphologiquement notable en écossais dans le paradigme du futur.

(92) a. òl**aidh** mi *écossais*, Calder (1990 :223) cité de Roberts (2004)
drink I
bois je
'I drink'
'Je bois'

b. C + òl mi
drink I
bois je

En (92)b, la morphologie du verbe indique une forme dépendante, et donc par là la présence d'une particule C directement préverbale.

Les langues de l'échantillon ont des particules de matrices. Comme les propositions enchâssées, les matrices sont caractérisables par la généralisation X-VSO. Ces particules de matrices sont principalement de deux sortes. Les complémenteurs de matrices peuvent être morphologiquement indépendantes comme les particules *Mi/Fe* du gallois, la particule négative *N'(e)* du breton, la particule *?inna* de l'arabe standard ou la particule *wa-* de l'hébreu classique. Les complémenteurs de matrices peuvent être intégrées à la morphologie du verbe comme avec les formes du verbe *être* en breton et en gallois ou avec les composés verbaux prépositionnels de l'ancien irlandais.

3.4. Les antépositions de têtes verbales

Je signale brièvement ici les antépositions de têtes verbales qui sont caractéristiques du breton au sein de l'échantillon. Dans l'exemple (93), la tête verbale participe passé apparaît devant l'auxiliaire tensé. L'argument interne du verbe est resté en bas dans la structure.

(93) **Sachet** en doa evezh e gamalad war an traezh.
drawn ®3.SG.M had attention his friend on the sand
attiré ®3 .SG.M avait attention son ami sur le sable
'He drew his friend's attention on the sand.'
'Il attira l'attention de son ami sur le sable.'

Je ne m'attarde pas ici sur cette structure car je l'étudie et discute en détails dans le chapitre 5 et elle n'est pas représentative des autres langues de l'échantillon. Rouveret (1994) note par exemple que cette structure est agrammaticale en gallois moderne.

(94) *** Cau** a wnaeth y ffermwr y glwyd. *gallois,* Rouveret (1994 :71)
close ® did the farmer the gate
fermé ® fit le fermier le portail
'The farmer closed the gate.'
'Le fermier ferma le portail.'

Ces structures ne sont présentes qu'en breton mais elle s'intègrent bien dans la généralisation X(P)-VSO. Les ordres des matrices et des propositions enchâssées entrent donc dans la généralisation X(P)-VSO, c'est à dire que ce sont des ordres VSO précédés d'un élément, que cet élément soit une tête ou un XP. Après cet examen, reste-t-il des ordres strictement VSO, sans rien qui les précède ? La réponse est non pour les propositions enchâssées, mais reste ouverte pour le matrices. Cette question dépend crucialement de l'évidence disponible pour des complémenteurs nuls en matrices ou non.

Avant d'aller plus loin et de discuter la présence ou non de complémenteurs dans les matrices, je dois discuter un type des particules qui ne doit pas brouiller le débat. Il s'agit des rannigs, particules préverbales basses qui forment un constituant avec le verbe mais ne comptent pas dans la généralisation X-VSO. Une brève cartographie de la zone préverbale et des différentes particules qui peuvent y apparaître s'impose.

4. Cartographie de la zone préverbale basse

La zone préverbale est au centre de mon argumentaire. Dans cette partie, je vais dresser une cartographie des particules apparaissant dans la zone préverbale. Je défendrai une structure comme en (95).

(95) Force [NEG [Fin= ® [infixe objet [Verbe tensé]]]]

Une cartographie précise et argumentée comparant les données de toutes les langues en présence demanderait une étude détaillée du champ préverbal particulier de toutes les langues précitées et dépasserait largement le cadre de ce chapitre. Je montrerai d'abord comment différencier les complémenteurs des rannigs en breton et en irlandais et comment l'hypothèse est adaptable aux autres langues celtiques, puis je présenterai des arguments établissant l'ordre respectif des éléments de la structure.

4.1. Les rannigs ne sont pas des têtes C

Dans le champ de la grammaire générative, depuis McCloskey (1979) pour l'irlandais, Awbery (1976), Jones & Thomas (1979) et Harlow (1981 :238-40) pour le gallois, Stump

(1984, 1989) et Hendrick (1988, 1990) pour le breton, les particules préverbales des langues celtiques sont généralement analysées comme étant des particules C.

Mon analyse s'y oppose en différenciant une particule préverbale particulière, le rannig. Dans la terminologie brittonique, le 'rannig-verb' est une particule préverbale réalisée comme 'a' ou 'e'/'y'. Le terme signifie littéralement 'petit bout de verbe'. Je vais argumenter que cette particule préverbale n'est pas une têtes C similaire à '*que*' en français ou '*that*' en anglais, ni un pronom relatif mais la tête basse Fin d'un domaine CP déployé. L'idée que les rannigs sont des éléments distincts des complémenteurs classiques comme '*que*' en français ou '*that*' en anglais n'est pas nouvelle pour l'analyse du breton, et les hypothèses sont variées.
Kervella (1947), Hemon (1963 : 76) et Gros (1974 :126) considèrent que le rannig *a* est un pronom relatif. Cependant, Denez (1973) insiste avec raison sur le fait que le rannig *a* du breton ne doit pas être considéré comme un pronom relatif car il est présent dans les matrices. Lorsque les ordres en matrices montrent un effet de focus sur l'élément préverbal, la matrice pourrait certes être réanalysée comme une clivée cachée qui utiliserait le rannig comme un pronom relatif, cependant, le rannig apparaît aussi dans les matrices où aucun effet de focus n'est sensible sur l'élément préverbal, et où donc, l'hypothèse d'une clivée cachée ne tient pas.

Stephens (1982) et Urien (1999) analysent cette particule préverbale comme un clitique. Le rannig est effectivement un monosyllabique non accentué qui est attaché en préface des verbes tensés et ne supporte pas l'insertion de XPs entre lui-même et le verbe comme illustré en (96)[11].

(96) Zoe a (*alies / biken) blij dezhi krabisat ar studierien.
Zoe ® often never pleases to-her to.scratch the students
Zoe ® souvent jamais plait à.elle griffer les étudiant(e)s
'Zoe likes to scratch the students.'
'Zoe aime à griffer les étudiant(e)s.'

Il n'est cependant pas précisé où cette particule pourrait être générée puisque ce n'est pas un argument du verbe, ni quelle est réellement sa fonction.

Stephens (1982 :37) explore et rejette l'hypothèse que les rannigs soient des particules assertives. Elle note en contre que la particule est présente, que la proposition soit assertive ou non. En (97), la proposition est assertive (Il n'y a aucun doute pour le locuteur que Anna sera là). En (98), le locuteur émet de sérieux doutes sur la réalisabilité des conditions de vérité de l'enchâssée. Le rannig '*e*' est présent dans les deux cas, quelle que soit la valeur d'assertion.

breton trégorrois, Stephens (1982 :37)

(97) Lavarout a ran dit **e** vo Anna aze.
to.tell ® I.do to.you ® will.be Anna here
parler ® fais.1SG à.toi ® sera Anna là
'I tell you that Anna will be there.'
'Je te dis qu'Anna sera là.'

(98) N' eo ket da lavarout **e** vo Anna aze.
NEG is NEG to to.say ® will.be Anna there
NEG est NEG pour dire ® sera Anna là
'It is unlikely that Anna will be there.'
'Il est improbable qu'Anna soit là.'

Dans une question oui/non qui ne peut pas être soupçonnée d'être une assertion, le rannig 'e' apparaît comme illustré en (99) et (100).

(99) Hag **e** plije dit ?
C ® please to.you
C ® plaire à.toi
'Did you like it?'
'Ca te plaisait?'

(100) Hag **e** larfe dit ma teufe?
Q ® would.tell to.you if would.come
Q ® dirait à.toi si venait
'Would she tell you if she would come?'
'Elle te (le) dirait si elle venait?'

Dans le même ordre d'idées que l'hypothèse des particules assertives, Schafer (1995) analyse les rannigs comme des particules 'affirmatives' réalisant la tête d'une projection Σ, une projection faisant pendant à NEGP. Woolford (1991 :522) suivi par Schapansky (1996) proposent une autre fonction pour le rannig : ils postulent que le rannig assigne un cas abstrait en zone préverbale. Je vais montrer que ces hypothèses sont inadéquates.
Je vais donner trois tests précis permettant à la fois de différencier les rannigs des particules C, et de prédire correctement quelle variante de la particule apparaît dans quel environnement. Je montrerai ensuite que les rannigs existent en écossais et en irlandais et ce qui les distingue des rannigs du breton. Le rannig dessine un type de particule préverbale consistant en termes de distribution (A), de morphologie (B) et ils sont la réalisation d'un morphème d'accord (C).

(A) **distribution** : le rannig ne peut être séparé du verbe que par un clitique objet. Il apparaît plus bas qu'une tête C. (Sous la négation et sous les adverbes modificateurs de phrase)
(B) **morphologie** : le rannig a une parenté morphologique récurrente avec le déterminant défini.
(C) **accord :**
- le rannig breton s'accorde en catégorie avec le XP qui le précède structuralement.
- le rannig de l'irlandais s'accorde avec la trace ou le résomptif qui le précède en forme logique.

4.2. Distribution

Les particules C et les rannigs doivent tout d'abord être différenciés car ils n'ont pas le même site d'apparition. Les particules C, qu'elles soient morphologiquement indépendantes du verbe comme dans la branche brittonique, ou déductible d'une alternance de formes verbales

dépendantes et indépendantes comme dans la branche gaélique, ne sont pas structuralement localisées au même endroit que les rannigs, particules directement préverbales.

Les rannigs apparaissent dans des zones beaucoup plus basses que les têtes C. C'est indiscutable dans le cas des propositions infinitives de l'irlandais et de l'écossais. Personne ne propose la présence d'une particule haute de CP telle que '*that*' en anglais (Force dans un CP éclaté) entre le verbe et son objet dans une infinitive. Pour le cas du gallois et du breton, de tels arguments n'existent pas car les rannigs n'apparaissent jamais en dessous de I. Par contre, il existe en breton des environnements où les têtes C et les rannigs apparaissent distinctement dans des sites séparés. Les deux sortes de particules sont illustrées distinctivement en (101) pour le breton.

(101) Goulenn a reas [**ha** Maiwenn **(a)** zebre kig.] *breton*
ask ® did.3SG C Maiwenn ® eat.3SG meat
demander ® fit.3SG C Maiwenn ® mangeait.3SG viande
'He asked if Maiwenn used to eat meat.'
'Il demanda si Maiwenn avait l'habitude de manger de la viande.'

Les particules en caractère gras en (101) apparaissent toutes deux dans des sites bien différenciés car le sujet de la complétive les sépare. Les deux particules ne peuvent pas toutes deux être analysées comme des têtes C car le sujet de la proposition enchâssée n'est pas focalisé, et il ne peut donc y avoir aucune clivée déguisée. La particule la plus haute est une particule C équivalente à '*if*' en anglais ou '*si*' en français. La particule directement préverbale *a* est plus basse dans la structure. C'est cette particule préverbale basse que j'analyse comme un rannig. Schafer (1995) distingue les particules C des rannigs en raison de semblables cas de co-occurrence en trégorrois comme dans l'exemple en (102) où on suppose que '*pa*' est un complémenteur *wh*.

breton trégorrois, Schafer (1995)

(102) **Pa** ’**ch** arer e-kichen al liorzh, e tastumemp avaloù.
when ® plow-IMP.2SG near the garden ® collect.1PL apples
quand ® labourer-IMP.2SG près le jardin ® ramassions pommes
‘When you ploughed near the garden, we collected apples.’
‘Quand on labourait à côté du jardin, nous ramassions des pommes.’

Il est à noter cependant qu’en (102), le morphème noté ‘*ch*’ n’est vraisemblablement pas le rannig lui-même mais une liaison phonologique avec ce rannig effacé, liaison due à un verbe commençant par une voyelle. J’analyse bien (102) comme contenant une suite ‘C+®’, mais le rannig est effacé phonologiquement lorsque la particule C finit par une voyelle. La même hiérarchie ‘C-®’ se dessine en gallois en (103) où les deux particules sont signalées en caractères gras.

gallois, Tallerman (1996)

(103) Dywedais i **mai** y dynion **a** fuasai’n gwerthu’r ci.
said I C the men ® would-ASP sell the dog
dis je C le hommes ® AUX.COND-ASP vendre le chien
‘I said that it’s the men who would sell the dog.’
‘J’ai dit que c’était les hommes qui vendraient le chien.’

Roberts (2004) considère (103) et conclut que les deux particules doivent être distinguées en gallois. Il s’appuie sur l’étude de la périphérie gauche de Rizzi (1997) où la périphérie gauche est une zone structurale définie par un système de têtes fonctionnelles et leurs projections de l’ordre de la représentation en (104).

(104) Force Top Foc Top Fin IP

Le système est délimité en haut par Force, la tête qui exprime le type de la phrase (‘clause-typing’), une information qui doit être disponible pour un sélecteur externe. Dans les langues romanes, cette tête est exprimée par *que* en français ou *che* en italien. Le système est délimité

a sa base par Fin, la projection qui articule le domaine CP avec le domaine tensé. Je suis Poletto (sous presse) qui supprime le zone de topique la plus basse en (104).

Le gallois dans ce système exprime morphologiquement les deux têtes fonctionnelles *Force* et *Fin*, de façon à ce que le matériel de la périphérie gauche apparaisse entre la particule *mai* et le rannig *a*. Je partage avec Hendrick (2000) et Roberts (2004) l'idée que les particules préverbales *a*, *y* du gallois équivalentes du *a*, *e* breton sont structuralement plus basses que les particules de matrice et les subordonnants. Associer la position Fin au rannig permet par ailleurs de traduire dans les langues brittoniques la corrélation entre la finitude et l'apparition du rannig. Je propose donc la représentation en (105) qui associe la particule C haute ForceP entre autres à la particule '*ha(g)*' homophone de la coordination en breton, et la projection C basse FinP au rannig préverbal. Le schéma en (105) représente l'ordre respectif des particules en Force et les particules en Fin.

(105)	Force	Top	Foc	Fin	IP
	C (*ha(g), ø, pa, ma,*)			**®** (*a, e*)	

Cette analyse est renforcée par la fait que le rannig est toujours adjacent au verbe tensé. Je propose que le verbe monte s'adjoindre à la tête Fin (sur la droite) en fin de dérivation.

4.2.1. Le rannig est toujours adjacente au verbe

Je glose les particules préverbales basses par le signe '®' comme abréviation pour 'rannig-verb'. Ce terme signifie littéralement '*petit bout de verbe*'. Cette terminologie classique dans l'analyse du brittonique traduit le fait que les rannigs ne peuvent pas être séparés du verbe (Jouitteau 2000). On verra plus loin que seuls des clitiques objet peuvent intervenir dans l'adjacence [®-verbe]. Tout autre élément est agrammatical entre le rannig et le verbe tensé. Ceci est illustré en (106) avec le rannig *a* et en (107) avec le rannig *e.*

(106) Gaïd a **(*Adv, *Asp, *PP, *V,*N)** zebr avaloù. *breton*
Gaïd ® *Adv, *Asp, *PP, *V,*N eat apples
Gaïd ® *Adv, *Asp, *PP, *V,*N mange pommes
'Gaïd eat apples.'
'Gaïd mange des pommes.'

(107) Memes bremañ e **(*Adv, *Asp, *PP, *V,*N)** teu ar yezh ganti.
even now ® *Adv, *Asp, *PP, *V,*N comes the language with.her
même maintenant ® *Adv, *Asp, *PP, *V,*N vint la langue avec.elle
'She speaks the language even now.'
'Elle parle la langue même maintenant.'

En contraste, les particules C peuvent être séparées du verbe. Un sujet sépare C et son verbe en (108).

chanson bretonne

(108) Morse 'm bije soñjet **hag ar marv** a zeufe.
never ®-CL I.would.have thought C the death ® would.come
jamais ®-CL j'aurai pensé C la mort ® viendrait
'I would never had thought that the death would come.'
'Je n'aurai jamais pensé que la mort viendrait.'

En gallois aussi, les particules C peuvent être séparées du verbe quand les rannigs ne le peuvent pas. L'exemple en (109) montre l'insertion d'un adverbe de négation entre les deux particules en gallois. Sans rentrer dans le débat de savoir si (109) est une structure à CP récursif ou non, on peut noter que la particule *mai* peut être séparée de son verbe par un adverbe de négation.

gallois, Hendrick (2000)

(109) Roedd e'n gwybod [**mai** [dim [fi **(a)** ddaeth â'r anrheg]]]
was he 'PRT know C adv.NEG me ® brought with.the present
était lui'PRT savoir C adv.NEG moi ® venu avec.le cadeau
'He knew it wasn't I who bought the present.'
'Il savait que ce n'était pas moi qui avais apporté le cadeau.'

Jamais les particules *a/y* du gallois ne sont séparées de leur verbe par des éléments non-clitiques. Je considère l'adjacence obligatoire au verbe comme un des tests permettant de reconnaître un rannig.
Une distinction entre différentes particules préverbales existe en hébreu. Siloni (1990 :137) distingue en hébreu la particule *še* de la particule *ha-* typique des semi-relatives.

(110) Hine ha-'ish **ha(*–lo)** xoshev rak 'al kesef. (Siloni 1990 :137)
here the man PRT-NEG thinks only about money
ici le homme PRT-NEG pense seulement à argent
'Here is the man that thinks only about money.'
'Voici l'homme qui ne pense qu'à l'argent.'

Siloni note que contrairement à la particule C '*še*', rien ne peut venir séparer la particule *ha-* du verbe tensé qui la suit, ce qui rappelle le comportement des rannigs des langues celtiques.

4.2.2. Le site de la négation sépare les particules basses et hautes

La particule C est plus haute que la négation. Je vais montrer que le rannig est, lui, plus bas que la négation, ce qui dessine une hiérarchie globale [C , NEG , ®] . Borsley & Kathol (2000) distinguent clairement la particule de négation de la particule C en breton puisqu'une marque de conditionnel peut précéder la négation comme en (111).

(111) Lom a deuio endro [**ma ne** gavan ket anezhañ] *breton*
Lom ® will.come back if NEG find.1SG NEG P-him
Lom ® viendra de.retour si NEG trouver.1SG NEG P-lui
'Lom will come back if I don't find him.'
'Lom reviendra si je ne le trouve pas.'

Contrairement à ce qu'affirment Stephens (1982) et Schafer (1995), le rannig et la négation ne sont pas en distribution complémentaire. La place respective de la négation et du rannig est difficile à observer car le rannig est monosyllabique et non accentué. Il s'efface généralement lorsque la négation apparaît. De plus, les mutations consonnantiques sur le verbe ne peuvent pas nous aider à déceler la présence hypothétique d'un rannig car la négation déclenche la mutation douce, c'est à dire la même mutation que provoquerait le rannig *a.*
Cependant, Schapansky (1996) note que la négation et la particule *e* apparaissent occasionnellement de façon distincte avec le verbe *être* comme en (112).

breton, Schapansky (1996)

(112) Hep-se **n' e**z eus ket a wenidigez.
without-this NEG ® existential NEG of felicity
sans-ça NEG ® existentiel NEG de félicité
'Without that, there is no felicity.'
'Sans ça, il n'y a pas de félicité.'

(113) **N' e**z int ket holl ken ha ken eurus.
NEG ® be.3PL NEG all so and so happy
NEG ® être.3PL NEG tou(te)s autant et autant heureux
'They are not all equally happy.'
'Ils/elles ne sont pas tou(te)s également heureux(-ses).'

Il y a au moins deux autres contextes précis où le morphème de négation apparaît clairement devant le rannig. Le rannig est reconnaissable car sa réalisation morphologique alterne de *a* à *e* suivant que l'élément précédant est nominal ou non. Quand le verbe *avoir* apparaît aux 1SG

ou 2SG comme en (114) et (115), l'alternance a/e suivant le type [+/- nominal] de l'élément le précédant trahit la présence d'une particule préverbale. En (114), le verbe *avoir* est précédé d'un élément nominal, et le verbe débute par la voyelle *a*. En (115), le même verbe est directement précédé par un élément non-nominal, et débute par la voyelle *e*. Le premier élément du complexe verbal de *avoir* est donc un rannig.

(114) Ur plac'h **a**c'h eus gwelet ?
a girl ®-CL2SG have seen
une fille ®-CL2SG as vu
'Have you seen a girl ?'
'Tu as vu une fille?'

(115) **N'** **e**-m eus ket gwelet plac'h ebet. *breton*
NEG ®-CL-1SG have ADV.NEG seen girl no
NEG ®-CL-1SG as ADV.NEG vu fille aucune
'I've seen no girl.'
'Je n'ai vu aucune fille.'

En (115), le morphème de la négation est visiblement plus haut que le rannig *e*.
L'autre contexte où la négation et le rannig sont morphologiquement différentiables est celui des propositions enchâssées négatives comme en (116) et (117). Dans la relative en (116) a et b, la marque *n'* de la négation a intégré le rannig comme sa voyelle, comme le montre l'alternance *a/e* avec (117).

breton, Stephens (1982 :38)

(116) a. Ar bara n**a** vo ket debret a vo skoet d' an evned.
the bread NEG+® be.FUT NEG eaten ® be.FUT thrown to the birds
le pain NEG+® sera NEG mangé ® sera jeté à le oiseaux
'The bread which is not eaten will be thrown to the birds.'
'Le pain qui ne sera pas mangé sera jeté aux oiseaux.'

b. Ur plac'h ha n**a** gomz ket. *breton standard*
a girl C NEG.® speak not
une fille C NEG.® parler pas
'a girl that doesn't speak.'
'Une fille qui ne parle pas.'

(117) Ur plac'h ha **ne** gomz ket anezhi. *breton standard*
a girl C NEG speak not of-her
une fille C NEG.® parler pas P-elle
'a girl that doesn't speak.'
'Une fille qui ne parle pas.' ('une fille qu'elle ne parle pas')

L'alternance *a/e* du rannig dans un composé avec la négation semble être optionnelle. La forme '*Ne*' sera peut-être préférée en standard. L'exemple en (116)b montre distinctement la particule C (*ha*), la négation (*n-*), puis le rannig (*-a*) dans cet ordre.
L'examen de la négation en hébreu montre un ordonnancement similaire avec une tête C, la négation puis une particule plus basse. En (118)a, la négation suit la tête C. La variante en avec *ha-* en (118)b. n'est pas possible car *ha-* ne peut jamais être séparé de son verbe.

(118) a. Hine ha-'ish **še–lo** xoshev rak 'al kesef. (Siloni 1990 :137)
here the man C-NEG thinks only about money
ici le homme C-NEG pense seulement à argent
'Here is the man that thinks only about money.'
'Voici l'homme qui ne pense qu'à l'argent.'

b. Hine ha-'ish **ha(*–lo)** xoshev rak 'al kesef.

La présence de la négation entre la particule C haute et le rannig en Fin est représenté en (119) pour mémoire.

(119) Force Top Foc Fin IP
C (*ha(g), ø, pa, ma,*) ® (*a, e*)

Je vais maintenant examiner pour l'écarter un argument venant de l'irlandais qui pourrait remettre en cause la structure en (119).

4.2.3. Les adverbes modificateurs de phrase

L'hypothèse identifiant les particules basses préverbales comme des rannigs formant un constituant avec le verbe pourrait éviter un problème souligné par McCloskey (1993), celui des adverbes modificateurs de phrase. Un adverbe modificateur de phrase est généré sous C, en adjoint à IP, d'où il a une portée sur la phrase. En français et en anglais, ces adverbes ne peuvent pas apparaître dans une position structuralement plus haute que C, en adjoint à CP.

(120) **Qu'en général** il comprenne ce qu'il se passe a l'air acquis.
Il est surprenant **que la plupart du temps** il comprenne ce qu'il se passe.
Mais
* Il est surprenant **la plupart du temps qu'**il comprenne ce qu'il se passe.

(121) **That in general** he understands what is going on seems fairly clear.
It's surprising **that most of the time** he understands what is going on.
Mais
* It's surprising **most of the time that** he understands what is going on.

Par hypothèse, cette restriction est universelle. La restriction est schématisée en (122).

(122) [(Adverbe *) [CP C [IP (Adverbe)

McCloskey (1993) utilise la restriction en (122) comme un test pour conclure que ce qui apparaît à la droite de l'adverbe est forcément plus bas que la position d'adjoint à IP (ou au site du verbe tensé). Dans l'exemple en (123), un adverbe de phrase apparaît au dessus de la

particule '*a*'. Crucialement, la particule '*a*' en (123) ne peut être une tête C haute comme en (122).

(123) Cé (*a) **riamh** (a) chuala i ? *irlandais*
who ever ®/*C heard her
qui jamais ®/*C entendit elle
'Who ever heard her?'
'Qui l'a jamais entendue?'

Jouitteau (2000) note les mêmes distributions d'adverbes modificateurs de phrases en breton.

(124) Yann (*a) **alies** (a) glev e amezeg. *breton*
Yann C often ®/*C hears his neighbour
Yann C souvent ®/*C entend son voisin
'(It's) often Yann (who) hears his neighbour.'
'(C'est) souvent Yann (qui) entend son voisin.'

Puisque l'adverbe ne peut pas se trouver au dessus d'une particule C haute comme le '*that*' anglais, ces données sont pour moi un argument solide que la particule '*a*' n'est pas une particule C haute. Les faits du gallois plaident aussi pour cette interprétation. Tallerman (1996) note une différence entre la particule '*mai*' et la particule '*a*' en gallois : des adverbes modifiant la proposition enchâssée peuvent apparaître au dessus de la particule *a* mais pas au dessus de la particule *mai*.

gallois, Tallerman (1996)

(125) Dywedais i (*fel arfer) **mai** (fel arfer) y dynion (fel arfer) **a** fuasai'n gwerthu'r ci.
said I (*as usual) C (as usual) the men (as usual) ® would-ASP sell the dog
dis je (*adv) C (adv) le hommes (adv) ® AUX-ASP vendre le chien
'I said that it's as usual the men who would sell the dog.'
'J'ai dit que c'était comme d'habitude les hommes qui vendraient le chien.'

L'analyse de McCloskey (1993) de ces faits en irlandais est antérieure à l'éclatement du domaine CP et il a donc une analyse toute différente. Il rend compte de cette ordre des mots en maintenant que la particule préverbale est une particule C. Son analyse requiert la descente d'un élément. La particule C est générée au dessus de l'adverbe adjoint à IP et descend ensuite se cliticiser sur le verbe qui ne peut donc pas être situé en C. McCloskey (1996) développe cette hypothèse et s'appuie sur le paradigme des items de polarité négative. Je vais montrer que le paradigme des items de polarité négative en irlandais comme en breton n'est pas un argument pour la descente de la particule.

4.2.4. Items de polarité négative et quantifieurs négatifs.

Les items de polarité négative (dits 'négative polarity items' en anglais, ici abrégés en 'IPN') de l'anglais doivent être c-commandés par un élément négatif (voir, par exemple, Ladusaw 1979). L'exemple en (126)c est agrammatical car l'item de polarité négative '*nobody*' apparaît au dessus de la négation.

(126) a. He didn't speak to anybody.
il AUX.NEG parler à personne
'Il n'a parlé à personne.'

b. Didn't anybody speak to him?
AUX.NEG personne parler à lui

c. ***Anybody** did**n't** speak to him.
personne AUX.NEG parler à lui
'Personne ne lui a parlé?'

McCloskey (1996) note que cette généralisation, entendue comme une nécessité en structure de surface, est démentie par l'antéposition narrative de l'irlandais où un item de polarité négative peut apparaître à gauche de la négation.

(127) **Glór ar bith** níor chuala sé. *irlandais,* McCloskey (1996)
voice any NEG.PAST hear he
voix aucune NEG.PAST entendre lui
'He didn't hear any voice.'
'Il n'a entendu aucune voix.'

McCloskey (1996) interprète ces faits comme un argument en faveur de l'hypothèse que la particule négative est syntaxiquement plus haute que l'IPN et est descendue se cliticiser sur le verbe en forme phonologique. Hendrick (1988) note des faits similaires dans les ordres à sujet focalisé devant la négation en breton. Il les interprète à l'inverse mais de façon équivalente comme un argument pour le mouvement en forme logique, où la particule négative montera c-commander l'item de polarité négative. Généré à l'endroit où il apparaît en structure de surface, le complémenteur montera en forme logique pour atteindre une position de c-commande de l'item de polarité négative.

(128) **Den ebet** ne gar (ket) Mona. *breton*
people any NEG love NEG Mona
voix aucune NEG aime NEG Mona
'No one loves Mona.'
'Personne n'aime Mona.'

Je ne partage pas ces analyses pour deux raisons. Tout d'abord, l'élément préverbal en (128) en breton ne peut pas être un item de polarité négative car il est seul à introduire la négation dans la phrase. Dans l'exemple en (128), la négation *ne (ket)* n'est qu'explétive, c'est à dire sémantiquement absente. Je traite l'élément préverbal en (128) en rigoureux parallèle avec le quantifieur négatif du français en (129) et (130) qui lui aussi précède une négation explétive[12].

(129) **Aucune femme** (n') aime être payée moins. *français*
No woman NEG likes being paid less
'No woman likes being paid less.'

(130) **En aucun cas** je (ne) voudrais faire ça. *français*
In no case I NEG would.like do this
'I wouldn't do that under any circumstances.'

Dans les exemples du français en (129) et (130), un style de langue plus relâché peut aisément se passer entièrement de la partie '*ne*' de la négation explétive. En français, la négation propositionnelle est contribuée par un adverbe comme '*pas*', '*guère*', '*point*' ou '*jamais*'. Cette partie adverbiale de la négation n'est justement pas présente en (129) et (130). On conclut donc que c'est le quantifieur sujet en (129) ou adverbial en (130) qui introduit la négation. L'exemple (131) montre une négation non explétive en français.

(131) Je (n') ai **pas** mangé les petits poulets. *français*
I NEG have NEG eaten the little chickens
'I haven't eaten the little chickens.'

Je considère donc que l'exemple breton montre un quantifieur négatif. En irlandais, je ne peux dire s'il s'agit d'un quantifieur négatif ou d'un item de polarité négative mais je ne pense pas que, même s'il s'agit d'un item de polarité négative, nous devions en conclure que la négation a été forcément générée plus haut. La généralisation que l'item de polarité négative doit être c-commandé en structure de surface est entièrement basée sur les faits de l'anglais. Cette généralisation est démentie par nombre de langues. Par exemple, Fălăuş (2004) montre que même des items de polarité négative forts (restreints aux contextes anti-morphiques) peuvent apparaître antéposés à la négation en roumain. Ceci est illustré en (132) avec un item de polarité négative au dessus de la négation obligatoire.

(132) **Nimeni** *(nu) mă cunoaste. *roumain,* Fălăuş (2004)
strong.NPI-nobody NEG me knows
IPN.fort-personne NEG me connaît
'Nobody knows me.'
'Personne ne me connaît.'

(133) **Kanenas** ti RoXani (kanenas) dhen tin idhe na fevgi. *grec*
nobody the RoXani nobody not her saw.3SG SUBJ go.3SG.
personne la RoXani personne NEG la vit.3SG SUBJ aller.3SG.
'Nobody saw RoXani leaving.'
'Personne n'a vu RoXani partir.'

(134) **Niko** ne poznaje Marij-u. *serbo-croate*
noone not knows Mari-ACC
personne NEG connait Mari-ACC
'Nobody knows Maria.'
'Personne ne connaît Maria.'

(135) **Inork** ez z-i-o-n erantzun. *basque*
noone NEG ABS.3SG-have-DAT.3SG-PAST answered
personne NEG ABS.3SG-avoir-DAT.3SG-PASSE répondu
'Nobody has answered.'
'Personne n'a répondu.'

J'en conclus que l'argument des items de polarité négative n'est pas probant et je ne retiens ni l'hypothèse d'une descente de la négation par cliticisation ni celle d'une montée de la négation en forme logique. Je considère que le rannig est généré plus bas dans la structure que la négation, au moins pour le breton et le gallois.

4.3. Les particules basses ont une parenté morphologique récurrente avec les déterminants définis

McCloskey (1979) insiste justement sur le fait que les particules préverbales de l'irlandais ne sont pas pronominales. En effet, ces particules ne portent pas de marques de cas, de genre ou de nombre ni en irlandais, ni en gallois, ni en breton. Je remarque que l'absence de marques de cas, de genre ou de nombre est aussi la caractéristique saillante des déterminants. Les déterminants dans les langues celtiques ne portent que le trait [+/- défini][13].

Les particules préverbales et le déterminant présentent aussi la particularité commune de n'être pas accentuées. Le rannigs, comme le déterminant, est la tête d'une projection fonctionnelle qui provoque des mutations consonnantiques sur l'élément lexical qui le suit, que cet élément soit un verbe ou un nom.

Les études sémitiques ont depuis longtemps noté la parenté morphologique entre une classe de particules préverbales et les déterminants définis. En arabe standard, la particule relative *lli* est connue pour sa parenté morphologique avec *l-*, l'article défini comme illustré en (136). Comme l'article défini, le 'marqueur relatif' s'accorde en nombre (dont le marquage du duel) et en genre mais aussi casuellement avec le nom tête de la relative (Haddad 1980).

(136) a. **l-**ktab **lli** shrit-i. *arabe marocain,* Ouhalla (1999)
the-book RM.the bought-you
le-livre RM.le acheta-tu RM= marqueur relatif
'the book that you bought.'
'le livre que tu as acheté'

b. the-book [the X that you bought]
le-livre [le X que tu achetas]

Ouhalla (1999) propose même que cet élément n'est pas une tête C mais bien effectivement un déterminant défini. *Lli* est alors le déterminant de la tête de la semi-relative comme représenté en (136)b.
Siloni (1990) note une parenté morphologique identique entre le marqueur des semi-relatives et l'article défini en hébreu moderne. L'exemple en (137) illustre les semi-relatives en *–ha.*

(137) Hine **ha**-'ish **ha**-xoshev rak 'al kesef. *hébreu moderne*, Siloni (1990)
here the man ? -thinks only about money
ici le homme ? -pense seulement à argent
'Here is the man that thinks only about money.'
'Voici l'homme qui ne pense qu'à l'argent.'

La parenté morphologique entre les déterminants définis et les particules est récapitulée dans le tableau en (138).

(138)

	Particule préverbale basse	déterminants définis
Breton	a e	an, al, ar un, ul ur (/ə/)
Gallois	a y	 y
Irlandais	a^L (/ə/) a^N (/ə/)	an

Je ne m'explique pas cette ressemblance morphologique, mais c'est une particularité assez saillante pour qu'elle fasse partie du faisceau de particularités qui caractérise le rannig. Les ressemblances apparaissant dans la branche sémitique de l'échantillon et récapitulées dans le tableau en (139) nécessiteraient une étude plus approfondie afin de pouvoir être considérées comme significatives.

(139)

	Particule préverbale basse	déterminants définis
hébreu moderne	ha-	ha-
arabe	l-	lli-

4.4. Les particules basses s'accordent avec la catégorie de l'élément qui précède

En breton standard, la généralisation globalement admise est que le choix binaire de la réalisation morphologique de la particule *a* ou *e* est fonction de la catégorie +/- nominale de l'élément qui le précède (voir Anderson 1981, Denez 1973, Urien 1982, 1987, 1999 et

Schapansky 1992)[14]. Je vais illustrer cette alternance et montrer que cette généralisation s'étend à la particule *a* ou *y* du gallois.

4.4.1. Les rannigs du breton et du gallois

Un sujet, un objet ou un VP nominal déclenchent tous l'accord nominal. Ainsi, en (140), (141) et (142), le rannig prend la forme *a* caractéristique de l'accord [+nominal].

(140) [Ar bugel] **a** redas _$t_{SUBJECT}$__ d' ar gêr *breton*
the child ® ran to the home
le enfant ® courut à la maison
'(It was) the child (that) ran home'.
'(C'est) l'enfant (qui) courut chez lui.'

(141) [Ur marc'h] **a** brenas an den _t_{OBJECT}__
a horse ® bought the man
un cheval ® acheta le homme
'(It was) a horse (that) the man bought'.
'(C'est) le cheval (que) l'homme (l') a acheté.'

(142) [$_{VP}$ Mont da neuial] **a** blijfe din _t_{OBJECT}__ .
go to swimm ® please.COND.1SG to.1SG
aller pour nager ® plaire.COND.1SG à.1SG
'I would like to go to swim.'
'Aller nager me plairait.'

Le mouvement d'un élément non-nominal devant le verbe déclenche la réalisation morphologique alternative *e* du rannig.
En (143) et (144), un syntagme PP ou un adverbe de VP est monté en zone préverbale. C'est la forme *e* du rannig qui apparaît car le syntagme prépositionnel ou adverbial ne porte pas de traits nominaux.

(143) [War ar wezenn] **e** kane al labous _tPP__
on the tree ® sang.IMPF the bird
sur le arbre ® chantait le oiseau
‘(It was) on the tree (that) the bird sang.’
‘Sur un arbre chantait l’oiseau.’

(144) [Bepred] **e** kano al laboused [$_{VP}$ _tPP__]
always ® sang.IMPF the bird
toujours ® chantait le oiseau
‘The birds will always sing.’
‘Les oiseaux chanteront toujours.’

En gallois, l’alternance entre les particules *a* et *y* obéit à la même généralisation. L’accord avec une catégorie nominale déclenche l’apparition du rannig *a* en (145) et (146) et l’accord avec une autre catégorie déclenche le rannig *y* en (147).

(145) [Y plentyn] **a** redodd _$t_{Subject}$__ adref *gallois*
the child ® ran home
le enfant ® courut maison
‘(It was) the child (that) ran home’.
‘(C’est) l’enfant (qui) courut chez lui.’

(146) [Ceffyl] **a** brynodd y dyn _t_{Object}__ *gallois*
horse ® bought the man
cheval ® acheta le homme
‘(It was) a horse (that) the man bought’.
‘(C’est) le cheval (que) l’homme (l’) a acheté.’

(147) [Ar y pren] **y** canai ‘r aderyn _t_{PP}__ *gallois*
on the tree ® sang-IMPF the bird
sur le arbre ® chantait le oiseau
‘(It was) on the tree (that) the bird sang.’
‘Sur un arbre chantait l’oiseau.’

Cette généralisation sur la distribution du rannig étant basée sur la distinction [nominal/non-nominal], elle a donné lieu à des tentatives de réinterprétation en termes de fonction argumentale (Schafer (1992) pour le breton, Willis (1998) pour le moyen gallois) ou de filtre casuel (Schapansky 1992, 1996). Une troisième généralisation est qu’une des particules marque le mouvement quand l’autre marque les stratégies résomptives.

4.4.2. Analyses alternatives

Je vais écarter successivement ces trois généralisations différentes de l’alternance entre les rannigs *a* et *e* et adopter définitivement la généralisation de l’accord catégoriel.
La première généralisation concurrente à l’accord catégoriel est représentée par Schafer (1992) pour le breton et Willis (1998) pour le moyen gallois. La généralisation sur laquelle ils s’appuient est que le rannig *a* apparaît devant les arguments directs du verbe (sujet et objet) et que le rannig *e* apparaît dans les autres cas.
Cette généralisation semble recouper la généralisation de l’accord catégoriel [+/- nominal] puisque seuls les arguments directs d’un verbe sont des DPs, les arguments indirects et les circonstanciels étant non nominaux. Cependant, les deux généralisations ne sont pas équivalentes car il existe des éléments préverbaux nominaux qui ne sont pas des arguments directs du verbe. Comme Stephens (1982), je note que les ordres dits ‘du faux sujet’ où l’élément préverbal n’est pas un argument direct du verbe montrent la sélection du rannig ‘*a*’. Ceci est illustré en (148). La sélection du rannig ‘*a*’ existe donc indépendamment du statut argumental direct de l’élément préverbal.

(148) [Me] **a** zo bras **ma** fenn. *breton*
me ® is big my head
'As for me, my head is big.', 'Me, whose head is big…'
'Moi, ma tête est grande', 'Moi, dont la tête est grande.'

La seconde généralisation concurrente est représentée par (Schapansky 1992, 1996). Le rannig *a* serait responsable de l'assignation d'un cas abstrait, au contraire du rannig *e* qui ne distribuerait pas de cas. Encore une fois, cette généralisation semble recouvrir la première car seuls les éléments [+ nominal] sont astreints au filtre sur le cas. Je rejette néanmoins cette généralisation car elle me semble immotivée. Le sujet comme l'objet ont un cas disponible en situation post-verbale et se verraient donc en position d'en recevoir deux s'ils montaient en recevoir un en zone préverbale. De plus, dans les ordres X-®VSO, il faudrait maintenir qu'une tête verbale ou une tête C (complémenteur haut ou négation) ont reçu un cas.

La troisième généralisation concurrente à la généralisation de l'accord catégoriel vient d'un parallèle avec l'analyse des particules préverbales de l'écossais et de l'irlandais, et plus généralement des travaux sur la résomptivité. Cette généralisation attache la réalisation du rannig *a* aux contextes de mouvement et celle du rannig *e* aux contextes de résomptivité, c'est à dire aux contextes à priori sans mouvement.
Cette hypothèse pose tout de suite un premier problème pour rendre compte des mouvements préverbaux de PP, AP et autres syntagmes non-nominaux dans les matrices. En breton comme en gallois, le rannig *e* est sélectionné en matrice lorsqu'un syntagme non nominal est antéposé. On peut se reporter à (143) et (144) pour le breton et en (147) pour le gallois pour une illustration. Ces ordres résultent d'un mouvement en zone préverbale sans résomptivité.
Ensuite, un deuxième problème se pose pour la distribution du rannig *a*. Sous l'assomption que la présence d'un résomptif est la preuve d'une absence de mouvement, l'exemple en (148) ci-dessus dément directement la généralisation basée sur la présence *versus* absence de mouvement. Dans la construction du faux sujet en (148), un rannig *a* apparaît en effet alors que l'élément préverbal lie un résomptif sous IP. Dans ce cas, (148) montre que le mouvement n'est pas la propriété qui détermine la réalisation particulière du rannig *a*.

La généralisation sur le mouvement demande de pouvoir postuler un mouvement même lorsqu'il y a résomptivité (voir Willis 2000 pour la même conclusion en gallois). On pense tout de suite aux analyses de la résomptivité en termes de mouvement pour appuyer cette hypothèse (voir Demirdache 1991, Grohmann 2000, Aoun & Li 2003). Cependant, s'il y a mouvement avec ou sans résomptivité, si *a* marque le mouvement et que le rannig *e* est réalisé lorsqu'il y a mouvement aussi, la ligne les départageant n'est plus claire.

Pour ma part, je garde la généralisation traditionnelle qui sépare les rannigs *a* et *e* par l'axe des propriétés [+/- D] de l'élément qui les précède. Rezac (2003) formule cette alternance en termes de système d'accord consistant en une vérification de trait catégoriel sur le rannig. Je suivrais cette hypothèse. Je prédis donc que la réalisation du rannig *a* est le résultat d'une relation d'accord avec un syntagme nominal quand la réalisation du rannig *e* est le résultat d'une relation d'accord avec un syntagme [-D].
L'accord catégoriel [+/-D] qui décide de la variation entre les rannigs est un phénomène d'accord extrêmement local. Lorsque aucun élément n'est assez près de la sonde (dite 'probe' en anglais) pour que ses traits soient vérifiés, alors le rannig n'est pas réalisé.
Ce scénario est simple et prédit correctement les faits. Renvoyer l'alternance morphologique des rannigs à un système d'accord par vérification de traits permet de prédire que les traits catégoriels [+/- D] peuvent être récupérés sur un XP et sur une tête (particule C, tête verbale). Dans les propositions enchâssées où aucun XP n'apporte de trait catégoriel en spécifieur du rannig, le rannig est réalisé morphologiquement selon les traits catégoriels de la tête C.
Lorsque un verbe d'expression (*dire, penser, deviner, cacher*) sélectionne un CP comme l'un de ses arguments, le rannig réalisé par la morphologie est le rannig *e/y* typique de l'accord non-nominal. Les exemples en (149) et (150) montrent la réalisation d'une relation d'accord catégoriel avec les particules C du gallois et du breton.

(149) Dywedodd [ø **y** deuai y bachgen] *gallois,* Watkins (1993)
said.3SG that ® would.come the boy
dit.3SG que ® viendrait the boy
'He said that the boy would come.'
'Il a dit que le garçon viendrait.'

(150) Laret en doa [ø **e** teufe ar paotr] *breton*
said ®.CL3SG have that ® would.come the boy
dit ®.CL3SG avait que ® viendrait le gars
'He said that the boy would come.'
'Il a dit que le garçon viendrait.'

Puisqu'il sont le produit d'une relation d'accord avec un élément préverbal, les rannigs ne peuvent pas apparaître à l'initiale de phrase. Dans l'exemple en (151)a et b, l'élément *e, y* n'est pas un rannig d'accord non-nominal, mais une particule C intégrée dans la morphologie verbale. Cette particule C rend les ordres à verbes initiaux licites.
Malgré l'homophonie entre cette particule C et le rannig *e*, les rannigs et les particules C ne peuvent jamais être confondus car les rannigs ne sont jamais à l'initiale de phrase.

(151) a. **(Y)** Mae Crystal yn dweud y stori. *gallois*
b. **(E)** mañ Crystal o larout un istor *breton*
is Crystal PROG tell a story
est Crystal PROG dire une histoire
'Siôn is telling a story.'
'Siôn est en train de raconter une histoire.'

4.4.3. La tête Fin dans les domaines non-tensés

Le rannig est présent dans d'autres langues celtiques que le breton et le gallois. L'exemple en (152) montre le rannig '*a*' en irlandais. C'est l'élément *wh* qui a déclenché l'accord nominal sur la tête Fin où apparaît le rannig. La morphologie résultante est '*a*'.

(152) Cé riamh **a** chuala i ? *irlandais*
who ever ® heard her
qui jamais ® entendit elle
'Who ever heard her?'
'Qui l'a jamais entendue?'

Dans l'exemple en (153), l'accord catégoriel nominal est déclenché par la tête objet de la relative. On peut aussi vérifier l'affinitié morphologique entre le déterminant défini et la tête Fin, propriété caractéristique du rannig.

(153) an fhilíocht **a** chum sí.
the poetry a^{L} composed she
le poète a^{L} composé elle
'the poetry that she composed.'
'la poésie qu'elle a composée.'

Les rannigs de l'irlandais semblent donc jusqu'ici se conformer parfaitement aux généralisations dégagées à partir des langues brittoniques.

J'analyse la particule *a* apparaissant devant le verbe non tensés en (160) et (161) comme la réalisation d'un rannig s'accordant en catégorie nominale avec l'objet antéposé.
Quelle est donc la cause de la restriction du rannig breton aux domaines tensés ? Notez qu'en (156) et (157), le sujet réalisé est autorisé casuellement par la préposition *da* dont l'équivalent n'apparaît pas en irlandais en (159).

J'identifie le rannig en breton comme la tête de la projection Fin. Le contexte d'apparition du rannig dans les langues celtiques est circonscrit à la projection de FinP. L'identification du rannig comme la tête d'une projection FinP prédit correctement que les participes passés ne sont jamais précédés d'un rannig, comme illustré en (154).

(154) N' em eus ket **(*a/*e)** kousket un dakenn gant Pouchka.
NEG ®.1SG have NEG slept a drop with Pouchka
NEG ®.1SG a NEG dormi une goutte avec Pouchka
'I have not slept at all because of Pouchka.'
'J'ai pas dormi du tout à cause de Pouchka.'

La projection Fin, projection la plus basse du domaine CP, accueille typiquement le verbe tensé dans les domaines CP et les prépositions dans les infinitives. Cette projection peut sélectionner soit TP comme en (155)a, soit *v*P comme en (155)b.

(155) a. [$_{\text{FinP}}$ ® [$_{\text{TP}}$ V …
b. [$_{\text{FinP}}$ ® [$_{v\text{P}}$ *v* [$_{\text{VP}}$ V …

La présence de la projection FinP dans les infinitives pose un problème empirique car les rannigs '*a*' et '*e*' sont illicites dans les domaines non-tensés du breton. Cette restriction est illustrée en (156) et (157). Les exemples en (156) et (157) montrent l'agrammaticalité de l'un ou l'autre rannig dans une infinitive en breton.

(156) Me a blij **d**in [$_{\text{FINP}}$ (***a/*e**/ √ø) fardañ pato].
me ® please to.1SG to.cook potatoes
moi ® plaire à.1SG cuisiner patate
'I like to cook potatoes.'
'J'aime cuisiner des patates.'

(157) Evidon-me e vefe mat **da** **Yann** (***a / *e** / √ø) lenn ul levr.
for.me-me ®-be.COND good for Yann ?® to.read a book
pour.moi-moi ®-être.COND bon pour Yann ?® lire un livre
'As for me, it would be good for Yann to read a book.'
'A mon avis, il serait bien que Yann lise un livre.'

La tête de FinP n'a pas de propriétés d'assignation casuelle lorsqu'elle est réalisée comme un rannig. Dans les propositions infinitives en breton en (156) et (157), la tête Fin est présente, mais pas sous la forme d'un rannig. Fin est réalisé par une préposition lorsqu'un Cas doit être distribué au sujet préverbal d'une infinitive. C'est alors un complémenteur d'assignation exceptionnelle de Cas (ECM) comme la préposition '*for*' en anglais dans '*for John to leave*'. En (156) et (157), la préposition est obligatoire car elle fournit un Cas au sujet de l'infinitive.

Sans cette préposition assignatrice exceptionnelle de Cas (ECM), le sujet réalisé d'une infinitive en breton n'a aucune stratégie d'autorisation casuelle.
Le gallois aussi a une tête Fin aux propriétés ECM qui est réalisée comme la préposition '*i*'. Cette tête C assignatrice exceptionnelle de Cas permet la présence d'un sujet lexical autorisé casuellement.

(158) …i **Siôn** fod yn canu *gallois,* Sadler (1988)
for John be PRED sing
pour John être PRED chanter
'for John to be singing'
'Pour que John chante.'

Dans le chapitre 4, je montrerai que le déficit en terme de distribution des cas dans la proposition infinitive du breton et du gallois tient au fait que le verbe infinitif lui-même nécessite un cas. Le rannig n'apparaît pas non plus dans les langue brittoniques dans les infinitives lorsque le sujet est PRO, mais aucune préposition ECM n'apparaît. J'en déduis donc que ce sont des structures plus petites où FinP n'est pas projeté.
Les rannigs de l'irlandais et de l'écossais sont particuliers en ce qu'ils apparaissent dans les propositions non tensées. L'exemple en (159) montre un rannig '*a*' dans une proposition infinitive en irlandais. Le DP sujet apparaît directement en préface de rannig.

irlandais, Doyle (2002:110)

(159) Ba mhaith liom [**Seán** **a** léamh an leabhair].
COP.COND good with.me John ® to.read the book.GEN
COP.COND bien avec.moi John ® lire le livre.GEN
'I would like John to read the book.'
'Je voudrais que John lise le livre.'

La tête Fin peut être réalisée par un rannig car les DPs sujet et objet récupèrent un Cas par d'autres stratégies. Le rannig est réalisé avec la morphologie '*a*' car le sujet de la proposition infinitive lui fournit les traits [+D] nécessaires à la relation d'accord catégoriel. Ce paradigme

est identique aux paradigmes de montée de l'objet dans les infinitives. En irlandais du sud et en écossais, l'objet peut monter à gauche d'un verbe non tensé, créant ainsi les ordres OV des propositions infinitives comme en (160) et (161).

irlandais du sud, Roberts (2004)

(160) Ba mhaith liom (é) [**an** **teach**] **a** thógáil.
is good with-me (him) the house.DIR ® build
est bien avec.moi (lui) la maison ® construire
'I would like him to build the house.'
'Je voudrais qu'il construise la maison.'

(161) Tha mi air [**an** **cat**] **a** bhualadh. *écossais,* Adger (1996)
be.PRES I ASP the.DIR cat.DIR ® close.VN
être.PRES je ASP le.DIR chat.DIR ® fermer.VN
'I have struck the cat.'
'J'ai étonné le chat.'

Le rannig n'étant pas un assignateur de cas, il est en distribution complémentaire avec une alternative prépositionnelle lorsqu'un élément requiert un cas. La réalisation morphologique particulière du rannig est fonction de l'accord catégoriel établi avec l'élément le précédant (DP, PP, opérateur de relative, tête de relative, trace, mot WH).

Dans les langues gaéliques, les deux candidats à l'identification des rannigs sont les deux autres particules en distribution complémentaire, les particules a^L et a^N. Les exemples dans les propositions non-tensées ci-dessous pourraient laisser penser que l'accord catégoriel décide, comme dans les langues brittoniques, de la réalisation particulière du rannig. Dans les domaines tensés, le rannig apparaît lorsqu'un élément nominal passe en son spécifieur comme en (162).

(162) Cé **a**$^{\mathbf{L}}$ deir siad **a**$^{\mathbf{L}}$ chum $\mathbf{t}_{\mathbf{WH}}$ an t-amhrán sin.
who ® say they ® composed the song that
qui ® dit 3.PL ® composé la chanson là
'Who do they say wrote that song?'
'Qui disent-ils qui a écrit cette chanson ?'

La réalisation des deux rannigs a^L ou a^N en irlandais n'est cependant pas directement relié à la catégorie de l'élément précédant le rannig car la présence d'un résomptif déclenche la réalisation a^N du rannig.
Le rannig a^N apparaît dans les contextes où il y a un résomptif indépendamment de la présence d'un élément ou non en SpecCP comme en (163). La tête de la relative en (163) est passée dans le spécifieur de la zone CP de l'enchâssée la plus basse, mais la présence du résomptif est l'élément déterminant la morphologie de la particule a^N.

(163) an fear **a**$^{\mathbf{L}}$ mheas tú **a**$^{\mathbf{N}}$ raibh ocras **air**.
the man ® thought you ® was hunger on.him
le homme ® pensas tu ® était faim sur.lui
'the man that you thought was hungry.'
'l'homme dont tu as pensé qu'il avait faim.'

L'adaptation de l'hypothèse de l'accord catégoriel demanderait l'analyse exhaustive des dernières propositions en termes de dérivation des effets de résomptivité en irlandais (voir Rouveret 2002 et McCloskey 2002, Adger & Ramchand 2004). Je laisse ce travail pour des recherches futures, en concluant que les langues gaéliques ont deux rannigs en distribution complémentaire, mais qu'il est possible que l'alternance entre ces deux rannigs ne soit pas le fait d'une relation d'accord.
Je vais maintenant examiner la relation structurale entre le rannig et le verbe.

4.4.4. Les infixes objets

En forme phonologique, le rannig forme avec le verbe un composé clitique et il modifie la consonne initiale du verbe par mutation consonnantique. Un seul élément peut apparaître

entre le rannig et son verbe, c'est un clitique/infixe objet. Le pronom objet est un proclitique incorporé dans la tête *v*. Il accompagne le verbe pour la montée dans la projection temporelle.
La particule *a* de l'irlandais et de l'écossais que j'analyse ici comme un rannig est traditionnellement analysée comme AgrO ou *v* (Noonan 1992, Duffield 1995), car l'apparition d'infixes objets fait généralement disparaître la particule. Cette disparition est d'ordre phonologique : les infixes objets finissent par une voyelle et le rannig est aussi une voyelle. Je vais montrer, contrairement à Jouitteau (2004), que le rannig et la tête *v* que réalisent les infixes objets sont deux éléments distincts. Deux arguments venant du breton me font localiser la projection AgrOP ou *v* dans un site sous Fin=®. Premièrement, les infinitifs et les participe passés en breton et gallois ne sont jamais précédés d'un rannig, alors qu'ils ont des infixes objets. Ceci est illustré en (164) en breton avec un verbe infinitif, '*aimer*', qui est licite en version transitive et intransitive. En (164)a, un VP antéposé montre un infixe objet préverbal. En (164)b, le rannig préverbal n'est pas licite et la phrase est agrammaticale.

(164) a. [Da garout] a rafe.
2SG to.love ® would.do
2SG aimer ® ferait
'S/he would love you.'
'Il/elle t'aimerait.'

b. * [a garout] a rafe
® to.love ® would.do
® aimer ® ferait
'S/he would love.'
'Il/elle t'aimerait.'

Les rannigs et les infixes objet ne sont donc pas assimilables car ils n'apparaissent pas toujours dans les mêmes contextes. Le second argument en breton montre une co-occurrence du rannig et de l'infixe objet et permet donc de hiérarchiser ces entités. Cet argument provient de la morphologie complexe du verbe '*avoir*' en breton.
Le premier morphème du verbe *avoir* est formé d'un complexe ®+clitique objet. Ce complexe consiste morphologiquement dans la plupart du paradigme en la réalisation exclusive du clitique objet empruntant sa morphologie au pronom possessif. Le rannig et l'infixe objet semblent alors en réalisation complémentaire. Mais les personnes [1SG] et [2SG] se distinguent en laissant voir une alternance *a/e* caractéristique du rannig. Les exemples en (165)a et (165)b montrent la morphologie '*e*' du verbe *avoir* au [1SG] et [2SG] lorsque aucun

élément nominal ne le précède. Les exemples en (166)a et (166)b montrent la morphologie '*a*' du verbe *avoir* au [1SG] et [2SG] lorsque aucun élément nominal ne le précède.

breton standard

(165) a. **N'** **e**-m eus ket gwelet plac'h ebet.
NEG ®-CL-1SG have ADV.NEG seen girl no
NEG ®-CL-1SG ai ADV.NEG vu fille aucune
'I've seen no girl.'
'Je n'ai vu aucune fille.'

b. Alies-mat **e**c'h eus gwelet konifled ruz ?
often-well ®-CL2SG have seen rabbit red
souvent-bien ®-CL2SG a vu lapin rouge
'Did you really often see red rabbits?'
'C'est souvent que tu as vu des lapins rouges?

(166) a. Plac'h ebet n' **a**-m eus me gwelet.
girl no NEG ®-CL-1SG have I seen
fille aucune NEG ®-CL-1SG a je vu
'I've seen no girl.'
'Je n'ai vu aucune fille.'

b. Ur plac'h **a**c'h eus gwelet ?
a girl ®-CL2SG have seen
une fille ®-CL2SG a vu
'Have you seen a girl ?'
'Tu as vu une fille?'

Les infixes objets et les rannigs sont deux entités distinctes qui ne peuvent pas être assimilées l'une à l'autre.

Les objets pronominaux sont incorporés à la tête *v* ou AgrO. Ils se cliticisent sur le rannig et, pour une part du paradigme, l'effacent phonologiquement. Lorsque l'infixe objet ne provoque

pas l'effacement du rannig et que les deux entités apparaissent séparément, le rannig précède l'infixe ou le clitique.

Le même ordre rannig-infixe est constatable avec une variété particulière d'infixe objet : les réfléchis. Un rannig '*e*' apparaissant au dessus d'un réfléchi est illustré en (167) et un rannig *a* au dessus d'un réfléchi est illustré en (168).

breton standard, Kervella (1947 :227)

(167) Neuze **ec'h** **en em** glevi gantañ marteze.
then ®-liaison reflexive will.ear with-him maybe
alors ®-liaison réflexif écoutera avec.lui peut-être
'Maybe then will s/he agree with him.'
'Peut-être alors s'entendra-t-il/elle avec lui.'

(168) An daou vreur **a** **en em** gare.
the two brother ® reflexive love
les deux frères ® réflexif aimait
'The two brothers loved each other.'
'Les deux frères s'aimaient.'

Par hypothèse, l'ordre rannig-préfixe objet en breton reflète une structure identique à celle de l'irlandais et de l'écossais, et j'identifie en conséquence la particule préverbale des infinitives avec mouvement de l'objet comme un rannig *a* du système brittonique. Comme rien ne peut séparer le verbe tensé de son rannig à part un clitique objet, j'adopte une structure comme en (169) où le verbe tensé avec son proclitique objet montent rejoindre le rannig en Fin.

(169) $[_{\text{FINP}} \quad [_{\text{FIN}}$ ®-$[_{\text{CLO-V}}]_i$ $]$ $[_{\text{IP}}$ t_i $]]$

Le rannig '*a*' ou '*e*', le clitique objet et le verbe tensé forment donc un complexe clitique en Fin.

Le rannig réalise la tête Fin du domaine CP ou d'une proposition infinitive. Dans les propositions infinitives brittoniques, la tête Fin est réalisée par un assignateur exceptionnel de

Cas (la préposition '*da*' en breton et la préposition '*i*' en gallois). Le rannig est reconnaissable car, (i) Il a la distribution d'un morphème d'accord avec les éléments en SpecFinP, (ii) Il a des affinités morphologiques certaines avec le déterminant défini, (iii) Il apparaît sous la particule haute correspondant à Force et sous la négation. Seul un infixe objet peut le séparer du verbe. Je propose donc une structure minimalement récapitulée en (170).

proposition pour la cartographie préverbale des têtes C en breton.

(170) [$_{\text{FORCEP}}$ subordonnant [mode [FinP [® cl-objet [verbe]]]]
C (ø, *pa, ma, hag*) NEG (*ne*) ® (*a,e*) infixes

Cette structure est à priori compatible avec la cartographie du domaine CP du gallois explorée par Hendrick (2000) et Roberts (2004) et dont la synthèse graphique est présentée en (171).

proposition pour la cartographie préverbale des têtes C en gallois.

(171) [$_{\text{ForceP}}$ subordonnant [mode [FinP [® cl-objet [verbe]]]]
C (*mai*, *tau, ai, nad*) (NEG) *nid ddim* *y, a, i*

Le chapitre 2 dressera un historique des dérivations des ordres VSO et V2 dans les langues celtiques et discutera les enjeux d'une telle structure pour l'ordre des mots de la zone préverbale. Je termine pour l'instant l'examen de la zone préverbale par l'examen des éléments en (170) qui peuvent être phonologiquement nuls.

5. Les éléments phonologiquement nuls

Dans la structure en (170), il peut y avoir des éléments nuls phonologiquement mais réalisés syntaxiquement. Le breton, et toutes les langues de l'échantillon choisi, sont par exemple des langue à sujet nul. Elles sont aussi connues pour avoir des structures clivées équationnelles ou prédicatives dont la copule peut être phonologiquement nulle. Il est important de vérifier que ces éléments nuls ne soient pas des contre-exemples à la généralisation X(P)-VSO. Je vais montrer tout d'abord que le lexique des langues de l'échantillon contient un complémenteur (Force) non réalisé phonologiquement. Je montrerai ensuite que les structures clivées

équationnelles ne sont pas un problème pour la généralisation X(P)-VSO puisqu'elles sont elles même ou X-VSO ou XP-VSO.

5.1. Des complémenteurs nuls

Le lexique de toutes les langues de l'échantillon contient au moins un complémenteur nul d'enchâssées.

Si le rannig *a* précédant le verbe a parfois été confondu avec l'élément C (Force) en gallois et en breton, c'est parce que le complémenteur n'est pas toujours phonologiquement présent. Comme le note Stephens (1982), analyser les rannigs comme des têtes non-C implique l'existence de têtes C non réalisées phonologiquement. Ainsi, l'assignation d'une structure CP à des exemples comme (172) nécessite de postuler une tête C (Force) vides.

breton, Trépos (2001:356)

(172) Setu aze eun den **ø** e-nije sikouret ahanoh.
DEMONS. here a man C ®-would.have helped of-2.PL
voila ici un homme C ®-aurait aidé P-vous
'Here is a man who would have helped you.'
'Voici l'homme qui vous aurait aidé(e)s.'

La tête C (Force) qui n'est pas réalisée en (172) et est syntaxiquement présente dans la structure est la tête *Ha(g)* comme illustré en (173).

(173) Setu aze eun den **hag** e-nije sikouret ahanoh.
DEMONS. here a man C ®-would.have helped of-2.PL
voila ici un homme C ®-aurait aidé P-vous
'Here is a man who would have helped you.'
'Voici l'homme qui vous aurait aidé(e)s.'

La réalisation phonologique optionnelle du complémenteur *ha(g)* est encore illustrée en (174).

(174) [Iona **(hag/ ø)** a zo bet troc'het he blev] a zo mall warni mont d' ar ger.
Iona C ® is been cut her hair ® is emergency on-her go to the home
Iona C ® est été coupé sa chevelure ® est urgence sur.elle aller à la maison
'Iona whose hair has been cut is impatient to come home.'
'Iona qui s'est fait couper les cheveux a hâte de rentrer chez elle.'

Certains complémenteurs ont donc une variante non-réalisée phonologiquement. C'est le cas de *Ha(g)* mais aussi de *Ma*. Schafer (1995) cite des cas d'alternances dans la réalisation du phonologique du complémenteur *Ma* des constructions conditionnelles comme en (175) et (176).

(175) (**Ma / E**) vefen aet raok, em befen bet keuz.
if ® would.be gone before ®-CL1SG would.have had regret
si ® serait allé avant ®-CL1SG aurait été regret
'If I had gone before, I would have regretted it.'
'Si j'étais parti(e) avant, je l'aurai regretté.'

(176) (**Ma / E**) 'm bije echuet al labour, e vefen aet raok.
if ® CL1SG would.have finished the work, ® would.be gone away
si ® CL1SG serait fini le travail ® serait été PRT
'If I had finished the work, I would have gone away.'
'Si j'avais fini le travail, je serai partie.'

En (175) et (176), quand la particule C *Ma* est réalisée phonologiquement, le rannig s'efface comme à chaque fois qu'un complémenteur finit par une voyelle. Quand c'est la particule C qui n'est pas réalisée phonologiquement, on voit le rannig *e* apparaître. L'hypothèse que la particule C non réalisée phonologiquement est aussi absente syntaxiquement n'est pas tenable. La réalisation particulière du rannig sous la forme '*e*' montre qu'un élément non nominal le précède (que ce soit un élément C ou un opérateur dans son spécifieur). La seule conclusion possible est donc qu'il existe en breton des particules C phonologiquement nulles[15].

L'extension de l'analyse des rannigs au gallois donne les mêmes résultats. En (177), la tête C de la complétive est phonologiquement nulle et précède l'élément *y* qui n'est que le rannig en préface de verbe tensé.

(177) Dywedodd [ø **y** deuai y bachgen] *gallois,* Watkins (1993)
said.1SG that ® would.come the boy
dit.1 SG que ® viendrait le garçon
'He said that the boy would come.'
'Il dit que le garçon viendrait.'

Sous l'hypothèse que les éléments préverbaux dans les ordres à verbe second sont des rannigs, une tête C vide existe aussi en irlandais dans les contextes où ces particules apparaissent. Ainsi, l'élément prononcé devant le verbe de l'enchâssée de l'irlandais en (178) et (179) marquerait le mouvement d'un élément dans son spécifieur dans un paradigme identique à celui du gallois et du breton.

(178) [an bean] ø **a** chonaic tú. *irlandais,* McCloskey (2001)
the woman C ® saw-independent you
la femme C ® vit-indépendant toi
'The woman that saw you.'
'La femme qui t'a vu(e).'

irlandais, McCloskey and Sells (1987)

(179) [an rud$_i$] ø **ar** choinnigh siad ceilte orainn **é$_i$**.
the thing$_i$ PTC REL IND ® kept they hidden from-us it$_i$
la chose$_i$ PTC REL IND ® gardé 3.PL caché de.nous ça$_i$
'the thing that they kept hidden from us.'
'La chose qu'ils nous ont gardé cachée.'

L'hypothèse que les particules *a* et *ar* ne sont pas des têtes C (Force) hautes oblige en conséquence à postuler des têtes C (Force) vides. En ce qui concerne le reste de notre

échantillon de langues, Jongeling note que l'hébreu biblique, comme le gallois, utilise des pronoms relatifs non réalisés comme illustré en (180).

(180) śefat **ø**-lo yada^{ɛ} ti ^{ɔ}ešma^{ɛ}. *hébreu biblique,* Jongeling (2000 : 10)
language not knew.1SG I hear
langue NEG savoir.1SG je pense
'I hear a language I didn't knew.'
'J'entends une langue que je ne connaissais pas.'

En hébreu moderne, Demirdache (1991) cite des cas d'effacement de la particule *še* comme illustré en (181).

(181) kol gever (**še**) ʔoto rina ʔohevet.
every man that him rina loves
chaque homme que il rina aime
'every man that rina loves.'
'chaque homme que rina aime.'

Les complémenteurs d'enchâssée peuvent donc être phonologiquement nuls. Quant aux complémenteurs de matrices, l'hypothèse de leur existence reste ouverte dans chaque langue. Justifier à priori les ordres qui ont l'air VSO et semblent s'opposer à la généralisation X(P)-VSO par le postulat de la présence d'un complémenteur vide de matrice à l'initiale est un recours qui rendrait l'argument circulaire. Une tête C (Force) vide en matrice ne sera postulée que si une évidence autonome révèle son existence.
Un autre élément phonologiquement nul commun aux langues de l'échantillon est la copule équative au présent.

5.2. Les phrases copulatives au temps présent

Les travaux sur la structure syntaxique et sémantique des copules des langues celtiques et sémitiques est abondante (Hendrick 1994, Rouveret 1994, Carnie 1995, Ouhalla 1999, Carnie

& Guilfoyle 2000, parmi d'autres). Les copules équatives ou prédicatives de notre échantillon de langues ont la particularité de pouvoir être nulles.

Macaulay (2004) note qu'en chacaltongo mixtec, la copule est optionnelle dans les prédicats adjectivaux quel que soit l'ordre respectif du prédicat et du sujet. Les exemples en (182) et (183) illustrent les deux possibilités.

(182) ñíʔní nduča *chalcatongo mixtec*
hot water
chaude eau
'The water is hot.'
'L'eau est chaude.'

(183) nduča žáʔa biši šãã́.
water this warm very
eau cette chaude très
'This water is very warm.'
'Cette eau est très chaude.'

L'arabe standard et l'hébreu, dans les propositions équationnelles, ont pour le temps du présent une copule dite pronominale, réalisation d'une tête d'accord sans apport prédicatif, et qui est optionnelle.

(184) Nadia (hiyya) l-mu?llifa. *arabe standard,* Ouhalla (1999)
Nadia PRON.she the author
Nadia PRON.elle le auteur
'Nadia is the author', 'Nadia is the one who's the author.'
'Nadia est l'auteure.', 'Nadia est celle qui est l'auteure.'

(185) ha-šamyim (hem) kxulim. *hébreu*
the-sky COP blue
le-ciel COP bleu
'The sky is blue.'
'Le ciel est bleu.'

L'ordre des mots dans les structures copulatives équationnelles de l'arabe standard et de l'hébreu illustré ci-dessus est [sujet-(copule)-prédicat]. La généralisation X(P)-VSO est respectée.

La structure copulative de l'irlandais se distingue par une tête C réalisée en début de phrase (Carnie 1995). Elle ressemble aux clivées des langues sémitiques en la réalisation d'une copule pronominale consistant essentiellement en une réalisation d'accord. La copule optionnelle pronominale est illustrée dans la construction prédicative en (186).

(186) Is Clingión (é) Worf. *irlandais*, Carnie (2003)
C Klingon AGR Worf
'Worf is a Klingon.'
'Worf est un Klingon.'

Dans une structure équationelle, le même complémenteur '*Is*' apparaît et les deux arguments de la structure copulative sont postposés à la copule.

(187) Is __ é Worf an Clingión *irlandais*, Carnie (2003)
C AGR Worf the Klingon
C AGR Worf le Klingon
'Worf is the Klingon.'
'Worf est le Klingon.'

Les deux structures copulatives, équatives et prédicatives, de l'irlandais représentent la généralisation X(P)-VSO. La particule '*Is*' disparaît dans la branche brittonique dès les textes

du XII° siècle. L'ordre C-VSO dans les structures copulatives n'est dès lors représenté que lorsque la négation apparaît comme illustré en (188).

(188) Nid [y dyn a ddaeth]. *gallois,* Roberts (2004)
NEG the man ® came
NEG le homme ® vint
'It wasn't the man who came.'
'Ce n'est pas l'homme qui est venu.'

La copule en (188) n'est pas réalisée phonologiquement. En breton aussi, la copule équative au présent est optionnellement réalisée. La copule optionnelle dans une structure copulative prédicative est illustrée en (189).

(189) brav (**e**o) an amzer *breton*
beautiful ®-is the weather
beau ®-est le temps
'The weather is beautiful.'
'Le temps est beau.'

L'ordre prédicat/sujet est mis en évidence par la forme *e* du rannig marquant qu'aucun élément nominal n'est monté en son spécifieur. L'ordre est donc [prédicat – (copule) – sujet]. La généralisation X(P)-VSO est encore une fois représentée en (189). C'est important car dans toutes les langues de l'échantillon, même si des structures clivées se cachent dans les structures, la généralisation X(P)-VSO sera respectée.
Si l'on considère que ces langues sont *pro*-drop et qu'elles ont à leur disposition des têtes C (Force) nulles, on obtient un groupe formé de la copule, de son sujet et d'une tête C qui peut être entièrement nul phonologiquement. Il n'est pas aisé de différencier une structure de matrice avec un focus préverbal d'une clivée dont le sujet nul serait modifié d'une relative puisque le sujet, la copule et le complémenteurs peuvent exister sans réalisation morphologique. (LE TEMPS est beau, *versus* ~~c'est~~ LE TEMPS ~~qui~~ est beau). Je vais examiner cette structure avant de conclure.

5.3. Les XP-VSO et les clivées

Les mots *wh* et les XPs des structures clivées ont en commun une lecture focus sur le XP préverbal. En breton, il est difficile de différencier clairement la structure des questions d'une structure clivée dont le sujet nul serait la tête d'une relative comme illustré en (190). Tout ordre XP-VSO avec un effet de focus sur le XP pourrait être analysé comme une structure clivée avec une copule nulle, un sujet nul modifié par une relative dont la tête est vide. Ceci est illustré en (190)b avec un mouvement -*wh*.

(190) a. Petra a vez graet ac'hanout ? *breton*

b. Petra (eo) [[*pro*] a vez graet ac'hanout] ?
what COP ® is done of.you
quoi COP ® est fait de.vous
(litt): 'What is it that is habitually done of you?', 'What's your name?'
(litt): 'Qu'est-ce que est fait habituellement de toi?', 'Quel est ton nom ?'

Les matrices à sujet focalisé, comme en (191), posent exactement le même problème.

(191) a. An amzer **a** zo brav.

b. An amzer eo [[*pro*] hag **a** zo brav].
the weather C ® is beautiful
le temps C ® est beau
'It is the weather which is beautiful.' 'THE WEATHER is beautiful.'
'C'est le temps qui est beau.' 'LE TEMPS est beau.'

Dans les exemples ci-dessus, c'est le rannig *a* qui apparaît sur le verbe, montrant qu'un élément de catégorie nominale est monté en son spécifieur. Mais comment savoir si cet élément nominal est le sujet lexical '*an amzer*' ou le sujet nul d'une structure copulative ?

La différenciation entre la structure *wh* et la structure clivée avec une relative est ardue pour trois raisons. (i) le rannig marque l'accord nominal de la même façon avec la tête d'une

relative et devant un mouvement de DP WH, (ii) la copule '*eo*' peut librement disparaître au temps présent et (iii), les deux structure auraient le même effet de focus sur l'élément WH.
Les structures clivées du breton sont récursives et peuvent exprimer différents niveaux de focalisation comme illustré en (192). Il n'est parfois pas évident de compter le nombre de structures clivées empilées en zone préverbale.

(192) Ne **oa** ket labourat (**eo**?) an hini **eo** a rae ar paotr !
NEG was NEG to-work (COP?) the one COP (pro) ® did the guy
NEG était NEG travailler (COP?) le celui COP (pro) ® faisait le gars
(≈litt.) 'It was not working that was the thing he was doing'
'This guy was really not working (believe me!)'
(≈litt.) 'C'était pas travailler, que le gars il faisait!'

Quoi qu'il en soit, la généralisation XP-VSO sur les interrogatives et les sujets focalisés reste valable car c'est effectivement aussi l'ordre que l'on peut constater en (190)b, (191)b et (192).

Tout ordre XP-VSO avec effet de focus sur le constituant préverbal peut à priori être suspecté de contenir une clivée cachée. Les seuls ordres où les clivées cachées ne peuvent pas être postulées sont les ordres XP-VSO sans effet de focus et les ordres X-VSO. Une tête C nulle peut être présente dans les propositions enchâssées. L'hypothèse d'une tête C nulle en matrices reste ouverte. Avec ces possibilités en tête, nous pouvons conclure l'inventaire des ordres de base, et voir quelles sont les arguments pour ou contre une généralisation X(P)-VSO à ce stade de l'analyse.

6. Conclusion

Les langues celtiques et sémitiques , ainsi que le chalcatongo mixtec, montrent un faisceau consistant de propriétés communes et constituent un type à part à l'intérieur même de la famille des langues dites à verbe initial. En effet, contrairement aux langues VSO de style classique, le type de langues étudié ordonne bien le verbe, le sujet et l'objet respectivement dans cet ordre et en début de proposition, mais tend à placer en plus une tête ou un constituant en zone préverbale. J'ai montré que les ordres X(P)-VSO constituent la plus grande part des

ordres des langues de l'échantillon. Mais les ordres X(P)-VSO sont ils une tendance statistique ou existe-t-il vraiment des ordres VSO stricts comme en (193)?

L'adoption définitive de la généralisation X(P)-VSO demande l'adoption de la règle en (193).

(193) * [(®)-VSO]

Tous les ordres a-priori 'strictement VSO' dans les matrices du gallois et du breton ont été réanalysés en X-VSO. Des têtes discrètes comme celles qui s'intègrent à l'intérieur d'un composé verbal (breton, gallois) ou celles dont la présence est déduite d'une mutation consonnantique (breton, gallois) ou d'une morphologie verbale particulière (ancien irlandais, paradigmes restreints en irlandais moderne et écossais) ont été mises en évidence. Ces matrices intègrent donc la généralisation X(P)-VSO.

Après examen, quels sont les ordres 'strictement VSO' qui résistent à la réanalyse en X-VSO, et donc à la généralisation X(P)-VSO ? Il y a tout d'abord les verbes à la morphologie indépendante, celle qui n'apparaît jamais avec un complémenteur. Ces ordres sont listés ci-dessous.

- les phrases matrices d'ancien irlandais à la morphologie indépendante.
- les phrases matrices de l'irlandais avec les verbes comme '*voir*' qui ont gardé la morphologie indépendante distincte de la morphologie dépendante/conjointe.
- les phrases matrices de l'écossais à la morphologie indépendante dans le paradigme du futur.
- les phrases matrices de l'écossais dans les autres paradigmes que ceux du futur dans la mesure où une alternance ne serait plus apprenable.
- les phrases matrices VSO de l'arabe.

Ces ordres résistent à priori à la généralisation X(P)-VSO si aucun explétif vide ni complémenteur vide de matrice n'est présent dans ces structures. Contrairement à McCloskey (1996, 2001) pour l'irlandais et Fassi-Fehri (1993 :38-42) pour l'arabe, je vais postuler la présence d'un explétif nul dans ces langues. Je montrerai dans le chapitre 4 que le paradigme de l'accord gelé (accord analytique) dans les langues gaéliques et en arabe est un argument pour la présence d'un explétif. La morphologie [3SG] indépendante des traits du sujet est un

accord riche avec un explétif [3SG]. Cet explétif préverbal est un explétif libre. Cet explétif peut apparaître dans la même phrase qu'un sujet lexical sans y être aucunement associé. C'est un explétif dont le seul effet est de satisfaire le Principe de Projection Etendue et, comme tel, il n'a pas de restriction sur la définitude d'un sujet lexical. Sous cette analyse, les ordres apparemment VSO intègrent la généralisation X(P)-VSO qui convient alors à l'écossais, l'irlandais et l'arabe.
Dans les langues sémitiques, Jongeling (2000) note des ordres strictement VSO restreints aux quotations directes en hébreu biblique. Je montrerai dans le chapitre 6 sous quelle hypothèse ces ordres peuvent être réanalysés en X-VSO.

Dans les paradigmes brittoniques, le paradigme de l'effacement des complémenteurs de matrices semble s'opposer à la généralisation X(P)-VSO. Il s'agit des phrases matrices du gallois du Pembrokeshire où Awbery (2003) montre qu'il n'y a pas de complémenteur réalisé phonologiquement dans le champ préverbal ni non plus de mutation consonnantique sur le verbe tensé. En breton aussi, il existe des effacements de complémenteurs de matrice de ce type, qui résistent à priori à l'analyse X(P)-VSO. Je note au passage que puisque le breton est considéré comme une langue V2, les contre exemples du gallois du Pembrokeshire ne doivent pas être considérés comme un trait typiquement VSO de résistance à la généralisation X(P)-VSO. J'illustre le paradigme d'effacement des complémenteurs de matrices en breton ci-dessous. L'exemple en (194) est un exemple où le verbe '*Dleout*' est tensé à l'initiale de phrase. Il semble au premier abord que le 'D' initial du verbe aie été muté en 'G'. Un tel changement serait à priori un bon indice pour la présence sous jacente d'une particule. Une telle mutation de 'D' à 'G' n'existe cependant nulle part ailleurs dans la langue. La prononciation /gl/ en (194) est tout simplement due à une restriction phonologique universelle sur les consonne /d/ et /l/ qui ne peuvent former une attaque double (Angoujard, c.p.).

(194) **Gle** bout !
may be
pourrait être
'Could be !'
'Ca se peut!'

Tous les mots de la langue bretonne qui sont orthographiés avec une suite de consonne /d/+/l/ sont prononcés différemment. Sur le mot '**dl**uzhed', 'truites', j'ai trouvé une stratégie en /**gl**uzet/ en cornouailles et une stratégie en /**del**uzet/ et /**dul**uzet/ en vannetais. La conclusion est donc que l'attaque double /gl/ en (194) n'a rien à voir avec la présence d'un complémenteur qui aurait fait muter le verbe. L'exemple en (194) est donc similaire aux exemples de Awbery (2003) pour le gallois, c'est une occurrence de verbe tensé à l'initiale absolue. Un autre exemple est (195) où la consonne /r/ en préface de verbe ne pourrait pas muter.

(195) **'Rankan** mont.
must.1SG go
dois.1SG aller
'I must go / leave.'
'Je dois y aller.'

Statistiquement, les exemples comme en (195) d'effacement phonologique du complémenteur de matrices est beaucoup plus rare en breton qu'en gallois, mais cela tient à la rareté des complémenteurs de matrice et donc des ordres X-VSO de matrices en breton.
J'ouvre deux pistes d'analyse pour ces cas dans le cadre d'une généralisation X(P)-VSO. Premièrement, je montrerai dans le chapitre 3 qu'une formulation adéquate de l'EPP rend compte des éléments effacés phonologiquement. Lorsque qu'une particule est syntaxiquement présente, elle peut provoquer la mutation sur l'élément qui la suit si elle est effacée après le processus de mutation, ou elle peut être effacée sans provoquer de mutation sur l'élément qui la suit si elle est effacée avant le processus de mutation. L'hypothèse du spell-out multiple (Uriagereka 1999) rend multistratale la frontière entre les niveaux syntaxiques et phonologiques. On verra dans le chapitre 6 que des éléments effacés phonologiquement peuvent en français provoquer un phénomène de liaison sur le verbe ou être effacés avant la liaison. Une autre piste est à explorer pour réduire les paradigmes d'effacement de complémenteur de matrice en gallois. Le paradigme du français atlantique étudié dans le chapitre 6 montre que des particules C peuvent être réalisées par différents canaux dans les

langues parlées. Si elle n'est pas présente morphologiquement dans la chaîne orale, une particule C peut être réalisée par la dimension intonative du message ainsi que par la dimension gestuelle. Cette dernière hypothèse demanderait d'analyser les paradigmes d'effacement de la particule an prenant en compte la dimension gestuelle du message, ce qui n'est pas réalisable avec corpus audio.

Sous ces réanalyses, je ne vois pas de contre exemple solide dans les langues celtiques à la règle en (193) qui est le corollaire de la généralisation X(P)-VSO. Le classement typologique opéré ici distingue les ordres X-VSO et les ordres XP-VSO en distribution complémentaire. Je caractérise ce type de langues comme X(P)-VSO. Ces langues sont bien 'typologiquement VSO', mais avec la particularité supplémentaire de devoir rajouter un élément, tête ou XP, en zone préverbale. Techniquement, ce sont des langues VSO où les ordres strictement VSO sont illicites. Une telle conclusion est évidemment exotique dans la famille des VSO. Elle est par contre attendue s'il existe dans l'échantillon un principe actif forçant d'une manière ou d'une autre la présence d'un élément devant la projection temporelle. Les chapitres qui suivent sont motivés par l'étude attentive de cette intuition.

Le chapitre 2 dressera un historique des analyses dérivationnelles des ordres VSO et v2 proposées dans le cadre de la grammaire générative. Je montrerai comment il a été rendu compte des ordres de mots dans la famille des langues celtiques, avec quelques incursions dans le domaine des langues sémitiques tant les progrès d'analyse de l'une sert régulièrement l'autre. Je compléterai la cartographie de la zone préverbale en breton afin d'avoir une idée précise du champ préverbal où le Principe de projection Etendue est censé s'appliquer.

Le chapitre 3 dressera un historique du Principe de projection Etendue. Je discuterai les différentes versions de sa formalisation en confrontant d'une part les arguments produits jusqu'à ce jour dans la littérature et d'autre part les faits particuliers du breton et du type X(P)-VSO.

Dans le chapitre 4, je montre comment les effets conjugués des propriétés clitiques des pronoms sujets et des propriétés nominales des structures verbales en breton prédisent exactement le paradigme de l'accord verbal. Les langues de l'échantillon n'étant pas reliées génétiquement entre elles, toute hypothèse réduisant une propriété à une autre dans une

langue donnée est un enjeu important, car si nous pouvons trouver une ou des propriétés mères dont découleraient toutes les autres, les ressemblances récurrentes dans l'échantillon en seraient d'autant moins mystérieuses. Je présente et développe l'analyse de l'accord gelé proposé dans Jouitteau & Rezac (à paraître). Je montrerai que cette analyse est consistante avec l'hypothèse de la disponibilité lexicale d'un explétif nul, précisément en irlandais, écossais et arabe.

Le chapitre 5 montre précisément le système de dérivation des ordres de mots en breton par un système de vérification d'un trait catégoriel ininterprétable en Fin. Je montrerai que le Principe de projection Etendue déclenche des stratégies explétives de dernier ressort.

Enfin, dans le chapitre 6, je montre à partir de faits du français que des complémenteurs de matrice que l'on croit phonologiquement nuls sont en fait réalisés dans une autre dimension du message linguistique (gestes et intonation). Une telle hypothèse pourrait à terme étendre la typologie des langues X(P)-VSO.

Chapitre 2.

Dérivation des ordres X(P)-VSO en breton comparée aux traditions d'analyse

Index du Chapitre 2.

Dérivation des ordres X(P)VSO en breton comparée aux traditions d'analyse celtiques et sémitiques. 125

1. Les dérivations de l'ordre VSO 127
   1.1 Le verbe et l'objet en relation de constituance 128
   1.2. L'ordre VSO est un ordre dérivé d'un ordre SVO 130
   1.3. Le sujet précède le VP dans les domaines non-tensés 132

2. Les différentes options de dérivation de l'ordre VSO 134
   2.1. Dérivation des ordres VSO par montée du verbe 135
   2.2. Montée du verbe en C. 136
   2.3. VSO comme étape dérivationnelle des V2 138
   2.4. Le verbe adjoint à la phrase 140

3. L'hypothèse du sujet interne 140
   3.1. Le verbe en I 141
   3.2. Le sujet *in situ* en SpecVP 142
   3.3. Le sujet est-il *in situ* en breton ? 144

4. Le champ du milieu 153
   4.1 L'accord scindé. 153
   4.2 Où le sujet post-verbal remonte-t-il en breton? 154
   4.3. Conclusion 160

5. Le site flexionnel et la zone CP basse 162
   5.1. Le verbe est moins haut que C en ForceP 163
   5.2. Il y a des sujets préverbaux en position A 168

6. Déploiement de la zone CP 177
6.1. La projection du topique suspendu 182
6.2. Les circonstanciels et les adverbes scéniques 187
6.3. Topiques liant un résomptif 191
6.4. Focalisation 195
6.5. Examen d'une zone topique dans les enchâssées 198

Conclusion 201

Dérivation des ordres X(P)VSO en breton comparée aux traditions d'analyse celtiques et sémitiques.

Ce chapitre est dédié à l'analyse de la dérivation des ordres X(P)-VSO dans les langues celtiques, et plus particulièrement en breton. Nous verrons comment les hypothèses dérivationnelles ont émergé dans le champ des langues celtiques et sémitiques et comment elles ont accompagné l'évolution du cadre théorique de la grammaire générative.

Le mouvement de multiplication des projections fonctionnelles a suivi historiquement un mouvement ascendant dans la structure de l'arbre syntaxique. A l'hypothèse du sujet interne qui a agrandi la structure du VP, a succédé l'hypothèse de l'accord scindé qui a étendu les possibilités de projections dans le champ du milieu, et enfin la cartographie de la périphérie gauche a considérablement développé l'inventaire des projections fonctionnelles. Ce chapitre suit le même mouvement : je vais présenter la multiplication historique des projections fonctionnelles dans le domaine du VP, du champ du milieu (dit 'middle field' en anglais), de IP puis enfin le déploiement de la zone CP. A chaque étape, nous verrons comment ces hypothèses se conjuguent avec les données du breton.

Nous verrons tout d'abord les changements apportés par l'hypothèse du sujet interne. Je montrerai qu'en breton comme dans les autres langues celtiques et sémitiques, la structure verbale consiste en un constituant VP formé par le verbe et son objet. Ce VP est sélectionné par une projection *v*P qui héberge l'argument externe du verbe en son spécifieur[16].

Ensuite, nous verrons comment la multiplication des projections fonctionnelles lors de l'hypothèse de l'accord scindé a déconditionné les propositions de dérivation des ordres VSO. Le postulat des projections AGR et T dans le champ du milieu ('middle field') offre différentes possibilités d'accueil pour le XP sujet. Je montrerai d'abord que, comme dans les autres langues celtiques et sémitiques, le sujet en breton est monté dans une position du champ du milieu où, plausiblement, il reçoit son cas. Je montrerai aussi que le sujet du breton, comme le sujet de l'arabe standard, remonte moins haut que le sujet des autres langues celtiques.

Enfin, nous verrons que le verbe tensé est remonté en T, la position flexionnelle la plus haute. et j'explorerai la zone au dessus du site d'apparition du verbe tensé. Cette zone CP est particulière en breton pour deux raisons : (i) au contraire des langues celtiques et sémitiques, on peut trouver en breton un sujet préverbal en position A et (ii) on peut trouver plus d'un élément XP dans la zone préverbale.

La multiplication des projections fonctionnelles dans la zone CP offre de multiples positions d'accueil pour les éléments X et XP préverbaux. L'étude des têtes de la zone CP dans le chapitre 1 a permis d'ordonner Force, NEG et Fin, les têtes de projection du domaine CP comme dans le schéma en (i) ci-dessous. J'ai postulé un groupe clitique dans la tête Fin constitué du verbe tensé (avec son proclitique objet s'il y a lieu) monté s'adjoindre à la tête de FinP réalisée par le rannig. Le groupe clitique est représenté dans l'encadré en (i).

(i) $[_{ForceP}$ Force $[_{ModeP}$ NEG $[_{FinP}$ Fin= ® [infixe objet [Verbe tensé]]]]

La structure représentée en (i) ne signale que les têtes fonctionnelles réalisées dans le domaine CP. Des constituants XP peuvent aussi être présents dans des positions de spécifieurs. Les résultats en (i) seront conjugués dans ce chapitre avec les différentes positions d'apparition de constituants XPs dans la structure. Je soutiendrai une structure adaptée de Poletto (2000 :226) comme en (ii).

(ii) $[_{FORCEP}$ top susp. [adj. scén. Force° $[_{TOPP}$ topique $[_{FOCP}$ Focus $[_{MODEP}$ NEG $[_{FINP}$ $[_{FIN}$ [®-V]]]

La projection ForceP peut accueillir un topique suspendu en son spécifieur, et des adjoints scéniques (adverbes scéniques ou propositions circonstancielles) en projection intermédiaire. Le spécifieur de la projection TopP accueille des XP topiques générés *in situ*. Ces topiques lient un pronom dans une position sous IP. Le spécifieur de la projection de FocP accueille des XP provenant de sous IP et montés récupérer un trait [Foc] qui obtient la lecture de focus restreint. La projection FinP accueille des sujets dont je montrerai qu'ils répondent aux tests caractéristiques d'une position A. C'est aussi le site où apparaissent les explétifs. La structure entière est représentée en (iii).

(iii)

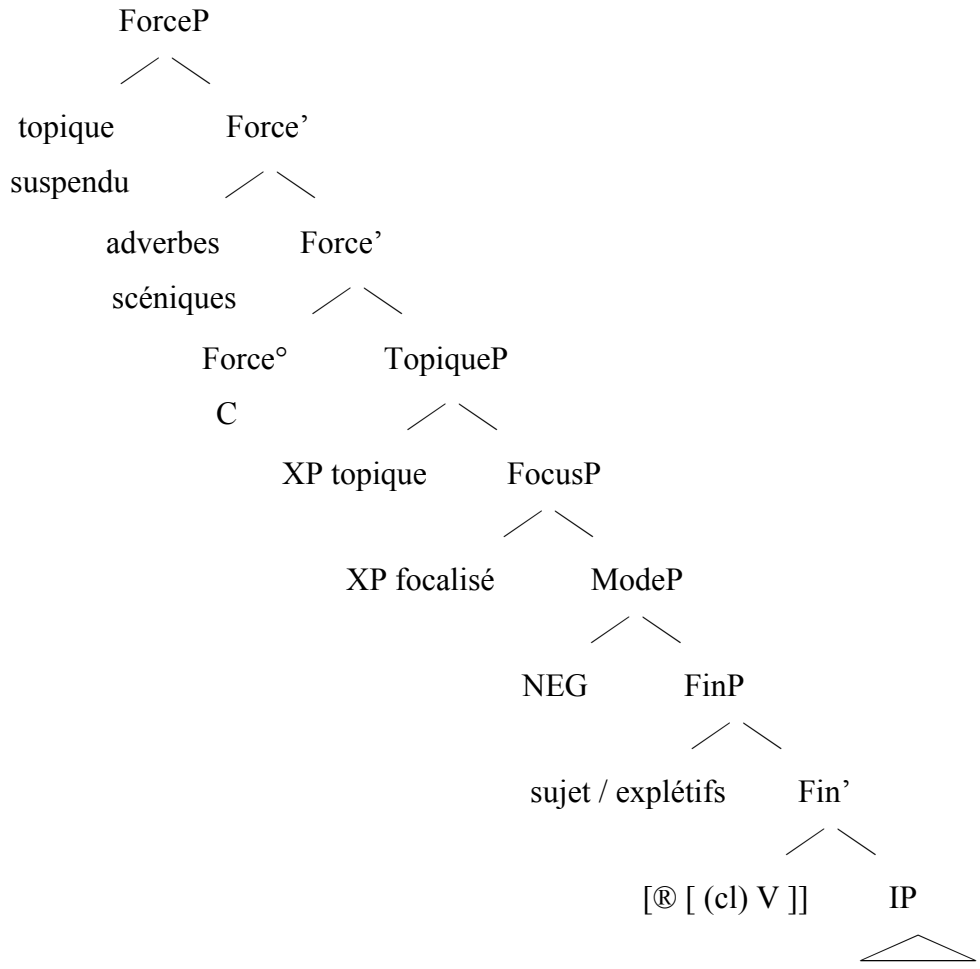

Cette cartographie servira de base à la discussion ultérieure de la dérivation des ordres X(P)-VSO dans le chapitre 5.

La réunion des données de ce chapitre a emprunté largement aux travaux de Rouveret (1994), Carnie (1995), Hendrick (2000), et Roberts (2004). Les premières analyses sur les langues celtiques sont celles de Awbery (1976) et de McCloskey (1979) sur l'irlandais. Leur travail est fondateur. Nous les retrouverons à chaque étape de l'analyse.

1. Les dérivations de l’ordre VSO

Les premiers travaux sur les ordres VSO se sont concentrés sur l’analyse des relations structurales entre le verbe, le sujet et l’objet. Quelle est la relation entre l’ordre linéaire d’apparition du verbe, du sujet et de l’objet dans les langues VSO et la structure dans laquelle ces arguments sont générés ? Cette première partie récapitule les arguments pour postuler un

ordre de base SVO où le verbe et son objet sont en relation de constituance, et appliquer ensuite à cet ordre de base une règle de mouvement afin d'obtenir les ordres VSO constatés dans la phrase.

1.1 Le verbe et l'objet en relation de constituance

Dans un cadre génératif dérivationnel, tout élément est susceptible d'avoir une histoire dérivationnelle. Les éléments de la phrase n'apparaissent pas forcément dans une position linéaire représentative de la position où ils ont été générés. Trouver l'ordre de base dans lequel les éléments ont été générés n'est pas chose aisée car il faut trouver des environnements où les éléments sont le moins susceptibles de s'être déplacés. Les environnements non-tensés sont favorisés pour cette raison, car au moins, l'hypothèse d'un mouvement verbal dans une projection fonctionnelle de flexion ou de temps est écartée. McCloskey (1979, 1983) pour l'irlandais, Sproat (1985) et Sadler (1988) pour le gallois, Stephens (1982) pour le breton notent que dans les environnements périphrastiques où le verbe lexical n'est pas susceptible d'être remonté en zone tensée, le verbe et son objet sont adjacents. L'adjacence du verbe et de son objet dans la proposition infinitive en (1) est un premier argument pour l'hypothèse que le verbe et son objet forment un constituant.

(1) Tá [sé ag [**tógáil** **tithe**] i nDoire]. *irlandais,* McCloskey (1983)
is he PROG build houses in Derry
est il PROG construire maisons à Derry
'He is building houses in Derry.'
'Il construit des maisons à Derry.'

Le test classique le plus parlant pour la constituance est le déplacement. Si des éléments sont déplacés ensembles et d'un seul bloc, alors ils sont plausiblement en relation de constituance. Les exemples en (2), (3), (4) et (5) montrent qu'un verbe non-tensé peut être antéposé avec son objet en breton, gallois et irlandais[17].

(2) [$_{VP}$ **Skrivañ lizherioù**] a rae bemdez. *breton*

write letters ® do.PAST everyday

écrire lettres ® faisait chaque.jour

'S/he was writing letters everyday.'

'Elle/il écrivait tous les jours.'

gallois, Rouveret (1994)

(3) [$_{VP}$ **Gadael y glwyd ar agor**] a wnaeth y ffermwr

leave the gate on open ® did the farmer

laisser le portail sur ouvert ® faisait le fermier

'Leave the gate open, the farmer did.'

'Le fermier a laissé le portail ouvert.'

(4) A [$_{VP}$ **chymryt y golwython**] a wnaethant… *moyen gallois,* Willis (1998 :52)

and to.take the steaks ® did.3PL

et prendre les steaks ® firent

'And they took the steaks…'

'Et ils prirent les steaks…'

irlandais, McCloskey (1983)

(5) [Ag [$_{VP}$ **magadh orm**]] a bheadh an mhórchuid acu.

PROG mock on.1SG ® would-be the most-of them

PROG moquer sur.1SG ® seraient la plupart de.eux

'It's mocking me that most of them would be.'

'C'est se moquer de moi qu'ils feraient.'

Stephens (1982 :133) ajoute que le groupe constitué du verbe et de l'objet peut subir le rehaussement du nœud droit (dit 'right-node raising' en anglais).

breton, Stephens (1982 :133)

(6) Dleet oa da Jobig t_i , hag e vreur e oa ken dleet all dezhañ,
ought was to Jobig and his brother ® was as ought other to.him
obligé était à Jobig et son frère ® était autant obligé autre à.lui

[prenañ ti an tad kozh] $_i$.
to.buy house the father old
acheter maison le père vieux

'Jobig ought and his brother ought to as well, to buy the grandfather's home.'
'Jobig devait, et son frère devait aussi, acheter la maison du grand-père.'

Rouveret (1994) note en sus que les langues celtiques contiennent des idiomes formés d'un verbe avec son objet, jamais d'idiomes contenant un verbe et son sujet.
Tous ces arguments convergent pour indiquer que le verbe et son objet forment un constituant. Or, dans les ordres VSO, ce constituant formé du verbe et de l'objet est interrompu par l'élément sujet. C'est donc qu'un des éléments au moins a été déplacé de sa position d'origine. Nous allons voir maintenant où ce sujet est généré dans les domaines non-tensés puisque c'est dans ces domaines que les éléments sont le moins susceptibles de s'être déplacés.

1.2. L'ordre VSO est un ordre dérivé d'un ordre SVO

Dans les années 80, les variations entre les langues sont obtenues par les Paramètres de la théorie X-bar schématisés en (7).

(7) a. X : [X, ZP] ou [ZP, X]
b. X' : [X', ZP] ou [ZP, X']

Les Paramètres de la théorie X-bar assurent la possibilité d'attachement des structures avec le complément (ZP) à gauche ou à droite de sa tête (X) en (7)a, et la possibilité d'attachement d'un spécifieur (ZP) à gauche ou à droite de la projection intermédiaire (X') en (7)b. Le

tableau ci-dessous en (8) intègre l'information que le verbe et l'objet sont en relation de constituance et récapitule les ordres prédits possibles par les Paramètres de la théorie X-bar.

(8)

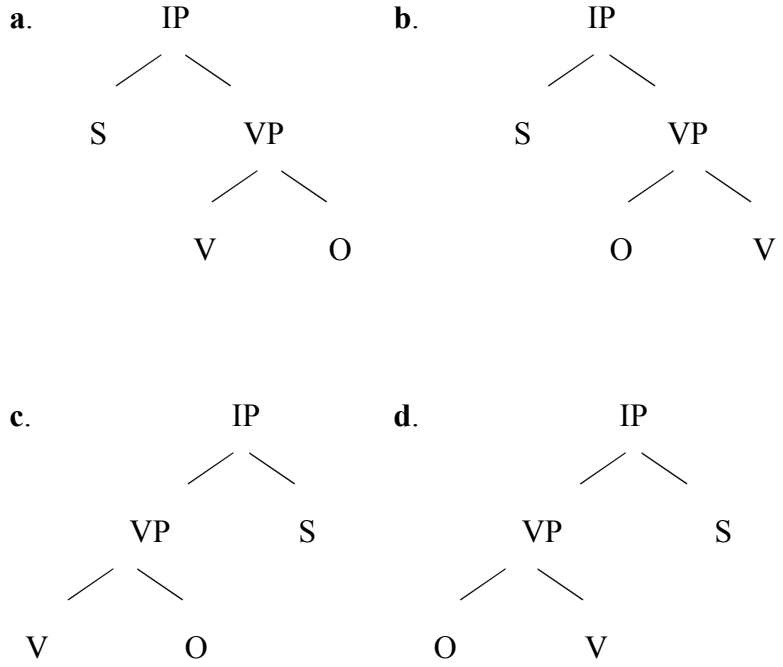

On obtient quatre possibilités pour générer les ordres de base : SVO, SOV, VOS et OVS. L'ordre VSO caractéristique, entre autres, des langues celtiques et sémitiques, n'est obtenu dans aucune de ces combinaisons. L'ordre VSO ne peut donc pas être un ordre de base. Pour rendre compte de l'ordre VSO en respectant la constituance du VP, nous devons postuler que l'ordre linéaire dans lequel les éléments apparaissent est différent de l'ordre dans lequel les éléments ont été générés. L'un des éléments au moins s'est donc déplacé. L'ordre VSO est un ordre dérivé, c'est à dire que l'ordre de base est l'un des ordres générés par les paramètres de la théorie X' en (8), mais l'un des éléments au moins s'est déplacé de sa position de base.

L'hypothèse dérivationnelle est accompagnée d'un argument typologique et statistique plus faible: les langues du monde étant réparties en SOV, SVO et VSO (respectivement 46.8%, 43.6% et 9.6% selon Tomlin (1984)), il est tentant de rallier ce faible pourcentage de langues

VSO à une variation de l'un des deux autres groupes. Si la formation des ordres VSO demande un pas dérivationnel de plus que les autres ordres, une optique d'économie des dérivations prédit qu'il soient moins représentés statistiquement. Nous allons voir maintenant quel argument peut nous faire choisir entre les quatre ordres de base illustrés en (8). On a vu lors des tests sur la constituance du verbe et de l'objet que le verbe apparaît devant son objet. Les structures de base en (8)b,d sont donc à priori inadéquates. Reste à départager (8)a et (8)c, c'est à dire à déterminer si le XP sujet en position de spécifieur est généré à droite ou à gauche du constituant formé par le verbe et son objet.

1.3. Le sujet précède le VP dans les domaines non-tensés

Lorsque les constituants sont observés dans des environnements où moins de mouvements ont été susceptibles d'intervenir tels que les domaines non tensés, l'ordre est SVO. Ceci est illustré ci-dessous pour les constructions périphrastiques des temps composés, les propositions infinitives et les petites propositions (dites 'small-clauses' en anglais).

Les exemples en (9) et (10) sont des proposition infinitives précédées d'un complémenteur ECM empruntant sa morphologie à une préposition. Le sujet suit directement le complémenteur ECM.

(9) …i **Siôn** fod yn canu *gallois,* Sadler (1988)
for John be PROG sing
pour John être PROG chanter
'for John to be singing'
'Pour que John chante.'

(10) ...d' **an dud** da welet *breton*
to the people to see
à les gens de voir
'for the people to see'
'…pour que les gens voient' ou '…aux gens de voir'

Il existe en breton des propositions infinitives où le sujet lexical apparaît sous un complémenteur qui n'est pas réalisé comme une préposition comme en (11)[18].

(11) ...Hag **eñ** da vont e fulor *breton*
C/and he to to-go in anger
C/et lui de aller dans colère
'…and he became angry.'
'…et lui de se mettre en colère.'

En breton comme en irlandais en (12), le sujet lexical apparaît devant le verbe.

irlandais, Doyle (2002:110)

(12) Ba mhaith liom [**Seán** a léamh an leabhair].
COP.COND good with.me John ® to.read the book.GEN
COP.COND bon avec.moi John ® lire le livre.GEN
'I would like John to read the book.'
'Je voudrais que John lise le livre.'

Un autre domaine permet de déterminer la place respective du sujet et de la structure verbale non-tensée, c'est celui des petites propositions (dites 'small-clauses' en anglais). Le sujet précède le prédicat dans les petites propositions (McCloskey & Chung 1987 pour l'irlandais, Rouveret 1994 pour le gallois). Ceci est illustré avec une petite proposition adjectivale en (13)a et une petite proposition aspectuelle galloise en (13)b et irlandaise en (14). Dans chaque exemple ci-dessous, le sujet lexical apparaît devant le verbe tensé.

(13) a. Galwodd y dyn [**ef** yn frenin]. *gallois,* Rouveret (1994:55)
called the man he PRED king
appela le homme lui PRED roi
'The man called him king.'
'L'homme l'appela le roi.'

(13) b. Gwelodd Siôn [**Mair** yn dod].
saw Siôn Mair PROG come
vit Siôn Mair PROG venir
'Siôn saw Mair arriving.'
'Siôn vit Mair arriver.'

(14) Tá [**sé** ag tógáil tithe i nDoire]. *irlandais,* McCloskey (1983)
is he PROG build houses in Derry
est lui PROG construire maisons à Derry
'He is building houses in Derry.'
'Il construit des maisons à Derry.'

La structure qui reflète l'ordre de base est donc SVO comme illustré dans le tableau en (8)a, avec le verbe et l'objet en relation de constituance. Cette hypothèse précède et s'adapte parfaitement à l'hypothèse de l'antisymétrie (Kayne 1994) qui propose une dérivation des ordres attestés à travers les langues à partir d'une structure de base SVO universelle.

2. Les différentes options de dérivation de l'ordre VSO

On a longtemps cherché une seule et unique dérivation qui générerait l'ordre VSO. Différentes options ont été explorées pour obtenir un ordre VSO à partir d'une structure SVO.

Un mouvement de descente du sujet a été proposé par Choe (1987) pour le berbère et par Chung (1990) pour le chamorro. Les deux temps de la dérivation sont illustrés en (15)a et b.

(15) a. S [vP V O]
b. ~~S$_i$~~ [$_{VP}$ V S$_i$ O]

Une autre analyse très répandue actuellement est celle du VP évacué (dit 'VP-remnant' en anglais). Dans la dérivation à trois temps représentée en (16), l'ordre de base SVO est illustré en (16)a. L'objet est d'abord évacué du VP en (16)b. (ici, l'objet est évacué vers la droite

mais cela n'a pas d'importance pour la démonstration). Le VP vidé de son objet monte ensuite en position de spécifieur au dessus du sujet. On obtient alors l'ordre linéaire VSO.

(16) a. S $[_{vP}$ V O]

b. S $[_{vP}$ V ~~O_i~~] O_i

c. $[_{vP}$ V ~~O~~ $]_j$ S ~~$[_{vP}$ V O $]_j$~~ O

Notez que la trace ou la copie de l'objet est structuralement au dessus de l'objet évacué. Une dérivation comme (16) demande donc de postuler qu'un pied de chaîne peut n'être pas c-commandé par sa tête en fin de dérivation.

Cette dérivation est utilisée pour rendre compte des ordres VSO du seediq (Holmer 2004), du niuean (Massam & Smallwod 1997, Massam 1998, 2000, 2001, 2004), du grec (Sifaki 2000), du masai (Koopman 2004), du zapotec de Quiaviní San Lucas (Lee 2000, 2004), du malgache (Rackowski & Travis 2000, Travis 2004) entre autres langues dites à verbes initial.

L'hypothèse proposée dès le début pour dériver les langues celtiques et sémitiques représente encore une autre possibilité dérivationnelle. L'ordre VSO est obtenu par la remontée d'une tête verbale par dessus le XP sujet. Nous allons voir plus précisément en quoi cela consiste.

2.1. Dérivation des ordres VSO par montée du verbe

R. Morris Jones & Thomas (1977), Sproat (1985), Koopman (1984) et Travis (1984) proposent une analyse des langues VSO par dérivation à partir de l'ordre SVO. Pour les langues celtiques et sémitiques, l'opération consiste à dériver l'ordre VSO de l'ordre SVO par mouvement du verbe au dessus de son sujet, dans une projection fonctionnelle plus haute qui reste à déterminer. Cette dérivation en deux temps est illustrée en (17).

(17) a. S $[_{vP}$ V O]

b. V S $[_{vP}$ ~~V~~ O]

Les autres arguments restent dans leur position de base. Cette dérivation permet de dériver l'ordre VSO tout en gardant le verbe et son objet en relation de constituance. C'est le scénario retenu pour l'irlandais (Chung & McCloskey 1987, McCloskey 1991, 1996, Koopman & Sportiche 1991, Duffield 1991, Guilfoyle 1993, Carnie 1995, Bobaljik & Carnie 1996) et pour l'arabe standard (Demirdache 1987, Mohammad 1990, Benmamoun 1992, Fassi Fehri 1993). Depuis Anderson & Chung (1977), le breton est analysé comme une langue à montée du verbe au dessus du sujet avec une règle d'antéposition d'un XP pour dériver l'ordre V2. (Anderson & Chung 1977, Anderson 1981, Stephens 1982, 1990, Stump 1984, 1989, Hendrick 1988, Borsley & Stephens 1989, Timm 1989, Schafer 1994, 1995).

2.2. Montée du verbe en C.

A une étape de la théorie où le sujet est en SpecIP, la position d'accueil d'un verbe qui monte plus haut que le sujet ne peut être qu'une tête plus haute que I, c'est à dire une tête du domaine CP. La position C est connue pour accueillir des subordonnants comme en (18), mais aussi des verbes tensés pour rendre compte de l'inversion du sujet dans les interrogatives comme en (20).

(18) a. I think **that** you should apologize.
Je pense que vous devriez excuser
'Je pense que vous devriez vous excuser.'

b. I doubt **if** she realizes.
Je doute si elle réalise
'Je doute qu'elle réalise.'

c. They are keen **for** you to show up.
3.PL sont impatient(e)s pour 2.SG apparaître
'Ils/elles sont impatient(e)s que tu viennes.'

(19) a. [$_{IP}$ You can [$_{VP}$ help.
b. [$_{IP}$ Tu peux [$_{VP}$ aider.

(20) a. [$_{CP}$ Can [$_{IP}$ you ~~can~~ [$_{VP}$ help ?
b. [$_{CP}$ Peux [$_{IP}$ tu ~~peux~~ [$_{VP}$ aider ?

Pour den Besten (1983), toutes les instances de mouvement par transformation grammaticale dans une position au dessus du sujet sont des attractions dans un nœud COMP du domaine CP comme illustré en (21).

(21) [$_{CP}$ V-I-C [$_{IP}$ Sujet ~~V-I~~ [$_{VP}$ ~~V~~]]]

Le verbe monte dans la tête fonctionnelle I en relation de spécifieur-tête avec son sujet, puis le verbe monte en C. Cette hypothèse rend la dérivation des langues VSO similaire en substance à celle des langues germaniques. Le paramètre entre les langues VSO et germaniques tient alors dans l'obligation ou non de remplir SpecCP.

Dès 1977, R. Morris Jones & Thomas proposent qu'en gallois, l'ordre VSO est obtenu par une règle de mouvement du verbe dans cette position C. Emonds (1980, 1985) étend la proposition à toutes les langues à verbe initial. La motivation de la montée en C est assez stipulative par rapport à la motivation de la montée en I qui est clairement liée à la récupération des traits de temps et d'accord générés dans la projection flexionnelle, Emonds (1980) suggère que tout ordre à verbe initial est universellement motivé par l'attraction du C lui-même. Il note que cette dérivation permet de prédire la relative rareté des langues VSO par rapport aux langues SVO : les langues VSO ont une règle de plus de remontée du verbe et rendent donc plus complexes les grammaires qui les intègrent. Emonds s'appuie sur l'universel 12 de Greenberg qui établit une corrélation entre d'une part les ordres VSO et d'autre part la présence à gauche de la phrase d'une zone accueillant les mots WH et les particules Q. La tête C de la zone CP doit être à gauche dans les langues VSO si cet ordre est formé par la remontée du verbe en C. Le sujet apparaît à droite de l'élément tensé car il est resté en SpecIP où il a été généré. Cette analyse est adoptée par Sproat (1985) pour le gallois,

par Deprez & Hale (1986), Stowell (1989), Hale (1989, 1990) et Doherty (1996) pour l'irlandais.

2.3. VSO comme étape dérivationnelle des V2

L'hypothèse de la remontée du verbe en C peut rendre compte des ordres à verbe initial (SpecCP vide) comme des ordres à verbe second (SpecCP rempli). Cette hypothèse est donc adaptée aux langues montrant des alternances de verbes initiaux ou seconds, alternances récurrentes en diachronie des langues celtiques et sémitiques.

Dans les langues germaniques V2 comme l'allemand et le hollandais, le verbe est analysé comme occupant la position C, comme schématisé en (22). Ces langues sont à verbe second car un élément XP monte remplir le spécifieur de CP. Les analyses des ordres V2 dans les langues celtiques ont postulé en parallèle que le verbe occupait une tête C.

(22) ordres VSO $[_{CP}$ CV-I $[_{IP}$ sujet ~~V-I~~ $[_{I'P}$ ~~sujet~~ ~~V~~ $[_{VP}$ ~~V~~ objet]]]]

ordres V2 $[_{CP}$ sujet CV-I $[_{IP}$ ~~sujet~~ ~~V-I~~ $[_{I'P}$ ~~sujet~~ ~~V~~ $[_{VP}$ ~~V~~ objet]]]]

$[_{CP}$ objet CV-I $[_{IP}$ sujet ~~V-I~~ $[_{I'P}$ ~~sujet~~ ~~V~~ $[_{VP}$ ~~V~~ ~~objet~~]]]]

Un seul mouvement distingue alors VSO de V2, c'est la remontée en SpecCP dans un second temps de l'objet ou du sujet. L'ordre VSO est alors une étape dans la dérivation des langues V2, ces langues qui placent le verbe tensé en seconde place dans les matrices.

L'analyse de Edmond (1980) selon laquelle C est un "attracteur de verbe" est reprise pour rendre compte du passage du moyen gallois V2 au gallois contemporain VSO (Clack (1994) et Sainz (1994)) ainsi que pour le gallois du Pembroshire par Watanabe (1993) et pour le VSO du vieil irlandais par Pyatt, Carnie, Harley & Pyatt (1994), Carnie, Pyatt & Harley (2000) et Doherty (1999, 2000).

Rouveret (1994) propose de rendre compte des ordres VSO du gallois moderne en termes de langue V2 forte *versus* langue V2 faible comme en (23).

(23) Les langues VSO (V2 faible) obéissent à une contrainte : remplir C

Les langues V2 (V2 fortes) obéissent à deux contraintes: remplir C et SpecCP

Le gallois, langue V2 faible, ne demande que la réalisation de C. La langue bretonne avec ses ordres V2 dans les propositions matrices serait, selon Schafer (1995), une langue V2 forte, demandant la réalisation à la fois de C et de son spécifieur. Anderson & Chung (1977), Anderson (1981), Stump (1984, 1989), Hendrick (1988, 1990), Borsley & Stephens (1989), Timm (1989, 1991), Schafer (1992, 1994, 1995) dérivent les ordres XP-VSO du breton comme des ordres VSO auxquels un mouvement de topicalisation (en fait, focalisation) a été ajouté.

Cependant, les analyses en (22) comme en (23) rencontrent un problème empirique très sérieux. Ces analyses ne rendent pas compte de la généralisation développée au chapitre 1 que le breton présente certes des ordres XP-VSO, mais aussi des ordres X-VSO. La généralisation X(P)-VSO ne pourrait pas être obtenue dans les termes de l'analyse des langues germaniques en (22).

Un exemple parmi d'autres d'ordre X-VSO est l'ordre des mots dans les enchâssées (C-VSO). Les propositions enchâssées du breton peuvent montrer un complémenteur réalisé suivi de l'ordre VSO. C'est donc que la réalisation d'un complémenteur et la montée du verbe ne sont pas des processus en distribution complémentaire. Un autre contre exemple est celui des ordres à antéposition d'une tête verbale. Dès Stephens (1982, 1990) et Borsley & Stephens (1989), les ordres X-VSO d'antéposition d'une tête verbale non tensée devant l'auxiliaire sont analysées comme ne pouvant pas relever de la topicalisation. Dès lors, il n'y a plus de proposition dérivationnelle unifiée prédisant les différents ordres attestés, XP-VSO par topicalisation d'une part, et X-VSO d'autre part.

La généralisation X(P)-VSO ne pourrait pas non plus être obtenue en termes de traits forts ou faibles car le breton serait alors tantôt une V2 faible (dans les ordres X-VSO), tantôt une V2 forte (dans les ordres XP-VSO).

L'élégance des propositions en (22) et (23) tient dans l'unicité de la projection fonctionnelle CP qui dérive l'ordre V2. Ces analyses s'appuient donc sur l'hypothèse d'un domaine CP ne contenant qu'une seule et unique position de tête C et une seule et unique position de spécifieur devant être rempli ou non. L'hypothèse d'un domaine CP plus étendu avec plusieurs projections fonctionnelles offrant plusieurs positions de tête et de spécifieur (Rizzi 1997) perdra l'élégance de ces propositions.

2.4. Le verbe adjoint à la phrase

Sproat (1983, 1985) motive la remontée du verbe par la nécessaire assignation d'un cas au sujet. Les langues VSO diffèrent des langues SVO dans la directionalité du cas assigné par le verbe. Dans les langues VSO, le cas est assigné vers la droite. Le sujet est généré en haut dans la structure en (24). Le verbe doit monter et s'adjoindre à la phrase afin d'assigner son cas au sujet. Cette règle motivée casuellement prédit la corrélation entre finitude et verbe initial.

(24)

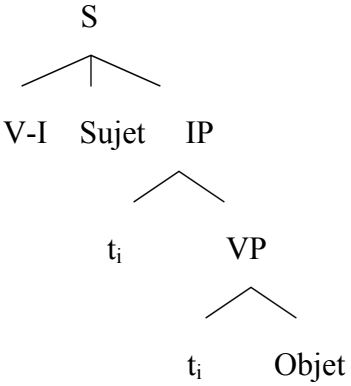

Pour l'arabe, Ouhalla (1992) et Benmamoun (1999) identifient le site de remontée du verbe comme une tête de focus dominant IP. Hewitt (2000) propose en substance que le verbe tensé remonte dans une tête de projection réservée à l'information nouvelle.

La position C et la position d'adjoint à la phrase sont les seuls sites d'atterrissage pour le verbe dans un cadre d'analyse où le sujet d'un verbe tensé est généré en spécifieur de IP. Dès que le sujet peut être généré plus bas, les scénarii se multiplient.

3. L'hypothèse du sujet interne

L'idée que le sujet puisse être généré plus bas que SpecIP a été exploitée par Harlow (1981) qui postule pour le gallois un sujet généré plus bas que SpecIP, en adjoint à VP. Puis Kitagawa (1986) et Kuroda (1988), à partir de leur travail sur les langues SVO et SOV, proposent que la position thématique du sujet est SpecVP et non pas SpecIP. Tous les rôles thématiques sont alors distribués à l'intérieur de la structure verbale. Koopman & Sportiche (1988, 1991) développent l'hypothèse de Harlow (1981) d'un sujet adjoint à VP. Chung &

McCloskey (1987) et McCloskey (1989, 1991), génèrent le sujet de l'irlandais en spécifieur d'une petite proposition sous IP.

Dans toutes ces analyses, le sujet généré plus bas que SpecIP a dès lors deux options: ou rester en SpecVP, ou bien remonter en SpecIP. Dans l'hypothèse du sujet interne, le sujet est généré dans un spécifieur interne à la structure verbale. Avec l'adoption quasi-unanime de l'hypothèse du sujet interne à VP, postuler la montée du verbe en I suffit à obtenir l'ordre à verbe initial. La montée en C reste possible mais n'est plus obligatoire pour rendre compte de l'ordre à verbe initial. La possibilité d'un sujet plus bas que SpecIP va devenir une analyse classique dès la seconde moitié des années 80 (Zagona 1982, Speas 1986, Fukui & Speas 1986, Contreras 1987, et pour l'arabe Demirdache 1987 et Mohammad 1989 …). L'hypothèse du sujet interne à VP ouvre la porte à l'hypothèse du verbe en I.

3.1. Le verbe en I

Quand l'analyse dérivationnelle des ordres VSO est aménagée pour intégrer l'hypothèse d'un sujet généré plus bas que SpecIP, la dérivation obtient l'ordre VSO sans que le verbe n'ait à monter plus haut que INFL. Dans l'exemple en (25), le sujet est généré dans un site interne à la structure verbale, et le verbe est monté dans la tête I occupant une position d'où il c-commande le sujet.

(25)

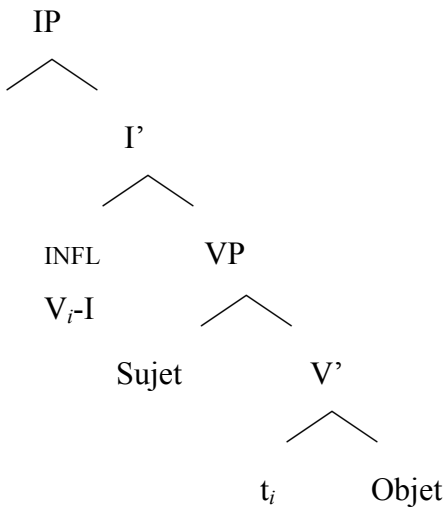

Les langues VSO se distinguent alors des langues SVO en ce qu'elles n'ont pas un mouvement obligatoire du sujet en SpecIP. C'est en substance l'analyse adoptée pour

l'irlandais (McCloskey et Chung 1987, Guilfoyle 1990, 1993, Duffield 1991, McCloskey 1990, 1991, 1996a et1996b, Noonan 1992, Carnie 1995, Bobaljik & Carnie 1996) ; pour le gallois (Jones & Thomas 1977, Harlow 1981, Sadler 1988, Rouveret 1990, 1991, 1994, Pyatt 1992) ; pour l'arabe (Demirdache 1987, Mohammad 1988, 1989, Fassi Fehri 1989, 1993 et Benmamoun 1992) ; pour les structures inversées de l'hébreu moderne (Borer 1995) ; pour les sujets post-verbaux en italien et kilega (Koopman et Sportiche 1991) ; pour le berbère et l'hébreu biblique (Kaplan 1991) ; pour le chamorro et le niuean (Woolford 1991 et Massam 1994) ; pour le tagalog et le cebuano (Guilfoyle, Hung & Travis 1992) ; ainsi que pour le breton (Schafer 1994, 1995).

La remontée du verbe en C n'est plus la possibilité théorique unique d'antéposition du verbe que dans un scénario où nous avons des arguments que le sujet est bien remonté aussi haut qu'en SpecIP. La motivation pour le remontée du sujet en SpecIP est d'ordre casuel. La discussion sur la dérivation des langues VSO se concentre donc sur les techniques d'assignation du Cas au sujet. Si le sujet est malgré tout en SpecIP, alors on saura que le verbe est en C. Si le sujet reçoit son cas plus bas, alors le verbe peut être ou en C ou en I.

Fukui & Speas (1986) proposent que les langues diffèrent selon que le Cas est assigné au sujet (i) par la tête I en SpecIP, en relation de spécifieur-tête ou (ii) par la tête I en SpecVP, par gouvernement. Sur ces bases, ils argumentent pour une montée du verbe en C en irlandais. Koopman & Sportiche (1988, 1991) explorent cette hypothèse, laquelle sera examinée dans la section 5.

3.2. Le sujet *in situ* en SpecVP

Pour Koopman & Sportiche (1988, 1991), le sujet reste *in situ* dans les langues VSO et c'est un paramètre des langues *pro*-drop que le Cas sujet soit assigné par la tête flexionnelle vers la droite. Dans une langue *pro*-drop comme l'irlandais, la direction d'assignation du Cas est uniformément vers la droite, de I vers SpecVP, et donc la montée du sujet en SpecIP n'est jamais motivée par l'assignation du Cas. Les langues où le Cas n'est pas distribué vers la droite ne peuvent donc pas développer l'option *pro*-drop.

Sous l'hypothèse que l'extraction d'un sujet n'est possible que d'une position thématique, on obtient un test départageant ces langues. Dans les langues où le sujet a pu rester dans sa

position thématique, le sujet pourra être extrait facilement alors que dans celles où le sujet a déjà du se déplacer, l'extraction sera impossible.

Les langues sans sujets nuls comme l'anglais ou le français autorisent l'extraction d'un objet à longue distance hors d'une île, mais pas celle d'un sujet:

(26) What do you wonder [whether John designed ~~what~~ ?
(27) *Who do you wonder [whether ~~who~~ designed it ?

(28) Qu'est-ce que tu te demandes quand Jean a montré ——? français standard
(29) *Qui tu te demandes quand ~~qui~~ a montré la porte ? (clairement non-*pro*-drop)

Les langues *pro*-drop autorisent l'extraction hors d'une île du sujet comme de l'objet. L'exemple en (30) montre l'extraction d'un objet hors d'une île formée par un adjoint. L'exemple en (31) montre l'extraction d'un sujet hors d'une île formée par un adjoint.

breton

(30) ? Petra a zo aet Marijo [goude m'en defe Domitille lipet ~~petra~~ ?
what ® is gone Marijo after C-®3.SG would.have Domitille leaked what
quoi ® est allé Marijo après C-®3.SG aurait Domitille léché quoi
'What is Marijo gone after Domitille had finished?'
'Marijo est partie avant que Domitille ait fini quoi?'

(31) Piv a zo aet Marijo [goude m'en defe ~~piv~~ lipet ar chistr?
who ® is gone Marijo after C-®3.SG would.have leaked the cider
qui ® est allé Marijo après C-®3.SG aurait léché le cidre
'Who is Marijo gone after he had finished the cider?.'
'Marijo est partie avant que qui ait fini le cidre?'

Koopman & Sportiche (1988) notent des possibilités d'extraction du sujet et de l'objet dans les îles des interrogatives enchâssées en irlandais. Si le Cas est bien distribué *in situ* au sujet en SpecVP dans toutes les langues pro-drop, alors le sujet pourrait n'avoir aucune motivation

additionnelle pour monter en SpecIP. C'est le scénario pour l'irlandais dans les analyses de Chung & McCloskey (1987), Koopman & Sportiche (1988, 1989), Guilfoyle (1990,1993), Duffield (1991), McCloskey (1991), Noonan (1992). L'ordre VSO est dérivé de la non-remontée du sujet en SpecIP en gallois par Jones & Thomas (1977), Harlow (1981), Sadler (1988), Rouveret (1990).

Cependant il est difficile de trouver des arguments forts pour la possibilité d'extraire des sujets hors d'une île dans des langues qui ont des formes phonologiquement nulles du sujet. En particulier, l'absence de résomptif est difficile à prouver : en effet, il est difficile de distinguer entre eux deux éléments phonologiquement nuls, un *pro* ou une trace. La lacune du sujet en (31) ci-dessus pourrait n'être pas une trace de mouvement WH mais un *pro* coréférent ou bien une trace du pronom incorporé dans l'accord verbal coréférent.
L'hypothèse de Koopman & Sportiche (1988) va être abandonnée en même temps que l'idée que le sujet serait *in situ* (SpecVP) dans les langues celtiques et sémitiques.

3.3. Le sujet est-il *in situ* en breton ?

Dans les années 90, des arguments émergent que le sujet généré à l'intérieur de la structure verbale n'apparaît pas *in situ*, et est remonté plus haut dans la structure, hors du *v*P. Je vais maintenant présenter et discuter les tests développés pour savoir si le sujet est resté *in situ* dans la structure ou s'il a migré plus haut hors du *v*P. Je vais montrer qu'il y a peu d'arguments solides en breton pour une remontée du sujet hors du *v*P car les tests sont, soit non applicables au breton, soit interprétables d'une autre manière.

3.3.1. Le sujet monte au dessus des adverbes de VP

Les adverbes de VP sont générés en adjoint à VP. La structure est donnée en (32). Les adverbes de VP peuvent servir de test pour savoir dans quel site apparaît le sujet sous deux conditions : (i) que les adverbes de VP soient effectivement générés au-dessus du sujet dans la structure de base et (ii) que les adverbes de VP apparaissent *in situ.*

(32) ? [adverbe de VP [$_{vP}$ sujet [$_{VP}$ V O]]]

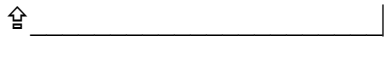

L'utilisation du test est illustrée dans l'exemple en (33) du grec moderne. L'adverbe ne peut pas apparaître à droite du sujet en (33). Le sujet est donc plausiblement *in situ*.

grec, Alexiadou et Anagnostopoulou (1998)

(33) An diavaze (**sinithos kala**) o Janis (*** sinithos kala**).
if read usually well the John.NOM usually well
si lit d'habitude bien le Janis d'habitude bien
'If John usually read well…'
'Si John lit bien d'habitude…'

Dans les langues celtiques, le sujet peut apparaître à la gauche d'un adverbe de VP. Cet argument est utilisé par McCloskey (1996) et Carnie (1995) pour l'irlandais comme illustré en (34) et (35).

(34) Deireann siad **i gcónaí** paidir roimh am luí. *irlandais,* McCloskey (1978)
say.PRES they always prayer before time lying.GEN
dire.PRES 3.PL toujours prière avant temps coucher.GEN
'They always say a prayer before going to bed.'
'Ils/elles disent toujours une prière avant d'aller au lit.'

irlandais, McCloskey (1996)

(35) Ni bhfuair aon bhean **riamh** roimhe greim laimhe air.
NEG took any woman **ever** before-it grip hand.GEN on.him
NEG prit aucune femme **jamais** avant-ça saisir main.GEN sur.lui
'No woman had ever before taken his hand.'
'Aucune femme avant n'avait pris sa main.'

Dans les langues celtiques, la position du sujet est une position dérivée. McCloskey (1996) identifie la position externe du sujet comme SpecAgrP, la position de spécifieur sous T où se trouve le verbe tensé. Rouveret (1994) montre des faits similaires pour le gallois, mais aussi

Fassi Fehri (1993), Aoun, Benmamoun et Sportiche (1994), Benmamoun (1999) pour l'arabe standard et l'arabe marocain, et Shlonsky (1997) pour l'hébreu. Le sujet migre hors du VP, dans une position (non identifiée) sous le site d'apparition du verbe tensé.
L'exemple en (36) montre que le sujet breton peut apparaître à gauche d'un adverbe de VP comme dans les autres langues celtiques et sémitiques.

(36) Gwelout a ra Mari **alies** e benn *breton*
see ® does Marie often his head
voir ® fait Marie souvent sa tête
'Mary sees often his head.'
'Marie voit souvent sa tête.'

Cependant, cet argument doit être relativisé au vu de (37) et (38) qui montrent que les adverbes peuvent apparaître assez librement dans différent sites dans la phrase bretonne.

(37) (**alies**) Emañ (**alies**) Nikolaz (**alies**) el levraoueg (**alies**). *breton*
often C.is often Nikolaz often in.the library often
souvent C.est souvent Nikolaz souvent dans.la bliothèque souvent
'Nikolaz is often in the library.'
'Nikolaz est souvent à la bibli.'

(38) Emañ (**c'hoazh**) an dud (**c'hoazh**) o c'hervel ar radio (**c'hoazh**).
C.is again the people again at calling the radio again
C.est encore les gens encore à appeler la radio encore
'the people are calling the radio again.'
'Les gens appellent encore la radio.'

En (37) et (38), dans l'hypothèse où les adverbes ne peuvent pas être bougés ni, en particulier, être montés dans une structure de dislocation à droite, la conclusion doit être que le *v*P entier a été évacué. Je n'adopte pas une conclusion aussi radicale. Puisque la position des adverbes

est manifestement fluctuante en breton, je conclus que le test classique des adverbes de VPs illustré en (36) n'est pas très fort pour l'hypothèse de la remontée du sujet en breton.

3.3.2. Verbes à montée

Hendrick (1990) présente un argument montrant que le sujet n'est pas *in situ*. L'exemple en (39) montre une construction avec un verbe à montée. Le sujet apparaît devant le verbe à montée. L'argument est que si le sujet est monté visiblement dans le cas d'un verbe à montée, c'est qu'aucun cas n'est disponible pour lui *in situ*. Si aucun cas n'est disponible pour lui *in situ*, c'est qu'il n'est jamais *in situ*.

breton, Hendrick (1990:157)

(39)	N'	en deus	ket	**Yann$_i$**	**seblantet**	[e_i	karout	ar	vugale].
	NEG	®-3.SGM have	NEG	Yann	seemed		love	the	children
	NEG	®-3.SGM a	NEG	Yann	semblé		aimer	le	enfants
	'Yann didn't seem to love the children.'								
	'Yann n'a pas eu l'air d'aimer les enfants.'								

Cependant, l'argument est affaibli par le fait que la même donnée avec un ordre participe passé-sujet est tout aussi grammaticale, comme illustré en (40).

(40)	N'	en deus	ket	**seblantet**	**Yann**	karout	ar	vugale.
	NEG	®-3.SGM have	NEG	seemed	Yann	love	the	children
	NEG	®-3.SGM a	NEG	semblé	Yann	aimer	le	enfants
	'Yann didn't seem to love the children.'							
	'Yann n'a pas eu l'air d'aimer les enfants.'							

L'ordre linéaire en (40) est attendu si on considère que les verbes à montée dans une langue VSO distribuent un cas au sujet en position postverbale. On ne peut pas dire dans l'exemple en (40) si le sujet '*Yann*' est *in situ* dans l'infinitive ou s'il est remonté dans une position plus haute pour recevoir son Cas d'un verbe à montée. L'argument des verbes à montée n'est donc pas concluant en breton.

3.3.3. *v*P antéposé avec la trace de son sujet

Roberts (2004) construit un argument utilisant les effets de liage à l'intérieur d'un VP antéposé pour montrer que le sujet n'est pas *in situ* en gallois. L'argument peut-être dupliqué en breton et donne le même résultat. En (41)a, le DP est antéposé. L'anaphore '*himself*' qu'il contient peut prendre indifféremment les indices de John ou Bill. En (41)b, à l'opposé, l'élément antéposé est cette fois une structure *v*P et l'anaphore '*himself*' ne peut pas porter le même indice que '*John*'.

(41) a. [$_{DP}$ Which picture of himself$_{i/j}$] does John$_j$ think that Bill$_i$ would like ___ ?
quelle photo de lui-même fait John penser que Bill voudrait

b. [$_{vP}$ t$_i$ Criticise himself$_{i/*j}$], John$_j$ thinks Bill$_i$ never would ___.
critiquer lui-même John pense Bill jamais ferait

Qu'est-ce qui a changé ? La nature du constituant antéposé. Puisque la coréférence entre '*Bill*' et '*himself*' est obligatoire, l'hypothèse serait que le *v*P antéposé contiendrait une trace du sujet et que c'est cette trace du sujet qui lierait '*himself*' en (41)a.

gallois, Roberts (2004)

(42) a.[Pa luniau ohon'i hun$_{i/j}$] y mae John$_j$ yn credu y mae Bill$_i$ yn eu hoffi __ ?
which picture of.his self PRT is John PRT believe PRT is Bill PRT their like
quelle photo de.lui reflex. PRT est John PRT croire PRT est Bill PRT leur comme
'Which picture of himself does John believe Bill likes?'
'Quel portrait de lui-même est-ce que John pense que Bill aime?

En (41)b, le sujet a manifestement quitté la structure *v*P qui a été antéposée. Cela impliquerait qu'un pied de chaîne peut ne pas être c-commandé par la tête de la chaîne en structure de surface.

(41)b. [$_{vP}$ t_i Siarad â'r $hun_{i/*j}$] , y mae $John_j$ yn meddwl bod $Bill_i$ ___.
speak with-his self PRT is John PRT think that-is Bill
parler avec-son reflex. PRT est John PRT pense que-est Bill
'Talk to himself, John thinks Bill does.'
'John pense que Bill se parle à lui-même.'

En breton comme en gallois, les faits sont identiques et peuvent recevoir la même analyse. Le breton a deux stratégies réflexives. L'exemple en (43)b illustre la stratégie réflexive avec une préposition complexe. La préposition complexe portent des traits pronominaux qui s'accordent avec l'antécédent du réflexif. Cette structure est identique à la structure galloise illustrée en (41)b.

Dans l'exemple en (43)a, le réfléchi en caractères gras montre obligatoirement les traits d'accord du [3SG.M] caractéristique du sujet de la proposition enchâssée la plus profonde. Dans l'exemple en (43)b, le réfléchi en caractères gras montre obligatoirement les traits d'accord du [3PL] caractéristique du sujet de la proposition enchâssée la plus profonde. L'hypothèse est que le réfléchi en (43)b est c-commandé par la trace du sujet présente à l'intérieur du *v*P antéposé. L'exemple en (43)c. illustre la stratégie réflexive avec un infixe préverbal invariable.

breton

(43) a. [Peseurt poltred dezhañ **$e_{i/j}$** **unan**] a soñj $Paol_j$ a garfe e $vignon_i$ _ ?
what.sort portrait to.3SG.M his one ® think Paul ® would.like his friend
quelle.sorte portrait à.lui son un ® pense Paul ® aimerait son ami
'What portrait of $himself_{i/j}$ does $Paol_j$ think that his $friend_i$ would like?'
'Quel portrait de $lui\text{-}même_{i/j}$ est-ce que $Paol_j$ pense que son ami_i aimerait?

b. [$_{vP}$ t_i Komz **o unan / *e unan**] neus soñjet Paol ' rae an dud-se.
talk 3PL one/ *3SG one ®-has thought Paol ® did the people-that
parler leur un / *son un ®-a pensé Paol ® faisait le gens-là
'It is that they were talking to themselves that Paol thought these people were doing.'
'Paol pensait que ces gens-là se parlaient à eux-mêmes.'

(43) c. [$_{vP}$ t_i **En em$_i$** garout] e lare Paol ‘ rae an daou-se$_i$.
reflexive love ® said Paol ® did the two-here
réflexif aimer ® disait Paol ® faisiat le deux-là
‘Paol was saying that these two were in love.’
‘Paol disait que ces deux là s’aimaient.’

Cet argument s’appuie crucialement sur l’hypothèse que la coindexation de sujet et d’un réfléchi se fait en syntaxe. Si le liage du réfléchi s’opère dans une étape antérieure (lexique ou premier temps de la dérivation) ou si le liage du réfléchi s’opère dans une étape ultérieure (forme logique après reconstruction), alors la démonstration utilisant le *v*P antéposé n’est plus probante.

3.3.4. L’argument du cas direct *versus* cas génitif

Bobaljik & Carnie (1992, 1996), Carnie (1995) et Roberts (2004) notent que l’alternance casuelle sur les DPs objet des propositions infinitives peut servir d’argument pour la montée du sujet hors du *v*P. L’argument est élégant pour les langues gaéliques.
Dans les exemples de l’écossais et de l’irlandais en (44) et (45), l’objet post-verbal d’un domaine non-tensé est marqué au cas génitif.

(44) Tha mi a’ bualadh **na cait**. *écossais,* Adger (1996)
be.PRES I ® hit.VN the.GEN cat.GEN
est.PRES je ® frapper.VN le.GEN chat.GEN
‘I am striking the cat.’
‘Je suis en train de frapper le chat.’

irlandais du nord, Roberts (2004)

(45) Ba mhaith liom [(é) a thógáil **an tí**].
is good with.me (him) ® build a house.GEN
est bien avec.moi (3.SG) ® construire une maison.GEN
‘I would like him to build the house.’
‘Je voudrais qu’il construise la maison.’

La morphologie casuelle des DPs dans les langues gaéliques distingue un cas direct (plausiblement regroupant le nominatif et l'accusatif) et le génitif. Le cas direct n'apparaît sur l'objet des infinitives que dans les ordres à objet préverbaux, les ordres OV. Les objets préverbaux au cas direct sont illustrés en (47) et (46). Pour Bobaljik & Carnie, le site de l'objet en (47) et (46) est SpecAgrOP qui est une projection au dessus de la structure verbale. Puisque le sujet apparaît à la gauche de l'objet et de AgrOP, c'est donc que le sujet est monté hors du *v*P.

irlandais du sud, Roberts (2004)

(46) Ba mhaith liom (**é**) **an** **teach** a thógáil .
is good with.me (him) a house.DIR ® build
est bien avec.moi (3.SG) une maison.DIR ® construire
'I would like him to build the house.'
'Je voudrais qu'il construise la maison.'

(47) Tha **mi** air **an** **cat** a bhualadh *écossais,* Adger (1996)
be.PRES I ASP the.DIR cat.DIR ® strike.VN
est.PRES je ASP le.DIR chat.DIR ® strike.VN
'I have struck the cat.'
'J'ai frappé le chat.'

Comme souligné par Carnie (1995), on peut remarquer qu'en écossais en (47), le sujet est peut-être remonté encore plus haut car il apparaît même à gauche de la préposition aspectuelle *air*. Cet argument du Cas direct pour l'objet dans les ordres OV des infinitives n'est pas disponible en breton car ces alternances casuelles n'y sont pas représentées[19].

3.3.5. Le sujet est plus haut que la particule aspectuelle

L'exemple en (48) montre qu'en breton comme dans l'exemple de l'écossais en (47), une préposition aspectuelle progressive peut apparaître à droite du sujet. Le site du sujet est donc au dessus de la tête aspectuelle mais est-ce une position *in situ* ou une position dérivée ?

(48) Emañ (an dud) o (*an dud) c'hervel ar radio.
C.is the people at the people calling the radio
C.est le gens à le gens appeler la radio
'The people are calling the radio.'
'Les gens appelaient à la radio.'

Si la particule aspectuelle est générée au dessus du sujet, alors la donnée en (48) est un argument fort que le sujet est remonté hors de la structure verbale. Si la particule aspectuelle est générée sous le sujet, la donnée en (48) ne montre pas forcément un mouvement du sujet car l'ordre linéaire reflète l'ordre de base. Travis (1991) et Guilfoyle (1994) proposent pour l'analyse des infinitives de l'irlandais un syntagme aspectuel interne au VP. La structure proposée est illustrée en (49).

(49) $[_{VP}$ sujet $[_{ASP}$ $[_{VP}$ objet verbe]]]

Si la projection aspectuelle est interne à la structure verbale comme dans la structure en (49), l'exemple en (48) pourrait ne pas être le fait d'une remontée du sujet hors du *v*P mais d'un sujet in situ au dessus de la préposition aspectuelle.

Les évidences pour la remontée du sujet en breton sont donc fragiles[20].
Au vu des tests développés ci-dessus, je conclus qu'il est plausible que le sujet soit dans une position dérivée en breton, même si les arguments sont moins forts que dans les autres langues celtiques. L'argument des verbes à montée n'est pas concluant, le test des adverbes est faible, et il n'existe pas en breton de mouvement de l'objet dans les propositions infinitives. Sous une hypothèse où la particule aspectuelle est générée sous le sujet dans la structure verbale, le seul test qui appuie la conclusion que le sujet quitte le *v*P en breton est le test du *v*P antéposé. Je considère cependant que le sujet est bien effectivement remonté hors du *v*P en breton. Je vais maintenant explorer la zone de la structure où le sujet est sensé être accueilli : le champ du milieu.

4. Le champ du milieu

Nous allons maintenant explorer la zone appelée le champ du milieu (dit 'middle field' en anglais). Cette zone se dessine comme dans le schéma en (50) entre la projection IP et la structure verbale où les éléments sont générés dans leurs positions thématiques respectives.

(50)

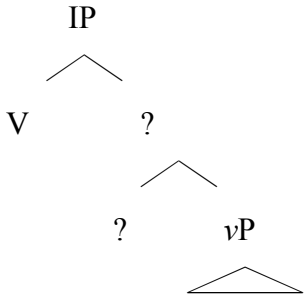

4.1 L'accord scindé.

Vers la fin des années 80, l'analyse de la flexion se complexifie. Pollock (1989) suivi par Chomsky (1991) décompose la flexion (I) en deux projections fonctionnelles : l'accord (AGR) et le temps (T). La projection AGRP assigne un Cas au sujet de la proposition dans une relation de spécifieur-tête.

L'addition d'une tête fonctionnelle potentielle entre le site de flexion et VP apporte un nouvel élément à la discussion sur le lieu d'assignation du Cas au sujet dans les langues VSO car trois positions potentielles existent maintenant pour le sujet: SpecAGRP et SpecTP, plus toujours la possibilité (rejetée) du sujet interne *in situ*.

Crucialement, il devient possible de postuler que le sujet quitte le VP mais ne remonte qu'en AGRP, une position où il recevra un Cas. Si AGR est ordonné sous T, on obtient l'ordre VSO. Demirdache (1987) et Ouhalla (1988) proposent que c'est de la hiérarchie des projections AGR et T que découlent les ordres VSO de l'arabe moderne standard. La hiérarchie AGR/T devient un paramètre distinguant les langues VSO des langues SVO. Le sujet récupère uniformément son cas en rapport de spécifieur/tête avec la projection AGR. Dans les langues où le site de SpecAGRP est sous T, le sujet apparaît en situation postverbale.

Pour le breton, Schafer (1995) et Tallerman (1997), entre autres, adoptent l'hypothèse de l'accord scindé. L'adoption de l'hypothèse de l'accord scindé n'implique pas automatiquement que AGRP soit projeté sous T dans les langues VSO. Si le verbe tensé peut remonter dans une position plus haute que T, alors le sujet peut être remonté aussi haut que SpecTP, par exemple pour y recevoir un Cas. Dans le domaine des langues celtiques, Koopman & Sportiche (1991), Bobaljik & Carnie (1992), à partir des faits du gallois, proposent une remontée du sujet jusqu'au spécifieur de la tête flexionnelle la plus basse. McCloskey (1996) reprend cette analyse pour l'irlandais.
Dans la suite du texte, la projection TP de l'hypothèse de l'accord scindé est nommée IP.

4.2 Où le sujet post-verbal remonte-t-il en breton?

Les tests en gallois et en irlandais présentés dans la section précédente ont montré que, sans doute possible, le sujet avait migré hors de la structure verbale. Le verbe tensé et le sujet doivent même être adjacents dans ces langues. Cette adjacence implique que le site où le sujet est remonté est très haut dans le champ du milieu en gallois et en irlandais.
Neeleman & Weerman (1999) proposent de motiver la remontée du verbe dans les langues VSO par l'assignation du nominatif au sujet. Cette opération se situe au niveau prosodique : de gauche à droite et du verbe au sujet. Je vais montrer que cette hypothèse ne peut pas s'étendre à toutes les langues VSO. En breton, le sujet ne monte pas du tout aussi haut que dans les autres langues celtiques. Les résultats du breton concordent avec ceux de l'arabe standard, de l'hébreu et du chalcatongo mixtec en montrant une position de remontée plus basse pour le sujet. Le verbe et le sujet pouvant ne pas se trouver dans le même bloc prosodique, la remontée du verbe au dessus du sujet ne peut pas, en Breton et dans ces langues, être motivée par l'assignation d'un Cas au sujet au niveau prosodique.

4.2.1. L'adjacence verbe/sujet en irlandais et gallois

En irlandais et en gallois, l'élément tensé et le sujet post-verbal sont obligatoirement adjacents (McCloskey 1991, 1996, 2004, Roberts 2004).

En (51) et (52), lorsque les adverbes temporels (soulignés dans les exemples ci-dessous) séparent le sujet du verbe, la phrase résultante est agrammaticale.

irlandais, McCloskey (1996)

(51) **Méadaíonn** (*i gcónaí) **an ghaoth** um an dtaca seo.
increase.PRES always the wind at the time this
augmente.PRES toujours le vent à le temps là
'The wind always strengthens at this time.'
'Le vent forcit toujours à ce moment là.'

(52) Mi **welith** (*yfory) **Emrys** ddraig. *gallois,* Roberts (2004)
C will.see tomorrow Emrys dragon
C verra demain Emrys dragon
'Emrys will see the dragon tomorrow.'
'Emrys verra le dragon demain.'

Cette adjacence est prédite par les modèles qui situent l'assignation casuelle au niveau prosodique. Ces modèles postulent que dans ce niveau prosodique, le verbe tensé assigne un cas au sujet vers la droite (Neeleman & Weerman (1999), Benmamoun (1999), voir aussi Vergnaud (1982) pour l'idée que le cas est à l'interface avec la phonologie). Neeleman & Weerman (1999) motivent la montée du verbe dans les langues VSO par la distribution du cas nominatif au DP sujet.

Je vais montrer que l'hypothèse de l'assignation casuelle au niveau prosodique rencontre des problèmes empiriques sérieux en breton. En effet, de multiples éléments peuvent apparaître entre le verbe tensé et son sujet. Les différents cas sont illustrés ci-dessous. Je vais montrer des cas d'insertion d'éléments monosyllabiques (adverbes de négation ou modifieurs du verbe), mais aussi d'éléments prosodiquement lourds (multiples groupes de syntagmes, participe passé avec ou sans son objet, prédicats adjectival). Le contraste entre ces insertions et l'adjacence obligatoire entre le verbe tensé et le sujet post-verbal en irlandais montre que l'hypothèse de l'assignation prosodique est inadéquate pour le breton. Le sujet en breton remonte dans une position beaucoup plus basse et ne fait pas forcément partie du même groupe prosodique que le verbe tensé.

4.2.2. La partie adverbiale de la négation

Koopman & Sportiche (1991) et Rouveret (1991), repris par Roberts (2004) examinent la place du sujet par rapport à la négation en gallois. La partie postverbale adverbiale de la négation apparaît à le droite du sujet en gallois dans l'exemple en (53). Le verbe tensé et le sujet (en gras) sont donc adjacents.

(53) **Cheisiodd Gwyn** ddim ateb y cwestiwn bob tro. *gallois,* Roberts (2004)
tried Gwyn NEG answer the question each turn
essaya Gwyn NEG répondre la question chaque tour
'Gwyn didn't try to answer the question every time.'
'Gwenn n'a pas essayé de répondre chaque fois à la question.'

L'exemple en (54) montre qu'en breton, la partie adverbiale de la négation peut séparer le verbe tensé du sujet. Elle apparaît dans un site entre le verbe tensé et le sujet. J'ai choisi un double adverbe de négation afin que toute hypothèse de cliticisation de l'adverbe soit écartée.

breton

(54) Ne **sell** ket james **Marijo** (*ket james) ouzh an dud war ar blasenn.
NEG look NEG never Marijo NEG never at the people on the place
NEG regarde NEG jamais Marijo NEG jamais à le gens sur le place
'Marijo doesn't ever look at the people on the place.'
'Marijo ne regarde jamais les gens sur la place.'

Le placement du sujet en breton et en gallois semble donc différer. Si la partie adverbial de la négation est située au même endroit en breton et en gallois, alors le site d'apparition du sujet post-verbal est différent dans les deux langues brittoniques. Je vais montrer quels types d'éléments peuvent apparaître entre le verbe tensé et le sujet en breton. Je commence par les plus légers et termine par les plus lourds.

4.2.3. Insertion d'éléments monosyllabiques

Les rares particules verbales modificatrices de verbe et les adverbes[21] directement post-verbaux apparaissent communément entre le verbe tensé et un sujet post-verbal mais sont

monosyllabiques. On voit une particule verbale directionnelle en (55) et un modificateur adverbial en (56). Le verbe tensé et le sujet sont en caractères gras et l'élément intervenant est souligné.

(55) Aet **eo** kuit **ar vag**.
gone is away the boat
allé est PRT le bateau
'The boat is gone away.'
'Le bateau est parti.'

(56) Bremañ **e teu** brav **ar yezh** gante.
now ® come well the language with.3PL
maintenant ® vient bien la langue avec.3PL
'They speak well now.'
'Ils/elles parlent bien maintenant.'

Pour ces deux exemples, l'hypothèse de l'assignation casuelle au niveau prosodique pourrait être adaptée sous l'hypothèse que les intervenants sont en fait des clitiques sur le verbe tensé.

4.2.4. Insertion de XPs prosodiquement lourds

Cependant, l'hypothèse de l'assignation casuelle dans le domaine prosodique est mis à l'épreuve par l'insertion d'éléments plus lourds. Dans l'exemple en (57), l'adverbe est bisyllabique et dans l'exemple en (58), il est trisyllabique.

(57) Bremañ **e teu** (alies) **Yann** (alies) d'ar gêr.
now ® come often Yann often to the home
maintenant ® vient souvent Yann souvent à le maison
'Yann comes often home now.'
'Yann vient souvent à la maison maintenant.'

breton littéraire, [Bremaik 12]

(58) War grisaat **ez aio** sur_a-walc'h **emzalc'h** **soudarded** **Rusia**
P come.cruel ® go.FUT sure enough behaviour soldiers Russia
sur devenir.cruel ® ira sûr assez comportement soldats Russie

ouzh poblañs Tchetchenia er sizhunioù da zont.
to people Tchetchenia in.the weeks to come
à peuple Tchéthchénie dans.le semaine à venir

'Sure enough, the behaviour of rusian soldiers will become more and more cruel to the people of Tchechenia in the coming weeks.'
'Le comportement des soldats russes deviendra sûrement de plus en plus cruel envers le peuple tchétchène dans les semaines à venir.'

Des cas d'insertion de plusieurs têtes consécutives peuvent être prosodiquement très lourds. En (59), le verbe tensé est séparé de son sujet par une particule de passé surcomposé et une tête verbale participe passé. En (60), la même particule de passé surcomposé et une tête verbale de participe passif sont insérés entre le verbe tensés et le sujet.

(59) Un tasmant **en** **doa** bet gwelet **Per**. *breton standard*
a ghost ®.CL3SG had been seen Per
un fantôme ®.CL3SG avait été vu Per
'Per had seen A GHOST!'
'Per a (eu) vu UN FANTOME !'

(60) Gant perc'henn ar moto ruz **eo** bet graet **ar** **redadeg**.
with owner the moto red is been done the race
avec propriétaire la moto rouge est été faite le course
'The race has been done by the owner of the red moto.'
'La course a été faite par le propriétaire de la moto rouge.' Erwan Evenou

Jusqu'ici, j'ai montré que des adverbes, des particules aspectuelles et des têtes de participe passé pouvaient intervenir entre le verbe tensé et son sujet. Je vais maintenant montrer que des projections intermédiaires ou maximales peuvent intervenir. Dans l'exemple en (61), il s'agit d'une particule aspectuelle de passé surcomposé suivie d'un participe passif et de son complément indirect.

breton littéraire, [Bremaik 13]

(61) N' eus ket pell 'zo **eo** bet kaset d'an anaon **an tad** gant ur gwallzarvoud.
NEG is NEG long ® is been send to the death the father with an accident
NEG a NEG loin ® est été envoyé à la mort le père avec un accident
'The father has been send to death by an accident not long ago.'
'Il n'y a pas longtemps que le père est mort d'un accident de voiture.'

La présence du complément d'agent (*gant ur gwallzarvoud*) à droite du sujet du verbe passif assure que le sujet (*an tad*) n'a pas été disloqué à droite.

4.2.5. Le prédicat des petites propositions

L'ordre dans les petites propositions sélectionnées par le verbe *être* est [adjectif prédicatif / sujet]. Toutes les constructions avec des petites propositions ont donc un adjectif prédicatif qui intervient linéairement entre le verbe tensé et le sujet. Les exemples ci-dessous illustrent des prédicats de petites propositions intervenant entre le verbe et son sujet.
L'exemple en (62) est en breton contemporain et l'exemple en (63) est en breton du XIX° siècle.

breton littéraire, [Bremaik 13]

(62) Diouzh un tu all e c'hell **bezañ** [$_{SC}$ dañjerusoc'h c'hoazh
on a side other ® can be more.dangerous still
de un côté autre ® peut être plus.dangereux encore

ar produioù nevez]…
the products new
le produits nouveaux
'On the other hand, the new products can be even more dangerous.'
'D'un autre côté, les nouveaux produits peuvent être encore plus dangereux.'

(63) Pa **vezo** [$_{SC}$ digor **ar foar**] e tistroimp d' ar bourk.
when will.be open the fair ® come.back to the downtown
quand sera ouverte la foire ® reviendrons à le bourg
'We will come back downtown when the fair will be open.'
'Nous rentrerons au bourg quand la foire sera ouverte.'

breton XIX°, Hemon (YIAB :292)
Toull al Lakez, p.18, Lan inisan.

4.3. Conclusion

Les langues de l'échantillon sont partagées quant au site d'accueil du sujet sous le verbe tensé. En irlandais et en gallois, le sujet est remonté si haut qu'il est toujours adjacent au verbe tensé dans les ordres VSO. La généralisation est très différente en breton où peuvent apparaître entre le verbe tensé et le sujet : des parties non clitiques de la négation, des suites de têtes (aspectuelle, participe passé) et même un VP ou un prédicat de petite proposition. La non adjacence entre le verbe tensé et le sujet n'est pas un fait isolé du breton. L'insertion directement post-verbale d'éléments prosodiquement lourds est possible en arabe standard en (64)[22], en hébreu biblique comme illustré en (65). La non adjacence est aussi illustrée pour le chacaltongo mixtec en (66).

arabe littéraire, Hewitt (2000)

(64) **ghâdara** ams kurdistân __al-ʻirâq **wafd amêrikî rafî ʻal-mustawà**.
left yesterday Kurdistan the-Irak [delegation american high the-level]
quitta hier Kurdistan le-Irak [délégation américaine haut le-niveau]
'[An important delegation [new information]] left Irakian Kurdistan yesterday.'
'[Une délégation importante [information nouvelle]] a quitté l'Irak hier.'

hébreu biblique cité dans Doron (2000:83)

(65) we-lo: **yiqqa:re:** ʕo:d ʔɛt-šimka: **ʔabra:m**.
and-NEG will.be.called anymore ACC-name.yours Abram
et-neg sera.appelé jamais.plus ACC-nom.votre Abram
'Neither shall thy name any more be called Abram.' [Gen. 17:5]
'Que ne soit jamais plus Abraham votre nom.'

(66) **k^{w}a-k^{w}aʔnu** báʔa **ítu wɜ̃.** *chalcatongo mixtec,* Macaulay (2003)
go-grow well crops that
aller-pousser bien cultures ce
'The crops are growing well.'
'Les cultures poussent bien.'

L'adjacence entre le verbe tensé et son sujet n'est manifestement pas obligatoire dans les langues VSO. Cette constatation écarte les hypothèses qui caractérisent les langues VSO par une adjacence prosodique entre le verbe tensé et son sujet puisque empiriquement inadéquates.

Je postule que le sujet en breton remonte hors de la structure verbale et est accueilli dans le spécifieur d'une projection où il reçoit un Cas comme dans la structure en (67) ou en (68). Dans la structure en (67), le sujet est accueilli en spécifieur de la projection où le sujet reçoit son Cas. Il est sous le verbe quand celui-ci se trouve dans la position flexionnelle I. Je postule que le verbe tensé est remonté plus haut que I, c'est à dire que dans la structure en (67), le verbe va remonter hors IP, dans la position Fin où se trouve le rannig. La structure est alors comme en (68). Puisque le verbe est remonté en tête de la projection FinP, une position de

plus est disponible pour le sujet en SpecIP. La position du sujet en SpecIP est une possibilité logique mais je l'écarte car les tests montrent une zone de remontée basse pour le sujet.

(67)

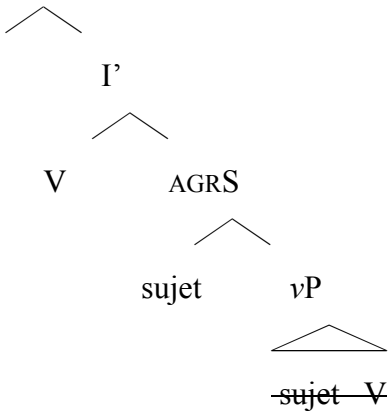

(68)

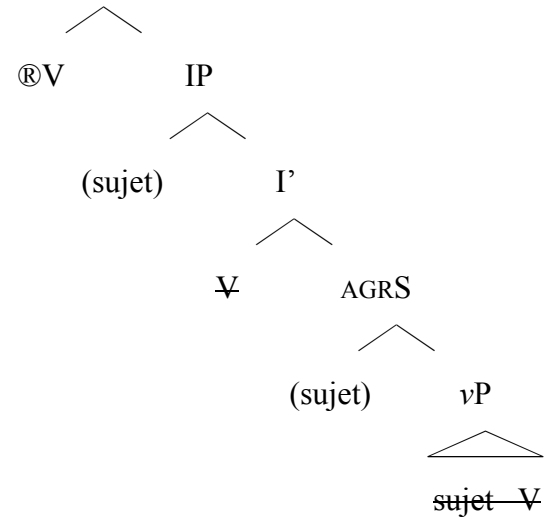

Je laisse ouverte la question du mécanisme précis d'assignation casuelle. Je vais aborder maintenant la zone où le verbe est remonté, l'articulation entre le site flexionnel et la zone CP basse.

5. Le site flexionnel et la zone CP basse

Tout le monde s'accorde sur les débuts de l'histoire dérivationnelle du verbe. Le verbe est extrait de son site en tête de VP pour remonter en *v,* puis au dessus du XP sujet (où que soit généré ce dernier) et atteindre ainsi la position au dessus du sujet. Les analyses divergent quant à l'identification du site de remontée du verbe. Le verbe tensé atterrit dans une position plus haute que le sujet, mais peut-on identifier ce site d'atterrissage? Comme le sujet post-verbal est assez bas en breton, le champ des projections potentielles d'accueil est encore plus large que dans les autres langues celtiques.

Le verbe porte les marques du temps. Il peut théoriquement récupérer ses traits par une relation d'accord à distance et être situé dans la tête de n'importe quelle projection sous la tête flexionnelle. J'ignorerai cette possibilité. Je considère donc que la corrélation entre les ordres à verbe initial et la finitude indiquent que le verbe est au moins remonté jusqu'à la projection

fonctionnelle de IP. Je prends donc comme acquis que le verbe tensé soit remonté au moins dans la tête flexionnelle la plus haute.

Je propose une dérivation comportant une étape supplémentaire : le site final de montée du verbe est Fin, la tête où se trouve le rannig. J'obtiens ainsi l'adjacence entre le rannig et le verbe. Le verbe tensé est donc, comme dans la tradition d'analyse des langues germaniques, localisé dans une tête du domaine CP, cependant, cette tête n'est pas la tête C haute de la projection ForceP, mais la projection basse d'un CP éclaté.

5.1. Le verbe est moins haut que C en ForceP

On a vu que dans l'histoire de la théorie, par un effet de parallèle avec les ordres XP-VSO des langues germaniques, les ordres XP-VSO des langues celtiques ont été analysés comme des effets consécutifs d'un mouvement du verbe en C. Ce complémenteur C, dans ces analyses, est l'équivalent de '*that*' en anglais, '*que*' en français ou '*che*' en italien. Dans un domaine CP éclaté, ce complémenteur est identifié comme la tête de la projection ForceP. Je vais montrer cependant que le verbe des langues celtiques ne monte pas aussi haut que ForceP mais dans la position Fin, plus basse dans le domaine CP.

5.1.1. L'argument du complémenteur d'enchâssée

L'hypothèse que le verbe dans les langues celtiques remonte en C repose sur un parallèle avec les analyses des langues V2. L'analyse classique des langues V2 s'appuie sur les paradigmes de distribution complémentaire entre (i) un verbe tensé remonté dans le domaine CP et (ii) la réalisation d'un complémenteur dans ce domaine CP.

Le blocage de la remontée du verbe par la réalisation d'un complémenteur est illustré en français en (69). Dans l'exemple en (69)a, il n'y a pas de tête C dans le domaine CP et l'inversion verbe/sujet est possible. Dans l'exemple en (69)b, un complémenteur est réalisé dans le domaine CP et l'inversion verbe/sujet n'est plus possible.

(69) a. [$_{CP}$ Qui [$_{IP}$ tu as vu ?

[$_{CP}$ Qui **as** [$_{IP}$ **tu** vu?

(69) b. [$_{CP}$ Qui **que** [$_{IP}$ tu as vu ?
* [$_{CP}$ Qui **que** as [$_{IP}$ tu vu ?

La place du verbe tensé est différente en allemand dans les matrices et les enchâssées, comme illustré en (70). L'analyse classique de cette asymétrie dans les langues germaniques est que dans les enchâssées, un complémenteur réalisé dans la position C bloque la remontée du verbe en C. Dans l'exemple de la proposition matrice en (70)a, le verbe tensé est analysé comme occupant la place unique de la tête du domaine CP. En (70)b, la proposition enchâssée est sélectionnée par un complémenteur. Comme ce complémenteur occupe la place unique en C, le verbe tensé ne peut pas y remonter.

(70) a. Gestern [$_{C}$ **hat** der Eliott ein schatz gesehen.
yesterday has the Eliott a treasure seen
hier a le Eliott un trésor vu
'Eliott has seen a treasure yesterday.'
'Eliott a vu un trésor hier.'

b. Ich weiss [$_{C}$ dass der Eliott gestern ein schatz gesehen hat.'
I know that the Eliott yesterday a treasure seen has
Je sais que le Eliott hier un trésor vu a
'I know that Eliott has seen a treasure yesterday.'
'Je sais que Eliott a vu un trésor hier.'

L'hypothèse de la montée du verbe en C dans les langues celtiques s'appuie sur un parallèle avec les faits des langues germaniques. L'intuition est que l'ordre VSO des langues celtiques est similaire à la dérivation de l'allemand en (70)a, si ce n'est que le remplissage du spécifieur de CP n'est pas obligatoire. Pour rendre compte de ce parallèle, on postule une remontée du verbe dans une tête C dans les langues celtiques. Cependant, cette hypothèse rencontre de graves problèmes empiriques sous la généralisation X(P)-VSO, car si le parallèle avec les ordres XP-VSO est élégant, les ordres X-VSO, eux, sont prédits agrammaticaux.

Rouveret (1994) et Roberts (2004) s'opposent à l'hypothèse que le verbe en T puisse ensuite remonter dans la position C pour les langues celtiques. Ils notent que les enchâssées celtiques sont uniformément à verbe initial malgré la réalisation possible de particules C. L'ordre des mots des enchâssées dans les langues celtiques est en effet VSO, indépendamment de la présence d'un C réalisé ou non.

Cependant, un scénario ne devrait pas être éliminé d'office : celui où une asymétrie matrice/enchâssée n'est pas visible linéairement mais existe structuralement. C'est en substance le scénario proposé par Carnie, Harley & Pyatt (2000) pour l'ancien irlandais : les ordres VSO de matrices sont obtenus par mouvement du verbe en C alors que les ordres d'enchâssées le sont par simple mouvement en I. Le verbe monte en C lorsque cette position est vide et reste dans la tête flexionnelle la plus haute lorsque la position C est remplie.
Ce scénario est plausible sous deux conditions : (i) que le sujet ne monte pas en SpecTP car ce mouvement mettrait le verbe (en I) en position seconde, et (ii) que cette alternance existe aussi dans les matrices car un complémenteur de matrice peut aussi être réalisé phonologiquement.

Sous la généralisation X(P)-VSO, les ordres strictement VSO de matrices n'existent tout simplement pas, les ordres qui ne sont pas XP-VSO sont tous précédés d'une tête, en matrices comme en enchâssées. L'hypothèse d'une asymétrie structurale matrice/enchâssée invisible devient donc stipulative car elle ne rend compte d'aucune alternance linéaire.
L'argument du complémenteur de matrices est présent dans la littérature depuis les années 90.

5.1.2. L'argument du complémenteur de matrice

L'argument du complémenteur de matrice apparaît avec Koopman & Sportiche (1991) et McCloskey (1993) pour l'irlandais moderne. Il est repris par Rouveret (1994), Carnie, Pyatt & Harley (1994) pour le gallois. Cet argument s'oppose à l'hypothèse de la remontée du verbe en C. On a vu que dans les langues germaniques XP-VSO pour lesquelles la montée du verbe en C a été postulée, le verbe monte en C lorsque le complémenteur n'est pas réalisé. La réalisation d'une tête C dans les propositions enchâssées déclenche un ordre à verbe final. Il

n'est pas possible de dériver ainsi l'ordre VSO des matrices dans des langues où il existe des complémenteurs de matrice.
S'il doit y avoir un parallèle entre les dérivations des langues germaniques d'une part et des langues celtiques et sémitiques d'autre part, ce parallèle se trouve dans l'impossibilité de monter un verbe dans une position de complémenteur avec un C réalisé. Ce parallèle aboutit donc à la conclusion que le verbe ne remonte jamais dans une tête de complémenteur haut dans les langues celtiques et sémitiques. Cet argument aboutit aux hypothèses concurrentes selon lesquelles soit (i) le verbe remonte dans une tête de complémenteur (Force) suivant que C est réalisé ou non, soit (ii) le verbe ne remonte jamais dans une tête de complémenteur (Force) et est uniformément dans une position plus basse (Fin).

Puisque la structure doit rendre compte de la généralisation X(P)-VSO dont le corrélat est que les ordres strictement VSO n'existent pas, j'adopte l'hypothèse en (ii). Cependant, avec l'hypothèse d'un CP éclaté (Rizzi 1997), le verbe peut ne jamais remonter dans une tête de complémenteur haut dans le domaine CP (en ForceP) et être tout de même dans la domaine CP (dans la tête Fin). C'est le choix que j'ai fait dans le chapitre 1 en considérant que le rannig préverbal est généré en Fin, tête de la zone CP basse, et que le verbe tensé monte s'y adjoindre en passant dans les différentes têtes flexionnelles[23].
La hiérarchie [C, NEG, [®-(infixe objet)-V]] dégagée dans le chapitre 1 plaide naturellement en faveur d'une remontée du verbe tensé dans une position plus basse que C.
Je considère donc pour le verbe l'histoire dérivationnelle suivante représentée en (71) : le verbe est généré en tête de V. Il monte dans la tête *v* de la structure *v*P, puis en I où il récupère ses traits flexionnels. Le rannig est généré en Fin, la tête la plus basse du domaine CP qui sélection IP comme son argument interne.

(71) … [$_{FinP}$ [$_{Fin}$ ® [$_{IP}$ V [$_{?P}$ sujet [$_{AspP}$ [$_{\textit{v}P}$ ~~V~~ [$_{vP}$ [$_{V}$ ~~V~~ objet]]]]]]]]

Sous l'hypothèse que le verbe peut s'adjoindre à droite du rannig, la dérivation en (71) obtient l'ordre linéaire désiré [®-V S O]. L'adjonction du verbe dans la tête Fin rend compte du fait que seul un clitique objet peut séparer le rannig et le verbe.

Une autre solution pour rendre compte de cette adjacence est de laisser la tête verbale dans la projection IP et d'obtenir que le spécifieur de IP ne soit pas projeté (et qu'aucun adverbe ne puisse être généré en adjoint à IP).

5.1.4. Projection de SpecIP

L'adjacence ®-verbe est obtenue si IP ne projette pas de spécifieur. Si aucun spécifieur n'est projeté entre les deux, on peut prédire correctement que seuls des clitiques peuvent interrompre cette adjacence. Guilfoyle (1990), à partir de données d'acquisition, propose que les spécifieurs des catégories fonctionnelles ne sont pas nécessairement projetés, en particulier lorsqu'ils ne sont pas requis pour la transmission du Cas. Le fait qu'il y ait des sujets post-verbaux licites montre qu'un cas doit être disponible pour le sujet dans la zone sous le verbe et les ordres à sujets préverbaux ne peuvent pas être motivés par l'assignation du cas.

Dans les termes des débuts du Minimalisme, tout mouvement est motivé par la nécessité de vérifier des traits forts postulés sur les têtes fonctionnelles. Chomsky (1995, chap. 3 et 4) dérive ainsi les sujets préverbaux de l'anglais par la présence d'un trait D fort en T. Ce trait fort doit être neutralisé pour adapter la proposition aux ordres à verbes initiaux. Un trait faible n'a pas besoin d'être vérifié avant la forme logique et n'attire donc pas le sujet en SpecIP. Le sujet des langues VSO monte bien en SpecIP pour y vérifier son cas, mais seulement en forme logique. Chomsky (1993), Carnie (1995), Bobaljik & Carnie (1996) proposent un trait D faible en T.

McCloskey (1996) suivi entre autres par Carnie (1995) propose que le spécifieur de TP n'est pas projeté en irlandais. Il note que ce trait D faible, s'il peut être maintenu théoriquement en irlandais, n'est pas porté par des faits ou arguments indépendants. En conséquence, il considère que ce trait est immotivé et il propose que certaines langues, dont l'irlandais, n'ont pas de trait D du tout. Puisque le trait D traduisait théoriquement le principe de projection étendue (Extended Projection Principle ; EPP), la proposition de McCloskey revient à remettre en cause l'EPP en tant que principe et le déclasse en paramètre. Je m'arrêterai plus longuement sur cette hypothèse dans le chapitre 3 qui dresse l'historique des propositions faites pour l'EPP.

Mon hypothèse de remontée du verbe en Fin et l'hypothèse que SpecIP n'est pas projeté prédisent également que le sujet ne peut interférer entre le rannig et le verbe. Comme noté par

McCloskey, l'hypothèse que SpecIP n'est pas projeté dans les langues celtiques n'empêche pas à priori la génération d'adjoints à IP. En conséquence, les adverbes adjoints à IP devraient pouvoir apparaître entre le rannig et le verbe si le verbe est resté en tête de IP. McCloskey obtient l'agrammaticalité de ces ordres en postulant que la particule verbale est descendu se cliticiser sur le verbe.

Les coûts théoriques sont donc à peser. Mon hypothèse a le coût théorique d'une adjonction à droite du verbe sur le rannig. L'hypothèse que le verbe est resté en I demande un processus de cliticisation vers le bas par dessus un adverbe. Pour ma part, je reste sur l'hypothèse de l'adjonction du verbe en Fin.

Je vais maintenant examiner la position de spécifieur de FinP, où peut apparaître un sujet. Je montrerai que ce sujet est caractéristique d'une position A.

5.2. Il y a des sujets préverbaux en position A

L'analyse classique des langues VSO considère que le champ préverbal n'y est fait que de positions Ā. Contrairement à cette tradition d'analyse, j'identifie des sujets préverbaux en position A en breton. Je suis en cela Stump (1984, 1989), Borsley & Stephens (1989), et Rezac (sous presse). Comme le sujet préverbal apparaît devant le rannig que j'identifie comme une tête du domaine CP, c'est à priori un grand mystère qu'un élément en position A apparaissent dans le domaine Ā par excellence. Cependant, je soutiens que le sujet en position A n'est pas un signe que le domaine CP contient une position A.

Je montrerai dans la section 5 du chapitre 5 comment la proposition de Holmberg (2000) permet la séparation des traits d'un élément bougé en dernier recours explétif. Le sujet préverbal non focalisé apparaît uniquement en SpecFinP comme un dernier recours pour satisfaire le Principe de Projection Etendue (EPP). Ses traits sémantiques sont restés *in situ*, dans la position A canonique postverbale du sujet.

J'endosse donc le paradoxe qui fait qu'il y a des sujets préverbaux en position A sans qu'il y ait pour autant de position A préverbale. Je vais montrer que le XP sujet répond aux tests caractéristiques de la position A. Ce XP sujet répond aux tests caractéristiques de la position A car ses traits sémantiques sont effectivement dans une position A. Cette position A n'est pas la position préverbale où sa matrice phonologique apparaît mais la position A postverbale des ordres VSO.

Je vais montrer qu'il existe des sujets préverbaux sans effet de focus. Ces sujets réagissent au croisement fort, à la condition A et à la condition C comme des éléments en position A. Ces sujets doivent être directement préverbaux (pré-rannig) car ni un adverbe ni la négation ne sont licites entre un sujet à lecture neutre et le verbe tensé. Enfin, je montrerai que la portée de lecture des sujets non-focalisés est typique de la position postverbale.

5.2.1. Des sujets préverbaux sans focus

Le breton a des ordres à sujet préverbaux avec une lecture neutre (dite non-focus ou topique neutre). Je note avec Gros (1974 :70), Stephens (1982), Timm (1991) et Schapansky (1996) que les occurrences de sujets préverbaux dépassent le cadre des focalisations du sujet. Timm (1991 :281) et Schapansky (1996) relèvent les occurrences statistiques de phrases à sujet initiaux dans des corpus oraux et écrits du breton moderne. Leurs résultats concordent pour dire qu'une large proportion des ordres XP-VSO est constituée de sujets préverbaux [24].
L'exemple en (72) offre au moins deux lectures possibles du sujet : l'une où le sujet est en focus (contrastif ou non) et l'autre avec une lecture neutre. Les deux lectures sont représentées dans les gloses de (72).

(72) Ar bugel a redas ___ d' ar gêr
the child ® ran to the home
le enfant ® courut à le maison

'The child ran home'. *lecture neutre*
'L'enfant courut chez lui.'

'THE CHILD ran home'. *lecture focus*
'C'est L'ENFANT qui courut chez lui.'

De nombreuses grammaires et ouvrages pédagogiques d'initiation à la langue insistent sur le fait qu'un sujet préverbal a forcément une lecture de focus. J'ai moi-même pratiqué sans honte ce petit mensonge. Il a un but pédagogique bien compréhensible quand on considère qu'il s'agit de déparamétriser des apprenants en très large majorité francophones qui ont une

tendance lourde à placer le sujet en préface de toutes les phrases, sans regard pour la structure informationnelle. Cependant, n'importe quelle étude de corpus ou tentative de traduction de texte ne peut se faire qu'en considérant qu'un sujet préverbal n'est pas automatiquement en position de focus.

Gros (1984 :108) note :

> 'Dans la pratique actuelle, le sujet se met souvent en tête de la phrase, sans aucune intention de mise en relief, lorsque la phrase constate un fait ou exprime une idée d'ordre logique ou intellectuelle, c'est à dire sans intervention du sentiment.
>
> exemple : Ma loeroù 'zo toull, mes bas sont percés. '

La terminologie de Jules Gros peut paraître étonnante. En particulier, la notion de phrase 'sans intervention du sentiment' est peu académique. Cette notion est le pendant logique de sa définition du focus et de l'emphase qui est la 'préoccupation principale', signe d'une 'forte impression produite' sur le locuteur. J'interprète 'l'intervention du sentiment' dans la citation ci-dessus comme un effet d'emphase, de focus. Il y a donc des sujets préverbaux qui ne sont pas plus en position de focus qu'un sujet postverbal. Ce paradigme est représenté en moyen gallois comme illustré en (73) qui montre un ordre SVO avec un focus large.

moyen gallois, Sainz (2001)

(73) Pwyll a oed ____ yn arglwyd — XP-VSO à focus large (dit 'ordre anormal')
Pwyll ® was PRED Lord
Pwyll ® était PRED Lord
'Pwyll was lord'.
'Pwyll était Lord.'

Le gallois moderne n'a qu'une lecture focus disponible pour (73). En breton, deux ordres SVO sont à distinguer : les ordres SVO dérivés par mouvement d'un XP dans la projection de focus, et les ordres SVO neutres, que l'on retrouve aussi dans les lectures à focus large.

5.2.2. Croisement fort et condition C

Schafer (1995) utilise les effets de croisement fort comme test pour montrer que les sujets préverbaux sont en position Ā. Elle présente l'exemple en (74) où le sujet de l'enchâssée est remonté dans la zone préverbale de la matrice. L'agrammaticalité de (74) découlerait d'une violation de la condition C qui requiert qu'une trace de mouvement Ā soit A-libre.

(74) * Paol$_i$ [a zo bet lavaret [e ouie **ar mezvier-se**$_i$
Paol ® is been said ® knew.3SG the drunkard –here
Paol ® est été dit ® savait.3SG le saoûlot-là

[en nefe$_i$ ____ ar menaj ur wech bennak.
® have.COND.3SG the farm a time some
® avoir.COND.3SG la ferme un fois quelconque

'*Paol$_i$ it is said that this drunkard$_i$ knew t$_i$ would eventually own the farm.'
'*Paol$_i$, on dit que ce saoûlot$_i$ savait que t$_i$ posséderait la ferme un jour.'

L'analyse que Schafer fait de (74) est que le sujet '*Paol*' est originaire de la proposition enchâssée la plus profonde et y a laissé une trace de mouvement Ā. L'épithète en position argumentale dans la proposition intermédiaire c-commande alors la trace de '*Paol*' et est à l'origine de l'agrammaticalité de la phrase puisque les traces de mouvement Ā ne peuvent être A-liée. Je m'oppose à cette analyse de (74) et à sa conclusion qui est que le breton n'a pas de sujets préverbaux en position A.

Tout d'abord, je note que l'exemple en (74) n'est pas un test pour la position A des sujets préverbaux en général, mais pour la position A d'un sujet extrait à longue distance. Dans mon hypothèse qui est que les sujets en position A sont dérivés par un processus explétif très local, il y a bien des sujet préverbaux en position A, mais ils ne peuvent être dérivés à longue distance.

Ensuite, je vais montrer qu'il n'y a pas de trace Ā dans l'enchâssée en (74), mais une marque de résomptivité pronominale. Sous une lecture de topique suspendu ou de focus contrastif, l'exemple en (74) est licite.

L'exemple en (75) utilise la même structure que (74) avec un sujet pluriel. On voit clairement à l'accord pluriel sur le verbe qu'il y a un résomptif sujet dans la proposition enchâssée. Il n'y a donc de trace de mouvement Ā, ni en (74) ni en (75).

(75) Paol hag Enora$_i$ [a zo bet lavaret [e ouie **ar mezvierien-se**$_i$
Paol and Enora ® is been said ® knew.3SG the drunkard –here
Paol et Enora ® est été dit ®savait.3SG le saoûlot-là

[en nef**ent**$_i$ ar menaj ur wech bennak.
® have.COND.3SG the farm a time some
® avoir.COND.3PL la ferme un fois quelconque

'Paol and Enora$_i$ it is said that these drunkards$_i$ knew they would eventually own the farm.'
'Paol et Enora$_i$, on dit que ces saoûlots$_i$ savaient qu'ils$_i$ posséderaient un jour la ferme.'

Dans l'exemple en (75), il n'y a pas de trace Ā provoquant l'agrammaticalité et cet exemple est grammatical. La lecture avec un effet de focus sur '*Paol*' est difficile à obtenir, mais l'exemple en (74) est cependant beaucoup plus facile à obtenir avec une lecture de focus contrastif ou avec une lecture de topique suspendu. Dans le cas de la lecture de topique suspendu, '*Paol hag Enora*' est généré en position de topique suspendu et coindicé avec le sujet pronominal de l'enchâssée. La grammaticalité de l'exemple en (75) ainsi que la grammaticalité de ses gloses en anglais et français illustrent ce point. Un topique suspendu peut lier un résomptif dans une enchâssée en breton, en anglais et en français.

Je n'ai pas d'explication précise sur la restriction sur la lecture de focus en (74) et en (75). Je me contente de noter que cette lecture est aussi difficile à obtenir en anglais et en français dans les mêmes circonstances. Dans les exemples en (76), la lecture de topique suspendu est la plus aisée, et un contexte adéquat peut obtenir l'effet de focus contrastif. La lecture de focus simple est ardue.

(76) ?‘**PAOL**$_i$ people say that this drunkard$_i$ knew that he would eventually own the farm.’
?‘**PAOL**$_i$ on dit que ce saoûlot$_i$ savait qu’il posséderait la ferme un jour.’

Je pense comme Schafer (1995) qu’il n’y a effectivement pas de sujet dérivé à longue distance dans une position A, mais les propriétés pro-drop du breton font que c’est extrêmement difficile à mettre en évidence. Je m’oppose cependant à la conclusion trop rapide qui, du postulat qu’il n’y a pas de sujets dérivés longue distance en position A, déduit qu’aucun sujet préverbal en breton ne peut pas être dans une position A.
Je vais montrer qu’un sujet préverbal à lecture neutre a une portée ambiguë sur un quantifieur, ce qui est caractéristique d’une position A.

5.2.3. Portée des quantifieurs

Les propriétés de portée des sujets préverbaux sont un autre indice d’une position A préverbale en breton en contraste avec la situation en grec moderne. Contrairement aux sujets préverbaux du grec, les sujets préverbaux du breton peuvent avoir une portée restreinte sur un quantifieur. C’est encore un fois une propriété des sujets postverbaux en position A que montrent les sujets préverbaux non focus du breton.
Selon Alexiadou et Anagnostopoulou (1998), le test de la lecture de portée des quantifieurs désigne la position préverbale d’un sujet grec comme A’. Cette conclusion vient du contraste de portée dans l’interprétation des sujet préverbaux et post verbaux. Dans l’exemple en (77)a, le sujet préverbal ne peut se lire qu’avec une portée large (*Il existe un étudiant x tel que x a rangé tous les articles*).

(77) a. **Kapios fititis** stihiothetise kathe arthro (uniquement portée large)
some student filed every article
quelque étudiant rangea chaque article
‘Some student filed every article’.
‘Un étudiant a rangé chaque article.’

b. Stihiothetise **kapios fititis** kathe arthro (portée ambigüe)

Dans l'exemple en (77)b, cette lecture dite à portée large est possible, mais une lecture à portée étroite est également disponible (*Pour chaque article x, il existe un étudiant y tel que y a rangé cet x*).
Si le sujet préverbal du grec montait dans une position A, il préserverait sa portée ambiguë. Au lieu de cela, la position Ā préverbale le restreint à une lecture à portée large.
En breton, les sujets préverbaux ont la même ambiguïté de lecture que leur site soit préverbal ou post-verbal.

(78) a. **Ur studier bennak** neus renket pep pennad.
a student some ®-has filed every article
un étudiant quelque ®-has rangé chaque article
'Some student filed every article'.
'Un étudiant a rangé chaque article.' (portée ambigüe)

b. Renket neus **ur studier bennak** pep pennad. (portée ambigüe)

Le fait que la lecture à portée étroite soit préservée avec un mouvement préverbal du sujet en (78) implique que le sujet n'est pas dans une position Ā, mais dans une position A.

5.2.4. Constructions transitives explétives

Un autre argument pour la présence d'une position A préverbale est la présence d'un explétif en zone préverbale. Le breton, comme l'islandais, a des constructions transitives explétives comme illustré en (79) et (80).

(79) **Thad** hafa margir stùdentar bordhadh bùdinginn. *islandais*
there have many students eaten pudding
EXPL ont beaucoup étudiants mangé pudding
'Many students have eaten pudding'.
'Beaucoup d'étudiants ont mangé du pudding.'

(80) a. **Bez'** en doa ur c'hozh marc'hig inkane. *breton*
EXPL. ®-has an old horse mount
EXPL. ®-avait un vieux cheval.petit monture
'He had an old mount'.
'Il avait une vielle monture.' Jézegou (1936), cited from Le Gléau (1973:47)

(80) b. **Bez'** e ouie an tu da chachañ dour war he milin Gros (1984:111)
EXPL. ® knew the way of pull water on her mill
EXPL. ® savait le côté de tirer eau sur son moulin
(litt.) 'She knew how to draw water for her mill'.
'Elle savait apporter de l'eau à son moulin.'

L'élément préverbal explétif en (80) est une abréviation de l'infinitif du verbe *être*. Cet élément explétif fait partie de l'inventaire des constituants préverbaux des ordres XP-VSO. J'étends ce résultat au moyen gallois au vu de l'explétif préverbal *Ef* en (81).

moyen gallois, Willis (1998)

(81) **Ef** a doeth makwyueit a gueisson ieueinc y diarchenu…
it ® came squires and lads young to.3SGM.GEN to.disrobe
il ® vint pages et servants jeunes pour.3SGM.GEN dévêtir
'There came squires and young lads to disrobe him.'
'Il vint des pages et de jeunes servants pour le dévêtir.'

Un explétif par définition ne monte pas en position Ā. L'explétif en position préverbale en (79) en islandais, en (80) en breton et en (81) en moyen gallois montre que des éléments en position A peuvent apparaître devant le verbe tensé.
Les deux arguments que nous venons de voir, la portée sur les quantifieurs et l'insertion d'explétifs, sont les deux seuls arguments vraiment décisifs pour l'hypothèse de sujets préverbaux en position A. Je vais montrer deux autres arguments, mais je montrerai qu'ils sont assez faibles.

5.2.3. Liage et condition B

L'exemple en (82) montre un élément préverbal, '*Magda*', dont la coréférence avec le clitique objet de la préposition interne à IP est illicite. Selon la condition B du liage, un réfléchi doit être A-libre, et ce test semble montrer que '*Magda*' c-commande bien le pronom réfléchi d'une position A.

(82) Magda$_i$ a hañval da Vyriam$_j$ [$_{vP}$ komz anezhi$_{*i/j/k}$].
Magda ® seems to Myriam to-talk P-3.SGF
Magda ® semble à Myriam parler P-3.SGF
'Magda$_i$ seems to Myriam$_j$ to be talking about her$_{*i/j/k}$.'
'Magda$_i$ semble à Myriam$_j$ parler d'elle$_{*i/j/k}$.'

Cependant, l'exemple en (82) montre que le réfléchi est lié d'une position A, pas que l'élément '*Magda*' préverbal est lui-même dans une position A. Chacune des hypothétiques traces intermédiaire peut lier le réfléchi d'une position A. L'exemple en (82) n'est donc pas informatif sur le type de position dans laquelle se trouve un sujet préverbal à lecture neutre.

5.2.4. Pas d'insertion d'adverbes

Alexiadou et Anagnostopoulou (1998) montrent que les sujets préverbaux du grec sont en position Ā car ils peuvent être séparés du verbe tensé par un adverbe[25]. Les sujets du breton A ou Ā, ne peuvent pas être séparés du verbe. Cet argument n'est donc tout simplement pas disponible en breton. Les insertions d'adverbe entre un sujet préverbal et un verbe tensé comme illustré en (83) sont toujours agrammaticaux, quelle que soit la lecture du sujet.

(83) Ar bugel (* buan) a redas ___ (buan) d' ar gêr
the child rapidly ® ran rapidly to the home
le enfant rapidement ® courut rapidement à le maison
'The child ran home rapidly'.
'L'enfant courut rapidement à la maison.'

L'argument des insertions d'adverbes en breton ne donne aucun renseignement sur le type de position dans laquelle apparaît un sujet préverbal non-focalisé.

Au vu des insertions explétives et de la portée sur les quantifieurs, je conclus que des sujets en SpecFinP ont sont (sémantiquement) dans une position A. Je montrerai dans le chapitre 5 que les sujets non-focus du breton sont déplacés en SpecFinP uniquement comme un processus de dernier recours pour satisfaire l'EPP. SpecFinP n'est pas en soi une position A, mais la stratégie explétive qui monte le sujet en SpecFinP laisse les traits sémantiques du sujet en position post-verbale. Le sujet préverbal monté en SpecFinP à la place d'un explétif répond aux tests qui identifie un élément en position A car il est sémantiquement dans la position A canonique pour le sujet, c'est à dire dans le site post-verbal.

Je vais maintenant explorer la zone entre SpecFinP et les projections les plus hautes de l'arbre comme dans le schéma en (84).

(84) [$_{\text{FORCEP}}$ top susp. [adj. scén. Force [$_{\text{TOPP}}$ topique [$_{\text{FOCP}}$ Focus [$_{\text{MODEP}}$ NEG [$_{\text{FINP}}$ ___ [®-V]]

6. Déploiement de la zone CP

En suivant, dans l'histoire de la théorie, ce parcours de multiplication des projections fonctionnelles qui déploie progressivement l'arbre syntaxique du bas vers le haut, la dernière zone à se déployer fut la plus haute, la zone CP, avec les projets de cartographie de la périphérie gauche. La structure que j'adopte pour la périphérie gauche est illustrée en (104).

(85)

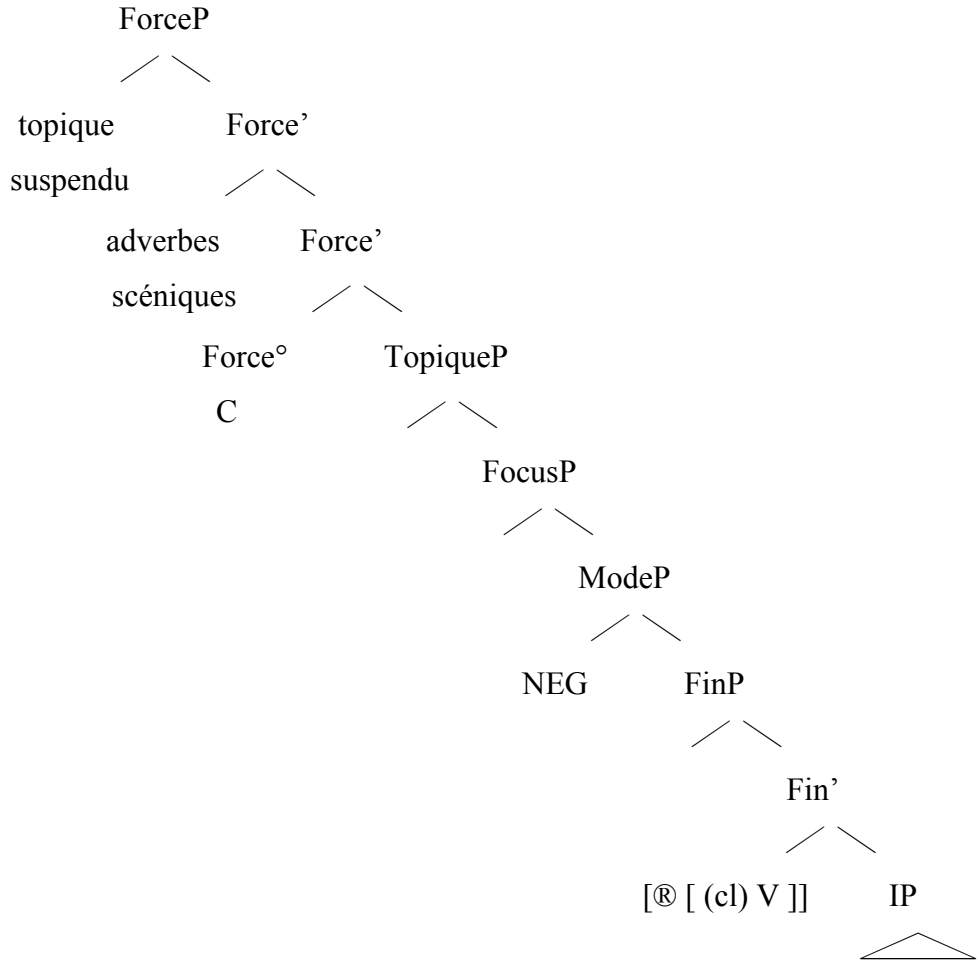

Le schéma représente la cartographie de la périphérie gauche proposée par Rizzi (1997) et adaptée par Poletto (2000 :226). Poletto a supprimé une zone basse de topique et ajouté sous le topique suspendu la zone des adverbes scéniques (dits 'scene setting adverbs' dans Poletto (2000)). La projection de topique suspendu est occupée par un unique élément. La zone d'insertion d'adverbes scéniques est récursive, elle peut contenir plusieurs circonstanciels non focalisés. Le spécifieur de la projection de topique héberge un topique avec un résomptif interne à IP et le spécifieur de la projection Focus héberge les XPs focalisés (DPs, adverbes, circonstanciels, VPs…).

On retrouve dans la structure en (104) les résultats obtenus dans le chapitre 1 : le complémenteur dans la projection en ForceP, la négation et le rannig sont trois têtes distinctes et le verbe tensé forme un groupe clitique avec le rannig en Fin. Lorsque l'objet du verbe a

une forme pronominale, il apparaît au cœur du complexe en Fin comme proclitique sur le verbe.

La dérivation des ordres V2 a longtemps reposé sur un CP unique, dont la tête ou le spécifieur devait être réalisé. Schapansky (1992, 1996) note que cette structure n'est pas adaptée car un CP constitué d'une seule projection fonctionnelle ne pourrait pas rendre compte des ordres avec plusieurs XP antéposés au verbe. La multiplication théorique des projections fonctionnelles dans le domaine CP (Rizzi 1997) complique d'autant la formulation d'une contrainte V2. L'exemple en (86) montre une focalisation de l'objet au dessus d'un sujet préverbal.

breton vannetais, Schapansky (1996)

(86) Er melin, en Almäted èn es dispenet.
the mill, the Germans ®.3SG have destroyed
le moulin, les allemands ®.3SG ont détruit
'The mill, the Germans have destroyed.'
'Le moulin, les allemands ont détruit.'

Contrairement à l'affirmation traditionnelle depuis Anderson & Chung (1977), il existe donc des ordres avec plus d'un constituant préverbal en breton. C'est aussi le cas en moyen gallois comme illustré en (87).

(87) [Myrdin] [eur] a rodes i Arthur. *moyen gallois,* Willis (1998)
Myrdin gold ® gave to Arthur
Myrdin or ® donna à Arthur
'Myrdin gave gold to Arthur.'
'Myrdin donna de l'or à Arthur.'

Poppe (1991b) postule une zone CP récursive donnant des possibilités d'antéposition multiples en moyen gallois. Willis (1998) montre cependant que l'on peut réduire ces antépositions à trois projections fonctionnelles contraignant le type d'élément qu'elles peuvent accueillir. Schapansky (1996) soutient qu'il n'y a pas de restrictions sur le nombre d'items qui peuvent apparaître en position initiale en breton. Je vais montrer que cette position

est trop forte et dégager les projections fonctionnelles responsables des ordres à plusieurs constituants préverbaux. Le déplacement en zone préverbale n'est pas libre. Contrairement aux données du moyen gallois illustré en (87), le DP objet en breton ne peut pas s'intercaler sous un sujet comme illustré en (88).

(88) Soaz (*al levr) a brennas (al levr).
Soaz the book ® bought the book
Soaz le livre ® acheta le livre
'Soaz bought the book…'
'Soaz acheta le livre…'

On verra que ces restrictions s'expliquent par la hiérarchie des projections fonctionnelles au dessus du verbe. Par ailleurs, je montrerai que les ordres à constituants préverbaux multiples ne mettent pas en danger la généralisation X(P)-VSO.

Tout d'abord, je dois noter que l'hypothèse des constituants préverbaux illimités et sans contrainte s'appuie occasionnellement sur des analyses de phrase erronées. Schapansky (1996) présente (89) comme un exemple de phrase avec trois positions initiales devant le verbe tensé (un syntagme locatif, une proposition infinitive et un autre syntagme locatif). Voici la glose qu'elle en donne :

(89) Ar en deu du é tisoh ____ er pazenneu ar _un auter
on the two side PRT reach.INF the steps on a altar
sur le deux côté PRTatteindre.INF le marches sur un autel

e vé laret arnehi en overenn bred.
PRT be.HAB.PRES. said on.3SG.F the mass early
PRT être.HAB.PRES. dit sur.3SG.F le messe tôt

'The matins are said on an altar erected on a platform which could be reached by steps located on both sides of this platform.'
'Les mâtines étaient dites sur un autel auquel on pouvait accéder par des marches situées sur les deux côtés de cette plate-forme.'

Cette analyse est erronée car le verbe '*tisoh*' n'est pas ici en forme infinitive, et le *'é'* qui le précède n'est pas une préposition aspectuelle mais le rannig '*e*' sous sa forme vannetaise '*é*'. Ce verbe tensé est le verbe de la proposition principale. C'est dons un cas régulier d'ordreXP-VSO. L'exemple en (90) présente la réanalyse que je propose de l'exemple (89).

(90) [Ar en deu du] é tisoh er pazenneu ar [un auter$_i$
on the two side ® reach.3SG.PRES the steps on a altar
sur le deux côté ® atteind.3SG.PRES le marches sur un autel

e vé laret arnehi$_i$ en overenn bred].
® be.HAB.PRES. said on.3SG.F the mass early
® être.HAB.PRES. dit sur.elle le messe tôt

(litt) 'The steps lead on the two sides to [an altar$_i$ that the matins are said on it$_i$].'
(litt) 'Les marches aboutissent des deux côtés sur un autel$_i$ que est dit sur lui$_i$ les mâtines.'
'Les marches aboutissent à un autel sur lequel sont dites les mâtines.'

Dans les sections qui suivent,, je vais dresser la cartographie de la périphérie gauche (zone devant le verbe). Nous verrons, en scannant le domaine CP de haut en bas, une position de spécifieur hébergeant les topiques suspendus, une zone de topique où sont générés des XPs liant un résomptif sous IP (dislocation clitique à gauche, construction du faux sujet), ainsi qu'une zone Ā de focalisation (FocP).

6.1. La projection du topique suspendu

La projection la plus haute de la zone CP est la projection du topique suspendu (dit 'Hanging Topic' en anglais) qui donne la lecture '*Quant à X*'- *'As for X'*. Grohmann (2000) identifie cette construction à sept caractéristiques listées en (91):

(91) *Propriétés du topique suspendu* Grohmann (2000)

a. Le topique ne peut être qu'un DP.
b. Il ne peut y avoir qu'un seul topique suspendu dans une phrase
c. le topique suspendu est restreint aux matrices
d. Le résomptif lié par le topique suspendu peut être soit un pronom soit un épithète
e. Il n'y a pas d'accord en termes de traits entre le topique suspendu et son résomptif.
f. La relation entre le topique suspendu et son résomptif n'est pas de l'ordre du mouvement (pas de contraintes sur les îles ni d'effets de reconstruction)
g. Il y a une pause entre le topique suspendu et le reste de la phrase.

Nous allons voir que certaines de ces caractéristiques identifient sans équivoque la position la plus haute des ordres à plusieurs éléments préverbaux comme une projection hébergeant des topiques suspendus[26].

6.1.1. Pause intonative

Cette caractéristique est peut-être la plus aisée à repérer. La projection du topique suspendu est très haute et est séparée du reste de la phrase par une pause graphiquement marquée par une virgule. Un adverbe parenthétique peut séparer le topique suspendu du reste de la phrase. J'analyse (92) comme une phrase précédée d'un topique suspendu. L'adverbe '*nezé*' est un parenthétique inséré entre le topique suspendu et le reste de la phrase.

(92) Er grilhañned **nezé**, mé ou havé er liesan en un tam douar
the crickets then 1SG ®.3PL find.1PL the most.often in a piece ground
le criquets alors moi ®.les trouvais le plus.souvent dans un morceau terre
'The crickets then, I found them most of the time in a corner of land.'
'Les criquets, alors, je les trouvais la plupart du temps dans la terre.'

Dans tous les exemples de syntagmes que j'identifie comme des topiques suspendus dans les paragraphes suivants, la pause intonative est représentée graphiquement par une virgule.

6.1.2. Restriction sur le type d'élément en position de topique suspendu

Comme en anglais, l'élément en position de topique suspendu ne peut pas consister en un pronom fort. (**Him/*He, I don't know him,* 'Lui, je le connais pas'). Les pronoms doivent être intégrés dans une préposition (*As for him, I don't know him.* 'Quant à lui, je le connais pas'). Cette restriction est illustré en (93).

(93) (*Te / evidout-te) , komzet 'zo bet diwar da benn.
you / for.you-you spoken ® is been from your head
toi / pour.toi-toi parlé ® est été de.sur ta tête
'As for you, we spoke about you.'
'Quant à toi, on a parlé de toi.'

Cette restriction n'est pas d'origine casuelle car les DPs peuvent apparaître sans la présence d'une préposition (*This man, I don't know him*).

6.1.3. Liage

Dans chaque exemple de topique suspendu, on peut noter une reprise anaphorique de l'élément en position de topique suspendu par un autre élément plus bas dans la structure, en position préverbale ou interne à IP. La reprise anaphorique peut être le fait d'un pronom ou d'un épithète. Un topique suspendu liant un épithète est illustré en (94).

(94) [A fet er hentelieu$_i$], trouzus e oé kentoh **en treu$_i$**.
regarding the lessons noisy ® be.PAST rather the things
au fait le leçons bruyant ® était plutôt les choses
'Regarding the lessons, things were rather noisy.'
'Quant aux leçons, les choses étaient plutôt bruyantes.'

La reprise anaphorique peut tenir au lien sémantique [partie/tout]. En (95), le topique suspendu et l'élément sujet n'ont de lien anaphorique que par le lien sémantique [partie/tout] qui les unit.

(95) [Er guinih], **ér bren** è vezè wid er zéot.
the wheat, the bran ®=e be.HABITUAL.3SG for the cows
le froment le son ®=e être.HABITUEL.3SG pour le vaches
'As for the wheat, its bran was for the cows.'
'Quant au froment, le son en était pour les vaches.'

La dépendance entre le topique suspendu et sa reprise anaphorique est donc plus lâche qu'une relation de coréférence stricte puisque celle-ci nécessite l'identité.

6.1.4. Le topique suspendu n'influe pas sur l'ordre des mots dans la phrase

Les exemples suivants montrent que différents éléments peuvent précéder le verbe tensé comme si le topique suspendu n'était pas là. La dérivation de l'ordre X(P)-VSO se déroule sans que le topique suspendu interfère. Les ordres XP-VSO sont illustrés avec un sujet en (95) ci-dessus, avec un objet (et une négation explétive) en (96) ci-dessous, avec un prédicat adjectival en (97), et enfin un topique suspendu au dessus d'une circonstancielle de temps est illustré en (98).

(96) [Evidon-me]$_i$, **hoant erbet** n' em$_i$ es ket bet goude de laereh anehé.
for.me-me, envy any NEG ®.1SG have NEG been after to steal of.them
pour.moi-moi envie aucune NEG ®.1SG a NEG été après de voler de.eux
'As for me, I had no envy afterwards to steal any of them.'
'Quant à moi, je n'avais eu aucune envie après de voler l'un d'eux.'

b. [topique suspendu]$_i$ [objet] [verbe tensé] Résomptif $_i$

(97) a. [Marhadizion amonenn ha uieu]$_i$, **deu** e oent$_i$.
traders butter and eggs two ® be.PAST.3.PL
marchands beurre et œufs deux ® était.3.PL
'Butter and eggs merchants, they were two.'
'De marchands de beurre et d'œufs, ils étaient deux.'

b. [topique suspendu]$_i$ [adjectif prédicatif] [verbe tensé] Résomptif $_i$

breton, Denez (1972) cité par Stephens (1982)

(98) a. [Ma mamm ha me]$_i$, [pa oamp hon unanig er gêr, hag alies e vezemp]$_j$,
my mother and I when we.were our own at home and often ® we.were
ma mère et moi quand étions notre un à.la maison et souvent ® étions

a blije de**omp**$_i$ sellout eveldout ouzh ar bae hag ouzh ar vro.
® pleased to.us to.look like.you at the bay and at the country
® plaisait à.nous regarder comme.toi à la baie et à le pays

'When my mother and I were on our own at home, and we often were, we liked to look at the bay and at the countryside.'
'Quand ma mère et moi étions seules à la maison, et nous l'étions souvent, nous aimions regarder la baie et le pays.'

b. [topique suspendu]$_i$ [Circonstancielle de temps]$_j$ [verbe tensé] Résomptif $_i$ t$_j$

Les ordres X-VSO précédés d'un topique suspendu sont illustrés avec un participe passé en (157) et avec une négation en (100).

breton vannetais, Schapansky (1996:56)

(99) [Eitein-mé]$_i$ **reseùet** e oen$_i$ bet hemb tam poen erbet.
for.me-me received ® be.1SG been without piece pain any
pour.moi-moi reçu ® être.1SG été sans morceau peine aucune
'As for me, I had been received with no difficulty at all.'
'Quant à moi, j'avais été reçu(e) sans difficulté aucune.'

(100) [Eitein-mé]$_i$, **ne** gomprenan$_i$ ket.
for.me-me NEG (®) understand NEG
pour.moi-moi NEG (®) comprendre NEG
'As for me, I don't understand.'
'Quant à moi, je ne comprends pas.'

Les ordres X(P)-VSO caractéristiques des matrices apparaissent donc sous le topique suspendu.

J'ai montré les cinq propriétés des topiques suspendus : une lecture '*Quant à…*', une pause intonative représentée à l'écrit par une virgule, la restriction sur les pronoms qui les force à apparaître enchâssés dans un syntagme prépositionnel, la reprise anaphorique qui peut être effectuée par un épithète, et le fait que le topique suspendu n'affecte pas l'ordre des mots de la phrase sous lui. Tous ces traits caractéristiques me font identifier cette position comme la position haute réservée à un topique suspendu tel que défini par Grohmann (2000). Le topique suspendu est généré à l'endroit où il apparaît, en spécifieur de ForceP. Il n'a pas d'histoire dérivationnelle et n'est donc passé par aucune des projections fonctionnelles sous ForceP. Il n'est donc pas étonnant qu'il ne joue pas sur les possibilités d'ordres des mots dans la matrice sous lui.

6.2. Les circonstanciels et les adverbes scéniques

Dans la projection intermédiaire de ForceP est la projection des adjoints scéniques (Poletto 2000). Cette position est en caractères gras dans le schéma en (101).

(101) [$_{\text{FORCEP}}$ top susp. [**adj. scén**. Force [$_{\text{TOPP}}$ topique [$_{\text{FOCP}}$ Focus [$_{\text{MODEP}}$ NEG [$_{\text{FINP}}$ ___ [®-V]]

Les adjoints scéniques apportent une information typiquement adverbiale de temps, de cause, de but ou de lieu. Ils occupent une position récursive qui apparaît sous la projection de topique suspendu. Comme les topiques suspendus, les adverbes ou les circonstanciels scéniques sont générés dans la projection haute ForceP et ne jouent pas sur l'ordre des mots qui répond à la généralisation X(P)-VSO.

Les exemples en (102) et (103) montrent des circonstanciels prépositionnels devant un sujet préverbal en breton standard et vannetais. En (104), un adverbe temporel précède un groupe prépositionnel locatif en vannetais. En (105), un circonstanciel de temps est antéposé à la tête de la négation

breton standard, Abeozen (1943 :47) cité par Le Gléau (1972 :74)

(102) [**Hep mar ebet**] [e dad hag e vamm] o doa dilennet
without uncertainty any his father and his mother ®.3PL had chosen
sans doute aucun son père et sa mère ®.3PL avait choisi

en un tu bennak ur plac'hig he blev hir.
in a place some a girl-little her hair long
dans un coin quelconque un petite.fille sa chevelure longue

'His father and mother had chosen with certainty in some place a long haired little girl.'
'Sans hésitations, son père et sa mère avaient choisi quelque part une fillette aux longs cheveux.'

breton vannetais, Schapansky (1996)

(103) [**Arlerh ar veleion**] [me] larou ur gir benak diarben er hloherion.
after the priests 1.SG say.FUT.1SG a word some about the bell-ringers
après le prêtres moi dirai un mot quelconque de.sur.tête le cloche.sonneur
'Following the priests, I'll say some words about the bell-ringers.'
'Après les prêtres, je dirai quelques mots des sonneurs de cloches.'

(104) [**Guéhavé**], [én hé gulé sablek ha menek] é téh un deloh benak
sometimes in his bed sandy and rocky ® escape.3SG a trout some
parfois dans son lit sableux et rocheux ® surgit une truite quelconque
'Sometimes, some trout disappears in its sandy and rocky bed.'
'Parfois, dans son lit rocheux et sablonneux, quelque truite s'échappe.'

(105) [**Ur blé arlerh**] n' em es ket kavet klohig erbet.
a year later NEG ®.CL1SG have NEG found little-bell any
une année plus.tard later NEG ®.CL1SG have
'A year after I did not find any little bell.'
'Une année plus tard, je n'ai trouvé aucune petite cloche.'

Dans tous ces exemples, le circonstanciel pourrait être supprimé sans que la phrase devienne agrammaticale. Les ordres résultants de la suppression du circonstanciel seraient XP-VSO en (102), (103), (104) et X-VSO en (105). Ils satisfont donc tous à la généralisation X(P)-VSO.
Les circonstanciels, comme les topiques suspendus, peuvent donc être supprimés sans que l'ordre des mots soit affectés.
Les circonstanciels diffèrent des topiques suspendus par leur propriété récursive. Alors que l'on ne peut avoir qu'un seul et unique topique suspendu par phrase, l'exemple en (106) montre en caractères gras deux éléments circonstanciels scéniques dans la zone préverbale. La position récursive des circonstanciels est prise en sandwich entre un topique suspendu [*ar re 'zo chomet*] et une incise, [*feiz*]. Il y a en tout cinq éléments préverbaux dont la structure est donnée schématiquement en (106)b.

breton KLT, Timm (1991)

(106) a. Hag [ar re ‘zo chomet] $_i$, [**peogwir n’ eo ket bras ar menajoù**],
and the ones ® is stayed because NEG is NEG big the farms
et les ceux ® est resté car NEG est NEG grand le fermes

[**evit gallout bevañ**] , [feiz], [an dud$_i$] a zo en em vodernizet….
for be.able to.live faith the people ® is reflexive modernized
pour pouvoir vivre foi le gens ® est réflexif modernisé

‘And [those who remained] $_i$, because the farms aren’t big, in order to live, my word, people$_i$ modernized…’
‘Et [ceux qui étaient restés]$_i$, parce que les fermes ne sont pas grandes, pour pouvoir vivre, ma foi, les gens$_i$ se sont modernisés…’

b. & [$_{\text{FORCEP}}$ top susp. [**adj. scén.** [**adj. scén**. [INCISE] [$_{\text{FINP}}$ sujet [$_{\text{FIN}}$ [®-V]…

On reconnaît le topique suspendu [*ar re ‘zo chomet*] à sa position haute et au fait qu’il lie le sujet préverbal épithète [*an dud*]. Les deux circonstanciels en caractères gras sont des circonstanciels, l’un de cause, l’autre de but. Ils ne lient pas de résomptif car ils ne sont pas des arguments du verbe. Ce sont des adjoints scéniques. Enfin, l’élément [*feiz*] sépare la zone de ForceP du sujet préverbal, et je traiterai intuitivement cet élément comme un incise. L’ordre préverbal en (106) est donc : un topique suspendu, deux circonstanciels scéniques, une incise et un sujet préverbal servant d’épithète en reprise anaphorique avec le topique suspendu.
Demirdache (c.p.) note justement que l’exemple en (106) est un argument de plus pour l’hypothèse que le sujet préverbal peut être en position A. Le topique suspendu lie plausiblement un pronom ou un épithète en position A et non Ā.
Les éléments précédant le sujet sont situés dans des projections fonctionnelles récursives en ForceP bien distincte de la zone directement préverbale caractéristique des ordres X-VSO et XP-VSO. Le seul élément préverbal nécessaire à la grammaticalité de la phrase est le sujet

directement préverbal [*an dud*] qui est le syntagme sujet satisfaisant la généralisation X(P)-VSO comme illustré en (107).

(107) [an dud] a zo en em vodernizet….
the people ® is reflexive modernized
le gens ® est réflexif modernisé
'People modernized…'
'Les gens se sont modernisés…'

Les adjoints circonstanciels sont générés dans la projection intermédiaire de ForceP et ne peuvent pas modifier une autre proposition que celle où ils apparaissent. L'exemple en (108) montre un circonstant qui ne peut reconstruire à l'intérieur d'une proposition qui se trouve dans une île pour le mouvement. L'agrammaticalité de cet exemple suggère que les circonstantiels ne peuvent pas être utilisés longue distance à cause d'une propriété sur le mouvement.

(108) * Er gegin Paol 'zo bet klañv goude m'en defe Herri gwalc'het ar fornigell
in.the kitchen Paol ®-is been sick after C ®-3.SG.M have Herri cleaned the haven
dans.la cuisine Paol ®-est été malade après que ®-3.SG.M aurait Herri lavé le four
'Paol has been sick after Herri had been cleaning the haven in the kitchen.'
'Paol a été malade après que Herri ait nettoyé le four dans la cuisine.'

Cependant, l'exemple en (109) teste le même circonstant sans une île pour le mouvement et le circonstant ne peut toujours pas reconstruire dans une position de modificateur de VP dans la proposition enchâssée.

(109) **Er gegin** Paol a lare da Herri e vije brav dezhañ gwalch'iñ e votoù
in.the kitchen Paol ® say.PAST to Herri ® would.be fair to.him to.clean his shoes
dans.la cuisine Paol ® dit à Herri ® serait bien à.lui laver ses chaussures

A *'Paol was saying to Herri that he should clean his shoes in the kitchen.'
*'Paol disait à Herri qu'il devrait laver ses chaussures dans la cuisine.'

B 'It is IN THE KITCHEN that Paol was saying to Herri that he should clean his shoes __.'
'C'est DANS LA CUISINE que Paol disait à Herri qu'il devrait laver ses chaussures ___.'

C 'Paol was in the kitchen while saying to Herri that he should clean his shoes.'
'Paol, dans la cuisine, disait à Herri qu'il devrait laver ses chaussures.'

La lecture A en (109) est celle où l'adjoint modifie l'action de laver les chaussures. Cette lecture est agrammaticale, l'adjoint scénique ne peut modifier que la proposition la plus haute où il est généré. L'exemple en (108) n'était donc pas agrammatical à cause d'une restriction sur le mouvement. La lecture B en (109) est licite, c'est celle où il y a bien eu mouvement, mais pas dans la zone des adjoints scéniques. Il s'agit d'un mouvement en zone focus. Un contexte contrastif facilite cette lecture B. Enfin, la lecture C en (109) est licite, c'est celle où l'adjoint circonstant non focalisé modifie la principale. J'en conclus que la position d'adjoint circonstanciels récursive entre le topique suspendu et la projections de focus n'est pas atteignable par mouvement. Les adjoints sont générés en ForceP à l'endroit où ils apparaissent. Puisqu'ils ne sont pas dérivés par mouvement, ils ne peuvent pas reconstruire et modifier une proposition enchâssée.
Nous allons maintenant examiner la projection de topique qui héberge les constructions du faux sujet.

6.3. Topiques liant un résomptif

Sous la projection ForceP se trouve une projection de topique. Cette position est en caractères gras dans le schéma en (110).

(110) [$_{\text{FORCEP}}$ top susp. [adj. scén. Force **[$_{\text{TOPP}}$ topique** [$_{\text{FOCP}}$ Focus [$_{\text{MODEP}}$ NEG [$_{\text{FINP}}$ ___ [®-V]]

Le topique en SpecTopP lie un résomptif pronominal sous IP, typiquement le pronom objet d'une préposition ou le pronom possessif attaché à l'un des arguments du verbe. Un topique liant un pronom dans la position génitive d'un sujet est illustrée en (111). Un topique liant un pronom résomptif à l'intérieur d'une préposition locative est illustré en (112).

(111) [Me]$_i$ a zo bras **ma**$_i$ c'hoar. *breton*
me ® is big my sister
moi ® est grande ma sœur
(litt:) 'Me is big my sister.' ☞ 'MY sister is big.' 'Me, whose sister is big…'
(litt:) 'moi est grande ma sœur.'
☞ 'Moi, ma sœur est grande.', 'Moi, dont la sœur est grande.'

(112) [Me]$_i$ a zo fulor enn**on**$_i$.
me ® is anger in.me
moi ® est colère dans.moi
(litt:) 'Me, anger is in me.' ☞ 'I am angry.'
(litt:) 'Moi, de la colère est dans moi.' ☞ 'Je suis en colère.'

Ces constructions sont dites 'constructions du faux sujet' dans la littérature descriptive car le topique ne lie jamais la position du sujet comme illustré en (113). Cette restriction est mystérieuse pour moi. Le type d'élément généré en position de topique peut être n'importe quel XP pouvant lier un pronom sous IP, si ce XP ne lie pas un pronom sujet.

(113) * [Me]$_i$ **on**$_i$ jeñtil a-walc'h.
I (®) I.am nice enough
moi (®) suis gentil(le) assez
'I'm quite nice.'
'Je suis assez gentil(le).'

Timm (1990) analyse les constructions dites ‘du faux sujet’ comme des dislocations à gauche avec clitique (dit ‘clitic left dislocation’ en anglais). Comme cette construction nécessite toujours un résomptif, je considère à priori que les topiques sont générés *in situ*.
Le topique n’est pas obligatoirement l’élément directement préverbal. L’exemple en (114) montre un topique liant un résomptif dans une préposition interne à IP par dessus un sujet préverbal (c’est bien un sujet car il s’agit d’une structure passive).

breton KLT, Urien (1978:48)

(114) [Ar beizanted]$_i$, [filc’hier] a zeue gant**o**$_i$.
the peasants forks ® come.PAST with.them
le paysans fourchettes ® venait avec.eux
‘The peasants brought forks with them.’
‘Les paysans apportaient des fourchettes avec eux.’

Le topique peut lier un argument direct du verbe car il peut lier un objet. Ceci est illustré en (115)a dont la structure est schématiquement représentée en (115)b. Le topique est au dessus du sujet directement préverbal et lie un résomptif clitique interne à IP (ici, objet d’une préposition). Le résomptif à l’intérieur de la préposition est un objet, argument direct du verbe.

breton KLT, Timm (1990)

(115) a. …Ha [me]$_i$, [se] en deus bet merket ac’han**on**$_i$ e-barzh ma buhez.
and me this ®.3SG have been marked P-me in my life
et moi ça ®.3SG a été marqué P-1SG dans ma vie
‘And me, that marked me for the rest of my life.’
‘Et moi, ça m’a marqué(e) pour la vie.’

b. …& [XP]$_i$ [XPsujet]$_j$ [verbe tensé] t$_j$ Résomptif $_i$

La position entre le topique et le verbe tensé peut être remplie par tous les types d'éléments qu'on peut trouver dans les ordres XP-VSO. En (115), l'élément directement préverbal sous le topique est un XP sujet. Un topique au dessus d'un explétif est illustrée en (116).

breton KLT, Urien (1978:48)

(116) a. Ar beizanted, bez e teue filc'hier ganto.
the peasants EXPL. ® came.PAST forks with.them
le paysans EXPL. ® venait fourchettes avec.eux
'The peasants brought forks with them.'
'Les paysans apportaient des fourchettes avec eux.'

b. … $[XP]_i$ [explétif] [verbe tensé] Résomptif $_i$

L'exemple en (116) montre de façon rédhibitoire que les constructions de topique peuvent s'établir par dessus l'ordre X(P)-VSO puisqu'un explétif est typique de XP-VSO.

Le sujet est le seul argument que le topique ne peut pas lier. La restriction qui fait que le topique ne peut pas lier un argument sujet est d'autant plus troublante qu'avec une négation les faits sont exactement inverses. L'exemple en (117) est la réplique de l'exemple agrammatical de topique liant un pronom sujet en (113), sauf qu'une projection de négation a été ajoutée. La résomptivité n'est plus agrammaticale, elle est obligatoire.

(117) [Me] $_i$ n' **on** $_i$ ket jeñtil a-walc'h.
I NEG+® I.am NEG nice enough
moi NEG+® suis NEG gentil(le) assez
'Me, I'm quite nice.'
'Moi, Je suis assez gentil(le).'

Le parallélisme entre (117) et (113) est cependant trompeur car le sujet en (117) n' est pas un topique mais un focus (en FocP) comme le montre la glose avec le focus obligatoire sur le sujet. Je traiterai des effets de résomptivité avec la négation dans la section suivante.

Quelle que soit la réponse au mystère qui fait que la constructions dite ‘du faux sujet’ n’est pas disponible pour un vrai sujet, tout autre XP pouvant lier un pronom sous IP peut entrer dans les constructions du faux sujet (objet ou XP non argumental).

6.4. Focalisation

La projection FocP est juste en dessous de la projection de topique dans la cartographie préverbale. Cette position est en caractères gras dans le schéma en (118).

(118) [$_{\text{FORCEP}}$ top susp. [adj. scén. Force [$_{\text{TOPP}}$ topique **[$_{\text{FOCP}}$ Focus** [$_{\text{MODEP}}$ NEG [$_{\text{FINP}}$ ___ [®-V]]

Le constituant focalisé est défini comme suit: l’élément est saillant dans la structure informative de la phrase. Ce peut être un DP, AP, PP ou un VP. La focalisation n’est pas restreinte aux matrices et n’est pas limitée à une seule proposition. La focalisation est disponible à longue distance, elle respecte les contraintes sur les îles et montre des effets de reconstruction. Un exemple typique est illustré en (119).

(119) **Laouen** n’ eo ket bet Mai abaoe pell. *breton*
happy, NEG is NEG been Mai since long
heureux, NEG est NEG été Mai depuis loin
‘Happy, Mai hasn’t been in a long time.’
‘Heureuse, Mai ne l’a pas été depuis longtemps.’

J’analyse la focalisation comme une relation de mouvement. On voit en (119) que la focalisation n’est pas un processus qui déclenche la résomptivité.

6.4.2. La ‘focalisation’ cible la zone Focus

Le breton n’a pas de stratégie intonative de focus in-situ. Un élément focalisé doit obligatoirement monter en zone préverbale récupérer ses traits de focus. Je postule une projection FocP sous la position des modificateurs de phrase qui sera la cible de la focalisation. L’exemple en (159) illustre un objet focalisé sous un adjoint scénique modificateur de phrase. L’exemple en (121) montre que la focalisation d’un adjectif prédicatif

comme j'ai montré en (119) est possible sous un modifieur de phrase. L'élément focalisé est en caractères gras.

breton vannetais

(120) [Get ur mestr èl henneh] [**hiréh**] n' hur boé d' er ieu.
with(cause) a master like that-one haste NEG ®.CL1PL have to the thursday
avec(cause) un maître comme celui-ci impatience NEG ®.CL1PL a à le jeudi
'With (Because of) a teacher like that, we were not eager for Thursday to come.'
'Avec (A cause d') un tel professeur, nous n'avions pas hâte que jeudi arrive.'

breton KLT

(121) [Gand ur mestr evel hennezh] [**laouen**] ne oa ket bet Mai.
with(cause) a master like that-one happy NEG was NEG been Mai
avec(cause) un maître comme celui-ci heureuse NEG était NEG été Mai
'With (Because of) a teacher like that, Mai had not been happy.'
'Avec (A cause d') un tel professeur, Mai n'avait pas été heureuse.'

On voit que la focalisation ne déclenche pas la résomptivité. Cela n'implique pas que la focalisation ne se trouve jamais avec des résomptifs internes à IP. La focalisation peut coexister avec un résomptif, mais l'effet de résomptivité est alors du à une cause. Ce n'est jamais le cas que la résomptivité est déclenchée par le mouvement même de focalisation. La présence de la négation, typiquement, provoque des effets de complémenteur-trace (dit '*that-trace effect*' en anglais). Le sujet focalisé au dessus de la négation a donc un résomptif obligatoire, mais l'effet de résomptivité est déclenché par la négation, non pas par le mouvement focus.

6.4.1. Le sujet pré-négation

Les seuls sujet préverbaux qui ont un résomptif obligatoire en IP sont les sujets montés au dessus de la négation et les topiques. Le sujet préverbal au dessus de la négation n'a pas la lecture caractéristique d'un topique suspendu. La position de topique (non-suspendu) est caractéristique de la présence d'un résomptif, mais le sujet devant une négation ne peut pas

être en position de topique, car un vrai sujet n'y est justement pas autorisé (la position de topique est réservée à la construction dite du 'faux sujet'). Quant à la focalisation, sans la négation, ne laisse pas de résomptif.

Lorsqu'il est en position directement préverbale, le sujet ne laisse pas de résomptif interne à IP, mais lorsqu'il monte au dessus de la négation, il doit laisser un résomptif. Cette structure est illustrée en (122). Le sujet pré-négation laisse un résomptif sous la forme d'un pronom sujet visible par la forme d'accord riche qui apparaît sur le verbe.

(122) [Al lapined] ne zebr**ont** / *ø ket sivi tagada.
the bunnies NEG eat.3PL *3SG NEG strawberries 'tagada'
le lapins NEG mange.3PL *3SG NEG fraise 'tagada'
'THE BUNNIES don't eat 'tagada' strawberries.'
'LES LAPINS ne mangent pas de fraises 'tagada'.'

Le sujet préverbal [*al lapined*] laisse un résomptif obligatoire. L'effet de focus sur le sujet est préhensible. Je l'analyse donc comme le mouvement de focalisation d'un arguments sujet dans la projection FocusP. La marque résomptive avec un sujet en zone Focus n'est obligatoire qu'avec la présence d'une négation, comme le montre l'agrammaticalité du sujet préverbal avec un résomptif mais sans négation comme illustré en (123).

(123) *[Al lapined] a zebr**ont** sivi tagada.
the bunnies ® eat.3PL strawberries 'tagada'
le lapins ® mange.3PL fraise 'tagada'
'THE BUNNIES eat 'tagada' strawberries.'
'LES LAPINS mangent des fraises 'tagada'.'

D'après la structure du domaine CP que je propose, deux positions de spécifieur sont disponibles pour le sujet au dessus de la négation : celles de topique et focus.

Le mouvement vers la position de topique n'est pas disponible. En position de topique, un XP peut être généré qui lie un résomptif, mais ce XP ne peut pas être un sujet, indépendamment de la présence d'une négation ou pas. Je ne sais pas à quoi cette restriction est dûe.

Le mouvement du XP sujet dans la position de Focus est licite à l'affirmative, et il n'y a pas de résomptif obligatoire. Quand la négation est projetée, le sujet peut apparaître dans la position de focus, mais une marque résomptive est obligatoire, un pronom coréférent réalisé par l'accord sur le verbe. Cette restriction découle d'un effet de complémenteur-trace (dit '*that-trace effect*' en anglais). Ceci est consistant avec l'hypothèse que la négation préverbale est un complémenteur.

6.5. Examen d'une zone topique dans les enchâssées

L'inclusion d'une zone topique sous le complémenteur (Force) dans les enchâssées diffère selon les langues. J'illustre cette différence avec les faits du breton, où cette zone n'est pas disponible pour l'accueil des topiques et ceux de l'arabe standard ou de l'hébreu, où elle l'est. Je vais d'abord montrer les topicalisations apparaissant entre le complémenteur et l'élément tensé en l'arabe standard et en hébreu. Puis je montrerai que la topicalisation d'un élément sous Force est agrammatical en breton en examinant de possibles contre-exemples.

6.5.1. Une zone topique en arabe standard et en hébreu

La topicalisation dans les propositions enchâssées est attestée en arabe standard et en hébreu comme illustré en (124) et en (125).

arabe standard, Demirdache (1987)

(124) ÷inna **xaalid-ani**$_i$ [÷uxtu-hui]$_j$ istaraa saalim-un kitaab-a-haaj$_j$.
that Khalid-ACC sister NOM-his bought Salim-NOM book-ACC-her
que Khalid-ACC sœur NOM-sa acheta Salim-NOM livre-ACC-elle
'that Khalid$_i$, his$_i$ sister$_j$, Salim bought her$_j$ book.'
'que Khalid$_i$, sa$_i$ soeur$_j$, Salim a acheté son$_j$ livre.'

hébreu moderne, Demirdache (1991 :28)

(125) ʔeyle ha-ʔanšim še **ʔet** **david** šalaxti ʔeleyhem.
these the-people C ACC david sent I to.them
ce le-gens C ACC david envoyais à.eux
*'These are the people that David, I send to them.'
*'Ce sont les gens que David, j'ai envoyé à eux.'

En breton, l'adjacence entre le complémenteur des enchâssées et l'élément portant le temps est homogène. Deux contre exemples pourraient être avancés contre cette généralisation, mais je vais montrer qu'ils peuvent en fait venir renforcer cette généralisation.

6.5.2. Un contre exemple ? Les complémenteurs *la* et *ha(g)* de complétive indicative.

L'adjacence C-V est restreinte par la possibilité d'insertion d'un XP entre le complémenteur et le verbe dans les enchâssées introduites par les complémenteurs de complétives indicatives *la* et *ha(g)* comme en (126) et (127)[27].

breton, Favereau (1997)

(126) a. Soñjal a ran [**la** an ouvrierien a chomas da gousket].
to.think ® do.1SG C the workers ® stayed to sleep
penser ® fais.1SG C les ouvriers ® resta pour dormir
'I think that the workers stayed to sleep.'
'Je pense que les ouvriers restèrent dormir.'

(126) b. Krediñ a ran [**la** 'no soñj deus outoñ].
to.think ® do.1SG C will.have.3.SG memory of of-him
penser ® fais.1SG C aura.3.SG mémoire de de.lui
'I think he will remember him.'
'Je pense qu'il se souviendra de lui.'

(127) a. Goul' gantañ **ha** don't a rey. *breton,* Favereau (1997)
ask to-him &/if to.come ® will.do.3SG
demande à.lui &/si venir ® fera.3SG
'Ask him if he will come.'
'Demande lui si il viendra.'

b. Goul' gantañ **hag** e teuio *breton,* Jouitteau
ask to-him &/if ® will.come
demande à.lui &/si ® viendra.3SG
'Ask him if he will come.'
'Demande lui si il viendra.'

La possibilité d'ordres XP-VSO en breton n'est pas attendue dans les enchâssées mais dans les matrices. Mon hypothèse est que les ordres XP-VSO en (126)a et (127)a sont effectivement le signe que la proposition sélectionnée est bien une proposition indépendante. Les complémenteurs *la* et *ha(g)* tiennent la possibilité de sélectionner des propositions XP-VSO de leur étymologie particulière. Le complémenteur *la* en (126) est une grammaticalisation du verbe 'lavar', (*dire*[28]). Ce verbe *dire* peut sélectionner aussi bien une complétive comme en (128)a., qu'une indépendante en discours rapporté comme en (128)b.

(128) a. J'ai entendu dire qu'il pleuvait
b. J'ai entendu dire : 'Il pleut'.

Le complémenteur *la* créé en cornouaillais continental par un processus de grammaticalisation d'un verbe pouvant sélectionner une proposition indépendante (XP-VSO) a gardé cette propriété de sélectionner des propositions indépendantes. Quant au complémenteur *ha(g)* illustré en (127), il est homophone de la coordination. Un élément de coordination typiquement peut sélectionner deux matrices indépendantes, et donc sélectionner une proposition XP-VSO. Je considère donc que les enchâssées à verbe second en *la* et en *ha(g)* ne sont pas des contre-exemples à la généralisation que les enchâssées du breton sont à verbe initial (C-VSO). Au contraire, il est symptomatique que seuls les complémenteurs dont

l'étymologie particulière permette la sélection de propositions indépendantes permettent un ordre XP-VSO en enchâssées. J'en conclus qu'il n'y a pas d'évidence consistante pour l'hypothèse d'une zone topique sous C en breton.

Conclusion

Nous avons vu l'histoire des hypothèses de dérivation des ordres VSO et V2 dans les langues celtiques et pesé les enjeux théoriques qui pèsent sur ces hypothèses. Nous avons vu comment la multiplication des projections fonctionnelles en VP, en IP puis en CP multipliait les scénarii de dérivation. La confrontation de ces hypothèses avec les données du breton donne une structure préverbale comme en (129).

cartographie du domaine CP en breton

(129) [$_{\text{FORCEP}}$ top susp.[adj. scén. C [$_{\text{TOP}}$ [$_{\text{FOCP}}$ [$_{\text{MODE}}$ NEG [$_{\text{FINP}}$ sujet A [$_{\text{FIN}}$ ®-(CL.O)-V]

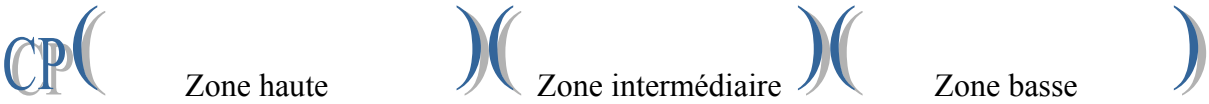

La zone CP est articulée en au moins trois grands volets. La zone la plus haute est la projection ForceP. ForceP accueille dans son spécifieur un topique suspendu. Sa projection intermédiaire peut accueillir plusieurs adjoints scéniques (circonstancielles de lieu, de cause ou de temps qui peuvent apparaître devant un objet focalisé, adverbes scéniques…). L'ordre des mots du reste de la phrase ne semble pas en être influencé par les éléments XPs dans ce volet haut du domaine CP. La tête de la projection ForceP est le complémenteur Force sélectionné par exemple dans les enchâssées. La tête de la projection ForceP peut être le seul élément devant le verbe tensé (ordre C-VSO).

Sous ce volet le plus haut de la zone CP se trouve la zone intermédiaire des projections dont les spécifieurs accueillent des topiques et des focus. Dans les langues de l'échantillon, les têtes de ces projections ne sont jamais réalisées. Des topiques sont générés en SpecTopP et lient un pronom interne à IP. La position de SpecTopP est interdite aux coréférents du sujet. Dans les enchâssées, la zone topique est projetée en arabe et en hébreu, mais pas en breton.

Sous la projection TopP est la projection FocP. Cette positions est la cible de mouvements de focalisation qui ne déclenchent pas d'effets de résomptivité. Le spécifieur de FocP héberge tout XP monté de IP pour vérifier un trait focus : les objets préverbaux, les sujets focalisés, les syntagmes prépositionnels, les adverbes, les circonstancielles et les VPs.

Par hypothèse, la négation est une tête du domaine CP puisqu'elle apporte le même type d'information ('clause-typing') à la phrase. La tête C de la négation provoque des effets de complémenteur-trace qui obligent un sujet qui remonte en SpecFocP à lier un résomptif. Le sujet pré-négation déclenche donc les formes riches de l'accord comme un effet de résomtivité. Tous les éléments de la zone intermédiaire du domaine CP peuvent servir de premier élément à un ordre X(P)-VSO. Un topique ou un focus peuvent précéder directement un ordre VSO (XP-VSO) et la tête de la négation peut être le seul élément devant un ordre VSO (X-VSO). Sous la projection NEG se trouve la partie basse du domaine CP.

La partie basse du domaine CP est constitué de la projection FinP. Les sujets neutres préverbaux qui répondent aux tests de la position A et les explétifs apparaissent en spécifieur de FinP. La tête de la projection Fin est réalisée phonologiquement par le rannig. Le verbe tensé est adjoint au rannig en Fin. Le verbe est remonté de la projection flexionnelle la plus haute où il a récupéré les traits du temps. Au sein du complexe formé par le rannig et le verbe, seul un proclitique objet peut apparaître.

Sous le verbe tensé est le sujet lorsqu'il est lexical. Les langues de l'échantillon diffèrent dans le placement d'un sujet post verbal. Le gallois et l'irlandais remontent le sujet dans un site directement sous le verbe tensé. En breton, le sujet remonte moins haut que dans les autres langues celtiques au vu des multiples possibilités d'insertion d'éléments XP non-clitiques entre le verbe tensé et son sujet.

Le sujet est généré dans une position interne à la structure verbale, en spécifieur de *v*P où il reçoit son rôle thématique. Le verbe est la tête de la projection VP interne à *v*P. L'objet est généré comme argument interne à VP. Lorsqu'il est pronominal, il apparaît comme proclitique sur le verbe et l'accompagne alors lorsque le verbe remonte en Fin. On le retrouve alors à l'intérieur du complexe formé par le rannig et le verbe tensé.

Au fil des exemples, nous avons vu différentes positions d'incise. Je ne retiens pas ces éléments dans une hiérarchie préverbale même s'il n'est pas vrai que ces incises soient complètement libres. Leur étude demanderait un travail d'analyse des différentes lectures

possibles des éléments préverbaux en contexte, le développement de tests discriminant les différentes lectures et une étude intonative des occurrences préverbales d'incises. Je laisse ce champ pour des recherches ultérieures.

Le grand paradoxe dégagé par l'étude de la structure de la phrase bretonne est la présence d'un sujet préverbal en position A à l'intérieur du domaine $\bar{A}$ par excellence, le domaine CP. Je montrerai dans le chapitre 5 comment le mouvement explétif (Holmberg 2000) prédit que des sujets postverbaux en position A peuvent apparaître devant le verbe tout en étant sémantiquement toujours dans la position postverbale. J'ai évoqué mon analyse de ces faits en postulant que le sujet A préverbal est en fait interprété dans son site postverbal, cet effet étant dérivé d'une opération de dernier recours destiné à satisfaire le Principe de Projection Etendue. Dans le prochain chapitre, je dresse l'historique des propositions faites pour rendre compte du Principe de Projection Etendue. Je discuterai chacune de ces propositions en regard des faits du breton.

Chapitre 3.

Une Histoire du Principe de Projection Etendue

Index du Chapitre 3.

Une Histoire du Principe de Projection Etendue 207

1. l'EPP n°1 : les années 80. 215
   1.1. Les sujets explétifs 216
   1.2. Des explétifs vides? 217

2. L'EPP n°2 : Chomsky (1995) 219
   2.1. Les DPs préverbaux en position A qui ne sont pas des sujets 221
   2.2. Quand l'accord satisfait le trait [D-] 226
   2.3. L'EPP en breton ne peut pas consister seulement en un trait [D-] 227

3. EPP n°3 : Projection d'un Spécifieur 230
   3.1. Bailyn (2003, 2004) 232
   3.2. Le site mouvant de l'EPP 237
   3.4. Une version de l'EPP 3 pour le breton ? 241
   3.3. L'EPP est il un trait ? Lasnik (2001) 243

4. L'EPP généralisé : la motivation pour le mouvement 245
   4.1. Plus d'EPP 246
   4.2. Les propositions infinitives et la successivité cyclique 247
   4.3. EPP sur *v* 250

5. Plus d'EPP du tout : les réductionnistes 251
   5.1 Réduire l'EPP au cas. 251
   5.2 Réduire l'EPP à une vérification de traits [φ]. 258

6. Syntaxe sensible aux traits phonologiques 261
   6.1. Platzack (1998) et Roberts (2004) 261

6.2. Holmberg (2000, 2003) : 263
6.3. L'EPP en breton n'est pas un trait [P-] 268

7. L'EPP est un trait catégoriel ininterprétable [CAT-] 272
7.1. Inventaire large des éléments satisfaisant l'EPP 273
7.2. Un trait catégoriel ininterprétable non valué 274
7.3. Conclusion et prédictions typologiques 275

Une Histoire du Principe de Projection Etendue

Le but premier de ce chapitre est d'offrir une vue d'ensemble des propositions faites sous le nom du Principe de Projection Etendue (dit 'Extented Projection Principle' en anglais, dorénavant EPP) et de discuter ces hypothèses[29]. L'histoire de l'EPP est tellement riche depuis les années 1980, et les formalisations proposées sont tellement différentes que cette histoire ne peut être que sélective. Puisque mon but ultime est de confronter les différentes hypothèses avec les faits du breton dans les chapitres 4 et 5, je passerai plus vite sur des traditions entières d'analyse de l'EPP lorsqu'elles sont inadéquates à rendre compte des faits du breton. Je m'attarderai plus longuement sur les formulations qui prédisent au moins une partie des données du breton.

Les différentes formulations du Principe de Projection Etendue suivent, depuis la création de ce Principe dans les années 80, un mouvement global d'extension des données prédites par ce Principe. L'ensemble de ce que les différentes analyses considèrent comme des effets de l'EPP va grandissant. Cette croissance va dans deux directions : d'une part les sites où ce Principe est supposé s'appliquer se multiplient et d'autre part le type d'éléments que l'on considère pouvoir satisfaire l'EPP se diversifie. A ce mouvement extensif s'oppose un courant réductionniste qui essaie de limiter le pouvoir de l'EPP, voire de le réduire à d'autres Principes préexistants, et donc de l'éliminer.

Dans la seconde partie de cette introduction, je vais dresser un bref inventaire de ce que toutes les théories de l'EPP considèrent comme un élément typiquement satisfaisant l'EPP. A part le sujet, l'élément prototypique qui satisfait l'EPP est un explétif. Je vais donc dresser une brève typologie des explétifs afin de commencer le débat avec un inventaire minimum des éléments qui sont censés satisfaire le Principe de Projection Etendue. Ensuite, je suivrai un ordre chronologique pour exposer les différentes versions de l'EPP.

Je commence par une brève présentation typologique des explétifs afin de voir quel type d'objet a motivé la création d'une règle telle que l'EPP.

Les travaux de Milsark (1974), Safir (1982), Burzio (1986), Chomsky (1986a, 1995), Reuland (1985, 2000), Bobaljik & Jonas (1996), Lasnik (2001) et Svenonius (2002) entre autres, ont contribué de façon déterminante à la somme de travail sur les constructions explétives.

Bresnan (1972) pose que l'explétif est caractérisé par le fait qu'il est thématiquement vide. Dans l'exemple en (1) a, la position où apparaît l'explétif n'est pas une position thématique. Lorsque l'explétif est en potion thématique en (1) b, la phrase est agrammaticale.

(1) a. I suspect **there** to be a party next door. position non thématique
b. * I promise **there** to be a party next door. position thématique
'Je suspecte/promets qu'il y a une fête à côté.'

Certains explétifs ont un statut plus proche de celui de quasi-argument. Les exemples en (2) empruntés à Svenonius (2002) montrent que les explétifs '*there*' et '*it*' ne peuvent lier PRO dans un adjoint, alors que dans les exemples en (3), l'explétif météorologique en français et en anglais peut lier un PRO dans un adjoint malgré son manque de référentialité.

(2) a. * Often *there* arrives someone [right after PRO leaving ~~someone~~
* Souvent *il* arrive quelqu'un [juste après PRO partir.

b. % *It* often seems that someone is clever [without PRO seeming that he is rich.
* *Il* semble souvent que quelqu'un est intelligent [sans PRO sembler qu'il est riche.

(3) a. It_i often clears up here right [after PRO_i snowing]
EXPL souvent éclaire PRT ici juste avant neiger

b. Il_i neige souvent [avant de PRO_i geler]
EXPL snows often before of PRO freeze

De façon générale, l'explétif en lui-même n'a pas d'import sémantique et n'a donc aucun impact en forme logique (Chomsky 1995 :27-28). Cette propriété de l'explétif en fait un bon

sujet pour enquêter sur les rapports entre la syntaxe et ses interfaces, la forme phonologique et la forme logique.

Les explétifs peuvent être de plusieurs types à l'intérieur d'une même langue. En dehors des explétifs météorologiques, une langue comme l'anglais distingue le pronom *it*, qui apparaît dans les structures d'extraposition, l'impersonnel *there*, et le locatif *there* comme illustré en (4).

(4) a. **It** is obvious where you got that, isn't it?
'C'est évident où tu as eu ça, non?'

b. **There** is a missioner of the Francophonie on the rails, isn't there?
'Il y a un missionnaire de la francophonie sur les rails, non?'

c. **There** is our train (*isn't there?)
'Notre train est là.'

Certaines langues, comme l'italien, ont des pronoms nuls et, en conséquence, aucun explétif pronominal réalisé. En italien, un seul explétif est encodé dans le lexique avec un contenu phonologique. Cet explétif illustré en (5) est de type adverbial locatif comme '*there*'.

(5) **Ci** sono molte case bruciate *italien*, Boeckx (1999)
EXPL are many houses burned
'Many houses burned.'
'De nombreuses maisons brûlèrent.'

Dans les langues *pro*-drop, l'existence dans le lexique d'explétifs nuls est une question qui fait débat.

Les explétifs ne sont pas toujours des pronominaux ou des adverbiaux de type locatif ; le lexique du breton comporte un élément explétif qui est l'abréviation de '*bezañ*', l'infinitif du verbe '*être*'.

(6) **Bez** e nevo hennez traou (Gros 1984:110)
to-be ®.3.SG.M have he things
'He will have goods.'
'Il aura des biens.'

Dans le lexique du français on ne compte généralement qu'un type d'explétif comme illustré en (7).

(7) *Il* semble à première vue qu'il n'y ait qu'un seul explétif en français.
'It seems at first sight that there is only one expletive in French.'

Cependant, Taraldsen (2002) propose une analyse de l'alternance que/qui en français qui pourrait étendre l'inventaire des explétifs en français. En français, le complémenteur 'qui' est réalisé dans les contextes d'extraction du sujet vers une position Ā. Le -*i* de '*qui*' en (8) pourrait être un explétif.

(8) la langue du XI arrondissement qu-*i* illumine le monde.
'the language of the eleventh district that lights the world up'

Il y aurait donc en français un explétif spécialisé pour l'extraction du sujet par dessus un complémenteur.
L'apparition des explétifs peut être restreint à des contextes divers. En Lilloet Salish, l'explétif n'apparaît qu'avec des constructions transitives. En anglais comme en français, l'explétif est à l'initiale de proposition, devant le verbe tensé. Cependant, l'explétif n'est pas toujours en début de proposition. En arabe standard, langue VSO à sujet post-verbal, l'explétif locatif est post-verbal comme illustré en (9) pour l'arabe standard et en (10) pour l'arabe tunisien.

arabe standard, Benmamoun (1999 :115)

(9) (* **hunaaka**) kaana (**hunaaka**) taalib-un fii l-hadiiqati

there was there student.NOM in the garden
EXPL était EXPL étudiant dans le jardin
'There was a student in the garden.'
'Il y avait un étudiant dans le jardin.'

(10) kaan **famma** barsha naas huuni. *tunisien,* Chekili (2004)
was. SG there many people here
était. SG EXPL beaucoup gens ici
'There were many people here.'
'Il y a avait là beaucoup de monde.'

En suédois, si un adverbe occupe la position préverbale comme en (11), l'explétif apparaît en situation postverbale. L'existence d'explétifs postverbaux n'est pas en soi un argument que les explétifs peuvent apparaître dans différents sites d'accueil dans la structure.

suédois, Platzack (1998:56)

(11) **Idag** har **det** kommit många lingvister hit
today have it come many linguists here
aujourd'hui a EXPL venir beaucoup linguistes ici
'There have arrived many linguists here today.'
'Il est arrivé beaucoup de linguistes ici aujourd'hui.'

Dans les trois exemples d'explétifs postverbaux (donnés ci-dessus en arabe standard, en arabe tunisien et en suédois), l'explétif peut être uniformément localisé en SpecIP sous le postulat raisonnable que le verbe tensé remonte en C dans les langues V2 et VSO.
La seule présence d'un explétif postverbal dans une langue donnée ne montre pas que l'explétif est universellement réalisé dans un site en particulier. Par contre, l'alternance de sites d'apparition interne à une même langue montre que la réalisation d'un explétif n'est pas par définition attachée à un site en particulier. En suédois, lorsque aucun adverbe ne remplit la position devant le verbe tensé, l'explétif est en position préverbale comme en (12).

(12) **Det** har kommit många lingvister hit. *suédois,* Platzack (1998:56)
It have come many linguists here
EXPL a venir beaucoup linguistes ici
'There have arrived many linguists here.'
'Il est arrivé beaucoup de linguistes ici.'

Les analyses diffèrent suivant qu'elles reconnaissent ou non une histoire dérivationnelle aux explétifs. Moro (1997), Hoekstra & Mulder (1990), Sabel (2000) considèrent que les explétifs sont générés sous IP et qu'ils se déplacent ensuite en SpecIP pour satisfaire le Principe de Projection Etendue. Bošković (2002) s'oppose à cette ligne d'analyse et montre que dans les propositions infinitives, les explétifs peuvent seulement être générés dans leur site d'apparition.

Les explétifs postverbaux de l'arabe et du suédois sont d'un type particulier : ce sont des explétifs associés à un sujet. Ils apparaissent dans une position d'où ils c-commandent un sujet réalisé. Certains explétifs comme '*there*' en anglais ont des sujets associés dont ils transmettent les traits φ au verbe comme dans les exemples en (13) de l'anglais et de l'islandais.

(13) a. There seem**s** to be **a man** flying over there. *anglais*
EXPL semble PRT être un homme volant là-bas
'Il semble y avoir un homme volant là-bas.'

b. Thad haf**a** **margir stùdentar** bordhadh bùdinginn. *islandais*
there have.3PL many students eaten pudding
EXPL ont beaucoup étudiants mangé pudding
'Many students have eaten pudding.'
'Beaucoup d'étudiants ont mangé du pudding.'

Tous les explétifs apparaissant avec un sujet réalisé n'y sont pas associés en termes d'accord. Dans les exemples du français en (14), l'accord verbal reflète les traits φ de l'explétif, non du groupe sujet.

(14) a. **Il** sera transmis **ces paroles** pendant des siècles.
EXPL will transmitted these words for DET. centuries

b. **Il** semble y avoir **des milliers d'hommes** volants là-bas.
EXPL seems CL.LOC have DET thousands of men flying over.there

L'accord peut donc être contrôlé par le sujet associé à l'explétif, ou par cet explétif lui-même[30]. Les explétifs doivent donc pouvoir porter des traits φ. En tchèque, la possibilité pour les explétifs de porter des traits φ est évidente puisque ces traits φ sont réalisés morphologiquement (il y en a donc tout un paradigme morphologique).

tchèque, Rezac (2004b)

(15) **Von** (asi) byl dřív vchod z druhý strany.
he probably was before entrance.NOM from other side
il probablement était avant entrée.NOM de autre côté
'There probably used to be an entrance on the other side.'
'Il y avait probablement une entrée de l'autre côté.'

(16) **Vona** se každýmu dítěti jeho první hračka líbí.
she SRX every-DAT child- DAT its first toy pleases
elle SRX chaque- DAT enfant- DAT son premier jouet plait
'Every child likes its first toy.'
'Chaque enfant aime son premier jouet.'

Dans le cas d'une relation explétif/associé, une restriction est imposée sur le DP sujet qui doit être nominatif et indéfini. La relation de l'explétif anglais avec un associé défini est agrammatical en (17).

(17) **There** seems to be ***the man** flying over there.
EXPL semble PRT être le homme volant là-bas
'Il semble y avoir un homme volant là-bas.'

La co-occurrence d'un explétif et d'un sujet ne les place pas forcément en relation explétif-associé. L'explétif français en (18) qui ne transmet pas les traits du sujet est licite avec un sujet défini. L'explétif breton en (19) ne provoque pas non plus de restriction en définitude sur le sujet.

(18) **Il** sera transmis **les** fragments de notre Histoire pendant des siècles.
EXPL will.be transmited the fragments of our History for DET centuries

(19) **Bez** eo aet (al lein / ur gastelodenn) war an tan.
EXPL ®-is gone (the breakfast / a pan) on the fire
EXPL ®-est allé (le déjeuner / une casserole) sur le feu
'(the breakfast / a pan) is on heat.'
'(le déjeuner / une casserole) est sur le feu.'

En termes casuels, Beletti (1988), Lasnik (1999) proposent que les explétifs portent un Cas et sont insérés en position A. Une question classique est le Cas précis que reçoit l'explétif. Safir (1982, 1985, 1987) propose une chaîne de transmission de Cas et d'accord entre l'explétif et son associé. L'effet de définitude illustré en (17) découle des propriétés de ces chaînes. Quand l'associé d'un explétif reçoit un autre cas que le nominatif postulé en anglais comme en (20), la restriction de définitude imposée sur l'associé disparaît.

(20) There remain(s) **only** **us** to do the work.
EXPL reste(nt) seulement nous pour faire le travail
'Il ne reste que nous pour faire le travail.'

La relation entre l'explétif et son associé est interprétée comme une relation de mouvement en forme logique pour Chomsky (1986b) : l'associé se déplace de façon furtive dans la position

de l'explétif pour le 'remplacer'. Pour Sabel (2000) au contraire, l'explétif est une matrice de traits extraite du complexe formé par l'explétif et son l'associé.

Les explétifs peuvent donc être des pronoms, des adverbes locatifs ou des bases verbales (infinitif de 'être' en breton). Ils peuvent être préverbaux ou postverbaux, en SpecCP ou en SpecIP. Ils peuvent apparaître dans une même langue devant ou après le verbe tensé (suédois). Ils peuvent ou non porter des traits φ satisfaisant à une relation d'accord. Ces traits φ peuvent être réalisés morphologiquement ou non. Les explétifs peuvent être associés à un sujet lexical ou être totalement indépendants, auquel cas, il y a cooccurrence de l'explétif avec un sujet sans que l'explétif impose de restriction sur le sujet.
Aussi différents que soient les explétifs à travers les langues, la question qui se pose à chaque occurrence de ces éléments est la motivation pour l'insertion de ces éléments puisqu'ils n'ont pas d'impact sémantique et ne peuvent pas porter de rôle thématique. Un principe a été postulé pour répondre à cette question, c'est le Principe de Projection Etendue. Les formulations de ce principe fluctuent, avec l'étendue des faits qu'il est censé couvrir. Toutes les formulations doivent cependant motiver l'insertion des explétifs. Nous allons voir maintenant les différentes formulations que ce Principe a reçu.

1. l'EPP n°1 : les années 80.

Chomsky (1981 : 26) note tout d'abord que les DPs n'ont pas besoin de sujet alors que les phrases nécessitent un sujet. Ce contraste entre un syntagme nominal et une proposition est alors motivé par une 'raison structurale' qui n'est pas définie.
Cette 'raison structurale' qui motive l'insertion des explétifs est née sous le signe de l'hésitation terminologique. En 1981, on la nomme tout d'abord le 'Principe P'. Ce terme est malheureux puisqu'il existe déjà alors un 'Principe de Projection', principe s'assurant que les éléments portant un rôle thématique ne disparaissent pas en cours de dérivation et qu'un même argument ne peut pas recevoir deux θ-rôles. Le 'Principe P' est ensuite renommé le 'Principe de Projection Etendue', dit 'EPP', par Chomsky (1982:10). Par ailleurs, le concurrent 'Principe de Projection' disparaîtra en faveur du critère thématique, clarifiant ainsi la terminologie.

La formulation de l'EPP est fluctuante et ne se précise qu'avec Chomsky (1986b) qui donne la formulation de l'EPP n°1 comme en (21).

EPP n°1 : Chomsky (1986b : 46)

(21) Le sujet d'une proposition doit être présent en structure de surface.

Dans les structures nominales, l'argument qui serait généré en position de sujet (typiquement possesseur/agent) ressemble plus à un adjoint qu'à un argument puisqu'il n'est pas obligatoire. La formulation de l' EPP n°1 en (21) sert essentiellement à contraster les sujets des syntagmes nominaux et les sujets des propositions. On retrouve dans cette formulation l'affinité entre le 'Principe de Projection' (critère thématique) et le 'Principe de Projection Etendue' qui a entretenu la confusion terminologique.

1.1. Les sujets explétifs

Cette première formulation de l'EPP prédit correctement les paradigmes où un sujet réalisé et un explétif sont en distribution complémentaire à l'initiale de phrase comme en (22). Dans l'exemple en (22)a, un explétif préverbal occupe la position initiale de matrice. En (22)b, le sujet lexical '*Manon*' occupe la position initiale de matrice et l'explétif n'est plus licite dans la position préverbale qu'il occupait en (22)a.

(22) a. *Il* semble que Manon fasse sa rentrée.
b. Manon (**il*) semble faire sa rentrée.

Cependant, la formulation de l'EPP n°1 prédit incorrectement que des sujets réalisés ne sont pas associables avec des explétifs, ce qui est directement démenti en anglais par le paradigme des explétifs associés.
Dans l'exemple en (23), un explétif préverbal est requis alors qu'un sujet lexical est présent dans la structure.

(23) *There* arrived three men.
Il arriva trois hommes

Quant à la motivation de l'EPP, Chomsky (1986b, 1995: 55) note que ce Principe est peut-être dérivable du caractère prédicationel de VP.' Dans cette optique, les effets de l'EPP sont sémantiques et découlent du besoin de saturation des prédicats. Différentes versions de cette hypothèse sont explorées par Williams (1980), Rothstein (1983), Heycock (1991, 1994), Stowell (1983), Afarli and Eide (2001), Rosengren (2002) entre autres. L'EPP est alors motivé sémantiquement. Bošković (2002) et Boeckx (2000) notent en critique que si cela était le cas, l'EPP ne pourrait être typiquement satisfait par des éléments sémantiquement vides comme les explétifs. Pour ma part, je considère que le type X(P)-VSO du breton est difficilement conciliable avec l'hypothèse d'un EPP motivé par un besoin de saturation des prédicats car le premier élément de l'ordre X(P)-VSO en breton peut être une tête verbale d'infinitif, de participe passé ou bien de participe passif. Je ne vois pas ce qu'une tête verbale prononcée devant ou après l'auxiliaire change en termes de saturation du prédicat.

La formulation de l'EPP n°1 insiste sur le fait que les sujets doivent être 'présents', et non pas 'réalisés'. La présence ou non d'une matrice phonologique est parfaitement indifférente pour les éléments qui satisfont l'EPP. L'EPP est un Principe agissant au niveau de la syntaxe et la 'présence' syntaxique d'un élément satisfait l'EPP. Les sujets vides, *pro* et PRO, ne déclenchent pas l'insertion d'explétifs. Ils satisfont l'EPP car ils sont 'présents' dans la structure. Ainsi, dans la formulation de l'EPP n°1, un explétif pronominal vide peut théoriquement satisfaire l'EPP. Je vais montrer que l'hypothèse des explétifs vides est indispensable pour une interprétation de l'EPP n°1 en tant que Principe universel.

1.2. Des explétifs vides?

L'EPP n°1 peut être réellement un Principe universel uniquement si on admet l'hypothèse des explétifs vides. Dans les langues *pro*-drop comme l'italien, la formulation en (21) est adoptée comme un Principe gouvernant les langues sous l'hypothèse qu'il existe des explétifs vides (Rizzi 1982). L'analyse d'une principale en italien où le verbe tensé est à l'initiale postule donc qu'un explétif vide satisfait l'EPP en étant inséré devant ce verbe tensé comme en (24). Dans l'exemple en (25), l'inversion verbe / sujet est analysée comme mettant en jeu la présence d'un explétif nul.

(24) *pro* e stato messo un libro sul tavolo *italien*, Boeckx (1999)
EXPL is been put a book on-the table
EXPL est été mis un livre sur la table
'It has been put a book on the table.'
'Il a été mis un livre sur la table.'

(25) Non voglio che *pro* venga nessuno.
NEG want.1SG that EXPL come.3SG nobody
NEG veux.1SG que EXPL vient.3SG personne
'I don't want anybody to come.'
'Je ne veux pas que quiconque vienne.'

On trouve des explétifs lexicaux dans les langues *pro*-drop (arabe standard, italien). La conclusion est donc que les lexiques de ces langues contiennent des explétifs vides ET des explétifs réalisés phonologiquement, de la même façon que ces langues ont des pronoms vides et des pronoms réalisés phonologiquement. Une langue *pro*-drop qui a des explétifs réalisés montre que l'EPP est un Principe actif dans cette langue. Quand le verbe tensé est à l'initiale, il suffit de postuler qu'un explétif est bien présent, mais qu'il n'est pas réalisé phonologiquement.

Cependant, il existe des langues *pro*-drop ou il n'existe aucun explétif réalisé phonologiquement. Dans les langues *pro*-drop sans explétif réalisé, l'analyse interne de la langue ne requiert pas le Principe EPP.

Le débat tourne alors autour de la nécessité de postuler l'EPP en tant que Principe ou en tant que Paramètre. Pour McCloskey (1996, 2001), l'EPP n'est pas universel et il y a vraiment des phrases sans sujets comme c'est le cas dans la phrase en (26) de l'irlandais. Pour Babby (1991), le verbe exprimant 'un état de mauvaise santé' en russe comme en (27) n'a pas non plus de sujet.

(26) Ladhgaidh ar a neart. *irlandais,* McCloskey (1996)
Decreased on his strength
décrût sur sa force
'His strength decreased.'
'Il s'affaiblit.'

(27) Sestru tošnilo ot ryby. *russe*, Babby (1991)
sister.ACC nauseated from fish
sœur.ACC devint.nauséause par poisson
'The sister got nauseated from fish.'
'La sœur a eu la nausée à cause du poisson.'

En russe comme en irlandais, les faits ne s'opposent pas au postulat d'un Principe de Projection Etendue uniformément satisfait par un explétif nul. Les faits montrent juste que ces langues pourraient faire l'économie du postulat d'un Principe universel qui y est tout le temps satisfait et n'a donc pas d'effet sur la langue. Dans cette vue, l'EPP pourrait alors tout aussi bien être un Paramètre.

2. L'EPP n°2 : Chomsky (1995)

Avec les débuts du minimalisme (Chomsky 1995), l'EPP est reformulée en termes de système de vérification de traits. La formulation de l'EPP n°2 est donnée en (28).

EPPn°2 : Chomsky (1995:235, 287)

(28) L'EPP est un trait N/D qui demande à être vérifié. Ce trait peut être fort ou faible.

La vérification des traits peut s'effectuer soit par unification ('Merge'), soit par mouvement ('Move'). On obtient ainsi les paradigmes où le sujet préverbal et l'explétif sont complémentaires. Dans ce modèle, le choix entre la stratégie explétive *versus* la stratégie par mouvement est attribuée à un inventaire des éléments dans la numération.
Or il n'est pas clair comment la numération est établie. La numération prédit que tous les items doivent être présélectionnés avant chaque dérivation. En production, l'hypothèse de la

numération prédit qu'un locuteur ne peut pas commencer à construire une phrase avant que l'inventaire des éléments nécessaires à cette phrase ne soit terminé, et que tous les éléments soient présents dans la numération. La numération pose donc un problème empirique certain : il est facile de démontrer que les locuteurs peuvent commencer à produire un énoncé avant d'en avoir eux-même imaginé la fin. La numération assure que l'EPP ne sera pas automatiquement satisfait par le mouvement d'un DP. Si un DP qui peut satisfaire l'EPP par mouvement peut le faire automatiquement, alors on ne peut plus obtenir les paradigmes de sujets associés où un explétif et un sujet sont tous les deux présents dans la structure. Il faut obtenir qu'un explétif puisse être inséré devant le verbe tensé pour satisfaire l'EPP même quand un DP est présent dans la phrase. La numération force l'insertion d'un explétif dès qu'il est présent dans la numération.

Une façon d'obtenir l'insertion d'un explétif sans passer par le postulat de la numération, est de supposer que la génération d'un élément et son mouvement dans la structure ne sont pas des opérations équivalentes, et que l'unification, quand elle est possible, sera préférée au mouvement comme étant plus économique ('Merge over Move', noté MOM). Dans une théorie du mouvement par copies, une chaîne est formée en copiant le pied de chaîne et en insérant cette copie dans un site où elle c-commande ce pied de chaîne. La phonologie filtre ensuite les doubles occurrences d'un même élément dans une chaîne donnée. La préférence de l'opération d'unification sur l'opération de mouvement (MOM) est plausible sous une théorie du mouvement par copie, car l'opération de mouvement contient elle-même une opération d'unification. L'opération d'unification est donc toujours plus économique que le mouvement.

L'opération d'unification étant prioritaire, l'insertion d'un explétif sera toujours préférée à une stratégie par mouvement. En l'absence d'un explétif, le trait N/D doit être vérifié par le mouvement d'un élément portant le trait N/D. Le problème devient alors, si on ne veut pas avoir recours à la numération, d'obtenir que le trait N/D puisse être vérifié par mouvement dans les constructions où un explétif est optionnellement disponible.

La nouveauté de l'EPP n°2 tient dans la création d'un Principe qui impose une contrainte sur le spécifieur de la tête flexionnelle sans se référer à la notion classique de sujet grammatical. Le Principe de Projection Etendue est divorcé de la notion d'argument externe, de la

distribution du Cas nominatif et enfin de la relation d'accord avec T.
Tout élément avec un trait N/D est à même de satisfaire le Principe de Projection Etendue. L'EPP n°2 couvre donc de nouveaux paradigmes que je vais illustrer maintenant.

2.1. Les DPs préverbaux en position A qui ne sont pas des sujets

La version de l'EPP de Chomsky (1995) requiert la vérification des traits [D] ininterprétables en T par un élément portant des traits [D] interprétables. Cette version de l'EPP couvre donc tous les ordres où un DP apparaît en situation préverbale. Des DPs autre que le sujet peuvent satisfaire l'EPP. Je vais illustrer ici les impersonnels adversatifs du russe où un DP accusatif apparaît en zone préverbale, puis le paradigme des sujets biscornus (dits 'quirky subjects' en anglais), les expérienceurs datifs et enfin les ordres à objet préverbal. Dans tous ces cas, l'élément préverbal n'est pas un sujet mais est analysé comme un élément satisfaisant l'EPP car il passe les tests caractéristiques d'un élément en position A.

2.1.1. Couverture des impersonnels adversatifs

L'EPP n°1 semblait une stipulation ad-hoc dans les langues comme le russe puisque d'autre DPs que le sujet peuvent apparaître en position préverbale. L'EPP 2 couvre le paradigme des impersonnels adversatifs du russe où un DP accusatif est présent devant le verbe tensé. L'exemple en (29) montre un DP accusatif dans une construction impersonnelle adversative du russe. En (29), l'élément préverbal est le patient de l'action et il est au cas accusatif. Ce n'est donc pas un sujet comme le passif des gloses en français et en anglais pourraient le laisser entendre.

(29) **Lodku** oprokinulo volnoj. *russe*, Lavine & Freidin (2001)
boat.ACC knocked.over wave.INSTR
bateau.ACC heurté vague.INSTR
'The boat was knocked over by a wave.'
'Le bateau a été heurté par une vague.'

L'élément préverbal accusatif antéposé au verbe est 'neutre en termes d'effets de discours' (Lavine 1998) et est pourtant à l'initiale. Lavine (1998), Lavine & Freidin (2001) suivis par

Bailyn (2004) montrent que les impersonnels adversifs en russe requièrent une antéposition vers une position A. Cette antéposition n'est pas réductible à une relation d'accord. Ils tiennent le Principe de Projection Etendu pour responsable de ce mouvement A indépendant de l'accord. Lavine (1998), Lavine & Freidin (2001) et Bailyn (2004) montrent que l'impersonnel adversatif accusatif peut lier un réfléchi de sa position préverbale.
L'exemple en (30) montre le liage d'un réciproque par un syntagme antéposé dans une construction impersonnelle adversative.

russe, Bailyn (2004)

(30) **Milicionerov** ranilo [pujlami prinadležaščimi drug drugu].
policemen.ACC wounded bullets.INSTR belonging each other.DAT
policiers.ACC blessé balles.INSTR appartenant réciproque.DAT
'The policemen were wounded by bullets belonging to each other.'
'Les policiers furent blessés par les balles les uns des autres.'

Les impersonnels adversatifs en russe sont donc caractérisés par un mouvement vers une position A dans la zone préverbale.

2.1.2. Les sujets biscornus

Le tamil, le kannada, le russe, le polonais, le hindi et le finnois ont des DPs préverbaux datifs qui se comportent comme des sujets en terme de contrôle et de liage (Ura 2000 et Boeckx 2000a :appendix 1). Il sont appelés des sujets biscornus (dits 'quirky subject' en anglais). Les exemples (31) et (32) illustrent les sujets biscornus datifs en tamil et en russe.

(31) **Kumaar-ukku** irantu paiyan-kal iru-kkir-aarkal *tamil,* Boeckx (2000a :50)
kumar-DAT two boy.PL-NOM be-PRES-3PL
kumar-DAT deux garçon.PL-NOM sont
'Kumar has two boys.'
'Kumar a deux garçons.'

(32) **Saše** nravitsja knigi. *russe,* Boeckx (2000a :50)
Saša. DAT like.3PL book.NOM.PL
Saša. DAT plaire.3PL livre.NOM.PL
'Books pleased to Sasha' ☞ 'Sasha liked books.'
'Des livres plaisent à Sasha.' ☞ 'Sasha aima des livres.'

Bailyn (2004) entre autres, postule que les sujets biscornus sont dérivés par un effet de l'EPP. La version 2 de l'EPP obtient qu'en tant que DPs, les sujets biscornus datifs peuvent satisfaire à une vérification de trait [D] ininterprétable en T.

2.1.3. Les expérienceurs datifs

Maling & Zaenen (1990), Sigurðsson (2002) montrent que les expérienceurs datifs de l'islandais montrent certaines propriétés d'un sujet sans pour autant avoir le rôle grammatical de sujet. pour le russe, Avrutin & Babyonyshev (1997) montrent que les expérienceurs datifs montrent aussi certaines propriétés du sujet (voir aussi discussion dans Moore & Perlmutter 2000)[31]. Les expérienceurs datifs du russe sont illustrés en (33) et (44).

(33) **Borisu** bylo veselo. *russe,* Moore & Perlmutter (2000)
Boris.DAT was.NEUT.SG merry.NEUT.SG
Boris.DAT était.NEUT.SG gai.NEUT.SG
'Boris was having fun.'
'Boris s'amusait.'

La condition A du liage assure qu'une anaphore réfléchie est liée d'une position A. L'expérienceur datif du russe peut lier un réfléchi comme illustré ci-dessous.

Dans l'exemple en (34), l'expérienceur datif '*Boris*' est l'antécédent du réflexif '*sebja*' et du possessif réflexif '*svoju*'.

(34) **Borisu** žal' **sebja** i **svoju** sem'ju. *russe,* Moore & Perlmutter (2000)
Boris.DAT sorry self and self's family
Boris.DAT désolé REFL. et REFL famille
'Boris feels sorry for himself and his family.'
'Boris est désolé pour lui-même et sa famille.'

Moore & Perlmutter (2000) précisent que cela n'implique pas que l'expérienceur datif soit un DP sujet puisque les expérienceurs datifs ne montrent pas d'autres traits caractéristiques du sujet que le liage d'un réflexif. L'expérienceur datif n'est pas un sujet mais est cependant en situation A préverbale, d'où il peut donc servir d'antécédent à un réfléchi.

2.1.4. Les ordres OVS

Avec le système de vérification de traits N/D, un DP sujet et un DP objet peuvent de la même manière monter en SpecTP effacer le trait fort en T. Bailyn (2004) montre que dans les exemples comme en (35) en russe, l'objet est en position A.

(35) **ètu knigu** čitaet Ivan (často). *russe,* Bailyn (2004)
this book.ACC read Ivan.NOM often
ce livre.ACC lit Ivan.NOM souvent
'Ivan reads often this book.'
'Ivan lit souvent ce livre.'

Bailyn (2003, 2004) note ensuite que dans les langues bantoues comme le kilega ou le kirundi, les paradigmes dits 'de renversement sujet-objet' montrent des objets préverbaux qui sont analysés comme ayant été déplacés en position A et peuvent être dérivés de l'EPP n°2.

Les ordres OVS en Kilega avec l'objet préverbal sont illustrés en (36). Les ordres OVS en Kirundi avec un objet préverbal sont illustrés en (37).

kilega, Bresnan (1994), Collins (1997)

(36) **Maku** ta-ma-ku-sol-hag-a mutu weneene.
6beer NEG-6-PROG-drink-HAB-FV 1.person alone
6bière NEG-6-PROG-boit-HAB-FV 1.personne seule
'A person does not usually drink beer alone.'
'Une personne ne boit normalement pas de bière seule.'

(37) **Amatá** y-á-ra-nyôye abâna. *kirundi,* Ndariragije (1999)
milk 3SG-PAST-drink.PERF children
lait 3SG-PAST-boit.PERF enfants
'Children drink milk.'
'Les enfants boivent du lait.'

Avec la version de l'EPP n°2, l'inventaire des éléments qui peuvent satisfaire le Principe de Projection Etendue s'est diversifié. N'importe quel DP porte un trait D/N, et peut donc satisfaire un trait correspondant en T. A partir de tests du liage montrant que des DPs sont en position A, on peut conclure qu'un DP est remonté dans un site préverbal sans que ce mouvement soit un mouvement Ā. Le Principe de Projection Etendue est donné comme la motivation pour ce mouvement A et rend compte ainsi des paradigmes des impersonnels adversatifs en russe, des sujets biscornus en islandais et en russe, des expérienceurs datifs et des ordres OVS que ce soit en russe ou en kilega.

La formulation de l'EPP n°2 ouvre une autre voie d'expansion de l'inventaire des éléments satisfaisant l'EPP. Le trait N/D requis est en effet présent sur tous les DPs lexicaux, mais aussi sur les pronoms. Dans les langues *pro*-drop qui ont un système d'accord montrant une morphologie riche (italien, grec), l'accord sur le verbe tensé est dit 'pronominal'. L'accord devrait donc pouvoir satisfaire l'EPP. C'est l'hypothèse d'Alexiadou et Anagnostopoulou (1998). Ils proposent que, dans les langues VSO, l'accord sur le verbe est l'élément qui satisfait la vérification de trait [D] en T.

2.2. Quand l'accord satisfait le trait [D-]

Alexiadou & Anagnostopoulou (1998) proposent que dans les langues comme le grec ou l'italien, l'EPP n'est pas satisfait par un explétif vide en position A préverbale, mais par l'accord sur le verbe tensé. L'accord est assez pronominal pour satisfaire lui-même l'EPP. Comme la formulation de l'EPP n°2 est en termes de trait N/D en T, l'EPP peut aussi bien être satisfait par une tête que par un XP tant que ce constituant a le trait D/N requis.

Quand l'EPP semble ne pas être un Principe actif dans une langue comme le grec ou l'italien, c'est un indice pour Alexiadou & Anagnostopoulou (1998) que l'EPP est en fait déjà satisfait par l'accord. Cette hypothèse forte prédit que dans les langues où un accord riche existe, il ne devrait y avoir aucun autre effet visible de l'EPP dès que l'accord pronominal est réalisé. Effectivement, Alexiadou & Anagnostopoulou (1998) montrent de façon convaincante qu'il n'y a pas de position A préverbale en Grec.

L'hypothèse de l'accord pronominal satisfaisant l'EPP est étendue par Alexiadou & Anagnostopoulou (1998) aux langues celtiques. Les langues celtiques ont une alternance accord riche et un accord pauvre dans le système d'accord. La morphologie sur le verbe tensé porte les traits d'un sujet nul, mais jamais celle d'un sujet lexical.

Avec un sujet lexical, la morphologie est dite 'd'accord pauvre' et ne porte pas les traits du sujet. Sous l'hypothèse d'Alexiadou & Anagnostopoulou (1998), la morphologie d'accord pauvre ne devrait pas être capable de satisfaire l'EPP. Pour toutes les analyses des langues celtiques où le paradigme de l'accord pauvre est en substance une absence d'accord, toute phrase grammaticale avec un sujet lexical qui ne satisfait pas lui-même l'EPP (sujet postverbal) est un contre exemple à l'hypothèse d'Alexiadou & Anagnostopoulou (1998).

De plus, les paradigmes présentés par McCloskey (1996) où l'EPP semble ne pas être un Principe actif en irlandais ne sont justement pas à l'accord riche, mais à l'accord pauvre. Dans l'exemple de l'irlandais en (38), l'accord est pauvre et l'EPP ne devrait pas être satisfait, or le verbe tensé apparaît à l'initiale.

(38) Ladhgaidh ar a neart. *irlandais,* McCloskey (1996)
Decreased on his strength
décrût sur sa force
'His strength decreased.'
'Il s'affaiblit.'

Dans le chapitre 4, et dans Jouitteau et Rezac (à paraître), le paradigme de l'accord pauvre est analysé comme présentant une morphologie monotone ([3.SG]). Sous cette analyse, l'accord pauvre résulte d'une relation d'accord. Il devient donc possible d'analyser la morphologie de l'accord pauvre comme contenant un trait D, et donc satisfaisant l'EPP. Cependant, cette hypothèse pose des problèmes typologiques sérieux.

L'irlandais et le breton sont deux langues celtiques montrant des paradigmes d'accord pauvre. L'EPP devrait être satisfait dans les deux langues dans toutes les phrases tensées, et aucune des deux langues ne devrait montrer d'effets caractéristiques de l'EPP. Or, l'irlandais présente bien des ordres candidats à une analyse strictement VSO comme en (38), mais le breton n'est pas exempt des effets de l'EPP. Le breton est une langue X(P)-VSO où des explétifs peuvent apparaître devant le verbe.

Je conclus donc que l'EPP en breton n'est pas satisfait par l'accord, que celui-ci soit pauvre ou riche. Si, en breton, l'EPP n'est pas satisfait par le trait D de la morphologie de l'accord, on comprend mal comment il pourrait l'être en irlandais où le système d'accord est caractérisé par les mêmes alternances d'accord riche et d'accord pauvre.

Je rejette donc l'hypothèse que l'EPP soit satisfait par l'accord dans les langues *pro*-drop, en particulier les langues celtiques.

2.3. L'EPP en breton ne peut pas consister seulement en un trait [D-]

Jouitteau (à paraître a) propose que la structure verbale en breton a des traits nominaux interprétables. Je développe cette proposition dans le chapitre 4 où je postule que chaque structure verbale a des traits interprétables [3.SG]. Si l'EPP consistait uniquement en une vérification de trait [D] en T, tout mouvement de la tête de la structure verbale en T devrait

satisfaire l'EPP. Que l'on adopte la proposition d' Alexiadou & Anagnostopoulou (1998) ou que l'on considère uniquement que la structure verbale a des traits φ interprétables caractéristiques des DPs, la prédiction est également qu'un trait ininterprétable [D] en T sera toujours vérifié par simple mouvement de la tête verbale en T.
Si l'EPP consiste uniquement en cette relation de vérification de trait [D-], alors aucun effet de l'EPP ne devrait jamais apparaître en breton. Cette hypothèse fait des prédiction précises. Je vais montrer dans cette section que les prédictions faites par cette hypothèse sont contredites par les faits du breton, et qu'en conséquence, l'EPP en breton ne peut consister uniquement en une relation de vérification de trait [D-].

Suivant la logique de l'hypothèse d'Alexiadou & Anognostopoulou (1998), si le Principe de Projection Etendue est entièrement satisfait par une tête X° dans la projection fonctionnelle (X° d'accord [+D] ou V° [+D]), alors : (i) les sujets préverbaux ne pourraient pas être en position A préverbale, (ii) le sujet préverbal serait toujours dans une position Ā et (iii) le breton ne devrait pas avoir de constructions transitives explétives.

On a vu dans le chapitre 2 (section 5.2), qu'il existe des sujets préverbaux en position A (portée ambiguë du sujet préverbal sur un quantifieur en position d'objet). S'il existe des sujets préverbaux en position A, c'est à priori qu'il existe une motivation quelconque pour leur montée. Cette motivation ne peut pas être de type Ā et ne peut pas non plus être casuelle puisque tous les ordres à sujet postverbal montrent qu'un cas est disponible pour le sujet en situation post-verbale.

Concernant la prédiction (ii) que le sujet préverbal serait toujours dans une position Ā, Alexiadou & Anagnostopoulou (1998) montrent qu'en grec, un sujet préverbal peut être séparé du verbe tensé par l'insertion d'adverbes. Elles en concluent que le sujet et le verbe ne sont pas en relation de spécifieur/tête, et donc que le sujet préverbal est toujours dans une position plus haute, c'est à dire une position Ā. L'insertion d'un adverbe n'est jamais une option disponible en breton avec les sujets à lecture non-focus des positions A.
Aucun adverbe ne peut être inséré entre un sujet préverbal non-focus et son verbe, comme illustré en (39).

(39) Ar bugel (* buan) a redas ___ (buan) d'ar gêr
the child rapidly ® ran rapidly home
le enfant rapidement ® courut rapidement à la maison
'The child ran home rapidly'.
'L'enfant courut rapidement chez lui.'

L'évidence disponible en grec que le sujet préverbal et le verbe tensé ne sont pas en relation de spécifieur/tête n'est tout du moins pas disponible en breton. On a vu aussi que le breton avait un explétif préverbal. Il est donc évident que l'EPP n'est pas automatiquement satisfait en breton.

Dans l'exemple en (40), la présence d'un verbe tensé satisfait un éventuel trait [D-] sur la projection temporelle. Que l'on postule qu'un trait [D] interprétable est réalisé par l'accord ou qu'on postule qu'un trait [D] interprétable a été rendu disponible par la remontée de la tête verbale [+D], un trait [D-] sur la tête flexionnelle est effacé dans les deux scénarii, et le Principe de Projection Etendue devrait être satisfait. La phrase est cependant agrammaticale.

(40) * **e oa** bet ganet ur plac'h deomp. *breton*
® was ASP born a daughter to.us
® était ASP né une fille à.nous
'We had a daughter born.'
'Une fille nous est née.'

La version de l'EPP à la Chomsky (1995) consistant uniquement en une vérification de trait [D] en T ne prédit pas correctement les faits du breton. Dans l'exemple en (40), pour sauver la dérivation, il faudrait antéposer un des éléments postverbaux (indifféremment la particule aspectuelle, le participe, le syntagme objet ou le syntagme prépositionnel). Les effets EPP persistent donc quand on sait qu'un trait [D] potentiel a forcément été vérifié à cette étape de

la dérivation. Dans l'exemple en (41), la phrase est grammaticale car un syntagme prépositionnel est monté en SpecFinP, la phrase intègre donc la généralisation X(P)-VSO.
Notez que la montée d'un syntagme prépositionnel ne peut pas être motivée par la vérification d'un trait [D].

(41) [**Deomp**] e oa bet ganet ur plac'h . *breton*
to.us ® was ASP born a daughter
à.nous ® était ASP né une fille
'We had a daughter born.'
'Une fille nous est née.'

Qu'il y ait ou non un trait [D-] en T, les ordres XP-VSO ne sont pas motivés par un trait [D]. Il est possible que le trait [D] postulé par Chomsky (1995) soit actif en breton, mais c'est un postulat infalsifiable car tout mouvement du verbe en T vérifie un potentiel trait D et le fait disparaître. En ce qui concerne le breton, il est donc aussi possible qu'un tel trait [D-] en T soit totalement absent de la langue. L'EPP en breton a peut-être un trait [D] en T, mais ce trait n'est responsable pour aucune des effets de l'EPP dans cette langue. C'est donc que l'EPP en breton consiste en un autre processus qu'une vérification de trait [D-].

Cette généralisation propre au breton est appuyée par la typologie des explétifs. On a vu que la typologie des explétifs déborde la catégorie nominale. L'hypothèse que l'EPP consiste uniquement en un trait [D] oblige à postuler que les explétifs locatifs comme '*ci*' en italien ou '*there*' en anglais, ou bien encore les explétifs verbaux comme en breton ont un trait D capable de satisfaire l'EPP[32].

3. EPP n°3 : Projection d'un Spécifieur

Le troisième type de formulation du Principe de Projection Etendue éloigne encore ce Principe de la notion classique de sujet grammatical.
La version de l'EPP de Chomsky (1995) rendait déjà indépendants la distribution du Cas nominatif et la règle d'antéposition préverbale des systèmes d'accord en traits φ. La version 3 représentée par Lasnik (2001), Lavine & Freidin (2001), Bailyn (2003, 2004) entre autres ne

fait plus référence à un trait nominal. La formulation de Lasnik (2001) est donnée en (42).

(42) EPP n°3 : Lasnik (2001)
La tête fonctionnelle de la proposition doit avoir un spécifieur.

Cette formulation de l'EPP n'identifie plus le Principe de Projection Etendue à un trait nominal. Tout constituant ZP est à même de projeter le spécifieur de la tête fonctionnelle de la phrase. L'intérêt de l'EPP n° 3 est qu'il étend encore les paradigmes couverts. Des éléments peuvent monter dans une position préverbale satisfaire l'EPP sans être des nominaux. Cette version de l'EPP couvre donc les inversions locatives et les syntagmes prépositionnels possessifs préverbaux comme en (41). L'EPP n°3 évite aussi le coût théorique de postuler un trait [D] interprétable sur tous les éléments non nominaux qui peuvent se trouver en zone préverbale, comme les explétifs de type locatif.
La formulation de l'EPP en termes de projection du spécifieur de la tête fonctionnelle de la proposition ne spécifie pas l'identité particulière de cette tête fonctionnelle dans une langue donnée. Cela ouvre la voie a une unification des effets de l'EPP dans les langues SVO (où le verbe est en T) et V2 (où le verbe est en C).

L'EPP 3 a la force d'une bonne généralisation. Mais la faiblesse de l'EPP 3 est que sa formulation en fait un Principe assez flou. Un système d'attraction de traits comme l'EPP 2 (vérification de trait D) est contraint par la localité et la minimalité relativisée, alors qu'il n'est pas clair quelles stratégies une langue donnée peut établir pour satisfaire l'EPP 3.
Dans le cadre Minimaliste où le mouvement est motivé par un système d'attraction de traits, l'EPP 3 devrait à mon sens se traduire par un système de vérification de traits. Dans la section 7, je montrerai que la couverture empirique de l'EPP 3 peut être obtenue par un système d'attraction de traits.
Pour l'instant, je vais montrer dans la partie suivante comment la formulation de l'EPP 3 étend la couverture empirique du Principe de Projection Etendue. L'EPP 3 couvre les paradigmes des syntagmes prépositionnels préverbaux et les inversions locatives. Bailyn (2003, 2004) se situe dans la ligne de l'EPP n°3 car le processus d'inversion généralisée qu'il propose ne fait pas référence à un trait nominal mais à une condition sur la projection d'un

spécifieur.

3.1. Bailyn (2003, 2004)

Bailyn (2003, 2004) se situe dans la ligne de Babyonyshev (1996), Collins (1997), Lavine (1998) et Miyagawa (1997, 2001, 2003). Il propose une condition de réalisation de SpecIP, l'inversion généralisée. La formulation de l'EPP de Bailyn (2003, 2004) est donnée en (43). Bailyn prend soin de traiter à part les effets dits de l'EPP qui sont en fait réductibles à la distribution du Cas nominatif. Les effets du Principe de Projection Etendue sont donc divisés en deux sous groupes.

Le premier sous ensemble en (43) regroupe les effets de l'EPP réductibles à une vérification casuelle. Un trait [NOM] fort en I force à remplir SpecIP avec un constituant nominatif. Dans une langue où le trait casuel du sujet est fort en I, alors seul le sujet peut monter réaliser SpecIP. Une langue où les effets de l'EPP sont toujours réduits à cette vérification casuelle est une langue SVO. Quand le trait [NOM] est faible, on obtient le deuxième sous groupe, celui où un constituant non-nominatif peut remplir SpecIP. Un processus d'inversion généralisé assure alors que SpecIP sera réalisé.

(43) effets de l'EPP
- trait [NOM] fort ☞ SVO
- trait [NOM] faible ☞ inversion généralisée

La motivation de l'antéposition par inversion généralisée est une obligation de réaliser le spécifieur de la catégorie fonctionnelle I. Dans la formulation de Bailyn (2003, 2004), SpecIP doit être réalisé phonologiquement.

L'inversion généralisée rend compte de tous les cas où un constituant non nominatif emplit SpecIP. Par rapport à une vérification de trait [D], l'hypothèse de l'inversion généralisée couvre plus de faits empiriques puisque des éléments ne comprenant pas de traits [D] peuvent projeter SpecIP. L'inversion généralisée permet donc d'intégrer dans l'inventaire des effets de l'EPP tous les mouvements d'un syntagme prépositionnel dans une position A préverbale.

Les constructions dérivées par l'inversion généralisée comprennent des formes à DP

préverbaux non-nominatif (les impersonnels adversatifs (patient accusatif antéposé), ou les expérienceurs datifs). L'inversion généralisée rend compte aussi des antépositions de syntagmes prépositionnels comme l'inversion locative et les syntagmes prépositionnels possessifs. L'hypothèse de l'inversion généralisé évite ainsi efficacement un nombre considérable de stipulations. Dériver ces constructions sans l'hypothèse de l'inversion généralisée demandait de postuler un trait particulier motivant le mouvement dans les inversion locative (Babyonyshev 1996) ou dans les constructions impersonnelles adversatives (Lavine 1998, 2000, et Lavine & Freidin 2001). L'inversion généralisée permet aussi de dériver les constructions comme les expérienceurs datifs antéposés sans faire appel à un niveau stylistique.

Je vais présenter successivement trois paradigmes de mouvement préverbal dérivés par la version n°3 de l'EPP: Le mouvement préverbal des syntagmes prépositionnels possessifs, les inversions locatives, et enfin les paradigmes des langues V2 ou (XP)-VSO.

3.1.1. Les PPs possessifs

Un syntagme prépositionnel possessif peut occuper la position préverbale en russe comme illustré en (44).

(44) **U nas** rodilas' dočka. *russe*, Lavine & Freidin (2001)
at us was born daughter.NOM
à nous était né fille.NOM
'We had a daughter born.'
'Une fille nous est née.'

Le syntagme prépositionnel antéposé peut lier un réfléchi comme illustré en (45).

(45) **U nas** byl svoj sobstvennyj dom. *russe,* Bailyn (2004:21)
at us was [self own house]-NOM
à nous était [réfl. maison]-NOM
'We had our own home.'
'Nous avions notre propre maison.'

Etant donné qu'un réfléchi doit être lié d'une position A, je considère avec Bailyn (2004), que le syntagme prépositionnel en (45) est monté en position préverbale par un effet du Principe de Projection Etendue.

3.1.2. Les inversions locatives

L'inversion locative est un autre paradigme connu d'antéposition d'un syntagme prépositionnel. Hoekstra & Mulder (1990) et Branigan (1992) notent que l'inversion locative satisfait l'EPP. Des inversions locatives préverbales avec un sujet postverbal sont illustrées pour l'anglais en (46), pour le français en (47), pour le russe en (48), pour le breton en (49).

(46) [**Down the hill**] rolled John. *anglais,* Collins (1997)
bas la colline roula John
'John roula au bas de la colline.'

(47) [**Sous le pont Mirabeau**] coule la Seine. *français*
[under the bridge Mirabeau] flows the Seine

(48) [**Na posadočnuju polosu**] prizemlilsja samolet. *russe*, Bailyn (2004)
on runway.ACC landed airplane.NOM
sur piste.ACC atterrit avion.NOM
'The airplane landed on the runway.'
'L'avion atterrit sur la piste.'

(49) [**War an aod**] ez aimp. *breton*
on the sea-side ® go.1.PL.FUT
sur la mer-côté ® irons
'We'll go on the sea side.'
'Nous irons sur la côte.'

Culicover & Levine (2001) montrent que l'inversion locative cible une position A[33]. Dans l'exemple en (50)a, le PP locatif est dans une position Ā et déclenche un effet de croisement faible (dit 'Weak Cross Over' en anglais, noté 'WCO') avec la position génitive enchâssée dans le XP sujet. Dans l'exemple en (50)b, le PP locatif est toujours préverbal, mais le sujet n'occupe plus la position directement préverbale. Dans l'exemple en (50)b, l'EPP est satisfait par une inversion locative puisque le PP est directement préverbal. L'absence d'effet de croisement faible montre que le PP locatif est dans une position A.

(50) a. [Into every$_i$ dog's cage] [its*$_i$ owner] peered ____. Ā ☞ WCO

b. [Into every$_i$ dog's cage] peered [its$_i$ owner] ____. A ☞ pas de WCO

L'argument est répliqué ci-dessous en français en (51) et en russe en (52).

(51) a. * [Dans chaque tour] [son $_i$ architecte] était séquestré. Ā ☞ WCO

b. ?√ [Dans chaque tour]$_i$ était séquestré [son$_i$ architecte]. A ☞ pas de WCO

russe, Bailyn (2004 :28)

(52) [V každuju komnatu] $_i$ vošla [ee $_i$ ubor ščica]. A ☞ pas de WCO
into every room entered its cleaning lady-NOM
'Into every room entered its cleaning lady.'
' ?Dans chaque chambre entra sa femme de ménage.'

Je conclus que les inversions locatives sont un mouvement satisfaisant l'EPP.

3.1.3. Les langues V2 (XP-VSO)

Les langues XP-VSO comme l'allemand sont dérivées par mouvement d'un XP devant le verbe tensé. La formulation de l'EPP n°3 qui ne fait plus référence à une catégorie particulière permet correctement de prédire qu'un DP, un VP, un PP ou autre catégorie peut satisfaire le Principe de Projection Etendue.

En allemand, la catégorie particulière du XP initial n'est pas importante. Dans le paradigme ci-dessous, l'exemple en (53) montre l'antéposition d'un DP, l'exemple en (54) montre

l'antéposition d'un PP, l'exemple en (55) montre l'antéposition d'un syntagme adverbial, l'exemple en (56) montre l'antéposition d'un VP et l'exemple en (57) montre l'antéposition d'un CP.

allemand, Bury (2003)

(53) [$_{DP}$ Die Kuh] hat auf der Wiese gestern gierig Klee gefressen
the cow has on the meadows yesterday greedily clover eaten
la vache a sur le pré hier avidement trèfle mangé
'The cow greedily ate clover on the meadows yesterday.'
'La vache a avidement mangé du trèfle hier sur la colline.'

(54) [$_{PP}$ auf der Wiese] hat Die Kuh gierig Klee gefressen.
on the meadows has the cow greedily clover eaten
sur le pré a la vache avidement trèfle mangé
'The cow greedily ate clover on the meadows.'
'La vache a avidement mangé du trèfle sur la colline.'

(55) [$_{AdvP}$ gierig] hat Die Kuh auf der Wiese Klee gefressen.
greedily has the cow on the meadows clover eaten
avidement a la vache sur le pré trèfle mangé
'The cow greedily ate clover on the meadows.'
'La vache a avidement mangé du trèfle sur la colline.'

(56) [$_{VP}$ Klee gefressen] hat Die Kuh auf der Wiese.
clover eaten has the cow on the meadows
trèfle mangé a la vache sur le pré
'The cow ate clover on the meadows.'
'La vache a mangé du trèfle sur la colline.'

(57) [$_{CP}$ Dass Die Kuh Klee gefressen hat] glaube ich nicht
that the cow clover eaten has believe I not
que la vache trèfle mangé a crois je pas
'I don't believe that the cow ate the clover.'
'Je ne crois pas que la vache a mangé le trèfle.'

Dans une langue XP-VSO comme l'allemand, n'importe quelle catégorie peut monter en zone préverbale et satisfaire l'EPP. Le Principe de Projection Etendue, quand sa formulation ne fait pas référence à une catégorie en particulier (EPP n°3), peut donc couvrir les paradigmes des langues XP-VSO (V2).
Cette extension des effets de l'EPP demande une réflexion sur le site où l'EPP est censé s'appliquer.

3.2. Le site mouvant de l'EPP

Si le Principe de Projection Etendue peut dériver uniformément un sujet préverbal en anglais, un sujet préverbal en français et un sujet préverbal en allemand, alors c'est que l'EPP est un Principe qui s'applique sur un site qui n'est pas universellement fixé. Le site de l'EPP est relatif au site de la tête tensée, mais cette tête tensée n'a pas la même position dans toutes les langues. En anglais, un adverbe a portée sur le verbe tensé comme illustré en (58), alors qu'en français, le verbe tensé a portée sur l'adverbe en question, comme illustré en (59).

(58) She (√ surely) would (*surely) have (*surely) called. *anglais*
elle sûrement AUX sûrement avoir sûrement appelé
'Elle aurait sûrement appelé.'

(59) Elle (*sûrement) aurait (√sûrement) appelé. *français*
she surely would.have surely called
'She surely would have called.'

Le verbe tensé en français apparaît donc plus haut que le verbe tensé en anglais. Dans l'analyse classique des langues XP-VSO (/V2), le verbe tensé est analysé comme étant encore plus haut que le verbe en français puisqu'il occupe une position dans la zone CP. Une

formulation du Principe de Projection Etendue qui veut rendre compte des ordres de mots dans des langues comme le français et l'anglais ainsi que dans les langues V2 germaniques, doit pouvoir obtenir que l'EPP n'est pas une règle attachée à une projection fonctionnelle en particulier, mais à la projection fonctionnelle où apparaît le verbe tensé dans une langue particulière. Les analyses de l'EPP qui embrassent ces trois paradigmes doivent donc rendre compte du 'site mouvant' de satisfaction de l'EPP. Trois types de formulations du Principe de Projection Etendue ont été développées pour obtenir que le site de la satisfaction de l'EPP soit déterminé relativement au site d'apparition de la tête tensée.

La première est de stipuler dans la formulation de l'EPP que ce Principe s'applique en spécifieur de la tête flexionnelle de la phrase. C'est la version de l'EPP n°3 de Lasnik (2001) en (42) ou de Bailyn (2004) en (43). Une seconde façon d'obtenir le site de la satisfaction de l'EPP soit déterminé relativement au site d'apparition de la tête tensée est de formuler ce Principe en termes de liage de la tête tensée (Sigurðsson 1997, Roberts & Roussou 2002).

J'examinerai cette hypothèse avant de présenter une dernière alternative, celle de Bury (2002, 2003a, 2003b) qui lie la projection d'un spécifieur à une propriété de la reprojection verbale.

3.2.1. Le site d'application de l'EPP dans la version de l'EPP 3

Les versions de l'EPP n°3 obtiennent toutes la généralisation que ce Principe s'applique en spécifieur de la tête flexionnelle de la phrase.

Bailyn (2003, 2004) stipule que l'inversion généralisée en russe n'est déclenchée que dans les cas précis où un verbe est monté réaliser la tête I. L'inversion généralisée est paramétrisée : elle s'applique en SpecIP en russe, mais en SpecCP dans les langues V2 (/ X(P)-VSO).

La formulation de l'EPP n°3 de Lasnik (2001) intègre de façon plus élégante les langues XP-VSO (V2) dans le paradigme des effets du Principe de Projection Etendue car elle fait référence à la tête flexionnelle de la phrase, et non pas à une position particulière (I ou C). Dans cette optique, l'EPP peut tout aussi bien dériver un sujet préverbal en SpecIP dans une langue SVO comme le français, et dériver un XP préverbal en SpecCP dans une langue V2 comme l'allemand. Sous la formulation de Lasnik (2001), un spécifieur doit être projeté pour la tête fonctionnelle de la phrase, quelle que soit l'identité de cette tête fonctionnelle. La formulation de Lasnik (2001) a un avantage certain en ce qu'elle n'a pas besoin d'être paramétrisée pour chaque langue.

3.2.2. Conditions de liage sur la tête tensée

D'autres auteurs ont essayé de fonder le Principe de Projection Etendue sur une propriété particulière à la tête tensée. Sigurðsson (1997) et Roberts & Roussou (2002) formulent le mécanisme de satisfaction de l'EPP en termes de liage de la tête tensée.

Sigurðsson (1997) propose que les effets EPP et V2 dérivent tous deux de la nécessité de vérifier un trait '*Event*'-(événement). Où que se trouve réalisée la tête tensée de la phrase dans la structure, si le trait '*Event*' sur la tête tensée doit être lié par un autre élément, la tête tensée ne sera jamais licite à l'initiale.

Roberts & Roussou (2002) considèrent similairement que la tête fonctionnelle T contient une variable de temps qui doit être liée. La variable de temps en T peut être liée par un élément XP en SpecTP ou par une autre tête. Le complémenteur lie ainsi la tête tensée dans les subordonnées. Roberts & Roussou (2002) prédisent ainsi efficacement les ordres V2 asymétriques de l'allemand où un XP précède la tête flexionnelle des matrices, et où la réalisation d'un complémenteur rend les ordres C-VSO licites en enchâssées. Roberts & Roussou (2002) ne prédisent pas agrammaticaux les ordres à tête tensée à l'initiale. Ils stipulent que les ordres à tête tensée à l'initiale ont une interprétation, dans leur terminologie ' arbitraire de déclarative' car la variable de temps n'est pas liée.

Puisqu'il s'agit d'un mécanisme de liage, aucune référence n'est faite au site particulier dans lequel le verbe tensé doit se trouver, et le Principe de Projection Etendue rend compte du site d'application de l'EPP relatif à la tête tensée.

3.2.3. La reprojection verbale

Ackema et al. (1993), Speas (1995), Neeleman & Weerman (1999) et Bury (2002, 2003a & 2003b) considèrent que la structure syntaxique d'une langue est flexible : différents types de propositions peuvent contenir un nombre différent de têtes fonctionnelles. La structure est construite de bas en haut par deux opérations : la reprojection verbale et l'adjonction à une tête fonctionnelle. Le verbe tensé est généré dans la structure sous sa forme tensée.

Bury (2002, 2003a & 2003b) propose de lier la projection obligatoire d'un spécifieur devant le verbe tensé à une contrainte de linéarisation des structures construites par reprojection verbale. La proposition est la suivante. Si le verbe tensé s'adjoint à une tête fonctionnelle, la

linéarisation de la structure ne pose pas de problème, le verbe tensé est linéarisé comme une tête adjointe à la tête d'une projection fonctionnelle. On obtient alors l'ordre X-VSO.

Dans le cas d'une reprojection verbale sans adjonction à une tête fonctionnelle, la structure n'est pas interprétable telle quelle. Dans la structure schématisée en (60), V représente le verbe tensé généré tel quel, et la structure a été construite par une suite de reprojections successives de cette tête tensée. Cette structure produit une phrase agrammaticale car elle est ambiguë. Il n'est pas possible de déterminer en (60) si la projection le plus haute est une projection maximale ou une projection intermédiaire. En contraste, si un constituant ZP monte au dessus du verbe tensé et y projette un spécifieur comme en (61), alors la structure est licite puisque interprétable.

(60)

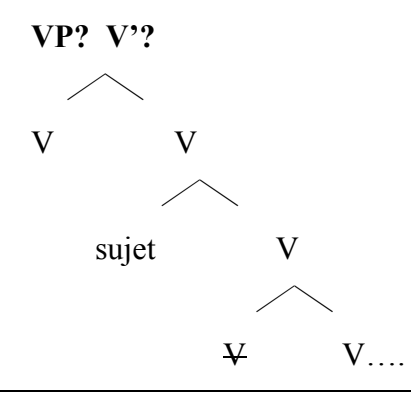

(61)

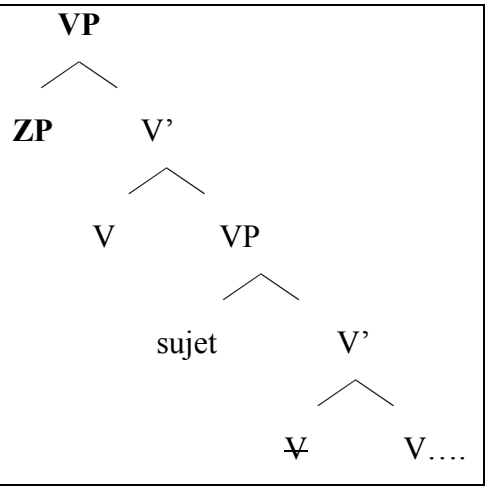

La proposition de Bury (2002, 2003) est élégante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le site d'application de l'EPP est déterminé par le site final de la tête tensée. Quel que soit le nombre de reprojections verbales dont la structure est constituée, la tête verbale la plus haute est la tête tensée puisque le verbe tensé est inséré tel quel dans la structure. La projection d'un spécifieur sera requise automatiquement devant la tête tensée. Ensuite, cette proposition rend compte de la grammaticalité des ordres C-V et des ordres XP-V et de leur complémentarité : un mouvement de reprojection verbale dont la tête V finit par s'adjoindre à une tête C ne nécessite jamais la projection d'un spécifieur. Enfin, elle prédit agrammaticaux les ordres 'strictement VSO' comme en (60).

Je vais maintenant montrer pourquoi ces propositions ne sont pas adéquates pour rendre compte des ordres X(P)-VSO du breton.

3.4. Une version de l'EPP 3 pour le breton ?

Les formulation de l'EPP n°3 sont plus adéquates pour rendre de la généralisation X(P)-VSO du breton que ne l'étaient les versions n°1 et n°2.

L'EPP 3 ne fait plus référence à la catégorie particulière des constituants préverbaux qui satisfont l'EPP. Le Principe de Projection Etendue peut donc être satisfait par des syntagmes prépositionnels possessifs ou des inversions locatives sans postuler un trait [D] sur le syntagme prépositionnel. L'EPP n°3 dérive efficacement tous les ordres XP-VSO du breton. Cependant, le breton est caractérisé par la généralisation X(P)-VSO qui est aussi composé d'ordres X-VSO. Comment les différentes versions de l'EPP 3 dérivent-elles les ordres X-VSO du breton ? Certaines propositions rendent compte des ordres C-VSO, mais il existe en breton d'autres ordres X-VSO. Aucune proposition ne rend compte de ces ordres.
Je vais montrer qu'en particulier, aucune des versions présentées ne rend compte des paradigmes à tête verbale antéposée. Dans l'exemple du breton standard en (62), un DP sujet postverbal serait disponible pour le mouvement satisfaisant l'EPP, mais ce n'est pas ce DP qui est antéposé à la tête tensée de l'auxiliaire. L'antéposition qui satisfait l'EPP en (62) est l'antéposition d'une tête verbale non tensée, une projection terminale de participe passé. Je vérifie en (62) que l'élément antéposé est bien une tête et non une projection maximale car l'argument interne de la structure verbale apparaît en bas de structure, et non antéposé avec la tête du participe[34].

(62) **Lezet$_i$** en deus [$_{DP}$ penn ar verb] [t$_i$ e renadenn-tra eeun] d'an traoñ.
let ®-has head the verb his complement-thing direct at the bottom
laissé ®-a tête le verbe son complément-objet direct à le bas
'The verbal head has let its internal argument at the bottom.'
'La tête verbale a laissé son argument objet en bas.'

Comment rendre compte des ordres grammaticaux ou une tête verbale non tensée est remontée devant l'auxiliaire comme illustré en (62) ? L'élément initial des ordres X-VSO du breton peut être une tête qui projette (complémenteur), ou bien une tête qui a une histoire dérivationnelle et ne projette pas devant la tête tensée (tête verbale non finie). Comment rendre compte des deux types d'ordres X-VSO?

Les formulations de Bailyn (2003, 2004) et Lasnik (2001) imposent la projection d'un spécifieur, et ne rendent donc pas compte des ordres X-VSO. Dans les différentes formulations de l'EPP n°3, seuls Roberts & Roussou (2002) et Bury (2002, 2003a et 2003b) rendent compte des ordres C-VSO. Cependant, l'hypothèse de Roberts & Roussou (2002) ne prédit pas les ordres X-VSO dont la tête X initiale est un participe ou un infinitif. L'hypothèse du liage d'une variable de temps dans la tête tensée est difficilement conciliable avec le paradigme d'antéposition d'une tête verbale non tensée.

L'adjonction à une tête C satisfait à l'équivalent de l'EPP dans le système de Bury (2002, 2003a et 2003b) pour rendre compte des ordres C-VSO.

L'opération de reprojection verbale nécessite la projection d'un spécifieur en fin de dérivation. Cette opération est en distribution complémentaire avec l'opération d'adjonction à la tête d'une projection maximale (complémenteur). La reprojection verbale rend compte des ordres XP-VSO où un constituant monte projeter un spécifieur. L'adjonction à une tête fonctionnelle rend compte des ordres C-VSO. Ce système rend compte efficacement des paradigmes des langues V2 asymétriques comme l'allemand qui est XP-VSO dans les matrices mais C-SOV dans les enchâssées. Ce système ne rend cependant pas compte de la totalité des ordres représentés par la généralisation X(P)-VSO du breton car elle ne prédisent pas les ordres à antéposition d'une tête verbale non tensée. Le verbe tensé ne peut pas s'adjoindre à une tête verbale non finie antéposée, car une tête verbale non finie antéposée ne projette pas. Il n'y a donc pas de projection sur la tête de laquelle la tête tensée pourrait s'adjoindre. L'adjonction n'est donc pas une opération disponible.

L'autre opération est la reprojection verbale dont la structure finale sera désambiguisée par la projection d'un spécifieur. Une tête verbale antéposée n'est pas une projection maximale qui peut typiquement projeter un spécifieur devant la tête tensée.

L'hypothèse ne rend donc pas compte du fait que les ordres à antéposition de tête infinitive ou de participe sont grammaticaux en breton.

Je n'adopte ni la proposition de Bailyn (2003, 2004) ou Lasnik (2001), ni la proposition de Bury (2002, 2003a, 2003b) car ces différentes formulations de l'EPP ne rendent pas compte de l'intégralité des ordres représentés en breton, dont les paradigmes d'antéposition d'une tête verbale (infinitive, participe passé ou participe passif) en breton.

Chomsky (2000:104) postule que l'EPP consiste en un trait qui force le mouvement à cause d'un trait ininterprétable en T, sans identifier ce trait plus précisément. Cette formulation est du type de l'EPP n°3 car elle ne restreint pas l'inventaire des éléments qui satisfont l'EPP aux éléments portant un trait [D]. Une formulation en termes de vérification de traits est séduisante pour rendre compte de la généralisation X(P)-VSO du breton, car une tête comme une projection maximale peut porter un trait interprétable qui satisfait la relation de vérification.
Cependant, Lasnik (2001) s'oppose à cette formulation. L'argument de Lasnik (2001) est précisément que l'EPP ne doit pas être formulé en termes de système de vérification de traits. Je vais présenter l'argumentation de Lasnik (2001) dans la section ci-dessous. Je défendrai ensuite une formulation de l'EPP en termes d'un système d'attraction de traits.

3.3. L'EPP est il un trait ? Lasnik (2001)

L'argumentation de Lasnik (2001) vient d'une analyse détaillée des paradigmes d'ellipses de IP et de VP.
Lasnik (2001) pose qu'une vérification de traits peut s'effectuer soit par mouvement, soit par ellipse. Dans l'exemple dit de 'pseudogapping' en (63), '*Paul*' est monté par déplacement de l'objet (dit 'object-shift' en anglais) en dehors du VP. Un trait fort en I attire le verbe '*believe*'. En (63)a, le verbe '*believe*' a satisfait à l'attraction du trait fort avant l'ellipse du VP. En (63)b, le verbe '*believe*' n'a pas satisfait à l'attraction du trait fort avant l'ellipse du VP. La phrase est cependant grammaticale.

(63) a. You don't believe me but you will **believe** Paul [$_{VP}$ ~~believe~~]
tu AUX.NEG croit moi mais tu feras croire Paul croire

(63) b. You don't believe me but you will Paul [$_{VP}$ ~~believe~~]
tu AUX.NEG croit moi mais tu feras Paul croire

L'hypothèse de Lasnik (2001) est que la vérification du trait fort en (63)a est effectuée par mouvement et que la vérification du trait fort en (63)b. est effectuée par élision du VP. Une vérification de trait fort peut donc s'effectuer soit par mouvement, soit par ellipse.
Cette hypothèse est vérifiée avec le paradigme des ellipses de IP. Dans l'exemple en (64), la réponse de B montre une ellipse de IP. L'objet *wh* est monté en zone CP et un trait fort est postulé en C. Ce trait fort est effacé par l'ellipse du IP.

(64) A: Mary will see someone. *ellipse de IP en anglais*
B: Who(m)$_i$ [$_{IP}$ ~~Mary will see~~ t_i] ?

A: Mary va voir quelqu'un(e). *ellipse de IP en français*
B : Qui$_i$ [$_{IP}$ ~~Mary va voir~~ t_i] ?

Les exemples en (63) et (64) montrent donc que l'attraction d'un élément par un trait fort peut être bloqué par l'effacement de celui-ci. L'hypothèse que l'EPP est un trait fort prédit donc que l'ellipse du VP contenant le sujet devrait pouvoir satisfaire à l'EPP.
Cette prédiction est testée en (65) et (66) qui montrent des ellipses de VP. Dans l'exemple en (65), l'EPP peut être satisfait par mouvement du sujet hors du *v*P qui est ensuite élidé. La satisfaction de l'EPP n'est cependant pas possible par effacement du sujet.

(65) Mary said she can't swim, even though **she** (really) can [$_{vP}$ ~~she swim~~].
Mary a dit qu'elle ne pouvait pas nager, alors qu'**elle** peut [$_{vP}$ ~~elle nager~~].

(66) *Mary said she can't swim, even though (really) can [$_{vP}$ ~~she swim~~].
*Mary a dit qu'elle ne pouvait pas nager, alors que peut [$_{vP}$ ~~elle nager~~].

Si l'EPP était un trait fort en (66), il devrait être possible de ne pas sortir le sujet du VP et de vérifier le trait fort par ellipse du constituant contenant le sujet. C'est donc que l'EPP n'est

pas un trait fort. Lasnik (2001) conclut que la formulation la plus adéquate pour l'EPP n'est pas en termes de vérification de traits, mais en termes de projection du spécifieur de la tête flexionnelle de la phrase.

Cependant, Boeckx & Stjepanović (2001) s'opposent à cette conclusion et notent qu'en (63) et (64), les éléments que le trait fort attire sont des têtes verbales alors qu'en (66), le trait fort attire une projection maximale (le sujet). Pour Boeckx & Stjepanović (2001), l'attraction d'une tête peut-être bloquée par effacement car le mouvement des têtes est un processus phonologique. Cependant, l'attraction d'un XP comme le sujet ne peut se faire qu'en syntaxe. Pour ma part, sans me déterminer sur le niveau particulier auquel une tête ou un XP peuvent être déplacés, je conclus que la différence entre les paradigmes d'ellipse pointée par Lasnik (2001) découle effectivement d'une différence entre les têtes et les projections maximales.

Une formulation de l'EPP 3 en termes de vérifications de traits sur la tête tensée a des avantages trop importants pour être ignorée. Un système de vérification de traits est la seule formulation de l'EPP n°3 qui peut dériver l'intégralité des paradigmes de la généralisation X(P)-VSO. Un trait interprétable pouvant être postulé sur une projection maximale comme sur une tête, un mécanisme de vérification de traits permet de formuler que l'EPP peut être satisfait par un mouvement de XP, mais aussi par une tête C ou une tête antéposée. Dans le chapitre 5, je montrerai que le mouvement de dernier recours pour la satisfaction de l'EPP est contraint par la Minimalité Relativisée, ce qui est une caractéristique des systèmes de traits.

Le problème de la formulation de Chomsky (2000) tient dans la non identification du trait ininterprétable sur la tête tensée. Cela en fait un Principe à la fois trop fort et trop faible. Dans la section 7, je montrerai que le trait ininterprétable sur la tête tensée doit être identifié comme un trait catégoriel ininterprétable [CAT-]. Pour l'instant, je vais présenter la dernière étape d'expansion du Principe de Projection Etendue. C'est l'étape de l'EPP généralisé ou tout mouvement dans un spécifieur est motivé par la vérification d'un trait EPP. On verra que trop d'EPP tue l'EPP. Je présenterai les arguments du mouvement réductionniste qui s'opposera à cette expansion/dissolution du Principe de Projection Etendue.

4. L'EPP généralisé : la motivation pour le mouvement

Chomsky (1998, 1999) développe l'hypothèse d'une relation d'accord (dite '*Agree*' en anglais) ou le Cas structural et les traits φ peuvent être vérifiés à distance. L'assignation du

Cas et les relations d'accord s'effectuent avec le sujet interne à IP. Puisque toute relation casuelle ou d'accord peut s'effectuer à distance, tout mouvement syntaxique est redondant. Le mouvement du sujet en SpecIP est ensuite motivé par la vérification d'un trait EPP. Par extension, tout mouvement dans un spécifieur lors de la dérivation peut être dérivé par ce trait EPP.

Puisque le Principe de Projection Etendue rend compte de mouvements qui semblent non motivés, et que l'hypothèse des relations d'accord de traits à distance rend tout mouvement non motivé, tout mouvement en syntaxe devient motivé théoriquement par un trait EPP.

La successivité cyclique du mouvement A, le mouvement de l'objet hors de VP deviennent alors des phénomènes motivés par la présence d'un trait EPP.

4.1. Plus d'EPP

Les effets de l'EPP que nous avons exploré jusqu'à maintenant concernent tous un site devant celui de la tête flexionnelle. Chomsky (2000, 2001) effectue une rupture avec cette tradition car des effets de l'EPP peuvent être théoriquement postulés sur toutes les têtes fonctionnelles. Toute catégorie est susceptible de projeter récursivement son spécifieur et d'y accueillir un mouvement motivé par un trait ininterprétable.

Chomsky (2000: 102)[35]:

> 'Chaque catégorie fonctionnelle noyau [C, T, *v*] autorise un spécifieur supplémentaire en plus de sa sélection-s. Pour T, la propriété d'autoriser un spécifieur supplémentaire est le Principe de Projection Etendue (EPP). Par analogie, nous pouvons nommer les propriétés correspondantes de C et *v* des traits EPP, déterminant des positions non forcées par le principe de Projection Etendue. Les traits EPP sont ininterprétables (non sémantiques) bien que les configurations qu'ils établissent aient des effets pour l'interprétation.'

Chomsky (2001: 10) [36]:

> 'Le position de lisière extrême de α requise par l'unification interne qu'est le mouvement n'a pas de rôle thématique. Etant donné que les options sont déterminées dans le lexique, la tête H de α doit avoir un trait qui rend cette position disponible : un trait EPP dans la terminologie standard ou d'un autre point de vue, le trait OCC qui signifie 'je dois être une occurrence de quelque β'. Optimalement, OCC devrait être disponible uniquement lorsque c'est nécessaire, c'est à dire quand il contribue à un résultat en sémantique qui n'est pas exprimable autrement, ce qui recoupe l'intuition de base de Fox et Reinhart sur l'optionalité. Donc une tête H a OCC si cela crée de nouvelles propriétés de portée ou de nouvelles propriétés discursives… Si une tête H a OCC, alors les nouvelles options d'interprétation sont établies si OCC est vérifié par l'unification interne (mouvement)… De façon informelle, on peut penser à OCC comme ayant la fonction de fournir de nouvelles interprétations.'

L'expansion théorique de l'EPP à toutes les catégories fonctionnelles où un mouvement syntaxique est constaté pose problème. En effet, si EPP est un trait sur toutes les catégories dès qu'il y a mouvement, comment expliquer que les explétifs n'apparaissent pas dans le domaine interne à IP dans des sites comme le spécifieur de *v*P?

Je vais maintenant montrer comment l'expansion de l'EPP essaie de rendre compte de la successivité cyclique.

4.2. Les propositions infinitives et la successivité cyclique

Le spécifieur d'une proposition infinitive est un site intermédiaire pour le mouvement A. La motivation pour le passage dans ce site ne peut être casuelle car aucun Cas n'est disponible en spécifieur d'une proposition infinitive. L'EPP généralisé peut rendre compte de ces faits sous le postulat raisonnable qu'une trace de mouvement A peut satisfaire à l'EPP.

Suivant l'analyse des quantifieurs flottants de Sportiche (1988), un quantifieur flottant forme dans son site d'origine un constituant avec l'objet qu'il modifie, comme illustré en (67). Les différents endroits où le quantifieur peut apparaître signalent donc les sites intermédiaires du mouvement. Cette analyse fait de (67) fournit un argument empirique que le spécifieur d'une proposition infinitive est le site intermédiaire d'un mouvement A.

(67) The students$_i$ seem [all t_i] to know French.
'Les étudiants$_i$ semblent [tous t_{i}] connaître le français.'

Un autre argument pour la successivité cyclique du mouvement A vient des faits de liage des réfléchis. Dans l'exemple en (68), le syntagme '*John*' ne peut pas servir d'antécédent au réfléchi.

(68) a. Mary seems to John [IP to appear to **herself/*himself** to be in the room].

b. * Mary seems to John [IP ~~(Mary)~~ to appear to **himself** to be in the room].

Castillo, Drury, & Grohmann (1999) attribuent l'impossibilité du liage du réfléchi en (68)a à l'histoire dérivationelle de *Mary* qui la fait passer obligatoirement en SpecIP. La structure proposée est illustrée en (68)b. On voit que le réfléchi est lié par la trace/copie du sujet de l'infinitive.
Enfin, un autre argument que le spécifieur d'une proposition infinitive est un site intermédiaire pour le mouvement A vient des effets de reconstruction discutés par Lebeaux (1991:234) et Nunes (1995:200-202). En (69) et (70), la lecture de variable liée du pronom requiert un site de reconstruction sous le quantifieur '*every*'. Dans l'exemple en (69), l'expression R peut être reconstituée dans tous les sites indiqués par un tiret ('_'). La phrase est licite car tous les sites de reconstruction sont licites pour l'expression référentielle.

(69) [His$_i$ mother's$_j$ bread] seems to **every** man$_i$
sa mère.GEN pain semble à chaque homme

_ to be known by her$_j$ to be _ the best there is.
être connu par elle être le meilleur EXPL est
'Le pain de sa mère semble à chaque homme être pour elle le meilleur qui soit.'

En (70), le site de reconstruction sous le quantifieur '*every'* déclenche une violation de la condition C car le pronom '*her*' lie alors l'expression référentielle dans le site de

reconstruction.

(70) * [His$_i$ mother's$_j$ bread] seems to **her**$_j$
sa mère.GEN pain semble à elle

_ to be known by **every** man$_i$ to be _ the best there is.
être connu par chaque homme être le meilleur EXPL est
* 'Le pain de sa mère$_j$ lui$_j$ semble être pour chaque homme le meilleur qui soit.'
'Le pain de sa mère$_j$ lui$_x$ semble être pour chaque homme le meilleur qui soit.'

L'hypothèse que la grammaticalité de (69) découle de la possibilité de reconstruire le DP sujet dans différents sites intermédiaires de son mouvement est vérifiée par le fait que (70) serait licite sans la coindexation du pronom et de l'expression référentielle. Les sites de reconstruction de l'expression référentielle sont un argument pour le mouvement successif cyclique.

Il est aisé de dériver la cyclicité du mouvement A en postulant un trait EPP en spécifieur de la proposition infinitive, mais la question est de savoir si cela est nécessaire. Bošković (2002) note qu'il est possible, et donc souhaitable, de réduire ces projections obligatoires de spécifieurs sur le chemin d'un mouvement A à une propriété du mouvement lui-même. Pour Takahashi (1994) par exemple, la successivité cyclique du mouvement résulte d'une propriété des chaînes qui doivent être les plus courtes possible (Minimize Chain Links Principle (MCLP) Chomsky & Lasnik (1993)). Dans cette perspective, la projection du spécifieur d'un IP enchâssé et la projection du spécifieur d'une infinitive ne sont motivées par l'EPP que de façon redondante.

Castillo, Drury & Grohman (1999), Epstein & Seely (1999) et Grohman, Drury & Castillo (2000) présentent des arguments contre la projection du spécifieur d'une proposition infinitive. Par là, ils écartent un autre usage immotivé de l'EPP : la motivation de la successivité cyclique du mouvement A.

4.3. EPP sur *v*

Lasnik (1995) propose que la tête fonctionnelle qui sélectionne VP comme son argument interne ('AgrO', actuellement '*v*'), est codée avec un trait EPP. L'effet de ce trait EPP en *v* est d'attirer les arguments directs et indirects hors du VP. Ce mouvement des arguments hors de VP permet les ellipses de VP sans effacement des dits arguments (paradigmes dits de 'pseudo-gapping' en anglais).
L'exemple en (71) montre une ellipse du VP dont l'objet a été évacué. L'exemple en (72) montre une ellipse de VP dont l'argument de but a été évacué.

(71) I ate pizza but I didn't [$_{vP}$ seafood$_i$ [$_{VP}$ ~~eat~~ t$_i$].
'J'ai mangé de la pizza mais pas des fruits de mer.'

(72) John won't listen to Bill but he will [$_{vP}$ to Mary$_i$ [$_{VP}$ ~~listen~~ t$_i$].
'John n'écoutera pas Bill mais Marie.'

Lasnik (1995) propose que l'évacuation des arguments de la tête verbale en (71) et en (72) est motivé par un trait EPP codé sur la tête *v*. Cependant, la lecture de focus contrastif obligatoire sur l'élément évacué que remarque Boeckx (2000a) laisse à penser que le mouvement de l'objet est motivé par un trait sémantique, et non par un trait EPP. Je considère comme Boeckx (2000a) que le mouvement de l'objet n'est pas motivé par l'EPP.

Je rejette les hypothèses d'effets EPP intermédiaires et je ne postule pas de trait EPP ni dans les propositions infinitives, ni sur la tête *v*. La successivité cyclique dérive d'une propriété globale sur le mouvement et le mouvement de l'objet doit trouver une motivation autre que l'EPP. Grohmann, Drury & Castillo (2000) remarquent que l'EPP est un principe mystérieux et que l'utiliser partout revient à multiplier les mystères. Grohmann, Drury & Castillo (2000) sont généralement classés dans les opposants au principe de l'EPP mais leur raisonnement est tout autre : là où l'hypothèse de l'EPP ne pourra pas être écartée, et là seulement, nous saurons que nous n'avons pas de motivation pour le mouvement et nous pourrons postuler un trait EPP. Ils proposent d'éviter de postuler un trait EPP pour motiver un déplacement quand on peut réduire ce déplacement à une relation d'accord ou d'assignation

de Cas.

Grohmann, Drury & Castillo (2000) postulent que les explétifs comme '*there*' en anglais sont déclassés en transmetteurs de Cas au DP sujet associé. Le Cas est assigné dans le spécifieur du verbe tensé, récupéré par l'explétif qui le transmet au XP sujet, et que la successivité cyclique n'est pas motivée par l'EPP. Je partage l'observation de Grohmann, Drury & Castillo (2000) que 'trop d'EPP tue l'EPP'.

Je vais maintenant présenter les arguments des autres réductionnistes de l'EPP, ceux qui proposent de dissoudre entièrement ce Principe.

5. Plus d'EPP du tout : les réductionnistes

A l'étape de l'EPP généralisé, le Principe de Projection Etendue est comme le sucre dans le café : il est censé être partout à la fois, mais plus on le cherche, moins on le trouve.

Le mouvement des réductionnistes réagit à la multiplication des traits EPP postulés partout dans les structures. Je ne parle pas de 'mouvement' ni de 'réaction' par hasard. L'EPP généralisé a provoqué des réactions vives, et on entre dans une période de la littérature que Baylin nomma 'les guerres de l'EPP'. Le ton des articles se durcit, les auteurs comptent qui est dans quel camp et le vocabulaire emprunte couramment au vocabulaire guerrier. Le but théorique de ce mouvement est 'd'éliminer' l'EPP en le dérivant d'une relation indépendamment motivée. Deux pistes ont été principalement explorées : l'accord et le cas.

5.1 Réduire l'EPP au cas.

Chomsky (1995 :235), en adoptant l'hypothèse d'un trait [D-] en T, divorce l'EPP du trait casuel. Une des analyses réductionnistes de l'EPP cherche à revenir sur ce divorce. On cherche alors à réduire l'EPP à un système de vérification casuel.

5.1.1. Bošković (1997, 2002)

Bošković (2002) défend un position très radicale puisqu'il propose que l'EPP doit être entièrement éliminé de la grammaire. Bošković (2002) postule que les effets de l'EPP se dissolvent dans le Filtre Inverse sur le Cas (dit 'Inverse Case Filter' en anglais, noté ICF, terme de Lasnik et Bošković 1997, repris par Bošković 2002 et Ormazabal 2002).

Le Filtre Inverse sur le Cas assure que chaque Cas qui doit être distribué trouve bien une cible pour la distribution de ce Cas. La définition du Filtre Inverse sur le Cas est donnée ci-dessous.

Bošković (2002) :

> 'L'ICF ('Inverse Case Filter') force le verbe tensé à assigner un Cas. Si le Cas est un trait en T à vérifier et que ce ne peut être fait par une opération d'accord à distance, alors ce trait doit être vérifié par un élément, possiblement un explétif.'

C'est le Filtre Inverse sur le Cas qui filtre les phrases sans explétifs comme en (73) car le cas nominatif distribué par le verbe n'a pas trouvé de cible.

(73) a. * seems that two soldiers arrived in town
* semble que deux soldats arrivèrent en ville.

b. * Is likely that Mary will leave.
* est probable que Marie va partir.

Le Filtre Inverse sur le Cas lie la présence des explétifs à l'obligation qu'a le verbe tensé de décharger son Cas. Cette hypothèse prédit donc correctement qu'aucun explétif n'apparaît en SpecIP d'une enchâssée infinitive comme illustré en (74). L'insertion d'un explétif n'est jamais requise dans les infinitives car le verbe non tensé d'une infinitives n'a pas de Cas à décharger dans le spécifieur de la proposition infinitive.

(74) Il semble au général [(*il) être arrivé deux soldats en ville.
there seems to-the general to-be arrived two soldiers to town

La version de l'EPP n°2 formulée en termes de vérification de trait D (Chomsky 1995) prédisait que les éléments préverbaux sont [+D] (DPs préverbaux et explétifs postulés [+D]). Puisque les éléments [+D] sont soumis au Filtre sur le Cas, cette formulation soumettait donc indirectement l'élément préverbal au Filtre sur le Cas. La version n°2 de l'EPP et le Filtre

Inverse sur le Cas prédisent donc de la même façon que l'élément préverbal est un élément qui a reçu un Cas, mais le Filtre sur le Cas requiert en plus que les éléments préverbaux reçoivent tous un Cas dans cette position préverbale. Les éléments préverbaux [+D] soumis au Filtre sur le Cas. Ou bien ils sont autorisés casuellement dans la position de spécifieur de la tête flexionnelle, ou bien, s'ils ont déjà été autorisés casuellement au cours de la dérivation, ils reçoivent un second cas en position de spécifieur de la tête flexionnelle. Les éléments préverbaux [-D] ne sont pas soumis au Filtre sur le Cas. Ils reçoivent un Cas en position de spécifieur de la tête flexionnelle.

Le Filtre Inverse sur le Cas s'appuie sur des analyses à la Belletti (1988) ou Lasnik (1999) où l' explétif reçoit un Cas et peut être inséré directement en position A de la matrice.

5.1.2 . Le déplacement local en japonais et en coréen

Le mouvement réductionniste qui cherche à réduire les effets de l'EPP à des effets de vérification casuelle trouve écho dans les analyses du phénomène dit 'de scrambling courte distance' en coréen et en japonais. Ces paradigmes ont une longue histoire de dérivation par l'EPP, et le fait qu'ils soient liés à l'expression morphologique du Cas accusatif plaide pour l'hypothèse d'une réduction casuelle.

Dans l'exemple en (75), l'objet est généré sous le sujet mais peut remonter au dessus du sujet sans raison apparente et sans motivation sémantique particulière[37].

(75) (Chayk-ul) John-i (chayk-ul) ilk-ess-ta. *japonais*, Lee & Cho (2003)
book-ACC John-NOM book-ACC read-past
livre-ACC John-NOM livre-ACC lut-past
'As for book, John read it.'
'Quant à un livre, Jean le lut.'

La vacuité sémantique du mouvement rappelle un mouvement explétif, mais l'hypothèse explétive doit pouvoir expliquer comment ce mouvement, s'il est motivé par l'EPP, peut être optionnel. Miyagawa (1997, 2001, 2003), Ishihara (2001), Kitahara (2002) rendent compte du mouvement de l'objet en (75) par un trait EPP postulé en T. La structure de (75) avant la satisfaction de l'EPP est représentée en (76). Dans une optique où le mouvement de l'objet est

motivé par la satisfaction de l'EPP, l'optionalité du mouvement de l'objet en japonais et en coréen est prédit par le fait que le sujet et l'objet sont équidistants. L'EPP peut être satisfait de deux manières. Les deux mouvements possibles sont représentés par les mouvements (1) et (2) dans la structure. Avec le mouvement en (1), le sujet monte satisfaire l'EPP en SpecTP. L'ordre linéaire des mots ne change alors pas et on obtient l'ordre SOV. Avec le mouvement (2), l'objet marqué par l'accusatif peut passer par dessus le sujet en Spec*v*P pour monter satisfaire l'EPP en SpecTP. On obtient alors l'ordre OSV.

(76)

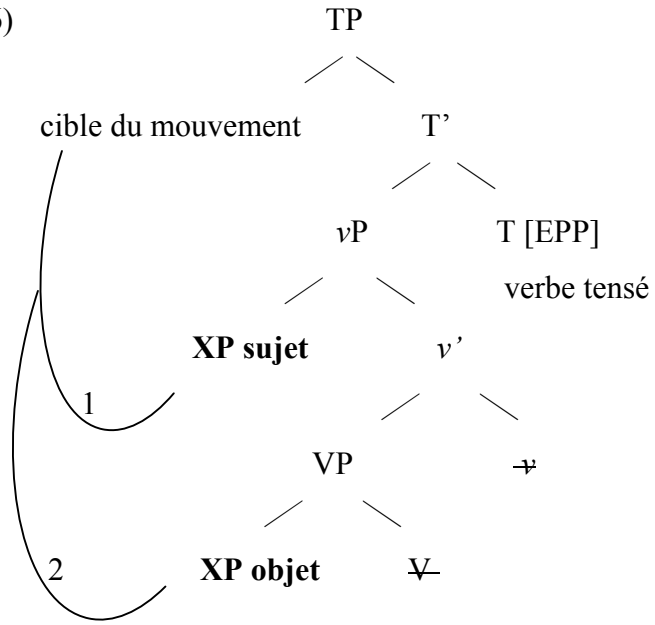

Miyagawa met en évidence les propriétés A de la position occupée par l'objet lorsqu'il est monté au dessus du sujet (Miyagawa 2001 :300). Il explore la prédiction que le site du sujet est différent dans les ordres à sujet initial et lorsqu'un autre élément satisfait l'EPP. Il conclut que le mouvement est motivé par le Principe de Projection Etendue.

Cependant, le déplacement de l'objet en SpecTP illustré en (75) n'est possible que lorsque l'objet a reçu son Cas accusatif. Seuls les objets marqués morphologiquement par le Cas peuvent apparaître devant le DP sujet sans effet sémantique notoire. Miyagawa (2003) propose que les marqueurs de Cas morphologique s'accordent avec T. Cette proposition permet de réduire l'effet de l'EPP à un mouvement motivé par une vérification casuelle.

5.1.3. Sujets biscornus, adverbes et syntagmes prépositionnels

Dans l'optique où l'élément préverbal reçoit un Cas qui lui est distribué par le Filtre Inverse sur le Cas, il faut postuler que tous les éléments préverbaux tels que les syntagmes prépositionnels des inversions locatives ou les sujets datifs biscornus reçoivent un Cas.
Le Filtre Inverse sur le Cas demande, entre autre, de considérer que des éléments peuvent recevoir deux cas différents. Pour le paradigme des sujets biscornus de l'islandais, le Filtre Inverse sur le Cas implique que les sujets biscornus reçoivent un cas inhérent, réalisé morphologiquement comme un datif en (77), et un cas structural, résultat de la vérification de traits sur T, et qui ne serait pas réalisé morphologiquement.

(77) [Okkur] var hjálpað. *islandais*, Bošković (2002 :6)
[us.DAT].? was helped
[nous.DAT].? était aidé
'We were helped.'
'Nous étions aidé(e)s.'

Bošković (2002) s'appuie sur une tradition d'analyse des sujets biscornus qui postule qu'ils reçoivent un cas structural en plus de leur cas inhérent. Ce cas structural n'est pas réalisé morphologiquement. Cette tradition est représentée entre autres par Belletti (1988), Belletti & Rizzi (1988), Cowper (1988), Freidin & Sprouse (1991), Frampton & Gutmann (1999), Chomsky (2000 :127) et Boeckx (2000a).

Réduire l'EPP à une relation de vérification de traits d'ordre casuel demande aussi que tous les explétifs aient la possibilité de recevoir un Cas. L'explétif '*there*' est analysé comme recevant un Cas par Lasnik (1992, 1995), Martin (1992), Bošković (1997), Epstein & Seely (1999), Groat (1999), Grohmann, Drury, Castillo (2000) et Boeckx (2000a).

Le Filtre Inverse sur le Cas implique le postulat que les adverbes et les syntagmes prépositionnels peuvent tous recevoir un Cas distribué par le verbe tensé. La montée du groupe prépositionnel dans une inversion locative doit être motivée par le déchargement d'un

Cas. Le Filtre Inverse sur le Cas doit pouvoir expliquer pourquoi le syntagme prépositionnel '*into the room*' peut recevoir un Cas en (78).

(78) [Into the room] walked Azenor quickly.
dans la pièce marcha Azenor rapidement
'Azenor entra rapidement dans la pièce.'

Pour cela, il faudrait pouvoir montrer que les prépositions peuvent recevoir un Cas. En breton, les XPs pouvant satisfaire l'EPP devant le verbe tensé peuvent tout aussi bien être des syntagmes prépositionnels que des complétives ou des adverbes.
Je vois un coût théorique certain à postuler que tout XP préverbal en breton peut recevoir un Cas. Je vais maintenant examiner l'hypothèse du Filtre Inverse sur le Cas à la lumière des ordres X-VSO du breton.

5.1.4. Ordres X-VSO

Le Filtre Inverse sur le Cas, sous l'hypothèse que tout XP peut en recevoir un, prédit efficacement les ordres XP-VSO du breton. Cependant, les ordres X-VSO posent problème, que la tête préverbale soit un complémenteur ou une tête verbale antéposée. Dériver les ordres X-VSO par une règle de distribution du cas requiert d'admettre qu'une tête verbale de participe passé, une tête verbale infinitive ou la tête C d'une projection $\bar{A}$ reçoivent un cas structural en position préverbale. Le coût théorique serait énorme. Je conclus donc qu'aucun Principe d'ordre casuel ne motive les stratégies explétives dans les langues montrant des ordres X-VSO.

Pour autant, je ne conclus pas que le Filtre Inverse sur le Cas soit un Principe inactif en breton. Que l'on considère que le sujet doit recevoir un Cas (Filtre sur le Cas) ou que l'on considère que la tête tensée doit décharger un Cas (Filtre Inverse sur le Cas), un système de vérification casuel dans les langues dites VSO ou V2 fait des prédictions sur la place directement postverbale et non sur la place directement préverbale. Dans les langues celtiques et sémitiques présentées dans le chapitre 1, en chalcatongo mixtec ou dans les langues germaniques comme l'allemand, les effets de l'EPP sont visibles devant le verbe tensé mais le

Cas est distribué au sujet typiquement dans un site postverbal. Les effets de l'EPP ne sont donc pas réductibles dans un système de vérification casuel dans ces langues.

Je propose que si le Filtre Inverse sur le Cas est un Principe actif dans les langues dites VSO et V2, il doit être paramétrisé comme s'appliquant vers la droite. Le Filtre Inverse sur le Cas de Bošković (2002) prédit l'occurrence d'effets dits explétifs dans la zone préverbale en anglais ou en français par le fait que le verbe tensé doive y décharger un cas. C'est ainsi qu'il recouvre les faits des langues SVO. Le Filtre Inverse sur le Cas fait donc des prédictions identiques à celles de l'EPP uniquement dans les langues où le verbe tensé décharge son Cas dans le spécifieur de cette tête tensée. La coïncidence entre les effets du Filtre Inverse sur le Cas (FIC) et de l'EPP dans une langue SVO est illustrée en (79)a.

(79) a. S < V O
FIC
EPP

b. X(P) < V > S O
EPP FIC

La dissociation des effets du Filtre Inverse sur le Cas et de l'EPP dans une langue X(P)-VSO est illustrée en (79)b. Dans les langues à verbe initial (VOS, VSO), tous les arguments du verbes reçoivent leur Cas sous le site de la tête tensée, c'est à dire vers la droite. La tête tensée y décharge donc plausiblement son cas vers la droite. Dans les langues à verbe initial, le Filtre Inverse sur le Cas devrait donc forcer des insertions explétives à la droite du verbe, et non à sa gauche. Comme tel, ce Principe prédit efficacement l'occurrence d'un explétif postverbal, comme j'ai montré qu'il existe en suédois ou en arabe (exemples (10) et (11)). Je propose donc que si le Filtre Inverse sur le Cas est un Principe actif, il soit paramétrisé vers la droite dans toutes les langues où les arguments du verbe sont autorisés casuellement à la droite du verbe.
Cependant, le Filtre Inverse sur le Cas paramétrisé vers la droite est clairement indépendant du Principe de Projection Etendue. Le site d'application de l'EPP est universellement en préface de la tête tensée, conformément à la généralisation X(P)-VSO.

Je conclus que l'hypothèse réductionniste qui consiste à réduire l'EPP dans une opération de

vérification casuelle échoue. En breton, la position préverbale est indépendante de la distribution du Cas nominatif. En effet, dans une langue X(P)-VSO comme le breton, le sujet et l'objet apparaissent chacun avec un Cas qui les rend licites en situation postverbale. Les Cas du sujet et de l'objet sont distribués tous les deux avant que l'EPP ne s'applique. Ce commentaire s'étend à toutes les langues VSO et V2 où le sujet est autorisé casuellement après le verbe tensé. Le Filtre Inverse sur le Cas, si c'est un Principe actif, doit pouvoir être paramétrisé de façon à ce que le Cas distribué typiquement au sujet soit effectivement distribué au sujet dans sa situation postverbale dans les langues X(P)-VSO et XP-VSO (V2).

La seconde hypothèse réductionniste explore l'hypothèse d'une vérification de traits φ. Les têtes ne reçoivent pas de Cas mais portent beaucoup plus plausiblement des traits φ (voir le chapitre 4 pour les traits interprétables des structures verbales).

5.2 Réduire l'EPP à une vérification de traits [φ].

Boeckx (2000a) pose l'hypothèse que l'EPP est réductible à une vérification de traits φ. Ceci implique entre autres que les constructions où l'élément en SpecIP ne semble pas s'accorder avec T sont en fait des cas d'accord biscornu (dit 'quirky agreement' en anglais).

Les sujets datifs de l'islandais, du géorgien, du japonais et du coréen se comportent comme des sujets en terme de liage et de contrôle. Ces sujets datifs seraient donc de bons candidats pour des éléments déplacés dans le spécifieur de la tête tensée par un effet de l'EPP. Cependant, Boeckx signale qu'ils peuvent satisfaire une relation d'accord avec la tête en T. L'exemple en (80) illustre un sujet datif du géorgien avec l'accord en traits φ qu'il provoque sur le verbe. Le sujet datif porte les mêmes traits [1SG] que les traits réalisés par la morphologie verbale.

géorgien, Boeckx (2000a :49)

(80) Me mašinve momeconet tkven
Me.DAT immediately **1SG**-liked-2PL.IND you.PL.NOM
Je.DAT immediatement **1SG**-aimé -2PL.IND vous.PL.NOM
'I liked you immediately.'

‘Je vous ai immédiatement aimé(e)s.’

La conclusion de Boeckx (2000a) est que l’EPP est réductible à une relation d’accord en traits φ en (80). Cependant, comme Boeckx le note lui-même, les sujets datifs en tamil, kannada, russe, polonais, hindi et finnois ne s’accordent jamais en traits φ avec le verbe. Moore & Perlmutter (2000) notent que dans l’exemple du russe en (81), l’expérienceur datif ne s’accorde pas avec le verbe. le verbe tensé en (81) porte les traits du neutre singulier par défaut, alors que l’expérienceur datif porte les traits du masculin singulier.

(81) **Borisu** bylo veselo. *russe,* Moore & Perlmutter (2000)
Boris.DAT was.NEUT.SG merry.NEUT.SG
Boris.DAT était.NEUT.SG joyeux.NEUT.SG
‘Boris was having fun.’
‘Boris s’amusait.’

Ces faits sont problématiques pour l’hypothèse que les sujet datifs sont déplacés en SpecTP pour satisfaire à une relation d’accord en traits φ. Boeckx doit recourir à l’hypothèse que, dans ces langues, les sujets datifs montent pour récupérer un rôle thématique particulier et non pour vérifier un trait d’accord.

Lavine (1998), par ailleurs, montre clairement des paradigmes d’impersonnels adversatifs dans différentes langues slaves où il n’y a pas d’accord en traits φ entre l’élément préverbal et le verbe tensé. Dans l’exemple en (82) du russe, le DP patient préverbal marqué de l’accusatif ne s’accorde pas en traits φ avec le verbe qui, lui, prend la forme d’accord [3.SG.NEUTRE].

russe, Lavine (1998 :4)

(82) Uš**i** založil**o** / * založil**i**
ears.ACC.PL clogged.up.SG.NEUT / clogged.up.PL
oreilles. ACC.PL bouche.SG.NEUT / bouche.PL
‘My ears clogged up.’
‘Mes oreilles se bouchent.’

Dans l'exemple en (83) du polonais, le DP patient marqué de l'accusatif a des trait pluriels et la morphologie verbale n'est pas licite avec le même trait pluriel.

polonais, Lavine (1998 :4)

(83) Skarg**i** przyjmuj**e** / ??? przyjmuj**a** się w biurze.
complaints. ACC.PL accept.3SG accept.3PL REFL. in office
réclamations. ACC.PL accepte.3SG accepte.3PL REFL. au bureau
'Complaints are taken in the office.'
'Les réclamations sont prises au bureau.'

Les impersonnels adversatifs du tchèque montrent un paradigme similaire. Le DP patient n'est pas marqué à l'accusatif comme en russe ou en polonais, mais au génitif. En (84), l'accord en traits φ entre l'élément préverbal et les traits portés par la morphologie du verbe tensé est agrammatical.

tchèque, Lavine (1998 :4)

(84) Kratších slov se užívá / * užívají častěji
shorter words.GEN.PL REFL use.3SG / use.3PL more often
plus.court mots.GEN.PL REFL utilise.3SG / utilise.3PL plus.souvent
'Shorter words are used more often.'
'Les mots les plus courts sont utilisés plus souvent.'

Ma conclusion est donc que les effets de l'EPP ne peuvent pas être réduits à une relation de vérification de traits φ.

Je rejette donc les hypothèses réductionnistes radicales de l'EPP. Le Principe de Projection Etendue qui dérive l'ordre X(P)-VSO du breton n'est pas réductible à un autre phénomène tel que le système d'assignation casuel ou une relation de vérification de traits φ.
Je ne retiens pas non plus la proposition de l'EPP généralisé : le mouvement successif cyclique et le mouvement de l'objet en particulier ne sont pas des effets de l'EPP. Le site de l'EPP est uniquement relatif au site de la tête flexionnelle. Les effets de l'EPP sont

universellement attachés à la position qui c-commande localement la tête tensée.

Je vais maintenant examiner les formulations de l'EPP qui font référence particulièrement à la réalisation phonologique de l'élément devant la tête tensée qui satisfait le Principe de Projection Etendue.

6. Syntaxe sensible aux traits phonologiques

Les formulations de l'EPP requièrent tantôt que SpecIP soit 'réalisé', tantôt que SpecIP soit 'rempli'. Différentes versions de l'EPP hésitent entre une formulation qui force le spécifieur adéquat à être 'réalisé phonologiquement' ou à être 'projeté' par une catégorie syntaxique qui peut ou non être réalisée phonologiquement. Se pose donc la question de la réalisation phonologique obligatoire ou non de l'élément satisfaisant l'EPP.

6.1. Platzack (1998) et Roberts (2004)

Platzack (1998) explore l'hypothèse d'une Condition de Visibilité dans la zone CP (entendu comme périphérie gauche uniquement). Cette Condition de Visibilité stipule que toute projection de la zone CP doit contenir des traits phonologiques, ou dans son spécifieur unique, ou dans sa tête fonctionnelle. Platzack (1998) écarte la possibilité d'une projection fonctionnelle CP remplie à la fois dans son spécifieur et dans sa tête et assure qu'aucune projection dans le domaine de la périphérie gauche ne sera phonologiquement vide à la fois dans sa tête et dans son spécifieur.

La zone CP sur laquelle s'applique la Condition de Visibilité de Platzack (1998) est composé de une à deux projections fonctionnelles. Les langues diffèrent suivant leur nombre minimal de projections CP (1 ou 2). Le principe de visibilité assure ensuite que ces projections contiendront toujours une matrice de traits phonologiques. Puisque la Condition de Visibilité porte sur la réalisation alternative d'une tête ou d'un spécifieur, elle paraît adéquate pour rendre compte des alternances XP-VSO et X-VSO constatées en breton. De même, dans les langues germaniques asymétriques comme l'allemand, on peut alors prédire l'alternance d'ordres à XP initial dans les matrices et à X° initial dans les enchâssées.

L'hypothèse de Platzack (1998) était juste contemporaine de la proposition d'extension du CP de Rizzi (1997). Cette proposition remettait donc en cause l'idée, alors établie, d'un CP unique. En ce sens, Platzack (1998) s'appuyait donc sur le CP à projections plurielles du récent Rizzi (1997). Cependant, avec la multiplication des projections fonctionnelles proposée par les différentes versions du programme de cartographie de la périphérie gauche, la Condition de Visibilité prédirait incorrectement la réalisation obligatoire d'une dizaine d'éléments préverbaux[38]. La proposition de Platzack (1998) marque cependant une étape importante dans les investigations sur les ordres préverbaux obligatoires car la Condition de Visibilité sur le domaine CP réfère à la présence *versus* absence de traits phonologiques dans la zone préverbale. En ce sens, elle ouvre une voie d'analyse pour les langues X(P)-VSO. Les têtes et les projections maximales ayant toutes deux une matrice phonologique, elles seront également à même de satisfaire un Principe faisant référence à la réalisation phonologique d'un élément préverbal.

La proposition de Platzack (1998) est adaptée dans Roberts (2001, 2004) par la notation *Fin**, où l'astérisque signale que cette projection doit être réalisée phonologiquement. Pour Roberts (2004), la généralisation en allemand (V2) comme en gallois (X-VSO) est que la projection fonctionnelle '*Fin*' non sélectionnée est '*Fin**' comme en (85).

(85) Fin* Auxiliaire

La règle en (85) stipule qu'un XP ou une tête sera réalisée phonologiquement dans la projection FinP, que ce soit un constituant XP dans SpecFinP ou la tête de FinP. Si rien ne réalise la projection FinP, alors la phrase obtenue est agrammaticale. Cette formulation obtient la généralisation X(P)-VSO en ce qu'elle prédit efficacement qu'une tête ou une projection maximale est obligatoirement présente devant le verbe tensé.
Cependant, elle prédit incorrectement que l'élément préverbal obligatoire ne peut pas être réalisé dans différentes projections préverbales. Dans les langues celtiques et sémitiques ainsi qu'en allemand, l'ordre C-VSO est licite, comme prédit par la règle en (85). La projection Fin* doit donc être postulée. Cependant, dans ces mêmes langues, dans un ordre XP-VSO, l'élément préverbal obligatoire peut tout aussi bien être un élément XP focalisé, c'est à dire

un élément réalisé en SpecFocP. Dans le cas d'un unique élément préverbal focalisé en SpecFocP, la projection Fin* ne serait pas réalisée, contrairement à la règle en (85). Je conclus donc que cette formulation n'est pas adéquate.

L'hypothèse d'un EPP en rapport avec une condition de réalisation des éléments préverbaux est poursuivie par Holmberg (2000).

6.2. Holmberg (2000, 2003) :

Holmberg (2000) réinterprète l'EPP comme un phénomène résultant de l'interaction de deux traits en T. Holmberg (2000) distingue un premier trait [D-]. Ce trait [D-] proposé par Chomsky (1995) est le trait de l'EPP dans sa version 2 que les réductionnistes traitent comme un effet casuel ou de vérification de trait φ. Holmberg (2000) distingue ensuite un trait ininterprétable dans la tradition de l'EPP 3. Ce trait phonologique ininterprétable est noté [P-] dans la synthèse de l'EPP en (86). Les paradigmes connus des effets de l'EPP vont découler de l'action conjuguée de ces deux traits.

(86) effets de l'EPP = [D-] + [P-]

Holmberg (2000) postule un trait [D-] à vérifier qui provoque la montée du sujet en SpecIP en islandais. Lorsque ce sujet reste en SpecIP, le trait [P-] est aussi effacé par la présence de la matrice phonologique du sujet. Ceci prédit les paradigmes des sujets préverbaux.
Dans le cas où le sujet est ensuite extrait de SpecIP après l'effacement du trait [D-], le trait phonologique [P-] attire la matrice phonologique la plus proche et crée un 'explétif par mouvement'. Le trait [P-] attire en SpecIP une tête (verbale) ou un XP (adverbe orienté vers le sujet, adverbe de négation). Ceci prédit les paradigmes d'antéposition stylistique comme en (87) où une lacune du sujet a été créée par extraction.

(87) a. Hver$_i$ heldur þú að **t**$_i$ hafi stolið hjólinu. *islandais*
b. Hver$_i$ heldur þú að **stolið** hafi _____ hjólinu.
Who think you that stolen has the-bike
'Who do you think has stolen the bike?'

'Qui penses-tu a volé la bicyclette?'

Dans l'exemple en (87)a, le sujet de l'enchâssée a été extrait par un mouvement *wh*. Dans l'exemple en (87)b, une tête verbale non tensée est antéposée à l'auxiliaire pour satisfaire la vérification du trait [P-].

Notez que le trait [P-] est forcément un Paramètre, et non un Principe, puisque l'ordre en (87)a est licite. Le mouvement déclenché par le trait [P-] (87)b est une stratégie qui a créé un explétif en antéposant la matrice phonologique de l'élément directement postverbal.

Le système d'attraction des traits est contraint par la Minimalité Relativisée, et cela fait de la stratégie explétive par mouvement un phénomène très local. Comme le note Holmberg (2000, 2003), le postulat d'un trait [P-] en breton peut dériver les ordres à antéposition de tête verbale non tensée. Ainsi, en (88)a, un explétif généré en SpecFinP a satisfait l'EPP, mais en (88)b, l'EPP est satisfait par le mouvement d'une tête verbale non tensée. Je montrerai dans le chapitre 5 que le mouvement d'antéposition d'une tête verbale non tensée est contraint par la Minimalité Relativisée

breton

(88) a. **Bez'** he doa kuzhet ar c'hazh.
EXPL have.3.SGF hidden the cat

b. **Kuzhet** he doa _____ ar c'hazh.
hidden have.3.SGF hidden the cat
'She has hidden the cat.'
'Elle a caché le chat.'

L'hypothèse de Holmberg (2000, 2003) élargit l'inventaire des explétifs. On a maintenant deux classes d'éléments explétifs qui peuvent satisfaire l'EPP. D'une part, on a les explétifs générés dans la structure pour satisfaire l'EPP, et de l'autre on a des explétifs créés par un mouvement explétif. L'antéposition d'une matrice phonologique est un processus qui crée un explétif à partir de n'importe quelle catégorie préverbale. Je nomme cette stratégie la stratégie explétive par mouvement.

L'hypothèse de la stratégie explétive par mouvement élargit aussi notre inventaire des types

de mouvement. Pour Holmberg (2000), seule la matrice phonologique est attirée en SpecIP pour vérifier [P-]. Il suit immédiatement de cette hypothèse que les traits sémantiques du constituant ne suivent pas le mouvement de la matrice phonologique, ils restent dans leur position post-verbale. Comme un effet immédiat, le mouvement n'a pas à respecter la contrainte sur le mouvement des têtes. Notez qu'en breton et en islandais ci-dessus, la tête verbale est antéposée par dessus la tête tensée de l'auxiliaire. La stratégie explétive par mouvement n'est pas bloquée par la contrainte sur le mouvement des têtes puisque l'élément déplacé qui crée l'explétif préverbal est une matrice phonologique. Puisque l'antéposition d'une tête verbale non tensée par stratégie explétive par mouvement crée un explétif avec 'moins qu'une tête', je le nomme 'explétif léger'.

Holmberg (2000) ne se prononce pas sur le mouvement des traits φ, mais nous allons voir qu'ils peuvent être antéposés avec la matrice phonologique, et donc être interprétables sur l'explétif léger créé par la stratégie explétive par mouvement. Je vais m'arrêter maintenant sur l'hypothèse de la scission des traits.

6.2.1. La scission des traits

L'hypothèse de de la scission des traits est un pas théorique important.

L'hypothèse qu'une matrice de traits peut être scissionnée apparaît avec Chomsky (1995) qui propose que les traits φ peuvent remonter seuls en T, laissant dans leur position d'origine la matrice phonologique et les traits sémantiques. Cette hypothèse permet de rendre compte de la portée des sujets associés à un explétif[39]. Dans l'exemple en (89), '*someone*' peut avoir une portée soit large, soit étroite sur '*likely*'.

(89) **Someone** from New York is **likely** to win the lottery.
quelqu'un de New York est probable gagner la loterie

> Il est probable qu'un newyorkais gagnera à la loterie.
> Il existe un newyorkais qui gagnera probablement à la loterie.

En revanche, dans l'exemple en (90), '*someone*' est en bas dans la structure et son explétif associé est préverbal. Le syntagme '*someone*' ne peut plus avoir portée sur '*likely*'.

(90) There is **likely** to be **someone** here.
EXPL est probable être quelqu'un ici

> Il est probable qu'une personne soit ici.
> * Il existe quelqu'un qui est probablement ici.

Les traits φ [3SG] de '*someone*' en (90) sont bien realisés dans la position occupée par l'explétif puisque ce sont ces traits [3SG] qui sont réalisés sur le verbe. Mais les traits sémantiques et les traits phonologiques de '*someone*' sont restés dans leur site d'origine sous '*likely*'.

Holmberg (2000, 2003) adapte l'hypothèse de la scission des traits et propose que dans la stratégie explétive par mouvement, c'est la matrice phonologique qui est montée en laissant derrière elle ses traits sémantiques. Je vais montrer maintenant que la stratégie explétive par mouvement monte plus qu'une matrice phonologique.

6.2.2. Des traits φ sur l'explétif léger

Holmberg & Hróarsdóttir (2003:1017) montrent qu'une stratégie explétive par mouvement peut apporter en zone préverbale des traits φ satisfaisant à une relation d'accord en T. Dans l'exemple de l'islandais en (91), le sujet est un explétif léger en SpecTP. L'auxiliaire en T a été attiré en C. L'accord sur l'auxiliaire est optionnel.

islandais, Holmberg & Hróarsdóttir (2003:1017)

(91) [$_{CP}$ Hverjum **hafa/hefur**$_i$ [$_{TP}$ strákarnir t_i ___ virst vera gáfaðir ?
to-who has/have the-boys seemed be intelligent
à-qui a / ont les-garçons semblé être intelligents
'To whom did the boys seem clever?'
'A qui les garçons ont-ils semblé intelligents?'

Le sujet dans sa position d'origine n'aurait pas permis l'accord. Dans le cas où l'auxiliaire s'accorde en traits avec son sujet, il faut que le sujet ait été déplacé avec ses traits φ pour que l'accord puisse avoir lieu. Le fait qu'un sujet antéposé par mouvement explétif puisse fournir des traits d'accord à une tête flexionnelle remet en cause l'hypothèse que seule une matrice phonologique soit déplacée par la stratégie explétive par mouvement. Je conclus donc que les explétifs légers portent des traits φ.

Pour récapituler, lors de la création d'un explétif léger par une stratégie explétive par mouvement, les traits φ et la matrice phonologique se déplacent, laissant les traits sémantiques sur place, dans le site directement post-verbal. La question est : Pourquoi l'élément postverbal attiré par le trait ininterprétable en T n'emmène-t-il pas l'ensemble du constituant ? Dans le cas de l'antéposition d'une tête verbale, la réponse est que ce mouvement serait filtré par la contrainte sur le mouvement des têtes qui assure qu'un mouvement de têtes ne peut pas croiser une autre tête.
Dans le cas du sujet antéposé par la stratégie explétive par mouvement, on reconnaît l'effet de gel d'un élément dont les traits casuels ont été effacés. Chomsky (2000 :123) pose que les éléments ayant vérifié tous leurs traits sont 'gelés' sur place, c'est à dire ne sont plus accessibles aux opérations de mouvement postérieures. Comme le remarque Anagnostopoulou (2002), une tête ayant vérifié tous ses traits peut se trouver dans une position où elle est la cible la plus locale pour satisfaire à la vérification de l'EPP. Dans l'exemple en (92), le sujet de l'enchâssée ne peut pas être attiré pour satisfaire le trait EPP de la tête tensée la plus haute car ses traits de Cas ont été effacés.

(92) Il paraît [que le président a pris la fuite.
* Le président paraît qu' _____ a pris la fuite.

Sous l'hypothèse de la scission des traits dans la stratégie explétive par mouvement, le mouvement du sujet en (92) est agrammatical car le français n'a pas de stratégie explétive par mouvement. Dans cette langue, la scission des traits est illicite. En breton et en islandais, la stratégie de scission de traits est disponible et un sujet postverbal qui a reçu un Cas peut monter partiellement (matrice phonologique et traits [φ,CAT]) satisfaire l'EPP. Ses traits

sémantiques restent postverbaux.
La scission des traits offre en sus à la tête verbale la possibilité d'apparaître devant l'auxiliaire sans provoquer une violation de la contrainte sur le mouvement des têtes ou la MLC.

6.3. L'EPP en breton n'est pas un trait [P-]

Je vais montrer que la réalisation phonologique de l'élément antéposé n'est pas l'élément déterminant en breton. Des sujets ou des objets effacés phonologiquement satisfont l'EPP. C'est aussi le cas de la tête C préverbale de la négation. L'argument des items préverbaux effacés phonologiquement n'est pas un argument définitif contre l'hypothèse que l'EPP consiste en un trait [P]. La vérification de traits [P] peut avoir lieu avant l'opération d'effacement phonologique.
Je montrerai ensuite deux paradigmes qui sont des arguments sérieux contre l'hypothèse d'un trait [P]. D'une part des complémenteurs nuls qui n'ont jamais eu de matrice phonologique satisfont l'EPP, et d'autre part, des éléments qui ont une matrice phonologique ne satisfont pas l'EPP (clitiques).

6.3.1. Les éléments préverbaux effacés phonologiquement

Un syntagme nominal préverbal peut être effacé s'il a un antécédent dans le contexte discursif immédiat, comme c'est le cas en russe ou en tchèque dans les exemples illustrés ci-dessous.

(93) ... ø Poexal v gorod *russe*, Bailyn (2003)
went to town
'I went to town'.
'Je vins en ville.'

(94) ... ø Přistálo v Ruzyni *tchèque*, Skrabalova (2003)
landed in Ruzyn
atterrit à Ruzyn
'(the plane) landed in Ruzyn'.
'(L'avion) atterrit à Ruzyn.'

Dans l'exemple en (95), le contexte discursif en (95)a introduit un pronom [3SG]. En (95)b, le pronom sujet peut être effacé phonologiquement car il est identifié par un topique [3SG].

(95) a. I saw John this morning. He was feeling bad. *anglais*
b. …**ø** hadn't had any breakfast, apparently.

L'exemple en (95)b est illicite si le sujet n'est pas donné par le discours.
De même, nous allons voir que l'élément qui satisfait l'EPP en breton doit être syntaxiquement présent, mais il n'a pas à être réalisé phonologiquement. Les exemples en (96) et (97) montrent respectivement un effacement phonologique du sujet et un effacement phonologique de la complétive objet. L'élément effacé phonologiquement doit pouvoir être identifié via le contexte discursif immédiat.

(96) …**ø** **A** oa gwir ! Favereau (1997: 272)
® was right
® était vrai
... 'which was right'. = 'That's right'
… 'qui est vrai' = 'c'est vrai'

(97) ...**ø** **E** kredfen ____ a-walc'h
® believe-I-$_{COND}$ enough
® croirais-$_{COND}$ assez
….'I would believe (it) without problem'.
… 'Je (le) croirais assez.'

L'alternance entre les rannigs '*a*' et '*e*' est précieuse pour établir que les éléments préverbaux sont présents dans la syntaxe. En (96), l'élément effacé phonologiquement déclenche un accord catégoriel de type nominal car le rannig est réalisé sous la forme '*a*'. En (97), l'élément effacé phonologiquement est le constituant CP sélectionné comme objet du verbe '*croire*', il déclenche en conséquence un accord non-nominal caractéristique du rannig '*e*'.

Des éléments syntaxiques non réalisés phonologiquement peuvent donc satisfaire l'EPP. L'hypothèse de la vérification d'un trait [P-] reste une option puisque la vérification de traits peut avoir lieu avant l'effacement phonologique[40]. L'alternance a/e du rannig plaide fortement pour cette hypothèse.

Des éléments préverbaux peuvent donc ne pas être réalisés phonologiquement s'ils sont syntaxiquement présents et identifiables par un antécédent dans le discours. C'est plausiblement le même phénomène qui est à l'œuvre lors de l'effacement de la négation.

6.3.2. Quand la tête NEG° préverbale n'est pas prononcée

Les ordres VSO avec un verbe tensé à l'initiale absolue sont illicites comme en (98)a. En revanche, le même ordre précédé de la tête NEG° est licite (X-VSO). L'ordre grammatical NEG-VSO est illustré en (98)b.

(98) a. * **k**emero an tren *breton*
will.take the train

b. **Ne** **g**emero ket an tren.
NEG will.take NEG the train
'S/he will not take the train.'
'Il / elle ne prendra pas le train.'

Notez que la négation déclenche une mutation [k>g] sur la consonne initiale du verbe tensé.

La propriété déterminante de la négation qui autorise (98)b n'est pas le contenu phonologique de '*Ne*'. Ceci est démontré par (98)c qui montre que le même ordre est licite sans la réalisation phonologique de la première partie de la négation.

(98) c. 'gemero ket an tren.
NEG will.take NEG the train
'S/he will not take the train.'
'Il / elle ne prendra pas le train.'

Dans l'exemple en (98)c, la tête préverbale qui déclenche l'ordre X-VSO n'est pas réalisée phonologiquement mais sa présence est évidente pour deux raisons. Tout d'abord, l'autre partie de la négation, '*ket*', est réalisée, et les deux vont de pair. Ensuite, le verbe tensé ne débute pas par la consonne /k/ typique de son emploi en isolation (cf (98)a), mais par la consonne /g/ qui est le résultat d'une mutation douce (lénition) sur /k/. Cette mutation douce est caractéristique de la négation. La négation est phonologiquement nulle mais elle satisfait le Principe de Projection Etendue. Là encore, la matrice phonologique de la négation pourrait avoir satisfait le trait [P-] si le processus d'effacement phonologique de la tête NEG° est postérieur à la satisfaction du trait [P-]. Les exemples suivants sont plus problématiques pour l'hypothèse du trait [P-].

6.3.3. Une tête C nulle satisfait l'EPP.

Le verbe tensé d'une enchâssée en breton peut être uniquement précédé par un complémenteur nul. Un élément phonologiquement nul est donc apte à satisfaire l'EPP comme illustré en (99).

(99) Henriette a lare din **ø** e rafe glav e Mesker.
Henriette ® say.3SG to.me C ® would.do rain in Mesker
'Henriette was telling me it would rain in Mesker.'
'Henriette me disait qu'il allait pleuvoir à Mesker.'

Cette tête C nulle phonologiquement ne pourrait évidemment vérifier de trait [P-] puisqu'elle n'a pas la matrice phonologique requise. Par contre, la forme '*e*' du rannig qui la suit montre que cette tête est syntaxiquement présente et n'est pas de catégorie nominale. La tête C vide de trait phonologiques et qui satisfait l'EPP porte donc des traits catégoriels.

6.3.4. Les matrices phonologiques en Fin°

A l'inverse, un élément muni d'une matrice phonologique sur la tête tensée ne satisfait pas l'EPP.

Le verbe qui remonte en Fin° a lui-même une matrice phonologique. La montée du verbe dans la tête flexionnelle devrait automatiquement vérifier le trait [P-] sur la tête tensée. Il est étonnant qu'un trait ininterprétable en [P-] puisse déclencher des stratégies diverses de

vérification de ce trait quand la matrice phonologique requise est présente sur cette tête. Je laisse cette remarque de côté car il est plausible que l'on puisse motiver structuralement qu'un trait ininterprétable soit aveugle aux traits interprétables présents sur sa tête.

Cependant, des éléments comme les proclitiques dont le mouvement est plus tardif, ne suffisent pas non plus à satisfaire le trait [P-], alors qu'ils bougent ostensiblement en zone préverbale et ont la matrice phonologique requise. Ainsi, un clitique préverbal n'est pas licite comme élément initial d'un ordre X(P)-VSO. L'agrammaticalité des ordres clitique-VSO est illustrée ci-dessous en (100) avec un clitique objet et un réflexif.

(100) a. * **Ho** kwelin diriaou. *breton,* Stephens (1982 : 41)
CL.2.PL will.see Thursday
'I'll see you on Thursday.'
'Je vous verrai jeudi.'

b. ***En em** gann ar vugale.
reflex fight the children
'The children fight each other.'
'Les enfants se battent.'

Puisque des éléments sans matrice phonologique peuvent satisfaire l'EPP et puisque des éléments avec une matrice phonologique ne le satisfont pas, je conclus que la formalisation de l'EPP ne peut pas recourir à un trait [P-]. J'adopte l'hypothèse qu'une matrice de traits phonologiques est antéposée lors du processus explétif par mouvement tel que proposé par Holmberg (2000, 2003), mais je rejette l'hypothèse que la motivation de la montée consiste en un trait [P-].

7. L'EPP est un trait catégoriel ininterprétable [CAT-]

Pour réduire l'EPP à la vérification d'un trait en T, il faut trouver un trait que têtes verbales et XPs sujets et adverbiaux partagent afin de prédire correctement la satisfaction de l'EPP dans

les ordres X(P)-VSO. Il faut donc trouver ce que les éléments satisfaisant l'EPP ont en commun qui ne soit pas une matrice phonologique.

7.1. Inventaire large des éléments satisfaisant l'EPP

Pour identifier le trait ininterprétable responsable des effets du principe de Projection Etendue, il faut considérer les points communs à tous les éléments pouvant satisfaire l'EPP. Le trait ininterprétable qui produit les effets de l'EPP attire un trait interprétable que tous les éléments de la liste en (101) ont en commun.

(101) a. **têtes :** C (Force°), NEG, têtes verbales
b. **têtes phonologiquement nulles** : topique nul, tête C nulle
c. **XPs :** XPs générés en SpecTopP ou montés en SpecFocP

L'hypothèse d'un trait [P-] sur la tête tensée Fin° ciblant une matrice phonologique n'est pas adéquate car elle ne rend pas compte des satisfaction de l'EPP par les têtes et XPs phonologiquement nuls en (101)b. La liste des éléments phonologiquement nuls qui satisfont l'EPP pourrait même s'allonger car il est probable que les éléments XPs en (101)c satisfassent l'EPP par le biais d'une catégorie vide (trace ou opérateur, cf. chapitre 5).

Comme Rezac (sous presse), je note que le seul autre point commun entre les éléments en (101) est de posséder un trait catégoriel interprétable. Les éléments en (101) sont de catégories différentes, mais tous ont un trait catégoriel interprétable.

Je propose avec Rezac (sous presse) qu'un trait catégoriel non valué rend compte exhaustivement de la diversité des éléments satisfaisant à l'EPP. Je nomme [CAT-] ce trait catégoriel non valué qui, en Fin, cible l'élément le plus proche qui possède un trait catégoriel interprétable. Tout élément ayant un trait catégoriel interprétable est à même de satisfaire l'EPP.

L'hypothèse que l'EPP consiste en un système de vérification de traits prédit que cette opération est strictement contrainte par la Minimalité Relativisée. Dans le chapitre 5, je montrerai que la formulation de l'EPP en termes de système de traits permet de rendre compte de la stricte localité du mouvement explétif par Minimalité Relativisée.

Je conclus que l'EPP est universel et consiste toujours en une relation d'accord avec le trait catégoriel interprétable de l'élément dans les spécifieur de la tête flexionnelle. Ce trait est le trait [CAT-], pour 'catégoriel'.

La relation de vérification d'un trait catégoriel non valué peut être réalisée morphologiquement sur la tête tensée. Rezac (sous presse) propose que le paradigme des rannigs est une réalisation morphologique de la relation d'accord en catégorie. J'expose cette proposition ci-dessous.

7.2. Un trait catégoriel ininterprétable non valué

Comme je l'ai montré dans le chapitre 1, deux réalisations du rannig ® préverbal alternent en breton suivant que l'élément qui le précède est [+/- nominal]. Dans l'exemple en (102)a, la forme '*e*' du rannig correspond à l'accord non-nominal. Il est déclenché typiquement par des éléments préverbaux tels que les adverbes, les adjectifs, les complémenteurs, ou un participe passé. Dans l'exemple en (102)b, la forme '*a*' du rannig correspond à l'accord nominal. Rezac (sous presse) propose que le rannig ® est la réalisation morphologique d'une relation d'accord catégoriel.

(102) a. Brav$_i$ **e** oa an amzer t_i . *breton*, Gros (1984:107)
fair ® was the weather
beau ® était le temps
'The weather was fair.'
'Le temps était beau.'

b. An amzer$_i$ **a** oa t_i brav.
the weather ® was fair
le temps ® était beau
'THE WEATHER was fair.'
'LE TEMPS était beau.'

J'adopte l'hypothèse de Rezac (sous presse), selon laquelle le trait catégoriel ininterprétable non valué en Fin est responsable de l'alternance entre le rannig '*a*' et le rannig '*e*'. Les

éléments qui vérifient le trait [CAT-] induisent une relation d'accord. Cette relation d'accord peut avoir un réflexe morphologique. Les éléments nominaux portant des traits φ comme les DPs déclenchent un accord en catégorie nominale et le rannig '*a*' apparaît. Le rannig '*a*' est morphologiquement apparenté au déterminant défini comme illustré en (103).

(103) déterminant défini : [/a/ +/- nasal] et consonne de liaison
rannig 'a' : [/a/] et mutation douce

De même, les structures verbales infinitives qui portent des trait φ interprétables (chapitre 4) déclenchent la réalisation du rannig '*a*'.

Les éléments non-nominaux ne portant pas de traits φ comme les PPs ou les têtes verbales adjectivales de participe passé déclenchent un accord en catégorie non-nominale et le rannig '*e*' apparaît. Le rannig 'e' est homophone de la préposition '*e*' (*dans*).
Cette hypothèse rend compte précisément de la réalisation particulière des rannigs dans chacune de leurs occurrences et offre un argument morphologique à l'hypothèse que l'EPP consiste en une relation de vérification de traits catégoriels.

7.3. Conclusion et prédictions typologiques

L'hypothèse du trait catégoriel ininterprétable non valué est parfaitement consistante avec la généralisation X(P)-VSO. Elle est aussi consistante avec les langues SVO et XP-VSO.
Dans le schéma en (104), le trait [CAT-] sur la tête flexionnelle (F) est non valué. N'importe quel élément, tête ou XP, qui porte un trait catégoriel interprétable peut valuer le trait [CAT-] et vérifier le trait catégoriel ininterprétable.

(104)

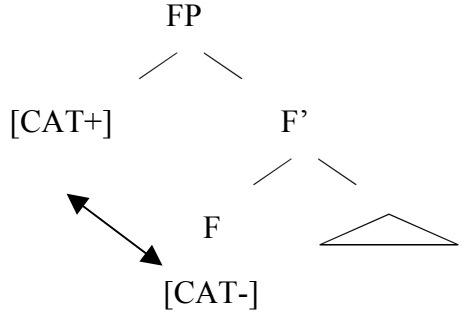

Je stipule que ce trait [CAT-] apparaît tardivement dans la structure, crucialement après l'opération de montée d'une tête verbale dans F. Ceci pour deux raisons.

Premièrement, si le trait [CAT-] était sur la tête F avant la remontée de la tête verbale tensée, la remontée du verbe tensé l'effacerait et annihilerait tout effet explétif. Le verbe tensé remonte dans son site donné dans une langue donnée, et ce n'est qu'ensuite que le trait [CAT-] apparaît.
Deuxièmement, cette stipulation permet de rendre compte du fait que le site de satisfaction de l'EPP est déterminé relativement à la tête flexionnelle. Le site de l'EPP est donc universellement attaché au site de la tête tensée, indépendamment du site particulier où est réalisée cette tête tensée dans les langues.

Dans la structure en (104), l'EPP est potentiellement satisfait par n'importe quelle catégorie, ce qui prédit correctement les paradigmes des langues X(P)-VSO comme le breton. Cependant, les langues X(P)-VSO ne montrent pas toutes la diversité des stratégies explétives représentées par le breton. Comment l'hypothèse du trait [CAT-] prédit-elle les différences d'effets explétifs entre les langues? Les langues imposent des restrictions particulières sur l'élément qui satisfait l'EPP, à l'intérieur de l'inventaire large des éléments qui ont une catégorie interprétable. Certaines langues imposent que cet élément soit le sujet, d'autres imposent que cet élément soit prédicatif, etc.
Je vais montrer que les langues particulières ont des traits ininterprétables sur la tête flexionnelle qui ont un effet parasitique sur le trait [CAT-].

Prenons le cas d'une langue où le sujet reçoit un Cas structural dans une position préverbale, c'est à dire en FP dans la structure en (104). S'il n'existe aucune chaîne explétive permettant de transmettre son cas au sujet plus bas, alors cette langue sera une langue strictement SVO. Le trait [CAT-] sera effacé automatiquement par tout mouvement du sujet. Dans cette langue, la vérification d'un trait casuel a un effet parasitique sur [CAT-].

Prenons le cas d'une langue où la tête flexionnelle ne recevrait pas le mouvement d'une tête verbale. Cette tête flexionnelle F ne recevrait pas le trait [PRED+] nécessaire à la prédication (Massam à paraître 2004). Dans une telle langue, le trait prédicatif aura un effet parasitique sur [CAT-] car parmi tous les éléments qui portent un trait catégoriel interprétable, la langue imposera que les éléments qui satisfont le trait [CAT-] soient aussi des éléments prédicatifs (NP, VP, AdjP).

Dans les langues à prédicat initial, la projection maximale du prédicat remontée en spécifieur de la tête flexionnelle fournit le trait prédicatif à la tête flexionnelle. Le trait catégoriel ininterprétable non valué [CAT-] sera effacé automatiquement par l'antéposition de la projection maximale d'un prédicat. Je propose que cette situation est illustrée par le niuean et le grec moderne.

Dans les langues polynésiennes, comme le niuean, qui n'ont pas de catégorie verbale, la tête F réalise les traits flexionnels mais ne contient par de tête prédicative. Massam (2000, 2001a, 2001b, à paraître 2004) et Aldridge (2002) postulent que la tête F porte un trait prédicatif qui doit être vérifié par tout élément portant un trait prédicatif interprétable. Un prédicat est déplacé en FP pour satisfaire une vérification de trait prédicatif sur la tête flexionnelle. L'hypothèse dérive ainsi que les ordres à prédicat initial, ici NP, effacent le trait catégoriel par un effet collatéral. Dans ces langues, le trait catégoriel [CAT-] est automatiquement satisfait par le prédicat en SpecFP. Cette relation de vérification double est représentée en (105).

(105) [$_{FP}$ XP prédicat F

[Pred+] ⟷ [Pred-]

[CAT+] ⟷ [CAT-]

L'inventaire lexical particulier du niuean, qui ne contient pas de catégorie verbale, ne satisfait jamais le trait prédicatif par un mouvement en F, et un prédicat est alors requis en SpecFP. Le trait prédicatif [PRED-] en F est responsable pour la restriction des mouvements préverbaux aux éléments prédicatifs.

Une dérivation qui satisferait uniquement le trait catégoriel [CAT-] produirait un résultat agrammatical. Les différentes formalisation de l'EPP dans les langues polynésiennes ont toutes pour conséquence l'effacement automatique du trait catégoriel ininterprétable en F (le trait [V-] en F proposé par Davies & Dubinsky 2001, et le trait [T-] en F proposé par Massam & Smallwood 1997, Pearson 2001).

Le trait [CAT-] prédit que les ordres où le spécifieur de la tête flexionnelle n'est pas projeté par un élément qui a une catégorie interprétable sont agrammaticaux. Sous cette hypothèse, il n'y a pas d'ordres où la tête tensée est 'strictement' à l'initiale. Comme le trait [CAT-] apparaît tardivement dans structure et est aveugle aux traits interprétable sur sa propre tête, le trait [CAT-] ne peut pas être vérifié par les traits catégoriels interprétables présents sur la tête F. Le trait [CAT-] en breton est aveugle aux traits catégoriels interprétables de la tête verbale en F (Fin°). De même, l'hypothèse d'Alexiadou et Anagnostopoulou (1998) n'est pas adaptable à la proposition du trait catégoriel ininterprétable non valué. Le trait [CAT-] ne pourrait pas être vérifié par un trait [+D] porté par la morphologie de l'accord car l'apparition tardive du trait [CAT-] dans la dérivation le rend aveugle aux traits interprétables présents sur la tête F. Les ordres à verbe initial du grec moderne doivent donc trouver une autre explication que la satisfaction de l'EPP sur la tête F elle-même.
Sifaki (2000) dérive les ordres à verbe initiaux du grec par un mouvement de VP évacué. Une telle hypothèse prédit que les verbes tensés pourront apparaître linéairement à l'initiale. La projection maximale verbale est antéposée en SpecFP et vérifie le trait [CAT-] en F. Toutes les langues dérivées par antéposition d'un VP évacué vérifient le trait [CAT-] en F avec le trait catégoriel interprétable du VP en SpecFP.

Les traits ininterprétables en F qui ne sont pas le trait [CAT-] ont un effet parasitique sur l'EPP. Un trait ininterprétable nominatif [NOM-], ou un trait ininterprétable du prédicat [PRED-], restreignent l'inventaire des éléments qui peuvent apparaître en SpecFP en rendant agrammaticaux les ordres où seul le trait [CAT-] serait satisfait.

L'hypothèse du trait [CAT-] prédit l'inventaire large des éléments préverbaux satisfaisant l'EPP en breton, et est consistante avec la généralisation X(P)-VSO. Les dérivations

proposées pour les autres langues de la famille dite à verbe initial par antéposition de la projection maximale d'un prédicat intègrent la généralisation X(P)-VSO. Les langues dites 'VSO' sont partagées entre, d'une part, les langues PredP-VSO (comme le niuan), dont les langues VP-SO sont un sous groupe, d'autre part, les langues X(P)-VSO comme le breton. Les premières sont dérivées par mouvement du prédicat en FP, et les secondes par mouvement de la tête du prédicat dans la tête F avec une stratégie consécutive pour vérifier le trait [CAT-].

La disponibilité d'un pronom explétif vide dans une langue donnée est une paramétrisation dans le lexique. Les langues *pro*-drop comme l'italien ont un explétif *pro* disponible dans le lexique. Dans ces langues, c'est un pronom explétif phonologiquement vide qui satisfait l'EPP (Rizzi 1982). La relation de vérification du trait [CAT-] est schématisée en (106).

(106) $[_{FP}$ pro_{EXPL} F
[CAT+] ⟷ [CAT-]

Dans une langue comme l'italien où un explétif vide peut être généré en SpecFP, des ordres VSO sont effectivement observables.

La généralisation X(P)-VSO développée au chapitre 1 s'appuie sur l'absence d'ordres strictement VSO. On a vu que dans les langues de l'échantillon comme le breton, l'ordre strictement VSO est agrammatical. Le breton n'a donc pas le recours systématique à la stratégie illustrée en (106). Dans l'échantillon de langues présenté au chapitre 1, seuls l'irlandais et l'arabe ont quelques paradigmes résistant à la généralisation X(P)-VSO. Dans le chapitre 4, je montre que l'irlandais et l'arabe montrent un paradigme d'accord gelé [3SG] qui ne réalise pas les traits du sujet lexical (paradigme d'accord pauvre). Je propose que le paradigme d'accord pauvre réalise morphologiquement une relation d'accord entre la tête F et un explétif [3SG]. Sous cette analyse, le paradigme de l'accord pauvre est une évidence morphologique de la présence d'un explétif [3SG]. La présence d'un explétif en irlandais et en arabe prédit correctement que le trait [CAT-] dans ces langues ne provoquera pas de stratégies

explétives de dernier recours. L'irlandais et l'arabe intègrent donc parfaitement la généralisation X(P)-VSO dérivée par le trait [CAT-].

L'hypothèse qu'un pronom explétif vide satisfait l'EPP prédit que le breton, qui a recours à un inventaire large de stratégies explétives, n'est pas une langue *pro*-drop. Cette prédiction sera vérifiée dans le chapitre 4, où je montrerai indépendamment que le breton a une forme phonologiquement vide du sujet, mais c'est une trace d'incorporation du sujet sur la tête F. Le fait que le breton ne soit pas une langue *pro*-drop explique pourquoi la dérivation schématisée en (106) n'est pas disponible en breton, et donc pourquoi le breton et les autres langues X(P)-VSO développent des stratégies explétives.

Dans le chapitre 5, j'explorerai en détail les prédictions que font l'hypothèse du trait catégoriel ininterprétable non valué pour la dérivation des ordres X(P)-VSO du breton. Je montrerai que le processus de satisfaction du trait [CAT-] est un processus de dernier recours, comme le prédit l'hypothèse de son encodage tardif dans la structure. La satisfaction de ce trait ininterprétable par mouvement explétif est strictement contraint par la Minimalité Relativisée. Le mouvement explétif qui antépose en SpecFinP un élément avec une catégorie interprétable est sémantiquement vide.
Pour l'instant, je vais explorer dans le chapitre 4 l'hypothèse que la structure verbale en breton a des traits φ interprétables.

Chapitre 4.

La structure verbale a des traits φ interprétables [3SG]

Index du Chapitre 4.

La structure verbale a des traits φ interprétables [3SG] 284
Alternatives VSO au paradigme de l'infinitif 286

1. Classement préliminaire des données 290
1.1. Différencier les verbes des nominaux dérivés 292
1.2. Diagnostiquer les nominaux dérivés avec un déterminant. 293
1.3. Diagnostiquer les nominaux dérivés sans déterminant. 297
1.4. Les verbes ne sont pas des nominaux dérivés. 298
1.5. Conclusion 304

2. La schizophrénie verbale réduite à l'interprétabilité des traits 305
2.1. Des traits interprétables 305
2.2. Interprétabilité des traits sémantiquement inertes 306
2.3. Percolation des traits à tout le VP étendu. 309
2.4. Prédictions 309

3. L'état construit dans le système verbal 311
3.1. Contre l'hypothèse de l'accusatif 316
3.2. Pour l'hypothèse du génitif 320

4. Les structures verbales sont astreintes au filtre sur le cas 327
4.1. Distribution des prépositions préverbales 331
4.2. Faux contre exemples 337
4.3. Marquage exceptionnel du cas 339

5. Sélection du rannig '*a*' 342

6. Coordination de deux vPs 343

7. Effets de complémentarité 344
7.1 L'accord riche et l'enclise pronominale 347
7.2. Dans le système prépositionnel 348
7.3. Dans le système verbal 355

8. Dérivation des Effets de Complémentarité 362
8.1. L'hypothèse 363
8.2. La localité 366
8.3. Discussion des structures verbales sans argument externe 369
8.4. Prédiction du paradigme du verbe *avoir* 373

Conclusion 379
Les langues de types A 380
Les langues de types B 381
Les langues de types C 386

La structure verbale a des traits φ interprétables [3SG]

La version du Principe de Projection Etendue de Chomsky (1995) postule un trait [D] ininterprétable dans la tête flexionnelle où se trouve le verbe en fin de dérivation. Ce trait [D] ininterprétable doit être vérifié par un trait [D] interprétable correspondant. Des DPs préverbaux portent évidemment le trait [D] interprétable requis. Alexiadou & Anagnostopoulou (1998) proposent que la morphologie de l'accord, dans les langues à sujet nul, a un trait [D] interprétable qui peut satisfaire au Principe de Projection Etendue (EPP) et effacer le trait [D-] sur le verbe. Cette proposition fait des prédictions fortes pour les langues dites VSO qui sont souvent des langues pro-drop. De plus, dans l'optique de l'inventaire des éléments nominaux qui peuvent satisfaire l'EPP par un trait [D] interprétable, il est frappant qu'une des régularités typologiques des langues VSO soit justement les propriétés nominales des structures verbales. Se pourrait-il que les langues dites VSO satisfassent un trait [D-] en T par le mouvement même du verbe? Si une tête comme l'accord peut satisfaire l'EPP (Alexiadou & Anagnostopoulou 1998), pourquoi une tête verbale ne le pourrait-elle pas?

Les langues celtiques et sémitiques partagent un faisceau de propriétés typologiques verbo-nominales telles que la distribution du génitif par état construit et des constructions verbales dont l'objet porte le génitif. Récemment, les propriétés nominales des structures verbales ont été détaillées par Massam (à paraître 2004) pour le niuean, langue austronésienne, et par Koopman pour le kisongo maasai (à paraître 2004). Si le mouvement du verbe lui-même déclenche la vérification des traits [D-] en I, on s'attend à ce que l'ordre 'strictement VSO' soit licite. Il y a donc à première vue deux candidats à la satisfaction d'un potentiel trait [D-] en T : la morphologie d'accord riche sur le verbe et la tête verbonominale.

L'étude du breton est un défi à cette hypothèse car le breton ne montre justement pas d'ordres strictement VSO, alors que la morphologie d'accord riche est disponible dans cette langue et que les structures verbales du breton sont connues pour leur propriétés nominales. Le Principe de Projection Etendue ne consiste donc pas, ou pas uniquement en un trait [D-] en T. Dans le chapitre 3, j'ai montré que la formulation de la formulation correcte de l'EPP ne fait pas référence à une catégorie particulière.

Ce chapitre s'ouvre sur une étude des propriétés nominales des structures verbales du breton. Je montrerai que les propriétés nominales des structures verbales en breton découlent d'un seul et unique paramètre : l'interprétabilité des traits de la tête *v*P. La structure *v*P que je propose est représenté en (i). Le schéma en (i)a montre la particularité de la structure verbale bretonne réduite à l'interprétabilité d'un ensemble de traits φ sur *v* comparé au schéma en (i)b qui montre la structure d'un DP.

(i) a. $[_{vP}$ sujet **v [φ 3.SG]** [VP]]

b. $[_{DP}$ ….. D **[φ]** [NP]]

Cette proposition simple fait des prédictions puissantes que ce chapitre explore. Je montrerai que la proposition en (i) prédit correctement l'absence de Cas accusatif en breton et l'assignation du cas génitif aux arguments internes des structures verbales. La présence de traits φ interprétables prédit que la structure verbale est astreinte au filtre sur le cas, ce qui prédit correctement l'occurrence de prépositions et leur distribution précise devant les propositions infinitives. Enfin, je montre comment la proposition en (i) prédit exactement les effets de complémentarité dans le système d'accord en breton.

La section 1 est dédié au classement des données citées dans la littérature comme arguments des propriétés nominales des verbes. Je montrerai que les recherches ont été biaisées par le fait que les verbes et les nominaux dérivés d'une base verbale n'ont pas été distingués. La section 2 détaille ma proposition que les traits φ de la tête *v* en breton sont interprétables. Les autres sections discutent systématiquement les prédictions que cette proposition implique. La section 3 analyse le processus de l'état construit dans le système verbal et la distribution du génitif aux verbo-nominaux. La section 4 montre que les structures verbales sont astreintes au filtre sur le cas. La section 5 montrent que la structure verbale déclenche l'accord nominal sur le rannig et les sections 6 et 7 discutent comment les traits des *v*Ps satisfont une relation d'accord de vérifications de traits. La section 8 présente la proposition de Jouitteau & Rezac (à paraître) et discute l'adaptation de l'analyse au langues celtiques et sémitiques.

La conclusion ouvre sur une typologie des systèmes d'accord dans les langues. Je dégage trois types de langues dessinés à partir de deux paramètres simples: les propriétés clitiques des pronoms et la présence d'un intervenant pour l'accord entre T et le sujet (structure verbale avec des traits interprétables, explétif plus proche du verbe qu'un sujet lexical). Je distinguerai ainsi les langues d'accord sans intervenant (type A comme le français ou l'anglais), les langues d'accord avec intervenant mais dont les sujets pronominaux peuvent se cliticiser sur le verbe. Ces langues sont caractérisées par un système dit de complémentarité dans l'accord (type B représenté par le breton, le gallois, l'arabe) et enfin les langues avec un intervenant pour l'accord mais sans propriétés clitiques des pronoms en syntaxe. Ces langues sont caractérisées par un gel global de l'accord syntaxique (type C comme le niuean et l'irlandais).

Alternatives VSO au paradigme de l'infinitif

Les formes verbales non-finies du type 'paradigme de l'infinitif' tel qu'il existe en français ou en anglais sont elles représentées dans les langues VSO ? La réponse est clairement non pour une partie des langues VSO pour lesquelles les structures à contrôle n'existent pas.

En chalcatongo mixtec en (1) ou en grec moderne en (2), on voit que les structures à contrôle de l'anglais ou du français ('I_i *want [* PRO_i *to eat] ;* je_i *veux [* PRO_i *manger]*') sont exprimées littéralement avec un subjonctif ou un potentiel ('*I want that I eat, je veux que je mange*').

(1) kuní=rí kée=rí *chalcatongo mixtec,* Macaulay (2003)
want.**1SG** eat.potential=**1SG**
vouloir.**1SG** manger.potentiel=**1SG**
(litt) 'I want that I would eat something.', 'I want to eat something.'
(litt) 'Je veux que je mangerai quelque chose.', 'Je veux manger quelque chose.'

(2) thelo na pio. *grec moderne*
want.**1SG** that drink.**1SG**
vouloir.**1SG** que boire.**1SG**
(litt) 'I want that I drink.', 'I want to drink.'
(litt) 'je veux que je boive.', 'Je veux boire.'

Le verbe qui serait à contrôle en français ou en anglais porte les marques du sujet de la matrice. L'équivalent des structures infinitives à contrôle est donc une subordonnée tensée.
Un autre type de langues VSO montre un comportement hybride entre des structures infinitives et des structures nominales, par l'usage d'un 'nom verbal'. Les deux alternatives peuvent être représentées dans une même langue. L'arabe standard présente la possibilité des deux alternatives comme illustré en (3) et (4). Dans l'exemple en (3), le verbe qui serait traduit pas un verbe à contrôle en anglais ou en français porte les marques de personne et d'accord du verbe de la matrice. On note la présence d'un subordonnant. Dans l'exemple en (4), le verbe '*voir*' sélectionne une structure nominale. Il est fait usage d'un 'nom verbal' reconnaissable à la marque du génitif sur l'argument sujet du nom verbal. La tête du syntagme '*iRtiyaal-**a***' est marquée casuellement par le cas direct distribué par le verbe tensé.

(3) ʔ-uriidu ʔan ʔa-takallam-a *arabe standard*, Hazout (1991)
want.**1SG** that **1SG**-talk-SUBJ
vouloir.**1SG** que **1SG**-parler-SUBJ
'I want to talk.'
'Je veux que je parle.'

(4) raʔayt-u iRtiyaal-**a** zaid-en al waziir-a
saw-1.SG assassination-ACC zaid-GEN the minister-ACC
voir-1.SG assassinat-ACC zaid-GEN le ministre-ACC
(litt): 'I saw Zaid's assassination of the minister.'
'I saw Zaid assassinate the minister.'
(litt): 'J'ai vu l'assassinat de Zaid du premier ministre.'
'J'ai vu Zaid assassiner le ministre.'

La structure nominale illustrée en (4) est représentée dans les langues celtiques et des langues sémitiques. Dans toutes les langues celtiques et sémitiques, la littérature signale, avec des arguments divers suivant les langues, des comportements hybrides verbaux-nominaux. La distribution externe de ces verbaux-nominaux est tantôt celle d'un groupe nominal, tantôt celle d'un prédicat. On a vu en (4) que le verbo-nominal peut lui-même porter un cas morphologique en arabe standard. Un bref florilège des propriétés hybrides des autres langues de l'échantillon est illustré ci dessous. Dans l'exemple irlandais en (5), le verbo-nominal assigne le génitif à son dépendant objet.

irlandais, Duffield (1995)

(5) Bhí sí ag **cur** an bhréagáin i mbosca go haireach.
was she PROG put.VN the toy.**GEN** in box carefully
était elle PROG mettre.VN le jouet.**GEN** dans boite précautionneusement
'She was carefully putting the toy in the box.'
'Elle était en train de mettre précautionneusement le jouet dans la boite.'

Dans l'exemple en (6) du gallois, un groupe verbal modifié par un adverbe, '*canu da*' peut être pronominalisé. La reprise pronominale est en caractères gras. Le pronom proclitique '*ei*' en (6) est un argument direct du verbo-nominal '*wrando*'. Sa morphologie est identique à celle d'un pronom possessif (Rouveret 1994). Le dépendant pronominal objet d'un verbe emprunte donc sa morphologie au dépendant pronominal typique d'un nom. Les pronoms objets apparaissent marqués du génitif.

(6) Mae **canu da** yn werth **ei** wrando. *gallois,* Rouveret (1994)
is sing well PRED worth CL-OBJ listen
est chanter bien PRED valable CL-OBJ écouter
'It is worth listening to a well sang song.'
'Ca vaut la peine d'écouter une chanson bien chantée.'

En hébreu biblique en (7), c'est encore le cas génitif qui apparaît sur un argument du verbe. Contrairement au paradigme du gallois, l'argument marqué du génitif est l'argument externe.

(7) Bə- yōm ʾəkolkā *hébreu biblique,* Jongeling (2000)
on day **your**.eating
sur jour ton.manger
'On the day you will eat.'
'Tu mangeras dans la journée.'

Le fait que les structures non tensées de la langue bretonne montrent des propriétés nominales est un fait connu depuis longtemps dans la littérature tant descriptive que générativiste. La tradition des grammairiens descriptifs (Kervella 1947, Le Roux 1957, Trépos 1968, Hemon 1975, Denez 1977, Favereau 1997) hésite constamment entre les deux catégories nominales et verbales pour classer les verbes des domaines non tensés. Cette hésitation est fondée et perpétuée par un composé terminologique : le verbe non tensé est nommé '*anv-verb*' (nom-verbe en breton), ou '*substantif verbal*', ou encore '*nom verbal*' dans les ouvrages en français.
Les citations ci-dessous sont citées de Stephens (1982 :116) :

> Leclerc (1911) : 'Quelques infinitifs peuvent être pris substantivement.'
> Kervella (1947 :184) : 'Le nom verbal est un vrai nom'
> Trepos (1968) : 'La forme non tensée du verbe est la 'forme nominale du verbe'.
> Denez (1977 :954) : 'L'infinitif a syntaxiquement un statut nominal'.
> Anderson (1981) : 'Le VP est une forme nominalisée'.

Ces auteurs typiquement montrent avec justesse que les formes non tensées des verbes bretons ont des comportement nominaux extrêmes, contrastivement à l'infinitif du français. Ils ne s'attardent pas sur les propriétés nominales des verbes tensés et j'en déduis par défaut qu'ils considèrent que les propriétés nominales sont réservées aux verbes non-tensés.

Une tradition d'analyse générativiste représentée par Anderson (1981) et Timm (1990) établit une rupture avec la tradition d'analyse bretonne en classant radicalement les verbes, tensés ou non tensés, comme des noms. Ces auteurs listent et examinent les propriétés nominales des

verbes non tensés et proposent dans les versions les plus radicales que toutes les structures verbales sont générées dans des DPs. Dans cette optique, il n'y a pas de structure VP du tout en breton. Nous avons alors une langue dont les structures verbales sont complètement absentes. Les arguments de ces auteurs ne s'attardent pas là non plus sur les propriétés nominales que cela prédit pour les verbes tensés.

Le débat est représenté dans des termes similaires dans toutes les langues celtiques. Pour l'irlandais, Duffield (1995, 1996) propose que les verbes sont générés dans des structures DP. McCloskey (1983) pour l'irlandais et Sproat (1985), Rouveret (1994), Borsley (1996), Roberts (2004) pour le gallois examinent les propriétés nominales des verbes non tensés et concluent cependant que les verbes sont générés dans un VP. Stephens soutient pour sa part que les verbes non tensés en breton sont tout bonnement des infinitifs. Les propriétés [+/- nominales] et [+/- verbales] restent cependant à être expliquées précisément en breton.

Je suis Stephens (1982) en considérant que les verbes non tensés du breton sont bien des infinitifs. Je montrerai que les propriétés nominales des verbes non tensés sont plus étendues qu'on ne le pensait, mais que ces propriétés nominales peuvent découler de l'interprétabilité des traits φ sur la structure verbale. Pour cela, je vais commencer par exposer mon classement des données.

1. Classement préliminaire des données

L'analyse descriptive et l'analyse nominale radicale ont en commun un classement des données que je réfute. Je pense comme Stephens (1982) qu'une grande partie des propriétés nominales que la littérature attribue aux verbes s'appuient sur des études d'éléments qui sont en fait des nominalisations.

> Leroux (1957) : 'L'utilisation des infinitifs comme des noms est en fait assez rare.'
> Stephens (1982 :117) : Il est vrai que quelques infinitifs sont utilisés comme des noms, auquel cas ils montrent quelques propriétés nominales (déterminant, etc.). Ce n'est pas le cas, cependant, que tous les infinitifs sont des nominaux.

Le schéma en (8) ordonne sur une échelle les éléments que nous savons avoir différentes gradations de propriétés verbales ou nominales. Je classe les items, en allant du moins nominal au plus nominal : les verbes tensés qui portent le mode et le temps grammatical, les verbes des domaines non tensés, puis les nominalisations, et enfin les noms.

(8) 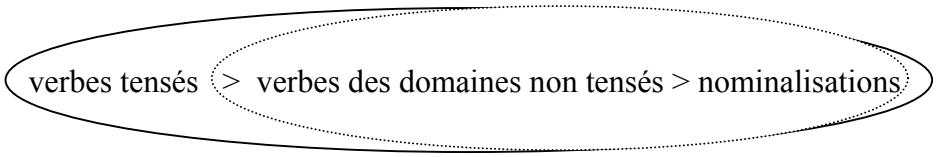

Jusqu'ici dans la littérature, on a comparé les propriétés des noms prototypiques (à l'extérieur du cercle) aux propriétés des éléments regroupés indistinctement dans le cercle plein en (8). Plus on trouve de propriétés communes entre les noms prototypiques et les éléments regroupés dans le cercle, et plus l'hypothèse que les verbes sont en fait nominaux gagne en plausibilité. Plus on trouve au contraire de différences entre les noms prototypiques et les éléments regroupés dans le cercle, et plus l'hypothèse qui ressort est de type verbal. Le cercle en pointillés en (8) exclut les verbes tensés et représente l'impasse souvent faite sur les propriétés nominales ou non des verbes tensés. Je vais montrer qu'il est indispensable de distinguer des verbes ayant subi une processus de nominalisation (les nominaux dérivés) de verbes qui n'ont pas subi ce processus. Je propose donc un découpage méthodique des données comme en (9) où les nominalisations ont été classées avec les noms.

(9) 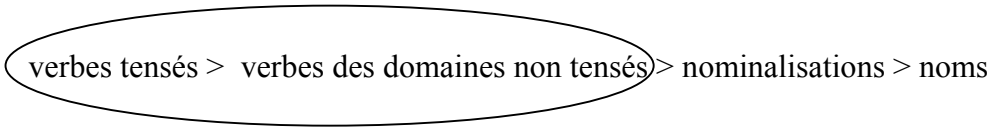

Je vais montrer que cette partition des données permet une analyse unifiée de toutes les structures verbales, tensées ou non tensées. Ces structures verbales différeront des noms, que ces derniers soient dérivés d'une base verbale ou non. Je vais montrer qu'un tel classement permet de faire émerger les propriétés réellement nominales des verbes.

1.1. Différencier les verbes des nominaux dérivés

Mon analyse des propriétés nominales des verbes bretons établit une rupture dans le classement des données. Comme Leroux (1957) et Stephens (1982), je distingue les verbes non tensés et les nominaux dérivés. Les analyses jusqu'ici ont listé pêle-mêle deux phénomènes très différents qui ne peuvent recevoir une analyse unifiée. Sous le titre 'propriétés nominales des verbes' on trouve deux types de données très différentes synthétisées en (i) et (ii).

(i) **un processus de nominalisation des verbes** très productif avec une dérivation morphologiquement minimale consistant en l'addition d'un morphème zéro. Les dérivés peuvent alors porter des marques du singulatif ('-*enn*'), du pluriel, diminutifs, etc. Un déterminant apparaît dans les mêmes circonstances que pour les syntagmes nominaux qui ne sont pas dérivés d'une base verbale.

(ii) **certains traits normalement caractéristiques des noms qui apparaissent sur des verbes** tensés ou non tensés. (distribution du génitif à l'argument interne, distribution des *v*Ps en position argumentale, accord catégoriel nominal avec le rannig '*a'*, astreinte au filtre sur le cas, possibilité d'être la cible pour l'accord…)

En (i), on a affaire a des noms dérivés de bases verbales, alors qu'en (ii), la question intéressante est de savoir comment circonscrire, modéliser et prédire les propriétés 'nominales' des verbes. Chercher à répondre à la question de (ii) avec les données de (i) est voué à l'échec.

Quand on essaye en (ii) de circonscrire les propriétés nominales des verbes et qu'on inclut dans le groupe des données traitées des structures qui sont effectivement des noms, la conclusion induite est forcément que les verbes sont des nominaux. Or les implications de cette conclusion ne sont pas correctes sur l'intégralité du paradigme. Seuls les dérivés nominaux (reconnaissables car précédés du déterminant) peuvent par exemple porter une marque de diminutif. Un verbe tensé ou le verbe non tensé d'une infinitive sont absolument illicites avec une telle marque de dérivation nominale. Il faut pouvoir parler des différences en

breton entre des verbes qui se comportent entièrement comme des noms comme c'est le cas des nominaux dérivés en (i) et les verbes comme en (ii) qui ne se comportent pas entièrement comme des noms mais montrent un faisceau particulier des propriétés nominales comme c'est le cas des verbes tensés et des verbes des propositions infinitives.

Dans un premier temps dans cette introduction, je vais présenter les données de (i) pour pouvoir les mettre de côté. Je vais montrer que les propriétés des verbes nominaux dérivés ressemblent à des processus de nominalisation que l'on connaît en français ou en anglais. Mon but est de contraster ces nominaux dérivés avec les verbes tensés et les verbes des propositions infinitives du breton. Une fois que les verbes nominalisés par dérivation morphologique auront été mis de côté, je pourrai exposer la problématique de (ii) qui est la mienne.

1.2. Diagnostiquer les nominaux dérivés avec un déterminant.

Favereau (1997 :183) souligne 'le statut nominal de l'infinitif' en produisant des dérivés nominaux comme en (10). On voit en (10)a un déterminant défini précéder une tête lexicale morphologiquement similaire à un verbe non tensé. On voit en (10)b un syntagme nominal précédé d'un déterminant indéfini. On peut dire '*un bout de nettoyage*' de la même façon qu'on dirait '*un bout de gâteau*'. Les deux syntagmes lexicaux en (10) ont donc des comportements nominaux.

(10)	a.	**an**	hadañ	b.	**un** tamm kempenn
		the	to.sow		a piece to.clean
		le	semer		un morceau nettoyer
		'**the** sow**ing**'			'a piece of cleaning', '**a** little clean**ing**'
		'**les** sem**ailles**'			'un bout de nettoyage', '**un** petit nettoy**age**'

Les propriétés nominales en (10) n'ont rien d'étonnant si l'on considère que ce sont des nominalisations. Les traductions des deux exemples en anglais et en français en (10) illustrent un processus de nominalisation en français et en anglais par addition d'un morphème lexical à une base verbale ('*-ing*' en anglais, '*-age*', '*-ailles*' en français).

Les exemples en (10) n'illustrent pas les comportements nominaux des verbes non tensés en breton, mais un processus de nominalisation avec une morphologie zéro. Ce sont des noms dérivés morphologiquement d'une base verbale infinitive par l'additon d'un morphème zéro ('-ø'). Je rends compte des nominalisations du breton avec la structure en (11) où un affixe nominalisant phonologiquement nul forme un N° avec la base infinitive du verbe qui projette alors un NP. Un déterminant sélectionne ce NP comme son argument interne.

(11) $[_{DP}$ D $[_{NP}$ $[_{N}$ infinitif + ø]]

La dérivation en (11) rend compte des nominalisations du breton en (10).
Ce type de nominalisation à morphème zéro existe en français comme illustré en (12). En (12)a et (12)b, des verbes infinitifs sont précédés d'un déterminant et le composé est en position canonique de DP.

(12) a. **Le** boire et **le** manger seront offerts.
the to.drink and the to.eat will be offered
'Beverages and food will be offered.'

b. Les règles **du** savoir-vivre fluctuent selon l'heure.
the rules of to.know-to.live vary depending the hour
'The rules of politeness vary depending of the hour.'

Ce type de nominalisation à morphème zéro existe aussi en anglais comme illustré en (13). Le nominal dérivé par morphologie zéro est en situation canonique de DP.

(13) She noticed **her** laugh and offered her **a** drink.
elle remarqua son rire et offrit à.elle un boire
'Elle remarqua son rire et lui offrit un verre.'

Le processus de nominalisation breton ressemble au processus de nominalisation des infinitifs du français illustré en (12). Cependant, si l'exemple de (12) est très lexicalisé en français[41], les exemples bretons en (10) sont représentatifs d'un processus très productif. A peu près n'importe quel verbe infinitif peut servir de base à un nom dérivé[42]. Si ces structures DPs sont remarquables, ce ne sont pas pour leurs propriétés nominales, qui sont attendues, mais pour la pauvreté du processus morphologique de nominalisation. Cerner le paramètre qui permet à un affixe zéro de créer un nominal dérivé, comprendre ce qui fait que ce processus est disponible de façon restreinte en français et en anglais mais de façon productive en breton est une belle question, mais ce n'est pas celle de ce chapitre. Je ne m'intéresse aux nominalisations que pour pouvoir les isoler du paradigme et travailler sur les réelles propriétés nominales de verbes. C'est la pauvreté morphologique de la dérivation nominalisante qui a entretenu le malentendu verbo-nominal en breton. Puisque le processus de dérivation nominalisante utilise un morphème zéro en breton, seule la présence du déterminant permet d'identifier visiblement les nominaux dérivés.

Lorsqu'un verbe non tensé est précédé d'un déterminant, nous avons toujours affaire à un nominal dérivé comme dans la structure en (11). On reconnaît la présence du déterminant indéfini dans les structures gérondives comme en (14).

(14) Lenvañ a rae [en **ur** c'hoarzhiñ.]
to.cry ® did in DET to.laugh
pleurer ® faisait dans un rire
'She was crying in laughing.'
'Elle pleurait en riant.'

Les structures gérondives en '*en ur* ' sont des nominaux dérivé et, à ce titre, ne doivent pas entrer dans l'ensemble des données utilisées pour tester les propriétés nominales des verbes[43].

Il en est de même pour les structures où les verbes non tensés sont signalés en tête de relative. Anderson (1981) note l'emploi des verbes non tensés en position de tête d'une relative comme illustré en (15). La présence obligatoire du déterminant montre immédiatement que la

tête de la relative n'est pas un verbe non tensé, mais un nom dérivé de cette base verbale infinitive.

Anderson (1981 :33)

(15) Staotad a rae ar gigerez en he dilhad gant ***(ar)** **c'hoarzhiñ** a rae.
to.piss ® did the butcher.F in her clothes with the to.laugh ® did
pisser ® faisait la bouchère dans son vêtement avec le rire ® faisait
'The butcher-woman pissed in her clothes with the laughing that she did.'
'La bouchère se pissait dessus de rire.'

Timm (1990) cite cette donnée d'Anderson, mais doute de sa productivité car elle n'en a pas trouvé d'occurrences dans son travail d'analyse de corpus. La construction '*gant* DET. *X relative*' est une construction parfaitement productive pour exprimer la cause. Un autre exemple cette construction est illustré en (16). La construction '*gant* DET. *X relative*' n'est pas restreinte aux infinitifs. En (16), l'élément *X* à l'intérieur du DP tête de la relative est l'adjectif '*tomm*'.

breton standard, An Here (1995:439)

(16) Ruilhal a ra ar c'hwez diouzhin **gant** **an** tomm eo din.
to.stream ® does the sweat from.me with/by the hot ®-is to.me
ruissèle ® fait la sueur de.moi avec/par le chaud ®-est à.moi
'I'm streaming with sweat because of the warm I feel.'
'Je ruissèle de sueur tellement j'ai chaud.'

La construction '*gant* DET. *X relative*' avec un infinitif comme en (15) est utilisée par Anderson et Timm comme un argument fort plaidant pour les propriétés nominales des verbes non tensés. Cependant, on a vu que cette construction n'est pas réservée aux noms puisqu'un adjectif peut y apparaître. De plus, la présence du déterminant montre que nous avons affaire à un nom dérivé par un morphème zéro comme dans la structure en (11), et non à un verbe.

Quand un infinitif est précédé par un déterminant, nous avons un argument syntaxique que l'infinitif est en fait un nominal dérivé. La présence d'un déterminant est un bon test pour déceler les nominaux dérivés, mais ce test ne recouvre pas tous les nominaux dérivés :

l'absence de déterminant n'est pas une preuve que nous n'avons pas affaire à un nominal dérivé. Il y a des nominaux dérivés qui n'ont pas de déterminant, exactement de la même façon qu'il y a des noms qui n'ont pas de déterminant.

1.3. Diagnostiquer les nominaux dérivés sans déterminant.

Il y a des environnements où les noms apparaissent sans déterminant réalisé. Dans ces environnements, les nominaux dérivés n'en auront pas non plus.

Les exemples en (17) montrent des nominaux dérivés avec leur dépendant génitif. Cette construction est appelée l'état construit. L'absence obligatoire du déterminant est caractéristique de l'état construit dans le système nominal. Les exemples en (17) montrent des nominaux dérivés en situation d'état construit. Ils assignent le cas génitif à leur argument interne sans le biais d'une préposition.

(17) a. ø respont [ar gouarnamant]
answer the government
réponse le gouvernement
'the answer of the government'
'la réponse du gouvernement'

b. ø distruj [Bagdad]
destruction Bagdad
destruction Bagdad
'the destruction of Bagdad'
'la destruction de Badgad'

c. ø krenañ [ar soudarded]
shiver the soldiers
tremblement les soldats
'the shiver of the soldiers'
'le tremblements des soldats'

Les exemples en (17) ne nous disent rien sur la distribution des verbes puisque nous avons affaire à des nominaux dérivés. Puisque ces nominaux sont dérivés d'une base verbale, ils vont de façon prévisible distribuer des rôles thématiques typiques des structures verbales. Stephens (1993) note ainsi que le dépendant possesseur du verbe en contexte nominal montre les rôles thématiques typiques des structures verbales. L'exemple en (17)a montre un dépendant possesseur avec un rôle thématique d'agent de l'action. L'exemple en (17)b.

montre un dépendant du nom avec le rôle thématique de patient affecté par l'action. L'exemple en (17)c. montre un verbe nominal avec un dépendant ayant reçu le rôle thématique d'expérienceur. L'assignation de rôles thématiques à l'intérieur d'une structure DP n'est pas un trait exotique du breton. Il suffit de regarder les traductions des exemples en (17) en français et en anglais pour s'en convaincre.

La projection fonctionnelle d'un DP illustrée en (18) offre les mêmes positions d'arguments interne et externe que la structure verbale illustrée en parallèle.

(18)

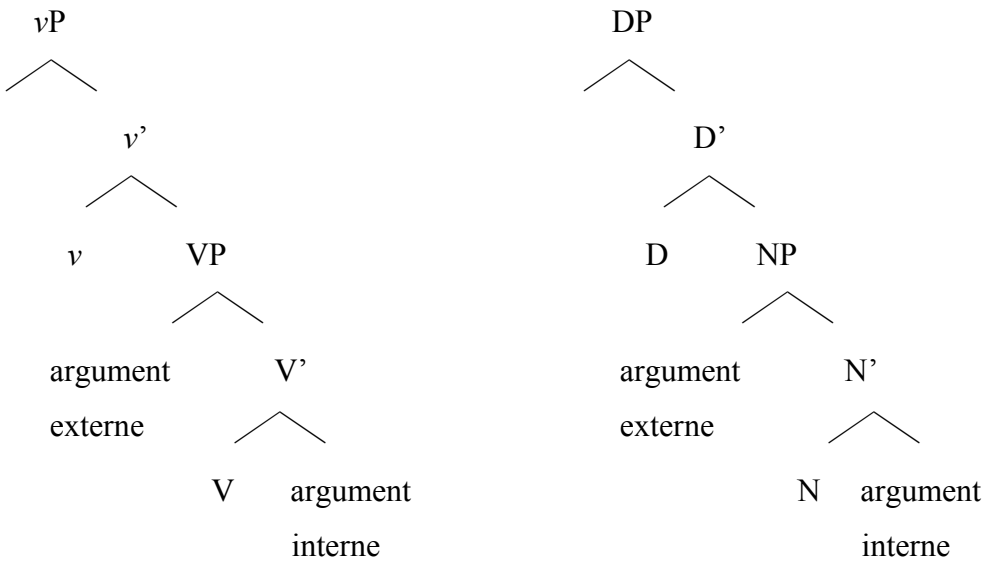

Une fois encore, la question de savoir comment sont assignés les rôles thématiques dans les nominalisations est une belle question pour le breton, le français et l'anglais. Mais cela ne nous dit toujours rien sur les propriétés nominales des verbes car les données ne montrent toujours que des nominaux dérivés.

Je vais maintenant montrer qu'en breton, il existe bien des verbes qui ne sont pas des nominaux dérivés.

1.4. Les verbes ne sont pas des nominaux dérivés.

Les caractéristiques des nominaux dérivés ne sont pas identiques à celles des verbes tensés ni à celles des verbes des propositions infinitives. Je vais présenter les différences les plus saillantes. J'examinerai dans cette section la morphologie dérivationnelle du diminutif réservée aux noms, la distribution des rôles thématiques, l'usage des adverbes non

homophones des adjectifs, les constructions de topique (dites 'du faux sujet') et les faits de coordination. Je finirai en discutant la différence entre temps sémantique et temps grammatical.

1.4.1. Le diminutif

Des exemples du type de (19)a sont cités par Kervella (1947 :§272) et repris par Favereau (1997 : 168) comme figures emblématiques des propriétés nominales des verbes. L'argument est que la morphologie dérivationnelle '*–ig*' (en caractère gras) est une marque de diminutif typiquement nominale, comme illustré en (19)b.

(19) a. ar c'hoari debra-**ig**
the to.play to.eat.little
le jouer jouer.petit
'the doll's diner service'
'la dîn**ette**'

b. ma c'halon-**ig**
my heart.little
mon cœur.petit
'my little heart'
'mon petit cœur'

Mon hypothèse est qu'en (19)a, l'ajout de la morphologie dérivationnelle nominale '*–ig*' est effectivement faite sur une base nominale, et non verbale. Le paradigme de le morphologie dérivationnelle diminutive '*–ig*' ne plaide pas pour les propriétés nominales des verbes, mais pour les propriétés nominales des nominaux dérivés. Ce processus est disponible en français comme le montre la traduction française de (19)a. où la marque dérivationnelle '*–ette*' du diminutif se greffe sur une base verbale nominalisée par l'affixation d'un morphème zéro. La morphologie en '*–ig*' est un bon test pour différencier les noms (dérivés ou pas) des verbes.
La présence d'un diminutif est parfaitement agrammaticale dans les exemples en (20) avec un verbe tensé en (20)a. et le verbe d'un domaine non-tensé en (20)b[44].

(20) a. * Kristen N. a gan-**ig** .
Kristen N. ® sing.little
Kristen N. ® chanter.petit
* 'Kristen N. sings a little bit.'
* 'Kristen N. chante un petit peu.'

b. * debra-**ig** pato
to.eat.little potatoes
manger.petit patates
* 'to eat a little bit of the potatoes.'
* 'Chipoter les patates.'

Si les propriétés en (19) étaient une démonstration des propriétés nominales des verbes, il faudrait pouvoir s'expliquer pourquoi ils ne pourraient jamais apparaître en (20)a et b. Ce mystère s'évanouit dès que l'on considère que (19) montre les propriétés nominales des dérivés nominaux, en opposition à (20) qui montre que les verbes n'ayant pas subi de processus de nominalisation n'ont pas accès à des dérivations morphologique nominales.

1.4.2. Le critère thématique

Le critère thématique fournit un autre argument que les dérivés nominaux et les structures verbales sont différentes. On sait que dans les domaines DPs, tous les arguments du nom (possesseur, thème, expérienceur, etc.) sont optionnels comme illustré en (21), (22) et (23) avec des nominaux dérivés. En (21)a, l'agent de l'action n'est pas obligatoire. En (21)b, le nom tête apparaît seul. Le déterminant réapparaît puisqu'il n'y a plus de configuration d'état construit avec un dépendant génitif. En (22)a, le thème est plus difficile à supprimer, ce qui est une propriété des nominaux exprimant un procès. Le résultat de la suppression du thème est donc assez peu heureux en (22)b. En (23)a, l'expérienceur est optionnel et (23)b est un DP grammatical. La première consonne du nominal dérivé '*krenañ*' subit une mutation consonnantique déclenchée par la présence du déterminant.

(21) a. ø respont [ar gouarnamant]
answer the government
réponse le gouvernement
'the answer of the government'
'la réponse du gouvernement'

b. ar respont
the answer
la réponse

(22) a. ø distruj [Bagdad]
destruction Bagdad
destruction Bagdad
'the destruction of Bagdad'
'la destruction de Badgad'

b. an distruj
the destruction
la destruction

(23) a. ø krenañ [ar soudarded] b. ar c'hrenañ
shiver the soldiers the shiver
tremblement les soldats le tremblement
'the shiver of the soldiers'
'le tremblement des soldats'

Au contraire d'un nom, un verbe peut avoir des arguments obligatoires. Les verbes bretons, tensés ou non tensés, ont des argument obligatoires comme illustré en (24).

(24) a. Me a blij din [sellout outañ [o fardañ boued.]]
Me ® pleases to.me to.look at.him PROG to.prepare food
Moi ® plait à.moi regarder à.lui PROG préparer nourriture
'I like to look at him cooking.'
'Jaime le regarder cuisiner.'

b. * Me a blij din
c. *? Me a blij din sellout
d. * Me a blij din [sellout outañ [o fardañ]]

La structure en (24) montre trois verbes, un tensé et deux non tensés. L'exemple (24)b est agrammatical car le verbe '*plaire*' est privé de son argument sujet. L'exemple (24)c est agrammatical car le verbe '*regarder*' est privé de son argument indirect. La lecture où (24)c semble améliorée est celle ou le verbe '*regarder*' est pris dans son sens intransitif (ou avec un pronom objet vide à lecture arbitraire). L'exemple en (24)d est agrammatical car le verbe '*préparer*' est privé de son objet direct. Il n'existe pas de lecture intransitive de '*préparer*' et le verbe non-tensé est donc privé de son argument obligatoire. Si les structure verbales étaient vraiment des noms, alors leurs arguments ne seraient jamais obligatoires.

1.4.3. Les adverbes

Certains adverbes sont homophones des adjectifs modificateurs du nom, mais d'autres sont réservés à la modification des verbes. Timm (1990) note que les modificateurs des verbes et

des noms ne coïncident pas. Les adverbes non homophones des adjectifs ne sont pas utilisables avec des nominaux.

(25)	a.	gwalc'hiñ	a-walc'h	b.	? gwalc'hadenn	a-walc'h
		to.clean	enough		? cleaning	enough
		laver	assez		? lavage	assez

En (25)a, l'adverbe modifie le verbe 'laver'. En (25)b, cet adverbe ne peut pas être utilisé avec un dérivé nominal ayant la même vase verbale. L'usage des adverbes non-adjectivaux distingue les verbes et les noms.

1.4.4. Pas de topiques verbaux

Un DP topique peut être généré en SpecTopP avec une reprise pronominale sous IP comme illustré en (26) (cf. chapitre 2, section 6.3). Dans la terminologie brittonique, cette construction est appelée la construction 'du faux sujet'.

(26) [Finn]$_i$ a vez komzet diwar **e** $_i$ benn.
Finn ® be.HAB talked P his head
Finn ® être. HAB parlé de.sur sa tête
'Finn is talked about.'
'On parle de Finn.'

La structure en (26) n'est pas disponible avec une structure verbale. Lorsqu'une structure verbale apparaît devant l'auxiliaire tensé, aucun résomptif ne peut apparaître sous IP. Les reprise pronominales sont agrammaticales en (27).

breton, Stephens (1982 :134)

(27) [Prenañ un ti nevez]$_i$ a raio Pol (* anezhañ$_i$ / *eñ $_i$).
to.buy a house new ® do.FUT Pol of.3SG.M / 3.SG.M
acheter une maison neuve ® fera Pol de.3SG.M / 3SG.M
'Buy the new house Pol will do it.'
'Acheter une maison neuve, Pol le fera.'

L'exemple en (27) est grammatical, mais seulement avec une lecture qui n'est pas celle de topique mais de focus. La construction dite du faux sujet où un DP est généré en SpecTopP n'est pas disponible pour les structures verbales.

1.4.5. Coordination

Stephens (1982 :137) note que les faits de coordination distinguent les structure nominales et les structures verbales. Un DP et un nominal dérivé peuvent être coordonnés puisqu'ils sont de même catégorie comme illustré en (28). Un DP et un VP ne peuvent pas être coordonnés comme illustré en (29).

breton, Stephens (1982)

(28) [$_V$ Ur pred mat] hag [$_V$ ur c'housket da greizteiz] a ra vat d' an den.
a meal good and a sleep at mid-day ® do good to the man
un repas bon et un somme pour midi ® fait bien à le homme
'A good meal and a siesta are good for you.'
'Un bon repas et une sieste font du bien.'

(29) * [$_N$ Glav] ha [$_V$ rezviñ] a raio warc'hoazh.
rain and to.freeze ® do.FUT tomorrow
pluie et geler ® fera demain
'Tomorrow we shall have rain and frost.'
'Demain il pleuvra et gêlera.'

Si un VP et un DP ne peuvent être coordonnés, c'est un argument très fort qu'ils ne sont pas de même catégorie. Cependant, la donnée en (29) ne montre pas définitivement qu'un VP et un DP ne peuvent pas être coordonnés en breton, car (29) peut être agrammaticale pour une autre raison. Si l'on doit distinguer le verbe '*faire*' qui prend un DP comme argument interne, et l'auxiliaire '*faire*' qui sert de support pour les marques de temps et de mode lorsque le verbe n'est pas disponible pour remonter dans la tête flexionnelle, alors l'agrammaticalité de l'exemple en (29) découlerait du fait que '*faire*' en (29) ne peut pas réaliser simultanément ces deux interprétations. Ce dernier test est donc sujet à caution.

1.4.6. Le temps grammatical et le temps sémantique

Une des différences les plus saillantes entres le verbes et les noms est la capacité de poster morphologiquement de l'information temporelle. Les DPs peuvent avoir une référence temporelle qui peut être donnée explicitement par un adjectif. C'est le cas dans l'exemple en (30) en anglais et français.

(30) la futur présidente, mon ex-épouse, le président en 2004.
the futur president, my ex-wife the president in 2004
'the futur president, my ex-wife, the president in 2004'

Le fait d'avoir une référence temporelle n'est donc pas une propriété uniquement réservée aux verbes au détriment des noms. Cependant, seuls les verbes ont la possibilité de porter les traits morphologiques ou grammaticaux du temps. Les verbes tensés en breton portent le temps et le mode comme en (31).

breton, Gerven (2002 :166)

(31) N' **on** ket bet evit kousket kalz e-pad an noz.
NEG be.1SG.PRES NEG been for to.sleep a.lot in during the night
NEG suis NEG été pour dormir beaucoup durant la nuit
'I've not been able to sleep a lot during the night.'
'Je n'ai pas pu dormir beaucoup pendant la nuit.'

Cette propriété est restreinte aux verbes car seule l'histoire dérivationnelle des verbes comprend la montée dans la tête flexionnelle la plus haute. C'est cette montée dans la tête flexionnelle qui est responsable de la corrélation entre ordres des domaines tensés et ordres à verbes devant le sujet dans une langue comme le breton.

1.5. Conclusion

Les verbes tensés et infinitifs en breton ont des comportement typiquement verbaux (arguments obligatoires, modification par des adverbes non homophones des adjectifs, la prise de flexion et de temps grammatical). Ils ne peuvent pas être coordonnés avec des noms et ne

peuvent pas apparaître en spécifieur de la projection TopP. Je m'oppose donc aux hypothèses analysent les verbes bretons comme des noms. Je postule que les verbes du breton sont générés dans une structure *v*P similaire au *v*P du français ou de l'anglais. Dans cette structure, les rôles thématiques sont assignés aux arguments du verbe et la tête *v*, est responsable de l'assignation d'un cas direct à l'argument interne du verbe, comme c'est le cas dans les structures *v*P des langues germaniques ou romanes.
La classe verbale se distingue de la classe des noms. Comme en français ou en anglais, la classe des noms comprend des nominaux dérivés d'une base verbale. Le processus de dérivation de ces nominaux dérivés implique l'affixation d'un morphème zéro. Les tests permettant de distinguer ces nominalisations de vrais infinitifs sont la présence d'un déterminant dans les contextes où un N° en aurait un, la possibilité de l'adjonction du diminutif '-*ik*' et l'optionalité des arguments.

Maintenant que les deux classes ont été distinguées, je vais montrer que la classe des verbes en breton montre certaines propriétés caractéristiques des noms. Ces propriétés sont différentes des propriétés citées plus haut. Ces propriétés sont partagées par tous les verbes, tensés ou non tensés.

2. La schizophrénie verbale réduite à l'interprétabilité des traits

Dans le cadre du programme minimaliste (Chomsky 1995 ; chap3), la structure *v*P du français ou de l'anglais héberge l'argument externe du verbe en son spécifieur et la tête *v* de la projection porte des traits nominaux ininterprétables [D-]. Ces traits ininterprétables doivent être vérifiés par des traits interprétables. L'argument interne du verbe monte en Spec*v*P pour satisfaire à la vérification des traits ininterprétables de la tête *v*. Il récupère son cas accusatif dans cette opération.

2.1. Des traits interprétables

Dans le cadre minimaliste, la projection fonctionnelle AGR a été éliminée. La relation d'accord entre une tête fonctionnelle et un nominal est reformulée comme une relation de vérifications de traits, entre d'une part des traits ininterprétables sur la projection fonctionnelle et d'autre part les traits interprétables sur le nominal. Les projections

fonctionnelles T et *v* sont donc associées avec un ensemble complet de traits φ non valués (personne, nombre, genre, etc., tous avec une valeur non-spécifiée/zéro). La structure verbale en anglais ou en français est donc comme en (32) avec la projection fonctionnelle *v*P dont la tête est encodée avec un ensemble de traits φ ininterprétables.

(32) [$_{v}$P sujet ***v*** **[φ -]** [VP]] *français, anglais*

Le breton diffère du français ou de l'anglais par l'interprétabilité des traits de la tête *v*. Précisément, la tête fonctionnelle *v* est encodée dans le lexique breton avec des traits interprétables sous spécifiés [3SG] sémantiquement inertes comme représenté en (33).

(33) [$_{v}$P Sujet ***v*** **[φ 3.SG]** [VP]] *breton*

A part l'interprétabilité des traits φ sur la tête *v,* la structure en (33) est absolument classique. L'argument interne de *v*P est VP, une projection verbale similaire à un VP anglais ou français. La tête verbale V monte en I comme n'importe quelle tête verbale dans une langue romane.
La structure en (33) propose un seul paramètre qui fait de multiples prédictions. Le reste de ce chapitre sera dédié à leur exploration méthodique. Les prédictions faites par la structure en (33) seront uniformes pour les verbes tensés et non tensés. Le fait de postuler le locus du comportement nominal dans la structure où les verbes sont générés me permet de traiter uniformément les verbes tensés et les verbes non tensés puisqu'ils sont tous générés dans une structure *v*P. La différence entre les verbes tensés et non tensés tient uniquement à leur histoire dérivationnelle. Les verbes sont tous générés dans uns structure *v*P. Certains montent en I prendre la flexion, d'autres pas.
Mon hypothèse est que les traits φ interprétables de la tête *v* des verbes bretons provoque des comportement dits 'nominaux'. Ces traits sont sémantiquement vides mais sont interprétables.

2.2. Interprétabilité des traits sémantiquement inertes

Il existe des classes de syntagmes typiquement codés pour des traits φ interprétables qui n'ont aucun rôle sémantique : les explétifs, les nominalisations, les arguments propositionnels et les

petites propositions. Dans l'exemple du français en (34), le sujet de la phrase est un explétif réalisé avec le matériel morphologique d'un pronom [3SG] masculin. Les deux nominalisations portent elles aussi les traits φ sémantiquement inertes du masculin singulier.

(34) **Il** faudra apporter **le** boire et **le** manger.
EXPL.3SG.M shall bring DET.M to.drink and DET.M to.eat
'We shall bring drinks and things to eat.'

Les traits φ de ces catégories sont sémantiquement inertes. Les traits φ interprétables sont typiques des valeurs par défaut [3SG] avec un genre par défaut fluctuant suivant les langues.
Les exemples en (35) montrent que l'explétif météorologique peut être encodé lexicalement avec des traits sémantiquement inertes de genre masculin, féminin et neutre. Le neutre de l'explétif météorologique anglais est illustré en (35)a, le masculin de l'explétif météorologique du français est illustré en (35)b, le féminin de l'explétif météorologique du breton est illustré en (35)c.

(35) a. **It** rains
3SG.N rains
'Il pleut'

b. **Il** pleut
3SG.M rains
'It rains.'

c. Glav a ra-**hi**
rain ® does-3SGF
'It rains'- 'Il pleut.'

Le même type de traits φ qui n'ont aucun rôle sémantique doit être postulé pour la plupart des marques de genre. L'exemple en (36)a. montre qu'en allemand, un DP lexical référent à un humain de sexe féminin peut n'être pas féminin, et l'exemple en (36)b. montre qu'en français, un objet inanimé peut être encodé lexicalement sous la marque du féminin.

(36) a. das Mädchen
3.SGN girl
'the girl'

b. la table
3.SGF table
'the table'

Les traits φ du pluriel peuvent aussi être sémantiquement inertes. Ils sont typiques d'exemples comme en (37). En français, le pluriel est d'ailleurs optionnel[45].

(37) the trouser**s**
le**s** pantalon**s** / le pantalon

Le fait important pour mon propos est que ces traits φ n'ayant pas de rôle en forme logique soient néanmoins interprétables sur des projections fonctionnelles. Dans l'exemple en (38), une structure CP disloquée à gauche lie un pronom résomptif dont les traits sont [3SG].

(38) [$_{CP}$ Qu'elle joue avec le feu], je **le** comprends bien. *francais*
that she plays with the fire I CL.3SGM understand well
'I understand well that she is playing with the fire.'

Les traits interprétables [3SG] des projections fonctionnelles peuvent être des cibles pour une sonde d'accord (McCloskey 1991b, Den Dikken 2001). En (39), la morphologie de l'accord verbal est '*s*', la réalisation en anglais d'une vérification de traits avec un sujet [3SG].

(39) a. [$_{SC}$ The girls arriving late] seem**s** unlikely.
les filles arrivant tard

b. [$_{CP}$ That the girls would be late] seem**s** unlikely.
que les filles seraient tard

c. [$_{DP}$ The girls' arriving late] seem**s** unlikely.
Les filles.GEN arrivée tard
'Il semble improbable que les filles arrivent en retard.'

Ces sujets sont respectivement une petite proposition en (39)a, une structure CP en (39)b et un DP gérondif en (39)c. Tous ont visiblement les traits interprétables [3SG] servant de cible pour l'accord. Je postule que ces mêmes traits sous spécifiés sont codés sur la structure *v*P du breton

2.3. Percolation des traits à tout le VP étendu.

Dans la structure en (33), seule la tête *v* a des traits φ interprétables. Cela a-t-il une influence sur les traits du VP sous *v* ou sur les éventuelles reprojections du verbe plus haut dans la structure? Il est probable que oui puisque c'est ce qui se passe dans un DP.

Comme illustré en (40) pour le français, les projections fonctionnelles d'un DP partagent les mêmes traits interprétables que la tête nominale qu'elles sélectionnent, que ce soit une conséquence de la sélection, de la reprojection, ou d'un mouvement de tête ou de trait dans l'architecture fonctionnelle.

(40)	[$_{DP}$	Toute	la	question	]
		all. SGF	the. SGF	question.SGF	

Le même mécanisme apparaît dans la structure verbale. Les traits interprétables de la tête *v* sont donc répercutés sur tout le *v*P étendu. La projection maximale la plus haute du VP étendu porte les traits [3SG] de la tête *v*.

2.4. Prédictions

Ma proposition fait nombre de prédictions que je vais explorer maintenant. Je vais montrer que les structures verbales bretonnes montrent le faisceau de propriétés suivantes typiques des DPs:

(41) a. l'argument interne apparaît au génitif
b. respect du filtre sur le cas
d. distribution en position de focus
e. distribution en position argumentale
c. déclenche l'accord catégoriel préverbal 'de type nominal' avec le rannig '*a*'
f. possibilité de s'accorder en traits φ avec la sonde d'accord en T.

Je propose que ces comportement nominaux sont provoqués par un seul et même paramètre lexical sur les structure *v*P du breton : l'interprétabilité des traits φ [3SG] sur la tête fonctionnelle *v*. Si l'hypothèse de (33) est juste, alors toutes les propriétés qui sont attachées à

l'interprétabilité des traits φ d'une structure nominale devraient se retrouver sur les structures de VP étendu.

La structure en (33) prédit qu'il n'y a aucun trait ininterprétable sur la tête *v* qui provoquerait le mouvement du DP objet en Spec*v*P et déclencherait l'assignation du Cas accusatif, comme c'est le cas dans le scénario proposé par Chomsky (1998) pour l'anglais ou le français. Je vais montrer que contrairement à ce qui est généralement pris pour acquis, il n'y a pas d'accusatif en breton.

Quelle est la stratégie casuelle en breton pour que les syntagmes objets passent le filtre sur le cas s'il n'y a pas d'accusatif ? Si la structure en (33) est juste, alors la configuration d'état construit caractéristique des langues celtiques et sémitiques devrait être disponible comme stratégie d'assignation casuelle à des dépendants du verbe. On sait que la configuration d'état construit est lié dans le système nominal à un mouvement en D, la tête fonctionnelle qui porte des traits interprétables. Dans le système verbal, il y a aussi une tête fonctionnelle qui porte des traits interprétables, c'est la tête *v*. Je montrerai dans la section 3 de ce chapitre que le mouvement du verbe dans la tête *v* assigne le cas génitif à l'argument interne.

Si tous les éléments portant des traits interprétables doivent passer le filtre sur le cas, alors les structures verbales en breton sont astreintes au filtre sur le cas. Je montrerai dans la section 4 de ce chapitre que ceci prédit correctement le paradigme dit 'des doubles prépositions' et la distribution exacte des préposition préverbales.

Si la structure en (33) est juste, et que la sélection du rannig est bien le résultat d'une relation d'accord, alors on prédit correctement qu'un VP antéposé déclenche la réalisation '*a*' du rannig typique des noms antéposés au contraire de la réalisation 'e' typique des adverbes et des groupes prépositionnels dépourvus de traits interprétables.

Si la structure en (33) est juste, alors la structure du VP étendu devrait se coordonner et s'accorder exactement comme un DP codé pour les mêmes traits [3SG]. Je vais d'abord montrer que la coordination de deux *v*Ps montre des traits pluriels. Ensuite, je montrerai que les traits φ de la structure verbale peuvent satisfaire une relation d'accord et que cet accord prédit le paradigme entier des effets de complémentarité caractéristique des langues celtiques et sémitiques.

3. L'état construit dans le système verbal

L'hypothèse que les arguments internes des DPs et des verbes non-tensés reçoivent leur cas de la même façon a été explorée en irlandais par Guilfoyle (1988), et Duffield (1995). Le parallélisme avec les langues sémitiques est souligné par Duffield (1996). Dans la même ligne d'argumentation, je vais montrer que l'hypothèse largement répandue d'un accusatif en breton n'est pas tenable. Je maintiendrai donc que le cas reçu par l'argument interne d'un verbe est uniformément génitif.

Les exemples ci-dessous illustrent une configuration d'état construit dans un système DP. Le DP thème en (42) et le DP possesseur en (43) apparaissent après le nom tête sans la médiation d'une préposition. Les exemples en (44) et (45) montrent que l'objet d'un verbe tensé ou non tensé est aussi localisé après la tête. En parallèle avec le système nominal, aucune préposition n'apparaît.

(42) distruj an avaloù — nom tête et son DP thème
destruction the apples
destruction le pommes
'(the) destruction (of) the apples'
'la destruction des pommes'

(43) kroc'hen an avaloù — nom tête et son DP possesseur
skin the apples
peau le pommes
'(the) skin (of) the apples'
'la peau des pommes'

(44) debriñ an avaloù — verbe non tensé
to.eat the apples
manger le pommes
'to eat the apples'
'manger les pommes'

(45) Buan e tebr an avaloù. verbe tensé
rapidly ® eat.3SG.M the apples
rapidement ® mange le pommes
'He eats rapidly the apples.'
'Il mange rapidement les pommes.'

La morphologie de l'argument interne est identique dans tous les cas, car le breton, au contraire de langues celtiques comme l'irlandais ou l'écossais, n'a pas de morphologie casuelle réalisée sur les syntagmes lexicaux. L'hypothèse nulle pourrait être donc qu'il y a deux cas différents non-morphologiquement réalisés dans les exemples de (42) à (45). D'un côté, un cas génitif non-réalisé est assigné par la tête nominale du DP, et de l'autre, un cas accusatif non réalisé morphologiquement mais distinct est assigné par la tête verbale du VP. Cependant, dès que l'on examine le comportement des objets pronominaux, l'hypothèse de l'accusatif est mise en difficulté.
Les objets postverbaux (directement) pronominaux sont illicites. Les exemples en (46) et (47) sont formés à partir de la pronominalisation *in situ* des arguments internes en (44) et (45). Le résultat est illicite.

(46) debriñ * int verbe non tensé
to.eat them
manger eux
'to eat them'
'les manger'

(47) Herve a zebr * int. verbe tensé
Herve ® eat * 3.PL
Herve ® mange * eux
'Herve eats them.'
Herve les mange.'

L'agrammaticalité du pronom post-verbal en (44) et (45) peut être réduite aux propriété clitiques des pronoms. Ainsi, l'ordre verbe-objet pronominal est possible en anglais ('*to eat them*') alors que le français n'a pas cette possibilité car ses objets pronominaux sont clitiques ('**manger les*' mais '*les manger*')[46]. Cardinaletti & Starke (1999) proposent que seuls les pronoms forts peuvent éviter l'enclise. Le lexique breton comporte bien des pronoms forts qui ne sont pas astreints à l'enclise, et ce sont ces pronoms forts qui sont illicites en contexte post-verbal en (44) et (45). Ces pronoms non clitiques apparaissent uniquement en position de focus (position de focus préverbal, objets d'impératives ou pronoms échoiques). Un exemple de pronom fort est illustré en position de focus préverbal en (48).

(48) Int (an hini eo) a zebr Herve.
3.PL (the one is) ® eats Herve
3.PL (le celui est) ® eats Herve
'(It is) them (that) Herve eats.'
'(Ce sont) eux (que) hervé mange.'

Il est possible que l'agrammaticalité des pronoms forts objets en zone post-verbale soit liée au fait que les pronoms forts sont restreints au focus. Le focus n'est en effet jamais disponible en position post-verbale en breton.

Les exemples en (49) et (50) étendent le paradigme aux arguments des noms. La présence *versus* absence d'un déterminant devant le nom tête n'influe par sur l'agrammaticalité des structures, l'état construit n'est pas une stratégie disponible pour vérifier casuellement un pronom.

(49) (an) distruj * int nom tête et son DP thème
destruction 3.PL
'their destruction'
'leur destruction'

(50) (ar) groc'henn * int nom tête et son DP possesseur
(the) skin 3.PL
(le) peau 3.PL
'their skin'
'leur peau'

Les arguments internes pronominalisés dans le système verbal et nominal sont donc restreints par leurs propriétés clitiques. Voyons maintenant les sites possibles de réalisation de ces pronoms clitiques. Le pronom objet d'un verbe apparaît ou bien dans un site directement préverbal comme en (51) ou bien incorporé dans une préposition comme en (52).

(51) Herve **o** debr.
Herve 3.PL eat
Herve 3.PL mange
'Herve eats them.'
'Herve les mange.'

(52) Herve a zebr anez-**ho**.
Herve ® eat P-3.PL
Herve ® mange P-3.PL
'Herve eats them.'
'Herve les mange.'

Une analyse trop rapide conclurait que les clitiques s'attachent parfois à gauche de la tête qui les héberge comme en (51), et parfois à leur droite comme en (52). En fait, le paradigme est uniforme et les clitiques s'attachent toujours sur la droite car en (51), le pronom objet n'a pas cliticisé sur le verbe tensé, mais sur la tête *v* qui n'est pas réalisée phonologiquement. Le fait que le pronom objet se cliticise sur un syntagme phonologiquement nul comme en (51) est lourd de conséquences pour l'analyse des clitiques. Il est évident que la motivation de leur remontée n'est pas de l'ordre de la recherche d'un support prosodique puisqu'ils remontent

même sur des têtes fonctionnelles phonologiquement nulles. Le clitique objet en (51) est homophone d'un pronom possessif, son cas est donc génitif.

Je propose que la motivation de la montée du clitique est casuelle. Un pronom peut recevoir son cas soit (i) en position de focus et alors sa réalisation est celle d'un pronom fort, soit (ii) en esquivant le filtre sur le cas par un processus d'incorporation. Deux processus d'incorporation sont disponible pour un pronom objet post-verbal : la cliticisation sur la tête *v* préverbale comme en (51) ou l'insertion d'une préposition explétive assignatrice de cas comme en (52).

L'alternative prépositionnelle est une innovation relativement récente dans la langue. En 1947, la grammaire normative du breton de Kervella (1947:§428) qualifie l'alternative prépositionnelle de 'très longue, lourde et laide' en comparaison avec le clitique préverbal qui devait être préférée pour l'expression en breton standard. Cependant, au même moment, il reconnaissait que l'alternative prépositionnelle gagnait rapidement en influence dans le langage parlé. En effet, c'est maintenant la forme la plus commune. La préposition en (52) est disponible pour le paradigme entier et, si l'on fait abstraction du marquage sociolinguistique, est entièrement équivalente a son alternative en (52). La préposition en (52) n'a aucun impact sémantique. L'alternative prépositionnelle n'induit ni de lecture partitive, ni différence aspectuelle d'aucune sorte. Je fais l'hypothèse que l'insertion de cette préposition est exclusivement motivée par des raisons casuelles.

Cette hypothèse est vérifiée si l'on considère la restriction de la préposition *eus* aux positions post verbales (Urien et Denez 1977) comme illustré en (53). Dans une position où un pronom a reçu un cas, ici parce qu'il est en projection de focus, l'insertion de la préposition n'est plus licite.

(53) *** Anez-ho** (an hini eo) a zebr Herve.
* P-3.PL (the one is) ® eats Herve
* P-3.PL (le celui est) ® eats Herve
'(It is) them (that) Herve eats.'
'(Ce sont) eux (que) Herve mange.'

L'insertion de la préposition *a/eus* est une opération de dernier ressort pour l'assignation casuelle du pronom objet.

3.1. Contre l'hypothèse de l'accusatif

Si l'accusatif était un Cas disponible pour l'objet en position post-verbale, les pronoms forts seraient licites dans cette position post-verbale. Dans le système nominal où le cas accusatif n'est de toute façon pas présent, l'argument interne pronominal d'un nom tête montre les deux mêmes alternatives qu'un pronom objet, c'est à dire (i) la cliticisation dans une tête fonctionnelle devant le nom tête ou (ii) l'incorporation dans une préposition assignatrice de cas (opération de dernier ressort). Dans les exemples suivants, j'illustre l'homogénéité de l'alternative prépositionnelle dans les systèmes nominaux et verbaux. La préposition est la même que dans le paradigme verbal.

(54) an distruj **anez-hi** — nom tête et son DP thème
the destruction P-3SGF
le destruction P-3SGF
'its/her destruction'
'sa destruction'

(55) an tal **anez-hi** — nom tête et son DP possesseur
the forehead P-3SGF
le front P-3SGF
'her forehead'
'son front'

(56) debriñ **anez-hi** — verbe non tensé
to.eat P-3SGF
manger P-3SGF
'to eat it (*of it)'
'la manger', (*manger d'elle)'

(57) Bremañ e tebr **anez-hi** verbe tensé
now ® eats P-3SGF
maintenant ® mange P-3SGF
'He eats it now.'
'Il la mange maintenant.'

La seule possibilité de maintenir l'hypothèse d'un accusatif en breton serait de postuler que la préposition *a/eus* en (56) et en (57) a subit une réanalyse en breton et est maintenant la réalisation morpho-phonologique du cas accusatif dans un système accusatif scindé (dit 'split accusative system' en anglais) comme proposé pour le Turque ou l'hébreu (Falk 1998). J'illustrerai plus loin ces paradigmes.
Cette hypothèse ferait face à trois problèmes majeurs. Tout d'abord, il faudrait expliquer l'apparition de cette même préposition en (54) et (55), c'est à dire l'apparition d'un accusatif dans un système nominal. J'ai du mal à imaginer les arguments en faveur d'une telle hypothèse en breton. Ensuite, il serait difficile de dériver l'agrammaticalité d'un DP accusatif en zone de focus préverbale comme dans (53) répété ici en (58).

(58) * Anez-ho (an hini eo) a zebr Herve.
* P-3.PL (the one it is) ® eats Herve
P-3.PL (le celui est) ® mange Herve
'(It is) them (that) Herve eats.'
'(Ce sont) eux (que) Herve mange.'

De plus, il faudrait expliquer comment des sujets seraient repris anaphoriquement par des accusatifs. Dans les exemples en (59) du douarneniste, la reprise anaphorique du sujet à but d'insistance ou de désambiguisation de genre. Le sujet est phonologiquement nul. Ses traits de genre n'étant pas identifiés par la morphologie d'accord verbale, la reprise anaphorique par une marque pronominal dans une préposition permet de désambiguiser le genre masculin ou féminin du sujet.

*breton douarneniste,*Denez (1977)

(59) a. E mod all eo re galet **anezhi**.
in way other is too hard P.her
dans façon autre est trop dur P.elle
'She is too hard in the other way.'
'Elle est trop dure autrement.'

b. Ne gousko ket **anezhi**.
NEG will.sleep.3.SG NEG P.her
NEG dormira NEG P.elle
'She will not sleep.'
'Elle ne dormira pas.'

Dans l' exemples en (60)c, le genre du sujet n'a pas besoin d'être précisé puisque le sujet est présent sous sa forme lexicale. Dans l' exemples en (60)b, la préposition n'apporte pas plus les traits de genre du sujet car les pronoms ne marquent pas la diffférence de genre sur la troisième personne du pluriel. La reprise anaphorique n'a donc qu'une fonction d'instance, voire une fonction purement stylistique.

Kervella (1976 :254), cité par Stephens (1982)

(60) c. An ti ne oa ket echu mat **anezhañ**.
the house NEG was NEG finished well P.3SG.M
le maison NEG était NEG fini bien P. 3SG.M
'The house was not quite finished.'
'La maison n'était pas bien finie.'

b. N' int ket bras **anezho**.
NEG be.3.PL NEG big P. 3.PL
NEG être.3.PL NEG grand P. 3.PL
'They are not big.'
'Ils/elles ne sont pas grand(e)s.'

Ces constructions ne sont clairement pas analysables comme une dislocation à droite d'un pronom fort (pas de pause intonative). L'hypothèse qui postule que les prépositions postverbales sont la réalisation d'une marque d'accusatif doit rendre compte du fait que le même paradigme sert à former des reprises anaphoriques du sujet comme en (59) et (60).
Enfin, la distribution de l'accusatif dans les systèmes d'accusatif scindé est motivée par des différences sémantiquesdans l'interprétation de l'objet. Le système d'accusatif scindé de l'hébreu est basé sur la distinction [+/- défini] comme illustré en (61) et (62).

(61) ra'iti yeled. *hébreu*, Falk (1998)
saw.1SG child
vis enfant
'I saw a child.'
'J'ai vu un enfant.'

(62) ra'iti **et** Gabi.
saw. 1SG ACC Gabi
vis ACC Gabi
'I saw Gabi.'
'J'ai vu Gabi.'

Le système de l'accusatif scindé du turque est basé sur la distinction [+/-spécifique] comme illustré en (63) et (64).

(63) Hasan bir öküz aldi. *turque*, Blake (1994)
Hasan a ox bought
Hasan un bœuf acheta
'Hasan bought an ox.' (non-specific)
'Hasan a acheté un bœuf (quelconque).'

(64) Hasan öküz-**ü** aldi.
Hasan ox-ACC bought
Hasan bœuf-ACC acheta
'Hasan bought the ox.'
'Hasan a acheté un bœuf.'

Au contraire des systèmes d'accusatif scindé du turque ou de l'hébreu, l'hypothèse d'un accusatif en breton ne peut s'appuyer sur des distinctions sémantiques induites par la distribution de l'accusatif. La distinction décidant de l'insertion ou non de la préposition est [+/-pronominal] et n'a aucune dimension sémantique[47].
Ces trois arguments font que j'abandonne définitivement l'hypothèse de l'accusatif au profit de l'hypothèse du génitif. Je vais montrer qu'il existe des arguments lourds en faveur de cette hypothèse.

3.2. Pour l'hypothèse du génitif

Comme noté par Sproat (1985) pour le gallois, les pronoms objets montrent la même morphologie que les pronoms possessifs. Les exemples du gallois en (65) et (66) montrent que le marquage ne varie pas suivant que les verbes sont tensés ou non.

(65) Fe **'m** welodd y dyn (i) *gallois,* Rouveret (1994)
PRT 1.SG saw the man me
PRT 1.SG vit le homme moi
'The man saw me.'
'L'homme m'a vu(e).'

(66) i **'m** taro
to 1.SG hit
pour 1.SG frapper
'to hit me.'
'pour me frapper'

En breton, quand le cas est morphologiquement réalisé sur l'objet du verbe comme illustré en (67) et (68), ce cas est identique à celui des pronoms possessifs illustrés en (69) et (70).

(67) **o** debriñ — verbe non tensé
their to.eat
leur manger
'to eat them'
'les manger'

(68) Alies **o** debr Nikolaz. — verbe tensé
often their eat Nikolaz
souvent leur mange Nikolaz
'Nikolaz eats them often.'
'Nikolaz les mange souvent.'

(69) **o** distruj — nom tête et son pronom possessif
'their destruction'
'leur destruction'

(70) **o** dal
'their forehead'
'leur front'

Le parallèle morphologique entre les objets clitiques préverbaux et les pronoms possessifs tient dans tout le paradigme verbal et nominal, et à toutes les personnes. Les pronoms possessifs provoquent des mutations sur l'élément lexical qui les suit. Les mutations induites par le pronom possessif sur le nom sont identiques pour chaque personne aux mutations induites sur le verbe. Je postule donc qu'un pronom objet reçoit toujours le cas génitif. Ce postulat peut être modulé pour les cas d'insertion dans une préposition. Il est possible que le cas assigné par une préposition ne soit pas génitif. Je ne me prononce pas sur ce point qui me

semble difficilement testable. Modulo donc le cas assigné par une préposition, le pronom objet reçoit toujours un cas génitif.

Comme je ne vois pas de raison pour postuler un système casuel différent pour les pronoms et les objets lexicaux, je généralise l'hypothèse du génitif aux objets post-verbaux lexicaux. Je pose l'hypothèse que le verbe, tensé ou non tensé, assigne le cas génitif à son argument interne dans une configuration d'état construit. Les langues de la branche gaélique, contrairement au breton, ont un marquage morphologique casuel sur les DPs lexicaux. Dans ces langues, l'hypothèse du génitif généralisé est appuyé par cette évidence morphologique (Duffield 1996). En breton, l'hypothèse du génitif généralisé n'a pas pour elle l'évidence morphologique casuelle, mais je vais montrer qu'elle prédit correctement les faits.

Mon analyse est illustrée plus bas et consiste à poser que le mouvement du verbe en *v* dans le système verbal parallèle le mouvement du nom en D dans le système nominal et déclenche l'assignation du cas génitif à l'argument interne. La tête *v* est une catégorie fonctionnelle qui partage avec la tête fonctionnelle D la propriété d'assigner le cas génitif à un argument plus bas lorsque N ou V monte la réaliser.

Je vais maintenant détailler et illustrer les processus d'assignation casuels aux arguments internes dans les système verbaux et nominaux. Pour chaque alternative, les structures verbales et nominales seront illustrées en parallèle. Je vais montrer que la projection fonctionnelle *v* joue un rôle crucial dans le parallèle avec la structure nominale. Son rôle dans le système verbal parallèle en tout point le rôle classiquement attribué à la projection D dans le système nominal.

Cette hypothèse est consistante avec le postulat de traits ininterprétables sur la tête *v* en français ou en anglais. L'analyse de l'assignation casuelle de l'accusatif en français ou en anglais désigne la projection fonctionnelle *v* (ou AGRO) comme responsable de cette assignation casuelle. Des traits nominaux ininterprétables sont postulés en *v* qu'un DP viendra ensuite vérifier. L'hypothèse que *v* a des traits nominaux ininterprétables n'a donc rien d'exotique puisque c'est l'hypothèse classique pour le français et l'anglais. Je proposerai plus loin que le locus de variation est l'interprétabilité de ces traits nominaux en *v.* Pour l'instant, je vais montrer que la projection fonctionnelle responsable de l'assignation casuelle est bien la projection D dans le domaine nominal et la projection *v* dans le domaine verbal.

Quand le pronom s'incorpore dans la tête fonctionnelle au dessus du DP/*v*P, il apparaît avec un cas génitif comme en (71).

(71) a. nom breton

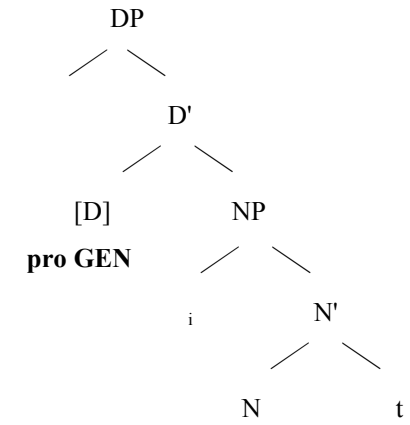

GEN pro$_{poss/theme}$ N

b. verbe breton

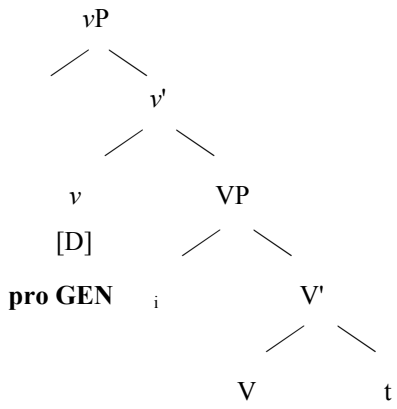

GEN pro$_{theme}$ V

Dans les structures nominales et verbales, différentes positions sont disponibles pour des rôles thématiques différents. Mon illustration concerne ici un argument interne mais pourrait tout aussi bien s'adapter à un argument externe en SpecNP ou Spec*v*P.

L'alternative prépositionnelle est ensuite illustrée en (72).

(72) a. nom breton

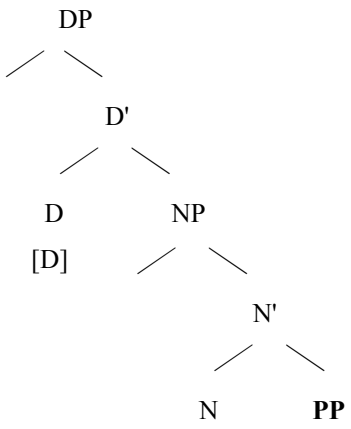

N **[PP [P + pro$_{poss/theme}$]]**

b. verbe breton

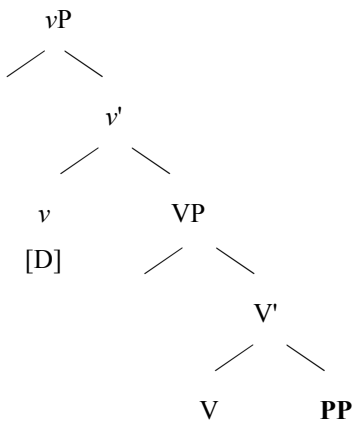

V **[PP [P + pro$_{theme}$]]**

Voyons maintenant comment l'analyse s'applique aux arguments lexicaux du verbe ou du nom. L'état construit est analysé classiquement comme résultant d'un mouvement de la tête nominale N sur le site de la tête fonctionnelle D.

C'est l'hypothèse de Guilfoyle (1988) pour l'irlandais, Ritter (1988) pour l'hébreu, Mohammad (1988) pour l'arabe standard, Rouveret (1991, 1994), Roberts (2001, 2004) pour le gallois, Duffield (1995, 1996) pour le maltais et l'irlandais, Longobardi (1996), et Stephens (1993) pour le breton. (voir aussi Siloni (1996) pour l'hypothèse que le mouvement cible une position d'adjoint à D et Borer (1999), ainsi que Shlonsky (2000) pour discussion).

J'adopte l'analyse classique de l'état construit pour dériver l'état construit dans le domaine verbal, avec la tête fonctionnelle *v* dans le rôle de la projection fonctionnelle D. L'état construit dans les domaines nominaux et verbaux est illustré en (73).

(73) a. Breton nouns b. Breton verbs

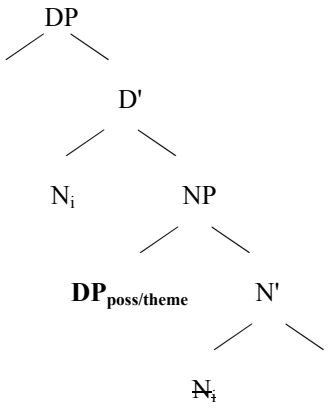

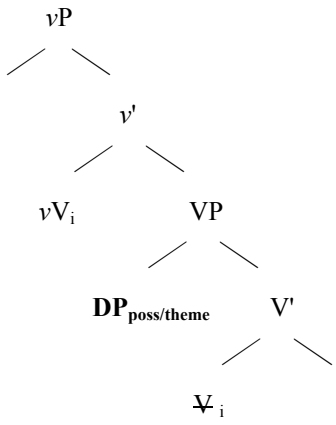

N **$DP_{poss/theme}$** V **DP_{theme}**

Dans l'analyse classique, le mouvement de la tête nominale en D produit l'ordre [N DP t_N] désiré. L'assignation casuelle est déclenchée sous gouvernement de la tête N. Dans mon extension de l'analyse classique au système verbal, le verbe monte en *v* et l'assignation casuelle est déclenchée sous gouvernement de la tête verbale V.

Cette analyse a une implication importante pour l'analyse de l'état construit. L'adjacence [N/DPposs/thème] dans l'état construit devient purement accidentelle. L'adjacence entre le nom tête et son dépendant possesseur ne subsiste que parce que rien n'attire la tête nominale hors du DP. En contraste, la tête verbale va être séparée de son argument interne au cours de la dérivation postérieure à l'assignation du cas : la tête verbale va poursuivre son histoire dérivationnelle en montant en T. L'adjacence entre la tête verbale et son argument interne sera donc brisée par l'interposition du sujet en (74).

(74) Bemdez e toure **Anngaelle** [$_{vP}$ t_{vV} al louzoù]
everyday ® water.3.SG Anngaelle the plants
chaque.jour ® arrosait Anngaelle les plantes
'Anngaelle watered the plants everyday.'
'Anngaelle arrosait les plantes tous les jours.'

L'état construit est une stratégie d'assignation casuelle pour N et V au cours de la dérivation. Une telle conclusion s'oppose à une approche phonologique de l'état construit tel que développé par Siloni (2000). L'adjacence linéaire entre les membres d'un état construit n'est préservée que dans les cas ou aucun des membres ne poursuit ensuite son histoire dérivationnelle. En cela, l'adjacence dans l'ordre linéaire en forme phonologique est accidentelle.

Les traits nominaux sur *v* sont responsables de l'assignation casuelle de l'objet de la même façon que la tête fonctionnelle D l'est dans le groupe nominal. Le paradigme des objets pronominaux et lexicaux en breton a été réduit entièrement à une propriété commune aux projections *v* et D. Mais quelle est cette propriété ? Quel est le locus de variation entre les langues autorisant l'état construit et celles ou ce n'est pas une option disponible ?

L'anglais a une structure verbale dont la tête *v* a des traits ininterprétables qui demandent à être vérifiés par un syntagme nominal. Ce trait [D-] sur *v* motive le mouvement d'un syntagme nominal en Spec*v*P en (75)a. Ce mouvement de l'argument interne en Spec*v*P déclenche l'assignation du Cas structural accusatif. Le déterminant de l'anglais, plausiblement, a un trait D interprétable. Il ne peut pas non plus distribuer l'accusatif à un DP possesseur en SpecDP en (75)b.

(75) a. $[_{vP}$ Spec*v*P [*v* $[_{VP}$ SpecVP [V DP] *anglais*
[D-] [D+]

b. $[_{DP}$ SpecDP [D $[_{NP}$ SpecNP [N O]
[D+]

Une structure où la tête fonctionnelle a des traits D interprétables ne peut pas déclencher l'assignation du Cas accusatif car elle n'attire pas l'argument interne dans la configuration structurale où ce Cas est distribué. En breton, les deux têtes fonctionnelles D et *v* ont des traits interprétables. En conséquence, aucune de ces têtes n'attire l'argument interne dans une

position structurale où le cas accusatif est assigné. Le postulat des traits D interprétables en *v* me permet donc de prédire l'absence de Cas accusatif en breton. Les systèmes verbaux et nominaux du breton sont illustrés respectivement en (76)a et en (76)b.

(76) a. [$_{vP}$ Spec*v*P [*v* [$_{VP}$ SpecVP [V DP] *breton*
[D+]

b. [$_{DP}$ SpecDP [D [$_{NP}$ SpecNP [N O]
[D+]

Les structures du breton ne peuvent assigner de Cas accusatif. L'argument interne doit cependant passer le filtre sur le cas. Comme l'accusatif n'est plus disponible, d'autres stratégies de distribution casuelles doivent s'installer. Ces stratégies utilisent les cas inhérents (génitif et cas assigné par les prépositions).

Je note comme les analyses classiques de l'état construit que la distribution du cas génitif est lié au mouvement de N dans la tête D, et je pose l'hypothèse que dans le système verbal, la distribution du cas génitif est lié au mouvement de la tête V en *v*. Le locus de la variation est identifié : ce sont ces deux têtes fonctionnelles qui sont responsables de l'assignation (directe) du génitif lorsqu'une tête lexicale (N ou V) monte les réaliser.

4. Les structures verbales sont astreintes au filtre sur le cas

Les structures verbales sont soumises au filtre sur le cas comme n'importe quel DP. Je vais montrer que les structures verbales ont besoin d'être précédées d'une préposition assignatrice de cas dans tous les environnements où un cas ne lui est pas assigné par ailleurs. Cette généralisation couvre les propriétés distributionnelles des structures verbales. On a vu que les propriétés distributionnelles considérées comme nominales étaient la position objet d'une préposition, la position d'argument direct de la phrase et la position de focus préverbal. Ces trois environnements sont des environnements casuels. Les verbes tensés aussi doivent être rajoutés à notre inventaire des environnements où un verbe apparaît et où un Cas est assigné. Dans les phrases finies, le mouvement obligatoire de *v* en T a le même effet qu'une

assignation casuelle venant de T, c'est à dire la valuation d'un trait ininterprétable non-valué en T (Pesetsky & Torrego 2001). Ceci me permet de poser la généralisation en (77).

(77) Toutes les structures verbales en breton sont soumises au filtre sur le cas.

La distribution connue des sites d'apparition des structures verbales est toujours un site casuel. Parmi les propriétés dites nominales communément citées, un verbe non tensé peut apparaître comme objet d'une préposition comme illustré en (78), comme sujet ou objet d'un autre verbe comme illustré en (79), en situation de focus préverbal comme illustré en (80). Dans chaque exemple ci dessous, la version 'b.' montre que ce n'est pas la tête verbale seule qui a la distribution d'un nom, mais une structure plus large comprenant au moins l'argument interne du verbe.

verbe non tensé objet d'une préposition

(78) a. a-raok [kimiadiñ] Timm (1990)
before to.leave
avant partir
'before leaving'
'avant de partir'

b. evit [lavarout ar wirionez] Herri, cité par Timm (1990)
for to.say the truth
pour dire la vérité
'for saying the truth'
'pour dire la vérité'

verbe non tensé en situation argumentale

Gerven (1986 :30), cité par Timm (1990)

(79) a. Bezañ ‘zo pennaouiñ ha pennaouiñ
be ® is to.pilfer and to.pilfer
être ® est chaparder et chaparder
‘There is pilfering and pilfering.’
‘Il y a chaparder et chaparder.’

b. Finn a blij dezhañ kaozeal gant ar gwez.
Finn ® pleases to.him to.speak with the trees
Finn ® plait à.lui parler avec le arbres
‘Finn likes speaking with the trees.’
‘Finn aime parler avec les arbres.’

verbe non tensé en situation de focus préverbal

(80) a. Kousket ‘ni eo a rae ! *breton standard*
to.sleep (the) one ®-is ® did
dormir (le) celui ®-est ® faisait
‘S/He was SLEEPING!’
‘Il/Elle DORMAIT!’

b. [Laerañ boued] he doa graet a-benn bouetañ he bugale.
steal food ®.3SGF have done for to.feed her children
voler nourriture ®.3SGF avait fait a-fin nourrir ses enfants
‘She had STOLEN FOOD in order to feed her children.’
‘Elle avait VOLE DE LA NOURRITURE pour nourrir ses enfants.’

Par ailleurs, l’existence d’un auxiliaire ‘*faire*’ comme dans les autres langues celtiques, suppose que cet auxiliaire puisse sélectionner des structures verbales non tensées comme son argument interne. L’auxiliaire ‘*faire*’ et son VP objet sont illustrés en (81) et en (82). En (81), l’argument interne de l’auxiliaire tensé ‘*faire*’ est le syntagme verbal dont la tête est le verbe

infinitif. En (82), C'est la même structure sauf que la tête verbale infinitive est remontée en zone préverbale.

(81) E veze d' ober [**paeañ al lojeiz**]. Duval, citée en Timm (1990)
PRT be.HAB. to to.do to.pay the lodging
PRT être.HAB à faire payer le loyer
'The lodging was to be paid.'
'Il fallait payer le loyer.'

(82) Bon, **goaret**$_i$ a rit [t$_i$ penaos e vez] , laret e vez dezhe ya…
Bon, to.know ® do.2PL how ® is.HAB to.say ® is.HAB to.them yes
Bon, savoir ® faites comment ® est.HAB dire ® est.HAB à.3PL oui
'Bon, you know how it is like, you say yes…'
'Bon, vous savez comment c'est, vous dites oui…'

Tous ces environnements où le verbe non tensé apparaît dans des positions argumentales typiques des DPs sont des arguments classiques pour les propriétés nominales des verbes non tensés. Un verbe non tensé en position d'objet de préposition ou en position d'argument du verbe tensé occupe une position casuelle, c'est à dire une position où un DP à sa place aurait reçu un Cas. J'en déduis que les projections verbales contenant au moins le verbe et son objet peuvent recevoir un Cas au cours de la dérivation.

Je vais montrer que non seulement les structures verbales peuvent recevoir un cas mais, comme les DPs, elles sont illicites dans les environnements où elles n'en reçoivent pas. Lorsque les structures verbales n'apparaissent pas dans une position casuelle, une préposition assignatrice exceptionnelle de cas (dit 'Exceptional Case Marquing' en anglais, ECM) est insérée en opération de dernier ressort. Je vais montrer que cette prédiction est corretce en breton. Par hypothèse, les verbes tensés sont aussi astreints au filtre sur le cas. Les effets du filtre sur le cas sont cependant infalsifiables pour les verbes tensés car ils passent le filtre sur le cas par incorporation en I et ne requerront jamais l'apparition d'une préposition assignatrice de cas. Reste donc les domaines non tensés pour prouver que les verbes ont besoin d'un cas.

4.1. Distribution des prépositions préverbales

Dans cette section, je montre que l'hypothèse que les structures verbales sont soumises au filtre sur le cas prédit correctement la distribution des prépositions préverbales[48].

A la suite de Stump (1989), Stephens (1990), Borsley & Roberts (1996), je considère que la préposition '*da*' est assignatrice de cas pour les sujets des propositions infinitives. Je vais montrer que cette même proposition assignatrice de cas est utilisée comme opération de dernier ressort pour la vérification casuelle des structures verbales.

Les exemples où il est le plus évident que la préposition '*da*' assigne un cas au *v*P viennent du paradigme des prépositions doublées. Dans l'exemple en (83), deux prépositions '*da*' apparaissent en périphérie gauche du domaine non tensé. L'insertion de la préposition '*da*' la plus haute est sans controverse motivée par la vérification casuelle du sujet de l'infinitive. Reste à motiver l'insertion de la seconde préposition. Je propose que cette préposition assigne un cas au VP étendu dont la tête est '*skrivañ.*' Dans le schéma ci-dessous, lesflèches représentent l'assignation exceptionnelle de cas.

breton, Tallerman (1997)

(83) Reit din ur bluenn vat, **da** [Yann] **da** [skrivañ aesoc'h a se]
give to.me a pen good P Yann P to.write easier from that
donne à.moi un plume bonne P Yann P écrire plus.aisément de ça
'Give me a good pen so that Yann can write more easily.'
'Donnez-moi un bon stylo, que Yann puisse écrire plus facilement.'

Hendrick (1988) et Tallerman (1997) considèrent les mêmes exemples de double occurrence de préposition et concluent que '*da*' n'est pas toujours assignatrice de cas. Ils sont obligés de postuler qu'au moins l'une des prépositions n'est pas assignatrice de cas. Ils stipulent donc qu'il y a deux sortes de prépositions homophones, ou bien qu'elles sont dans des position structurales différentes. Mon analyse reconnaît deux prépositions identiques en (83). Je suis le constat de Hendrick (1988) et Tallerman (1997) que la seconde préposition '*da*' en (83)n'assigne pas le cas au sujet de l'infinitive, mais je n'ai pas à obtenir que cette préposition n'est pas assignatrice de cas puisque je propose que la préposition '*da*' est insérée ici pour

vérifier les traits casuels de la structure verbale infinitive. J'évite ainsi les complications dues aux alternances d'une préposition '*da*' assignatrice de cas pour le sujet d'une infinitive et d'une autre préposition '*da*' qui, elle n'assignerait pas de cas.

Je prédis aussi les contextes exacts où la préposition '*da*' sera insérée : quand la préposition n'est pas insérée pour assigner son Cas au sujet d'une infinitive, elle l'est pour assigner son Cas à une structure *v*P qui n'est pas en position casuelle canonique. Je prédis donc que (i), la préposition est indispensable pour assigner un Cas au *v*P en opération de dernier ressort, et (ii), que cette préposition sera illicite lorsque le *v*P a déjà reçu un Cas.

Je vais maintenant vérifier ces prédictions. Je montrerai que l'insertion de la préposition est restreinte aux opérations de dernier ressort.

La préposition '*da*' est assignatrice de Cas et est en conséquence toujours illicite devant les *v*P lorsque ceux-ci ont déjà vérifié leurs traits casuels. Les exemples en (84) et (85) ci-dessous illustrent des syntagmes en position canonique de sujet. En (84), la position du sujet est préverbale, et en (85), elle est post-verbale.

(84) a. (*da) [$_{DP}$ ar fin] 'vez poanius.
(*P) the end is painful
le fin est douloureux
'The end is painful.'
'La fin est douloureuse.'

b. (*da) [$_{vP}$ lipat skorn buan] 'vez poanius.
(*P) to-leak ice rapidly ®-is.HAB painful
(*P) lécher glace rapidement ®-est.HAB douloureux
'It is painful to leak ice rapidly.'
'Lécher de la glace rapidement est douloureux.'

(85) a. Fellout a rafe din (*da) [$_{DP}$ al liv-mañ].
to.please ® do.COND to.me (*P) the color-here
plaire ® ferait.COND à.moi (*P) la couleur-là
(litt): ‘This color would please me.’, ‘I would like this color’
(litt): ‘Cette couleur plairait à moi.’, ‘Je voudrais cette couleur.’

b. Fellout a rafe din (*da) [$_{vP}$ kanañ gant Kristen N.].
to.please ® do.COND to.me (*P) to.sing with Kristen N.
plaire ® ferait.COND à.moi (*P) chanter avec Kristen N.
(litt): ‘singing with Kristen N. would please me.’, ‘I would like to sing with Kristen N’
(litt): ‘chanter avec Kristen N. me plairait.’, ‘Je voudrais chanter avec Kristen N.’

En (84)a, la position sujet est occupée par un DP et aucune préposition n’est licite. En (84)b, le DP a été remplacé par un *v*P dans la position du sujet. L’insertion de la préposition assignatrice exceptionnelle de cas est en conséquence illicite puisque non motivée.
Dans l’exemple en (85)a, la position sujet est occupée par un DP et aucune préposition n’est licite. En (85)b, le DP a été remplacé par un *v*P dans la position du sujet. Comme prévu par l’hypothèse que les structures verbales sont astreintes au filtre sur le cas, l’insertion de la préposition est illicite quand la structure verbale occupe déjà une position casuelle.

Je développe le même argument en (86) pour la position objet. En (86)a, la structure DP reçoit un Cas canoniquement réservé à l’objet.

(86) a. Gwelloc’h ‘ vez klask (*da) [$_{DP}$ Mari-Vorganed].
better ® is.HAB to.search (*P) mermaids
mieux ® est.HAB chercher (*P) sirènes
‘It is better to search mermaids.’
‘Mieux vaut chercher des sirènes.’

Dans l’exemple en (86)b, un *v*P reçoit un Cas dans la même position.

(86) b. Gwelloc'h ' vez klask (*da) [$_{vP}$ kompren].
better ® is.HAB to.search (*P) to.understand
mieux ® est.HAB chercher (*P) comprendre
'It is better to try to understand.'
'Mieux vaut chercher à comprendre.'

L'insertion de prépositions assignatrices de cas est illicite en (86)a et (86)b car dans les deux cas, l'objet, qu'il s'agisse d'un DP ou d'un *v*P, a déjà reçu un cas. Le dernier environnement où les DPs et les *v*Ps reçoivent un cas est quand ils sont dépendants du nom. Les exemples en (87) montrent qu'un DP comme en (87)a et un *v*P en (87)b peuvent être des dépendants thème du nom et recevoir un cas d'une tête N sans la médiation d'une préposition dans une configuration d'état construit.

(87) a. ur c'hlask (*da) [$_{DP}$ daveoù]
a research (*P) references
un recherche (*P) références
'a research of references'
'une recherche de références.'

b. ur c'hlask (*da) [$_{vP}$ kompren]
a research (*P) to.understand
un recherche (*P) comprendre
'a research of understanding'
'une recherche de compréhension.'

Une préposition assignatrice de cas n'apparaît qu'en dernier ressort, c'est à dire lorsque le *v*P n'a pas reçu de cas dans une position casuelle canonique dans la dérivation. Les contextes d'apparition de la préposition assignatrice de cas devant les structures verbales sont strictement réduits aux opérations de dernier ressort.

Dans l'exemple en (88), le verbe '*être*' assigne un cas direct à son argument sujet qui est un *v*P. A l'intérieur de la structure verbale infinitive, le DP objet (en caractères gras) reçoit son

cas par état construit. Aucune préposition n'est insérée puisque tous les élémmnents passent le filtre sur le cas sans opération de dernier ressort.

(88) Start ‘vez [$_{vP}$ lipat [$_{DP}$ **ar** **skorn**] buan].
hard ®-is.HAB to-leak the ice rapidly
dur ®-est.HAB lécher la glace rapidement
‘It is painful to leak ice rapidly.’
‘Lécher de la glace rapidement est douloureux.’

Dans l'exemple en (89), le DP patient ‘*ar skorn*’ ne reçoit plus son cas par état construit mais en position directement postverbale. La structure *v*P n'a pas de cas direct disponible, car le seul cas direct disponible (NOM) est absorbé par le DP patient ‘*ar skorn*’. L'insertion de la préposition ‘*da*’ est alors obligatoire pour que la structure verbale passe le filtre sur le cas.

(89) Start ‘vez [$_{DP}$ **ar** **skorn**] * (da) [$_{vP}$ lipat buan].
hard ®-is.HAB the ice P to-leak rapidly
dur ®-est.HAB la glace P lécher rapidement
‘Ice is painful to leak rapidly.’
‘La glace est douloureuse à lécher de rapidement.’

Le parallèle illustré ici entre le filtrage casuel des DPs et des structures verbales valide l'hypothèse que les structures verbales sont astreintes au filtre sur le cas. J'ai montré que cette hypothèse très simple a l'avantage de dériver exactement les faits d'alternance d'insertion des préposition ci-dessus. Je vais maintenant montrer que l'analyse prédit aussi exactement les cas plus complexes de double insertion des prépositions.

Dans une proposition infinitive, je prédis que deux éléments, le sujet et la structure *v*P elle-même, ont besoin d'un cas. Quand la proposition infinitive n'est pas en situation de recevoir un cas direct d'une tête flexionnelle, aucun cas n'est disponible ni pour le sujet lexical ni pour

la structure *v*P. L'hypothèse que les prépositions sont insérées comme une opération de dernier ressort dans la vérification casuelle des DPs et des *v*Ps prédit que deux prépositions ECM doivent être insérées. Je prédis donc l'occurrence des structures à double prépositions (comme dans l'exemple (83) que nous avons vu avec les deux prépositions *da*).

Le schéma en (90) montre que le sujet peut être vérifié casuellement indifféremment *in situ* dans l'infinitive ou hors de l'infinitive. Le sujet peut recevoir son cas à l'extérieur du domaine *v*P comme en (90)a ou *in situ* comme en (90)b.

(90) a. **P** sujet **P** [$_{v\text{P}}$ ~~sujet~~ [V O…]]
b. **P** [$_{v\text{P}}$ **P** sujet [V O…]]

En (90)a, le sujet est sorti du domaine *v*P et une autre préposition ECM a été insérée devant le *v*P. L'ordre linéaire obtenu est [P sujet P]. En (90)b, La préposition ECM a été insérée *in situ* à l'intérieur du *v*P. L'ordre linéaire obtenu est [P P sujet]. Hendrick (1988 :211, n. 34) signale un tel cas de double occurrence des prépositions. Les paradigmes de double occurrences des prépositions comme en (90)b où les deux prépositions ECM sont contiguës sont très difficiles à prédire sans l'hypothèse que les structures *v*Ps sont astreintes au filtre sur le cas. L'exemple en (91) illustre la structure de (90)b. La première préposition, '*evit*', assigne son cas à la structure verbale en entier. La seconde préposition, '*da*', est insérée pour vérifier casuellement le sujet de l'infinitive. Comme le sujet de l'infinitive est un pronom, il cliticise sur la préposition et forme un complexe morphologique avec elle.

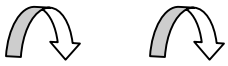

breton trégorrois, Trépos (1980 :261)

(91) Deuit tostoc'h eta **evit** [$_{v\text{P}}$ **d**in$_i$ [t$_i$] ho klevet gwelloc'h].
come closer then for to.1SG your hear better
venez plus.près alors pour à.moi votre entendre mieux
'Come closer so that I can hear you better.'
'Venez plus près que je puisse vous entendre mieux.'

L'exemple en (92) illustre la structure de (90)a. Le sujet pronominal est monté former un complexe morphologique avec la préposition la plus haute. L'ordre linéaire est donc [P sujet P]. La seconde préposition ECM, '*da*', assigne un cas à la structure *v*P.

(92) Deuit tostoc'h eta **evidon**$_i$ [t$_i$] **d**' [$_{vP}$ [t$_i$] ho klevet gwelloc'h].
come closer then for.1SG to your hear better
venez plus.près alors pour.moi de votre entendre mieux
'Come closer so that I can hear you better.'
'Venez plus près que je puisse vous entendre mieux.'

Sans l'hypothèse que les structure infinitives sont soumises au filtre sur le cas, il est très difficile de prédire l'alternance de distribution des deux prépositions en (90). Dans l'exemple (91) comme en (92), la distribution des préposition n'est pas optionnelle.

Je pense donc avoir montré de façon convaincante que lorsque les prépositions apparaissent devant les *v*Ps, c'est pour leur assigner un cas dans une opération de dernier recours. Les structures verbales sont astreintes au filtre sur le cas.

4.2. Faux contre exemples

Un contre exemple semble fragiliser la généralisation défendue ci-dessus[49]. La donnée concerne les verbes non tensés enchâssés sous un verbe à montée comme illustré en (93). Je vais montrer qu'une analyses appropriée permet de traiter ce type d'exemple en ligne avec la généralisation que les structure *v*P passent le filtre sur le cas. Dans l'exemple en (93), aucune préposition assignatrice de cas n'est licite et mon hypothèse prédit que les trois éléments nominaux soulignés, puisque licites, ont reçu un cas. Aucune insertion de préposition n'est licite.

(93) (*da) Manali$_i$ a hañval (*da) Nikolaz (*da) [$_{vP}$ komz anezhi$_{i/*j}$].
P Manali ® seems P Nikolaz P to-talk P-3.SGF
P Manali ® semble P Nikolaz P parler P-3.SGF
'Nikolaz seems to be talking about Manali.'
'Nikolaz semble parler de Manali.'

Comme le verbe '*seems*' est un verbe à montée préverbale en anglais ou en français, une analyse trop rapide postulerait que '*Manali*' est montée dans la zone préverbale et a absorbé le cas nominatif. Dans une telle analyse, un seul cas direct devrait rester disponible pour les deux autres éléments nominaux, le DP '*Nikolaz*' et la structure *v*P. La phrase devrait donc être agrammaticale, or elle est licite, mettant en doute la nécessité pour le *v*P de passer le filtre sur le cas.

Cette analyse est incorrecte pour plusieurs raisons. Tout d'abord, Le DP préverbal '*Manali*' n'a pas pu être extrait de la position objet d'une préposition. Il a été généré en position Ā préverbale. Le pronom lié par '*Manali*' en (93) ne peut pas être lié par un syntagme en position A (condition B du liage). La syntagme '*Manali*' est donc en position Ā. Le syntagme '*Manali*' n'est pas l'argument externe du verbe '*parler*', un topique généré en position Ā et liant une position argumentale interne à IP. Les DPs topiques générés en SpecTopP ne sont pas astreints au filtre sur le cas.

Ensuite, nous sommes dans une langue VSO où un cas pour le sujet est distribué à droite du verbe tensé, et non à gauche. Le cas direct nominatif est distribué dans la position postverbale occupée par le syntagme agent de l'action '*Nikolaz*'. Le contraste est évident avec l'exemple en (82) où '*Manali*' est l'agent du verbe infinitif. Puis que ce syntagme est en position A devant le verbe tensé il ne peut pas coréférer avec le pronom interne à IP.

(94) Manali$_i$ a hañval ***(da)** Nikolaz [$_{vP}$ komz anezhi$_{*i/j}$].
Manali ® seems to Nikolaz to-talk P-3.SGF
Manali ® semble à Nikolaz parler P-3.SGF
'Manali$_i$ seems to Nikolaz to be talking about her$_{*i/j}$.'
'Manali$_i$ semble à Nikolaz parler d'elle$_{*i/j}$.'

Ce dernier exemple en (82), contrairement à (93), illustre une construction avec un sujet préverbal dans une position A. '*Manali*' a absorbé le cas nominatif. De façon prévisible, une préposition ECM doit apparaître devant '*Nikolaz*'.
Il est important de souligner que la seule différence entre les données (93) et (82) tient à l'insertion de la préposition *da*. Lorsque la préposition *da* fournit un cas à '*Nikolaz*', le cas nominatif devient disponible pour le syntagme préverbal '*Manali*'. Quand aucune préposition n'est insérée, seulement deux cas sont disponibles, comme en (93), et ils sont distribués aux deux éléments post-verbaux, l'agent et le *v*P. L'élément préverbal '*Manali*' ne peut qu'être interprété en position Ā de topique et un topique doit lier un résomptif en IP, ce qui explique pourquoi le liage est obligatoire dans l'exemple en (93).

Reste à savoir dans ces deux structures, en (93) et en (82), comment la structure verbale a reçu un cas. La structure verbale est l'argument interne de '*hañval*'. Je propose que comme tous les arguments internes lexicaux, il reçoit son cas du verbe tensé dans une configuration d'état construit. Cette conclusion semble contraire à la généralisation de Burzio. Un verbe comme '*sembler*' ne distribue pas de rôle thématique à son agent. La généralisation de Burzio prédit qu'il ne devrait pas pouvoir distribuer un cas accusatif à son argument interne. Je note que le cas distribué par l'état construit n'est effectivement pas un accusatif, mais un génitif caractéristique de l'état construit. Il n'est pas évident que '*hañval*', en breton, soit un verbe à montée.

Je conclus que l'exemple en (93) n'est pas un contre exemple à la généralisation qu'en breton, toutes les structures verbales sont astreintes au filtre sur le cas.

4.3. Marquage exceptionnel du cas

Les exemples suivants illustrent les propriétés ECM de la construction causative bretonne. Je vais montrer que le paradigme d'insertion des prépositions dans les structures ECM est conforme à mes prédictions.
Je considère comme Stephens (1990) et Tallerman (1997) que les verbes '*lakaat, mettre*' et '*lezel, laisser*' sont des verbes marqueurs exceptionnels de cas (verbes ECM). Comme les autres verbes bretons, les verbes ECM n'assignent pas le cas accusatif. Le cas distribué est

celui de l'état construit, c'est à dire le génitif. La structure d'état construit a la particularité d'être illicite pour les pronoms forts. Les structures ECM le sont aussi : les structures ECM n'autorisent pas que le sujet d'une infinitive soit un pronom fort comme illustré en (95).

(95) Dec'h m' eus lakaet *eñ / √ anezhañ da [$_{vP}$ sevel un ti.
yesterday ®.1SG have put him **P**-him to build a house
hier ®.1 SG ai mis lui P.lui à construire une maison
'I had him build a house yesterday.'
'Hier je lui ai fait construire une maison.'

Dans les exemples ECM suivants, la tête fonctionnelle *v* du verbe *lakaet* (*'put', 'mettre'*) assigne un cas à son argument interne (en caractères gras) dans une configuration d'état construit. Dans l'exemple en (96), le cas de l'ECM est absorbé par le DP agent de l'infinitive remonté hors du *v*P. Dans l'exemple en (97), le cas de l'ECM est absorbé par le DP patient de l'infinitive. Dans les deux cas, la structure *v*P passe le filtre sur le cas par l'insertion obligatoire d'une préposition.

(96) Dec'h em boa lakaet **Fañch** *(da) [$_{vP}$ sevel un ti].
yesterday ®.1 SG had put Fañch *(P) to.build a house
hier ®.1 SG avais mis Fañch *(P) construire un maison
'I had Fañch build a house yesterday.'
'Hier j'ai fait construire une maison à Fañch.'

(97) Dec'h em boa lakaet **un ti** *(da) [$_{vP}$ sevel].
yesterday ®.1 SG had put a house *(P) to.build
hier ®.1 SG avais mis un maison *(P) construire
'I had a house built yesterday.'
'Hier, j'ai fait construire une maison.'

Dans l'exemple en (98), le cas direct de l'ECM est disponible pour la structure *v*P. L'insertion d'une préposition assignatrice de cas est alors agrammaticale. L'argument objet de l'infinitive reçoit son cas par état construit avec le verbe infinitif.

(98) Dec'h em boa lakaet (*da) **[*v*P sevel un ti].**
yesterday ®.1 SG had put (*P) build-INF a house
hier ®.1 SG avais mis (*P) construire un maison
'I had a house built yesterday.'
'Hier j'ai fait construire une maison.'

L'hypothèse que le *v*P est soumis au filtre sur le cas prédit justement qu'aucune préposition assignatrice de cas n'est licite. Dans l'exemple en (99), le cas de l'ECM est absorbé par l'argument agent de l'infinitive. Les structures ECM de l'anglais et du français en (99) se distinguent des ECM du breton car aucune préposition n'est nécessaire devant le *v*P qui ne reçoit donc pas de cas.

(99) a. I made **Mary** (*to) write a letter. *ECM anglais avec une causative*
'J'ai fait écrire une lettre à Marie.'

b. J' ai vu **Reun** (*de) partir. *ECM français avec 'voir'*
I have seen Reun (*to) leave

Le paradigme des constructions ECM en breton, et plus largement tout le paradigme d'insertion des prépositions montre donc deux choses. Tout d'abord les *v*P, comme les DPs, peuvent recevoir un cas dans une configuration d'état construit ou comme objet d'une préposition. Ensuite, la présence obligatoire d'une préposition assignatrice de cas dans l'environnement exact où le *v*P n'en a pas reçu par d'autres moyens montre que le *v*P est strictement astreint au filtre sur le cas.

Je vais maintenant passer à un autre type d'argument que la structure verbale est nominale en montrant que la structure *v*P déclenche l'accord nominal sur le rannig ('®' préverbal).

5. Sélection du rannig ‘*a*’

Comme nous l’avons vu dans le chapitre 1 (section 4), la généralisation recouvrant le choix binaire de la réalisation morphologique de la particule *a* ou *e/y* en brittonique est fonction de la catégorie plus ou moins nominale de l’élément qui le précède (voir Anderson 1981, Denez 1973, Urien 1982, 1987, 1999 et Schapansky 1992). Suivant Rezac (sous presse), je formule cette alternance en termes d’accord catégoriel. L’alternance entre les rannigs ‘*a*’ et ‘*e*’ est conduite par les traits [+/- nominaux] du syntagme précédant le rannig. La réalisation du rannig ‘*a*’ est provoquée en (100)a par le trait nominal du DP préverbal. L’exemple en (100)b montre qu’un VP antéposé déclenche le même accord nominal sur le rannig.

(100) a. [farsadennoù] **a/*e** rae bopred. *breton trégorrois*
jokes ® did always
farces ® faisait toujours
‘S/He was always making jokes.’
‘Il/Elle faisait tout le temps des blagues.’

b. [Livañ gevier] **a/*e** rae bopred.
to.paint lies ® did always
peindre mensonges ® faisait toujours
‘S/He was always lying.’
‘Il/Elle mentait toujours.’

La structure verbale antéposée en (100) porte donc des traits pouvant satisfaire un accord catégoriel de type nominal. Le fait que la structure *v*P déclenche un accord nominal et soit filtrée par la vérification casuelle concorde avec l’hypothèse que la tête *v* en breton porte les traits interprétables caractéristiques des syntagmes nominaux.
Je vais montrer maintenant que la structure verbale a des traits φ interprétables, et que ces traits interprétables sont précisément les traits sous-spécifiés [3SG].

Je souhaite maintenant explorer en détails la prédiction la plus étonnante de l'hypothèse des traits interprétables de la structures *v*P en breton. Tout élément doté de traits interprétables est une cible potentielle pour une sonde d'accord. Si *v*P a de tels traits interprétables, alors la structure *v*P devrait pouvoir non seulement servir elle-même de cible pour l'accord, comme nous l'avons vu précédemment, mais encore elle devrait pouvoir entrer en compétition avec le sujet lorsqu'elle n'est pas elle-même le sujet de la phrase. Je vais montrer que cette prédiction est vérifiée. Je suivrai les travaux de Jouitteau & Rezac (à paraître).

6. Coordination de deux vPs

McCloskey (c.p.) note que si la structure *v*P est spécifiée [3SG], alors la coordination de deux *v*P devrait montrer des traits pluriels comme illustré en (101).

(101) [[$_{vP}$ X ^{3SG}] & [$_{vP}$ X ^{3SG}] ^{3PL}]

On sait qu'un sujet devant une négation en breton s'accorde toujours avec le verbe, comme illustré en (102).

(102) [taolioù maen-hir ^{3PL}] ne re**ont** ket a vat da zen ebet.
blows menhirs NEG do.3**PL** NEG of good to people no
coups menhirs NEG f**on**t NEG de bien à homme aucun
'Being hit by a menhir doesn't make any good.'
'Les coups de menhirs ne font de bien à personne'

On peut donc utiliser la structure négative en (103) pour tester les traits d'une structure de coordination de deux *v*Ps. L'accord pluriel sur l'auxiliaire en (103) montre que la cible pour l'accord est bien une structure portant les traits [3PL]comme en (101).

(103) [$_{vP}$ chom hep debriñ] ha [$_{vP}$ lenn traoù nul] ne re**ont** ket a vat da zen ebet.
stay without to.eat & read things stupid NEG do.3**PL** NEG of good to people no
rester sans manger & lire choses nulles NEG f**ont** NEG de bien à homme aucun
'It doesn't make any good to anyone to stay without eating and read stupid things.'
'Rester à jeun et lire des choses nulles ne fait de bien à personne.'

Le sujet en (103) est composé de la coordination de deux structures verbales non tensées marquées chacune par le trait φ [3SG]. L'accord riche sur le verbe réalise les traits pluriel [3PL] du sujet pré-négation. Cet accord est optionnel et pourrait être singulier. Le fait qu'il puisse être réalisé avec des traits pluriels vient de la coordination de deux traits interprétables singuliers. L'accord riche pluriel possible avec deux *v*Ps coordonnés plaide pour l'interprétabilité des traits des structures *v*P coordonnées en (103). Je vais maintenant montrer que les traits φ [3SG] interprétables des structures verbales provoquent les effets de complémentarité dans le système d'accord.

7. Effets de complémentarité

Le système d'accord de traits φ du breton diffère de systèmes d'accord plus familiers par les effets de complémentarité entre un paradigme d'accord pauvre et un paradigme d'accord riche. En (104), on voit que les traits de nombre et de personne d'un sujet phonologiquement nul sont réalisés sur le verbe en Fin.

(104) Gant o tad e karfent/*-e pro[3.PL] bezañ
with their tad ® would.love-3.PL/*3.SG be-INF
avec leur père ® aimeraient-3.PL/*3.SG être-INF
'They would like to be with their father.'
'Ils/elles voudraient être avec leur père.'

En (105), on voit que lorsque le sujet est un DP lexical réalisé, le verbe porte les traits φ [3SG].

(105) Gant o tad e karfe/*-ent Azenor ha Iona bezañ
with their father ® would.love-3.SG/*3.PL Azenor and Iona to.be
avec leur père ® aimeraient-3.SG/*3.PL Azenor et Iona être
'Azenor and Iona would like to be with their father.'
'Azenor et Iona voudraient être avec leur père.'

En (105), le sujet lexical est post verbal. L'exemple en (106) montre que le paradigme de l'accord est uniforme : quel que soit l'emplacement du sujet lexical, le verbe tensé ne porte pas ses traits. L'exemple en (106) pourrait avoir différentes structures. Le sujet préverbal peut être en position A ou en position Ā de focus. Le verbe tensé montre les traits [3SG] quel que soit la dérivation du sujet préverbal.

(106) Azenor ha Iona$_i$ a garfe/*ent t_i bezañ gant o tad
Azenor and Iona ® would.love-3.SG/*3.PL to.be with their father
Azenor et Iona ® aimeraient-3.SG/*3.PL être avec leur père
'Azenor and Iona would like to be with their father.'
'Azenor et Iona voudraient être avec leur père.'

Pour une première approximation, la morphologie de l'accord φ réalise uniquement les traits de DPs nuls. L'effet de complémentarité est une alternance d'accord riche et d'accord invariant. Il est décrit en (107) en termes de relation entre des cibles de traits φ et des controleurs de traits φ.

(107) **L'effet de complémentarité:**

(i) **accord riche**: les traits φ d'un DP phonologiquement nul sont codés par la morphologie de l'accord φ.
(ii) **forme invariante**: les traits φ d'un DP lexical réalisé ne sont pas codés par la morphologie de l'accord φ. Deux possibilités sont alors présentes :
(A) La cible porte **l'accord gelé** (une forme [3SG] invariante)
(B) La cible est **une base nue**.

La classification descriptive en (107) servira de base aux généralisations sur le système verbal et prépositionnel. En effet, les effets de complémentarité caractérisés par l'alternance accord riche/forme invariante ne sont pas restreints au système verbal. L'alternance accord riche/forme invariante est illustré en (108) entre une préposition et son objet. En (108)a, l'objet de la préposition est le DP lexical '*o mamm*'. Les traits φ de ce DP sont [3SGF]. La préposition qui sélectionne ce DP lexical comme son objet est illicite avec les traits [3SGF]. En (108)b, l'objet de la préposition n'est pas lexical mais pronominal. La préposition apparaît avec les traits φ [3SGF].

(108) a. *ganti / gant [o mamm ^{3SGF}]
*with.3.SGF / with their mother
*avec.3.SGF / avec leur mère
'with their mother'
'avec leur mère'

b. ganti / * gant *e*
with.3.SGF / * with
avec.3.SGF / * avec
'with her'
'avec elle'

Je vais montrer que la réalisation morphologique des traits φ de l'objet d'une préposition dans un composé prépositionnel est réductible au phénomène d'enclise pronominale généralisé dans les langues celtiques et sémitiques. Je vais donc considérer qu'en (108)b, la catégorie vide qui est objet de la préposition n'est pas un pronom vide mais la trace d'un pronom incorporé. Je vais donc considérer que la forme invariante de la préposition en (108) telle que définie en (107) est la base nue de la préposition plutôt qu'un complexe composé d'une base nue et d'un accord gelé.

7.1 L'accord riche et l'enclise pronominale

Roberts & Shlonsky (1996) notent des constantes dans les comportements des pronoms de l'hébreu, de l'arabe palestinien et du gallois. Les clitiques sont tous sans exception des enclitiques. Leur site d'attachement est plus diversifié que dans les langues romanes. Alors que les clitiques des langues romanes apparaissent sur des verbes lexicaux ou des auxiliaires, les clitiques des langues celtiques et sémitiques ont des sites d'accueil beaucoup plus diversifiés. Les exemples en (109) montrent qu'en palestinien, les clitiques apparaissent sur les verbes et les noms comme en (109)a et b, mais aussi sur des complémenteurs comme en (109)c et des quantifieurs comme en (109)d.

(109) a. fhimt **–ha**
understood.1SG-3SGF
compris-3SGF
'I understood her.'
'Je la compris.'

b. beet-**ha** *palestinien*
house-3SGF
maison-3SGF
'her house.'
'sa maison'

c. ʔin-**ha**
that-she (subject)
que-elle (sujet)

d. kull-**hin**
all-them
tous-3SGF

Le breton, nous l'avons vu, a des pronoms clitiques objet intervenant entre le rannig et le verbe.

En (110)a, un objet pronominal en breton a cliticisé sur le rannig sous la négation. Des enclitiques similaires existent en gallois. En (110)b, un objet pronominal a cliticisé sur le complémenteurs de matrice *Mi*.

		breton		*gallois*
(110)	a.	Den n' a**m** wele.	b.	Mi '**ch** gwelais.
		man NEG ®-CL.1SG see		PRT-2.SG saw.1SG
		nul NEG ®-CL.1SG voyait		PRT-2.SG vis.1SG
		'Nobody sees me.'		'I saw you'
		'Personne ne me voyait.'		'Je t'ai vu(e)'

Deux autres caractéristiques distinguent d'une part les clitiques des langues celtiques et sémitiques et d'autre part les clitiques des langues romanes.

Comme noté par Roberts & Shlonsky (1996), il n'y a pas dans les langues celtiques et sémitiques de groupes de clitiques comme dans les langues romanes, et les clitiques n'ont pas d'affinités morphologiques avec les déterminants. Si une parenté morphologique doit être trouvée pour les clitiques des langues celtiques et sémitiques, c'est aux pronoms possessifs qu'ils empruntent leur morphologie de façon récurrente.

7.2. Dans le système prépositionnel

Les langues celtiques et sémitiques ainsi que le chalcatongo mixtec ont des prépositions et non des post-positions. La structure des prépositions est la même qu'en (111) pour l'anglais, le français et l'allemand. La structure en (111)a illustre une préposition prenant un pronom comme objet et (111)b illustre une préposition prenant un DP lexical comme objet.

(111)	a.	$[_{PP}$ P [pronom objet]]	b.	$[_{PP}$ P [DP objet]]
		with me		with mordicus
		avec moi		avec mordicus
		mit mir		mit mordicus

En anglais, français et allemand, la forme morphologique de la préposition est uniformément une base nue et l'objet de la préposition apparaît comme un morphème autonome en position d'objet. Dans les langues celtiques et sémitiques, les propriétés enclitiques des pronoms réalisent un complexe morphologique constitué de la préposition et des traits de personne et de genre d'un pronom incorporé. Les paradigmes ainsi créés sont illustrés ci-dessous.

7.2.1 Enclise pronominale dans le système prépositionnel

Plusieurs langues VSO disposent de prépositions munies d'affixes de personne et de nombre. Le tableau ci-dessous illustre le paradigme des prépositions 'fléchies' en hébreu et en arabe jordanien.

(112) Paradigme de prépositions conjuguées en hébreu et arabe jordanien, Malkawi (c.p.)

	ʔet ('*with, by*'-'*avec, par*') *hébreu*	*Li,* ('*for*'-'*pour*') *arabe jordanien*
1SG	ʔitt-i	Laj
2SG.M	ʔitt-eka	Lajk
2SG.F	ʔitt-ak	
3SG.M	ʔitt-o	Lajh
3SG.F	ʔitt-ah	Lajha
1PL	ʔitt-anu	Lajna
2PL.M	ʔitt-ekem	Lajku
2PL.F	ʔitt-eken	Lajkin
3PL.M	ʔitt-am	lajhum
3.PL.F	ʔitt-an	lajhim

Un tel paradigme flexionnel existe en arabe standard, en palestinien et en hittite. Le paradigme des préposition 'fléchies' est illustré en (113) pour le breton et le gallois.

Un paradigme identique existe dans les autres langues celtiques ; irlandais, manxois, écossais.

(113) Paradigme de la préposition *gant,* (*avec*) en breton et gallois.

	gant ('with, by')	*at* ('with, by')	
	breton	*gallois,* Jongeling (2000)	
1SG	gan-in	at-af	(at-a i)
2SG	gan-it	at-at	(at-at ti)
3SG.M	gan-tañ	at-o	(at-o fe)
3SG.F	gan-ti	at-i	(at-i hi)
1PL	gan-eomp	at-om	(at-on ni)
2PL	gan-eoc'h	at-och	(at-och chi)
3.PL	gan-to, gan-te	at-ynt	(at-yn nhw)

Les propriétés enclitiques des pronoms des langues VSO prédisent la formation d'un tel paradigme par incorporation clitique. La terminologie brittonique est hésitante sur ce point en désignant les prépositions portant les traits φ de leur objet comme des 'préposition conjuguées', termes qui sous-entend la présence d'un système d'accord. J'utilise moi-même cette terminologie faute d'avoir trouvé mieux, mais je vais montrer qu'à l'évidence, il n'y a pas de système d'accord sur les prépositions qui sont dérivées par un processus d'incorporation clitique, sans doute à un niveau post-syntaxique.

Un premier argument contre le postulat d'un système d'accord sur les prépositions est la présence d'une distinction des traits de genre masculin/féminin dans les paradigmes en (112) et (113). Les pronoms portent donc des traits de genre. Lorsqu'ils sont incorporés dans une tête fonctionnelle, ils préservent logiquement cette distinction. C'est important car la préservation des traits de genre, en contraste, n'existe pas dans le système d'accord verbal. En (114), la morphologie verbale ne change pas malgré des sujets marqués différemment pour le genre.

(114) a. Tangui / eñ ne **gar** ket Hagar
Tangui.M 3SGM NEG-® loves NEG Hagar
Tangui.M 3SGM NEG-® aime NEG Hagar
‘Tangui doesn’t like Hagar.’
‘Tangui n’aime pas Hagar.’

b. Kamilh / hi ne **gar** ket Hagar
Kamilh.F 3SGF NEG-® loves NEG Hagar
Kamilh.F 3SGF NEG-® aime NEG Hagar
‘Kamilh doesn’t like Hagar.’
'Kamilh n’aime pas Hagar.’

L’accord verbal ne préserve pas les distinctions de genre. La préservation de la distinction de genre dans le système prépositionnel est donc un argument qu’il n’y a pas d’accord dans le système prépositionnel, mais seulement un processus de cliticisation dû aux propriétés enclitiques des pronoms. Cette hypothèse peut-être testée. Si la forme composée de la préposition résulte d’un processus de cliticisation, alors quand l’objet de la prépososition est non-clitique, la préposition doit apparaître comme une base nue (*versus* une base nue + un accord gelé).

7.2.2. La forme invariante de la préposition est une base nue

Les formes portant les traits φ de leur objet apparaissent lorsque l'objet de la préposition est pronominal, jamais lorsqu'il est nominal. Une préposition ayant pour objet un DP lexical (non clitique) montre une forme invariante.

Cette forme invariante est une base nue et ne montre pas de trace d’un accord gelé. Aucune des prépositions pouvant être munies d’affixes de personnes ne montre de marque 3SG lorsqu’elle sélectionne un objet lexical. Les exemples ci-dessous montrent que dans les langues de l’échantillon, les prépositions dont l’objet n’est pas incorporé ne sont pas marquées par les traits [3SG].

(115) **gant/(*i)** Olympe *breton*
with(*3SG) Olympe
avec(*3SG) Olympe

(116) Torrais fy mys [**â** chyllell]. *gallois*, Sadler (1988)
cut.1SG my finger with**(*3SG)** knife
coupai.1SG mon doigt avec **(*3SG)** couteau
'I cut my finger with a knife.'

(117) **le** Sean *irlandais,* Doyle (2002)
with(*3SG) Sean
avec(*3SG) Sean

(118) **ba**-xeder *hébreu moderne,* Siloni (1990)
in(*3SG)-the.room
dans(*3SG)-la.chambre

(119) **xakúu** sesíʔí=ri *chalcatongo mixtec,* Macaulay (2003)
for(*3SG) daughter=1
pour(*3SG) sœur
'for my daughter.'
'pour ma sœur'

Lorsque l'argument d'une préposition est un DP lexical, la forme invariante de la préposition est uniquement une base nue, pas une base nue plus un accord gelé. C'est un contraste fort avec le système verbal. Dans les système verbal, la forme invariante est toujours [3SG] comme nous le verrons en détail dans la section 7.3.1).

7.2.3. Incorporation prosodique

Je vais donner un dernier argument pour l'hypothèse que la morphologie riche sur les prépositions ne résulte pas d'un système d'accord mais qu'au contraire, elles sont le résultat de l'incorporation prosodique d'un pronom objet dans une préposition invariable.

L'argument s'appuie sur les restrictions connues sur l'accord avec le conjoint gauche d'une coordination de deux DPs en position de sujet. L'accord avec le syntagme gauche d'une coordination ne permet jamais l'effacement du conjoint gauche. Ceci est illustré en tchèque dans l'exemple (120). Le verbe s'accorde en traits avec le conjoint gauche de son sujet coordonné et une forme phonologiquement nulle de ce conjoint gauche est agrammaticale.

(120)	Přišla	[Katka/***e***	a	Radek	].	*tchèque*
	came-3.**SGF**	Kate-F	and	Radek.M.		
	vint-3.**SGF**	Kate-F	et	Radek.M.		
	'Kate and Radek came.'					
	'Kate et Radek sont venus.'					

L'exemple en (121) montre que la même contrainte existe en breton[50]. En (121), l'auxiliaire ne montre pas un accord pluriel avec le DP agent coordonné. L'accord en traits φ s'effectue uniquement avec le conjoint gauche de la coordination. Ce conjoint gauche ne peut pas être phonologiquement nul.

(121)	Dañseet	neus	[Nolwenn/***e***	hag	ar	gorrien].	*breton*
	danced	have.**3SG**	Nolwenn	and	the	dwarves	
	dancé	a.**3SG**	Nolwenn	et	le	nains	
	'Nolwenn /*she and the dwarves have danced.'						
	'Nolwenn /*elle et les nains ont dansé.'						

Cette configuration illicite en (121) et (120) est possible dans les système prépositionnel qui n'a pas de système d'accord. L'exemple en breton en (122) illustre le paradigme exploré en détail en irlandais par McCloskey & Hale (1984) et McCloskey (1986)[51]. L'objet de la

préposition est une structure conjointe. Le conjoint gauche est une lacune. La préposition montre une morphologie riche.

(122) Chom a rae [$_{PP}$ etrez**i** [$_{\&P}$ [$_{DP}$ ***e***] hag [$_{DP}$ ar gorrien]]].
to.stay ® did-3.SG between-3SGF 3SGF & the dwarves
rester ® faisait-3.SG entre-3SGF 3SGF & les nains
'It stayed between her and the dwarves.'
'Ca restait entre elle et les nains.'

Comme la préposition '*etre*', ('*entre*'-'*between*') requiert un complément pluriel, il est certain qu'en (122) nous n'avons pas affaire à l'ellipse d'une seconde préposition. Pranka (1983), Doron (1988), Adger (2000), et Ackema & Neeleman (2003) proposent, pour l'irlandais et l'écossais, que le processus d'incorporation des pronoms n'est pas syntaxique. L'accord riche des prépositions comme en (122) est alors le résultat d'un processus post-syntaxique, opérant à un niveau prosodique. La morphologie riche sur la préposition en (122) n'est pas agrammaticale car il ne s'agit pas d'une relation d'accord, mais d'incorporation à un niveau prosodique.
Les variations de prononciation de la morphologie riche sur les prépositions en breton plaide en faveur de cette hypothèse. Si en breton littéraire la préposition doit toujours être transcrite avec un accord riche incorporé, on trouve occasionnellement, à l'oral ou même à l'écrit, des formes prosodiquement séparées comme illustré en (123).

(123) a. etrezi….., etre hi …
between.her between her
entre.elle entre elle
'between her and…'
'entre elle et…

b. dirazon, dirak on
in.front.of.me in.front.of me
devant.moi devant moi
'in front of me'
'devant moi.'

J'en conclus que le système d'accord riche des prépositions n'est pas un phénomène d'accord syntaxique, mais le résultat des propriétés enclitiques des pronoms. Ces pronoms sont incorporés prosodiquement à la préposition qui les précède. Le terme de '*prépositions*

conjuguées' est trompeur, car il pourrait suggérer que les prépositions réalisent les traits φ de leur objet par le biais d'un système d'accord. En termes minimalistes, les prépositions bretonnes et celtiques n'ont pas de traits φ ininterpétables en demande de vérification de trait avec un élément portant les traits φ interprétables. Il n'y a pas de sonde d'accord en P.

7.3. Dans le système verbal

Les langues VSO sont en général des langues à sujet nul. Le verbe peut porter les marques de personnes sans qu'un sujet (externe) n'apparaisse. Je vais montrer qu'au contraire du système prépositionnel, le système verbal reflète la présence d'une sonde d'accord en T. Je postule une sonde en T dont le mécanisme est minimalement représenté en (124).

(124) $[_T$ sonde … cible
[φ-] ← → [φ+]

La sonde en T est codée pour un ensemble de traits φ ininterprétables (noté [φ-]). Ces traits doivent être vérifiés par un ensemble correspondant de traits interprétables notés (noté [φ+]). La relation de vérification s'établit entre la sonde et la cible la plus locale (la notion de localité est discutée dans la section 8.2).
Dans les système verbal breton, la forme invariante du verbe tensé n'est pas une base nue mais un complexe formé de la base nue plus une forme d'accord gelé caractérisée par les traits φ sous-spécifiés [3SG]. Je vais montrer que la forme invariante du verbe tensé est le résultat du choix de la structure *v*P en tant que cible pour la relation de vérification de traits. C'est la localité qui prédit le choix exact de la sonde en T qui réalise soit les traits du sujets, soit les traits sous-spécifiés [3SG] de la structure verbale qui contient le sujet.

7.3.1. Enclise dans le système verbal

Les langues VSO sont des langues à sujet nul. Dans le cas d'un sujet nul, les traits du sujet sont présents sur le verbe tensé comme illustré ci-dessous pour les différentes langues de l'échantillon.

(125) Can**odd** yn y gyngerdd. *gallois,* Jongeling (2000)
sang.3SG in the concert
chanta.3SG dans le concert
'S/He sang in the concert.'
'Il/elle a chanté au concert.'

(126) Pokaat a raf**en** d-it. *breton*
to-kiss ® would.1SG to-2SG
embrasser ®ferais.1SG à-2SG
'I would kiss you.'
'Je t'embrasserais.'

(127) dibar-**tem** ʕal-av. *hébreu moderne*, Shlonsky (1997)
talk-PAST-2PL about-3MSG
parliez-2PL à.propos-3MSG
'You (PL.) talked about him.'
'Vous parliez de lui.'

(128) ni-žéé=**rí** staà. *chalcatongo mixtec,* Macaulay (à paraître 2004)
CP-eat=1 tortilla
CP-mange =1 tortilla
'I ate tortilla.'
'j'ai mangé de la tortilla.'

Lorsque l'accord verbal reproduit les traits d'un sujet pronominal, le pronom sujet est plausiblement incorporé en T et la sonde d'accord en T vérifie ses traits avec les traits interprétables de ce sujet. Ce paradigme est facilement réductible aux propriétés d'enclise pronominale conjuguées avec la présence d'une sonde [φ-] en T.

En breton, la différence entre la morphologie riche réalisée par un système d'accord et la morphologie riche réalisée par incorporation prosodique est repérable par la présence ou non de traits de genre dans le paradigme créé. La sonde d'accord [φ-] ne vérifie pas les traits de

genre [3SGF] et [3SGM] sont typiquement indifférenciés. Dans les systèmes d'incorporation, au contraire, tous les traits du pronom sont réalisés sur le composé prosodique.

7.3.2. La forme invariante est la réalisation morphologique d'un accord gelé

La forme dite d'accord riche est illicite dès qu'un sujet lexical ou pronominal fort apparaît. Les traits du sujet ne sont alors portés que par lui-même et le verbe montre invariablement les traits caractéristiques de [3SG].

(129) Kanañ a (ra / *reont) ar vugale. *breton*
sing ® do.**3SG** /*do.3PL the children
chanter ® fait.**3SG** /*font.3PL le enfants
'The children are singing.'
'Les enfants chantent.'

(130) Can-(-*on / -odd) y plant. *gallois,* Roberts (2004)
sing- *3PL / **3SG** the children
chant- *3PL / **3SG** le enfants
'The children sang.'
'Les enfants ont chanté.'

irlandais, McCloskey & Hale (1984)

(131) Chuirfeadh na léachtóiri isteach ar an phost sin.
would-put.**3SG** the teachers in for the job that
mettrait.**3SG** les professeurs PRT pour le job ce
'The teachers would apply for that job.'
'Les professeurs postuleraient à ce job.'

hébreu poétique ou prosaique 'élévé', Jongeling (2000)

(132) wa- yyābō ʾēlay ʾənašīm mi- zziqnē yiśrāʾēl.
and came.**3SG** to.me men from elders Israel
et vint.**3SG** à.moi hommes de vieux Israël
'Certain of the elders of Israel came to me.'
'Certains des plus vieux d'Israël vinrent à moi.'

(133) *ji÷-na / jaa÷-at al-banaat-u *arabe standard*, Demirdache (1987)
came-*3FP / **3SGF** the-girls-NOM
vint-*3FP / **3SGF** le-filles -NOM
'The girls came.'
'Les filles vinrent.'

La réalisation de l'accord verbal avec soit les traits du sujet, soit les traits [3SG] de l'accord gelé varie uniformément selon la présence d'un sujet incorporé syntaxiquement ou non.

7.3.3. Les paradigmes qui ne sont pas de l'accord gelé

Le phénomène très précis d'alternance entre l'accord riche et l'accord gelé caractérisé par la marque d'accord [3.SG] lorsque le sujet n'est pas pronominal est récurrent et homogène dans notre échantillon. Il a cependant souvent été comparé voire confondu avec d'autres phénomènes d'accords optionnels ou d'accords par défaut. Je vais présenter brièvement trois systèmes qui ne rentrent pas sous notre généralisation que l'effet de complémentarité dans le système verbal consiste en une alternance entre l'accord riche et l'accord gelé [3SG].
En turque, l'accord avec un sujet réalisé est facultatif comme illustré en (134).

(134) Öğrenciler geldi(-ler) *turque* Hendrick (2000 :31)
students came.(PL)
étudiants vint/vinrent
'The students have arrived.'
'Les étudiant(e)s sont arrivé(e)s.'

Ces faits ne relèvent pas de notre généralisation car le phénomène d'alternance entre l'accord riche et la forme d'accord gelé n'est optionnel dans aucune des langues de l'échantillon et il n'y a pas de signe de l'accord gelé en (134). En berbère, l'accord gelé caractérisé par les traits [3.SG] apparaît lorsque le sujet est extrait de sa position post verbale. Ce phénomène nommé 'l'effet d'anti-accord' par Ouhalla (1992) est provoqué par l'extraction du sujet[52].

berbère, Ouhalla (1992)

(135) man tamghart ay (yzrin / * t- zra) Mohand ?
which woman C see(participle)3.**SGM** / 3.SGF –saw Mohand
quelle femme C voir(participle)3.**SGM** / 3.SGF –vit Mohand
'Which woman saw Mohand?'
'Quelle femme a vu Mohand ?'

En Fiorentino et Trentino, dialectes de l'Italie du nord, une forme invariante non-spécifiée en nombre et en genre apparaît parfois sur la morphologie verbale. Les contextes d'apparition de cette forme sont très précis: ils sont restreints exclusivement aux sujets lexicaux de troisième personne en position post-verbale, ou bien aux sujets lexicaux déplacés de cette position post-verbale vers une position Ā (auquel cas le référent du DP doit être saillanbt dans le contexte discursif ou 'D-linking ' en anglais). Une relative dont la tête est un sujet aura une marque d'accord gelé typique de l'effet d'anti-accord provoqué par l'extraction comme en berbère. La morphologie d'accord riche apparaît dans tous les autres cas : sujets préverbaux de troisième personne et tous les sujets de première et seconde personne (Brandi & Cordin 1989). La généralisation suggère que la sonde d'accord est éclectique : c'est une sonde cherchant uniquement la vérification de traits de personne.
Ces paradigmes d'accord optionnels, d'effets d'anti-accord par extraction ou de sonde d'accord éclectique doivent être différenciés de l'alternance entre accord riche et accord gelé illustrée dans notre échantillon.

7.3.4. Doubles occurrences du sujet

L'élément clef de l'alternance caractéristique de l'effet de complémentarité est la présence d'un élément pronominal et non celle d'un élément lexical.

La présence d'un sujet DP lexical n'est pas toujours le signe déclencheur d'un accord gelé. En effet, il y a des occurrences du sujet lexical avec une morphologie riche de l'accord. Dans les constructions comme en (108) où un pronom résomptif sujet fournit une forme pronominale du sujet, la morphologie verbale réalise les traits du sujet pronominal résomptif, indépendamment de l'occurrence ou non d'un sujet lexical dans la phrase.

(136) Piv 'zo bet klañv Paol goude m' **en** defe gwalc'het ar fornigell
who ®-is been sick Paol after C ®-**3.SG.M** have.COND cleaned the haven
qui ®-est été malade Paol après que ®-**3.SG.M** aurait lavé le four
'who is it that Paol has been sick after **he** had been cleaning the haven.'
'Qui est-ce que Paol a été malade après qu'**il** ait nettoyé le four ?'

Ce n'est donc pas la présence d'un sujet lexical dans la phrase qui déclenche l'accord gelé, mais la présence d'un sujet pronominal qui déclenche la morphologie riche de l'accord.
Toutes les langues qui montrent des effets de complémentarité ont une morphologie d'accord riche dans les contextes résomptifs.
Les langues ont des stratégies résomptives différentes en lien avec la position du sujet. Dans les langues celtiques, sémitiques et en chalcatongo mixtec, les faits de résomptivité diffèrent. De façon prévisible, les contextes de co-occurrence de sujets lexicaux et pronominaux déclenchant l'accord riche varient suivant les langues de l'échantillon.
Le mouvement préverbal du sujet déclenche l'accord riche en arabe standard, en hébreu et dans les 'phrases anormales' du gallois (dites 'abnormal sentences' en anglais). Le mouvement préverbal du sujet déclenche aussi l'accord riche dans les variantes modernes du sémitique (arabes dialectaux, hébreu moderne). Comme ces langues favorisent l'ordre SVO, les exemples de l'accord gelé y sont rares. En breton, un sujet préverbal déclenche l'accord riche s'il est au dessus de la négation et en chalcatongo mixtec, un sujet déclenche l'accord riche s'il est en position préverbale de topique, jamais s'il est en position préverbale de focus. Sous le postulat raisonnable que tous ces cas peuvent être réduits ultimement à des doubles occurrences du sujet dues à de la résomptivité, la variation dans le paradigme est directement liée à la présence d'une forme pronominale du sujet pour l'accord riche et à l'absence d'une forme pronominale du sujet pour l'accord gelé.

Dans l'inventaire des doubles occurrences du sujet, j'évite à desseins le paradigme des pronoms échoiques qui ont cependant joué un rôle central dans la discussion sur l'effet de complémentarité (voir Stump 1984, 1989, Borsley & Stephens 1989) en breton. Je pose que les pronoms échoiques ne sont pas directement reliés à la tête d'accord [53]. Une fois les pronoms échoiques mis de côté, il reste deux cas particuliers de doubles occurrences du sujet qui ne ne peuvent pas être réduits à de la résomptivité (comme en (108)). Je vais montrer que dans les cas de dislocation du sujet vers la droite, le système d'accord est aveugle à l'élément disloqué. Je présenterai ensuite le système d'accord déviant du verbe '*avoir*'.

La morphologie de l'accord verbal est aveugle à la présence d'un élément disloqué. Les exemples en (137) et (138) montrent des cas de dislocation du sujet vers la droite. Les faits d'accord sont exactement les mêmes que si l'élément disloqué n'était pas présent. Dans l'exemple en (137), le sujet non disloqué est un pronom et la morphologie riche de l'accord apparaît. La présence d'un sujet lexical en dislocation à droite ne déclenche pas l'accord gelé.

Madeg, cité par Timm (1991)

(137) Da drempañ an douar **int** disheñvel, **an tonn**.
to to.soak the soil be-3PL.PRES dissimilar the wave
pour tremper le terre sont sans.pareilles le vagues
'For soaking the soil, they are unmatched, the waves.'
'Elles sont sans pareilles pour tremper la terre, les vagues.'

Lorsque le sujet non disloqué est un DP lexical comme en (138), l'accord gelé apparaît sur la morphologie verbale. La présence d'un pronom en dislocation à droite ne déclenche pas la morphologie riche sur l'accord.

(138) Met **ar c'hole** ' zo o tont deus an Alamagn, **eñ.** Timm (1991)
but the calf ® is.3SG PROG come from the Germany he
mais le boeuf ® est.3SG PROG venir de le Allemagne lui
'But the calf comes from Germany.'
'Mais le bovin, lui, il vient d'Allemagne.'

Je conclus que la dislocation à droite n'interfère donc pas avec les faits d'accord.
Reste une exception très troublante à l'effet de complémentarité. Il existe un unique verbe dans la langue bretonne qui ne montre jamais aucun effet de complémentarité, c'est le verbe '*avoir*'. Le verbe '*avoir*' code toujours les traits φ de son sujet dans la morphologie d'accord. L'exemple en (139) montre que ceci est vrai quel que soit l'emplacement du sujet.

(139) Bremañ (,Azenor ha Iona) neus-**ont** (Azenor ha Iona) un ti
now (,Azenor ha Iona) have-3.PL. (Azenor ha Iona) a house
maintenant (,Azenor ha Iona) ont-3.PL. (Azenor ha Iona) une maison
'Azenor and Iona/they have a house now.'
'Maintenant Azenor et Iona ont une maison.'

Je montrerai comment une dérivation des effets de complémentarité par la localité du système de vérifications de traits φ permet de prédire exactement cette exception dans la section 8.4.

8. Dérivation des Effets de Complémentarité

En accord avec ma proposition que la tête fonctionnelle *v* est encodée dans le lexique breton avec des traits interprétables sémantique inertes, je propose que la structure *v*P est une cible potentielle pour l'accord verbal. La vérification de traits avec la tête fonctionnelle *v* réalise l'accord gelé [3SG]. L'alternance entre l'accord riche et l'accord gelé est réduite à un effet de localité. Suivant le site du sujet, (interne à *v*P lorsqu'il est lexical ou incorporé lorsqu'il est pronominal), la projection *v*P intervient entre T et le sujet.

Dans la section qui suit, je vais discuter la théorie de la localité dans le programme minimaliste pour montrer, (voir aussi Jouitteau & Rezac à paraître), que la projection [3SG]

intervient entre le sujet lexical et la sonde φ en T. On verra que ce n'est pas le cas avec un sujet pronominal qui cliticise en I.

8.1. L'hypothèse

L'analyse de l'effet de complémentarité est d'un enjeu considérable pour le programme minimaliste où les systèmes d'accords de traits jouent un rôle central dans les dépendances syntaxiques. La formulation de la généralisation qui rend compte de l'effet de complémentarité est un défi pour la dimension syntaxique du processus de l'accord en traits φ car elle semble devoir se référer à la réalisation phonologique du sujet. La réalisation phonologique ou non d'un sujet ne devrait pouvoir faire varier un système d'accord syntaxique en traits φ.

Deux lignes d'analyse ont été poursuivies jusqu'ici pour rendre compte de l'effet de complémentarité dans les langues celtiques. Il s'agit de l'analyse dite 'de l'incorporation' et de l'analyse dite 'de l'accord'. Ces deux analyses sont discutées avec minutie par Stump (1984).

Sous l'analyse de l'incorporation, la morphologie d'accord riche est la réalisation du pronom lui-même et non d'une relation d'accord avec lui. Seuls les pronoms ont une relation enclitique avec T et P, les DPs phonologiquement indépendants n'ont pas accès à l'enclise. L'analyse de l'incorporation est explorée par Anderson (1982) et Stump (1984) qui l'abandonne pour la rejeter en faveur de l'analyse concurrente de l'accord. Pour l'irlandais, l'hypothèse de l'incorporation est représentée par Pranka (1983), Doron (1988), Ackema & Neeleman (2003) et pour l'écossais par Adger (2000). Les analyses diffèrent suivant que le composé morphologique [T/P + clitique] est formé en syntaxe (Stump 1984 pour le breton) ou dans un niveau post-syntaxique sensible au découpage prosodique (Pranka 1983, Doron 1988, Adger 2000, Ackema & Neeleman 2003 pour les langues gaéliques). L'analyse de l'incorporation a l'avantage évident d'être d'une technicité minimale en réduisant les différences de paradigmes entre les sujets pronominaux et lexicaux à leurs propriétés clitiques respectives. L'agrammaticalité de l'accord avec des DPs lexicaux dérive du critère thématique, car il exclut que deux syntagmes portent le même rôle thématique en dehors du redoublement clitique. Cependant, l'analyse de l'incorporation ne peut rendre compte de l'exception qu'est le verbe *avoir*. De plus, l'analyse de l'incorporation peut rendre compte des

formes verbales invariantes qui sont des bases nues, mais pas des formes invariantes avec une réalisation d'accord gelé.

L'hypothèse concurrente est l'hypothèse de l'accord qui postule en breton un mécanisme d'accords de traits φ identique aux système de l'anglais ou du français. En termes minimalistes (Chomsky 2000), T a une sonde φ qui est valuée par les traits φ interprétables du DP sujet, avec les mêmes propriétés d'accord φ qu'ailleurs. L'analyse de l'accord a un attrait théorique certain en ce qu'il normalise l'analyse du breton par le postulat d'une sonde φ en T. Cependant, l'analyse de l'accord n'a pas de réponse naturellement explicative pour la distribution de l'accord φ qui est le point fort de l'analyse de l'incorporation.

Stump (1984, 1989) pour le breton et McCloskey & Hale (1984) pour l'irlandais stipulent que l'accord φ ne peut pas être réalisé avec des DPs réalisés phonologiquement. En adaptant cette proposition en termes d'accords de traits φ, nous obtenons la contrainte *φ-PHON décrite en (140).

(140) Contrainte *φ-PHON: L'accord φ est limité aux cibles phonologiqueemnt vides.

Comme l'hypothèse de l'incorporation, l'hypothèse de l'accord ne peut pas rendre compte de l'exception qu'est le verbe *avoir*, pas plus qu'elle ne peut prédire ou motiver la réalisation des traits φ [3SG] de l'accord gelé.

Une troisième alternative a tenté de conjuguer l'hypothèse d'une sonde d'accord en T avec l'analyse de l'incorporation. A partir des effets de complémentarité du gallois, Sichel (2001:99) développe l'analyse de Rouveret (1991) partiellement basée sur l'analyse de l'incorporation. Elle attribue l'effet de complémentarité à la nature éclectique de la sonde d'accord. Si la sonde est une sonde de personne plutôt qu'une sonde de traits φ généraux, elle requiert un contrôleur comportant ces traits de personne, ce qui la rend aveugle aux DPs lexicaux. L'effet de complémentarité découle alors simplement du fait que la sonde en T n'interagit pas avec les DPs dont le tête est un N lexical puisqu'il ne sont pas censés porter des traits de personne.

Cette analyse ne prédit pas la réalisation des traits [3SG] de l'accord gelé ni la possibilité de paradigmes déviants tels que celui du verbe *avoir*.

La proposition de Jouitteau & Rezac (à paraître) est dessinée de façon à emprunter leurs points forts aux deux analyses précédentes : la réduction de l'alternance d'accord aux propriétés clitiques des sujets et la présence universelle d'une sonde d'accord φ en T. Cependant, l'effet de complémentarité dans le système verbal est dérivé d'une manière nouvelle : c'est un effet de localité provoqué par la présence d'une cible pour l'accord portant des traits φ interprétables et intervenant entre la sonde et le sujet. Les traits de l'accord gelé sont la réalisation de l'accord φ avec les traits [3SG] de cet intervenant.

En simplifiant légèrement pour le moment et en nous restreignant aux verbes transitifs et à la position d'un sujet in situ dans *v*P (mais voir discussion en 8.4), l'accord gelé est la réalisation de l'accord φ avec la structure *v*P elle-même. L'interprétabilité des traits de la structure *v*P est le locus de variation avec les systèmes d'accord de l'anglais ou du français. Lorsque le DP sujet non clitique est contenu dans la structure *v*P, ses traits ne sont pas atteignables par la sonde en T car les traits de la structure vP interviennent et réalisent l'accord gelé, comme illustré en (141)a. Lorsque le DP sujet est un pronom faible, il cliticise sur le site du temps et devient donc la cible la plus proche pour l'accord comme illustré en (141)b. La réalisation consécutive de l'accord est la morphologie riche.

(141) Localité

a. DP sujet lexical

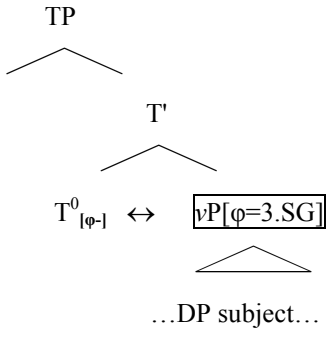

b. pronom sujet clitique

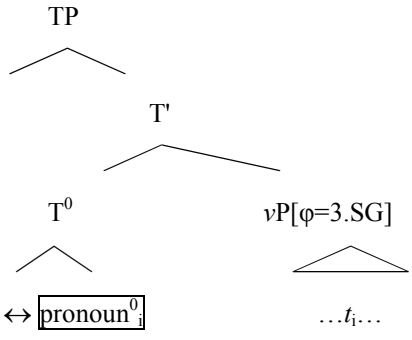

Cette approche est nouvelle de trois façons. Premièrement, la forme invariante [3SG] est considérée comme un fait d'accord et non comme une absence d'accord. Cette analyse distingue clairement les formes invariantes des système prépositionnels (base nue) des formes

invariantes du système verbal (base nue + accord gelé). Nous avons vu que le paradigme des prépositions est entièrement réductible aux propriétés clitiques des pronoms faibles. La morphologie riche qui apparaît sur les prépositions ne relève pas d'un phénomène d'accord mais d'un processus d'incorporation prosodique.

Deuxièmement, le contrôleur des traits φ [3SG] de l'accord gelé est une projection fonctionnelle qui contient le sujet. Ceci implique que le VP étendu du breton a un caractère plus nominal que le VP de l'anglais ou de l'allemand. Ce caractère 'plus nominal' est entièrement réductible à l'interprétabilité des traits de la structure verbale. Ce résultat est concordant avec l'hypothèse développée en début de chapitre sur des arguments indépendants.

Troisièmement, le centre de notre analyse, la distinction entre l'accord riche et l'accord gelé, est dérivée directement de la minimalité relativisée appliqués aux traits φ (Rizzi 1990, Chomsky 1995, 2000).

8.2. La localité

Dans la représentation en (142), F représente la plus haute projection fonctionnelle dotée de traits nominaux. L'identité de cette projection sera précisée plus loin lors de l'examen des structure passives et inaccusatives.

(142) T [$_{FP}$ (DP) [$_{F'}$ F [VP …]]]

Notre proposition est que le choix de la sonde en T entre un sujet lexical en SpecFP et un sujet incorporé en T est conditionné par la localité. Il nous faut montrer que la projection maximale de la structure verbale compte comme plus proche de T que le syntagme occupant son spécifieur.

La notion de localité est définie comme en (143).

(143) a. **Localité**: une sonde [φ-] peut atteindre une sonde [φ+] ssi il n'y a pas d'autre trait [φ'+] atteignable tel que [φ-] c-commande [φ'+] et [φ'+] c-commande [φ+].
(Chomsky 2000:122)

b. **C-commande**: α c-commands β ssi la sœur de α contient β.
(Chomsky 2000:116)

c. α est la sœur de β ssi existe l'opération d'unification ('Merge') de (α, β).

d. K contient immédiatement α ssi
(i) K = soudure de (α, β) ou $\alpha \in K$
ou (ii) α = K.
K contient α ssi K contient immédiatement α ou K contient immédiatement L qui contient α. (Chomsky 2000:116)

Le DP sujet est dans une postion dérivée au dessus du *v*P dans le champ du milieu (chapitre 2, section 4.2). Quelle que soit la position dérivée du sujet, quelle que soit l'identité exacte de la projection FP qui accueille sujet, le DP sujet est contenu dans la projection FP. Je vais examiner un cas limite où le DP est en spécifieur de FP. La configuration est donnée en (144), avec sa représentation en structure de projections nues (dite 'Bare Phrase Structure' en anglais, Chomsky 1995, 2000).

(144) a. T $[_{FP}$ ZP $[_{F'}$ F YP]]

b. { T , { F , { ZP , { F , YP }}}}

En appliquant la définition de la c-commande et de la localité, on voit que ZP est c-commandé par la projection maximale de F. Une sonde d'accord en T sélectionne la cible de vérification de traits φ la plus locale. Si la projection maximale de F porte les traits interprétables requis, elle peut donc compter comme intervenant entre le sujet ZP et la sonde d'accord en T.

La projection maximale F ne pourrait pas compter comme intervenant pour l'accord si quelque principe rendait une tête et son spécifieur équidistants, comme proposé par Pesetsky & Torrego (2001). Cependant, il ne semble pas que ce soit le cas comme illustré ci-dessous avec les données de l'anglais. L'exemple en (145) montre que la sonde d'accord en T choisit

les traits d'une projection maximale par rapport aux traits présents dans le spécifeiru de cette projection maximale. En (145)a, le complément de '*seem*' contient deux cibles potentielles de traits φ : les traits [3SG] du gérondif '*arriving on time*' et les traits [1PL] du spécifieur du gérondif. L'accord verbal réalise les traits singuliers du gérondif et non les traits pluriels présents en son spécifieur.

(145) a. $[_{\text{GÉRONDIFP}}$ Us arriving on time$]_1$ seems/*seem t_1 (to be) unlikely.
nous arrivant en temps semble (être) improbable
'Il est improbable que nous arrivions à l'heure.'

b. T $[_{VP}$ seems … $[_{3SG}$ 1PL $[_{3SG}$ 3SG …]] …]

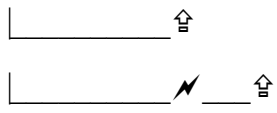

Le schéma en (145)b représente les spécifications des traits φ pour le moment de la dérivation où la sonde [φ-] en T cherche une cible pour la vérification de ses traits ininterprétables. On voit que la sonde φ ne peut pas atteindre une cible pour la vérification des traits en passant par dessus la projection maximale réalisant les traits de la tête. La sonde en T ne peut donc ni vérifier les traits en spécifieur du gérondif, ni lui assigner le nominatif (la forme nominative du pronom [1PL] serait '*we*' pas '*us*'). La projection maximale agit comme un intervenant dans la relation d'accord.

Etant donné le caractère nominal du VP étendu breton, l'accord ne pourra donc jamais être réalisé avec aucun des arguments internes du VP s'ils restent *in situ*. La sonde φ en T s'accordera toujours avec les traits interprétables les plus proches de la projection maximale intervenante et les traits sous-spécifiés [3SG] de la projection fonctionnelle réaliseront l'accord gelé. La localité permet donc de dériver la contrainte *φ-PHON de l'analyse de l'accord de Stump (1984, 1989) et McCloskey & Hale (1984) donnée en (140).

Le paradigme de l'accord riche est ensuite dérivé de l'hypothèse cruciale pour l'analyse de l'incorporation présentée dans Stump (1984): les pronoms sujets du breton sont des pronoms faibles aux propriétés clitiques. Comme nous l'avons vu, les sujets pronominaux

du breton ne peuvent cliticiser de la branche gauche d'unecoordination de deux DPs, ce qui indique que la cliticisation est un processus syntaxique pour l'accord verbal (section 7.2.3).

La position structurale du pronom sujet incorporé en T est évidemment plus proche de la sonde d'accord φ que n'importe quel autre élément. Le vP ne peut plus intervenir dans la relation d'accord entre la sonde et son sujet dès que le pronom sujet remonte hors du VP étendu.

(146) $[_{TP}[_{T}$ T pro_1 $]$ $[_{FP}$ … t_1 …]]

Dans cette configuration, les sujets pronominaux sont visibles pour la relation d'accord alors que les sujets lexicaux ne le sont pas.

8.3. Discussion des structures verbales sans argument externe

J'examine ici comment l'hypothèse des traits interprétables en *v* rend compte des constructionssans argument externe. Depuis Perlmutter (1978) et Burzio (1986), les passifs comme en (147) et les inaccusatifs comme en (148) sont analysés comme n'ayant pas d'argument externe.

(147) a.

Dec'h	e	veze	gwelet	ar	merc'hed
yesterday	®	was-3.SG	seen	the	girls
hier	®	était-3.SG	vu	les	filles

'The girls were seen yesterday.'
'Hier, on voyait les filles.'

(148) a.

Alies	e	kouezhe	an	delioù.
often	®	fell-3.SG	the	leaves
souvent	®	tombait-3.SG	le	feuilles

'The leaves fell often.'
'Les feuilles tombaient souvent.'

Conformément aux prédictions de la généralisation de Burzio, si un verbe n'assigne pas de rôle thématique, il n'assigne pas de Cas (Burzio 1986). Dans une structure verbale larsonnienne et en termes traditonnels depuis Chomsky (1995), l'argument externe est généré dans le spécifieur de *v*P, la projection verbale qui sélectionne VP comme son argument interne. Les structures sans argument externe n'ont pas de projection *v*P sélectionnant la structure verbale. En conséquence, le clitique génitif est agrammatical en (147)b et en (148)b.

(147) b. *Dec'h e oa o gwelet _____
yesterday ® was-3.SG their seen
hier ® était-3.SG leur vu
'They were seen yesterday.'
'Hier, on les voyait.'

(148) b. *Alies o c'houezhe _____
often their fell-3.SG
souvent leur tombait-3.SG
'They fell often.'
'Elles tombaient souvent.'

Si les traits interprétables du *v*P viennent uniquement de la tête *v*, alors les structures passives et inaccusatives devraient être démunies des traits interprétables. Les structures passives et inaccusatives ne devraient donc pas déclencher la réalisation de la morphologie [3SG] de l'accord gelé.

Cependant, les traits [3SG] caractéristiques de l'accord gelé apparaissent avec des structures passives et inaccusatives comme en (147)a et en (148)a. De plus, dans les structures de marquage du cas exceptionnel, illustrés en (149), on voit que ces structures sont astreintes au filtre sur le cas de la même façon que les transitifs car l'insertion de la préposition *da* assignatrice de cas est obligatoire. En (149), le verbe tensé ECM assigne un cas au DP directement postverbal. L'insertion d'une préposition est obligatoire, ce qui est un signe que le verbe infinitif est astreint au filtre sur le cas.

(149) Dec'h em boa lakaet [an delioù] *(da) gouezhañ
yesterday ®-1.SG had put the leaves *(P) fall
hier ®-1.SG avais mis les feuilles *(P) tomber
'Yesterday, I caused the leaves to fall.'
'Hier, j'ai fait tomber les feuilles.'

Le comportement nominal des structures passives et inaccusatives joue donc en faveur d'une analyse avec une structure *v*P comme proposé par Harley (1995) ou Bowers (2002). Ces auteurs postulent la présence d'une tête *v* pour tous les types de construction verbale.
Quant aux inaccusatifs, Chierchia (1989) propose de les dériver uniformément de représentations lexicales causatives.
Une alternative serait de supposer que les inaccusatifs et les passifs sont enchâssés dans une projection fonctionnelle aux traits φ [3SG] interprétables autre que *v*P. Cette projection aux traits interprétables serait plus haute que *v*P dans la structure, (peut-être une petite proposition).
La dérivation des effets de complémentarité par Jouitteau & Rezac (à paraître) ne tient que si un sujet lexical n'est jamais en syntaxe dans une position dérivée plus haute que la plus haute projection héritant des traits [3SG] de la projection verbale. Dans le cas contraire, ce sujet lexical deviendrait la cible de la sonde d'accord en T par la localité et l'accord riche serait réalisé sur le verbe. Jouitteau & Rezac (à paraître) postulent une projection FP dominant la projection verbale comme en (150). La projection FP contient toujours le sujet, même lorsque celui-ci est déplacé dans sa position dérivée hors *v*P. La projection FP contient donc toujours un sujet qui n'a pas la possibilité de s'incorporer en T.

(150)

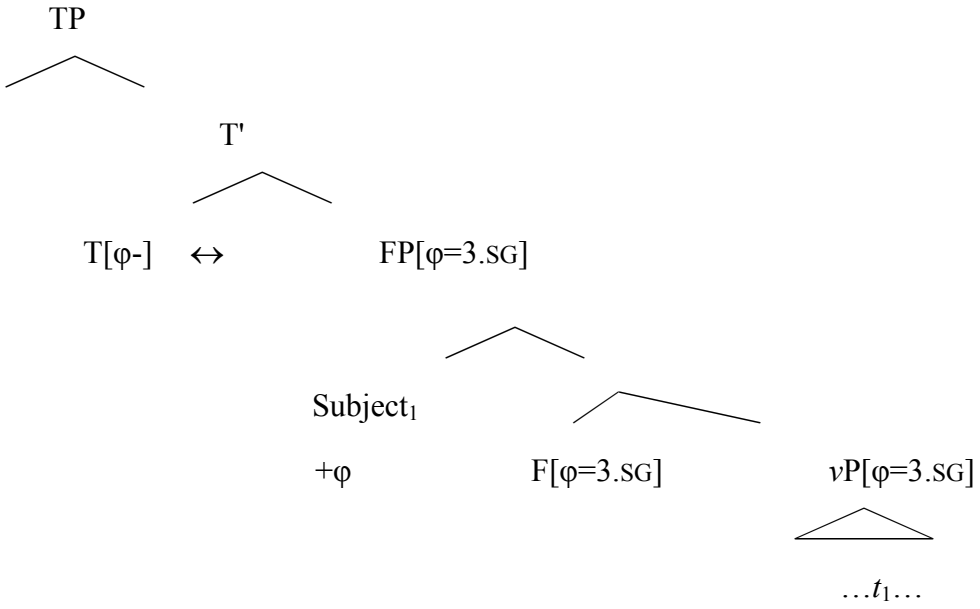

L'analyse de Jouitteau & Rezac (à paraître) prédit que s'il y avait en breton une construction où la projection fonctionnelle nominale provoquant l'accord gelé n'intervenait pas entre T et le sujet, alors la vérification d'accord φ se ferait uniformément avec les traits du sujet pronominal ou lexical. Je vais maintenant montrer que c'est exactement la structure du verbe '*avoir*'. En suivant les analyses prépositionnelles de Freeze (1992) et Kayne (1993), nous montrons que les constructions avec le verbe '*avoir*' en breton sont formées d'une projection fonctionnelle sélectionnée par T dont la tête est la préposition '*eus*' ('*de*', '*from*') qui héberge le sujet du verbe '*avoir*' dans son spécifieur. Puisque les prépositions en breton n'ont de traits φ d'aucune sorte (ni interprétables ni ininterprétables), la projection fonctionnelle PP n'intervient jamais dans la relation d'accord.

(151) $T_{[\varphi\text{-}]}$ [$_{PP}$ sujet [$_{P'}$ *eus* [$_{vP}$ être …]]]

Au contraire de l'analyse de l'incorporation et de l'analyse de l'accord, notre analyse basée sur la relativité minimalisée permet de prédire les faits d'accord exceptionnels que montre le verbe '*avoir*', comme une conséquence directe de la différente architecture de la phrase[54]. Le cœur de notre proposition est que les effets de complémentarité dans le système verbal breton sont dûs à l'intervention d'une projection éligible comme cible d'accord plus près de T que ne

l'est le sujet lexical. Cette analyse dérive les effets de complémentarité de la logique de la localité et de la spécification du VP étendu breton pour des traits interprétables. La relation de l'accord en elle-même n'est pas paramétrisée. Par ailleurs, la présence universelle d'une sonde d'accord en T est rendue théoriquement possible.

8.4. Prédiction du paradigme du verbe *avoir*

Le verbe *avoir* illustré en (152) et (153) ne montre jamais l'alternance d'accord riche et d'accord gelé caractéristique de l'effet de complémentarité. Ceci est vrai quel que soit le site d'apparition de son sujet, quel que soit son statut lexical ou pronominal, et que ce soit pour la version possessive de *avoir* ou son usage en tant qu'auxiliaire.

(152) Bremañ (,Azenor ha Iona) **o** deus (Azenor ha Iona) un ti
now (,Azenor ha Iona) 3.PL-have (Azenor ha Iona) a house
maintenant (,Azenor ha Iona) 3.PL-avoir (Azenor ha Iona) un maison
'Azenor and Iona have a house now.'
'Azenor et Iona ont une maison maintenant.'

(153) Dec'h (,Azenor ha Iona) **o** deus (Azenor ha Iona) prenet un ti
yesterday (,Azenor ha Iona) 3.PL-have (Azenor ha Iona) bought a house
hier (,Azenor ha Iona) 3.PL-avoir (Azenor ha Iona) acheté un maison
'Azenor and Iona have bought a house yesterday'.
'Azenor et Iona ont acheté une maison hier.'

Dans les analyses prépositionnelles du verbe *avoir* (Benveniste 1960, Szabolcsi 1981, 1983, Freeze 1992, Kayne 1993, Harley 1998, et enfin Schafer 1994 pour le breton), l'auxiliaire *avoir* et sa version lexicale sont analysés comme une tête prépositionnelle qui prédique son sujet (possesseur/agent) de son prédicat (chose possédée/structure verbale). La préposition s'incorpore dans la copule *être* qui est générée en T.

Il y a de nombreuses constructions à travers les langues qui utilisent une forme composée du verbe '*être*' et d'un syntagme prépositionnel. Les langues VSO, dont celles de l'échantillon, montrent fréquemment des occurrences d'une construction *être* + *préposition* pour

l'expression de la possession. La construction prépositionnelle composée est illustrée en (154) pour le gallois et en (155) pour l'hébreu biblique.

(154) y mae **gennym** dad. *gallois,* Jongeling (2000)
PRT is with.us father
PRT est avec.nous père
'We have a father.'
'Nous avons un père.'

(155) yēš **lānū** ʾab. *hébreu biblique,* Jongeling (2000)
there is for.us father
est pour.nous père
'We have a father.'
'Nous avons un père.'

Il a même été proposé que la lexicalisation du verbe '*avoir*' de possession ne pouvait se faire dans les langues VSO. Or, le breton et le chalcatongo mixtec ont un verbe lexical de possession.

(156) **žubàʔà=rí** ùnì halúlí. *chalcatongo mixtec,* Macaulay (2003)
have=1SG three children
avoir=1SG trois enfants
'I have three children.'
'J'ai trois enfants.'

Le breton exprime avec des constructions différentes l'attribution comme en (157), l'accompagnement comme en (158) ou la possession stricte comme en (159).

(157) **Da** biv eo ar c'hi lous-mañ ? **Da** Ber ez eo. *breton, attribution*
to who is the dog dirty-here to Per ® is
à qui est le chien sale-ci à Per ® est
'To whom is that dirty dog? It's to Per.'
'A qui est ce chien sale?'

(158) Tan ' zo **ganit**? *breton, accompagnement*
fire ® is with.you
feu ® est avec.toi
'Do you have light?'
'Tu as du feu?'

(159) 'Me '**m** **'eus** un ti bihan a zo glas, a zo glas…' *breton song*
I ®-CL.1SG have a house little ® is blue, ® is blue
I ®-CL.1SGavoir un maison petite ®est bleu, ® est bleu
'Me, I have a house which is blue…'
'Moi j'ai une maisonnette qui est bleue, qui est bleue…'

Le contraste sémantique entre les trois alternatives est illustré dans le dialogue en (160). L'accompagnement et l'attribution sont utilisés par le locuteur A en (160)a, et le locuteur B répond en utilisant le verbe '*avoir*' de possession en (160)b.

(160) a. A: **Dit** eo ar c'harr 'zo **ganit**?
to.2.SG is the car ®-is with-2.SG?
à.2.SG est le voiture ®-est avec-2.SG?
'The car that you have here, is it yours?'
'C'est à toi la voiture que tu as (là) ?'

(160) b. B: N' eo ket! **M'** **eus** ket karr ebet!
NEG is NEG 1.SG have NEG car none
NEG est NEG 1.SG avoir NEG voiture aucun
'No it isn't, I have no car.'
'Non, je n'ai pas de voiture.'

Comme noté par Stephens (1982), le breton est le seul parmi les langues celtiques à comprendre un élément synthétique similaire au verbe lexical '*avoir*' en anglais, allemand ou français. Il est réservé à l'expression de la stricte possession (réponse du locuteur B). Comme en français ou en anglais, ce verbe *avoir* sert aussi d'auxiliaire.

(161) Gwelet **'m** **'eus.** *breton*
seen ®-CL.1SG have
vu ®-CL.1SG avoir
'I have seen.'
'J'ai vu.'

L'analyse prépositionnelle du verbe '*avoir*' est donc naturellement favorisée en breton. De plus, l'analyse prépositionnelle est confirmée par la transparence morphologique du composé *être+préposition* en breton. La base du verbe '*avoir*' en (159), (160) et (161) est identique à la préposition *eus* en isolation en (162).

(162) a. **Eus** Venus on. b. Ur plac'h **eus** ar skol
from Venus be-1.SG a girl of the school
de Venus être-1.SG une fille de le école
'I'm from Venus.' 'a girl of the school'
'Je suis de Venus.' 'une fille de l'école'

La sélection précise d'une préposition qui marque la source ou la provenance comme '*eus*' est prédite par le fait que le verbe '*avoir*' peut signifier la cause ou l'expérience quand il forme

un prédicat complexe avec un autre verbe (dits 'causative have' et 'experiential have' en anglais, voir Ritter & Rosen 1993, Harley 1998) [55].

L'identité morphologique de la préposition *eus* a été préservée malgré la restructuration morphologique importante que le verbe avoir a subi entre la langue classique et la langue moderne comme illustré dans le tableau en (163).[56]

(163) Verbe *avoir* au temps présent, synthèse de Davalan (1998) et Favereau (1997)

	Formes écrites standard	Breton parlé	Autres formes dialectales
1.SG	a/e m eus	'meus	'beus^{L}
2.SG	a/e z peus'/c'heus	'teus^{T,Ki}	'beus, 'peus^{Aé,Ag}, 'feus^{Ph,Ku}, 'teus^{T,Ki}
3.SG.FEM	he deus	'neus, deus^{W,L}	'neus
3.SG.MASC	en deus	'deus	'neus
1.PL	hon eus	'meump^{Ku,T}	'beus, 'neus, 'neusomp^{Ki}
2.PL	ho peus	'peus	'peut & 'peuc'h^{Aé,Ag}, 'neusoc'h^{Ki}, 'heus^{L,Ph}
3.PL	o deus^{W,L}	'neunt	'neusont^{Ki}, 'neus^{Ph,Ki}, neuint^{Ku,T}, deunt, 'deus

Le paradigme démontre deux points importants. Tout d'abord, il y a un argument morphologique plaidant pour la dérivation prépositionnelle du verbe '*avoir*'. Ensuite, quand la morphologie d'accord en breton est proclitique comme dans la première colonne, la distinction de genre est préservée comme dans le système pronominal. Cependant, dans les formes parlées modernes du paradigme, l'accord perd la distinction de genre caractéristique du système pronominal pour un système ne différenciant pas les genres comme le système d'accord de tous les autres verbes de la langue (Favereau 1997:215). La régularisation du paradigme joue aussi sur la position du morphème codant les traits φ du sujet. D'une position d'enclitique sur la tête *v*, les traits φ du sujet passent en position enclitique sur la droite du verbe '*avoir*' tensé[57]. Jouitteau & Rezac (à paraître) proposent la structure en (164), ou le

sujet de '*avoir*' est en [Spec, PP] (le sujet de '*avoir*' lexical est le DP possesseur, et le sujet de '*avoir*' auxiliaire est généré en Spec*v*P):

(164)

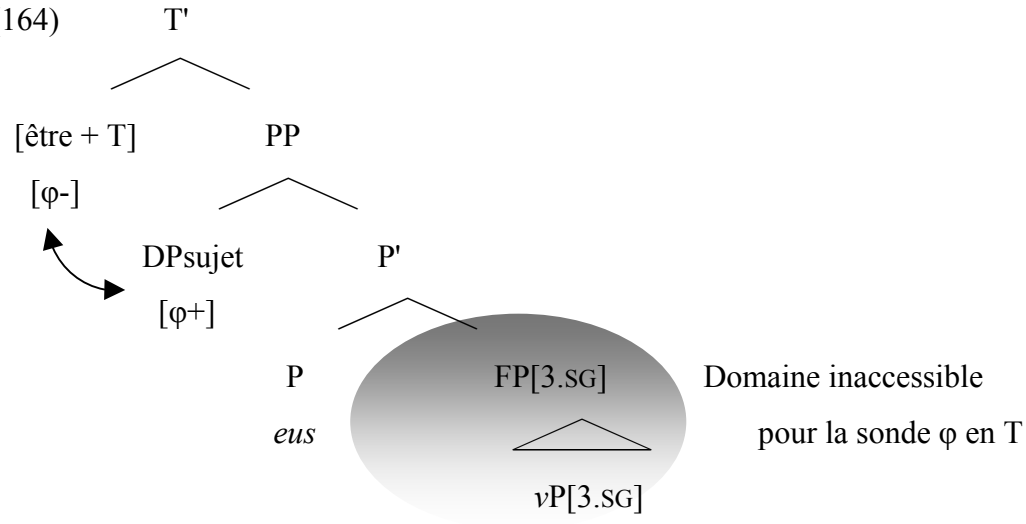

Cette structure dérive automatiquement le comportement exceptionnel du verbe '*avoir*' en termes d'accord. Tous les DPs sujets en [SpecPP], lexicaux ou pronominaux, porteront toujours les traits φ interprétables les plus proches de la sonde en T.

Les prépositions, on l'a vu, n'ont pas de sonde d'accord. La seule sonde d'accord en (164) est donc celle en T. Les prépositions n'ont aucun moyen de porter des traits φ interprétables avant l'incorporation prosodique, et elles ne compteront donc jamais comme intervenant dans la relation entre la sonde en T et le sujet en [SpecPP]. La projection *v*, comme toujours, porte des traits [3SG], mais ces traits ne seront jamais accessibles pour la sonde en T car le sujet en [SpecPP] sera toujours plus proche. Jouitteau & Rezac (à paraître) prédisent donc correctement que le verbe '*avoir*' est le seul dans toute la langue à échapper aux effets de complémentarité car sa structure l'empêche de réaliser l'accord gelé.

Je vais maintenant souligner rapidement l'enjeu théorique de nos conclusions avant de synthétiser mes résultats. Puis je discuterai de l'adaptabilité de l'hypothèse des traits φ interprétables aux autres langues de l'échantillon.

Dans le cadre minimaliste où les dépendances syntaxiques sont exprimées en termes d'accord, l'effet de complémentarité nécessite une explication motivée et non-stipulative. Pour des cas

comme le système prépositionnel breton, l'analyse de l'incorporation post-syntaxique fournit une telle explication. Cependant, dans le cas du système verbal, ni l'analyse de l'incorporation ni celle de l'accord ne rendent compte des traits de l'accord gelé, ni des faits d'accord du verbe *avoir*.

L'effet de complémentarité entre T et son sujet découle d'une restriction minimale sur les dépendances syntaxiques: la minimalité relativisée et les propriétés de reprojection par lesquelles une tête partage ses traits avec sa projection maximale (Chomsky 1995, 2000, Rizzi 1990).

L'hypothèse des traits interprétables sur la structure *v*P permet de dériver par ailleurs les propriétés nominales des structures verbales telles que la soumission au filtre sur le cas, la possibilité d'assigner le génitif à un dépendant dans une configuration d'état construit et la sélection du rannig '*a*' en situation de topicalisation préverbale. En réduisant les propriétés nominales des structures verbales à l'interprétabilité des traits dans la tête *v* (et par conséquence à toute la structure verbale étendue), les propriétés nominales ont pu être prédites sans le coût théorique de postuler que les verbes sont générés dans des DPs. Les verbes ont les traits prédicatifs qu'ont les verbes en français ou en anglais, ce qui permet de prédire des différences de distribution avec les langues où les structures verbales sont plausiblement absentes comme les langues polynésiennes (cf. Massam 2004).

Conclusion

Une importante contribution du breton à l'étude des effets de complémentarité est qu'il élimine les pistes d'analyse appuyées sur des corrélations que le breton ne présente pas. L'effet de complémentarité n'est pas caractéristique des ordres à verbe initiaux puisque le breton est X(P)-VSO. L'effet de complémentarité n'est pas non plus lié à la nature post-verbale du sujet puisqu'en breton, l'accord pauvre est réalisé aussi bien avec des sujets préverbaux que postverbaux. Les effets de complémentarité ne peuvent pas non plus être liés à la disponibilité d'une position A préverbale pour le sujet car les ordres SVO du breton ont exactement les mêmes propriétés d'accord que le sujet soit en position A ou $\bar{A}$.

Deux points de variation paramétrique entrent dans l'analyse de l'accord en breton : l'interprétabilité des traits φ sur *v* et l'incorporation syntaxique des pronoms sujets en T. Les

deux paramètres, en interagissant, dessinent trois types de langues comme illustré dans la typologie proposée par Jouitteau & Rezac (à paraître) en (165).

(165)	Intervenant avec des traits φ interprétables	Incorporation syntaxique du sujet en T
Type A *anglais, français, islandais, fiorentino et trentino*	**Ø**	√
		*
Type B *Breton, arabe, gallois*	√	√
Type C *niuean, irlandais, écossais*	√	*

Les langues de types A

Le type A est représenté par des langues où la structure verbale ne porte pas de traits interprétables et il n'y a jamais d'entité jouant le rôle d'intervenant local pour la sonde d'accord en T. C'est le cas de l'anglais, le français ou l'islandais où le sujet est uniformément accessible à l'accord φ. En conséquence, il n'y aura jamais de paradigme d'accord gelé dans ces langues. Les langues comme le fiorentino et le trentino qualifieraient dans le type A sous condition de l'adoption de l'hypothèse de la sonde éclectique. Les dialectes modernes de l'arabe, comme l'arabe marocain, s'ils n'ont effectivement aucune marque d'accord gelé, sont

aussi de type A. En (166), le verbe montre un accord riche, que le sujet soit lexical ou pronominal, qu'il soit pré-verbal ou post-verbal. Le sujet est uniformément accessible à l'accord φ.

(166) (li-wlad) ʔakal-u (li-wlad). *arabe marocain,* Malkawi (c.p.)
the children have.eaten.**3M.PL** the children
les enfants ont.mangé.**3M.PL** les enfants
'The children / they have eaten.'
'Les enfants / ils ont mangé.'

Ces faits d'accord tranchent avec les faits de l'arabe standard qui comme nous allons le voir, n'est pas de type A, mais de type B.

Les langues de types B

Le type B est représenté par les langues où sont disponibles (i) un élément avec des traits interprétables intervenant pour l'accord et (ii) un processus de cliticisation du sujet.
On a vu pour le breton qu'un tel intervenant était la projection fonctionnelle *v* mais d'autres projections fonctionnelles portant des traits interprétables ou d'autres types d'intervenants comme des XPs explétifs auraient le même effet.
En arabe standard, l'intervenant n'est pas la tête *v*. La tête *v* en arabe standard a des traits ininterprétables comme l'anglais et le français et assigne l'accusatif. Le paradigme des phrases copulatives montre la corrélation entre la présence de *v* dans la structure et l'assignation de l'accusatif. Dans les exemples en (167)a et (168)a, on voit qu'en arabe standard, le prédicat des phrases au présent (où la copule est absente) est marqué casuellement du nominatif. En (167)b et (168)b, les mêmes phrases sont au passé et forcent la présence d'une structure copulative dans la structure. La présence de la projection verbale du verbe *être* dans la structure déclenche l'assignation de l'accusatif.

arabe standard

(167) a. l-waladu mariđ-**un**
the boy sick-NOM
le garçon malade-NOM
'The boy is sick'
'Le garçon est malade.'

b. **Kaana** l-waladu mariđ-**an**
be.PAST.3MSG the boy sick-ACC
être.PAST.3MSG le garçon malade-ACC
'The boy was sick.'
'Le garçon était malade.'

(168) a. ʔibnuh ṭaalib-**un**
his.son student-NOM
son.fils étudian-NOM
'His son is a student.'
'Son fils est un étudiant.'

b. **Kaana** ʔibnuh ṭaalib-**an**
be.PAST.3MSG his.son student-ACC
être.PAST.3MSG son.fils étudiant-ACC
'His son was a student.'
'Son fils était un étudiant.'

En arabe standard, l'accord gelé déclenché par un intervenant portant des traits interprétables existe pourtant, mais l'intervenant qui le déclenche n'est pas la projection *v*. L'intervenant est une autre tête portant des traits interprétables sous spécifiés de nombre ([3+]). Demirdache (1987) identifie une telle projection comme la projection AGRP, c'est à dire la projection sous T où, à cette étape de la théorie, le sujet reçoit son cas. On reconnaît la configuration de spécifieur-tête que nous avons discuté pour le VP étendu breton. Cette configuration assure que la sonde d'accord en T sélectionnera prioritairement les traits de la tête percolés à sa projection maximale, et non ceux du sujet dans son spécifieur. En conséquence, les ordres VS avec un sujet lexical sont gelés pour l'accord. Dans l'état actuel de la théorie où la projection AGRP sous IP a disparu, je réinterprète la présence de cet intervenant comme un explétif post verbal. L'hypothèse d'un explétif nul n'est pas révolutionnaire dans le champ des analyses de l'arabe standard. Pour Mohammad (1988, 1990) et Ali (1996) la montée du sujet devant les verbes à montée est bloquée par la présence d'un explétif. En (169), le DP préverbal traduit comme un topique suspendu n'est pas en SpecTP, il est généré dans une position Ā au dessus du verbe.

(169) al-nisaa?-u ya-Zhar anna-hunna Zahab-na Ali (1996)
the women3**F**.PL–NOM seem-3SG.**M** that-they-**F** left-3**F**.PL.
le femmes3F.PL–NOM semble-3SG.M que-elles -F partirent-3F.PL.
'As for the women, it seems that they have left.'
'Quant aux femmes, il semble qu'elles soient parties.'

Les faits intéressants de (169) ne résident pas dans l'impossibilité de la montée du sujet puisqu'il n'y a pas de proposition infinitive et que le sujet reçoit donc un cas dans l'enchâssée. Par ailleurs, dans une langue VSO, un verbe à montée ne remonterait pas son sujet dans un site préverbal mais post-verbal. L'exemple en (169) est intéressant car dans les ordres SVO en arabe standard, il y a normalement l'accord riche. Dans l'exemple en (169) cependant, le verbe à montée '*ya-Zhar*' ne réalise pas les traits φ du sujet préverbal. Au contraire, la morphologie de l'accord montre les traits [3.SG] prototypiques de l'accord gelé. Ces faits sont prédits s'il y a effectivement un explétif plus près de la sonde d'accord en T que le DP en position de topique suspendu.

Les faits de l'arabe tunisien viennent confirmer l'hypothèse d'un intervenant explétif aux traits sous-spécifiés entre T et le XP sujet. En arabe tunisien, les ordres VSO comme les ordres SVO montrent l'accord riche. Des ordres VSO en matrice et en enchâssée sont illustrés en (170).

tunisien, Chekili (2004)

(170) a. kaan-**uu** / *kaan [$_{PL}$ barsha naas] huuni.
was-**PL** / *was.SG many people here
étaient-**PL** / était.SG beaucoup gens ici
'There were many people here.'
'Il y a avait là beaucoup de monde.'

b. ma-n-dhunsh / illi kaan-**uu** / *kaan [$_{PL}$ n-naas] huuni.
NEG-1-believe-not that was- **PL** / was.SG the-people here
NEG-1-croire -pas que étaient- **PL** / était.SG le-gens ici
'I don't believe that the people were here.'
'Je ne crois pas qu'il y avait les gens ici.'

Les seuls environnements où l'accord gelé apparaît (optionnellement) en arabe tunisien sont ceux où l'explétif '*famma*' est réalisé entre le verbe tensé et son DP sujet associé (Chekili 2004). Dans les exemples en (10), un explétif postverbal apparaît et bloque la remontée du sujet dans cette position A haute. L'accord est réalisé avec l'explétif singulier et non avec le DP sujet en SpecVP[58].

(171) a. kaan **famma** [$_{PL}$ barsha naas] huuni. *tunisien,* Chekili (2004)
was. SG there many people here
était. SG EXPL beaucoup gens ici
'There were many people here.'
'Il y a avait là beaucoup de monde.'

b. ma-n-dhun-sh illi kaan **famma** naas huuni.
NEG-1-believe-not that was.SG there people here
NEG-1-croire-pas que était.SG EXPL gens ici
'I don't believe that there were people here.'
'Je ne crois pas qu'il y avait des gens ici.'

L'intervenant explétif en arabe standard associé au sujet diffère de l'intervenant du breton sur un autre point : il est spécifié uniquement pour les traits de nombre ([3+]). La sonde en T vérifie donc ses traits de nombre sur l'intervenant explétif. Puisque ses traits de genre restent invérifiés, la sonde cherche ensuite une cible en genre qu'elle trouve sur le sujet lexical. En (172)a, l'accord réalise les traits de nombre ([3]) de la projection intervenante et les traits de genre (F) du XP sujet.

(172) a. ʔakal-**at** ʔal-ummahat-u
have eaten.**3F.SG** the mothers.**F.PL**-NOM
ont mangé.**3F.SG** les mères.**F.PL**-NOM
'The mothers have eaten.'
'Les mères ont mangé.'

b. * ʔakal-**na** ʔal-ummahat-u

have eaten.**3F.PL** the mothers.**F.PL**-NOM

ont mangé.**3F.PL** les mères.**F.PL**-NOM

Fassi-Fehri (1993) s'oppose à l'hypothèse d'un explétif nul en arabe car les sujets réalisés peuvent être définis, ce qui n'est pas le cas des sujets associés en français ou en anglais. L'explétif que je postule en arabe est du type de '*bez*' en breton, c'est à dire qu'il n'est pas associé au sujet. L'insertion de l'explétif satisfait le Principe de Projection Etendue sans qu'une chaîne soit créée avec le sujet dans la structure.

Le paradigme de l'accord gelé est en arabe la réalisation d'une relation de vérification de traits φ avec un explétif généré sous le verbe. Cet intervenant pour l'accord prédit que les sujets lexicaux ne sont jamais atteignables par la sonde en T pour une vérification de traits. Les sujets pronominaux, eux, cliticisent sur T et sont donc l'élément le plus local pour la vérification des traits φ en T. Je suis Demirdache (1987) en analysant l'accord riche dans les ordres SVO comme un fait de résomptivité. La morphologie d'accord riche en (173) est réalisée dans les cas des pronoms sujets résomptifs incorporés[59].

(173) ʔal-ummahat-u ʔakal-**na / at**

the mothers.**F.PL**-NOM have eaten. **3F.PL** / * **3F.SG**

les mères.**F.PL**-NOM ont mangé. **3F.PL** / * **3F.SG**

'The mothers have eaten.'

'Les mères ont mangé.'

Les sujets préverbaux de l'arabe sont des topiques liés à un pronom sujet nul en position sujet sous IP. Demirdache (1987) dérive ainsi la restriction sur les sujets préverbaux qui doivent être spécifiques en arabe standard. Les ordres SV déclenchent donc uniformément la morphologie riche de l'accord.

Je conclus que l'arabe est une langue de type B où l'accord gelé découle d'une relation d'accord avec un intervenant explétif. Cet intervenant explétif ne porte pas de traits de genre, ce qui oblige la sonde à chercher les traits φ de genre sur le sujet. Les sujets pronominaux,

dont les résomptifs, déclenchent la morphologie d'accord riche car ils sont incorporés en T et sont donc la cible la plus locale pour la vérification de traits φ de la sonde.

Les langues de types C

Les langues du type C ont un intervenant avec des traits interprétables sous spécifiés, mais aucune stratégie de cliticisation syntaxique des sujets pronominaux permettant de développer une alternance à l'accord gelé. Si ces langues n'ont pas de verbe '*avoir*', la morphologie d'accord riche syntaxique y est entièrement absente.

Dans une langue où la morphologie d'accord riche est entièrement absente, les traits [3SG] caractéristique de l'accord gelé ne sont pas repérés, par simple manque de comparaison avec les traits [3SG] d'un accord riche. Les langues de type C ont donc une forme verbale invariante qui est une forme d'accord gelé mais a toutes les chances d'être prise pour une forme de base nue. Sous cette hypothèse, les langues comme le niuean ou le chinois, connues pour leur absence de système d'accord, qualifient pour le type C. Ainsi, les langues qui pouvaient prétendre être des contre exemples à la présence universelle d'une sonde en T sont en fait prédites par la typologie développée ici. Le niuean est un bon candidat de figure emblématique du type C puisqu'il est à la fois bien connu pour les propriétés nominales de ses structures prédicatives (Massam 2003, 2004) et a aussi la morphologie d'accord monotone prédite.

Une autre langue qualifiant pour le type C est l'irlandais. Je postule qu'il existe, en irlandais, un explétif intervenant pour l'accord. La morphologie riche de l'irlandais est formée, on l'a vu, comme le système prépositionnel du breton, par incorporation prosodique. Je n'interprète pas cette incorporation post-syntaxique comme le signe que l'irlandais n'a pas de sonde d'accord en T, mais comme le signe que l'accord syntaxique consiste uniquement en un accord gelé. La forme invariante verbale n'est pas une base nue, mais une forme constante d'accord gelé. Une fois que cette morphologie monotone d'accord gelé est créée en syntaxe par un intervenant inesquivable, la morphologie riche de l'accord est obtenue (ou pas) par une opération au niveau prosodique. L'incorporation prosodique d'un pronom sujet est un processus disponible de 'maquillage' de la forme verbale bloquée à l'accord gelé[60]. La

morphologie riche est alors le résultat d'une base nue à laquelle s'est ajoutée une morphologie monotone d'accord gelé, et sur laquelle enfin a été incorporé le sujet au niveau prosodique.
L'hypothèse qu'il existe un intervenant explétif pour l'accord en irlandais peut sembler provocante au vu du nombre d'arguments déployés pour prouver l'absence d'effets de l'EPP en irlandais (McCloskey 1996, 2001, Harley & Carnie1997 entre autres).
Cependant, les arguments classiques contre la présence d'un principe EPP actif en irlandais (McCloskey 1996, 2001) font ultimement les mêmes prédictions que ferait un trait EPP toujours satisfait par l'insertion d'un élément explétif post-verbal. L'exemple typique de l'absence de sujet est l'inaccusatif saillant comme en (174) (dit 'salient unaccusative' en anglais).

(174) Chuaigh de mo neart. *irlandais,* McCloskey (2001 :8)
waned of my strength
décrût de ma force
'My strength waned.'
'Ma force me quitta.'

McCloskey (1996 :243) présente les inaccusatifs salients comme n'ayant qu'un seul et unique argument qui est le groupe prépositionnel. Le verbe apparaît à la forme dite 'analytique', que McCloskey décrit comme ne contenant aucune information de personne, de nombre et de genre. Si aucun principe ne force un explétif vide en (174), la morphologie verbale ne peut pas réaliser un accord avec quoi que ce soit. S'il y avait une sonde d'accord en T cherchant à vérifier des traits d'accord ininterprétables, ses traits ne pourraient jamais être effacés et (174) devrait être agrammatical. Le postulat de l'absence de l'EPP, et donc d'explétif, va de pair avec le postulat de l'absence d'une sonde d'accord en T.
A l'inverse, si on prend en compte le [3SG] de l'accord gelé, il faut bien que ces traits [3SG] viennent de quelque part. Cet élément intervenant pour l'accord n'est probablement pas une projection fonctionnelle comme en breton car les arguments internes des verbes tensés irlandais ne reçoivent pas de cas génitif[61]. L'hypothèse d'un explétif [3SG] s'impose. La présence d'un explétif en position de sujet prédit correctement l'absence totale d'autres effets de l'EPP : le groupe prépositionnel ne montera pas satisfaire l'EPP en position A en (174),

puisque l'EPP est déjà satisfait par l'insertion de l'explétif dont les traits se retrouvent sur la morphologie verbale. Je conclus donc que le lexique de l'irlandais contient un explétif nul, et que l'EPP est un principe actif en irlandais. Cet explétif n'est pas associé avec le sujet comme c'est le cas des explétifs associés de l'anglais ou de l'islandais. C'est un explétif indépendant comme , comme l'explétif lexical '*bez*" en breton. Ni l'explétif lexical du breton ni l'explétif nul de l'irlandais n'opèrent donc de restriction sur la définitude d'un sujet réalisé.

Avec l'irlandais, nous avons la chance d'avoir des traces de l'état de la langue en diachronie où le système d'accord gelé avec un intervenant s'est mis en place. De façon intéressante si on pense à l'EPP, l'accord gelé qui est provoqué par la présence d'un explétif intervenant pour l'accord apparaît au moment où la langue irlandais passe d'un stade V2 à une possibilité plus étendue d'ordres VSO. Le tableau en (175) utilise un registre du moyen irlandais (900-1200 a. JC) où les deux paradigmes du futur du verbe '*praise*' existaient, l'un étant une instance du type B, l'autre étant une instance du type C.

(175) Paradigme verbal du moyen irlandais (Doyle 2002)

	paradigme du type B	**paradigme du type C**
1.SG.	molfad	molf**aidh** mé
2.SG.	molfair	molf**aidh** tú
3.SG.	molf**aidh**	molf**aidh** sé / sí
1.PL.	molfamaid	molf**aidh** sinn
2.PL.	molfaidhe	molf**aidh** sibh
3.PL.	molfaid	molf**aidh** siad

Doyle (2000) signale que le choix entre le deux paradigmes était fonction du niveau de langue. Le paradigme du type B où la cliticisation d'un sujet pronominal permettait au sujet incorporé d'être la cible de la vérification de traits de la sonde est caractéristique d'un registre plutôt littéraire. En revanche, l'accord gelé généralisé du paradigme du type C est caractéristique du registre plus familier des textes en prose. L'étape pour arriver à l'irlandais moderne est juste la possibilité d'incorporation prosodique du sujet sur la forme invariante

d'accord gelé. C'est l'hypothèse de l'incorporation prosodique. Par parité d'argument, l'écossais aussi qualifie pour le type C. Les pronoms des langues gaéliques diffèrent de ceux de la branche brittonique en ce qu'ils se comportent plus comme des DPs lexicaux et ne remontent jamais en syntaxe plus haut que le spécifieur de leur projection intervenante. La morphologie riche des langues gaéliques n'est donc jamais créée en syntaxe. L'alternance entre l'accord riche et la forme invariante observée dans les langues gaélique actuelles est dû à l'incorporation prosodique d'un pronom sujet sur une forme d'accord gelé, de façon similaire à l'incorporation prosodique des DPs lexicaux (McCloskey & Hale 1984, McCloskey 2004). Les systèmes d'incorporation prosodique, comme on l'a vu pour le cas du système prépositionnel du breton, sont par ailleurs identifiables par la non- régularité du processus d'incorporation. Les formes non incorporées sont typiquement autorisées, comme c'est le cas dans les paradigmes prépositionnels où l'accord n'est pas syntaxique mais prosodique.

De façon intéressante, l'arabe de type B et l'irlandais de type C sont les deux langues pour lesquelles un explétif est postulé. Dans le chapitre 1, nous avions vu qu'au sein de l'échantillon, ces deux langues contrastaient avec les autres par le plus grand nombre d'ordres VSO qu'elles présentaient. L'arabe standard et l'irlandais sont dans l'échantillon les deux langues où les ordres VSO stricts sont aussi les plus aisés à obtenir. Sous l'hypothèse que le lexique de ces langues contient un explétif nul, les ordres VSO sont réanalysés en XP-VSO. L'hypothèse de l'explétif pour l'accord est donc consistant avec l'idée que dans ces langues, l'EPP est toujours satisfait par un explétif nul. Les résultats de ce chapitre concordent donc avec la généralisation X(P)-VSO proposée au chapitre 1, et ouvre des perspectives intéressantes d'analyse des ordres X(P)-VSO en termes de satisfaction du Principe de Projection Etendue.

Le présent chapitre nous apporte des indices précieux sur le Principe de Projection Etendue.

La structure verbale du breton porte un intervenant pour l'accord : les traits φ interprétables de la projection fonctionnelle *v*P. Tout mouvement du verbe en I satisfait donc un éventuel trait [D] ininterprétable en I. Comme le breton est cependant une langue où le verbe tensé ne peut pas se trouver à l'initiale de phrase, on sait que le Principe de Projection Etendue ne peut

pas consister uniquement en une vérification de traits [D] comme proposé par Chomsky (1995).

Dans le chapitre suivant, je vais faire identifier et analyser les différentes stratégies explétives utilisées en breton pour satisfaire au Principe de Projection Etendue.

Chapitre 5.

Le Principe de Projection Etendue en Breton : Formalisation et Prédictions

Index du Chapitre 5.

Le Principe de Projection Etendue en Breton : Formalisation et Prédictions. 394

1. Un XP préverbal satisfait l'EPP 395
   1.1. Les phrases avec effet de focus sur un constituant 395
   1.2. Les topiques satisfont l'EPP 405

2. Les têtes C qui satisfont l'EPP 408
   2.1. Sujets prénégation et résomptivité 408
   2.2. Fusion morphologique d'un complémenteur avec le verbe tensé 422

3. Dériver les phrases à focus large et à lecture neutre 432
   3.1. Un explétif généré en SpecFinP 434
   3.3. Adverbes orientés vers le sujet 436
   3.4. Un XP sujet non focalisé 437
   3.5. Tête verbale de participe passé ou d'infinitif 438
   3.6. Tête verbale identique à son auxiliaire. 442
   3.7. Cas de reduplications optionnelles 445
   3.8. Portrait de l'élément préverbal dans les phrases à focus large 449
   3.9. Dérivation des phrases à focus large : Stephens (1982) 450

4. Formalisation de l'EPP : 3 propriétés du mouvement explétif 451
   4.1. Stricte localité de la stratégie explétive: Prédictions 452
   4.2. La stratégie explétive est une stratégie de dernier ressort : Prédictions 469
   4.3. Formalisation de l'EPP : Conclusion 476
   4.4. Absence d'impact sémantique et scission des traits 477

5. Antéposition d'une tête verbale non tensée : récapitulation 481
   5.1. Antéposition d'une tête verbale non tensée: les faits 481
   5.2. Violations de la condition sur le lien minimal. 483

5.3. Le mouvement Ā du *v*P évacué 488
5.4. Les auxiliaires clitiques des langues slaves 491
5.5. Le long mouvement de têtes 497
5.6. Extension typologique 501

6. Conclusion 507

Le Principe de Projection Etendue en Breton : Formalisation et Prédictions.

Dans ce chapitre, je teste l'hypothèse que les ordres X(P)-VSO du breton sont un effet du Principe de Projection Etendue (EPP), et que ce Principe consiste en un trait catégoriel ininterprétable en Fin.

Je vais dresser un inventaire des différentes dérivations qui présentent en zone préverbale un élément satisfaisant l'EPP. Je distinguerai d'une part les satisfactions 'accidentelles' de l'EPP par mouvement ou insertion, opérations motivées par un trait sémantique dans la zone préverbale. Les sections 1 et 2 montrent comment un XP monté en zone préverbale ou la projection d'un complémenteur comme la négation satisfont le Principe de Projection Etendue. Je montrerai d'autres part les stratégies explétives uniquement motivées par la satisfaction de l'EPP. La section 3 fera l'inventaire de ces stratégies explétives indispensables pour dériver les phrases affirmatives à focus large. Les stratégies explétives comprennent l'insertion préverbale d'un explétif en SpecFinP, mais aussi un mouvement explétif extrêmement local qui envoie en SpecFinP l'élément c-commandé par Fin° le plus proche. Dans la section 4, je montrerai que le mouvement explétif est un processus strictement restreint par la localité et que c'est une opération de dernier ressort qui apparaît après la projection de la périphérie gauche. Le mouvement explétif n'est motivé que par la satisfaction de l'EPP et n'a aucun impact sémantique : les éléments déplacés par stratégie de mouvement explétif sont interprétés dans le site interne à IP. Dans la section 5, je m'arrêterai sur les paradigmes d'antéposition de têtes verbales prédits agrammaticaux par différentes versions de la contrainte sur le mouvement des têtes. Je dresserai un bref historique des analyses proposées pour la dérivation de ces ordres. Je montrerai en quoi le breton est particulier au sein des langues connues pour représenter les paradigmes d'antéposition stylistique (dit 'stylistic fronting' en anglais pour les paradigmes de l'islandais et du Faroe) ou de long mouvement de têtes (dit 'long head movement' pour les paradigmes des langues slaves).

1. Un XP préverbal satisfait l'EPP

Comme en anglais ou en français, un XP préverbal satisfait l'EPP comme en (1). Avec un sujet préverbal comme en (1) a ou avec une inversion locative comme en (1)b, la phrase est licite. Le verbe à l'initiale est illicite en (1)c.

(1) a. La Seine coule sous le pont Mirabeau
b. Sous le pont Mirabeau coule la Seine
c. * Coule la Seine sous le pont Mirabeau

En breton, un XP préverbal satisfait l'EPP et c'est le scénario pour tous les ordres XP-VSO. Comme la dérivation procède en construisant d'abord un ordre VSO par remontée du verbe, la question est la motivation pour la montée du XP préverbal amenant à l'ordre linéaire XP-VSO.

1.1. Les phrases avec effet de focus sur un constituant

Comme dans toutes les langues où le focus se traduit uniquement par un mouvement, l'ordre des mots en breton est directement déterminé par la valeur informative des éléments de la phrase. La généralisation qui fait l'unanimité dans les études sur le breton est que l'élément portant l'information saillante doit être placée en première position (Vallée 1931, Trépos 1968, Gros 1974, Stephens 1982 parmi d'autres).

1.1.1. Les ordres XP-VSO avec focus préverbal

Les ordres XP-VSO ci-dessous sont dérivables par le mouvement d'un XP en zone de focus préverbal. La lecture peut être de focus simple ou de focus contrastif. Les exemples montrent dans la zone préverbale : un sujet en (2), un objet en (3), un PP en (4), un VP en (5) et enfin un syntagme adjectival en (6).

(2) [+FOC Anna ha Myriam] a lenn _____ al levr er sal. S-VO
Anna and Myriam ® read.3SG the book in.the lounge
Anna et Myriam ® lit.3SG le livre dans la salle
'ANNA AND MYRIAM read the book in the lounge.'
'ANNA ET MYRIAM lisent le livre dans la salle.'

(3) [+FOC al levr] a lenn Anna _____ er sal. O-VS
the book ® reads Anna in.the lounge
le livre ® lit.3SG Anna dans la salle
'Anna reads THE BOOK in the lounge.'
'Anna lit LE LIVRE dans la salle.'

(4) [+FOC er sal] e lenn Anna al levr ____. PP-VSO
in.the lounge ® reads Anna the book
dans la salle ® lit.3SG Anna le livre
'Anna reads the book IN THE LOUNGE.'
'Anna lit le livre DANS LA SALLE.'

(5) [+FOC Lenn al levr] a ra Anna _____ er sal. VP-VSO
to.read the book ® does.3SG Anna in.the lounge
lire le livre ® fait.3SG Anna dans la salle
'Anna READS THE BOOK in the lounge.'
'Anna LIT LE LIVRE dans la salle.'

(6) [+FOC Fachet bras] e oa ___ Gaïd gant ar studioù. AdjP-VSO
gone-angry big ® was Gaïd by the studies
fâché grand ® était Gaïd avec les études
'Gaïd was very angry at her studies.'
'Gaïd était bien fâchée avec les études.'

Ces ordres de (2) à (6) sont facilement dérivables par un mouvement dans une zone Focus préverbale. Un XP monte vérifier son trait focus dans la projection préverbale FocP. La focalisation par mouvement est définie par les propriétés données en (7).

(7) (A) La focalisation par mouvement n'est pas restreinte à la proposition qui contient le constituant ciblé . C'est un mouvement Ā qui peut s'effectuer à longue distance.
(B) Les XPs en focus peuvent tous être remplacés par un élément *wh*.
(C) Ce mouvement est motivé par la vérification d'un trait focus en zone CP.

La structure que je propose est données en (8).

(8) $[_{\text{FOCP}}$ XP_i Foc° $[_{\text{FINP}}$ t_i ®-V $[_{\text{IP}}$ t_i …

La partie suivante illustre ces trois propriétés. On a vu la propriété (C) illustrée plus haut par les lectures de focus induites sur l'élément préverbal. Les éléments en focus peuvent tous être remplacés par un élément *wh* (propriété B). Je vais montrer que ce mouvement Ā peut s'effectuer à longue distance (propriété A).

1.1.2. Les propriétés du mouvement en zone focus

La propriété (A) est illustrée dans les différents exemples ci-dessous qui montrent le mouvement du XP en zone focus. Le XP monte d'une enchâssée vers la position de focus préverbal dans la phrase matrice. L'exemple en (9) montre un mouvement focal du sujet à longue distance, l'exemple en (10) montre un mouvement focal de l'objet à longue distance, l'exemple en (11) montre un mouvement focal d'un PP à longue distance, l'exemple en (12) montre un mouvement focal à longue distance du VP contenant un verbe non-fini et son objet.

(9) $[_{+\text{FOC}}$ Anna] a laran dit a lenn al levr er sal. S-VO
Anna ® tell.1SG to.you ® reads the book in.the lounge
Anna ®dis.1SG à.toi ® lit le livre dans.la salle
'I tell you that ANNA reads the book in the lounge.'
'Je te dis qu'ANNA lit le livre dans la salle.'

(10) [+FOC al levr] a laran dit a lenn Anna er sal. O-VS
the book ® tell.1SG to.you ® reads Anna in.the lounge
le livre ®dis.1SG à.toi ® lit Anna dans.la salle
'I tell you that Anna reads THE BOOK in the lounge.'
'Je te dis qu'Anna lit LE LIVRE dans la salle.'

(11) [+FOC er sal] e laran dit e lenn Anna al levr. PP-VSO
in.the lounge ® tell.1SG to.you ® reads Anna the book
dans.la salle ®dis.1SG à.toi ® lit Anna le livre
'I tell you that Anna reads the book IN THE LOUNGE.'
'Je te dis qu'Anna lit le livre DANS LA SALLE.'

Gros (1974 :73)

(12) [+FOC Bale] ne gredan ket e rafe ken . VP-VSO
walk NEG believe.1SG NEG ® do.COND.3.SG ever (again)
marcher NEG crois.1SG NEG ® faire.COND.3.SG plus
'I don't think that s/he will ever walk again.'
'Je ne pense pas qu'il/elle remarchera jamais.'

Le mouvement d'un XP en zone préverbale FocP est uniformément licite à longue distance. La propriété (B) est que les XPs focalisés en zone focus peuvent tous être remplacés par un élément *wh*. Cette propriété est illustrée dans les exemples (13) à (16) ci dessous où l'élément préverbal en position de focus dans les phrases de (2) à (5) a été remplacé par un élément *wh*. Dans les exemples ci-dessous, je montre successivement le remplacement par un élément *wh* correspondant d'un XP sujet, un XP objet, un XP circonstant de lieu, et enfin un XP objet de l'auxiliaire '*faire*' remplaçant un VP.

(13) [$_{+FOC}$ Piv] a lenn al levr er sal? S-VO
who ® reads the book in.the lounge
qui ® lit le livre dans.la salle
'Who reads the book in the lounge?'
'Qui lit le livre dans la salle ?'

(14) [$_{+FOC}$ Petra] a lenn Anna er sal? O-VS
what ® reads Anna in.the lounge
quoi ® lit Anna dans.la salle
'What does Anna read in the lounge?'
'Anna lit QUOI dans la salle ?', 'Qu'est-ce qu'Anna lit dans la salle ?'

(15) [$_{+FOC}$ Pelec'h] e lenn Anna al levr? PP-VSO
where ® reads Anna the book
où ® lit Anna le livre
'Where does Anna read the book?'
'Anna lit le livre OU?', 'Où est-ce qu'Anna lit le livre ?'

(16) [$_{+FOC}$ Petra] a ra Anna er sal? VP-VSO
what ® does Anna in.the lounge
quoi ® fait Anna dans.la salle
'What is Anna doing in the lounge ?'
'Anna FAIT QUOI dans la salle ?', 'Qu'est-ce qu'Anna fait dans la salle ?'

Les mouvement de focalisation représentés en breton sont donc conformes aux propriétés A, B et C caractéristiques des mouvements vers un spécifieur Ā du domaine CP.

1.1.3. Pas d'antéposition focale d'un *v*P évacué

On a vu que le VP fait partie des constituants qui peuvent monter en FocP en zone préverbale. Une partie des données suggère que la stratégie d'antéposition du *v*P avec évacuation des arguments existe en breton (dit 'remnant VP fronting en anglais'). C'est à dire qu'il serait

possible d'évacuer certains arguments du *v*P avant de monter l'ensemble du constituant en zone CP. J'ai montré dans le chapitre 2 (section3.3.3.) qu'un constituant *v*P antéposé contient la trace du sujet, mais qu'en est-il de l'arguments interne ? A première vue, les arguments internes ne peuvent pas être évacués du *v*P comme noté par Stephens (1982). L'évacuation de l'argument de but de '*mettre*' en (17) et l'évacuation de l'argument de provenance du verbe '*venir*' en (18) sont illicites.

breton trégorrois, Stephens (1982:167)

(17) [Lakaat ar gwer *(war an daol)] en deus graet (* war an daol).
to.put the glasses on the table ®.3SG.M have done on the table
mettre le verres sur le table ®.3SG.M a fait sur le table
'He has put the glasses on the table.'
'Il a mis les verres sur la table.'

(18) [Dont *(deus kêr)] he deus graet (* deus kêr).
to.come from town ®.3SG.F have done from town
venir de ville ®.3SG.F a fait de ville
'She has come from town.'
'Elle est venue de la ville.'

Des données plus troublantes apparaissent avec un DP objet. Dans les exemples en (19) et (20), une tête verbale modifiée par un adverbe a été antéposée en zone préverbale. La structure ressemble à une antéposition de tête verbale car l'objet a été laissé en bas dans la structure. Cependant, la présence de l'adverbe modifieur de verbe montre que l'élément qui est antéposé est plus important qu'une tête. Il semble donc qu'il s'agisse d'un VP qui est remonté en zone focus après avoir évacué l'objet.

breton standard

(19) [Anavezout t_i? a-walc'h t_i?] a ran ac'hanout$_i$ / al louarn-mañ$_i$.
to.know enough ® do.1SG P.2SG / the fox-here
connaître assez ® fais P. 2SG / le renard-là
'I know you enough./ I know this sneaky bastard enough'
'Je te connais assez / Je connais assez ce renard.'

breton, Angela Duval, 'Glac'har'

(20) [Anavezout t_i? mat t_i?] a ran ar wask-se$_i$…
to.know well ® do.1SG the torment-here
connaître assez ®fais.1SG cette angoisse-là
'I know this torment well.'
'Je connais bien cette angoisse…'

Cette construction ne me semble pas spécialement rare ou marquée par un dialecte en particulier. Par ailleurs, Timm (1990 :193) fournit des relevés de corpus similaires. Les exemples en (19) et (20) semblent montrer que le mouvement focal d'un *v*P évacué serait une stratégie disponible en breton.

Cependant, je vais montrer que les propriétés de remplacement par un élément *wh* et les propriétés d'extraction ne sont pas caractéristiques des propriétés attribuées au mouvement focal. Le remplacement par un élément *wh* est testé en (21). Le mouvement focal à longue distance est testé en (22). Les deux résultats sont agrammaticaux, comme on s'y attendrait s'il s'agissait d'une antéposition de tête et non d'une antéposition de constituant XP en FocP.

(21) * [Petra] a ran ac'hanout / al louarn-mañ.
what ® do.1SG P.2SG / the fox-here
quoi ® fais.1SG P.2SG / le renard-à

(22) *[Anavezout a-walc'h] a lare din ' ran ac'hanout / al louarn-mañ.
know enough ® told.IMPF to.me ® do.1SG P.2SG / the fox-here
connaître assez ® disait à.moi ® fais P. 2SG / le renard-là
'He was telling me that I know you enough./ I know this sneaky bastard enough'
'Il me disait que je te connais assez / je connais assez ce renard.'

La seule hypothèse qui pourrait rendre compte de la possibilité de monter la tête verbale avec le modifieur adverbial en (19) serait que l'adverbe ait cliticisé sur le verbe et que nous ayons affaire non pas à un mouvement de constituant XP, mais à un mouvement de tête. Les structures avec des modifieurs prosodiquement plus lourds que des bisyllabiques sont effectivement considérablement dégradées.

(23) *?[Anavezout **dre eñvor**] a ran ar wask-se$_i$…
to.know by memory ® do.1SG the torment-here
connaître par mémoire ®fais.1SG cette angoisse-là
'I know this torment by heart…'
'Je connais cette angoisse par cœur…'

Puisque l'exemple en (19) est dégradé, je pose la généralisation que les verbes non tensés antéposés modifiés par des adverbes ne sont pas des instances d'antéposition focale. Mon hypothèse est qu'il s'agit d'un mouvement de tête sur laquelle un adverbe a cliticisé. L'hypothèse que les adverbes ont cliticisé sur une tête verbale en (19) et (20) implique que des bi-syllabiques puissent cliticiser. Cela peut paraître exotique du point de vue des langues romanes ou germaniques, mais c'est un fait connu du tchèque que des formes d'auxiliaires bi-syllabiques sont des clitiques. Le paradigme tchèque de l'auxiliaire clitique *être* au conditionnel comprend les trois formes clitiques en (24).

tchèque, Rezac (c.p)
formes clitiques de l'auxiliaire *être* au conditionnel
(24) bysem (1.SG), bysi (2.SG), bysme (1.PL)

Je considère donc que la stratégie d'évacuation du *v*P n'est pas disponible en breton et que les têtes verbales modifiées en SpecTP comme en (19) sont dérivées par cliticisation de l'adverbe mono ou bi-syllabique sur la tête verbale qui est ensuite remontée devant le verbe. Le mouvement d'un XP en SpecFocP n'est pas un processus disponible pour une tête.
Je conclus donc que l'antéposition de la structure verbale non tensée avec évacuation de l'objet n'est pas un processus disponible en breton.

1.1.4. Une restriction sur les éléments XPs focalisables

Tous les arguments d'un verbe principal en T ne peuvent pas être focalisés. En particulier, les CPs dont la tête est une conjonction de subordination vide suivie du rannig '*e*' ne peuvent être antéposés au verbe principal qui les sélectionne comme son objet. Dans les exemples en (25) et (26) ci-dessous, le verbe de la matrice sélectionne un CP comme son argument interne.

(25) Embann a rae Soaz [ø e oa an dour-mañ leun a ludu soudek].
to.proclaim ® did Soaz C_{FORCE} ® was the water here full of nitrate
clamer ® faisait Soaz C_{FORCE} ® était le eau-là plein de cendre soude
'Soaz was proclaiming that this water was full of nitrate.'
'Soaz clamait que cette eau regorgeait de nitrates.'

(26) Goul' a ran ganin ma unan [ma ne vefe ket aet kuit.
to.ask ® do.1SG with.1SG my one if NEG ®-be.COND.3SG NEG gone away
demander ® fais.1SG avec.1SG mon un si NEG ®-serait NEG allé PRT
'I'm asking myself if s/he wouldn't have gone away.'
'Je me demande si il/elle ne serait pas parti/e.'

L'antéposition par mouvement focal de cet argument CP est illicite dans le cas ou le complémenteur est phonologiquement nul[62]. Dans l'exemples en (27), l'argument CP objet du verbe de la principale a été focalisé et le résultat est agrammatical. Cette restriction n'est pas caractéristique des syntagmes CPs car le mouvement focal de l'argument CP en (28) est licite.

(27) * [ø e oa an dour-mañ leun a ludu soudek] ec'h embanne Soaz.
C FORCE ® was the water here full of nitrate ® proclaimed Soaz
C FORCE ® était le eau-là plein de cendre soude ® clamait Soaz

(28) ?[ma ne vefe ket aet kuit e c'houlan ganin ma unan
if NEG ®-be.COND.3SG NEG gone away ® ask.1SG with.1SG my one
si NEG ®-serait NEG allé PRT ® demandais.1SG avec.1SG mon un
'That's if s/he wouldn't have gone away that I'm asking myself.'
'C'est si il/elle ne serait pas parti/e que je me demande.'

Je n'ai pas d'explication consistante pour cette restriction[63]. Je note en conséquence que la focalisation par mouvement de tous les arguments directs ou indirects du verbe sont possibles, excepté dans le cas de complétives objet dont la tête C n'est pas réalisée phonologiquement.

Le processus de mouvement focal est défini comme le mouvement d'un XP vers le spécifieur de la projection FocP de la périphérie gauche. Ce mouvement est motivé par la vérification d'un trait de focus. Ce mouvement est possible à longue distance (propriété A) et un élément focalisé peut être remplacé par un élément *wh* (propriété B).
Puisque les phrases où il n'y a qu'un XP focalisé devant le verbe tensé sont licites, il faut conclure que l'antéposition focale d'un XP satisfait l'EPP. Je postule que l'EPP est satisfait en SpecFinP par la trace intermédiaire du mouvement focal comme dans la structure en (29).

(29) $[_{FOCP}$ XP_i Foc $[_{FINP}$ t_i ®-V $[_{IP}$ t_i …

Conformément à l'hypothèse de l'accord catégoriel, le rannig préverbal s'accorde en catégorie avec le XP antéposé. Le mouvement focal d'éléments nominaux (DP sujet, DP objet, structures verbale) déclenche l'accord catégoriel nominal réalisant le rannig '*a*', et le mouvement focal d'éléments non nominaux (adverbe, syntagme prépositionnel, syntagme adjectival, circonstanciel, complétive) déclenche l'accord catégoriel non nominal réalisant le rannig '*e*'.

Dans les cas de d'antéposition focale du VP, les arguments internes du verbe (objet, but, provenance) ne peuvent pas être évacués du VP.

1.2. Les topiques satisfont l'EPP

Nous avons vu dans le chapitre 2 que les structures de topiques pouvaient s'établir par dessus l'élément directement préverbal, que celui-ci soit un XP sujet, un XP circonstanciel de temps ou un explétif. Les structures qui y ont été illustrées sont rappelées en (30). Le topique est alors généré par dessus un ordre XP-VSO où l'EPP était déjà satisfait. Les exemples en (30) a et (30)b montrent respectivement un sujet et un explétif satisfaisant l'EPP en SpecFinP. L'exemple en (30)c montre un mouvement focal satisfaisant l'EPP par le mouvement intermédiaire en SpecFinP.

(30) a. $[_{\text{TopP}}$ **[XP]**$_i$ $[_{\text{FocP}}$ $[_{\text{FinP}}$ sujet$_j$ [®-V] t$_j$ Résomptif$_i$

b. $[_{\text{TopP}}$ **[XP]**$_i$ $[_{\text{FocP}}$ $[_{\text{FinP}}$ explétif [®-V] Résomptif$_i$

c. $[_{\text{TopP}}$ **[XP]**$_i$ $[_{\text{FocP}}[\text{Circonstancielle}]_j$ $[_{\text{FinP}}$ t$_j$ [®-V] Résomptif$_i$ t$_j$

Je vais montrer que le topique lui-même pourrait occuper la place directement préverbale et satisfaire l'EPP. La structure en (31) est donc licite. Je postule que la satisfaction de l'accord catégoriel requis sur la tête Fin se fait par le biais d'un opérateur lié par le topique dans la position de SpecFin.

(31) $[_{\text{TopP}}$ **[XP]**$_i$ $[_{\text{FocP}}$ … $[_{\text{FinP}}$ ø$_i$ [®-V] Résomptif$_i$

Les topiques préverbaux générés en SpecTopP (construction dite 'du faux sujet' dans la terminologie brittonique), satisfont à la généralisation X(P)-VSO comme illustré ci-dessous. L'exemple en (32) montre un topique préverbal liant un résomptif objet via l'opérateur préverbal.

(32) …Ha [**me**]$_i$ ø$_i$ en deus an dra-se merket ac'han**on**$_i$ e-barzh ma buhez.
and me ø$_i$ ®.3SG have this thing marked P.1SG in my life
et moi ø$_i$ ®.3SG a cette chose marqué P.1SG dans ma vie
'and me, that marked me for the rest of my life.'
'Et moi, ça m'a marqué(e) pour la vie.'

L' exemple en (33) montre un topique liant un arguments pronominal génitif du nom sujet, et l'exemple en (34) montre un topique liant l'objet pronominal d'une préposition. Dans les deux cas, le topique généré en SpecTopP satisfait l'EPP via l'opérateur préverbal.

(33) [**Me**]$_i$ ø$_i$ a zo speredek **ma**$_i$ c'hoar. *breton*
me ø$_i$ ® is clever my sister
moi ø$_i$ ® est intelligente ma soeur
'MY sister is clever.' 'Me, whose sister is clever…'
'Moi, ma sœur est intelligente.', 'Moi, dont la sœur est intelligente.'

(34) [**Me**]$_i$ ø$_i$ a zo fulor enn-**on**$_i$.
me ø$_i$ ® is anger in-me
moi ø$_i$ ® est colère dans-moi
'I am angry.' 'ME, I'm angry…'
'Je suis en colère.' 'MOI, je suis en colère.'

Cette structure de topicalisation satisfaisant le Principe de Projection Etendue apparaît de façon récurrente dans les langues VSO. J'illustre cette construction ci-dessous en irlandais, en arabe standard, en hébreu biblique et en chalcatongo mixtec.

(35) **an fear** a dtabharann tú an t-airgead **dó**. *irlandais*, McCloskey (1979)
the man ® give you the money to-him
l'homme ® donnas tu le argent à.lui
'…the man to whom you give the money.'
'…l'homme à qui tu as donné de l'argent.'

(36) **an fear** a bhfuil **a** mháthair san otharlann
the man ® is his mother in.the hospital
le homme ® est sa mère dans.le hôpital
'… the man whose mother is in the hospital.'
'…l'homme dont la mère est à l'hôpital.'

(37) **xaalid-uni** ra÷aa sadiiqu-**hui** saalim-an *arabe standard,* Demirdache (1987)
Khalid-NOM saw friend-NOM-his Salim-ACC
Khalid-NOM vit ami-NOM-son Salim-ACC
'Khalid, his friend saw Salim.'
'Khalid, son frère vit Salim.'

(38) **ad-daarui** ra÷aa **fii**-haai saalim-un xaalid-an
DEF-house saw in-it Salim-NOM Khalid-ACC
DEF-maison vit dans-ça Salim-NOM Khalid-ACC
'The house, Salim saw Khalid in it.'
'La maison, Salim vit Khalid dedans.'

(39) **ha- dderek** ʾəšer na^{C}əle bāh. *hébreu biblique,* Deteronome i 22..
the road C we.shall.go.up on-**it**.
la route C on.devrait.monter sur-ça
'the route we should take.'
'la route que nous devrions prendre.'

c*halcatongo mixtec,* Macaulay (2003)

(40) **María** ni-teʔnde saʔma=**ø**
María PRT-rip-(*intransitif*) dress=3
María PRT-déchirer -(*intransitif*) robe=3
'As for Maria, her dress ripped.'
'Maria, sa robe se déchira.'

Le mouvement focal et la construction de topique sont donc des opérations dans la périphérie gauche qui sont à même de satisfaire l'EPP, c'est à dire à la vérification du trait catégoriel [CAT-]. Le mouvement du constituant focalisé fournit le trait catégoriel interprétable adéquat lors de son mouvement intermédiaire en SpecFinP. Le topique est généré en SpecTopP. Lorsque aucun autre élément ne satisfait l'EPP en SpecFinP, le topique lie un opérateur vide en SpecFinP qui fournit les traits catégoriels interprétables requis pour vérifier le trait [CAT-] en Fin.

Je vais maintenant examiner les satisfactions de l'EPP par les traits catégoriels d'un complémenteur. cette stratégie de satisfaction de l'EPP crée des ordres C-VSO.

2. Les têtes C qui satisfont l'EPP

J'ai montré dans le chapitre 1 que les enchâssées du breton sont uniformément à verbe initial. Dans le cadre de mon hypothèse que l'EPP est satisfait par un trait catégoriel interprétable, un complémenteur préverbal satisfait l'EPP, et une tête verbale tensée est donc licite après ce complémenteur. Je vais investiguer dans cette partie les ordres C-VSO des matrices en breton. Je vais montrer successivement que la négation est un complémenteur satisfaisant l'EPP, puis que certains verbes ont un complémenteur intégré à leur morphologie qui fournit le trait catégoriel interprétable nécessaire à la satisfaction de l'EPP.

Je commence par montrer que la négation doit être analysée comme un complémenteur préverbal.

La généralisation depuis Stephens (1982) est que le mouvement d'un XP vers un spécifieur Ā du domaine CP n'est pas bloquée par la présence d'une négation[64]. Il est indéniable que les constituants qui peuvent apparaître en FocP dans les structures affirmatives peuvent aussi apparaître en FocP devant des négations. Cependant, un DP sujet en FocP dans une affirmative ne déclenche pas l'accord sur le verbe, alors que le même DP sujet dans une phrase négative provoque un accord riche sur le verbe tensé.

2.1. Sujets prénégation et résomptivité

Dans le champ de la grammaire générative, Varin (1979), Anderson (1982), Stump (1984, 1989), Hendrick (1988), Borsley & Stephens (1989), Schapansky (1992a, 1996) et Schafer

(1995) ont noté les faits d'accord riche déclenchés par un sujet devant la négation. Les faits sont les suivants : dans les ordres SVO à l'affirmative comme dans l'exemple en (41), la marque du sujet pluriel n'est pas réalisée sur le verbe qui montre un accord gelé [3SG]. Dans l'exemple en (42), le même sujet précède la négation et une marque résomptive obligatoire doit apparaître sous forme d'accord riche dans la morphologie du verbe.

(41) [+FOC Anna ha Myriam] a lenn al levr er sal. S-VO
Anna and Myriam ® read.3SG the book in.the lounge
Anna et Myriam ®lire.3SG le livre dans.la salle
'ANNA AND MYRIAM read the book in the lounge.'
'ANNA ET MYRIAM lisent le livre dans la salle.'

S NEG VO

(42) [+FOC Anna ha Myriam]$_i$ **ne** lenn**ont**$_i$ (-ø*) **ket** al levr er sal.
Anna and Myriam NEG+® read.3PL/*3SG NEG the book in.the lounge
Anna et Myriam NEG+® lire.3PL/*3SG NEG le livre dans.la salle
'ANNA AND MYRIAM are not reading the book in the lounge.'
'ANNA ET MYRIAM ne lisent pas le livre dans la salle.'

Schafer (1995) vérifie que tous les mouvements Ā du sujet par dessus la négation provoquent la présence de l'accord riche sur le verbe. Elle montre que le paradigme s'étend aux mouvements *wh* et aux relativisations du sujet. L'accord gelé [3SG] est présent en (43)a pour un sujet préverbal WH, et en (44)a avec un sujet relativisé. Les mêmes configurations déclenchent l'accord riche obligatoire dès que NEGP est projeté comme illustré en (43)b et (44)b.

breton trégorrois, Schafer (1995)

(43) a. Petore paotred a (lenn**e** / *lenn**ent**) al levr ?
which guys ® read.IMP.3SG 3.PL the book
quel gars ® lisait.3SG 3.PL le livre
'Which guys were reading the book?'
'Quels gars lisaient le livre?'

b. Petore paotred na (*lenn**e** / lenn**ent**) ket al levr ?
which guys NEG-® read.IMP.3SG 3.PL NEG the book
quel gars NEG-® lisait.3SG 3.PL NEG le livre
'Which guys were not reading the book?'
'Quels gars ne lisaient pas le livre?'

(44) a. Ar baotred a (lenn**e** / *lenn**ent**) al levr
the guys ® read.IMP.3SG 3.PL the book
les gars ® lisait.3SG 3.PL le livre
'the guys who were reading the book'
'les gars qui lisaient le livre'

b. ar baotred na (*lenn**e** / lenn**ent**) ket al levr ?
the guys NEG-® read.IMP.3SG 3.PL NEG the book
les gars NEG-® lisait.3SG 3.PL NEG le livre
'the guys who were not reading the book'
'les gars qui ne lisaient pas le livre'

Différentes analyses de la négation ont été proposées. Ces propositions font des prédictions différentes sur les effets de résomptivité déclenchés par la négation. Je vais, dans un premier temps, exposer brièvement les différentes analyses de la négation proposées pour le breton. Je reviendrai ensuite en détail sur l'hypothèse de Schafer (1995) avant de détailler et discuter mon analyse de ces faits.

2.1.1. Différentes analyses de la négation et leurs prédictions

Schafer (1995) analyse la focalisation préverbale comme un processus sans mouvement. Elle obtient ainsi que le mouvement Ā provoque la résomptivité du sujet. La remontée par dessus la projection NEGP est agrammaticale car un mouvement Ā croisant le spécifieur Ā de NEGP sur son chemin provoque une violation de la minimalité relativisée (dite 'Relativized Minimality' en anglais). Le spécifieur Ā de NEGP interne à IP bloque donc tout mouvement Ā et provoque ainsi un effet de résomptivité obligatoire. Schafer (1995) prédit ainsi

correctement la résomptivité avec un sujet prénégation. Cependant, elle prédit que tout mouvement Ā va être bloqué par la projection NEGP, c'est à dire que d'autres éléments que le sujet déclenchent aussi de la résomptivité. Je vais montrer que cette prédiction est incorrecte.

Pour Stephens (1982), la négation préverbale est une projection maximale non clitique. La négation et la focalisation sont deux mouvements d'antéposition préverbale qui ne sont pas en distribution complémentaire[65]. Stephens (1982) prédit correctement l'absence de résomptivité avec les autres constituants prénégation. Cependant, elle n'explique pas la résomptivité obligatoire avec un sujet prénégation.

Pour ma part, je suis Schafer (1995) en analysant la marque d'accord verbal avec un sujet prénégation comme résultant de la présence d'un pronom résomptif. Cela rend douteuse l'hypothèse d'une dérivation par mouvement et favorise une dérivation où le XP sujet est généré plutôt que dérivé par mouvement en position de focus préverbal. L'ordre [S NEG-V] n'est pas un mouvement focal comme dans l'ordre [S-VO]. Le sujet prénégation n'est pas dérivé par mouvement. Le XP sujet préverbal est généré en SpecFocP au dessus de la négation et lie un pronom sous IP.

Ma proposition rend compte de ces faits mais ne bloque pas le mouvement Ā d'un autre XP que le sujet. J'analyse la négation préverbale comme la tête d'une projection du domaine CP sous la projection FocP. La structure que je propose est donnée en (45).

(45) $[_{\text{FOCP}}$ ___ $[_{\text{NEGP}}$ C°-[®-V]$_i$ $[_{\text{FINP}}$ t$_i$ $[_{\text{IP}}$ sujet

Dans cette configuration, un sujet candidat au mouvement Ā vers SpecFocP occupe une position directement sous le complexe dont la tête est la négation. La résomptivité obligatoire avec un sujet prénégation est alors réduite à un effet de complémenteur-trace (dit '*that-trace effect*' en anglais, voir section 2.1.3.). L'effet de complémenteur-trace est restreint à l'argument sujet et je prédis ainsi justement que les effets de résomptivité obligatoire sont restreints aux mouvements des XPs sujets. La généralisation de Schafer (1995) que la négation bloque le mouvement Ā d'un XP sujet est ainsi obtenue, sans pour autant que le mouvement Ā soit prédit agrammatical dans les phrases négatives.

Je vais exposer l'hypothèse de Schafer (1995) en détail, puis je montrerai que, contrairement à sa prédiction, le mouvement Ā d'un XP non sujet ne déclenche pas de résomptivité. J'exposerai ensuite mon hypothèse que la résomptivité prénégation est un effet de complémenteur-trace. Une fois l'hypothèse établie, j'examinerai la satisfaction de l'EPP dans les phrases négatives.

2.1.2. L'hypothèse de Schafer (1995)

Schafer (1995) postule une projection fonctionnelle de négation entre T et VP (Pollock 1989). Cette structure est identique à celle proposée par Roberts (2004) pour le gallois. La structure est donnée en (46). Le mouvement Ā du sujet croise le spécifieur Ā de NEGP réalisé par la partie adverbiale de la négation, il est donc agrammatical. Schafer (1995) dérive donc les faits d'accord riche avec des sujets pré-négation d'un effet de Minimalité Relativisée (dite 'Relativized Minimality' en anglais, Rizzi 1990).

(46) [$_{\text{FOCP}}$ Ā [$_{\text{IP}}$ V [$_{\text{NEGP}}$ Ā [$_{\text{VP}}$ sujet

Puisque la dérivation d'un sujet en position de focus au dessus de la négation n'est pas licite par mouvement, le sujet prénégation est directement généré en position de focus dans la zone haute du CP. Il occupe donc une position non argumentale et lie un résomptif sous IP. Le sujet pronominal résomptif sous IP déclenche l'accord riche comme n'importe quel sujet pronominal.

L'hypothèse de Schafer (1995) prédit que tout mouvement Ā croisant le spécifieur de la projection NEGP sera illicite. Les éléments qui apparaissent devant la négation utilisent tous des stratégies résomptives. Lorsque cette stratégie résomptive n'est pas disponible comme c'est le cas avec le mouvement Ā d'un PP, aucune stratégie de réparation n'est disponible et la phrase est agrammaticale comme dans l'exemple en (47) cité par Schafer. L'hypothèse pour l'exemple en (47) est que le syntagme adverbial '*Gant aked*' est illicite en position préverbale car il n'a pas de stratégie résomptive à sa disposition.

breton trégorrois, Schafer (1995)

(47) (*Gant aked) ne serr ket ar c'hoad (gant aked) diwezhat da noz.
with care NEG stack.PRES NEG the wood with care late at night
avec.précautions NEG range NEG le bois avec.précautions tard la nuit
'He doesn't stack the wood carefully late at night.'
'Il ne range pas le bois soigneusement tard dans la nuit.'

Le raisonnement est logique mais je m'oppose cependant à ses conclusions car je pense que l'agrammaticalité de (47) est liée au type très particulier du PP antéposé. Si l'on essaie une telle antéposition d'adverbe en anglais et en français, on obtient aussi un résultat agrammatical comme en (48).

(48) ??? 'Carefully, he doesn't stack the wood late at night.'
??? 'Soigneusement, il ne range pas le bois tard dans la nuit.'

Tous les autres types de XPs antéposés sont licites avec la négation. En trégorrois, le dialecte investigué par Schafer (1995) comme dans les autres dialectes, le mouvement focal par dessus de la négation est disponible sans effets de résomptivité. Je vais montrer que la restriction imposée par la négation ne concerne que le sujet en présentant les différents mouvements Ā ciblant la projection de focus sans effet de résomptivité. Puisque cette restriction cible le mouvement du sujet par dessus la négation, je l'analyserai comme un effet de complémenteur-trace.

2.1.3. XPs prénégation et résomptivité

A part le sujet et les syntagmes adverbiaux comme en (47), tous les autres types de constituants peuvent être antéposés devant la négation. L'exemple le plus évident que l'antéposition au dessus du sujet ne déclenche pas automatiquement la résomptivité est que cet ordre est disponible pour les PPs ou les adverbes qui n'ont pas de stratégie résomptive correspondante comme illustré ci-dessous. En (49), un syntagme adverbial temporel apparaît devant la négation. Aucun résomptif n'apparaît.

breton trégorrois, Gros (1984:122)

(49) [Pemtegteiz] n' int bet ken ____ .
15 day period NEG be.3PL been only
quinzaine NEG sont été seulement
'They have been (there) for only two weeks.'
'Ils n'(y) ont été que quinze jours.'

En (51), et en (50) un groupe prépositionnel apparaît devant la négation. Aucun résomptif n'apparaît.

breton standard, Kervella (1947 :§756*b*)

(50) [Diouzh ar puñs] n' emañ ket Anna o tennañ dour _____.
from the well NEG C.is NEG Anna PROG to.draw water
de le puis NEG C.est NEG Anna PROG tirer eau
'It is not from the well that Anna is drawing water.'
'Anna n'est pas en train de tirer de l'eau DU PUIS.'

breton standard

(51) [$_{+FOC}$ er sal] ne lenn ket Anna al levr _____.
in.the lounge NEG +® reads NEG Anna the book
dans.la salle NEG +® lit NEG Anna le livre

'In the lounge, Anna doesn't read the book.' *lecture scénique*
'Dans la salle, Anna ne lit pas le livre.'

'It is not the case that Anna reads the book IN THE LOUNGE.' *portée du PP sous NEG*
'Ce n'est pas le cas qu'Anna lit le livre DANS LA SALLE.'

La donnée en (51), permet différentes lectures qui confirment l'analyse syntaxique que j'ai proposé de la périphérie gauche en breton.
La première lecture est la lecture scénique où un adjoint scénique (PP ou AdvP) est généré dans une position haute du CP, en adjoint à ForceP. La deuxième lecture est plus intéressante

ici, car elle résulte d'un mouvement de focalisation. Dans cette lecture, le PP est interprété dans son site d'origine sous la négation. Je conclus que la focalisation ne déclenche pas la reconstruction, qui dans la théorie du mouvement par copie implique la présence du PP focalisé sous la portée de la négation. La reconstruction du PP confirme (ou du moins est consistante avec) l'hypothèse que le mouvement focal ne déclenche pas la résomptivité[66].

Les éléments nominaux (DPs objet et structures verbales, cf. chapitre 4), qui sont connus pour avoir à leur disposition des stratégies résomptives, ne montrent pas non plus d'effets de résomptivité. Un *v*P antéposé ne montre pas de résomptivité, comme illustré en (52). La traduction montre que la structure verbale est interprétée dans un site sous la négation.

(52) [$_{+FOC}$ Lenn al levr] ne ra ket Anna er sal.
to.read the book NEG+® does NEG Anna in.the lounge
lire le livre NEG+® fait NEG Anna dans.la salle

'It is not reading a book that Anna is at in the lounge.' *portée du VP sous NEG*
'Ce n'est pas lire le livre qu'Anna est en train de faire dans la salle.'

L'objet peut aussi monter en zone préverbale par dessus la négation. Schapansky (1996 :34-36) considère qu'il existe des mouvements de l'objet avec et sans résomptivité. Elle montre des objets précédant la négation comme illustré en (53) et (54). L'objet en FocP est en caractères gras.

Guilloux (1992), cité par Schapansky (1992 :58)

(53) [Evidon-me] [**hoant erbet**] n' em es ket bet *t* goude de laereh anehé.
for.1SG-1SG envy any NEG ®.1SG have NEG been after to steal P-3PL
pour.1SG-1SG envie aucune NEG ®.1SG a NEG été après de voler P-3PL
'As for me, I had no envy afterwards to steal any of them.'
'Quant à moi, je n'ai eu ensuite aucune envie de les voler.'

(54) [De getan] [**er leshanù-sé**] en doé tapet *t* revé é gomportmant.
for first the nickname-here ®.3SG.M have caught according his behaviour
pour premier le surnom-là ®.3SG.M a attrapé suivant son comportement
'First, he got that nickname because of his behaviour.'
'Il avait d'abord attrapé ce surnom à cause de son comportement.'

La résomptivité est optionnelle lorsque l'objet est antéposé. La présence ou l'absence du résomptif ne joue pas sur la grammaticalité de la phrase. L'optionalité est cependant superficielle car les deux options donnent des lectures différentes. Dans la version sans pronom résomptif, la lecture est une lecture avec effet focus et je dérive ces phrases par une focalisation, processus de mouvement sans résomptivité.
Dans la version avec un pronom résomptif, la lecture sur le XP préverbal est celle de topique suspendu. Le XP objet est alors soit généré dans la position de topique suspendu tout en haut du domaine CP (ForceP). Les différentes lectures sont illustrées en (55).

(55) [$_{+FOC}$ al levr]$_i$ ne lenn ket Anna er sal (anezhañ$_i$). O NEG VS
the book NEG+® reads NEG Anna in.the lounge (P-3SG)
le livre NEG+® lit NEG Anna dans.la salle (P-3SG)

'(as for) the book, Anna doesn't read it in the lounge.' *lecture de topique suspendu*
'(quant au / le) livre, Anna ne le lit pas dans la salle.'

'It is not the case that Anna reads THE BOOK in the lounge.' *sous NEG*
'Ce n'est pas le cas qu'Anna lit LE LIVRE dans la salle.'

La première lecture est une construction de topique suspendu qui nécessite un résomptif sous IP. La deuxième lecture découle d'un mouvement focal sans résomptif qui déclenche un effet de reconstruction. Les mouvement de l'objet en FocP par dessus la négation ne sont donc pas agrammaticaux.

Il est possible que certains dialectes ou sociolectes restreignent plus strictement le mouvement Ā par dessus la négation. Kervella (1947 :§756*k*) note que 'la plupart du temps', les objets et les prédicats adjectivaux ne peuvent pas apparaître devant la négation. Selon lui, les formes avec effet d'emphase seraient autorisées devant la négation uniquement si le constituant focalisé est enchâssé à l'intérieur d'un PP comme en (56).

breton, Kervella (1947 :§756*k*)

(56) **Evit** dour n' emañ ket Anna o tennañ deus ar puñs.
for water NEG C.is NEG Anna PROG to.draw from the well
pour eau NEG C.est NEG Anna PROG tirer de le puis
? 'Water, Anna doesn't draw from the well.'
? 'L'eau, Ana n'est pas en train de tirer du puis.'

Cette forme est au moins rare en breton contemporain car je n'en ai trouvé trace nulle part ailleurs. Kervella signale que même des éléments qui ne peuvent pas normalement se trouver en situation préverbale existent dans cette construction. Les phrases débutant par '*evit c'hoazh*' comme en (57) sont effectivement plus répandues que (56).

breton, Kervella (1947 :§756*k*)

(57) **Evit c'hoazh** ne oant ket deuet a-benn eus o zaol.
for yet NEG were NEG come P-head of their felony
pour encore NEG étaient NEG venus à-bout de leur coup
'As yet, they hadn't brought it.'
'Pour l'instant, ils n'avaient pas réussi leur coup.'

L'exemple en (57) est précieux car il nous donne un indice sur cette construction où un élément préverbal peut être séparé du reste de la phrase par une pause sans qu'il lie un résomptif sous IP. Le PP '*evit c'hoazh*' n'est licite qu'avec la négation.

(58) * **Evit c'hoazh** he deus debret ar yar.
for yet ®.3SG have eaten the chicken
pour encore ®.3SG a mangé la poule
'*As yet, she has eaten the chicken.'
'Pour l'instant, elle a mangé le poulet.'

L'élément *evit c'hoazh* en (57) est donc un item de polarité négative. Nous avons donc un argument que les structures en '*evit X*' sont dérivées par mouvement puisque le XP doit avoir été déplacé d'une position où il était sous la portée de la négation. Quelle que soit la structure de la construction en '*evit X*' présentée par Kervella pour la focalisation d'un XP objet, cette structure est dérivée par mouvement et n'est donc pas une stratégie de dernier recours provoquée par une restriction sur le mouvement Ā.
Puisqu'un PP, un AdvP, un VP ou un DP objet peuvent apparaître au dessus de la négation dans une position Focus sans effet de résomptivité, je conclus que le mouvement Ā par dessus la négation n'est pas illicite. La généralisation est donc que le mouvement d'antéposition focale par dessus la négation sans effet de résomptivité est un processus disponible pour tous les XPs sauf le DP sujet. Le mouvement focal avec résomptivité obligatoire est caractéristique du XP sujet prénégation. Cette restriction sur l'extraction du sujet peut être analysée comme un effet de complémenteur-trace *('that-trace effect')*.

En conséquence, j'analyse la partie préverbale de la négation comme une tête C dans le domaine CP qui provoque ces effets typiques de la tête C '*that*' en anglais. Ceci est consistant avec la structure du CP déployé que j'ai adopté dans le chapitre 2. Je vais examiner ce postulat.

2.1.4. L'hypothèse de l'effet de complémenteur-trace *('that-trace effect')*

L'effet de complémenteur-trace est illustré ci dessous pour les faits de l'anglais. En (59)a, l'extraction d'un XP objet hors de l'enchâssée est licite, mais en (59)b, cette extraction n'est pas licite pour le sujet.

(59) a. **Who** did Kate think **that** you kissed ***t*** ? extraction de l'objet
qui fait Kate penser que tu embrassas
'Qui Kate pense-t-elle que tu as embrassé ?'

b. ***Who** did Kate think **that** ***t*** kissed Manon? extraction du sujet
qui fait Kate penser que embrassa Manon
√ 'Qui Kate pense-t-elle qui a embrassé Manon?'
* 'Qui Kate pense-t-elle que a embrassé Manon?'

En français, l'effet de complémenteur-trace est illustré par l'alternance entre les formes '*que*' et '*qui*' dans les traductions en (59). L'extraction du sujet en (59)b déclenche la réalisation 'qui' du complémenteur qui peut être analysée comme portant une marque de résomptivité (voir Taraldsen 2002). L'effet de complémenteur-trace, en anglais comme en français, est une restriction ciblant l'extraction du syntagme adjacent au complémenteur (typiquement le sujet en anglais et en français). L'extraction du sujet en breton est bloquée lorsque la négation est projetée. Je propose donc que la négation est une tête déclenchant un effet de complémenteur-trace et j'analyse la négation préverbale comme un complémenteur de la périphérie gauche.

Je suis Stephens (1982) en considérant que le premier morphème de la négation n'est pas un clitique sur le verbe. Contrairement à ce qu'elle suggère cependant, je n'analyse pas la négation '*ne*' comme un XP préverbal. La partie préverbale de la négation est une tête C générée sous la projection FocP dans la périphérie gauche. Cette proposition n'est pas exotique pour une langue celtique comme le breton. Leroux (1947) considère que la négation est, dans la terminologie celtique, un '*préverbe*' car elle déclenche les ordres à verbe initial et accueillent les clitiques objets. Par ailleurs, la négation est la tête d'une projection fonctionnelle dans le domaine CP dans la tradition d'analyse de la négation en ancien irlandais (cf Adger 1998).

J'adopte la proposition de Zanuttini (1991) que la négation peut consister en deux projections séparées NEGP1 et NEGP2. La projection NEGP1 est la projection préverbale, et NEGP2 est la projection interne à IP qui héberge la partie adverbiale de la négation. La structure d'une

phrase négative en breton est illustrée en (60). La partie préverbale '*ne*' de la négation est une tête C entre FocP et FinP, comme le sont les autres complémenteurs de matrice de la périphérie gauche inventoriés dans les chapitres 1 et 2.

(60)

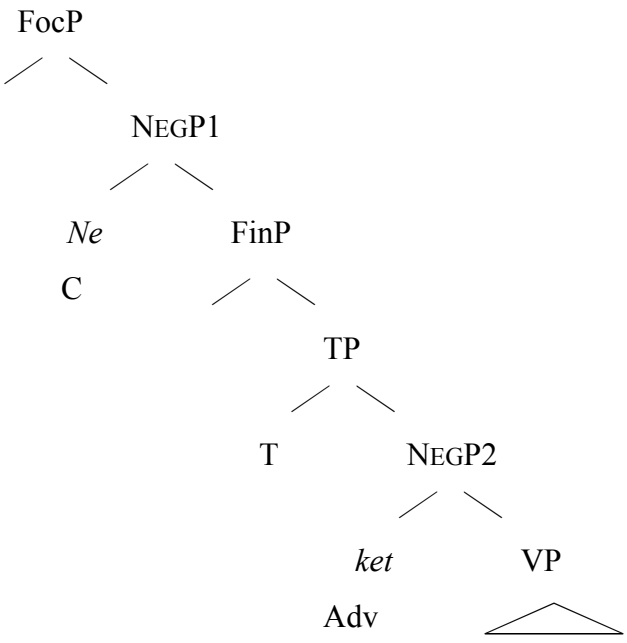

La projection NEGP1 de la périphérie gauche est illustrable en anglais. Dans l'exemple en (61)a, un élément négatif en préface de verbe déclenche l'insertion de l'auxiliaire '*do*' comme dans les questions *wh*. L'exemple en (61)b. montre qu'un mouvement Ā est normalement incompatible avec l'insertion de '*did*'.

(61)a. [Who] *did* you see ? / [Never in his life] *did* I see him / [No book] *did* I read.
qui AUX tu voir / jamais dans sa vie AUX je vois lui / aucun livre AUX je lis

b. * [Bill's book] *did* I read.
Bill.GEN livre AUX je lis

En breton, la partie préverbale de la négation réalise la tête de la projection NEGP1. Le mouvement Ā vers FocP par dessus le complémenteur NEGP1est licite comme tout

mouvement Ā, sauf pour les XPs sujet. La tête de la négation NEGP1 provoque des effets de complémenteur-trace.

L'effet de complémenteur-trace est illustré en (62). On retrouve de haut en bas : la projection de focus accueillant les mouvements Ā, la projection NEGP1 préverbale réalisée par la partie préverbale de la négation '*ne*', le complexe formé par le rannig et le verbe tensé, le sujet dans sa position dérivée dans le champ du milieu et enfin la projection NEGP2 interne à IP dans laquelle est générée la seconde partie de la négation, la partie adverbiale réalisée ici comme 'ket'. La flèche représente le mouvement Ā du sujet croisant la tête de la négation préverbale.

(62) $[_{TopP}\ [_{FocP}\ ___\ [_{\mathbf{NegP1}}\ C°\text{-}[®\text{-}V]_i\ [_{FinP}\ t_i\ [_{IP}$ sujet $[_{NegP2}$ adverbe NEG
ne ®-V *ket*

Lorsque le complémenteur tête de NEGP1 est projeté, le complexe formé par le rannig et le verbe tensé remonte sur cette tête et laisse une trace dans la tête de la projection FinP. J'obtiens ainsi l'effet de focus obligatoire sur un sujet prénégation, puisque qu'il n'y a alors plus de position préverbale non focale pour le sujet. (SpecFinP est postverbal et la position de topique au dessus de FocP est interdite aux sujets, voir chapitre 2, section 6.3). Par le postulat de ce mouvement du verbe tensé sur la tête négative, j'obtiens aussi le fait que l'adjacence est obligatoire entre le morphème préverbal de la négation et le complexe [®-V] (aucun élément non clitique ne peut être inséré entre la partie préverbale de la négation et le verbe tensé).

Dans la configuration en (62), le sujet est directement postverbal et la tête du complémenteur négatif déclenche un effet de complémenteur-trace.

En termes de satisfaction de l'EPP, la tête préverbale de la négation fournit le trait catégoriel interprétable nécessaire à la relation de vérification de trait catégoriel. Le complémenteur NegP1 satisfait donc l'EPP. L'ordre obtenu est C-VSO.

Je vais maintenant montrer une autre construction où une particule C satisfait l'EPP ; il s'agit d'une construction lexicalement restreinte à certains types de verbes qui ont une particule C fusionnée dans la morphologie verbale. En conséquence, ces verbes tensés peuvent toujours

être à l'initiale de phrase car la particule satisfait automatiquement la relation de vérification du trait [CAT-].

2.2. Fusion morphologique d'un complémenteur avec le verbe tensé

Une particule lexicale est fusionnée morphologiquement avec certains verbes inaccusatifs (*être, aller, venir*) utilisés soit comme semi-auxiliaires, soit comme verbes lexicaux. La structure que je propose pour ces verbes est illustrée en (63). Je postule que, dans un scénario identique à celui de la négation, le verbe tensé monte s'adjoindre à un complémenteur C qui le c-commande localement. Le verbe est fusionné morphologiquement au complémenteur. Le complémenteur, réalisé comme un morphème simple (*E* ou *H*-) est intégré à la morphologie verbale. Le rannig est pris en étau dans ce complexe morphologique et ne sera pas réalisé phonologiquement.

(63) $[_{\text{TopP}}$ ____ C-[®-V]$_i$ $[_{\text{FocP}}$ $[_{\text{FinP}}$ t$_i$ $[_{\text{IP}}$ t$_i$ $[_{\text{FP}}$ (sujet) $[_{\text{VP}}$
[CAT+]

Je choisis d'identifier le complémenteur C comme la tête de la projection TopP car j'obtiens ainsi, comme dans le cas de la négation, que les sujets à lecture neutre sont agrammaticaux devant ces verbes puisqu'il sont exclus de cette position. Je discuterai l'identification de cette tête dans la section suivante. Pour l'instant, je dresse un inventaire de ces particules C fusionnées avec un verbe inaccusatif.

2.2.1. Inventaire des particules C fusionnées avec un verbe inaccusatif

On reconnaît la particule *E* dans la forme locative et progressive du verbe *être* comme en (64) et (65).

(64) **E**mañ Manon el levraoueg.
C-is Manon in.the library
C-est Manon dans.la bibliothèque
'Manon is in the library.'
'Manon est dans la bibliothèque.'

(65) **E** oar o hadañ an ed. Favereau (1997:272)
C were.IMP at to.plant the wheat
C étions.IMP à planter le blé
'We were planting the wheat'.
'Nous étions en train de planter le blé.'

Le complémenteur '*E*' (64) et (65) est homophone du rannig '*e*' caractéristique de l'accord non nominal. Il est cependant facile de voir qu'il ne s'agit pas du rannig. L'exemple en (66) vérifie que la particule '*e*' préverbale n'est pas ici un rannig, et que sa morphologie n'est pas la réalisation d'un accord catégoriel avec le syntagme *wh* antéposé. L'antéposition d'un élément portant un trait nominal interprétable ne déclenche pas de variante '*a*' de la particule.

(66) **Piv** **e**mañ-hi o welet ___?
who C-is-she PROG see
qui C-est-elle PROG voir
'Who is she seing?'
'Qui voit-elle ?'

Si la particule préverbale avait été un rannig, elle aurait pris la forme '*a*' typique de l'accord catégoriel nominal déclenché par le syntagme *wh* de l'objet. L'exemple agrammatical en (67) montre la forme que devrait avoir le verbe si la particule était un rannig. En (67), un rannig 'a' est réalisé en préface du verbe tensé, en résultat de l'accord nominal réalisé avec le trait catégoriel interprétable du syntagme *wh*. Le rannig 'a' provoque une mutation douce sur la consonne du verbe qui le suit.

(67) * **Piv** **a**vañ-hi o welet ___?
who C-is-she PROG see
qui C-est-elle PROG voir

Le résultat est agrammatical et je conclus donc que la particule préverbale en (64), (65) et (66) n'est pas un rannig, mais un complémenteur comme proposé en (63).

Une particule C fusionnée existe avec la forme du futur progressif comme en (68) où le verbe *être* prend comme argument interne un syntagme aspectuel ('*Je me trouve* [*en train d'aller dormir.*]). Des formes abrégées de cette construction sont logiquement aussi 'à verbe initial' (en fait C-VSO), comme illustré en (69) et (70).

(68) **E**maon o vont da gousket.
C-be.1.SG at go to sleep
C-suis à aller pour dormir
'I'm going to sleep.'
'Je vais dormir.'

(69) **H**an me da laret deoc'h…
C-go.1SG. I to tell to-you
C-aller.1SG. je pour dire à.vous
'I'm going to tell you…'
'Je vais te dire…'

(70) **Eh** a da goueza. *breton trégorrois*, Gros (1996 :32)
C go.3SG to to.fall
C aller.3SG pour tomber
'S/He is going to fall.'
'Il/elle va tomber.'

En breton vannetais, Guillevic & Le Goff (1986) signalent les mêmes ordres à verbe initial avec la forme progressive comme illustré en (71). Ils y ajoutent une forme de passé proche construite sur le même patron (*Je viens de X*) illustré en (72).

(71) **É han** da laret…. *breton vannetais*, Guillevic & Le Goff (1986:97)
C go.1SG to tell
C aller.1SG pour tomber
'I'm going to tell…'
'Je vais dire.'

(72) **É tan** a laret… *breton vannetais*, Guillevic & Le Goff (1986:97)
C come.1SG. P to-say
C venir.1SG. P dire
'I've (just) said…'
'Je viens de dire…'

Le verbe '*venir*' est aussi licite à l'initiale avec un sens locatif comme illustré en (73).

(73) **E** teufe a-walc'h. *breton vannetais,* Favereau (1997 :272)
C [come-COND-he] enough
C viendrait assez
'He would gladly come.'
'Il viendrait volontiers.'

Enfin, les exemples de (74) à (78) ci-dessous montrent une particule fusionnée avec le verbe '*aller*' en vannetais.

breton vannetais, Herrieu, (1994:42)

(74) Marv eo Couic, hor c'heginour. **Eh** a ar c'hapiten d'e interamant da Longueval.
dead is Couic our cook C go.3SG the captain to his funeral to Longueval
mort est Couic notre cuisinier C va le capitaine à son funérailles à Longueval
'Couic, our cook, is dead. The captain goes to his funeral in Longueval.'
'Couic, notre cuisinier, est mort. Le capitaine va à son enterrement à Longueval.'

(75) **Eh** aomp àr-raok. *breton vannetais*, Herrieu, (1994:71)
C [go-we] P
C allons P
'We are going away.'
'Nous partons.'

(76) **Eh** an araog ! *breton trégorrois*, Gros (1996 :32)
C go.1SG P
C aller.1SG P
'I'm going away.'
'Je m'en vais.'

(77) **Ez** an d' ar porz davet pesked. Gros (1984 :105)
C go.1SG to the port P fishes
C vais à le port P poissons
'(what I'm doing? bah :) I'm going to the port to get fish.'
'(ce que je fais ? mais :) je vais au port chercher du poisson.'

(78) '**C'h** an da vale. Le Roux (1957 :453)
C go.1SG to to.walk
C vais pour marcher
'I'm going for a walk.'
'Je vais me promener.'

Enfin, Leroux (1947 :452) signale des échanges du type de (79) et (80) en trégorrois.

(79) A : It d' ar gêr ! B : **(E)c'h** an.
go.2PL to the house C go.1SG
allez à la maison C vais
'Go home! I go.'
'Allez à la maison ! J'y vais.'

(80) A : Tennit dour !
draw water
tirez eau
'Draw water!'
'Tirez de l'eau!'

B : **(E)c'h** an d' ober.
C go.1SG to to.do
C vais pour faire
'I'm going to do it.'
'Je vais le faire.'

Ces fusions morphologiques avec une particule sont lexicalement restreintes aux inaccusatifs '*aller*', '*venir*' et '*être*', dans leur usage aspectuel de semi-auxiliaires, ou dans leur usage locatif et directionnel[67]. Mon hypothèse est qu'elle permettent un ordre (apparemment) à verbe initial car la particule C a une catégorie interprétable satisfaisant l'EPP comme dans la structure répétée ici en (81).

(81) $[_{\text{TOPP}}$ _____ C-[®-V]$_i$ $[_{\text{FOCP}}$ $[_{\text{FINP}}$ t$_i$ $[_{\text{IP}}$ t$_i$ $[_{\text{FP}}$ (sujet) $[_{\text{VP}}$
[CAT+]

Je vais maintenant discuter l'identification de la tête C. Je propose que C est la tête de la projection TopP pour rendre compte de la restriction sur les éléments qui peuvent apparaître devant le verbe fusionné avec le complémenteur.

2.2.2. Identification de la tête C

J'ai montré qu'une tête C comme la négation bloque l'antéposition d'un sujet. J'ai proposé que cette restriction était un effet de complémenteur-trace. Une tête C intégrée à la morphologie verbale comme le '*E-*' de '*emañ*' bloque aussi l'antéposition d'un sujet, mais la restriction sur le mouvement ne peut pas être réduit à un effet de complémenteur-trace.
Je vais montrer que les constituants apparaissant devant le complexe verbal en (81) ne peuvent être que des topiques en SpecTopP, ou des topiques suspendus générés encore plus haut dans la structure.

L'exemple en (82) montre le verbe '*emañ*' à l'initiale avec sa particule intégrée au verbe.

(82) **E**mañ Myriam ha Kamilh o livañ Julie.
C-is Myriam & Kamilh PROG paint Julie
C-est Myriam & Kamilh PROG peindre Julie
'Myriam and Kamilh are painting Julie.'
'Myriam et Kamilh sont en train de peindre Julie.'

Je teste d'abord l'hypothèse que le complémenteur 'E' en (82) peut provoquer un effet de complémenteur-trace identique à celui provoqué par la négation. Cette hypothèse prédit correctement que le sujet ne peut pas être antéposé sans stratégie résomptive.
Dans l'exemple en (83), le sujet (en caractères gras) a été antéposé. Le résultat est effectivement agrammatical.

(83) * [**Myriam ha Kamilh**] Emañ ____ o livañ Julie.
Myriam & Kamilh C-is PROG to.paint Julie
Myriam & Kamilh C-est PROG peindre Julie
'Myriam and Kamilh are painting Julie.'
'Myriam et Kamilh sont en train de peindre Julie.'

L'hypothèse que la particule '*E*' provoque un effet de complémenteur-trace semble donc confirmée par l'exemple en (83). Un scénario identique à la dérivation avec un complémenteur négatif prédit cependant aussi que si un résomptif est présent sous IP, alors la phrase deviendra grammaticale[68]. Dans l'exemple en (84), le sujet antéposé au dessus du complémenteur '*E*' lie un pronom résomptif interne à IP. Ce pronom sujet déclenche la morphologie riche de l'accord verbal.

(84) * [**Myriam ha Kamilh**] Ema**int** ____ o livañ Julie.
Myriam & Kamilh C-are PROG to.paint Julie
Myriam & Kamilh C-sont PROG peindre Julie
'Myriam and Kamilh are painting Julie.'
'Myriam et Kamilh sont en train de peindre Julie.'

Un sujet pré-négation peut être généré en spécifieur de FocP et lier un résomptif sous IP. Cette stratégie n'est pas disponible pour un sujet antéposé par dessus un complémenteur fusionné avec la morphologie verbale. Dans la structure que je propose en (63) répétée en (81), un sujet préverbal ne peut pas occuper SpecFocP puisque le complexe verbal est lui-même au dessus de la projection FocP. Le complexe verbal occupe la tête de la projection de topique.

Pourquoi un sujet antéposé ne pourrait-il pas être généré dans la position de spécifieur devant le complexe verbal, c'est à dire en SpecTopP ? Dans le chapitre 2, j'ai montré que la projection de topique est caractérisée par le fait qu'un sujet ne peut pas héberger un sujet liant un résomptif sous IP. A ce stade, cette restriction reste une stipulation.

Puisque le sujet ne peut être généré ni en SpecFocP, ni en SpecTopP, il n'est jamais licite devant le verbe fusionné avec une tête C. L'hypothèse que le complémenteur est la tête de la projection TopP prédit donc correctement qu'un sujet ne peut pas lui être antéposé.

Je vérifie maintenant une dernière prédiction faite par l'hypothèse que la particule fusionnée avec les inaccusatifs est la tête de la projection TopP. Le spécifieur de topique n'est jamais disponible pour le sujet, mais un DP objet y est licite s'il lie un résomptif sous IP.

L'exemple en (85) montre une antéposition de l'objet par dessus la particule C intégrée à la morphologie du verbe. Deux stratégies résomptives sont possibles. Le résomptif est à l'intérieur d'une préposition en (85)a, et il apparaît comme un clitique préverbal en (85)b. Le choix de la stratégie résomptive varie selon les dialectes et les niveaux de langue mais la marque résomptive est obligatoire. L'exemple en (85) n'est grammatical que si un résomptif est présent sous IP.

(85) a. [**Julie**] , emañ Myriam o livañ *(**'nezhi**).

b. [**Julie**] , emañ Myriam oc'h *(**he**) livañ

Julie C-is Myriam PROG CL.3SG.F paint P-3.SG.F

Julie C-est Myriam PROG CL.3SG.F peindre P-3.SG.F

' Julie, Myriam is painting her.'

'Julie, Myriam est en train de la peindre.'

Les DPs apparaissant devant une tête C fusionnée avec un inaccusatif sont des topiques générés en SpecTopP et liant un résomptif dans la structure interne à IP. Comme tous les topiques, ils ne peuvent pas lier un pronom résomptif sujet. (Les constructions de topique sont appelées 'constructions du faux sujet' dans la terminologie brittonique car un sujet 'réel' ne peut pas être lié par un XP en SpecTopP).

Puisque les seuls constituants préverbaux sont des topiques (ou des éléments en ForceP encore plus haut comme des adjoints scéniques ou des topiques suspendus), je conclus que la particule intégrée à la morphologie verbale est la tête de la projection TopP.

2.2.3. Des effets identiques en gallois

Nous allons voir que les faits discutés dans la section précédente sont identiques au paradigme des objets préverbaux en gallois, avec des particules pareillement fusionnées avec le verbe.

En (86), la particule C, dite 'de matrice', satisfait l'EPP comme dans le paradigme des particules C intégrée à la morphologie de certains inaccusatifs en breton. Je fais l'hypothèse que la particule '*R*' est un complémenteur réalisant la tête de la projection TopP comme dans le paradigme du breton.

gallois, Sadler (1988)

(86) '**R**oedd Mair yn dweud **ei hanes** wrth yr athrawes.
C-was.3SG Mary PROG tell her story to the teacher
C-était.3SG Mary PROG dire son histoire à le professeur
'Mary was telling her story to the teacher.'
'Mary était en train de raconter son histoire au professeur.'

Cette hypothèse est confirmée par le fait qu'un objet préverbal antéposé est licite avec un résomptif, ce qui est typique d'un DP en position de topique, et illicite sans résomptif, ce qui est prédit si la position de focus n'est pas disponible. Effectivement, Sadler (1988) note que dans les constructions à objet initial avec cette particule, un résomptif de l'objet est obligatoire comme illustré en (87). L'objet antéposé et le résomptif sont en caractères gras.

(87) **Ei hanes** ‘**r**oedd Mair yn **ei** dweud wrth yr athrawes.
her story C-was.3SG Mary PROG 3SG.F tell to the teacher
son histoire C-était.3SG Mary PROG 3SG.F dire à le professeur
‘It was her story that Mary was telling (*it) to the teacher.’
‘C’était son histoire que Mary était en train de (*la) raconter au professeur.’

Je récapitule maintenant mon hypothèse sur les têtes de la projection topique fusionnées avec le verbe. Les ordres à verbe initiaux du breton avec les verbes inaccusatifs ‘*aller*’, ‘*venir*’ et ‘*être*’ sont dérivés par la fusion d’une tête C avec la racine du verbe. Le verbe remonte jusqu’à la tête de la projection TopP où il fusionne morphologiquement avec le complémenteur. Cette fusion satisfait le trait catégoriel ininterprétable [CAT-] car le complémenteur a le trait interprétable adéquat. Le rannig, au milieu de ce complexe morphologique, n’est pas réalisé.
La remontée du complexe verbal jusqu’en TopP restreint les XP préverbaux aux topiques générés en SpecTopP (et XPs plus haut en ForceP). La position de topique est illicite pour un DP liant un pronom sujet en IP.
Les phrases débutant par ce complexe C-verbe sont des X-VSO à lecture de focus large où l’EPP est satisfait par le trait catégoriel interprétable de la tête TopP avec laquelle le verbe est fusionné.

Pour conclure, les ordres XP-VSO avec effet de focus sur le XP antéposé sont dérivés par un mouvement Ā ciblant SpecFocP, que la tête C de la négation soit présente ou non. La seule restriction sur le mouvement Ā ciblant SpecFocP est l’effet de complémenteur-trace provoqué par la tête C de la négation sur le sujet.
Les caractéristiques de la focalisation sont comme suit: (A) le mouvement est licite à longue distance, (B) l’élément focalisé peut être remplacé par un élément *wh*, (C) la cible du mouvement est la projection FocP en zone CP, et (D) le mouvement Ā au dessus de la négation est licite sauf quand le complémenteur de la négation déclenche un effet de complémenteur-trace.

Je récapitule maintenant ces résultats en termes de satisfaction de l’EPP.

Un élément en FocP peut être l'unique élément préverbal et satisfaire l'EPP via la trace Ā intermédiaire en SpecFinP du mouvement vers FocP. L'EPP peut donc être satisfait par une trace Ā. Un topique généré en SpecTopP lie un opérateur nul en SpecFinP qui satisfait l'EPP. L'EPP peut donc être satisfait par un opérateur nul.
Une tête C, comme un complémenteur de matrice ou la négation, peut être l'unique élément préverbal et satisfaire l'EPP. L'EPP peut donc être satisfait par une tête C. La négation préverbale n'est pas la seule tête C capable de satisfaire l'EPP. Ce résultat est à mettre en relation avec le fait que les enchâssées, qui ont toutes un complémenteur, sont des ordres C-VSO. Le complémenteur sélectionné d'une enchâssée, qu'il soit nul ou réalisé phonologiquement, satisfait l'EPP. Une tête C, telle que la tête de la projection TopP fusionnée morphologiquement avec un verbe inaccusatif, fournit comme toute tête C le trait catégoriel interprétable nécessaire à la satisfaction de l'EPP.

Que se passe-t-il lorsque aucune des stratégies de satisfaction de l'EPP décrites ci-dessus n'est à l'œuvre ?
La présence d'un topique, d'un XP focalisé ou d'une négation dans une phrase donnée sont motivés par des raisons sémantiques et ces éléments ne satisfont donc l'EPP que par effet collatéral. Cependant, il y a des phrases affirmatives où aucun topique ni aucun focus préverbal n'apparaît. La tête TopP fusionnée avec les inaccusatifs satisfait automatiquement l'EPP. Cependant, tous les verbes ne peuvent pas fusionner avec cette particule, c'est même une construction très restreinte lexicalement.
Je vais maintenant explorer les stratégies de satisfaction de l'EPP dans les phrases affirmatives à focus large et à lecture neutre, ou ni la négation ni un XP focalisé n'ont satisfait l'EPP.

3. Dériver les phrases à focus large et à lecture neutre

Parmi les analystes du breton, la généralisation qu'un effet de focus ou de topique force un constituant à apparaître en zone préverbale est unanime. Cependant, le tableau se complique pour rendre compte des phrases sans emphase particulière sur aucun des constituants (lecture neutre, non focale), ou avec une emphase sur la phrase toute entière (dit 'wide focus' en anglais).

Urien (1978) soutient que de telles phrases n'existent tout simplement pas en breton. Il affirme donc qu'il n'y a pas, en breton, de stratégie de focus large. Cette généralisation est empiriquement fausse. Il y a en breton des phrases à lecture neutre, où aucun élément en particulier n'est saillant dans l'architecture informative, ou bien encore des phrases à focus large où toute l'information est nouvelle. La langue peut par exemple produire de réponse à une question telle que '*Qu'est-il arrivé* ?', qui appelle une réponse à focus large. Les phrases à verbe antéposé sont typiquement des phrases à focus large comme illustré par la réponse en (88).

(88) Q: 'Petra 'zo c'hoarvezeet ?'- 'What happened ?'-'Qu'est-ce qui s'est passé?'
R : Klevet em eus un trouz.
heard ®-I have a sound
entendu ®-j'ai un bruit
'I have heard a sound.'
'J'ai entendu un bruit.'

En (88), tous les éléments de la phrase sont nouveaux en termes d'information apportée. L'élément préverbal n'apporte pas d'information plus nouvelle ni plus importante que les autres composants de la phrase.

Contrairement aux ordres X(P)-VSO que nous avons examiné dans la section 1 et 2, les phrases affirmatives sans topique ni focus, n'ont aucun élément préverbal dont la présence dans la phrases est motivée sémantiquement. L'EPP n'est donc pas satisfait collatéralement, par un élément préverbal indépendamment nécessaire à la structure informationnelle de la phrase. La dérivation d'une phrase affirmative sans focus ni topique est illustrée en (89).

Lorsque le trait catégoriel ininterprétable non valué cherche à être vérifié, aucun élément, vide ou réalisé phonologiquement, ne fournit le trait catégoriel interprétable adéquat en SpecFinP. Si la dérivation s'arrête à l'étape représentée en (89) est si aucune stratégie explétive de dernier recours n'est déclenchée, alors la dérivation produit une phrase agrammaticale.

(89) $[_{\text{TopP}}$ ____ $[_{\text{FocP}}$ ___ $[_{\text{FinP}}$ ____ [®-V]$_i$ $[_{\text{IP}}$ t$_i$ $[_{\text{FP}}$ (sujet) $[_{v\text{P}}$ …
? ⟷ [CAT-]

Le trait catégoriel ininterprétable non valué [CAT-] provoque des effets caractéristiques de l'EPP, des stratégies explétives destinées à sauver la dérivation en (89).

Cette section est dédiée à l'inventaire des éléments préverbaux qui produisent des phrases à focus large, donc aux éléments explétifs préverbaux. Ces éléments préverbaux sont soit générés *in situ* en SpecFinP dans le cas d'un explétif classique, soit dérivés par mouvement dans cette position (mouvement explétif à la Holmberg 2000). Tout élément avec une catégorie interprétable peut potentiellement satisfaire la relation de vérification de trait en (89). La stratégie explétive par mouvement ne peut cependant pas amener n'importe quel élément avec un trait catégoriel interprétable en SpecFinP. Je montrerai que la stratégie explétive est strictement contrainte par la localité.

3.1. Un explétif généré en SpecFinP

La stratégie explétive la plus classique (ce qui ne veut pas dire la plus répandue) est la satisfaction du Principe de Projection Etendue par un explétif généré en SpecFinP. La langue bretonne a, à sa disposition dans le lexique, un explétif formé sur l'infinitif du verbe '*être*'. Cet explétif préverbal est illustré dans les exemples en (90) et en (91).

(90) **Bez**' e kouskan mat pa vezan e vakañsoù Bihan, ar (2002:K11)
to-be ® I.sleep good when I.am in vacations
être ® je.dors bien quand je.suis en vacances
'I sleep well when I am in vacations.'
'Je dors bien quand je suis en vacances.'

(91) **Bez'** eo unan hag a c'hellfe skoazellañ ac'hanomp, a gav din. (K12)
to-be ®.is one C ® could.he help P-us, ® find to.me
être ®.est un C ® pourrait aider P-nous ® trouve à.moi
'S/He is one who could help us, I think.'
'C'est quelqu'un(e) qui pourrait nous aider, je pense.'

Les exemples en (90) et en (91) montrent qu'un explétif peut apparaître en position préverbale avec un sujet défini ou indéfini. L'absence d'effet de restriction sur la définitude du sujet

contraste l'explétif '*bez*' avec les explétifs associés à un sujet comme en anglais ou en islandais. L'explétif '*bez"* est entièrement indépendant du sujet. Dans le schéma en (92), on voit que l'explétif généré en SpecFinP satisfait la vérification du trait catégoriel en Fin.

(92) $[_{\text{TopP}}$ ____ $[_{\text{FocP}}$ ___ $[_{\text{FinP}}$ ____ [®-V]$_i$ $[_{\text{IP}}$ t$_i$ $[_{\text{FP}}$ (sujet) $[_{v\text{P}}$ …

bez' ⟷ [CAT-]

Les exemples en (90) et en (91) montrent que l'explétif '*bez*' généré en SpecFinP est de catégorie non-nominale puisque le rannig est réalisé sous sa forme 'e' caractéristique de l'accord non nominal.

Il existe une forme dialectale vannetaise de l'explétif préverbal '*bez*', c'est le morphème '*bout*', réalisé à partir du même verbe '*être*' à l'infinitif. La forme '*bout*' a plutôt tendance à déclencher l'accord catégoriel nominal et donc à être associé à la forme '*a*' de réalisation du rannig. L'option explétive n'est pas productive dans tous les dialectes du breton. Certains locuteurs ont cette option mais la restreignent à la présence de l'auxiliaire '*être*'. Ils reconnaissent donc l'exemple en (91), mais pas l'exemple en (90) car le verbe tensé en seconde position n'est pas le verbe '*être*'. Ces locuteurs restreignent l'usage de l'explétif '*bez*' à une configuration de reduplication (voir section 3.6).

Nous allons voir maintenant que lorsque l'EPP n'est pas satisfait et qu'aucun explétif n'est généré en SpecFinP, une autre stratégie explétive est mise en place dans des phrases à focus large. Des éléments originaires de l'intérieur de la structure IP peuvent monter en zone directement préverbale et satisfaire l'EPP. Ce mouvement peut cibler aussi bien un XP qu'une tête directement postverbale et l'antéposer, plausiblement en SpecFinP. Ce type de mouvement proposée par Holmberg (2000) crée un explétif à partir de n'importe quelle catégorie directement postverbale. Le mouvement explétif satisfaisant l'EPP est représenté dans le schéma en (93). Le complexe formé par le verbe et le rannig est monté en tête de la projection FinP. Le mouvement explétif a déplacé en SpecFinP l'élément Y directement postverbal.

(93) $[_{TopP}\ [_{FocP}\ [_{FinP}\ \ Y_j \ \ [\ ®\text{-}V\ ]_i\ \ [_{IP}\ t_i\ \ [\ \ t_j$

[CAT+] ⟷ [CAT-]

Le choix particulier de l'élément Y antéposé par la stratégie de mouvement explétif est strictement contraint par la localité. Tout élément directement postverbal est susceptible de fournir le trait catégoriel nécessaire à la vérification, et donc d'être l'élément Y dans la structure en (93). L'élément sélectionné par la stratégie explétive par mouvement est donc uniformément l'élément postverbal, quelle que soit la catégorie particulière de cet élément Y. Cet élément explétif Y créé par mouvement ne reçoit aucune lecture de focus ou de topique. Il est interprété dans son site postverbal d'origine. Je proposerai que le mouvement d'antéposition dans les phrases à focus large ou à lecture neutre est un mouvement explétif, et qu'en conséquence, l'antéposition de l'élément Y qui satisfait l'EPP n'a pas d'impact sur la structure informationnelle de la phrase.

Nous verrons successivement, en descendant dans la structure, les stratégies explétives sélectionnant les catégories suivantes : un adverbe orienté vers le sujet, un XP sujet, une tête verbale non finie. Pour finir, je montrerai des cas de reduplication, c'est à dire de stratégie explétive où l'élément qui satisfait l'EPP apparaît à deux endroits dans la même phrase.
Je conclurai enfin sur l'inventaire des éléments satisfaisant l'EPP dans les phrases à lecture neutre.

3.3. Adverbes orientés vers le sujet

Je commence par les éléments les plus hauts dans la structure IP. Les adverbes orientés vers le sujet sont générés plus haut que le sujet, ils sont donc plus proches de T que le sujet.
Un adverbe orienté vers le sujet comme '*volontairement*' ou '*soigneusement*' peut apparaître en préface de verbe tensé sans avoir une lecture de focus restreint. Une lecture neutre de l'adverbe préverbal est disponible en (94) et (95).

(94) Espress-kaer he doa _____ Manon kuzhet ar c'hazh
voluntarily ®.3SG.F have Manon hidden the cat
volontairement ®.3SG.F a Manon caché le chat
'Manon has voluntarily hidden the cat.'
'Manon a volontairement caché le chat.'

(95) Gant aked he doa _____ Manon kuzhet ar c'hazh
carefully ®.3SG.F have Manon hidden the cat
soigneusement ®.3SG.F a Manon caché le chat
'Manon has carefully hidden the cat.'
'Manon a soigneusement caché le chat.'

Un adverbe orienté vers le sujet est généré en position directement postverbale. L'hypothèse du mouvement explétif permet de prédire justement qu'un adverbe orienté vers le sujet peut monter en zone préverbale sans recevoir un lecture de focus obligatoire. L'adverbe directement postverbal peut satisfaire l'EPP tout en gardant une lecture neutre.
Lorsqu'un adverbe orienté vers le sujet est présent dans la structure, cet adverbe est l'élément Y directement postverbal sélectionné par la stratégie explétive par mouvement. Lorsque aucun adverbe orienté vers le sujet n'est présent dans la structure, l'élément Y directement postverbal sélectionné par la stratégie explétive par mouvement est le XP sujet.

3.4. Un XP sujet non focalisé

Les sujets préverbaux ne peuvent pas être générés en position de topique. Ils peuvent ou être focalisés en SpecFocP, ou être montés par mouvement explétif. Un sujet monté par mouvement explétif a une lecture neutre identique à celle d'un sujet post-verbal. J'ai établi dans le chapitre 2 (section 5.2) qu'il existe des sujets préverbaux en position A. De tels sujets ont une lecture neutre identique à celle des sujets post-verbaux.
Un sujet préverbal à lecture neutre qui satisfait l'EPP est illustré en (96).

(96) Anna a lenn ____ al levr er sal. S-VO
Anna ® reads the book in.the lounge
Anna ® lit le livre dans.la salle
'Anna reads the book in the lounge.'
'Anna lit le livre dans la salle.'

Notez qu'en (96), le sujet à lecture neutre a été extrait du site directement postverbal. Le sujet préverbal à lecture neutre en (96) est monté en SpecFinP par une stratégie de mouvement explétif qui a sélectionné l'élément directement postverbal Y portant un traits catégoriel interprétable. Comme l'élément Y en (96) est un DP sujet, l'accord réalisé sur le rannig est de type nominal et le rannig est sous la forme '*a*' afférente.
Le sujet extrait d'un site directement postverbal fait partie de l'inventaire des éléments XP préverbaux satisfaisant l'EPP dans les phrases à focus large.

3.5. Tête verbale de participe passé ou d'infinitif

La stratégie par mouvement explétif remonte l'élément Y directement postverbal, quelle que soit la catégorie de cet élément Y. La stratégie explétive par mouvement recherche uniquement le trait catégoriel interprétable sur Y. Il est indifférent que l'élément Y soit une tête ou une projection maximale. Lorsque l'élément directement postverbal Y est une tête verbale non finie (infinitif, participe passé, participe passif), la stratégie par mouvement satisfait la relation de vérification de trait catégoriel en Fin avec cette tête verbale non finie. Je prédis donc qu'une tête verbale non finie est une cible potentielle pour un mouvement explétif lorsque ni un adverbe orienté vers le sujet ni un DP sujet n'intervienne pour l'attraction du trait [CAT-].

Dans la section qui suit, je vais montrer que l'antéposition d'une tête verbale non finie peut satisfaire l'EPP, et donc que les têtes verbales peuvent être sélectionnées comme l'élément directement postverbal sélectionné par la stratégie explétive par mouvement. Conformément à l'hypothèse d'un mouvement explétif, je montrerai que les antépositions de tête verbale n'ont pas d'impact sur la structure informationnelle.

Leroux (1957 :466) note que l'antéposition d'une tête verbale infinitive est utilisée surtout lorsque le sujet est pronominal ou quand aucun autre constituant ne vient devant le verbe.
L'antéposition d'une tête verbale infinitive est illustrée en (97) et (98). Dans les deux exemples, on peut vérifier que l'argument interne du verbe antéposé est resté sous IP et que c'est donc une tête verbale qui satisfait l'EPP en position préverbale.

(97) **Skrivañ** a rin ____ ur gerig dit-te. X-VSO
to-write ® will-I a word.little to.you-you
lire ® ferais un mot.petit à.toi-toi
'I'll write a little word to you'.
'Je t'écrirai un petit mot.'

(98) **Lenn** a ra ___ al levr er sal.
to.read ® does the book in.the lounge
lire ® fait le livre dans.la salle
'S/He reads the book in the lounge.'
'Il/Elle lit le livre dans la salle.'

J'ai montré dans le chapitre 2 que les structures verbales ont des traits nominaux interprétables. L'accord catégoriel réalisé avec l'élément Y antéposé par mouvement explétif en (97) et (98) est effectivement de type nominal : c'est la forme '*a*' du rannig qui est réalisée.
L'antéposition d'un participe passé est illustrée en (99) et (100). Dans les deux exemples, on peut vérifier que l'argument interne du verbe antéposé est resté sous IP. C'est donc bien une tête verbale et non un XP qui a été antéposé.

(99) **Lennet**$_i$ he deus (t_i) Anna t_i al levr er sal X-VSO
read ®.3SGF has Anna the book in.the lounge
lu ®.3SGF a Anna le livre dans.la salle
'Anna has read the book in the lounge.'
'Anna a lu le livre dans la salle.'

(100) **Skrivet** em eus _____ ar frasenn a-benn.
written ®.1SG have the sentence entirely
écrit ®.1SG ai la phrase entière
'I've written the entire sentence'.
'J'ai écrit la phrase en entier.'

L'élément Y antéposé par mouvement explétif en (99) et (100) réalise la forme 'e' du rannig. L'accord catégoriel réalisé avec la catégorie du participe passé est donc de type non-nominal.

Les phrases avec antéposition d'une tête verbale non finie sont toutes des phrases à focus large. Il est donc évident que la remontée de la tête verbale non tensée n'est pas motivée par la récupération d'un trait sémantique. Stephens (1982) caractérise les contextes d'apparition des antépositions de têtes verbales aux propositions 'matrices déclaratives positives neutres'. C'est aussi la conclusion de Schafer (1994, 1995, 1997) qui note à partir d'une étude de corpus que 'les ordres X°-Aux apparaissent communément', et qu'ils servent 'par exemple pour continuer la narration, sans comprendre un topique de phrase'. Je considère aussi qu'en breton, et conformément à l'hypothèse du mouvement explétif, l'antéposition d'une tête verbale est neutre en termes d'effets de discours et n'affecte pas la structure informationnelle.

Au contraire des autres éléments préverbaux, une tête verbale antéposée ne peut jamais être clivée. Le breton peut cliver des VPs comme en (101). Il y a même des structures de super-clivées comme en (102).

[$_{clivée}$ VP] ®-Aux S
(101) Debriñ avaloù (eo / an hini eo) a ra Gaïd _____
to eat apples (COP / super cleft) ® does Gaïd
manger pommes (COP / super clivée) ® fait Gaïd
'Gaïd eats apples.'
'Gaïd mange des pommes.'

[$_{\text{super-clivée}}$ VP] ®-Aux S

(102) [Ne oa ket kousket an hini eo] a rae an noz pad anezhañ.
NEG was NEG to-sleep the one is ® did the night entiere P.3SGM
NEG était NEG dormir le un est ® faisait la nuit entière P.3SGM
'It was not sleeping, he was, for the entiere night !'
'C'était pas dormir qu'il faisait de ses nuits.'

Cependant, aucune de ces clivées n'est grammaticale avec un objet *in situ*, ce qui indique que la clivée est agrammaticale lorsque ce n'est pas un XP mais une tête verbale qui est antéposée.

***[$_{\text{clivée}}$ V] ®-Aux S __ O**

(103) Debriñ (*eo / * an hini eo) a ra Gaïd __ avaloù
to eat (*COP / *super cleft) ® does Gaïd apples
manger (*COP / *super clivée) ® fait Gaïd pommes
'Gaïd eats apples.'
'Gaïd mange des pommes.'

***[$_{\text{(super)-clivée}}$ V] ®-Aux S O**

(104) Debret (*eo / * an hini eo) en deus Gaïd avaloù
eaten (*COP / *super cleft) ®.3SG.M have Gaïd apples
mangé (*COP / *super clivée) ®.3SG.M a Gaïd pommes
'Gaïd has eaten the apples.'
'Gaïd a mangé des pommes.'

L'antéposition d'une tête verbale non finie n'affecte jamais la structure informationnelle de la phrase, au contraire des antépositions de XPs qui peuvent apparaître dans des clivées. J'obtiens que l'antéposition d'une tête est restreinte aux phrases à focus large car une tête ne peut être ni clivée ni montée en SpecFocP comme une projection maximale.

L'antéposition d'une tête verbale non finie est restreinte aux phrases affirmatives à focus large. J'obtiens cette généralisation en postulant que ce mouvement de tête est toujours une stratégies de dernier recours pour satisfaire l'EPP par un mouvement explétif.

Je propose que l'antéposition d'une tête verbale non finie (infinitif, participe) devant un verbe tensé est restreinte aux environnements où cette tête verbale est sélectionnée comme l'élément Y directement postverbal pouvant satisfaire l'EPP par la stratégie explétive par mouvement. Je montrerai comment la stratégie explétive par mouvement à la Holmberg (2000) obtient qu'une tête puisse être antéposée par dessus une autre tête (l'auxiliaire) dans la section 6.
Je vais m'arrêter maintenant sur un cas très particulier d'antéposition d'une tête verbale : celle où elle est de même racine que son auxiliaire.

3.6. Tête verbale identique à son auxiliaire.

Il existe une antéposition du verbe non tensé qui est bien particulière, c'est celle où le verbe principal est lui-même utilisé comme auxiliaire. Dans l'exemple en (105), le verbe infinitif '*savoir*' est antéposé à une forme tensée du même verbe. La tête verbale non finie antéposée est la variante infinitive du verbe tensé en FinP.

(105) **Goud** a **ouie** an tu da chachañ dour war he milin Gros (1984:111)
to-know ® knew the way of pull water on her mill
savoir ® savait le côté de tirer eau sur le moulin
(litt:) 'She knew how to pull water for her mill'.
'Elle savait apporter de l'eau à son moulin.'

De même, dans l'exemple en (106), le verbe infinitif '*pouvoir*' est antéposé à une forme tensée du même verbe.

(106) **Gellout** a **c'hell** goro ho bugale ar saout. *breton trégorrois,* Schafer
to-can ® can to-milk your children the cow
pouvoir ® peut traire vos enfants la vache
'Your children can milk the cow.'
'Vos enfants peuvent traire la vache.'

Il s'agit bien du même phénomène que l'antéposition d'une tête verbale par stratégie explétive car l'objet est bien resté sous IP en (105). Ce mouvement est soumis aux contraintes de localité qui gouverne toute antéposition d'une tête. L'agrammaticalité de ce phénomène à longue distance est illustrée en (107).

(107) ***Goud** e soñj da Gatell a ouie an tu da chachañ dour war he milin
to-know ® think to Katell ® knew the way of pull water on her mill
savoir ® pense à Katell ® savait le côté de tirer eau sur son moulin
'Katell thinks that she knew how to pull water for her mill'.
'Katell pense qu'elle savait apporter de l'eau à son moulin.'

Il n'est pas clair suivant les sources s'il y a ou s'il y a eu à une étape de la langue un effet de focus sur le verbe ou non. Le phénomène de reduplication de la tête verbale est restreinte en moyen breton au verbes '*savoir*', '*être*' et '*faire*'. Elle était cependant pleinement productive en moyen breton (Hemon 1975:239, Kervella 1947:185,274).

(108) **gallout** a guellot … scriuaff. Guegen (1621: 38)
can-INF. ® can-2.Pl. write cité par Hemon (1975:239)
pouvoir ® pouvez écrire
'You can write'.
'Vous pouvez écrire.'

Cette construction n'est pas un fait isolé du breton. Elle est illustrée en basque en (109) dans une position de topique.

(109) Idatki, inork ez du idatziko. basque
write no.one not AUX write.FUT
écrire personne NEG AUX écrira
'No one will write.'
'Personne n'écrira.'

Landau (2004) reporte des faits similaires en hébreu moderne. La reduplication verbale est une stratégie de focalisation en yoruba (110), en russe en (111), en yiddish en (112) et en hébreu biblique en (113).

(110) **rírà** ni mo ra ìwé. *yoruba*, Tamburri Watt (2003)
Buying FOC I buy book
acheter FOC je achète livre
'Buying is what I did to the books'.
'J'ai ACHETE les livres.'
'C'est acheté que j'ai les livres.' (*créole français-breton*)

russe, Abels (2001)

(111) **Čitat'** (-to) Ivan eë čitaet, no ničego ne ponimaet.
read.INF. TO Ivan it-ACC reads but nothing not understands
lire TO Ivan le-ACC lit mais rien NEG comprend
'Ivan does read it, but he doesn't understand a thing'.
'Pour lire, Ivan lit, mais il ne comprend rien.'

(112) **Veysn** veys ikh dem veyg *yiddish*[69]
Know know I the way
savoir sais je la route
'I know the way.'
'Je connais la route.'

(113) **ba:ko:** lo: tibkɛ:. *hébreu biblique*, (Isaiah 30:19)
cry.ABS NEG will.cry2.SG.M cité en Doron (2000)
pleurer.ABS NEG pleureras.M
'Thou shall weep no more.'
'Tu ne pleureras point.'

Ce paradigme est étrange car deux copies d'un même élément lexical apparaissent dans la phrase. Il n'est pas clair si l'occurrence infinitive à l'initiale vient d'un élément doublé dans la numération ou si un élémnet déjà projeté dans la structure a été copié (notez qu'une forme est tensée, l'autre infinitive).
Quelle que soit la structure de ces reduplications, je compte les têtes préverbales non finies redupliquées en breton dans l'inventaire de éléments amenés en zone préverbale par une stratégie explétive n'ayant pas d'impact sur la structure informationnelle de la phrase. Ces éléments ont un trait catégoriel interprétable. Les reduplications infinitives sont déplacées/générées en SpecFinP pour vérifier le trait [CAT-].

La double occurrence du même élément est représentée aussi avec la particule aspectuelle et le sujet sous sa forme pronominale.

3.7. Cas de reduplications optionnelles

Dans l'exemple en (114), la phrase débute par trois occurrences du même verbe. Le premier élément est la particule aspectuelle '*bet*', formée à partir de la forme participe passé du verbe '*être*'. Le second élément est l'auxiliaire '*être*' tensé en tête de FinP. L'élément optionnel directement postverbal '*bet*' est une particule aspectuelle identique à l'élément préverbal.

(114) **Bet** on (**bet**) o kaozeal ganti.
been I-am been on speak with-her
été j'ai été à parler avec.elle
'I've been speaking with her.'
'Je lui ai parlé.'

L'auxiliaire '*être*' peut être écarté du compte des reduplications car on peut soutenir facilement que l'auxiliaire '*être*' est différent du participe passé '*bet*' utilisé comme verbe aspectuel.

Restent deux copies identiques de '*bet*' dans la même phrase en (114). La structure que je propose est illustrée en (115). Il s'agit de la stratégie explétive par mouvement que nous avons vu pour tous les autres éléments préverbaux dans les phrases à focus large. La seule différence est que l'élément Y antéposé est prononcé à la fois dans son site post verbal et dans le site où le mouvement explétive antépose Y afin de satisfaire l'EPP. Les deux occurrences apparaissent avec un morphologie identique.

(115) $[_{\text{TOPP}}\ [_{\text{FOCP}}\ [_{\text{FINP}}\ \mathbf{Y}_j \quad [\ \text{®-V}\ ]_i \quad [_{\text{IP}}\ t_i \quad [\ \ (\mathbf{Y})_j$

[CAT+] ⟷ [CAT-]

Je considère que le premier élément de la phrase, '*bet*', est celui qui satisfait l'EPP pour deux raisons : tout d'abord je ne note aucun effet de focus sur l'élément préverbal '*bet*', ce qui est les signe de l'explétif. Ensuite, la suppression de ce premier '*bet*' rend la phrase agrammaticale comme illustré en (116).

(116) * on (bet) o kaozeal ganti.
I-am been on speak with-her
j'ai été à parler avec.elle

La double occurrence de la particule aspectuelle '*bet*' n'est pas propre à son usage aspectuel. Dans l'exemple en (117), le même élément morphologique que la particule aspectuelle '*bet*' est utilisé, mais en (117)a '*bet*' est utilisé comme participe passé signifiant '*aller*', et en (117)b '*bet*' est utilisé comme participe passé signifiant '*avoir*' ou '*recevoir*'.

Lorsque l'élément explétif '*bet*' est monté en zone préverbale, sa seconde occurence dans la position directement postverbale est là encore parfaitement optionnelle.

(117) a. **Bet** on (bet) e Brest-même.
been be.1SG (been) at Brest-même
été suis été à Brest-même
'I've been downtown Brest.'
'J'ai été à Brest même.'

b. **Bet** em eus (bet) ul loer.
been ®.1SG have (been) a sock
été ®.1SG a été une chaussette
'I've had a sock.'
'J'ai eu une chaussette.'

En (114) comme en (117), il n'est pas possible de prononcer seulement la copie basse et non la copie haute (sans qu'un autre élément vienne en zone préverbale) car l'EPP ne serait pas satisfait.

Je conclus donc que les doubles occurrences de '*bet*' ont la structure en (115). Je laisse ouverte la question du mécanisme syntaxique particulier qui produit la double occurrence. Il est possible que les exemples ci-dessus soient formés en prononçant la copie basse du mouvement explétif comme la structure en (115) le suggère.

Il est aussi possible que l'explétif que l'on peut directement générer en SpecFinP varie en terme d'aspect. L'explétif généré en SpecFinP serait alors uniformément formée à partir du verbe '*être*', et apparaîtrait sous deux formes, l'une perfective et l'autre imperfective comme dans le schéma en (118). La première forme, non perfective, serait l'infinitif '*bez*'' qui réalise l'explétif classique (section 3.1), ou sa forme dialectale '*bout*'. La seconde forme, perfective, serait la forme participiale du même verbe '*être*'.

(118) verbe '*être*' formant l'explétif
- non perfectif ☞ forme infinitive : BEZ' / BOUT'
- perfectif ☞ forme participe passé : BET

La première hypothèse, celle d'un mouvement explétif dont le pied de chaîne pourrait être prononcé comme illustré en (115), est plausible si on considère que les pronoms sujets peuvent aussi montrer le même 'effet d'écho' illustré ici pour la particule '*bet*'. La structure proposée pour la particule '*bet*' en (115) dérive des 'effets d'écho' du sujet comme représenté en (119). En (119), le sujet a été antéposé par mouvement explétif et un sujet dit 'échoique' peut le doubler en situation directement postverbale. L'accord en trait catégoriel s'établit avec le sujet préverbal.

(119) $[_{\text{TOPP}}\ [_{\text{FOCP}}\ [_{\text{FINP}}\ \textbf{sujet}_j \qquad [\ \text{®-V}\ ]_i \qquad [_{\text{IP}}\ t_i \qquad [\ \ (\textbf{pronom sujet})_j$

[CAT+] ⟷ [CAT-]

Cette structure est illustrée en (120) avec le pronom sujet [1SG. On voit qu'il apparaît dans la zone préverbale de satisfaction de l'EPP et que sa seconde occurrence apparaît dans le site directement postverbal. Le rannig effacé phonologiquement est le rannig '*a*', reconnaissable à la forme particulière de la copule. Le rannig '*a*' est caractéristique de l'accord catégoriel de type nominal.

(120) **Me** 'zo (me) gentil. *breton vannetais*
Me ®.is me nice
moi ®.est moi gentil(le)
'I'm nice.'
'Je suis gentil(le).'

Le pronom directement postverbal est appelé un 'pronom échoique'. Pour les grammaires traditionnelles, le pronom échoique marque l'insistance et le focus. Je pense qu'au moins en vannetais ou il apparaît très facilement, ses occurrences ne produisent pas d'effet sémantique particulier. La double occurrence en elle-même peut être un effet d'insistance, mais le pronom préverbal, lui, n'a pas besoin de recevoir une lecture focus particulière.

Je considère donc que la stratégie de mouvement explétif permettant de dériver les phrases affirmatives à focus large tout en satisfaisant l'EPP sont dérivées uniformément par un processus très local d'antéposition de l'élément directement postverbal.

3.8. Portrait de l'élément préverbal dans les phrases à focus large

L'inventaire des éléments préverbaux autorisés dans les phrases à focus large comprend donc des explétifs directement générés en SpecFinP, ou dérivés dans cette position par mouvement explétif.
Quand la stratégie explétive utilise le mouvement, ce mouvement est toujours celui de l'élément Y directement postverbal. Ni la catégorie particulière de l'élément Y, ni sa qualité de tête ou de projection maximale ne jouent sur le choix de cet élément Y. La stratégie de mouvement explétif monte en zone préverbale l'élément Y avec un trait catégoriel interprétable le plus local.
Selon les structures, l'élément directement postverbal antéposé par mouvement explétif peut être : un adverbes orienté vers le sujet, un sujet (en position A puisque postverbal), une tête verbale non tensée (participe passé, participe passif ou infinitif). Dans certains cas, l'élément monté par stratégie explétive est une seconde occurrence d'un autre élément existant déjà dans la numération (forme infinitive du verbe tensé en Fin, phénomène d'écho de la tête perfective ou phénomène d'écho du sujet).

L'inventaire des éléments préverbaux satisfaisant l'EPP dans les phrases affirmatives à focus larges est donc différent de l'inventaire des éléments qui ne satisfont l'EPP que par accident. La seule et unique motivation des éléments préverbaux dans les phrases à focus large est la satisfaction de l'EPP. Leur antéposition obtient une lecture de phrase de focus large identique à l'alternative où le recours explétif est la génération d'un explétif : les éléments antéposés par mouvement explétif sont interprétés comme dans leur site directement postverbal avant la mouvement explétif.

Comme les têtes verbales non finies ne sont jamais antéposées en SpecFocP ni générées en SpecTop puisque ce sont des têtes, les seules antépositions de têtes verbales non tensées sont provoquées par le mouvement explétif.

La différence entre deux types de mouvements, d'une part les mouvements Ā de XPs avec un impact sémantique, et d'autre part un mouvement pouvant bouger des têtes et n'ayant pas d'impact sémantique était déjà notée par Stephens (1982). J'expose cette intuition avant de présenter en détail les prédictions faites par l'hypothèse du mouvement explétif.

3.9. Dérivation des phrases à focus large : Stephens (1982)

Stephens (1982) se concentre sur la différence entre les ordres à VP antéposé (avec effet de focus sur le VP) et ceux à tête verbale antéposée (sans impact sur la structure informationnelle). Le commentaire vaut cependant pour tout mouvement focal d'un XP *versus* mouvement explétif d'un élément Y directement postverbal, XP ou d'une tête.

Stephens (1982 :114) distingue deux processus différents amenant un verbe non fini en position préverbale. Dans la citation qui suit, l'abréviation S représente une 'proposition' et le terme 'topicalisation' est à interpréter comme un mouvement en FocP.

> 'La topicalisation et le déplacement du verbe principal [antéposition de tête verbale non finie] sont deux processus distincts. Le premier place un constituant devant S et ce constituant est relié à une position ou un élément anaphorique contenu dans S. Le déplacement du verbe principal place simplement le verbe non-fini à gauche de l'auxiliaire tensé, dans S. Puisque ce mouvement s'opère entre deux constituants adjacents et qu'il n'y a pas de variable, cette règle pourrait être classifiée comme une transformation locale.'

Je pense que la généralisation de base selon laquelle le déplacement de la tête verbale est une opération très locale (donc n'affectant que des constituants adjacents) est très juste. La localité radicale du mouvement explétif prédit que seul un constituant Y directement c-commandé par le verbe tensé en Fin monte en SpecFinP par mouvement explétif. L'effet sémantique de ce déplacement étant nul, je considère que c'est une stratégie explétive dont la seule motivation est la satisfaction de l'EPP.

Je propose que le mécanisme de déplacement local responsable de l'antéposition de la tête verbale non finie identifié par Stephens (1982) est responsable de tous les ordres X(P)-VSO à

focus large. En particulier, je propose que les DPs sujets préverbaux à lecture neutre sont montés en situation préverbale par ce même mécanisme explétif. L'élément Y antéposé par mouvement explétif est interprété dans son site directement postverbal. Si un sujet préverbal à lecture neutre répond positivement aux tests de la position A (voir chapitre 2, section 5.2), c'est qu'il est interprété sémantiquement dans la position A postverbale, et répond ainsi aux tests de la position A postverbale. Je résous ainsi le mystère des positions A 'préverbales'.
Le sujet à lecture neutre n'apparaît dans la périphérie gauche, domaine Ā par excellence, que par mouvement explétif dans les phrases à focus large.

Le mouvement explétif dérive des phrases à focus large et ne peut donc pas être motivé par la récupération d'un trait focus ou topique en CP. L'EPP est un bon candidat pour la motivation de ce mouvement car, comme l'insertion d'explétifs, le mouvement de la tête verbale par dessus l'auxiliaire n'a pas d'effet sémantique. L'hypothèse que l'EPP est la seule et unique motivation du mouvement explétif fait des prédictions précises que je vais explorer maintenant.

4. Formalisation de l'EPP : 3 propriétés du mouvement explétif

Dans cette section, je vais analyser successivement les trois propriétés essentielles du mouvement explétif. Ces trois propriétés sont la stricte localité, le dernier ressort et l'interprétation de l'élément antéposé dans son site directement postverbal.

La localité du mouvement explétif suit de l'hypothèse que je défends que l'EPP consiste en un système d'attraction de traits catégoriels ininterprétables non valués ([CAT-]). Le fait que le mouvement explétif soit une opération de dernier ressort place le processus EPP tard dans la dérivation, à l'interface avec la phonologie. Enfin, je montrerai comment l'interprétation de l'élément antéposé dans son site directement postverbal suit de la proposition de Holmberg (2000, 2003) que le mouvement explétif ne monte pas en zone préverbale les traits sémantiques de l'élément antéposé. La possibilité d'avoir recours à cette scission des traits (sémantiques d'une part, phonologique et catégoriel d'autre part) est un paramètre entre les langues. C'est cette même scission de traits qui va permettre de rendre compte des

antépositions de têtes verbales sans postuler une violation de la condition sur le mouvement des têtes.

Pour l'instant, je présente les trois grandes propriétés du mouvement explétif.

4.1. Stricte localité de la stratégie explétive: Prédictions

Je vais montrer ici que l'hypothèse que l'EPP consiste en un système d'attraction de traits catégoriels ininterprétables non valués ([CAT-]) prédit la localité du mouvement explétif.

Dans le cadre minimaliste, la motivation pour le mouvement est formulée en termes d'attraction de traits. Les conditions sur le mouvement sont donc formulées comme des règles sur l'attraction. La condition sur le lien minimal (dite 'Minimal Link Condition' en anglais, abrégé MLC) est formulée en (121).

(121) MLC : K attire α si et seulement si il n'y a aucun β,
β plus proche de K qu'α, tel que K attire β.

Un ensemble de traits ne peut pas être attiré par dessus un autre ensemble de mêmes traits. Le trait interprétable le plus proche et seulement le trait interprétable le plus proche du trait ininterprétable correspondant est une cible licite pour une vérification de traits.

En termes de satisfaction de l'EPP, si l'EPP consiste en un trait ininterprétable en Fin°, alors l'attraction opérée par ce trait doit obéir strictement à la MLC. En montrant que l'opération EPP est contrainte par la condition sur le lien minimal, je montre que l'EPP a les propriétés d'une attraction de traits et donc je consolide l'hypothèse que l'EPP consiste en un trait catégoriel ininterprétable.

La structure que je propose est représentée dans le schéma en (122). En tête de FinP se trouve le trait catégoriel ininterprétable qui doit être effacé.
N'importe quel élément, Y ou YP, qui a un trait catégoriel interprétable, c'est à dire n'importe quel élément Y ou YP, est à même d'entrer en relation de vérification avec le trait [CAT-].

(122)

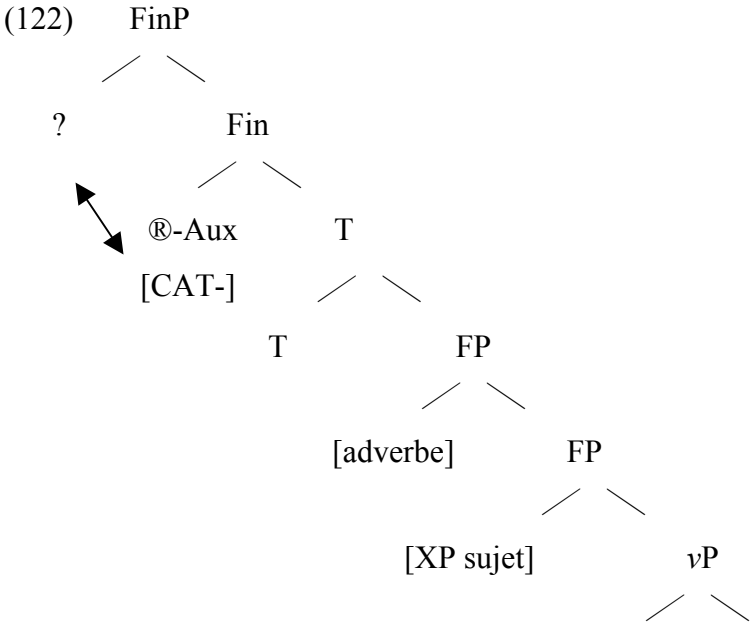

La condition de lien minimal (dite ‘Minimal Link Condition’ ou ‘MLC’ en anglais) prédit que le trait c-commandé le plus proche et seulement le trait c-commandé le plus proche montera projeter SpecFinP. Ce n’est pas n’importe quel élément Y ou YP qui remonte en SpecFinP, c’est l’élément Y ou YP le plus local c-commandé par la tête Fin°.

Au vu de la hiérarchie des éléments sous Fin en (122), la MLC fait bien sûr des prédictions très précises sur les cibles possibles selon les éléments présents dans la phrase. Ce sont ces prédictions que je vais explorer en détail. Je vais montrer que l’élément préverbal qui monte en SpecFinP est toujours celui qui est le plus localement c-commandé par [CAT-].

4.1.1. Adverbe orienté vers le sujet

Si un adverbe orienté vers le sujet est présent dans la structure, alors cet adverbe est toujours la cible la plus proche pour le mouvement. L’exemple en (123) montre le mouvement explétif d’un adverbe orienté vers le sujet.

(123) a.

Dre	chañs	he	doa	_____	Manon	kuzhet	ar c’hazh
by	chance	®.3SGF	had		Manon	hidden	the cat
par	chance	®.3SGF	avait		Manon	caché	le chat

‘Par chance, Manon avait caché le chat.’

La structure de (123) est donnée en (124).

(124) $[_{TopP}\ [_{FocP}\ [_{FinP}\ Y_j$ $[\ ®\text{-}V\ ]_i$ $[_{IP}$ Adverbe orienté $_j$

[CAT+] ⟷ [CAT-] vers le sujet

Aucun autre élément ne peut être la cible de l'attraction en SpecFinP lorsqu'un adverbe orienté vers le sujet est présent. Les exemples en (123)b et (123)c montrent que les mouvements explétifs de la tête verbale et du sujet par dessus un adverbe orienté vers le sujet sont illicites.

(123)	b.	Kuzhet	he	doa	(*dre-chañs)	Manon	_____	ar c'hazh
		hidden	®.3SGF	had	by chance	Manon		the cat
		caché	®.3SGF	avait	par chance	Manon		le chat

(123)	c.	[-Foc	Manon	]	he	doa	(*dre-chañs)	_____	kuzhet	ar c'hazh
			Manon		®.3SGF	had	by chance		hidden	the cat
			Manon		®.3SGF	avait	par chance		caché	le chat

Un adverbe orienté vers le sujet ne peut donc pas être croisé par le mouvement explétif d'un autre élément. Dans l'exemple en (123)c, le sujet à lecture neutre est illicite devant le verbe tensé car le sujet à lecture neutre ne peut être antéposé en SpecFinP que par mouvement explétif.

Un sujet à lecture focus serait autorisé en (123)c. Un trait Focus porté par '*Manon*' l'attirerait en SpecFocP. Cette antéposition non explétive satisferait le trait catégoriel [CAT-] en passant en SpecFinP. Il n'y aurait alors plus aucune stratégie explétive à mettre en place dans la phrase. L'exemple en (123)b ne peut être dérivé que par mouvement explétif car le mouvement focal est réservé aux projections maximales.

Un adverbe orienté vers le sujet est un intervenant β pour tout autre constituant. Un adverbe orienté vers le sujet est toujours la cible la plus proche pour le trait [CAT-] en Fin°.

4.1.2. Le sujet

L'élément ciblé par la stratégie explétive par mouvement est le plus proche élément c-commandé par [CAT-]. Quand aucun adverbe orienté vers le sujet n'est présent dans la structure, le XP sujet postverbal en position A canonique est l'élément le plus local c-commandé par le trait [CAT-] sur la tête Fin°.

Dans l'exemple en (125), il n'y a pas d'adverbe orienté vers le sujet. C'est le XP sujet postverbal en position A canonique qui apparaît devant le verbe tensé.

(125) an ekipaj a yae _____ gant Marsel.
the crew ® go.IMPF with Marsel
le équipage ® allait avec Marsel
'The crew was going with Marsel.'
'L'équipage allait avec Marsel.'

La structure de (125) est donnée en (126) où la projection FP désigne la projection dans laquelle le sujet est remonté hors du *v*P pour recevoir un cas.

(126) $[_{\text{TopP}}\ [_{\text{FocP}}\ [_{\text{FinP}}\ Y_j$ $[\ \text{®-V}\ ]_i$ $[_{\text{IP}}$ $[_{\text{FP}}$ DP sujet$_j$
[CAT+] ⟷ [CAT-]

Le sujet antéposé par mouvement explétif déclenche un accord catégoriel de type nominal. Notez que le rannig réalisé en (125) est le rannig '*a*'.

Le sujet n'est pas toujours une cible pour l'attraction en SpecFinP. Lorsque le sujet est pronominal, il est incorporé dans l'auxiliaire ou dans le verbe tensé. Je stipule qu'une trace d'incorporation du sujet n'est pas une cible pour l'attraction du trait catégoriel (autrement, tous les ordres à sujet incorporés pourraient apparaître avec un verbe tensé à l'initiale, ce qui n'est pas le cas).

Dans le cas où un sujet pronominal est incorporé et sans présence d'un adverbe orienté vers le sujet, l'attraction opérée par le trait [CAT-] en Fin° doit chercher plus loin sa cible. Le candidat à l'attraction directement postverbal est alors, dans les temps composés, la tête verbale non tensée, infinitive ou participe.

4.1.3. La tête verbale non tensée

Lorsque le sujet est pronominal est incorporé, la cible la plus proche dans les temps composés est la tête verbale, infinitive ou participe passé. Leroux (1947 :466) note à propos de la construction avec l'infinitif et l'auxiliaire '*faire*':

> 'C'est surtout quand le sujet n'est pas exprimé, qu'à moins de raison contraire, on peut désirer mettre l'idée verbale en tête : la conjugaison avec '*ober*' [*l'auxiliaire 'faire'*] est surtout employée dans ce cas ; sans doute il y a bien des exemples de sujet exprimé avec cette conjugaison : mais que l'on consulte les textes, du moyen breton à nos jours, et que l'on observe l'usage : neuf fois sur dix, au moins, cette conjugaison est employée quand le sujet n'est pas employé ou n'est pas répété.'

Pour Leroux, la situation statistiquement la plus représentée est donc que le verbe non fini doit être choisi comme cible par le trait [CAT-] lorsque le sujet est incorporé dans l'auxiliaire. Je vais d'abord explorer cette alternative.

L'opération d'attraction prédit que le verbe non fini doit être choisi comme cible par le trait [CAT-] lorsque le sujet est incorporé. Dans l'exemple en (127), le sujet est incorporé en Fin° et la tête verbale infinitive est la cible la plus proche pour le mouvement explétif. L'objet est resté *in situ*.

(127) Lipaat a reont ____ madigoù.
to.leak ® do.3PL candies
lécher ® font bonbons
'They leak candies.'
'Ils/Elles sucent des bonbons.'

Dans l'exemple en (128), je montre que le XP argument interne de la tête verbale ne peut pas être une cible pour l'attraction de l'EPP par dessus la tête verbale.

(128) *Madigoù a reont lipaat ____ .
candies ® do.3PL to.leak
bonbons ® font lécher
'They leak candies.'
'Ils/Elles sucent des bonbons.'

La localité prédit correctement que lorsque le sujet n'intervient plus dans l'attraction, la tête verbale et seulement la tête verbale monte par mouvement explétif en SpecFinP.

Leroux signale cependant une alternative étrange qu'il estime à 'une fois sur dix' dans la citation ci-dessus, c'est l'alternative où la tête verbale non tensée est antéposée en SpecFinP par mouvement explétif alors que le sujet n'a pas été incorporé.
Cette alternative est prédite agrammaticale par la localité : on ne devrait pas pouvoir avoir une tête verbale en SpecFinP lorsqu'un sujet lexical est présent car il devrait constituer un intervenant pour l'attraction du trait [CAT-]. Dans l'exemple en (129), la tête verbale semble ainsi être remontée de la position en (1) alors que la localité prédit qu'elle n'aurait pu remonter que de la position en (2).

(129) Lipaat a ra ___2___ Reun __1__ madigoù nikotin.
to.leak ® do.3PL ⇪ Reun ⇪ candies nicotine
lécher ® font Reun bonbons nicotine
'Reun leaks nicotine candies.'
'Reun suce des bonbons à la nicotine.'

Le sujet non incorporé '*Reun*' est un intervenant β potentiel et devrait bloquer la remontée d'un verbe non fini. La localité serait respectée si, au moment où l'EPP a du être satisfait par mouvement explétif, la tête verbale non finie était en position (2) en (129). Cette proposition

de dérivation implique un petit mouvement de la tête verbale interne au champ du milieu. Ce 'petit mouvement' de la tête verbale non finie n'a pas d'impact sémantique. Il s'agit d'un 'scrambling' explétif dans le champ du milieu.
Cette proposition serait parfaitement ad-hoc si ce n'était effectivement l'ordre des mots parfois constaté dans la zone post verbale.

4.1.4. Le petit mouvement de la tête verbale non tensée

Le petit mouvement de la tête verbale est illustrée en (131) avec un participe passé (en caractères gras) au dessus du XP sujet (entre crochets []).

breton littéraire, [Bremaik 13]

(130) Droug ebet evito avat p' en deus **servijet** [ar c'hampionad-se]
harm no for.3PL however C ®.3SG.M have served the championship-here
mal aucun pour.3PL cependant C ®.3SG.M a servi le championnat-là

da brientiñ ar c'hoarioù olimpek dreist-holl.
to prepare the games olympic mostly
pour préparer le jeux olympiques surtout

'No harm however for them, because this championship mostly served to prepare the Olympic games.'
'Ceci ne les a pas desservis car ces championnats ont surtout servi à préparer les jeux olympiques.'

Notons que la tête verbale non finie en (130) a bougé au dessus de son sujet alors que son argument indirect est resté en bas dans la structure. Il est en est de même avec un argument direct comme illustré ci-dessous. Les exemples suivants montrent tous le même ordre des mots avec respectivement la tête verbale, le XP sujet puis l'objet. Le verbe et son objet sont signalés en caractères gras.

breton trégorrois, Schafer (1995)

(131) Krediñ a ran en deus **aret** [Yann] **e** **bark**.
believe ® do.1SG ®.3SGM have plowed Yann his field
croire ® fais ®.3SGM a labouré Yann son champ
'I believe that Yann has plowed his field.'
'Je crois que Yann a labouré son champ.'

breton, Erwan Evenou

(132) Gant un tokarn melen en deus **graet** [perc'henn ar moto ruz] **ar redadeg**.
with a helmet yellow ®-have done owner (of) the moto red the race
avec un casque jaune ®-a fait propriétaire la moto rouge la course
'It is with a yellow helmet that the owner of the red moto has done the race.'
'C'est avec un casque jaune que le propriétaire de la moto rouge a fait la course.'

Le participe passé est monté au dessus du sujet par un petit mouvement. Ce petit mouvement est optionnel et n'a pas d'impact sémantique. L'exemple de Kervella en (133) montre que le sujet peut être indifféremment au dessus et au dessous du participe passé.

Kervella (1947:373)

(133) Dec'h en devoa (ar merour) **gwerzhet** (ar merour) leue e vuoc'h ruz.
yesterday ®.3SGM had the farmer sold the farmer calf his cow red
hier ®.3SGM a le fermier vendu le fermier veau sa vache rouge
'Yesterday the farmer had sold the calf of his red cow.'
'Hier, le fermier a vendu le veau de sa vache rouge.'

La question de cette optionalité est intéressante. Si l'EPP peut attirer en zone préverbale indifféremment le sujet ou la tête verbale en SpecFinP, c'est que l'optionalité de hiérarchie entre le sujet et le participe passé est réelle. Les locuteurs semblent pouvoir indifféremment antéposer le sujet ou la tête verbale dans les phrases à focus large. Le choix de l'antéposition du sujet, c'est à dire le choix de la dérivation sans petit mouvement de la tête verbale non tensée, semble le plus représenté statistiquement, mais le choix avec le petit mouvement de la tête verbale non tensée est disponible pour tous les locuteurs.

Ceci est étonnant car les intuitions des locuteurs sur l'ordre respectif du sujet et du participe dans la zone postverbale sont très aigus. Certains locuteurs ne reconnaissent que les ordres à sujet proéminent, alors que d'autres considèrent que l'ordre à tête verbale antéposée par petit mouvement est parfaitement grammatical (voir discussion dans le courrier des lecteurs de *Tír na nÓg* 2000, 321:79f., 322:97f.). Favereau (1997:326-7) renvoie cette optionalité à un niveau de langue.

J'adopte cette hypothèse et je considère qu'il y a une réelle optionalité syntaxique ordonnant le sujet et la tête verbale du participe passé ou de l'infinitif. Le processus de petit mouvement de la tête verbale au dessus du sujet est disponible dans la langue comme en (134)b. C'est l'optionalité du petit mouvement en (134)b qui prédit pour tous les locuteurs, qu'un participe passé est une cible éligible pour l'attraction de traits EPP même avec la présence d'un sujet lexical. L'élément le plus proche pour le trait [CAT-] sur l'auxiliaire est en caractères gras en (134). C'est cet élément qui est préverbal en (135).

(134) a. …AUX **S** V O b. …AUX **V** S __ O

(135) a. **S** AUX __ V O b. **V** AUX __ S __ O

Les locuteurs qui filtrent (134)b comme ordre linéaire dans leur sociolecte montrent cependant que (134)b est grammatical comme étape de la dérivation, car ils reconnaissent l'étape suivante, (135)b, comme parfaitement grammaticale.

Je propose donc que le petit mouvement de la tête verbale est grammatical et optionnel pour tous les locuteurs. A l'étape de la dérivation où le trait catégoriel en Fin doit être vérifié, l'élément le plus proche de Fin est attiré en SpecFinP, que cet élément soit le participe passé (ordres avec petit mouvement) ou le sujet (ordres sans petit mouvement). L'optionalité est un problème dans le cadre du programme minimaliste ou tout mouvement doit être motivé par une attraction de traits. Je ne résous pas le problème de cette optionalité de mouvement de la tête verbale dans le champ du milieu. Je montre juste que l'optionalité ne réside pas dans le choix de la cible satisfaisant le trait [CAT-].

L'optionalité du mouvement de la tête verbale est un problème dans la mesure où l'optionalité même pose problème dans le cadre minimaliste où tout mouvement est motivé par un système d'attraction de traits.
Cependant, je note que la motivation pour le petit mouvement de la tête verbale dans le champ du milieu pose question uniquement pour la dérivation du champ du milieu. Au moment où l'attraction de l'EPP s'opère, il n'y a plus aucune optionalité, c'est l'élément le plus proche c-commandé par [CAT-] qui est attiré en SpecFinP.

On a vu que le sujet peut être pronominal et donc intégré dans le verbe. La tête verbale peut elle aussi être absente de la zone postverbale. Dans les conjugaisons synthétiques, le verbe est lui aussi intégré dans la tête de la projection FinP. La cible la plus proche est alors l'objet.

4.1.5. L'argument interne

Théoriquement, lorsqu'il n'y a pas d'adverbe orienté vers le sujet, que le sujet est pronominal et que le verbe est intégré en Fin, la cible la plus proche pour le mouvement explétif est l'argument interne.
Pour illustrer la stratégie explétive par mouvement, le DP objet monté en zone préverbale devrait alors avoir une lecture neutre typique des phrases à focus large, et non une lecture de focus restreint. Les contextes construits pour obtenir ces données des locuteurs aboutissent régulièrement à des alternatives (structures passives, insertion d'explétif etc.). Les données de corpus ne sont d'aucun recours car l'effet de focus large est alors difficile à analyser.

Il est ardu d'illustrer l'antéposition explétive de l'argument objet car il faut trouver une dérivation où l'objet serait l'élément directement postverbal. Le sujet doit être pronominal mais sans avoir été présent auparavant dans le discours puisque nous voulons obtenir une lecture à focus large où tous les éléments peuvent être nouveaux dans le contexte. Dans l'exemple en (136), j'ai choisi à dessein le pronom sujet [1SG] qui me semble pouvoir remplir cet effet. Il faut aussi un temps synthétique pour que la tête verbale ne puisse pas être un intervenant pour le mouvement explétif. En (136), la question force une réponse à focus large, où tous les éléments sont nouveaux dans le contexte. La prédiction que fait la localité du processus d'attraction est que cette phrase doit pouvoir avoir une lecture lecture neutre sur

l'objet préverbal '*va lein*'. La réponse montre un objet préverbal à lecture neutre dérivé par mouvement explétif.

(136) A: *Petra c'hoarvezo? Qu'est-ce qu'il se passera? What will happen ?*
R: Va lein e tebrin _____ .
my breakfast ® eat.FUT.1SG
mon déjeuner ® mangerai
'I'll eat my breakfast.'
'Je mangerai mon déjeuner.'

En isolation, sans la question forçant le focus large, il ne serait pas évident de dire s'il y a réellement ou non un effet de focus sur '*va lein*' en (136) car la même phrase peut être dérivée par un mouvement XP en FocP et avoir une lecture focus.
Il est par contre aisé de montrer que lorsqu'un intervenant β est présent, l'objet ne peut être antéposé que par un processus de focalisation. Dans l'exemple en (136) en isolation, les deux lectures, neutre et focus, sont disponibles sur l'objet préverbal. Dans l'exemple en (137), un sujet lexical sert d'intervenant β et seule la dérivation par mouvement focal (en FocP) est possible. Conformément à cette prédiction, l'objet préverbal en (136) est obligatoirement focalisé.

(137) [$+_{FOC}$ Va lein] e tebro an diplodokus _____ bemdez.
my breakfast ® eat.FUT.3SG the diplodocus everyday
mon déjeuner ® mangera le diplodocus chaque.jour
'The diplodocus will eat MY BREAKFAST everyday.'
'Le diplodocus mangera MON DEJEUNER tous les jours.'

Le contraste de lecture sur l'objet préverbal '*va lein*' en (136) et (137) montre qu'une lecture neutre est disponible pour l'objet dans les environnements (rares) où l'objet est l'élément le plus proche c-commandé par [CAT-] en Fin. L'objet est généré si bas dans la structure que dans la plupart des phrases, un intervenant β empêche l'objet d'être sélectionné pour l'attraction de traits.

La localité du mouvement explétif prédit correctement que tous les XPs préverbaux qui sont montés par dessus un intervenant β ont été antéposés non pas pour vérifier le trait [CAT-], mais pour vérifier un trait focus. Dans les exemples (138) et (139), le XP sujet en caractères gras est un intervenant β entre le site d'extraction et la zone préverbale. Seule la dérivation par focalisation est donc disponible, avec la lecture focus afférente.

(138) Ur marc'h a brenas **an den** ___
a horse ® bought the man
un cheval ® acheta le homme
'It was a horse that the man bought'. / *lecture de focus large
'C'est un cheval que l'homme achète.' / *lecture de focus large

(139) War ar wezenn e kane **al labous** ___
on the tree ® sang-IMPF the bird
sur le arbre ® chantait le oiseau
'It was on the tree that the bird sang'. / * lecture de focus large
'C'est sur l'arbre que l'oiseau chante.' / *lecture de focus large

Dès qu'un intervenant β bloque le mouvement explétif qui permet les lectures à focus large, le seul mouvement possible est le mouvement Ā ciblant SpecFocP, avec la lecture focus afférente. Par parité d'argument, ceci fait une prédictions très précise pour les mouvements à longue distance : le mouvement à longue distance n'est possible que par focalisation d'un XP. Le mouvement explétif par définition ne peut exister à longue distance.

4.1.6. Extraction à longue distance

Les XPs préverbaux extraits à longue distance ne peuvent pas l'être par mouvement explétif . Ceci fait deux prédictions que je vérifie ici : (i) les XPs antéposé par un mouvement à longue distance ont une lecture focus obligatoire, et (ii), les têtes verbales, pour qui la focalisation n'est pas une option, ne seront jamais licites sur des extractions longue distance.

Dans les exemples en (140), (141) et (142), je montre que les adverbes orientés vers le sujet et les sujets extraits longue distance ne peuvent être que des mouvements Ā avec lecture focus.

(140) **Dre-zegouezh** [am eus klevet [he deus __ Anna desket he c'hentelioù
by chance ®1SG have heard ®3SGF have Anna learned her lessons
par chance ®1SG a entendu ®3SGF a Anna appris ses leçons

* 'I've heard that Anna had learned her lessons by chance.'
'It is by chance that I've heard that Anna had learned her lessons.'

'*J'ai entendu que Anna avait appris ses leçons par hasard.'
'C'est par hasard que j'ai appris que Anna avait appris ses leçons.'

(141) **Gant aked** [am eus klevet [he deus __ Anna desket he c'hentelioù
carefully ®1SG have heard ®3SGF have Anna learned her lessons
soigneusement ®1SG a entendu ®3SGF a Anna appris ses leçons

* 'I've heard that Anna had learned her lessons carefully.'
'It is carefully that I've heard that Anna had learned her lessons.'

'*J'ai entendu que Anna avait appris ses leçons avec attention.'
?'C'est avec attention que j'ai appris que Anna avait appris ses leçons.'

(142) **Anna** [am eus klevet [he deus __ desket he c'henteliou.
Anna ®1SG have heard she has learned her lessons
Anna ®1SG a entendu ®3SGF a appris ses leçons

* 'I've heard that Anna had learned her lessons.'
'It is Anna that I've heard that she had learned her lessons.'

* 'J'ai entendu que Anna avait appris ses leçons.'
'C'est Anna dont j'ai entendu qu'elle avait appris ses leçons.'

On retrouve ici la généralisation de Stephens (1982) qui insiste sur la distinction entre la focalisation d'un VP qui peut s'effectuer à longue distance, et l'antéposition d'une tête verbale qui ne le peut pas. Cette propriété du mouvement explétif découle de la condition sur le lien minimal.

Dans l'exemple en (143), la tête verbale est d'abord dérivée dans la position 2 du champ du milieu, par petit mouvement par dessus le sujet. Elle est ensuite sélectionnée comme la cible la plus proche par l'attraction du trait catégoriel en Fin°. Le mouvement explétif en (143) est local. En (144), l'extraction longue distance d'une tête donne un résultat lourdement agrammatical car la condition sur le lien minimal n'est pas respectée.

breton, Stephens (1982)

(143) **Desket** he deus __2__ Anna __1__ he c'henteliou.
learned ®3SGF have Anna her lessons
appris ®3SGF a Anna ses leçons
'Anna has learned her lessons'.
'Anna a appris ses leçons.'

(144) * **Desket** [am eus klevet [he deus ___ Anna __ he c'henteliou.
learned ®1SG have heard ®3SGF have Anna her lessons
appris ®1SG a entendu ®3SGF a Anna ses leçons
'I've heard that Anna had learned her lessons.'
'J'ai entendu que Anna a appris ses leçons.'

La localité sur les systèmes d'attraction de trait prédit de façon correcte que le mouvement explétif n'est pas licite à longue distance. Les XPs préverbaux à lecture non focale et les têtes verbales ne sont licites que si le mouvement d'antéposition est un mouvement explétif.

Un élément de l'inventaire des explétifs manque à la démonstration, c'est la particule aspectuelle '*bet*'.

4.1.7. La tête perfective '*bet*'

On a vu que la particule perfective est une cible potentielle pour le mouvement explétif. De façon étrange, cette particule, on l'a vu dans l'inventaire, peut apparaître à la fois dans le site d'antéposition préverbale où il satisfait l'EPP, et, simultanément, dans son site d'extraction post-verbal comme dans l'exemple répété en (145).

(145) **Bet** on (**bet**) o kaozeal ganti.
been I-am been on speak with.her
été suis été à parler avec.elle
'I've been speaking with her.'
'Je lui ai parlé.'

La particule perfective a aussi la particularité de pouvoir satisfaire l'EPP sans être bloquée par des intervenants β plus hauts dans la structure. Voyons pourquoi.
Dans l'exemple en (146), l'adverbe orienté vers le sujet et le sujet lexical sont présents dans la structure. La seconde occurrence de '*bet*' apparaît au dessus de ces éléments, dans la position interne à IP structuralement la plus haute.

(146) **Bet** eo (bet) dre chañs Hamida o kaozeal ganti.
been I-am been by chance Hamida on speak with.her
été est été par chance Hamida à parler avec.elle
'By chance, Hamida has been speaking with her.'
'Par chance, Hamida lui a parlé.'

J'ai envisagé deux dérivations de cette structure. Ou bien le '*bet*' préverbal provient du site directement post-verbal et il monte effectivement en SpecFinP par mouvement explétif, et sa copie est prononcée, ou bien le '*bet*' préverbal est un explétif marqué du perfectif généré directement en SpecFinP. Le fait qu'il cooccure optionnellement avec une particule aspectuelle perfective est dû au fait qu'il n'apparaît que dans les phrases perfectives. Cette dernière alternative rappelle l'explétif '*bez*' qui est morphologiquement proche puisque c'est l'infinitif du même verbe '*être*'. Choisir entre l'une ou l'autre des hypothèses demanderait d'explorer ce paradigme plus en détail, ce que je laisse pour des recherches ultérieures. Je note juste ici que l'une ou l'autre hypothèse est conforme à l'argument de la stricte localité du mouvement explétif.

L'extrême localité du mouvement explétif dans les phrases à focus large prédit un groupe de cibles potentielles comprenant tout élément pouvant se trouver en position directement postverbale : une tête perfective, un adverbe orienté vers le sujet, un sujet en position A, ou une tête verbale non finie (participe passé ou infinitif). Une tête verbale non finie peut monter au dessus d'un sujet lexical par un petit mouvement dans le champ du milieu.
Ces éléments ne sont choisis comme cible pour le mouvement explétif que lorsqu'ils sont directement postverbaux.

4.1.8. Identification du trait EPP comme trait [CAT-]

L'extrême localité de la stratégie explétive par mouvement plaide, dans un cadre minimaliste, pour l'identification de l'EPP comme un système de vérification de trait. Puisque la satisfaction de l'EPP est contrainte par la condition sur le lien minimal, je propose que le processus de l'EPP est un système d'attraction de traits.

Je vais montrer que seul le trait [CAT-] est un candidat adéquat pour l'identification du trait EPP. L'identité du trait EPP est définie de façon à ce que toutes les cibles potentielles pour le mouvement explétif listées ci-dessus aient le trait interprétable correspondant. Je liste les possibilités ci-dessous, et les élimine à mesure.

Le trait ininterprétable en Fin° ne peut pas être un trait [D-] à la Chomsky (1995). Le point commun à toutes les cibles n'est pas un trait [D] interprétable. Les adverbes et les têtes de participe passé (tête adjectivale de participe passé, tête aspectuelle '*bet*') déclenchent sur le rannig l'accord non nominal réalisé par le rannig '*e*'.
Le trait ininterprétable en Fin° ne peut pas être un trait casuel. Le point commun à toutes les cibles n'est pas d'ordre casuel : les adverbes ou les têtes (tête adjectivale de participe passé, tête aspectuelle '*bet*') satisfont l'EPP alors que ces éléments ne requièrent pas un cas.
Le trait ininterprétable en Fin° ne peut pas être un trait φ. Le point commun à toutes les cibles n'est pas un trait φ interprétable. Les adverbes n'ont pas de traits φ interprétables, et les têtes de participe passé (tête adjectivale de participe passé, tête aspectuelle '*bet*') ne portent pas de trait φ.

Le point commun à toutes les cibles consiste exhaustivement en une matrice phonologique et un trait catégoriel interprétable, quelle que soit cette catégorie particulière.

Dans la chapitre 3, j'ai montré pourquoi l'hypothèse d'un trait [P-] en Fin° ciblant une matrice phonologique n'est pas adéquate. Reste donc comme seul candidat le trait catégoriel non valué [CAT-] ciblant l'élément le plus proche qui possède une catégorie interprétable. Cet élément est identique au trait [γ] proposé par Rezac (sous presse). Le trait [CAT-] rappelle aussi l'intuition de Roberts (1999) qui proposait que l'EPP consistait en un trait si sous-spécifié que tout élément pouvait alors le satisfaire.
Comme tout élément syntaxique a le trait catégoriel interprétable requis, requis pour vérifier le trait catégoriel ininterprétable non valué en Fin°, la cible pour l'attraction est toujours l'élément directement post-verbal.

Le trait [CAT-] sur l'élément tensé est universellement présent dans la structure syntaxique et est responsable des 'effets de l'EPP'. L'EPP est donc en substance un accord catégoriel.
Il serait étrange qu'une relation d'accord universellement imposée ne soit jamais réalisée morphologiquement dans aucune langue. Je propose, avec Rezac (sous presse), que l'évidence

morphologique de la relation d'accord catégoriel existe en breton : c'est la morphologie du rannig.

Je propose que c'est ce trait [CAT-] en Fin° qui est responsable en breton de l'alternance entre le rannig '*a*' et le rannig '*e*'. Les éléments qui vérifient le trait [CAT-] en Fin° réalisent morphologiquement le rannig selon leur catégorie particulière. Les éléments nominaux portant des traits φ, comme les DPs ou les structures verbales infinitives déclenchent un accord en catégorie nominale et le rannig '*a*' morphologiquement similaire au déterminant défini apparaît. Les éléments non-nominaux ne portant pas de traits φ comme les PPs, les CPs ou les têtes verbales adjectivales de participe passé déclenchent un accord en catégorie non-nominale. Le rannig '*e*' morphologiquement similaire à la préposition '*e*' (*dans*) apparaît alors.

La formulation de l'EPP en termes de système de traits permet de rendre compte de la stricte localité du mouvement explétif par la Minimalité Relativisée. L'identification du trait de l'EPP comme [CAT-] permet de prédire la grande diversité des cibles pour l'attraction. En particulier, les têtes comme les constituants XPs possèdent une catégorie et peuvent être des cibles potentielles pour le mouvement explétif, ce qui permet de rendre compte de la généralisation X(P)-VSO. Le trait [CAT-] permet de prédire exactement quelle réalisation morphologique particulière du rannig apparaît dans quel environnement en breton.

4.2. La stratégie explétive est une stratégie de dernier ressort : Prédictions

Les stratégies explétives sont des opérations de dernier ressort. C'est la deuxième propriété du mouvement explétif que je vais explorer maintenant. Le terme de 'dernier ressort' signifie que lorsque la dérivation de la phrase a déjà satisfait la vérification de [CAT-] par d'autre moyens, alors la stratégie explétive est prédite illicite. Les prédictions de cete hypothèse sont les suivantes :

(i) Le mouvement de focalisation qui, on l'a vu, satisfait l'EPP, ne doit jamais être licite avec d'autres effets explétifs (tête verbale antéposée, adverbe préverbal orienté vers le sujet, insertion d'un explétif, sujet préverbal non focalisé).

(ii) La présence de la négation qui, on l'a vu, satisfait l'EPP, ne doit pas être conciliable avec d'autres effets explétifs (tête verbale antéposée, adverbe préverbal orienté vers le sujet, insertion d'un explétif, sujet A préverbal).

(iii) La présence d'un complémenteur nul d'enchâssée qui, on l'a vu, satisfait l'EPP, ne doit pas être conciliable avec une stratégie explétive.

(iv) La présence d'une particule C fusionnée avec le verbe rend les ordres à verbes initiaux licites et satisfont l'EPP. Comme tels, ils sont inconciliables avec des stratégies explétives.

(iv) La présence d'un topique suspendu, qui, lui, ne satisfait pas l'EPP, doit être licite avec une stratégie explétive.

(v) Ni le mouvement focal ni la négation ne sont des opérations de dernier ressort. Contrairement aux stratégies explétives, ces opérations ne sont donc pas en distribution complémentaire.

Les prédictions de (i) à (v) sont toutes exactes. Elles sont systématiquement vérifiées ci-dessous.

4.4.1 Pas d'explétifs avec le mouvement focal

Le mouvement focal rend illicite toute stratégie explétive. L'exemple en (147) montre que le mouvement focal est illicite avec un explétif généré directement en SpecFinP.

(147) (*unan) Bez' eo (unan) hag a c'hellfe skoazellañ ac'hanomp, a gav din
one EXPL he-is one C ® could-he help P-us, ® find to.me
un EXPL est un C ® pourrait aider P-nous ® trouver à.moi
'He is one who could help us, I think.'
'C'est quelqu'un(e) qui pourrait nous aider, je pense.'

4.4.2. Pas d'explétifs avec la négation

L'exemple en (148) montre que la stratégie explétive par mouvement de la tête verbale est illicite quand l'EPP a déjà été satisfait par la tête de la projection NegP1. La projection de la négation satisfait l'EPP en fournissant un trait catégoriel interprétable devant le verbe. La projection de la négation forme un ordre C-VSO où une stratégie explétive n'a plus de motivation.

(148) (* Kuzhet) n' (* kuzhet) he doa ket Manon kuzhet ar c'hazh
hidden NEG hidden ®.3SG had NEG Manon hidden the cat
caché NEG caché ®.3SG avait NEG Manon caché le chat
'Manon hasn't hidden the cat.' (*wide focus lecture)
'Manon n'a pas caché le chat' (*lecture focus large)

L'exemple en (149) montre que la stratégie explétive par mouvement du sujet post-verbal à lecture neutre est illicite quand l'EPP a déjà été satisfait par la négation.

(149) ([-$_{Foc}$* Manon]) n' ([-$_{Foc}$ * Manon]) he doa ket (Manon) kuzhet ar c'hazh
Manon NEG Manon ®.3SGF had NEG Manon hidden the cat
Manon NEG Manon ®.3SGF avait NEG Manon caché le chat
'Manon hasn't hidden the cat.' (*wide focus lecture)
'Manon n'a pas caché le chat' (*lecture focus large)

Aucune stratégie explétive n'est donc licite lorsque l'EPP a été satisfait par la projection d'une négation qui a fourni ses traits catégoriel interprétable au trait [CAT-] en Fin °.

4.4.3. Pas de stratégie explétive avec un complémenteur nul

Dans une proposition subordonnée, le complémenteur sélectionné par la matrice fournit le trait catégoriel interprétable qui satisfait l'EPP. Les effets explétifs de dernier ressort sont en conséquence toujours illicites dans les enchâssées.

L'exemple en (150) montre qu'on ne peut générer un explétif en SpecFinP dans une proposition subordonnée.

(150) Me ‘soñj din (*Bez’) he doa Manon kuzhet ar c’hazh
Me think-it to-me EXPL ®.3SGF had Manon hidden the cat
moi pense à.moi EXPL ®.3SGF avait Manon caché le chat
‘I think that Manon had hiddent he cat.’
‘Je pense que Manon avait caché le chat.’

L’exemple en (151) montre que dans une proposition subordonnée, ni le XP sujet ni la tête verbale non tensée ne peuvent être déplacés devant le verbe par mouvement explétif.

(151) Me ‘soñj din (* Manon /* Kuzhet) he doa (Manon) (kuzhet) ar c’hazh
Me think-it to-me Manon / hidden ®.3SGF had Manon hidden the cat
moi pense à.moi Manon / caché ®.3SGF avait Manon caché le chat
‘I think that Manon had hiddent he cat.’
‘Je pense que Manon avait caché le chat.’

Puisqu’un complémenteur a un trait catégoriel interprétable, il satisfait l’EPP et ceci prédit que les stratégies explétives par mouvement ou par insertion d’explétif sont réservées aux matrices (celles qui n’ont pas de complémenteur de matrice). Une fois vérifié, le trait [CAT-] est effacé. Toute stratégie explétive est alors illicite dans la dérivation, car elle est immotivée.

4.4.4. Pas de stratégie explétive avec les particules C fusionnées avec le verbe

Les verbes inaccusatifs ‘*être*’, ‘*venir*’ et ‘*aller*’ ont une particule fusionnée avec le verbe qui satisfait l’EPP et les rend licites en initiale de phrase. Devant ces verbes, aucun effet de l’EPP n’est licite. Les exemples en (152), (153) et (154) montrent que des sujets non focalisés sont illicites devant un verbe dont la particule a satisfait l’EPP.

(152) * [$_{\text{-Focus}}$ Manon] emañ ____ el levraoueg
Manon C-is in.the library
Manon C-est dans.la bibliothèque

(153) * [$_{\text{-Focus}}$ Me] é tan _____ a laret…
I C-come-1SG P to-say
moi C-viens de dire

(154) * [$_{\text{-Focus}}$ Me] han _____ da laret deoc'h
I C-go.1SG. to tell to-you.PL
moi C-vais pour dire à.vous

L'occurrence d'un sujet préverbal non focalisé est une stratégie explétive de satisfaction de l'EPP. Cette stratégie explétive est illicite lorsque l'EPP est déjà satisfait par un autre élément, en l'occurrence le complémenteur tête de la projection TopP avec lequel le verbe a fusionné.

4.4.5. Stratégie explétive avec un topique suspendu

Le topique suspendu ne peut pas compter comme l'élément initial en zone préverbale, car il est généré dans la position de spécifieur la plus haute du domaine CP (ForceP, voir discussion dans le chapitre 2, section 6.1).

La structure est donnée en (155). Le verbe tensé ne remonte jamais dans la projection ForceP. En conséquence, les éléments en ForceP sont inatteignables pour le trait catégoriel ininterprétable en Fin° car ils ne sont jamais en relation de spécifieur tête adéquate pour la vérification du trait catégoriel. Comme ils ne sont pas c-commandés par la tête Fin°, ils ne peuvent satisfaire l'EPP par mouvement explétif.

(155) [$_{\text{FORCEP}}$ topique suspendu [$_{\text{TOPP}}$ [$_{\text{FOCP}}$ [$_{\text{FINP}}$ Y [®-V]$_i$
? ⟷ [CAT-]

Je prédis donc qu'un topique suspendu ne peut pas être le seul élément devant le verbe tensé, puisqu'alors, le Principe de projection Etendue ne serait pas satisfait. L'exemple en (156) montre un syntagme prépositionnel typique des syntagmes autorisés en position de topique suspendu. Ce syntagme est en position unique préverbale. La phrase est licite, mais pas sous la lecture où le syntagme préverbal est en position de topique suspendu. La lecture où

l'exemple (156) est licite est celle où le PP est interprété comme un complément de but focalisé et vient donc de plus bas dans la structure.

(156) [Evidon-me]$_i$, e fardan$_i$ boued.
for.me-me ® cook.1SG food
pour.moi-moi ® cuisiner nourriture
*'As for me, I cook food' but √ '[It is for me] that I cook food.'
*'Quant à moi, je cuisine.' mais √ '[C'est pour moi] que je cuisine.'

La seule dérivation licite de (156) est celle où un PP de but est déplacé en FocP pour vérifier un trait focus et a satisfait l'EPP en passant par SpecFinP. Le PP a satisfait la vérification catégorielle dans ce site en SpecFinP. Effectivement, dans l'exemple (156), le rannig est réalisé sous sa forme '*e*' typique de l'accord non-nominal déclenché par un syntagme prépositionnel.

L'occurrence d'un topique suspendu, qui ne satisfait pas l'EPP, est licite uniquement si l'EPP a été indépendamment satisfait. Le topique suspendu est donc licite avec une stratégie explétive. Le mouvement d'une tête verbale, mouvement caractéristique de la stratégie explétive par mouvement, est licite sous une projection de topique suspendu comme illustré en (157).

breton vannetais, Schapansky (1996:56)

(157) [Eitein-mé]$_i$ **reseùet** e oen$_i$ bet hemb tam poen erbet.
for.me-me received ® be.1SG been without piece pain any
pour.moi-moi reçu ® étais été sans morceau peine aucun
'As for me, I had been received with no difficulty at all.'
'Quant à moi, j'avais été reçu(e) sans difficulté aucune.'

L'hypothèse que le mouvement explétif est une stratégie de dernier recours est donc confirmée.

4.4.6. Focalisation et négation

Les opérations non explétives, comme le mouvement focal ou la négation, ne montrent pas les effets caractéristiques des opérations de dernier recours. En conséquence, alors que deux opérations explétives ne peuvent apparaître dans la même phrase, le mouvement focal et la négation peuvent se trouver dans la même phrase. Cette prédiction est confirmée ci-dessous.

Les exemples en (158) et (159) montrent le mouvement focal d'un objet par dessus de la projection de la négation. En (159), le mouvement focal de l'objet par dessus la négation s'opère sous la projection ForceP où un adjoint scénique est présent.

(158) (**ar bibl**) ne lennas ket Myriam (ar bibl) . *breton littéraire*

(the bible) NEG read NEG Myriam (the bible)

(la bible) NEG lut NEG Myriam (la bible)

'Myriam didn't read THE BIBLE.'

'Myiram ne lut pas LA BIBLE.'

breton vannetais

(159) [Get ur mestr èl henneh] [**hiréh**] **n'** hur boé d' er ieu.

with(cause) a master like that-one haste NEG ®.1PL have.FUT to the thursday

avec(cause) un maître comme celui-ci hâte NEG ®.1PL a.FUT à le jeudi

'With (Because of) a teacher like that, we were not eager for Thursday to come.'

'Avec (A cause d') un tel professeur, nous n'avions pas hâte que jeudi arrive.'

L'exemple en (160) montre le mouvement focal d'un adjectif prédicatif au dessus de la négation.

(160) (**Laouen) n'** eo ket bet (laouen) Mai abaoe pell.

happy, NEG is NEG been happy Mai since long

heureuse NEG est NEG été heureuse Mai depuis loin

'Happy, Mai hasn't been in a long time.'

'Heureuse, Mai ne l'a pas été depuis longtemps.'

Enfin, l'exemple en (161) montre le mouvement focal d'un constituant aspectuel (ASPP) au dessus de la négation.

(161) **(Oc'h adlenn ar c'hapital)** n' emañ ket Damien (oc'h adlenn ar c'hapital)
(at re-reading the capital) NEG C- is NEG Damien (at re-reading the capital)
(à re-lire le capital) NEG C- est NEG Damien (à re-lire le capital)
'Damien is not reading 'the capital' again.'
'Damien n'est pas en train de relire 'le capital.'

Toutes les prédictions de (i) à (v) établies à partir de l'hypothèse que la stratégie de mouvement préverbal est une opération de dernier ressort ont été vérifiées. Je conclus que l'occurrence d'un élément préverbal dans une phrase à focus large résulte d'une opération de dernier recours destiné à satisfaire l'EPP.

4.3. Formalisation de l'EPP : Conclusion

J'ai établi trois grandes propriétés du mouvement explétif préverbal. Ces caractéristiques plaident toutes en faveur d'une dérivation motivée par l'EPP.

Tout d'abord, c'est un processus extrêmement local, comme l'est une attraction de trait conditionnée par la MLC. La localité de ce système est prédite par le postulat d'un trait ininterprétable [CAT-] en Fin. Le trait [CAT-] cible tous les constituants, tête ou XP, qui ont un trait interprétable. La localité sur l'attraction des traits prédit que l'élément antéposé par le mouvement explétif de dernier recours sera l'élément directement le plus proche c-commandé par la tête Fin°. Le trait [CAT-] apparaît sur Fin à une étape de la dérivation où le verbe est déjà en Fin (s'il était inséré plus tôt, le mouvement du verbe en Fin° satisferait automatiquement à la vérification du trait [CAT-]).

Ensuite, j'ai montré que le mouvement préverbal était une opération de dernier ressort, ce qui est une propriété caractéristique d'une stratégie explétive. Le mouvement explétif préverbal est très exactement restreint aux environnements où l'EPP n'a pas pu être satisfait auparavant de façon collatérale par un mouvement (focalisation), ou un complémenteur généré en zone

CP (négation, tête nulle d'enchâssée, tête de TopP fusionnée morphologiquement avec un verbe inaccusatif).

Enfin, j'ai montré que le postulat que la satisfaction de l'EPP par mouvement n'a pas d'effet sémantique prédit correctement que les ordres à tête verbale antéposée sont neutres en termes d'effets sur la structure informationnelle. La vacuité sémantique du mouvement explétif prédit par ailleurs correctement qu'un sujet préverbal puisse passer les tests d'une position A dans une langue VSO où aucune position A n'est disponible au dessus du verbe. Les sujets préverbaux à lecture neutre sont en fait interprétés dans le site postverbal.

4.4. Absence d'impact sémantique et scission des traits

Le mouvement explétif n'a aucun impact sémantique. Les éléments déplacés par mouvement explétif sont interprétés exactement comme ils le seraient dans leur site (directement) post-verbal.

Cette propriété dérive l'absence d'effet de focus en situation préverbale malgré le fait que la zone au dessus du verbe est entièrement le fait de projections $\bar{A}$ du domaine CP. Les XPs, contrairement aux têtes, peuvent être atteindre la zone préverbale ou par mouvement focal ciblant SpecFocP, ou bien par stratégie explétive de mouvement. Ils peuvent donc avoir une lecture focus ou une lecture neutre. Les têtes ne peuvent être antéposées que par stratégie explétive par mouvement. La vacuité sémantique de la stratégie explétive par mouvement dérive donc les effets neutres de l'antéposition d'une tête verbale (participe passé ou infinitif). Les antépositions de tête verbales n'induisent pas une lecture de focus sur ces têtes car les têtes verbales dérivées par mouvement explétif sont interprétée dans leur site post-verbal.

Cette propriété dérive le mystère exposé au chapitre 2, section (5.2) qui est qu'en breton, langue VSO, des sujets préverbaux apparaissent qui répondent positivement aux tests pour la position A. Si le sujet préverbal peut être interprété en position A, c'est qu'il s'agit bien effectivement du sujet postverbal en position A. Les sujets préverbaux dérivés par stratégie explétive se comportent sémantiquement comme s'ils étaient toujours post-verbaux, c'est à dire effectivement comme s'ils occupaient la position A postverbale où ils reçoivent leur cas nominatif comme dans toute langue VSO.

Deux approches théoriques différentes rendent compte des faits d'interprétation. La première alternative est de stipuler que la stratégie explétive est accompagnée d'une reconstruction obligatoire en forme logique. Cette solution est stipulative et peu élégante car elle crée un type de mouvement A avec reconstruction obligatoire. Une des caractéristiques du mouvement A est précisément de ne pas permettre la reconstruction.

La seconde approche est celle qui postule la scission des traits d'un élément X ou XP.
Pour Holmberg (2000, 2003), seul un sous groupe des traits d'un élément (matrice phonologique de l'élément) monte en zone préverbale. Les traits sémantiques de l'élément restent *in situ*. Dans les dialectes de l'islandais investigués par Holmberg (2000, 2003), l'antéposition stylistique du sujet ou de la tête verbale n'ont pas d'effet sémantique particulier. L'hypothèse de la scission des traits obtient que les élément antéposés stylistiquement en islandais n'ont pas d'effet sémantique[70]. Holmberg (2000, 2003) postule que l'attraction de l'élément antéposé est motivée par un trait phonologique ininterprétable en T ([P-]).

J'adopte la proposition de la scission des traits de Holmberg (2000, 2003). Je n'identifie cependant pas la motivation de la remontée explétive comme étant la vérification d'un trait phonologique (chapitre 3). J'adapte donc la proposition en postulant un trait catégoriel ininterprétable. La scission des traits est représentée en (162) pour la structure du breton. L'élément Y directement postverbal est composé de traits sémantiques ([SEM]), de traits catégoriels ([CAT+]) et de traits phonologiques ([PHON]). Suivant la structure particulière de la phrase, cet élément Y sera un adverbe orienté vers le sujet, un DP sujet, une tête aspectuelle ou une tête verbale. La catégorie particulière de Y est indifférente tant que Y a un trait catégoriel interprétable. Dans la tête de FinP se trouve un trait catégoriel ininterprétable qui doit être effacé par une relation de vérification. Le trait catégoriel interprétable de Y monte en SpecFinP pour satisfaire la relation de vérification catégorielle. Le trait catégoriel emporte avec lui la matrice phonologique de X afin de créer cet explétif par mouvement.

(162)

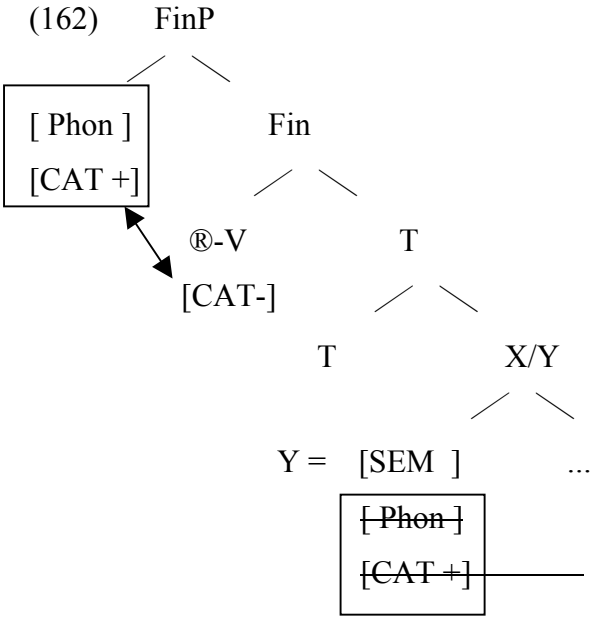

Le mouvement illustré en (162) est conforme à l'hypothèse de la scission de traits proposé par Holmberg (2000). Ce mouvement crée un explétif à partir n'importe quelle catégorie. La modification que je propose réside simplement dans l'ajout du trait catégoriel et dans la reformulation de la motivation pour le mouvement.

Les traits sémantiques de Y étant postverbaux, l'hypothèse de la scission des traits prédit que tous les tests sur l'élément Y préverbal montreront qu'en termes de liage et de portée, cet élément est postverbal. Le fait que l'élément Y projette ou ne projette pas, c'est à dire que Y soit une tête ou une projection maximale, est indifférent pour le processus explétif par mouvement qui ne remonte en SpecFinP qu'une matrice phonologique et un trait catégoriel.

La structure en (162) prédit donc exactement le 'mystère breton' : la présence de sujets préverbaux qui apparaissent dans un domaine Ā tout en répondant aux tests comme s'ils étaient en position A. Les traits sémantiques d'un sujet monté en SpecFinP par mouvement explétif sont restés *in situ*, dans la position A canonique du sujet postverbal. Les sujets préverbaux qui apparaissent dans un domaine Ā tout en répondant aux tests comme s'ils étaient en position A le font car leurs traits sémantiques sont effectivement restés en position A canonique postverbale.

Le mouvement explétif par scission des traits sémantiques d'une part, et phonologiques et catégoriels d'autre part, permet de résoudre un autre problème que nous verrons en détail dans la dernière partie. Quand l'élément Y est une tête (tête verbale de participe, ou tête verbale

infinitive), ce n'est pas à proprement parler cette tête qui est antéposée, mais une partie seulement de cette tête. Le mouvement qui croise la tête tensée de l'auxiliaire en Fin est donc le mouvement d'un ensemble constitué de traits phonologiques et catégoriels, et non celui d'une tête. Puisque ce n'est pas un mouvement de tête, ce mouvement n'est pas filtré par les conditions de localité sur les mouvements des têtes. L'ordre [tête verbale non tensée - auxiliaire] est alors obtenu en bougeant seulement uniquement un sous groupe des traits constituant la tête préverbale devant l'auxiliaire. Dans les langues où la scission des matrices de traits est possible, le fait de déplacer un constituant en laissant ses traits sémantiques dans le pied de chaîne, permet l'apparence d'ordres X-VSO.
L'élément antéposé par le mouvement explétif est un 'explétif léger'. C'est un explétif créé par mouvement local (Holmberg 2000) et je le nomme 'explétif léger' car c'est un élément qui est constitué d'un sous ensemble de traits d'une tête ou d'un XP. C'est donc un élément explétif potentiellement plus petit qu'une tête. Son trait catégoriel interprétable donne à cet explétif léger la possibilité de satisfaire le trait [CAT-] en Fin°.

La possibilité de scissionner les traits d'un élément Y est un Paramètre. Les langues diffèrent selon la possibilité qu'elles ont de bouger ensemble la matrice phonologique et le trait catégoriel d'une tête. Les explétifs légers ne peuvent donc pas être créés dans toutes les langues. La satisfaction de l'EPP par un explétifs léger, créé par un mouvement explétif de dernier recours, est symptomatique des langues où les conditions sur le mouvement des têtes semblent pouvoir être violées. Je vais montrer que des explétifs légers créent les paradigmes caractéristiques de violations apparentes sur la contrainte sur le mouvement des têtes en islandais et dans les langues slaves.

Je vais maintenant faire le point sur la typologie des paradigmes d'antéposition des têtes. Je vais récapituler les propositions faites pour rendre compte de ce paradigme en islandais, en breton et dans les langues slaves (le bulgare, le tchèque, le slovaque, le serbo-croate), ainsi que le roumain[71], le vieil espagnol et le portugais européen antérieur au XII° siècle. Je discuterai l'adaptabilité des propositions faites au paradigme breton. Je montrerai que la proposition de la scission des traits est la plus adéquate.

5. Antéposition d'une tête verbale non tensée : récapitulation

Dans l'analyse développée ici, j'affirme que toutes les propriétés de l'antéposition d'une tête verbale en breton découlent d'une stratégie explétive par mouvement. La stratégie explétive par mouvement transforme en explétif n'importe quelle catégorie comme proposé par Holmberg (2000). Cette stratégie est donc par conséquent disponible pour d'autres éléments qu'une tête verbale. Le mouvement explétif s'applique en dernier ressort, lorsque le trait [CAT-] n'a pas été satisfait par un autre moyen dans la dérivation, à tout élément X ou XP directement c-commandé par le verbe tensé en Fin. J'insiste sur le fait que l'antéposition d'une tête verbale résulte exactement du même mécanisme qui antépose un XP sujet ou un adverbe orienté vers le sujet dans une phrase à focus large. L'hypothèse du mouvement explétif dérive donc beaucoup plus de faits qu'un mécanisme dédié uniquement à l'antéposition d'une tête verbale non tensée.

Dans cette section, je vais vérifier que l'antéposition d'une tête verbale a bien toute les propriétés et rien que les propriétés de la stratégie explétive par mouvement. Je vais faire le point sur les différentes propositions qui ont été faites jusqu'à présent pour rendre compte du paradigme de l'antéposition d'une tête verbale. Je montrerai que non seulement l'hypothèse explétive prédit correctement l'ensemble des faits reportés, mais elle est la seule hypothèse prédisant l'absence d'effets sémantique de l'antéposition d'une tête verbale tout en fournissant une motivation consistante pour le mouvement.
Le champ des recherches sur les paradigmes d'antéposition de têtes verbales est très prolifique dans la littérature sur les langues germaniques et slaves. Je montrerai dans quelle mesure les paradigmes connus dans ces langues peuvent ressembler aux faits du breton, et dans quelles mesures leurs particularitésen font des paradigmes à part.

5.1. Antéposition d'une tête verbale non tensée: les faits

L'ordre VAuxSO est compatible avec les trois auxiliaires '*être*', '*avoir*' et '*faire*'. L'élément antéposé peut être un participe passé, un participe passif ou un infinitif.
Les exemples en (163) montrent un infinitif antéposé devant l'auxiliaire '*faire*'[72]. La tête verbale apparaît séparée de son argument interne resté sous IP.

(163) a. **Debriñ** a ra Gaïd ____ avaloù
to-eat ® fait Gaïd apples
manger ® fait Gaïd pommes
'Gaïd eats apples.'
'Gaïd mange des pommes.'

b. **Lenn(et)** a ra levrioù kozh.
to.read ® does books old
lire ® fait livres vieux
'S/He reads old books.'
'Il/Elle lit de vieux livres.'

L'exemple en (164) montre un participe passif antéposé à l'auxiliaire '*être*'[73]. Comme il est prévisible avec une structure passive, le XP thème du verbe lexical est resté sous IP dans la position postverbale canonique du sujet et l'agent exprimé est introduit par une préposition.

(164) **Skrivet** e vez _____ ur gerig din gantañ bemdez.
written ® is a word to.me with/by.him everyday
écrit ® est un mot.petit à.moi avec/par.lui chaque.jour
'He writes me a little word everyday.'
'Il m'écrit un petit mot tous les jours.'

Enfin, l'exemple en (165) montre un participe passé utilisé avec l'auxiliaire '*avoir*'. La tête verbale antéposée (participe passé) apparaît séparée de son argument interne resté sous IP.

(165) **Debret** en deus ____ Gaïd ___ avaloù
Eaten ®.3SG.M has Gaïd apples
mangé ®.3SG.M a Gaïd pommes
'Gaïd has eaten apples.'
'Gaïd a mangé des pommes.'

Les trois auxiliaires sont donc licites avec l'antéposition d'une tête verbale non tensée. La tête verbale infinitive est antéposée devant l'auxiliaire '*faire*', la tête verbale participe passif apparaît devant l'auxiliaire '*être*' et le participe passé apparaît devant l'auxiliaire '*avoir*'. Dans les trois cas, l'argument interne du verbe apparaît sous IP, soit dans une position dérivée de sujet (dans une structure passive), soit dans sa position de base interne au VP.

5.2. Violations de la condition sur le lien minimal.

Le paradigme d'antéposition d'une tête verbale, infinitif ou participe passé est problématique dans la mesure où il semble montrer l'attraction d'une tête par dessus une autre tête (l'auxiliaire). Ce mouvement est cependant prédit illicite par la contrainte sur le mouvement des têtes. Cette contrainte est donnée en (166) telle que formulée par Travis (1984).

(166) X° ne peut être adjoint à Y° / ne peut être substitué dans Y° que si
Y° c-commande X°
et il n'existe aucun Z qui c-commande X mais ne c-commande pas Y

Dans le schéma en (167), la flèche représente le mouvement illicite d'une tête.

(167) Contrainte sur le mouvement des têtes : * [X_i … [Y … [t_i]]]

La contrainte sur le mouvement des têtes ainsi formulée est un filtre sur le mouvement : une tête X° ne peut être déplacée dans une position de tête que si aucune position du même type n'intervient entre les deux.

Chomsky (1986) réduit cette contrainte sur le mouvement des têtes à une contrainte plus générale : le Principe sur les catégories vides (dit 'Empty Category Principle' (ECP) en anglais) qui filtre la représentation en (167) obtenue entre X et sa trace. Dans cette formulation, la trace en (167) est une catégorie vide et elle doit être proprement gouvernée. L'agrammaticalité de la structure découle de la présence de l'élément Y qui bloque la relation de gouvernement comme illustré en (168). La relation représentée par la flèche est une relation de gouvernement.

Chomsky (1986)

(168) Principe des catégories vides (ECP) : * [X_i … [Y … [e_i]]]

En termes minimalistes, la notion de gouvernement disparaît ensuite et on revient vers une formulation de cette contrainte filtrant le mouvement. Le mouvement étant motivé par un système d'attractions de traits, la contrainte sur le mouvement découle de la condition sur le lien minimal (dite 'Minimal Link Condition' en anglais, abrégé MLC) formulée en (169).

(169) K attire α si et seulement si il n'y a aucun β,
β plus proche de K qu'α, tel que K attire β.

La condition sur le lien minimal assure qu'un trait ininterprétable K n'attirerait pas un trait α s'il se trouve un autre trait pouvant satisfaire sa vérification qui serait plus proche de lui (intervenant β). Dans le schéma en (170), K ne peut pas attirer α puisqu'il existe un trait β plus proche de K qui peut satisfaire à sa vérification. La relation représentée par la flèche est une attraction de traits.

(170) Condition sur le lien Minimal (MLC) : * [K_i … [β … [α_i]]]

Un ensemble de traits ne peut pas être attiré par dessus un autre ensemble de traits identiques. Le trait le plus proche, et seulement le plus proche, est une cible licite pour une vérification de traits. Il existe deux versions de la condition sur le lien minimal. Une version qui autorise des violations de cette contraint en dernier ressort, et une version qui n'autorise aucune violation de cette contrainte.

Chomsky (1991, 1995: chapitre 2:89-90) autorise les violations du lien minimal dans les cas ultimes où une dérivation doit être sauvée. La MLC est alors une condition d'économie sur les dérivations. Cette condition peut être violée, mais uniquement dans les cas où c'est le seul moyen d'assurer que la dérivation puisse converger. Avec Chomsky (1995: 268-269; 294-

297), la MLC n'est plus une condition d'économie. La MLC devient alors une condition sur les opérations syntaxiques. Sous cette définition, la MLC est une règle inviolable.

L'existence des paradigmes d'antéposition d'une tête verbale non tensée est problématique pour les théories de localité sur le mouvement. Dans le schéma en (171), la tête verbale la plus basse peut être une trace, une copie ou un pied de chaîne. Le trait reliant les deux occurrences de la tête verbale représente une chaîne. La condition sur le mouvement des têtes (HMC), la condition sur les catégories vides (ECP) et la condition sur le lien minimal (MLC) ont en commun de filtrer l'ordre [tête verbale-auxiliaire] comme à priori agrammatical.

(171) * [tête verbale$_i$ … [auxiliaire … [~~tête verbale~~ $_i$]]]

Les paradigmes représentant l'ordre [tête verbale-auxiliaire] sont attestés non seulement en breton mais aussi en islandais et faroe, et dans les langues slaves. Quatre pistes d'analyse différentes ont été avancées pour accommoder la contrainte afin de rendre compte du paradigme. Les hypothèses proposées sont données ci-dessous.

A. Poser que la chaîne en (171) n'est pas créée au niveau syntaxique, et que donc les conditions sur les chaînes en syntaxe ne peuvent pas la filtrer.
B. Disqualifier l'élément intervenant β (l'auxiliaire) afin qu'il n'intervienne plus dans la relation (que celle-ci soit une relation par mouvement, gouvernement, attraction).
C. Soutenir que l'élément antéposé n'est pas une tête.
D. Nier l'existence même de la contrainte sur le mouvement des têtes.

La stratégie (A) consiste à postuler que le mouvement de tête n'est pas effectué en syntaxe. Le problème est alors de contraindre le mouvement d'une tête dans un autre niveau que celui de la syntaxe. Halpern (1992), (1995) formalise un processus d'inversion prosodique entre le verbe et l'auxiliaire dans les langues slaves. Schafer (1997) propose que le paradigme du mouvement de la tête verbale en breton se produit à un niveau stylistique où 'l'insertion multiple' est autorisée. Sa proposition est schématisée en (172). La tête verbale est

directement insérée en C dans un niveau stylistique. La seconde occurrence de la tête verbale enchâssée dans le VP est effacée en forme phonologique.

(172) niveau syntaxique : [auxiliaire … [tête verbale]]]
niveau stylistique : [tête verbale … [auxiliaire … [tête verbale]]]
niveau phonologique: [tête verbale … [auxiliaire … [~~tête verbale~~]]]

Il n'y a donc pour Schafer (1997) aucune chaîne à aucun niveau. Comme le notent Poole & Burton-Roberts (2004), si les deux occurrences de la tête verbale en (171) ne sont pas liées par une chaîne, alors le second verbe inséré devrait distribuer de nouveaux rôles thématiques, ce qui n'est pas le cas. Embick & Izvorski (1994) proposent un processus d'insertion au niveau morphologique. Ce processus fusionne morphologiquement le verbe et l'auxiliaire. Embick & Izvorski (1995), King (1996) proposent que le mouvement de la tête prend place dans le niveau phonologique dans les langues slaves. Caink (1999), pour les langues slaves, explore l'idée que le composé verbe+auxiliaire est inséré en forme phonologique. Poole (1997) propose un mouvement uniforme des verbes tensés vers la droite dans un niveau phonologique en islandais. Poole & Burton-Roberts (2004) proposent que les représentations phonologiques sont désolidarisées des objets syntaxiques qu'ils ne réalisent pas mais 'représentent'. La tête verbale en breton ou en islandais est pour eux 'représentée' linéairement devant le verbe à un niveau phonologique sans que cette représentation traduise la réalité de la position syntaxique de l'élément. Puisque la tête verbale ne croise pas l'auxiliaire en syntaxe, aucune contrainte syntaxique ne peut être violée. Cette proposition partage avec l'hypothèse de la scission de traits l'idée que la tête verbale est sémantiquement encore sous l'auxiliaire. Cependant, le processus d'antéposition n'est plus au niveau syntaxique.

Le problème récurrent de ces hypothèses est de surgénérer des ordres qui, eux, sont agrammaticaux. Il est très difficile de restreindre un processus d'insertion morphologique, phonologique ou stylistique car il faut obtenir que la localité syntaxique soit respectée alors qu'on fait appel à un processus qui n'est pas contraint par la syntaxe.

De plus, j'ai montré que la réalisation du rannig préverbal en breton est sensible à la catégorie de l'élément antéposé. Le rannig préverbal est réalisé en '*a*' avec un infinitif antéposé car il

s'accorde avec sa catégorie nominale, alors que le rannig est réalisé en '*e*' avec un participe passé antéposé qui est de catégorie non-nominale. La mise en évidence d'un système d'accord catégoriel avec des têtes verbales antéposées montre définitivement que le niveau concerné n'est pas hors de la syntaxe.

La stratégie (B) consiste à disqualifier l'élément intervenant β (l'auxiliaire) afin qu'il n'intervienne plus dans la relation (mouvement, gouvernement, attraction) entre la tête verbale et son site d'accueil. La stratégie (B) est d'abord représentée par la traditions d'analyse venant de l'étude de l'antéposition de tête verbale dans les langues slaves. En effet, dans ces langues, les propriétés clitiques de certains auxiliaires fournissent un argument pour les 'disqualifier' en tant qu'intervenant. Pour le paradigme breton, Roberts (1992, 1994) et Borsley, Rivero & Stephens (1996) disqualifient l'auxiliaire comme intervenant en utilisant la minimalité relativisée. Je développerai leur analyse plus loin (en section 5.5.).

La stratégie (C) postule que l'antéposition de l'infinitif ou du participe n'est pas bloquée par une règle sur les têtes car ce n'est pas une tête qui est antéposée. Anderson & Chung (1977), Anderson (1981), Schafer (1992) ont ainsi supposé un mouvement de topicalisation d'une projection verbale dont les arguments ont été évacués. Cependant, on a vu que l'antéposition d'une tête verbale était un processus beaucoup plus contraint que ne l'est un mouvement de XP vers une position Ā. On a vu que l'antéposition d'une tête verbale est un processus très local et ne déclenchant aucune lecture de focus. Holmberg (2000, 2003) propose, lui, que l'élément déplacé n'est pas une tête mais seulement la matrice phonologique d'une tête. Il obtient ainsi le divorce entre le mouvement de la tête verbale et son lieu d'interprétation, car les traits sémantiques de la tête antéposée restent *in situ*.

La stratégie (D) n'est possible que si on trouve une autre manière d'expliquer les contraintes de localité sur le mouvement dans d'autres langues telles que l'anglais et le français, comme illustré en (173).

(173) * read I have the book.
* lu j'ai le livre.

J'élimine donc l'option (D). Je vais examiner les différentes options en (A), (B) et (C) explorées dans la littérature.

5.3. Le mouvement Ā du *v*P évacué

Une première tradition d'analyse des ordres à tête verbale non tensée antéposée note une distribution complémentaire de cette antéposition avec le mouvement *wh* comme illustré en (174), (175) et (176).

(174) (*Pegoulz/ *Perak / *Piv) **lenn(et)** a ra levrioù kozh.
when why who to.read ® does books old
quand pourquoi qui lire ® fait livres vieux
'When/why/who (she) reads old books.'
'Quand/Pourquoi/Qui (Elle) lit de vieux livres.'

(175) (*Pegoulz/*Perak/*Piv) **skrivet** e vez ____ ur gerig din gantañ bemdez.
when why who written ® is a word.little to.me by.him everyday
quand pourquoi qui écrit ® est un mot.petit à.moi par.lui chaque.jour
'When/why/who (he) writes me a little word everyday.'
'Quand/Pourquoi/Qui (Il) m'écrit un petit mot tous les jours.'

(176) (*Pegoulz/*Perak/ *Piv) **debret** en deus ____ Gaïd ___ avaloù
when why who eaten ®.3SG.M has Gaïd apples
quand pourquoi qui mangé ®.3SG.M a Gaïd pommes
'When/why/who (Gaïd) has eaten apples.'
'Quand/Pourquoi/Qui (Gaïd) a mangé des pommes.'

Anderson & Chung (1977), Anderson (1981), Schafer (1992) explorent l'hypothèse que cette distribution complémentaire découle d'une compétition pour atteindre SpecCP. Le mouvement *wh* serait donc en compétition avec un mouvement de focalisation du VP. Reste que l'argument interne du verbe antéposé ne doit pas être antéposé avec le reste de la structure

verbale. Le rannig est analysé comme la réalisation d'une tête C. Tout matériel devant le rannig est un constituant XP dérivé par mouvement en SpecCP. Les têtes verbales antéposées sont donc analysées comme des XP antéposés après évacuation des arguments du verbe, comme représenté en (177). L'argument externe remonte dans le champ du milieu. L'argument interne est évacué du VP (mouvement 1), et enfin le VP évacué monte en SpecCP (mouvement 2).

(177) $[_{CP}$ VP C+Aux S t_{Aux} **t[$_{VP}$** $\mathbf{t_O}$**]** O

↖_____ 2 _____/ 1↺

Cette dérivation est problématique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a différents problèmes qui tiennent au mouvement proposé lui-même. La trace de l'objet à l'intérieur du VP focalisé n'est pas c-commandée par son antécédent et c'est un problème technique que toute proposition d'antéposition d'un VP évacué doit résoudre. La motivation de l'évacuation de l'objet avant l'antéposition de VP n'est pas transparente. En breton, il m'est difficile d'imaginer pourquoi l'objet serait déplacé hors de son VP. En effet, j'ai proposé dans le chapitre 4 que l'argument interne du VP reçoit son cas dans une configuration d'état construit en restant interne à VP.

De plus, en breton, une tête verbale antéposée a la possibilité d'apparaître alternativement avec ou sans son argument interne avec les infinitifs, mais pas avec les participes. L'antéposition du VP sans évacuer l'objet n'est pas une option disponible pour toutes les structures verbales. Les infinitifs peuvent apparaître antéposés avec leur objet comme en (178), alors qu'un participe passé comme en (179) n'est jamais licite dans un site préverbal avec son objet.

(178) [Debriñ (avaloù)] a ran (avaloù)
to.eat apples ® I-do apples
manger pommes ® fais pommes
'I eat apples.'
'Je mange des pommes.'

(179) [Debret **(*avaloù)**] em eus (avaloù)
eaten apples ®-I have apples
mangé pommes ®1SG ai pommes
'I have eaten apples.'
'J'ai mangé des pommes.'

Pourquoi l'objet aurait-il le choix de quitter ou non le VP dans le cas d'un infinitif, et serait-il obligé de quitter le VP dans le cas d'un participe passé? Si le mouvement d'antéposition en SpecFocP d'un VP est toujours un processus disponible, pourquoi une focalisation sans évacuation ne le serait-elle pas en (179)?

Enfin, et c'est la ligne d'argumentation de Stephens (1982) et Borsley, Rivero & Stephens (1996), si le paradigme était une instance de mouvement focal, ses propriétés devraient être celles du mouvement focal classique, hors ce n'est pas le cas. Stephens (1982) pour le breton, et Rivero (1991) pour les paradigmes des langues slaves, notent par exemple que l'antéposition d'une tête verbale au dessus de la négation est agrammaticale. Mais dans les langues où l'antéposition évacuée a été proposée comme le hollandais ou l'allemand, l'antéposition d'un VP évacué n'est justement pas bloquée par la négation. Ceci est illustré en (180) en hollandais et en (181) en l'allemand.

(180) **Gelezen** heeft hij het boek **niet**. *hollandais*
read has he the book NEG
lu a il le livre NEG
'He has not read the book.'
'Il n'a pas lu le livre.'

(181) **Gelesen** habe ich es **nicht**. *allemand*
read have I it NEG
lu ai je ça NEG
'I have not read it.'
'Je ne l'ai pas lu.'

pour conclure, l'antéposition d'une tête verbale est plus contrainte que le mouvement focal. Les analyses des antépositions de têtes verbales en breton s'orientent donc vers un mouvement de tête.

5.4. Les auxiliaires clitiques des langues slaves

L'antéposition d'une tête verbale est illustrée en bulgare en (182), en tchèque en (183) et en roumain en (184) (Borsley, Rivero & Stephens 1996).

(182) **Pročel** sum knigata. *bulgare*
read I-have book-the
lu j'ai livre-le
I have read the book.
'J'ai lu le livre.'

(183) **Koupil** jsem knihy. *tchèque*
bought I-have books
acheté j'ai livres
I have bought books.
'J'ai acheté des livres.'

(184) **Spune** mi va? *roumain*
tell me will.3SG
dire moi fera
'Will s/he tell me?'
'Me dira-t-elle/il?'

Les propositions faites pour dériver l'antéposition du verbe non tensé dans les langues slaves supposent généralement que le paradigme breton sera produit par l même mécanisme. Les hypothèses sont toujours intéressantes tellement les paradigmes se ressemblent de prime abord, mais la prudence est de mise car les langues slaves et le breton ont nombre de différences profondes.

Les hypothèses rendant compte du paradigme des langues slaves sont très orientées vers une analyse en terme de processus phonologique ou prosodique car certains auxiliaires des langues slaves ont des propriétés clitiques. La généralisation de Spencer (1991) pour le croate et le tchèque oriente l'analyse vers un niveau phonologique ou prosodique[74] :

> 'Des clitiques peuvent interrompre un syntagme de sujet en position initial de phrase si il contient un adjectif ou un déterminant […] Le clitique est attaché à un élément prosodique plutôt qu'à un élément défini syntaxiquement.'

Cette généralisation est illustrée en (185) en croate. Le démonstratif '*Taj*' qui introduit le DP sujet est antéposé au groupe clitique formé de l'auxiliaire et de son objet. Les mêmes ordres sont possibles en tchèque (Rezac, c.p).

croate

(185) **Taj** [mu je] [$_{SUJET}$ ___ pjesnik] dao autogram
This him$_{Cl}$ be.3SG. poet give-PTC autogram
Ce lui$_{Cl}$ être.3SG. poète donné-PTC autogram
'This poet has given him an autogram.'
'Ce poète lui a donné un autogramme.'

Le filtre sur les clitiques est donné en (186). La formulation en (186) empêche le groupe clitique de se trouver en position initiale. L'élément prosodique le plus proche du clitique se déplace alors vers la gauche pour satisfaire le Filtre sur les clitique, ou bien le clitique s'affixe vers la droite sur le premier élément prosodiquement assez consistant.

(186) *[clitique à l'initiale]

Au vu de (185), on comprend que les données des langues slaves aient orienté le débat vers la forme phonologique. En effet, l'extraction de la branche gauche d'un DP, licite en (185), est normalement impossible en syntaxe, comme le stipule la condition d'extraction sur les branche gauche (dit 'Left Branch Condition' en anglais, Ross (1967)). A l'image des débats

sur les clitiques, les analyses s'opposent sur les rôles respectifs de syntaxe, et de prosodie/phonologie dans l'explication de ce phénomène.

Halpern (1992, 1995) propose un modèle d'inversion prosodique entre la tête verbale et l'auxiliaire. Embick & Izvorski (1994) proposent un processus de fusion morphologique entre le verbe et l'auxiliaire. Lorsque le paradigme breton est évoqué, toutes ces propositions prennent pour acquis que les auxiliaires du breton ont des propriétés clitiques.

Schafer (1997) s'oppose justement à cette ligne d'analyse et établit clairement que les auxiliaires bretons n'ont aucune des propriétés caractéristiques des clitiques. Les auxiliaires en breton peuvent être accentués, ils ne sont pas tous monosyllabiques et ils peuvent apparaître seuls en réponse à une question. Les trois auxiliaires disponibles en breton ont aussi tous une version lexicale ('*avoir*' dans le sens de '*posséder*', '*faire*' dans le sens de '*fabriquer*', '*être*' dans les sens de '*exister*').

A l'intérieur même des langues slaves, la part de responsabilité des auxiliaires clitiques dans le paradigme d'antéposition des têtes verbales non tensées fait débat. Les auxiliaires permettant l'antéposition de la tête verbale ne sont en effet pas tous des clitiques. Certains auxiliaires du bulgare peuvent apparaître à l'initiale comme illustré en (187).

(187) (Pročel) bjax (pročel) knigata *bulgare,* Caink (1999)
read AUX read book-the
lu AUX lu livre-le
'I've read the book.'
'J'ai lu le livre.'

En (187), il n'est pas possible de motiver le mouvement de la tête verbale non finie par l'impossibilité de laisser l'auxiliaire à l'initiale si celui-ci peut justement apparaître à l'initiale.

Il existe un courant d'analyse slaviciste qui ne repose pas sur les propriétés clitiques des auxiliaires et considèrent que le mouvement de la tête verbale s'opère en syntaxe. Wilder & Ćavar (1994) montrent qu'il existe des restrictions syntaxiques sur l'antéposition d'une tête verbale non tensée devant l'auxiliaire. Ils notent par exemple que l'extraction de la tête de la relative n'est pas autorisée dans l'exemple du croate en (188).

(188) ***Djevojka** je [__ koju Ivan voli fina. *croate*, C&W (1994)
girl be.3SG who.$_{ACC}$ Ivan like.3SG pretty
fille être3SG qui.$_{ACC}$ Ivan aime.3SG jolie
'The girl, that Ivan loves, is pretty.'
'La fille, qu'Ivan aime, est jolie.'

Ils expliquent la possibilité d'antéposer le démonstratif d'une sujet postverbal tel qu'illustré en (185) en serbo-croate par un paramètre syntaxique : la possibilité d'extraction d'une branche gauche. Ils montrent que la condition sur l'extraction des branches gauches de DPs, de façon plus générale, n'est pas respectée dans la syntaxe du croate. L'extraction d'un adjectif hors d'un DP est illustrée en (189).

(189) **Zeleno** je Ivan kupio ___ auto *croate,* C&W (1994)
green AUX$_{Cl}$ Ivan buy. PTC car
verte AUX$_{Cl}$ Ivan achète.PTC auto
'Ivan bought a green car.'
'Ivan a acheté une voiture verte.'

Cette structure est aussi grammaticale en thèque, avec un effet de focus sensible sur le prédicat antéposé.

(190) **Zelený** koupil Jan ___ auto *tchèque*, Rezac (c.p)
green bought Jan car
verte acheta Jan auto
'Green was the color of the car that Jon bought.'
'C'est verte qu'est la voiture que Jon achetée.'

Les possibilités d'extraction sont donc plus étendues en tchèque et en croate. La donnée qui militait de façon la plus extrême pour une opération phonologique sont réanalysables au niveau syntaxique. D'autres arguments poussent à une analyse syntaxique de l'antéposition de

tête verbale. Tallerman (1998) note que, au moins en bulgare, l'antéposition d'une tête verbale est restreinte à l'auxiliaire fonctionnel fini et à *li*, une tête interrogative et conditionnelle. Par conséquent, ce mouvement de la tête verbale doit être formalisé en termes structuraux et syntaxiques, non phonologiques. Cavar & Wilder (1992), Dobrovie-Sorin (1995) et Manzini (1992) explorent l'hypothèse d'un grand complexe clitique en C formé en syntaxe dans toutes les langues slaves. La motivation, cependant, reste d'ordre phonologique. Bošković (1995) et Lambova (2002a) analyse les mêmes paradigmes en bulgare et montrent que le mouvement doit être opéré en syntaxe.

Pour Bošković (1995), le participe est marqué par un trait [Aux] plus ou moins fort selon les langues. Dans les langues où on trouve des antépositions de têtes verbales, le trait est fort et l'adjacence est alors requise pour une vérification de traits. L'auxiliaire peut apparaître à la gauche ou à la droite de l'auxiliaire, puisque l'adjacence suffit à la vérification du trait [Aux]. Pour Lambova (2002a et b), la tête verbale s'adjoint à l'auxiliaire et forme un complexe en T. L'inversion est le résultat d'un processus d'effacement dispersé (dit 'scattered deletion' en anglais). Ce processus est illustré en (191)b. Le processus d'effacement dispersé réalise indifféremment la copie du haut ou la copie du bas.

(191) a. gledali sa filma. *bulgare*, Lambova (2002b)
seen have.1SG movie-the
vu ai.1SG film-le
'I've seen the film.'
'J'ai vu le film.'

b. [$_{TP}$ ~~sa~~+**gledali** [$_{AuxP}$ **sa**+~~gledali~~ [~~gledali~~ **filma**]]]
have.1SG seen have.1SG seen seen movie-the
ai.1SG vu ai.1SG vu vu film-le

Le processus d'effacement dispersé est extrêmement difficile à contraindre. Par ailleurs, Lambova (2002b) note que l'adjacence entre l'auxiliaire et le participe passé dans la dérivation est cruciale pour son analyse or, en breton les ordres [….Aux / **Sujet** / Participe]

sont répandus, avec le sujet qui bloquent l'adjacence entre l'auxiliaire et le participe requise pour l'antéposition.

Dans les hypothèses dérivant les paradigmes des langues, l'ensemble [V-Aux] forme un mot complexe, que ce mot soit formé en morphologie, en prosodie ou encore par un processus de cliticisation syntaxique. La motivation pour la formation de ce mot complexe serait transparente si les auxiliaires étaient tous des clitiques, mais nous avons vu que ce n'est pas le cas. La motivation pour attacher la tête verbale antéposée à un auxiliaire non-clitique est un mystère. Pour le breton, comme le notent justement Borsley, Rivero & Stephens (1996), l'hypothèse de la formation d'un mot complexe est à rejeter car aucune coordination n'est attendue à l'intérieur d'un mot complexe. L'exemple en (192) montre la conjonction de deux têtes de participes.

(192) [Lennet ha komprenet] en deus Yann al levr.
[read & undertood] ®3SG.M has Yann the book
lu & compris ®3SG.M a Yann le livre
'Yann has read and understood the book.'
'Yann a lu et compris le livre.'

Les auxiliaires ne sont pas clitiques en breton et l'ensemble [V-Aux] ne forme pas un mot complexe. L'importation de l'hypothèse slave pose un dernier problème qui tient à la direction d'attachement des éléments du groupe clitique postulé en C. Si le rannig est la tête C à laquelle s'attachent les autres éléments clitiques, comment se fait-il qu'un verbe tensé apparaisse à sa droite alors qu'un verbe non tensé apparaît à sa gauche ([V-®-Aux]) ?

Une fois que l'hypothèse clitique est écartée pour le breton, reste l'intuition de la stratégie (B) qui postule que si le paradigme d'antéposition d'une tête verbale est possible en breton et dans les langues slaves, c'est que les auxiliaires y ont 'quelque chose de spécial'. C'est cette intuition que développent Borsley, Rivero & Stephens (1996).

5.5. Le long mouvement de têtes

Stephens (1982, 1983, 1990) et Borsley, Rivero & Stephens (1996) montrent que l'antéposition d'une tête verbale non tensée en breton est plus contrainte que l'antéposition focale. Le mouvement de têtes est local, alors que l'antéposition focale ne l'est pas. Autrement dit, il y a des extractions à longue distance de XP sujet ou objet, mais pas d'extractions à longue distance de têtes verbales. Ensuite, le mouvement de têtes est bloqué par la négation alors que la focalisation n'est pas bloquée par la négation.
Borsley, Rivero & Stephens (1996) réfutent donc l'hypothèse du mouvement focal d'un VP évacué. Ils proposent que l'élément verbal non fini antéposé est une tête. L'auxiliaire est généré en T et une tête verbale est monte en C par dessus l'auxiliaire comme illustré en (193).

(193) $[_{CP}$ __ V $[_{IP}$ __ Aux $[_{VP}$ S t_V O]]]

Dans l'hypothèse où le verbe antéposé est une tête, il est sujet à la contrainte sur le mouvement des têtes. Il faut donc expliquer comment le mouvement de la tête verbale n'a pas été bloqué par la présence d'une tête (*Aux*) entre son site d'origine et la tête C qui est le site d'accueil postulé.
Il faut que l'auxiliaire, dans le cas d'antéposition d'une tête verbale, ne puisse pas compter comme un intervenant β. Dans les langues slaves où l'auxiliaire est clitique, la disqualification de l'auxiliaire intervenant peut s'appuyer sur ces propriétés clitiques des auxiliaires. Les auxiliaires en breton n'étant pas clitiques, il faut trouver une autre moyen de disqualifier l'auxiliaire breton en tant qu'intervenant dans le mouvement de têtes.

Pour Roberts (1992), la chaîne est sensible à la distinction A'/A du site d'arrivée et de la tête intervenante. La dérivation représentée en (194) ne converge que lorsque l'intervenant Y est dans une position de type identique à celle du site d'arrivée. La dérivation en (194)a est illicite car un mouvement Ā croise une tête de type Ā. La dérivation en (194)b est licite car un mouvement Ā croise une tête de type A.

(194) a. * [$_{(A')}$ …X_i… [$_{(A')}$ …Y… […t_i…]]]

b. [$_{(A')}$ …X_i… [$_{(A)}$ …Y… […t_i…]]]

Roberts (1994) et Borsley, Rivero & Stephens (1996) distinguent, eux, des têtes lexicalement et non-lexicalement reliées, obtenant ainsi la différence souhaitée entre la tête antéposée et l'auxiliaire. Les auteurs font appel à la Minimalité Relativisée (Rizzi, 1990) pour relâcher la contrainte sur le mouvement des têtes. Ils stipulent que les catégories lexicales (*Agr, T, D*…) doivent être reliées lexicalement, au contraire des catégories fonctionnelles (*C, NEG*). Cette différence est interprétée comme une différence de nature entre ces deux types de projection. Le verbe peut alors monter en C puisqu'il n'est pas de même nature que I. La tête I est bien une tête intervenante au sens de la contrainte sur le mouvement des têtes, mais au contraire de C, elle doit être lexicalement reliée. Une tête verbale peut donc monter dans une tête C dans les cas où l'auxiliaire, fonctionnel, n'est pas relié lexicalement. Cette dérivation est illustrée en (195).

(195)

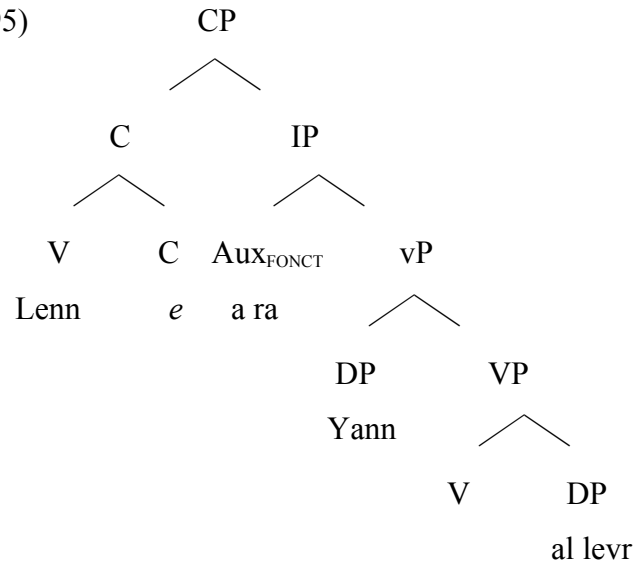

La contrainte sur le mouvement des têtes, étant réduite à la Minimalité Relativisé, n'est donc pas violée. Le breton a un autre type d'auxiliaires qui, eux, sont 'reliés lexicalement' et ne permettent que le mouvement Ā d'un VP comme illustré en (196).

(196)

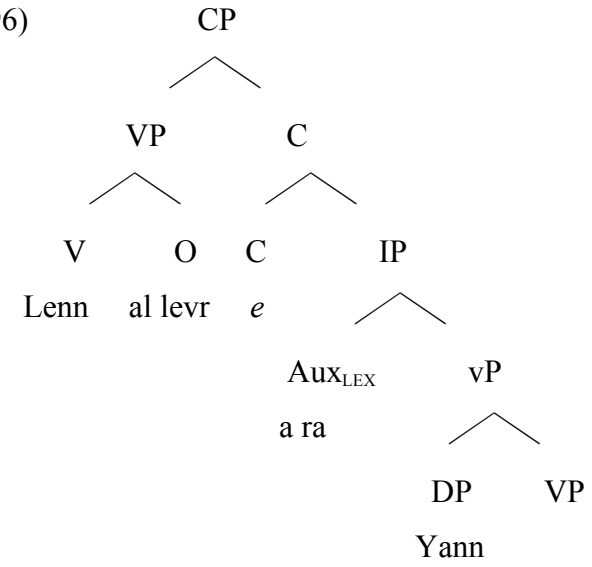

Comme le signalent les auteurs eux-mêmes, cette analyse a pour conséquence qu'il existe deux versions homonymes d'un même auxiliaire. Il faudrait donc postuler qu'en (197), le type d'auxiliaire change suivant le site d'apparition de l'objet.

(197) Lenn (al levr) a ra Manon (al levr).
read (the book) ® does Manon (the book)
lire (le livre) ® fait Manon (le livre)
'Manon reads the book.'
'Manon lit le livre.'

L'hypothèse du 'long mouvement de têtes' de Borsley, Rivero & Stephens (1996) dérive efficacement l'agrammaticalité des extractions à longue distance puisque la disqualification des intervenants ne concerne que les auxiliaires. La négation étant une tête fonctionnelle de même nature que C, la distribution complémentaire entre l'antéposition d'une tête verbale et la négation est prédite.

Cette proposition pose cependant nombre de problèmes. Si C est une tête fonctionnelle qui ne doit pas, par hypothèse, être reliée lexicalement, la tête verbale qui a toujours un contenu lexical ne devrait justement pas être autorisée à monter en C.

L'hypothèse du long mouvement de têtes couvre peu de données. L'absence d'impact sémantique sur l'antéposition d'une tête verbale n'est pas prédite. Au contraire, le postulat que le mouvement de tête atterrit dans une tête Ā suggère que l'antéposition devrait avoir l'effet sémantique typique de la réalisation d'une tête C non explétive. La tête C réalisée par la tête verbale non tensée devrait avoir un import sémantique caractéristique d'une tête du domaine CP (focus, topic, 'clause typing', etc.). Ce n'est pas le cas en breton.

L'absence d'antéposition dans les subordonnées pose aussi problème. Rappelons que les enchâssées du breton sont C-VSO. Je ne comprends pas comment, avec un CP déployé offrant plusieurs positions de têtes, l'hypothèse du long mouvement de têtes prévient une tête verbale non tensée de remonter au dessus d'une position C dans les enchâssées. L'hypothèse explétive que j'ai proposé prédit justement que les ordres avec antéposition d'une tête verbale dans une enchâssée sont agrammaticaux car, dans les enchâssées, un complémenteur (même nul) satisfait l'EPP et empêche en conséquence tout autre mouvement explétif.

Par ailleurs, je comprends mal comment les auteurs obtiennent que l'antéposition d'une tête verbale est en distribution complémentaire avec le mouvement *wh* ou la focalisation.
Dans l'analyse classique des ordres V2 (X(P)-VSO) du breton, une stipulation force le mouvement de V en C et force le spécifieur de cette tête à 'être rempli' phonologiquement. Avec l'hypothèse du long mouvement de têtes, le mouvement de la tête verbale en C réalise le complémenteur et devrait déclencher la projection de SpecCP. Or la focalisation et l'antéposition d'une tête verbale sont en distribution complémentaire. Borsley, Rivero & Stephens (1996) montrent clairement que ces deux phénomènes sont distincts, mais je ne comprends pas pourquoi ces deux phénomènes sont prédits en distribution complémentaire dans le cadre de leur analyse. L'hypothèse explétive explique la distribution complémentaire avec le mouvement *wh* ou la focalisation, par le fait que la stratégie explétive est une stratégie de dernier ressort pour satisfaire le Principe de Projection Etendue qui est automatiquement satisfait par une focalisation ou un mouvement *wh*.

De même, si l'auxiliaire est généré en I et que le verbe monte en C, qu'est-ce qui empêche le XP sujet de monter en SpecIP comme, présumément, il pourrait le faire dans les ordres SVO à focus large ? L'ordre obtenu serait alors C-SVO, un ordre agrammatical en breton. L'hypothèse explétive prédit ces faits car une stratégie explétive comme l'antéposition d'un sujet à lecture neutre est non motivé (et donc illicite) quand un complémenteur a satisfait l'EPP.

En conclusion, je note avec Stephens (1982) et Borsley, Rivero & Stephens (1996) que l'antéposition du VP par mouvement focal et l'antéposition de la tête verbale sont deux phénomènes distincts. Je m'oppose cependant à leur analyse en termes de relâchement de la contrainte sur le mouvement des têtes par Minimalité Relativisée.

5.6. Extension typologique

J'ai proposé que l'antéposition d'une tête verbale par dessus l'auxiliaire en breton est une stratégie explétive et que sa motivation est la vérification d'un trait [CAT-] en Fin. Cette analyse n'est pas automatiquement adaptable à toutes les occurrences d'antéposition d'une tête verbale par dessus l'auxiliaire.

En particulier, je distingue les antépositions explétives (sans impact sémantique), qui n'apparaissent que lorsque l'EPP n'est pas satisfait par un autre moyen, et les antépositions motivées par des raisons sémantiques (comme la réalisation de la tête de la projection Focus). Les prédictions seront différentes car un mouvement motivé par la vérification d'un trait sémantique ne sera pas une opération de dernier ressort. Dans cette section, je vais discuter les paradigmes d'antéposition d'une tête verbale non tensée dans les langues slaves ('long mouvement de tête', dit 'Long Head Movement' en anglais), dans les langues germaniques ('antéposition stylistique', dit 'Stylistic Fronting' en anglais) et en français.

Il est assez facile de d'identifier des opérations qui ne sont pas 'de dernier ressort'. En tchèque, l'hypothèse d'une motivation explétive pour le mouvement d'une tête verbale ne semble à priori pas adaptée car l'antéposition de la tête verbale n'est pas en distribution complémentaire avec un mouvement *wh*.

(198) Koho (viděl) jsi (viděl) včera. *tchèque*
Who.ACC seen be.2SG seen yesterday
qui.ACC vu être.2SG vu hier
'Who did you see yesterday?'
'Qui as-tu vu hier?'

Soit (i) le XP *wh* satisfait l'EPP en montant en zone CP, et alors le participe passé ne devrait pas pouvoir être antéposé par une opération de dernier ressort, soit (ii), pour une raison interne à la langue, le XP *wh* ne satisfait pas l'EPP mais alors l'antépostion du participe passé devrait être obligatoire pour que l'EPP soit satisfait.
Il est plausible que la tête verbale est attirée ici dans une tête de la zone CP pour des raisons sémantiques ou discursives, induisant alors une lecture particulière.

Pour le bulgare, Lambova (2002a) souligne l'effet sémantique produit par le mouvement de la tête verbale lorsqu'il est antéposé par dessus un auxiliaire non clitique. Les auxiliaires non-clitiques en (199)a forcent une lecture de focus sur la tête préverbale.

(199)a. Gledali bjaxa filma *versus* b. Gledali sa filma
[seen $_{+foc}$] AUX film [seen $_{-foc}$] AUX_{Cl} film
[vu $_{+foc}$] AUX film [vu $_{-foc}$] AUX_{Cl} film
'I've SEEN a film.' 'I've seen a film.'
'Jai VU un film.' 'J'ai vu un film.'

Le bulgare a donc deux motivations différentes pour antéposer une tête verbales. La première est d'ordre sémantique en (199)a, et la seconde est caractérisée par une absence d'effet discursif comme en (199)b.

Le paradigme de l'antéposition d'une tête verbale est aussi attesté dans les langues germaniques, en islandais et en faroe, mais sous le nom d'antéposition stylistique (dit 'Stylistic Fronting' en anglais). Ce terme vient du fait que le mouvement de la tête verbale y est dit optionnel. Cette construction est illustrée ci-dessous en islandais.

Ce qui fait penser à un effet de l'EPP est que cette construction est restreinte aux positions occupées par une lacune du sujet créée par l'extraction du sujet. Dans l'exemple illustré en (200), une lacune du sujet créée par mouvement *wh* permet l'antéposition optionnelle d'une tête verbale non finie.

(200) Hver$_i$ heldur þú að t$_i$ (**stolið**) hafi (**stolið**) hjólinu *islandais,* Holmberg (2000)
Who think you that stolen has stolen the-bike
qui penses tu que volé a volé la-bicyclette
'Who do you think has stolen the bike?'
'Qui penses-tu a volé la bicyclette?'

Dans l'exemple en (201), avec une lacune créée par le mouvement de la tête sujet de la relative et permet l'antéposition optionnelle d'une tête verbale non finie.

(201) Þetta er versta bók$_i$ sem t$_i$ (**skrifuð**) hefur verið (**skrifuð**)
this is worst book that written has been written
ce est pire livre que écrit a été écrit
'This is the worst book that has (ever) been written.'
'C'est le pire livre jamais écrit.'

Ce qui fait douter que ce soit un effet de l'EPP est que ce mouvement soit optionnel. Un mouvement motivé par un trait ne peut pas être optionnel. La littérature générativiste considère généralement que l'antéposition stylistique en islandais n'a pas d'effet sémantique et Holmberg (2000) attribue cette optionalité à différents de 'niveaux de langue'.
Cependant, Hrafnbjargarsson (2004) affirme récemment qu'un effet de focus est préhensible dans les antépositions dites stylistiques en islandais. Il est donc plausible, au moins pour les données considérées par Hrafnbjargarsson (2004) que la motivation de l'antéposition stylistique soit motivée par la vérification d'un trait focus.

Trips (2003) note la présence d'un paradigme d'antéposition stylistique en moyen anglais. La motivation pour l'antépostion de la tête verbale non tensée n'est pas la vérification d'un trait

focus. Trips (2003) considère que l'antéposition dans ces textes est uniquement motivée par la conformité de la phrase aux règles métriques du texte en vers.

(202) …. all Þatt **streonedd** wass Þurrh himm. *moyen anglais*, Trips (2003)
and all that begotten was through him
et tout que enfanta était par lui
'and all that begotten was through him.'
'Et tout ce qu'il enfanta.'

Les motivations pour l'antéposition d'une tête verbale peuvent donc être diverses. Un autre groupe de données est celui où l'antéposition d'une tête verbale vient manifestement réaliser une tête C qui, elle, a un impact sémantique. Un tel mouvement est illustré dans des expressions gelées du français comme en (203).

(203) a. **Honni** soit qui mal y pense. *français,* expression gelée
hated shall.be who bad CL. thinks
'Let the one who thinks evilly of it be hated.'

b. **Bénis** soient les pauvres d'esprit.
blessed shall.be the poor of spirit
'Let the innocents be blessed.'

Le mouvement illustré n'a pas d'effets sémantiques notables sur le verbe antéposé lui-même. Cependant, la tête C réalisée identifie la phrase comme une optative, et cette identification a, elle, un impact sémantique. Une version contemporaine de (203) serait l'exemple en (204) où une tête C est réalisée avant le verbe.

(204) a. **Que** (*honnis) soient (√ honnis) ceux qui y pensent mal.
C hated be hated those who CL think evilly

b. **Que** (*bénis) soient (√ bénis) les pauvres d'esprit.
C blessed be blessed the poor of spirit

On obtient alors un paradigme qui a deux principaux points communs avec le paradigme breton. Le premier point est que l'antéposition de la tête verbale est en distribution complémentaire avec une tête préverbale C dans les deux langues. En breton, la projection d'une tête C satisfait l'EPP et empêche toute stratégie explétive de dernier recours (ordres C-VSO).

En français en (203) et (204), la réalisation de la tête C et le mouvement d'antéposition de la tête verbale sont en distribution complémentaire. Je rends compte de cette distribution complémentaire en postulant que le mouvement de la tête verbale est motivé par le fait de réaliser la tête C qui doit être visible. Si la tête C qui identifie la phrase est réalisée phonologiquement (par '*que*'), le mouvement de la tête verbale non tensée n'est plus motivé. La distribution complémentaire est donc un point commun accidentel avec le paradigme breton puisque la motivation du mouvement n'est pas explétive.

S'il y a une langue ou la comparaison avec le paradigme breton puisse tenir, c'est le serbo-croate. Dans cette langue slave, l'antéposition d'une tête verbale non tensée n'a pas d'effet sémantique. Le mouvement n'induit pas une lecture de focus de l'élément antéposé.

(205) **Pojeo** je (bio) sve gljive. Ackema and Čamdžić (2003)
eaten is been all mushrooms
mangé est été tous champignons
'He has eaten all the mushrooms.'
'Il a mangé tous les champignons.'

(206) **Bio** je pojeo sve gljive.
been is eaten all mushrooms
été est mangé tous champignons
'He had eaten all the mushrooms.'
'Il a mangé tous les champignons.'

De plus, en serbo-croate, le participe passé n'est pas antéposé dans les enchâssées introduites par un complémenteur.

(207) ?? (…) da pojeo je gljive. Ackema and Čamdžić (2003)
that eaten is mushrooms
que mangé est champignons
'that mushrooms are eaten.'
'Qu'il est mangé des champignons.'

A première vue, les faits semblent donc similaires. Je me garderai cependant de toute conclusion comparative trop hâtive. Le fait important qui émerge de cette discussion est que tous les paradigmes d'antéposition d'une tête n'ont pas à recevoir une analyse unifiée en terme de motivation pour l'antéposition.

Les motivations pour le mouvement d'antéposition d'une tête verbale sont extrêmement diverses (satisfaction de l'EPP, vérification d'un trait focus par l'élément déplacé, réalisation d'une tête C qui, elle, a un effet sémantique et jusqu'à des motivations métriques pour le cas de la poésie du moyen anglais).

Des motivations différentes pour le mouvement produiront forcément des paradigmes différents. Les comparaisons entre langues doivent donc rester prudentes et prendre en compte le fait que le mouvement de la tête verbale n'est pas motivé pareillement dans tous les paradigmes. Il faut donc écarter l'hypothèse d'un trait attracteur identique pour toutes les langues qui motiverait toutes les antépositions de têtes verbales non tensées.

Ce qui rend le mouvement d'une tête verbale non tensée disponible est le paramètre de scission des traits qui permet à une 'tête légère' de se déplacer par dessus l'auxiliaire sans violer la contrainte sur le mouvement des têtes. Une langue qui a la possibilité de séparer les

traits d'un élément Y a la possibilité de créer une tête ou un XP léger. Une tête légère ou un XP léger sont constitués d'un sous ensemble de traits de l'élément Y. Dans une langue où la scission des traits est un processus disponible, des paradigmes qui semblent violer la contrainte sur le mouvement des têtes émergent. La façon dont une langue particulière utilise la scission des traits pour vérifier un trait donné est ensuite dépendant de la structure interne de cette langue particulière.

6. Conclusion

L'hypothèse d'un trait catégoriel ininterprétable en Fin°, qui a été posée dans le chapitre 3, a dérivé très exactement les ordres X(P)-VSO du breton dans ce chapitre.

Les mouvements explétifs en breton sont strictement contraints par la localité, ce qui confirme que les effets explétifs découlent d'un processus d'attraction de traits. Le trait [CAT-] peut être satisfait par n'importe quel élément directement postverbal portant un trait catégoriel interprétable qui monte en SpecFinP par mouvement explétif (Holmberg 2000). Le trait [CAT-] attire alors en SpecFinP l'élément qu'il c-commande le plus proche à même de vérifier ce trait.

Le processus EPP est une opération de dernier ressort. Dès qu'un élément a vérifié le trait catégoriel en Fin, le trait [CAT-] est effacé. Aucun processus explétif ne peut alors s'ajouter à cette dérivation. La relation d'accord catégoriel est réalisé par la forme '*a*' ou en '*e*' du rannig suivant que l'élément qui fournit un trait catégoriel interprétable au trait [CAT-] est nominal ou non.

Je soutiens que le trait catégoriel ininterprétable est universellement présent sur la tête fonctionnelle tensée, et que ce sont les effets de vérification de ce trait [CAT-] qui sont à l'origine des différents paradigmes des effets de l'EPP.

Les langues diffèrent suivant les opérations par lesquelles ce trait [CAT-] est vérifié.

Dans les langues où la scission des traits est un processus disponible, le trait catégoriel peut attirer un 'explétif léger' composé d'un sous ensemble de traits d'une tête verbale ou d'un XP. Le pied de chaîne de l'explétif léger antéposé est constitué de traits sémantiques. Ces paradigmes montrent symptomatiquement des antépositions sémantiquement vides, qui semblent violer la condition sur le mouvement des têtes dans le cas d'un expltif léger créé à partir d'une tête verbale non finie.

Les langues VSO se divisent en deux grandes classes suivant la stratégie qu'elles appliquent pour satisfaire la vérification du trait catégoriel sur la tête fonctionnelle tensée.
Une première stratégie est la stratégie d'antéposition d'un prédicat évacué dans les langues comme le niuean (Massam 2004). L'ordre à prédicat initial est dérivé par l'antéposition d'une projection maximale dont les arguments internes ont été évacués. Le prédicat dont l'objet a été évacué ne remonte pas dans la tête fonctionnelle tensée qui est une position de tête, mais dans son spécifieur. Le trait catégoriel ininterprétable [CAT-] dans la tête tensée est vérifié par le trait catégoriel interprétable du prédicat dans son spécifieur. En niuean, le trait catégoriel interprétable du prédicat est uniformément nominal.
Je n'écarte pas la possibilité que la motivation pour la remontée du prédicat ne soit pas la vérification du trait catégoriel. Massam (2004) propose que la motivation pour la remontée du prédicat est la vérification d'un trait prédicatif [PRED]. Dans cette hypothèse, je note que la vérification du trait prédicatif par montée du prédicat nominal satisfait automatiquement le trait [CAT-] en fournissant un trait catégoriel (nominal) interprétable au trait [CAT-] non valué en Fin°.
Les langues qui satisfont l'EPP par montée d'un prédicat évacué ne sont pas des langues 'strictement VSO', mais des langues Pred-VSO dont les ordres V(P)-SO sont une sous classe.

L'autre stratégie représentée dans les langues dites VSO est le déploiement de stratégies explétives ayant pour but la vérification du trait [CAT-]. Cette stratégie crée des langues de type X(P)-VSO. Dans les langues X(P)-VSO, un élément préverbal satisfait toujours le trait [CAT-], que cet élément soit une tête ou une projection maximale. Cet élément peut être indifféremment tout élément présentant un trait catégoriel interprétable qui puisse satisfaire à la relation de vérification du trait catégoriel sur la tête tensée.

Lorsqu'une tête de complémenteur apparaît devant la tête tensée, son trait catégoriel interprétable satisfait l'EPP et l'ordre C-VSO est créé. Lorsqu'une tête comme la négation apparaît devant la tête tensée, sa catégorie interprétable satisfait l'EPP.
Lorsqu'un élément XP remonte en SpecFocP, il passe par SpecFinP et la trace intermédiaire qu'il y laisse satisfait l'EPP.

Lorsqu'un topique en SpecTopP lie un opérateur nul en SpecFinP, cet opérateur nul fournit le trait catégoriel interprétable en SpecfinP et satisfait l'EPP.

Lorsque aucune de ces 'satisfactions accidentelles' de l'EPP n'ont lieu au cours de la dérivation, alors des stratégies explétives sont mises en place. Soit un explétif est directement généré en SpecFinP, soit le trait catégoriel en Fin° attire l'élément Y qu'il c-commande le plus proche. Puisque tous les éléments syntaxiques ont des traits interprétables, la catégorie particulière de l'élément Y déplacé par mouvement explétif en zone préverbale n'est pas pertinente. Le mouvement explétif est une opération de dernier recours dans la dérivation car aucun mouvement focal ne peut lui être consécutif. Ce mouvement explétif n'a aucun impact sémantique.

Chapitre 6.

Pour une Syntaxe Multicanale

Index du Chapitre 6.

Pour une Syntaxe Multicanale 513

1. Les particules Q réalisées par une morphologie multicanale 513
   1.1. La Condition d'Identification sur les questions 514
   1.2. Les particules Q réalisées par l'intonation 518
   1.3. Compétition multicanale 521
   1.4. Les particules Q réalisées par le canal gestuel 523

2. 🗣/✋ en français atlantique 527
   2.1. Les données 528
   2.2. Paradigmes différents 529
   2.3. La morphologie du signe 🗣/✋ 532
   2.4. Une tête C explétive 533

3. Le contexte d'insertion du son ou geste préverbal 537
   3.1. 🗣/✋ en compétition avec la liaison 537
   3.2. Identification du sujet effacé 540

4. 🗣/✋ est une tête C 543
   4.1. 🗣/✋ identifie le type de la phrase 543
   4.2. Distribution de 🗣/✋ 544
   4.3. L'accord en C 547

5. Syntaxe multicanale 549
   5.1. Les gestes de la pragmatique à la syntaxe 549
   5.2. Particularités de la morphologie gestuelle 551
   5.3. La multicanalité comme propriété des langues humaines 554

6. Conclusion 557
6.1. Explétifs multicanaux et langues VSO 558
6.2. L'hypothèse des explétifs gestuels en breton 558
6.3. L'hypothèse des explétifs gestuels en hébreu biblique 564
6.4. Intonation créant de faux VSO en hébreu moderne 564

Pour une Syntaxe Multicanale

Le but de ce chapitre est de montrer que le message linguistique est multicanal[75]. Les signes linguistiques qui constituent le message sont encodés dans les langues orales par des morphèmes oraux, mais aussi par l'intonation et le canal gestuel. Je vais montrer que le canal intonatif et le canal gestuel ne sont pas cantonnés à un type d'information de l'ordre de l'accompagnement du message syntaxique, mais que ces canaux peuvent réaliser des têtes de projections fonctionnelles.

Je montrerai dans la section 1 que le contour intonatif ou le geste peuvent satisfaire la Condition d'Identification des questions totales en anglais britannique et en français. Dans les sections 2, 3 et 4, j'étudierai un paradigme nouveau d'effacement du sujet en français atlantique. Je montrerai que dans les environnements d'effacement du sujet, un geste préverbal obligatoire réalise une tête C projetée comme une opération de dernier ressort pour satisfaire le Principe de Projection Etendue. L'ordre geste-VSO intègre alors la généralisation X(P)-VSO.

Dans les sections 5 et 6, j'explore les conséquences de l'analyse multicanale des messages. Je développe l'hypothèse que la multicanalité est une propriété des langues humaines qui se retrouve tant en langues orales qu'en langues signées.

1. Les particules Q réalisées par une morphologie multicanale

Dans cette section, je montre que les particules Q caractéristiques des questions totales (questions oui/non) peuvent être réalisées par une morphologie qui n'utilise pas le canal habituel des langues orales, mais le canal intonatif ou le canal gestuel.

Je montre que la particule Q peut être réalisée par un contour intonatif montant sur la phrase comme proposé par Cheng & Rooryck (2000), mais aussi par un geste physique ostensible

(mouvement de tête vers le haut, haussement des sourcils). Les données montreront les faits du français , ou de l'anglais britannique à partir d'un corpus filmé (Ferre 2004).

Je commence par formuler la généralisation qui assure la réalisation de la particule Q dans les questions totales.

1.1. La Condition d'Identification sur les questions

Cheng (1991, 1997 :22) propose que l'identification morphosyntaxique d'une proposition comme une assertion ou comme une question est un processus obligatoire (voir aussi Chomsky & Lasnik 1977, May 1985). L'hypothèse de l'identification morphosyntaxique (dite 'Clause Typing Hypothesis' en anglais) prédit que dans le cas d'une question, ou bien un complémenteur *wh* apparaît dans la périphérie gauche, ou bien un syntagme *wh* est monté dans le spécifieur de cette même projection. Cheng (1991) obtient ainsi la généralisation que les langues qui permettent *wh in situ* ont aussi des particules interrogatives. Un exemple connu de langue à *wh in situ* qui utilise des particules *wh* est le chinois, comme représenté dans l'exemple en (1).

chinois, Cheng (1991)

(1) Hufei mai-le na-yi-ben-shu **ne**.
Hufei buy-ASP which-one-CL-book Q_{wh}
Hufei achète-ASP quel-un-CL-livre Q_{wh}
'Which book did Hufei buy ?'
'Quel livre a acheté Hufei?'

Différentes propositions dessinent la même intuition. Ainsi, Rizzi (1991) propose le critère *wh* comme en (2).

(2) a. Un opérateur *wh* doit être en relation de spécifieur-tête avec une tête + *wh*
b. Une tête + *wh* doit être en relation de spécifieur-tête avec un opérateur *wh*.

Le critère *wh* est différent de l'hypothèse de marquage des propositions en ce qu'il postule qu'une langue à *wh in situ* a un mouvement *wh*, mais que ce mouvement n'est pas syntaxique.

Dans ces langues, le critère *wh* sera satisfait en forme logique par le mouvement du syntagme *wh* en spécifieur de la particule *wh*.
Le critère *wh* requiert une configuration comme en (3).

(3)

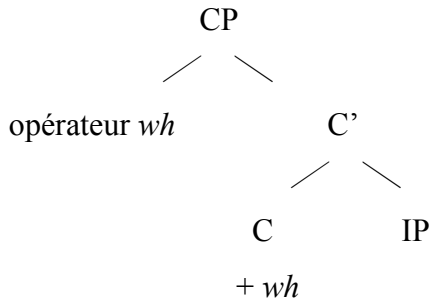

Platzack (1998) note que dans une configuration comme en (3), les deux éléments en présence, tête et spécifieur + *wh*, ne peuvent pas être phonologiquement vides en même temps. Il propose donc une Condition de Visibilité s'appliquant sur la zone CP. Chaque projection de la zone CP doit réaliser phonologiquement au moins ou sa tête ou son spécifieur. Le critère *wh* de Rizzi (1991) et la Condition de Visibilité de Platzack (1998) obtiennent ensemble l'hypothèse de Cheng (1991, 1997) qui assure que le marquage morphosyntaxique *wh* d'une proposition soit réalisé dans un spécifieur ou dans une tête.
Dans le même esprit, Vangsnes (1999, 2004) propose une Condition d'Identification qui assure que le matériel adéquat soit réalisé dans la projection d'une tête pour que cette tête soit identifiée, et ses propriétés activées. Une question, pour être produite et interprétée, doit répondre à la Condition d'Identification qui assure que la question est signalée par un élément dans la zone CP. Selon la Condition d'Identification, un élément *wh* doit être réalisé dans la projection de la tête *wh* pour que cette tête soit identifiée, et ses propriétés activées. Si une tête *wh* n'est pas identifiée, elle ne sera pas interprétée.
En termes de matériel minimal requis pour former une question, la Condition d'Identification prédit la généralisation en (4) :

(4) Un élément α au moins doit être réalisé dans la périphérie gauche.

Il est important de noter que la prédiction en (4) s'applique uniquement sur les propositions matrices. Dans les enchâssées, les interrogatives sont sélectionnées par le verbe interrogatif de la matrice. La Condition d'Identification prédit que les interrogatives enchâssées sont identifiées directement par le verbe interrogatif de la matrice. La Condition d'Identification ne fait pas de prédictions sur le matériel maximal pour la formation des questions. En particulier, rien n'empêche la présence dans la périphérie gauche de plusieurs éléments identifiant la matrice comme une question.

L'élément α en (4) peut être une tête X ou un constituant XP, il peut être généré en zone CP ou remonter de plus bas dans la structure, mais il doit être réalisé dans la zone CP. Les alternatives dans les langues pour la formation des questions sont illustrées ci-dessous avec l'élément remplissant la Condition d'Identification en caractères gras.

La première alternative est le mouvement d'un XP par mouvement *wh* en zone CP. C'est l'alternative illustrée en (5) pour l'anglais et en (6) pour le français.

(5) **Who** did you say would come early? *anglais*
qui aux tu dit aux.COND venir plus.tôt
'Qui as-tu dit qu'il viendrait tôt ?'

(6) **Où** penses-tu trouver un fromage comme ça? *français*
where think-you to.find a cheese like this
'Where do you think you would find a cheese like this?'

La seconde alternative est de générer un XP dans la périphérie gauche. L'élément questionné monte dans le spécifieur *wh* de la subordonnée et le XP généré dans la périphérie gauche est un marqueur de portée. C'est le cas dans l'exemple de l'allemand en (7).

(7) **Was** glaubt Uta wen Karl gesehen hat ? *allemand*
wh scope marker believes Uta who Karl seen has
marqueur de portée *wh* croit Uta qui Karl vu a
'Who does Uta believe that Karl saw?'
'Qui est-ce que Uta pense que Karl a vu ?'

La troisième alternative est la réalisation d'une tête de la zone CP par une tête verbale montée de la tête flexionnelle. Une tête verbale est montée en C comme dans les paradigmes d'inversion du sujet illustrés pour l'allemand, le français et l'anglais en (8).

(8) **Hast**-du gegessen ? *allemand*
As-tu mangé ? *français*
Have-you eaten ? *anglais*

Dernière alternative, pour réaliser un élément dans la périphérie gauche: la projection d'une particule interrogative dans la zone CP. C'est le choix le plus représenté dans les langues pour la réalisation morphémique de la particule Q des questions oui/non. C'est le cas de '*czy*' en polonais, de '*kö*' en finnois, de '*ma*' en mandarin, de '*li*' dans les langues slaves, de '*ki*' en bengali, '*ci*' en yiddish etc. Une question oui/non avec une particule Q est illustrée ci-dessous pour le breton en (9) et pour le chinois en (10).

(9) **Hag** eo gwir an dra-se? *breton*
Q is true the thing-here
Q est vrai la chose-là
'Is it true?'
'Est-ce vrai ?'

(10) **Ta** gen shei shuohua ma. *chinois*
he with whom speak Q
il avec qui parle Q
'Did he speak with someone?'
'A-t-il parlé avec quelqu'un(e) ?'

Enfin, Butler & Mathieu (à paraître) montrent la projection d'une particule marquant la portée *wh* dans les constructions de DPs discontinus (dits 'split-DPs' en anglais). Une construction de DP discontinu est représentée en (10).

(11) **Combien** (de livres) as-tu lu (de livres) *français*
how.many of books have-you read of books
'How many books have you read?'

La généralisation pour la formation des questions est donc qu'un élément doit être réalisé en C, que cet élément y soit généré ou bien qu'il ait une histoire dérivationnelle. La généralisation est prédite par la Condition d'Identification.
La Condition d'Identification est falsifiable si on peut trouver des questions dont la périphérie gauche n'est pas réalisée. Dans l'exemple en (12), le marqueur de question en français et en anglais est réalisé par une particule Q qui semble optionnelle.

(12) a. [$_{CP}$ (Esk) [$_{IP}$ tu veux passer en premier ?
b. [$_{CP}$ (Do) [$_{IP}$ you wanna go first ?

En fait, la version de (12) sans la particule est plus correctement représentée en (13) où la flèche représente la direction de l'intonation qui est montante sur toute la phrase.

(13) a. [CP ↗ [$_{IP}$ Tu veux passer en premier ?
b. [CP ↗ [$_{IP}$ You wanna go first ?

Le marquage des questions oui/non par intonation montante est, selon les estimations typologiques de Ultan (1978), la stratégie représentée par 95% des langues du monde. Je suis Cheng & Rooryck (2000) en proposant que l'intonation montante est la réalisation d'une particule Q.

1.2. Les particules Q réalisées par l'intonation

Les particules Q du français sont un exemple excellent de la multicanalité de projections fonctionnelles du domaine CP. Le lexique français contient aussi une particule Q morphémique : '*Est-ce que*' réanalysée en un seul morphème interrogatif '*Esk*'.
Cette particule Q est illustrée en (14) en caractères gras.

(14) **Esk** tu prends du café sans lait
Q you take DET coffee without milk
'Do you take coffee without milk ?'

Une question peut aussi être réalisée comme en (15) sans la particule '*Esk*' mais avec un contour intonatif montant sur la phrase.

(15) a. Tu prends du café sans lait ⬆
you take DET coffee without milk
'Do you take coffee without milk ?'
*'You take coffee without milk.'

b. Tu prends du café sans lait.↪ / ⬇
you take DET coffee without milk
'You take coffee without milk.'
*'Do you take coffee without milk ?'

En (15)a, l'intonation montante identifie la phrase comme une question totale. La lecture assertive est agrammaticale. En (15)b, des intonations non montantes donnent des lectures telles que déclarative ou impérative qui ne sont pas des questions totales. La lecture de question totale est agrammaticale.

Le même phénomène est illustré en italien en (16) et en breton en (17). En (16)a en italien et (17)a en breton, l'intonation montante identifie la phrase comme une question totale. En (16)b en italien et (17)b en breton, des intonations non montantes donnent des lectures qui ne sont pas des questions totales.

(16) a. Suo marito è ancora malato. ⬆ *italien*
your husband is still ill
ton mari est encore malade

√ *question* 'Is your husband still ill ?'
**assertion* 'Your husband is still ill.'

√ *question*'Ton mari est encore malade?'
**assertion*'Ton mari est encore malade.'

(16) b. Suo marito è ancora malato. ↪ / ⬇
your husband is still ill
ton mari est encore malade

* *question* 'Is your husband still ill ?'
√*assertion*'Your husband is still ill.'

* *question*'Ton mari est encore malade?'
√*assertion*'Ton mari est encore malade.'

(17) a. Gweled a rez anezo. ⬆ *breton*
to see ® do.2SG P-3PL
voir ® faire.2SG P-3PL

√*question* 'Do you see them?'
**assertion*'You see them.'

√*question* 'Tu les vois ?'
**assertion*'Tu les vois.'

(17) b. Gweled a rez anezo. ↪ / ⬇

to see ® do.2SG P-3PL
voir ® faire.2SG P-3PL

**question* 'Do you see them?'
√*assertion*'You see them.'

**question* 'Tu les vois ?'
√*assertion*'Tu les vois.'

L'intonation est donc l'élément déterminant la lecture en question oui/non. L'intonation montante identifie la phrase de la même façon qu'une particule morphémique Q telle que '*Esk*' en français ou l'insertion de l'auxiliaire '*do*' en anglais. Je suis Cheng & Rooryck (2000) qui considèrent que l'intonation montante est la réalisation non-segmentale de la particule Q. Sous cette hypothèse, la périphérie gauche des exemples de questions ci-dessus en français, anglais, italien et breton n'est jamais vide, elle est réalisé par une particule Q dont la morphologie peut emprunter à différents canaux du message. La Condition d'Identification peut être satisfaite par une particule interrogative en C, une des particules disponibles dans le lexique est réalisée morphologiquement par un contour intonatif montant sur l'ensemble de la phrase. En particulier, je considère donc que le lexique du français, de l'anglais, de l'italien ou du breton contient une particule Q dont la morphologie est une intonation montante '⬆' sur la phrase.

1.3. Compétition multicanale

Quand la particule Q est réalisée par un morphème oral comme en (18), la phrase est interprétée comme une question oui/non quelle que soit l'intonation.

(18) Esk tu prends du café sans lait ⬆/ ➥ / ⬇
Q you take DET coffee without milk
'Do you take coffee without milk ?'

Dans le cas où la particule '*Esk*' est réalisée avec une intonation montante qui est aussi censée réaliser une particule Q, on semble avoir deux particules Q dans la même phrase, comme illustré en (19). Ce résultat n'est évidemment pas souhaitable. Dans le cas où la particule '*Esk*' est réalisée avec une intonation plate ou descendante qui identifie la phrase comme une assertion, l'analyse prédit un conflit dans l'interprétation. Je vais examiner ces deux cas en français et en anglais et montrer que l'intonation est déclassée de son statut de particule Q en (18).

Les exemples en (19) montrent que la cooccurence de deux signes analysés ici comme des particules Q ne provoque pas l'agrammaticalité, ce qui est un résultat étrange car les deux particules devraient être en compétition sur le même site.

(19) a. $[_{CP}$ (⬆) Esk $[_{IP}$ tu veux passer en premier ?
b. $[_{CP}$ (⬆) Do $[_{IP}$ you wanna go first ?

L'intonation montante en (19) est optionnelle. La présence *versus* absence de l'intonation montante ne joue pas sur la grammaticalité de la phrase, mais sur les informations pragmatiques afférentes (politesse, adresse à un enfant, etc.). L'apport de l'intonation à la phrase est donc d'ordre pragmatique plutôt que syntaxique.

Les exemples du français et de l'anglais en (20) montrent que l'information apportée par la particule morphémique gagne sur une information conflictuelle apporté par le contour intonatif : l'intonation ne peut pas identifier la phrase comme une assertion quand un morphèque Q présent dans la chaîne orale opère une identification contraire.

(20) a. $[_{CP}$ ➥ / ⬇ Esk $[_{IP}$ tu veux passer en premier ?
b. $[_{CP}$ ➥ / ⬇ Do $[_{IP}$ you wanna go first ?

Le rôle de l'intonation en (20) n'est pas syntaxique mais pragmatique (par exemple, une impression d'agressivité ou d'impatience dans le cas de l'intonation descendante '⬇'). L'intonation en (18), (19) et (20) est en situation de compétition multicanale car le marquage interrogatif a été effectué par un morphème oral *wh*. En situation de compétition multicanale, l'intonation réalise une information pragmatique complémentaire voire parasite sur le

message. Les signes des différents canaux (oral, intonatif, gestuel) ne sont pas égaux. Les canaux sont hiérarchisés. Dans les langues orales, un morphème oral a priorité sur les messages des autres canaux. Les signes multicanaux redondants sur les morphèmes oraux sont envoyés au module pragmatique.

Je vais maintenant montrer que les particules Q peuvent être réalisées par un autre canal du message : le canal gestuel.

1.4. Les particules Q réalisées par le canal gestuel

Le canal gestuel est lui aussi à même de réaliser une particule Q satisfaisant la Condition d'Identification. Des questions réalisées sans particules Q ont été signalées en anglais britannique comme illustré en (21) et (22).

(21) You get big bonuses at Christmas ⬇ *anglais brittannique*, Ferre (2004)
tu reçois grand bonus à Noël
'Do you get big bonuses at Christmas ?'
'Tu reçois de bonnes primes à Noël?'

(22) So you' re going up to Durham ⬇ *anglais brittannique*, Ferre (2004)
alors tu est montant PRT à Durham
'So you're going up to Durham ?
'Alors, tu montes à Durham?'

Butler & Mathieu (à paraître) et Oiry (2004) notent la chute occasionnelle de l'intonation avec des questions *in situ* en français comme en (23)[76].

(23) Tu aimes quoi ⬇? *français*, Oiry (2004)
you like what
'What do you like ?'
'Qu'est-ce que tu aimes?'

Dans les exemples de l'anglais comme dans les exemples du français, la Condition d'Identification semble n'être pas respectée. Je vais montrer que ces phrases respectent en fait la Condition d'Identification car elles ne sont grammaticales qu'avec une particule Q réalisée par le canal gestuel.

Jouitteau & Ferre (2004) montrent que des particules Q peuvent être réalisées uniquement par le canal gestuel en anglais britannique. Les données sont extraites de l'analyse de corpus spontané de Ferre (2004). Les exemples A et B ci-dessous montrent une absence de particule Q morphémique et une intonation typique des assertions. Les images des gestes des locutrices et la courbe intonative correspondante sont joints en annexe en fin de manuscrit.
Dans l'exemple (A), Zoe (au pull clair sur les images en annexe) demande à sa partenaire quels avantages elle avait quand elle travaillait à '*Mark et Spencer's*'.

(A) : *Zoe* : _____[MOUVEMENT MONTANT DE LA TETE]
You get big bonuses at Christmas ⬇.
tu reçois grand bonus à Noël
'Do you get big bonuses at Christmas ?'
'Tu reçois de bonnes primes à Noël?'

Ben got like loads of money at Christmas.
Ben reçut comme énormément de argent à Noël
'Ben a reçu énormément d'argent à Noël.'

Michelle : No cause they got rid of me before I had any rights.
non car ils eurent débarras de moi avant je avais aucun droit
'Non, car ils se sont débarrassés de moi avant que j'aie aucun droit.'

Dans l'exemple (A), il n'y a pas de morphème Q dans la chaîne parlée et la courbe intonative (en annexe) est clairement descendante. Puisque la phrase est grammaticale en tant que question, on doit cependant conclure que la Condition d'Identification a été satisfaite. L'énoncé est interprété comme une question car il reçoit une réponse de la part de

l'interlocutrice. Mon hypothèse est que la Condition d'Identification est satisfaite par le mouvement de tête vers le haut. Dans l'hypothèse contraire qui maintient qu'un geste ne peut pas satisfaire la Condition d'Identification, alors l'exemple (A) est un contre exemple à cette même Condition d'Identification.

Dans l'exemple (B), Zoe et Michelle discutent le fait que la mère de Michelle a ou n'a pas l'accent du nord. Michelle dit que sa mère n'a pas d'accent. Zoe exprime quelques doutes et produit l'énoncé en (B). Michelle interprète l'énoncé comme une question puisqu'elle répond.

(B) : *Zoe*: _____[SOURCILS RELEVÉS]
Really ? But she used to have an accent ⬇.
vraiment ? Mais elle avait.d'habitude un accent
'Really ? But did she use to have an accent ?'
'Vraiment ? Mais avait-elle d'habitude un accent ?'

Michelle : Yeah and she still says things now like 'All right pet'.
Yeah et elle encore dit choses maintenant comme 'tout bien animal'
'Oui et elle dit encore maintenant des choses comme 'OK mon lapin'.

Dans l'exemple (B), il n'y a pas de morphème Q dans la chaîne parlée et la courbe intonative (en annexe) est clairement non montante. Zoe lève les sourcils sur '*really*' et les garde levés durant tout l'énoncé. Les sourcils redescendent après la fin de l'interrogation. Mon hypothèse est qu'en (B), le geste des sourcils relevés réalise le morphème Q satisfaisant la Condition d'Identification. Dans l'hypothèse contraire qui maintient qu'un geste ne peut pas satisfaire la Condition d'Identification, alors l'exemple (B) est un autre contre exemple à cette même Condition d'Identification.

Je conclus de l'analyse de (A) et (B) que la particule Q en anglais britannique peut être réalisée par un signe linguistique de morphologie gestuelle.

Comme l'anglais britannique, le français oral peut réaliser des morphèmes Q par le canal gestuel. Dans l'exemple en (24), les flèches contrôlent que la particule Q requise par la Condition d'Identification n'a pas été réalisée par l'intonation. Dans l'exemple en (24)a, le

morphème '*Esk*' réalise la particule Q. Dans les exemples en (24)b, (24)c et (24)d, il n'y a aucun morphème oral, mais des gestes ostensibles faciaux accompagnent le message. La phrase est grammaticale et ne peut être interprétée que comme une question. Dans l'exemple en (24)e, lorsque aucun signe ostensible facial n'est produit, la phrase ne peut pas être interprétée comme une question.

(24)	a.		[$_{CP}$	↪ / ↧	Esk	[$_{IP}$	Je	peux finir mon thé	?
	b.		[$_{CP}$	↪ / ↧	tête levée	[$_{IP}$	Je	peux finir mon thé	?
	c.		[$_{CP}$	↪ / ↧	1sourcil relevé	[$_{IP}$	Je	peux finir mon thé	?
	d.		[$_{CP}$	↪ / ↧	2sourcils relevés	[$_{IP}$	Je	peux finir mon thé	?
	e.	*	[$_{CP}$	↪ / ↧		[$_{IP}$	Je	peux finir mon thé	?
							I	can	finish my tea

L'exemple en (24)e est agrammatical car il ne remplit pas la Condition d'Identification. C'est donc que la Condition d'Identification est satisfaite en (24)b, (24)c et (24)d. J'en conclu donc que la particule Q est réalisée en (24)b, (24)c et (24)d par le canal gestuel.

Il est important de souligner que si le canal gestuel n'est pas apte à réaliser des têtes syntaxiques et que les signes faciaux en (24)b, (24)c et (24)d ne sont pas des têtes C, alors nous n'avons pas de moyens de rendre compte de la grammaticalité de ces phrases à moins de revenir sur la Condition d'Identification. Si nous abandonnons la Condition d'Identification, alors nous ne pouvons pas rendre compte de l'agrammaticalité de (24)e et nous perdons également la généralisation de Cheng (1991) selon laquelle les langues à *wh in situ* ont des particules interrogatives.

L'exemple en (25) montre les mêmes faits qu'en (24), moins la présence d'un adverbe préverbal.

(25) a. [$_{CP}$ ↪ / ⬇ Esk [$_{IP}$ Alors tu pars ?
b. [$_{CP}$ ↪ / ⬇ tête vers le haut [$_{IP}$ Alors tu pars ?
c. [$_{CP}$ ↪ / ⬇ 1 sourcil relevé [$_{IP}$ Alors tu pars ?
d. [$_{CP}$ ↪ / ⬇ 2 sourcils relevés [$_{IP}$ Alors tu pars ?
e. * [$_{CP}$ ↪ / ⬇ [$_{IP}$ Alors tu pars ?
'so you go.away ?'

En (26), je m'assure que la réalisation de la particule Q par le canal gestuel facial disqualifie l'intonation comme canal de réalisation de la particule Q.

(26) [$_{CP}$ ⬆/ ↪ / ⬇ SOURCIL RELEVE [$_{IP}$ Tu prends du café sans lait ?
you take DET coffee without milk
'Do you take coffee without milk ?'
* 'You take coffee without milk.'

Avec un ou des sourcils relevés, la phrase est toujours une question oui/non quelle que soit l'intonation. C'est exactement ce que nous avions noté avec une particule Q morphémique. Le constat en français est que la particule Q peut être réalisée par trois canaux différents, un morphème spécialisé préverbal, une intonation montante sur la phrase ou un geste facial. Il y a donc des têtes du domaine CP qui sont réalisables par différents canaux du message.

2. 🗣/✋ en français atlantique

Dans cette section, je présente la paradigme du français atlantique où c'est un explétif qui est réalisé par morphologie gestuelle (noté '✋'). Un geste préverbal y remplace un sujet effacé. Dans la section 3, j'explorerai ce phénomène d'effacement du sujet Dans la section 4, je montrerai que cet explétif est syntactiquement une tête C qui satisfait le Principe de Projection Etendue. Pour l'instant, je présente les données dans la section qui suit.

2.1. Les données

Le français est une langue SVO. La position préverbale est canoniquement occupé par le sujet. Lorsque le sujet est phonologiquement nul (effacé phonologiquement), un explétif multicanal (geste ou son) doit être inséré à la place du sujet.

Le paradigme est illustré de (27) à (30) où le signe 🗣 symbolise un son et le signe ✋ symbolise un geste. La position préverbale en français 'atlantique' peut être remplie soit par un DP sujet comme c'est normalement le cas en français standard, soit par un son ou un geste. Si aucun élément préverbal, sujet son ou geste n'est présent, la phrase est agrammaticale.

(27) *Contexte:* *'Il est encore pas là aujourd'hui... - He is again not here today.'*

*(DP$_{sujet}$ / 🗣 / ✋) viendra demain, tu verras…

will-come tomorrow, you will.see

'He'll come tomorrow, you'll see.'

'Il/elle viendra demain, tu verras.'

(28) *Contexte:* *'J'te prends en voiture à la gare si tu loupes ton train ?*

Do you want me to pick you up with the car if you miss your train?'

*(DP $_{sujet}$ /🗣/✋) prendra le train d' après et py c'est tout.

will.take the train of after and then it is all

'I'll take the next train and that's all.'

'Je prendrai le train d'après et puis c'est tout.'

(29) *Contexte :* *Quelqu'un(e) cherche désespérément quelque chose*

Someone is looking desperately for something...

(DP $_{sujet}$ /🗣/✋) trouvera ça une aut' fois.

will.find that an-other time

'I / you / he / she / we will.find that another time.'

'Je / tu / il / elle / nous trouvera/ons ça une autre fois.'

(30) *Contexte :* *entrant dans une chambre où des enfanst sont en train de jouer.*
entering a room where children are playing…

*(DP $_{sujet}$ /🗣/✋) feriez bien de ranger !
would.do good P clean up

'You (really!) should clean up!'
'Vous feriez bien de ranger!'

Le paradigme illustré de (27) à (30) est productif le long de la côte Atlantique de l'Etat Français, hormis la Haute et la Basse Bretagne[77].

2.2. Paradigmes différents

Le paradigme illustré de (27) à (30) ne doit pas être confondu avec les phénomènes variés d'effacement du sujet que l'on peut trouver dans d'autres variétés de français.

L'exemple en (31) a été produit par un locuteur se rebellant d'une trop longue séance d'élicitation. Le verbe tensé semble pouvoir être à l'initiale, et le geste ou le son préverbal n'est pas obligatoire. La présence *versus* absence du signe 🗣/✋ a un impact d'ordre uniquement pragmatique.

(31) (🗣/✋) chus pas une réserve à phrases.
be.1SG not a storeroom of sentences
'Je ne suis pas une réserve à phrases.'
'I'm not a storeroom of sentences.'

Je vais montrer qu'en (31), le sujet n'est pas effacé phonologiquement mais réalisé sur un morphème porte manteaux avec le verbe.

Le pronom sujet [1.SG] a une forme standard /ʒə/ dont la graphie est '*je*'. Une forme de français oral concurrente est la prononciation /ʃ/ illustrée en (32).

(32) /ʃ/ finira par m' habituer.

I will.end.up to CL1.SG get.used

'I'll get used to it at the end.'

'Je finirai par m'habituer.'

Le sujet /ʃ/ n'est évidemment pas licite avec une autre occurrence du sujet. Dans l'exemple en (33)a, le pronom sujet standard est licite avec la forme simple du verbe ('*suis*'). Dans l'exemple en (33)b, le sujet standard ne peut pas être utilisé avec la forme /ʃy/ ou la forme pronominale du sujet est déjà intégrée car deux occurrences pronominales du sujet seraient présentes.

(33) a. **Je** suis pas une réserve à phrases.

b. *Je **ch**us pas une réserve à phrases.

Lorsque la forme simple '*suis*' du verbe en (33)a est utilisée, et que le sujet est vraiment effacé, on retrouve le paradigme du français atlantique où l'effacement du sujet provoque l'insertion obligatoire d'un geste ou son préverbal comme illustré en (34).

(34) *(🗣/✋) suis pas une réserve à phrases.

be.1SG not a storeroom of sentences

'I'm not a storeroom of sentences.'

'Je ne suis pas une réserve à phrases.'

Les exemples en /ʃy/ ne n'appartiennent pas au même paradigme que celui présenté en début de section car le sujet n'y est pas effacé mais réalisé différemment sur le verbe. D'autres dialectes du français produisent des paradigmes qui ne sont pas conformes aux faits du français standard. Tout paradigme déviant par rapport à la réalisation des traits du sujet ne doit pas être assimilé au paradigme du français atlantique décrit plus haut.

Les locuteurs du poitevin peuvent utiliser uniformément un '*i*' préverbal pour toutes les personnes du paradigme. Ces faits suggèrent une analyse en terme de légitimation du sujet nul

par une tête AGR du type proposé par De Crouzas & Shlonsky (2003) pour le franco-provençal.

L'effacement du sujet se trouve par ailleurs dans des corpus écrits (voir Goscinny & Uderzo 1967:15 pour un exemple dans des bandes dessinées). Cependant, je ne peux dire si la présence du type d'élément préverbal 🗣/✋ illustré de (27) à (30) est obligatoire dans les occurrences en corpus.

Le français standard présente des phénomènes d'effacement d'explétifs. Ces explétifs peuvent librement s'effacer et aucune insertion de geste préverbal n'est requise. L'effacement des explétifs n'est évidemment pas contraint par la saillance de leur référent dans le discours puisque les explétifs n'ont pas de référent. Les exemples en (35) montrent l'effacement d'explétifs sans stratégie multicanale.

(35)	a.	... ø Fait chaud!		b.	... ø Faut pas croire!
		does warm			need not believe
		…. 'It is warm'.			'You shouldn't believe it'

Ces paradigmes d'effacement du sujet n'excluent pas la cooccurence de gestes ostensibles. Ces gestes sont alors parfaitement optionnels et n'apportent aucune information proprement syntaxique. Leur interprétation est de l'ordre de la pragmatique. En contraste, l'insertion du geste préverbal est obligatoire dans le paradigme du français atlantique. L'absence phonologique du sujet déclenche la présence obligatoire du geste ostensible préverbal.

Le phénomène illustré de (27) à (30) en français atlantique est particulier car il montre l'insertion <u>obligatoire</u> d'un élément multicanal ostensible en contexte initial de phrase. L'omission de 🗣/✋ lorsque le sujet n'est pas prononcé est lourdement agrammatical. Les réactions du locuteur sont extrêmement tranchées lorsqu'ils sont poussés à produire des phrases avec sujet effacé sans insertion d'un geste ou d'un son préverbal. ('[rires..] *bien sûr que tu peux pas faire ça* !', '*ça fait bizarre, tu sais, parce que le début manque*…').

Un locuteur à qui j'avais demandé de produire une telle phrase me produit successivement la phrase avec un haussement de sourcil, un hochement de tête et un mouvement des épaules à

chaque essai. Lorsque je lui ai interdit successivement ces possibilités, il produisit (en situation assise) l'exemple reporté en (36).

(36) [haussement ostensible du genoux droit] Pars en février t' toute façon.
[ostensible raising of the right knee] leave in February anyway
'I leave in February anyway.'
'Je pars en février de tout façon.'

Pour le locuteur, le geste ostensible du genoux dans l'exemple en (36) rendait la phrase grammaticale, mais l'usage d'un geste produit avec le bas du corps rendait le message pragmatiquement étrange.

Je conclus que le son ou geste préverbal 🗣/🤚 est un élément syntaxique puisqu'il est obligatoire en environnements d'effacement du sujet. Le geste préverbal en français atlantique dans les environnements d'effacement du sujet est un élément syntaxique requis en cas d'absence du sujet. L'étrangeté pragmatique de 🗣/🤚 dans l'exemple en (36) est due à la morphologie inhabituelle du signe ostensible préverbal. Les signes produits avec les jambes, le ventre ou les hanches, c'est à dire avec le bas du corps, sont des signes limites. Je vais maintenant explorer les limites de la morphologie gestuelle.

2.3. La morphologie du signe 🗣/🤚

Le son préverbal peut être une inspiration ou une expiration d'air, une production vocalique minimale. Un son préverbal peut aussi être produit par un geste des mains, comme un claquement de doigts, ou un applaudissement.

Le geste préverbal peut consister en des mouvements faciaux (hochements de tête, hochement de menton, moues et mouvements variés de la bouche, sourcils foncés ou levés.). Ce peut être aussi un mouvement des mains ou des parties du haut du corps (haussement d'épaule, mouvement d'ouverture des mains, main jetée au dessus de l'épaule, bras d'honneur, grattement de la tête, claquage du genoux avec la main, claquage des mains ensemble, doigt levé…).

Les sons ou les gestes qui pourraient passer pour non intentionnels ne sont pas acceptés. (éternuer, roter, se tirer l'oreille distraitement, baver, bailler, enrouler une mèche de cheveux autour d'un doigt, sourire sans ironie). Ces signes sont interprétés pragmatiquement.
Les mouvements sont des mouvements moteurs simples et ostensibles. Les mouvements cachés comme ceux d'une main sous une table ou les mouvements des doigts de pieds dans une chaussure, provoquent l'agrammaticalité. Cependant, l'ostension obligatoire du signe n'est pas un argument que le geste est produit pour faciliter la compréhension de la phrase produite. C'est si on cache intentionnellement le geste préverbal que la phrase devient agrammatical. Si personne ne le voit (par exemple au téléphone), la phrase est parfaitement acceptable[78]. La contrainte est donc une contrainte de production.
Je vais maintenant présenter mon hypothèse de la fonction syntaxique du signe ostensible 🗣/✋.

2.4. Une tête C explétive

L'insertion de 🗣/✋ est obligatoire uniquement dans les contextes d'effacement du sujet. Je rends compte de cette restriction en considérant 🗣/✋ comme un explétif préverbal créant l'ordre X-VSO.

Sous cette analyse, un paradigme sensiblement proche existe en anglais. La réalisation d'un complémenteur par un son est restreint mais disponible en anglais. Pesetsky & Torrego (2000; note 39) soulignent que les exclamatives non-*wh* de l'anglais commencent par une interjection qui peut être effacée comme dans l'exemple en (37). Le fait intéressant est que si l'interjection est effacée, 'quelque chose' doit précéder l'auxiliaire : 'un sifflement ou une inspiration profonde'.

(37) ('Boy !' / intake of breath / *ø), is syntax easy!
homme ! / inspiration / *ø est syntaxe facile
'Que la syntaxe est facile!'

Un locuteur nord californien m'a confirmé ces faits avec la donnée en (38). De nombreux locuteurs natifs de différents dialectes de l'anglais semblent avoir cette possibilité.

(38) (‘Damned!’ / whistle / *ø), is my car beautiful!
interjection / sifflement / *ø est ma voiture belle
‘Que ma voiture est belle!’

J’analyse le sifflement ou l’inspiration profonde en (37) et (38) comme la réalisation d’un complémenteur qui identifie la phrase comme exclamation non-*wh*.
Notez maintenant que dans les gloses en français des deux exemples (37) et (38), la tête identifiant la phrase comme une exclamation est l’élément ‘*que*’. Je vais montrer que ce même élément ‘*que*’ peut-être utilisé comme un explétif dans les langues romanes. Les exemples ci-dessous illustrent des insertions de complémenteurs en stratégies explétives en mayennais en (39) et en gascon en (40).

(39) **Que** pleut. *mayennais*
C rains
‘It rains.’
‘Il pleut.’

(40) **Qu’** ei pintrat jo medish las portas. *gascon,* Campos (1992:912)
that have painted I myself the doors
que ai peint moi moi-même les portes
‘I myself have painted the doors.’
‘J’ai peint moi-même les portes.’

Cette stratégie explétive est attestée en acquisition, même dans des langues comme le catalan où la variété adulte de la langue sera une langue *pro*-drop tolérant les ordres à verbe initiaux. Un exemple d’insertion de complémenteur en stratégie explétive est illustré en catalan enfantin en (41).

catalan enfantin Tubau-Muntaña (2003)

(41) adulte: *Què he fet? - 'What did I do?' – 'Qu'est-ce que j'ai fait?'*
enfant: **Que** has llençat l' altra tortugueta a l' aigua.
that have.2.SG thrown the other little turtle into the water
que as jeté la autre petite tortue dans la eau
'You threw the other little turtle into the water.'
'Tu as jeté l'autre petite tortue dans l'eau.'

La grammaire de l'enfant se conformera par la suite à la langue adulte. Dans l'hypothèse où le Principe de Projection Etendue est un Principe universel consistant en un trait catégoriel non valué ininterprétable [CAT-] (voir chapitres 3 et 5), la langue cible, c'est à dire le catalan adulte, satisfait l'EPP avec un pronom explétif nul. Je conclus que la langue catalane adulte a dans son lexique un pronom explétif nul avec une catégorie interprétable, alors que la langue catalane de l'enfant utilise une stratégie explétive utilisant un complémenteur dont la catégorie interprétable satisfait le Principe de Projection Etendue.

Je rappelle brièvement ci-dessous que l'EPP est satisfait par des insertions de complémenteurs en gallois et en breton. Les exemples en (42) et (43) montrent des complémenteurs de matrice dans les ordres X-VSO du gallois et du breton.

(42) **Fe/mi** welais i Megan. *gallois*, Roberts & Roussou (2002)
C saw I Megan
C vis je Megan
'I saw Megan.'
'J'ai vu Megan.'

(43) **E**mañ Manon el levraoueg. *breton*
C-is Manon in.the library
C-est Manon dans.la bibliothèque
'Manon is in the library.'
'Manon est dans la bibliothèque.'

L'exemple en (44) montre un ordre X-VSO dans une question en gallois. Dans les exemples (45) et (46), je montre qu'un complémenteur de négation satisfait aussi le Principe de Projection Etendue en gallois et en breton.

(44) **A** welaist ti Megan. Roberts and Roussou (2002)
Q saw you Megan
Q vis tu Megan
'Did you see Megan?'
'Avez-vous vu Megan?'

(45) **Ni** welais i ddim Megan. Roberts and Roussou (2002)
C saw I not Megan
C vis je pas Megan
'I didn't see Megan.'
'Je n'ai pas vu Megan.'

(46) **N'** he doa ket ___ Manon kuzhet ar c'hazh. *breton*
NEG have.3.SG Adv-NEG Manon hidden the cat
ne avoir3.SG pas Manon caché le chat
'Manon hadn't hidden the cat.'
'Manon n'avait pas caché le chat.'

Mon hypothèse est que dans les environnements d'effacement du sujet en français atlantique, une stratégie explétive est requise pour satisfaire le Principe de Projection Etendue. Cette stratégie consiste en l'insertion d'un complémenteur. En mayennais, ce complémenteur peut être réalisé par le morphème '*que*', alors qu'en français atlantique, il est réalisé par une morphologie gestuelle.

Cette hypothèse fait la prédiction correcte que 🗣/✋ n'est obligatoire que lorsque le principe de Projection Etendue n'est pas satisfait par le sujet préverbal. Dans la section suivante,

j'explore le mécanisme d'effacement du sujet. je montre que l'argument nul est un pronom faible qui a été effacé à l'interface entre la syntaxe et la phonologie.

3. Le contexte d'insertion du son ou geste préverbal

Dans cette section, j'explore le phénomène d'effacement du sujet. Je montrerai que le sujet est un pronom faible effacé phonologiquement après le processus de liaison avec un verbe commençant avec une voyelle. Je montrerai que l'étude du paradigme de la liaison en distribution complémentaire avec le geste préverbal désigne le processus explétif comme postérieur à la liaison. Dans l'hypothèse que je poursuis où 🗣/✋ sert d'explétif, le geste préverbal sera donc inséré dans la structure après le processus de liaison.

3.1. 🗣/✋ en compétition avec la liaison

Le signe 🗣/✋ est en compétition avec la liaison phonologique déclenchée sur le verbe par un pronom faible.

Nombre de locuteurs rejettent les exemples comme en (47) où le sujet a été effacé devant un verbe commençant par une voyelle. Quand un verbe commence par une voyelle, la consonne qui aurait servi de liaison si le pronom était réalisé apparaît comme en (48). Les locuteurs qui ne rejettent pas (47) ont tous (48) comme alternative.

(47) % 🗣/✋ ont chanté faux que c'est pas possible.
have.3.PL sang wrong that it is not possible
'They sang incredibly bad.'
'Ils ont chanté (tellement) faux que c'est pas possible.'

(48) (Elles / Ils) **Z**ont chanté faux que c'est pas possible.
3.PL.F/M liaison-have.3.PL sang wrong that it is not possible
'They sang incredibly bad.'
'Ils ont chanté (tellement) faux que c'est pas possible.'

La distribution complémentaire du geste ou son préverbal obligatoire et de la liaison est riche d'enseignements sur le phénomène à l'œuvre. Je vérifie tout d'abord que ce phénomène est productif sur tout le paradigme.

Le tableau en (49) vérifie que la liaison apparaît systématiquement à l'initiale quand le sujet est effacé. La colonne de gauche en (49)a montre (en grisé) les pronoms sujets et la liaison qu'ils provoquent. La colonne de droite en (49)b montre que lorsque le sujet est effacé, c'est bien la liaison correspondante qui apparaît.

(49) a.

1SG	ʒə,j	ə *elision*	a/ɛ ʃãtefo…
2SG	ty	y *elision*	a ʃãtefo…
3SG.F	ɛ, a	l	a ʃãtefo…
3SG.M	i	l	a ʃãtefo…
1PL	ɔ̃	n	a ʃãtefo…
2PL	vu	z	ave ʃãtefo…
3PL.F	ɛ	(l) z	ɔ̃n ʃãtefo…
3PL.M	i	(l) z	ɔ̃n ʃãtefo…

b.

ʒ / j	a/ɛ ʃãtefo…
t	a ʃãtefo…
l	a ʃãtefo…
l	a ʃãtefo…
n	a ʃãtefo…
z	ave ʃãtefo…
(l) z	ɔ̃n ʃãtefo…
(l) z	ɔ̃n ʃãtefo…

Le paradigme de la liaison fournit plusieurs indices différents sur l'effacement du sujet en français.

Tout d'abord, on voit dans le tableau ci-dessus que les pronoms qui provoquent la liaison en (49)a sont les pronoms faibles. Le paradigme en (49)b où la liaison est présente montre donc que le sujet phonologiquement nul dans le paradigme du français n'est pas un pronom vide mais un pronom réalisé phonologiquement qui est ensuite entièrement effacé s'il n'a pas créé de phénomène de liaison phonologique avec le verbe. Par hypothèse, le phénomène de liaison entre un pronom réalisé et un verbe tensé ne concerne que les pronoms faibles car les pronoms forts sont plus haut dans la structure, au dessus d'un pronom faible.

Dans l'exemple en (50), on voit deux pronoms [3PL] préverbaux. Le pronom qui déclenche la liaison est le pronom faible directement préverbal, et non le pronom fort qui est plus haut dans la structure.

(50) Eux$_i$, ils$_i$ **–Z-** ont chanté toute la nuit.
3PL 3PL liaison have sang all the night
'They sang the entire night.'

Le pronom phonologiquement nul dans le paradigme d'effacement du sujet en français atlantique est donc un pronom faible réalisé phonologiquement, puis effacé phonologiquement. L'identification du sujet comme un pronom faible en contexte d'effacement fournit à son tour un indice précieux pour la localisation du processus d'effacement car les pronoms faibles ne sont jamais plus haut que SpecTP en français.

Dans le cadre de mon hypothèse que le Principe de Projection Etendue consiste en une relation de vérification d'un trait catégoriel non valué (cf. chapitre 3 et 5), la distribution complémentaire entre le geste préverbal et la liaison est obtenue si la liaison a un trait catégoriel interprétable. Le trait [CAT-] peut alors être vérifié soit par un sujet réalisé, soit par la liaison si le contexte phonologique en a créé une, soit par l'insertion d'un explétif préverbal réalisé morphologiquement par un geste ou un son ostensible.

Le paradigme de la liaison montre un ordre des opérations donné en (51). Dans un premier temps, la liaison s'opère. Ce premier temps est au plus tôt à l'interface syntaxe/phonologie car les matrices phonologiques des éléments doivent être accessibles. Dans un deuxième temps, l'effacement phonologique du sujet laisse intacte la réalisation phonologique de la liaison lorsqu'il y en a une. Dans le cas où une liaison phonologique a été créée, aucun explétif ne doit être ajouté. Dans le cas où aucune liaison phonologique n'a été créée dans la position directement préverbale, un explétif doit être inséré. Ce n'est donc que dans un troisième temps qu'un élément explétif, 🗣/✋, est inséré en position préverbale pour pallier à l'absence de sujet en position directement préverbale.

(51) liaison > effacement du sujet > insertion d'un explétif

L'insertion de l'explétif est clairement postérieur à deux processus phonologiques, la création d'une liaison et l'effacement du pronom sujet.

Sous l'hypothèse que les processus explétifs en français et en breton opèrent au même niveau dans ces deux langues, la vérification du trait [CAT-] sur la tête flexionnelle est un processus tardif (voir chapitre 3, section 7) qui se place après deux opérations phonologiques successives. En breton, l'alternance '*a*' / '*e*' des rannigs préverbaux montrant un accord catégoriel avec l'élément qui satisfait l'EPP réalise une relation d'accord catégoriel postérieur à des opérations phonologiques. Le schéma en (52) synthétise la succession des opérations.

(52)

liaison > effacement phonologique du sujet > insertion d'un explétif, accord catégoriel
matrice phonologique accessible → traits φ accessibles

Le paradigme montre donc que des processus typiquement phonologiques comme la liaison s'opèrent avant des processus typiquement syntaxiques comme des relations d'accord.

3.2. Identification du sujet effacé

Je me tourne maintenant vers la question de l'identification du sujet effacé. Un sujet pronominal préverbal peut être effacé phonologiquement et identifié par la présence d'un sujet disloqué à droite coréférent. Dans l'exemple en (53), le pronom faible sujet a été effacé phonologiquement et est manifestement identifié par le DP disloqué à droite. Le pronom faible préverbal effacé phonologiquement est obligatoirement coindicé avec l'élément disloqué '*Bernard*'.

(53) *(🗣/✋) prendra l' avion aussi, mais avant, Bernard.
will.take the plane too but before, Bernard
'Bernard will take the plane too, but before.'
'Bernard prendra l'avion aussi, mais avant.'

La question de l'identification du sujet se pose lorsqu'aucune dislocation n'identifie le sujet. Les possibilités d'identifications du sujet dépendent alors du contexte et les possibilités sont plus étendues. Dans l'exemple en (54), les possibilités d'identification du sujet dépendent du contexte discursif.

(54) *(🗣/✋) prendra l' avion aussi, mais avant.
will.take the plane too but before
'I / you / he / she / we will take the plane too, but before.'
'Je / tu / il / elle / on prendra l'avion aussi, mais avant.'

Les arguments nuls sont identifiés dans les langues de deux façons. Les arguments nuls sont identifiés par AGR dans les langues avec un système d'accord riche (Chomsky 1981, Rizzi 1982 parmi d'autres). Les arguments nuls sont identifiés par un topique zéro dans les langues qui n'ont pas de système d'accord.
L'identification par un système d'accord riche comme en espagnol ou en italien n'est pas une option plausible car le français atlantique ne distingue morphologiquement que les personnes 2.PL et 3.PL dans le paradigme verbal[79]. Dans l'exemple en (55) et hors contexte, il n'y a pas de moyen d'identifier le sujet parmi les 5 premières personnes.

(55) 🗣/✋ va souvent à la plage, ces temps-ci.
go often to the beach that times that
'I / you / he / she / we /*2.PL /*3.PL often to the beach, these times.'
'Je / tu / il / elle / nous /*vous /*ils souvent à la plage, ces temps-ci.'

Le français atlantique n'est donc ni comme les langues romanes qui ont un système d'accord riche, ni comme le chinois qui a un système d'accord entièrement gelé (langue de type C).

Ceci implique, contre Jaeggli & Safir (1989), que les langues qui ont des arguments nuls ne sont pas exclusivement les langues avec un système d'accord très riche ou les langues avec un système d'accord entièrement inexistant (ou neutralisé).
Je suis Schwarzschild (1999) parmi d'autres en considérant qu'un constituant qui n'est pas marqué par le focus doit être 'donné', c'est à dire que son référent doit être récupérable dans le discours antérieur ou dans le contexte. Schwarzschild (1999) pose que tous les constituants désaccentués doivent obligatoirement être 'donnés'. Un constituant non-prononcé fait partie des éléments désaccentués et est donc astreint à cette règle : il doit être 'donné' dans le discours antérieur ou dans le contexte.
Cette proposition dérive élégamment la contrainte de recouvrabilité (dite 'Recoverability Constraint' en anglais) Cette contrainte est formulée par Pesetsky (1998) comme en (56).

(56) 'Une unité syntaxique avec un contenu sémantique doit être prononcé à moins qu'il ait un antécédent suffisamment local.'

La contrainte de recouvrabilité de Pesetsky (1998) doit être généralisée à tous les constituants désaccentués sous l'hypothèse de Schwarzschild (1999). La règle qui gouverne le processus d'effacement du sujet n'est pas que l'effacement ne peut s'opérer que sur des unités syntaxiques dont le référent est 'donné'. Le processus d'effacement du sujet ne peut s'opérer que sur des éléments désaccentués qui eux, doivent tous, en tant qu'éléments désaccentués, être donnés dans le discours ou le contexte.

Un sujet nul doit être identifié, mais aussi autorisé. Le sujet nul est autorisé par un topique nul (topique zéro) généré dans la zone haute de la périphérie gauche. Le topique nul est restreint aux matrices. Le processus d'effacement du sujet est aussi restreint aux matrices car le sujet effacé ne pourrait pas être autorisé sans un topique zéro. La restriction d'un sujet nul à la matrice est illustrée en (57). Cette restriction est indépendante de la présence d'un son ou d'un geste préverbal

(57) * Pouchka dit partout que (🗣/✋) prend l' avion.
says everywhere that take the plane
'Pouchka says everywhere that s/he takes the plane.'
'Pouchka dit partout qu'elle prend l'avion.'

Je propose donc que le sujet est uniformément identifié par un topique nul généré dans la zone haute du domaine CP, de la même façon que sont identifiés les arguments nuls du chinois (Huang 1984).

4. 🗣/✋ est une tête C.

Trois types d'arguments désignent le geste préverbal 🗣/✋ comme une tête C basse d'un domaine CP déployé. Le premier argument est que 🗣/✋ identifie l'énoncé dans lequel il est produit. Je montre ensuite que l'hypothèse que 🗣/✋ est une tête C basse prédit exactement sa distribution. Enfin, je montre que 🗣/✋ peut porter des marques d'accord comme les complémenteurs dans les langues comme le turque ou certaines langues germaniques.

4.1. 🗣/✋ identifie le type de la phrase

Le premier indice que 🗣/✋ est la réalisation syntaxique d'une tête C est son impact sémantique lorsque c'est une particule Q. L'exemple en (58) ne pourrait pas être une assertion car le haussement des sourcils identifie la proposition comme une question. Dans la première section, j'ai montré que le geste préverbal est une particule Q. Dans l'exemple en (58), Cette particule Q permet l'effacement phonologique du sujet.

(58) a. geste montant de la tête peux boire mon thé ?
b. geste montant des sourcils peux boire mon thé ?
✋ can drink my tea
'Can I drink my tea (now)?'
'Je peux boire mon thé ⬆ ?', 'Puis-je boire mon thé ?'

La possibilité d'identifier le type d'une phrase est caractéristique des projections fonctionnelles du domaine CP.

4.2. Distribution de 🗣/✋

L'identification de 🗣/✋ comme une tête C basse dans la périphérie gauche a l'avantage de prédire automatiquement la distribution complémentaire de 🗣/✋ avec les autres têtes C basses de la périphérie gauche. Avec une tête C basse réalisée comme en (59), l'effacement du sujet est possible mais l'insertion d'un geste préverbal ostensible est agrammatical.

(59) Quand/ où (* ?✋) prennent l' avion ?
when / where take the plane
'When/where do they take the plane?'

La distribution complémentaire de l'effacement du topique avec le mouvement *wh* existe en portugais ou en allemand. Raposo (1984) pour le portugais, et Cardinaletti (1990) pour l'allemand, obtiennent cette distribution complémentaire en analysant le paradigme du topique nul comme le mouvement d'un opérateur nul. Les deux mouvement Ā sont alors complémentaires. Cependant, cette ligne d'analyse n'est pas applicable au paradigme du français atlantique car les faits de liaison montrent que le paradigme du français atlantique n'est pas dérivé par mouvement mais par un processus d'effacement phonologique.
Par ailleurs, le geste n'est pas en distribution complémentaire avec tous les mouvements Ā, car le geste est obligatoire avec le syntagme *wh* '*Pourquoi*', comme le montre l'exemple en (60).

(60) Pourquoi (✋) prend l' avion ?
why take the plane
'Why do I /you/he/she/we take the plane?'
'Pourquoi je / tu / il / elle / on prend l'avion ?'

Je conclus que 🗣/🤚 est en compétition un complémenteur sélectionné ou avec des interrogatifs comme '*Où*' et '*Quand*', qui sont des têtes situées dans la partie basse de la zone CP car ils sont en compétition pour le même site dans un CP articulé.
En tant que tête basse du CP articulé, 🤚 peut être réalisé dans les contextes d'effacement du sujet avec les questions en '*Pourquoi*' (comme en (60)) et avec les topiques suspendus (comme en (61)) car ils sont réalisés dans la partie haute de la zone CP (ForceP, Rizzi 2002). Le signe 🗣/🤚 peut alors être inséré puisqu'il n'est pas en compétition avec ces syntagmes pour le même site dans la structure. L'exemple en (61) montre la cooccurrence de 🤚 avec un topique suspendu.

(61) Julie et Manon, (🤚) prendront l'avion. (avec pause intonative)
Julie and Manon will.take the plane
'Julie and Manon will take the plane.'

Le geste préverbal est aussi licite avec un sujet en position de focus contrastif. L'exemple en (62)a est tiré d'un corpus écrit. La donnée en (62)a est étonnante vis à vis du français littéraire car il s'agit d'un focus contrastif sans reprise du sujet. La donnée plus conforme aux faits du français littéraire est donnée en (62)b. Le premier pronom est un pronom fort en SpecFocP. Il est séparé du reste de la phrase par une pause intonative. Le second pronom réalisé est un pronom faible préverbal. La donnée de corpus en (62)a montre donc un effacement phonologique du pronom faible sujet.

Au bonheur des dames de Emile Zola (p.384)

(62) a. 'La lingère haussa les épaules.
- Laissez donc, vous serez notre reine à toutes, quand vous voudrez.
Elle, ___ ne comprenait toujours pas les refus de son amie.'

b. '**Elle, elle** ne comprenait toujours pas les refus de son amie.'

Berthomeau (c.p.) signale la lecture de la phrase en (62)a est agrammaticale pour plusieurs locuteurs nantais sans un geste préverbal ostensible (mouvement de bras ou du menton).

L'effacement phonologique du sujet sous un pronom fort de focus contrastif n'est pas grammatical pour ces locuteurs sans un geste préverbal ostensible tel que représenté en (63).

(63) '**Elle, [mouvement du menton]** ne comprenait toujours pas les refus de son amie.'

La compatibilité du geste préverbal ostensible avec un syntagme en focus contrastif est prédite par l'hypothèse que ✋ est la réalisation d'une tête C basse sous FocP.
Pour finir, l'hypothèse que ✋ est une tête C basse de la zone CP insérée pour satisfaire le Principe de Projection Etendue est consistante avec le fait que ✋ est agrammatical avec des éléments qui satisfont typiquement l'EPP comme un DP sujet ou une inversion locative. Le geste préverbal ostensible est agrammatical avec un sujet préverbal comme illustré en (64).
L'absence de pause intonative entre le sujet préverbal et le verbe assure que le DP préverbal n'est pas un topique suspendu.

(64) Julie et Manon (*✋/ *que) prendront l'avion. (sans pause intonative préverbale)
Julie and Manon C will.take the plane
'Julie and Manon will take the plane.'

Le geste préverbal ostensible est agrammatical avec une inversion locative comme illustré en (65). La phrase est grammaticale avec un sujet effacé lorsque l'inversion locative satisfait le Principe de Projection Etendue.

(65) Dans le jardin (*✋/ *que) cherchent les oeufs.
in the garden C look.for the eggs
'They look for eggs in the garden.'

Etant donné que le geste préverbal peut être une tête Q et au vu de ses propriétés distributionnelles, je conclus que ✋ est un complémenteur sous le site des syntagmes focalisés préverbaux dans un domaine CP déployé comme dans la structure en (66).

(66) [ForceP [TopP [FocP (✋) [ModeP (✋) [FinP (✋) V

Ce complémenteur peut donc possiblement réaliser la tête des projections FocP, ModeP et FinP. Je vais maintenant montrer que ce complémenteur peut porter des marques d'accord.

4.3. L'accord en C

Dans les contextes où un référent préalable n'a pas été introduit dans le discours ou dans le contexte, un geste déictique (noté '☞') canalise la recherche du référent. L'exemple en (67) en anglais montre un pronom que le contexte n'identifie pas. Le geste déictique canalise la recherche du référent.

(67) ?(☞) She goes often to the sea, these days.
?(☞) Elle va souvent à la mer, ces jours-ci.

Dans l'exemple du français atlantique en (68), le sujet a été effacé phonologiquement. Le contexte ne fournit pas assez d'information pour identifier l'argument sujet nul. Le geste déictique canalise la recherche du référent.

(68) ☞=geste pointant du menton va souvent a la plage, ces temps-ci.
go often to the beach that times that
'I / you / he / she / we go often to the beach, these days.'
'Je / tu / il / elle / on va souvent à la plage, ces temps-ci.'

J'analyse la directionalité du geste préverbal comme une marque d'accord. C'est l'analyse que la directionalité des gestes reçoit dans les différentes langues des signes. Dans les contextes appauvris où un topique nul ne peut pas identifier le sujet, le sujet effacé est identifié par une marque d'accord multicanale réalisée par un geste déictique.
Ce n'est pas le cas que l'accord est toujours réalisé sur le signe préverbal et pourrait être uniformément responsable de l'identification du sujet. Tout d'abord, l'effacement du sujet peut provoquer l'insertion d'un son préverbal. Un son est morphologiquement limité en termes de directionalité, et donc an terme de traits d'accord. Ensuite, je vais montrer que

lorsque la directionalité d'un signe et les traits du topique entrent en compétition, ce sont les traits du topique qui identifient le sujet.

Dans l'exemple en (69), le contexte fournit les traits [3.SG] qui identifient le topique nul. Le geste préverbal est un haussement d'épaules. Par rapport à un geste déictique du doigt ou du menton, le geste du haussement d'épaules a une directionalité restreinte. Si nous devions supposer la réalisation de traits interprétables sur ce geste, ces traits seraient [1.SG] (marquage du locuteur) ou [2.SG] (marquage de l'interlocuteur). Crucialement, ce ne pourrait pas être les traits [3.SG].

Dans l'exemple en (69), les seuls traits [3.SG] disponibles sont donc les traits [3.SG] du topique nul. On voit que les traits du sujet sont identifiés par le topique nul car le sujet effacé ne peut être interprété que par les traits [3.SG].

(69) *Contexte: '**Il** est pas encore ici aujourd'hui... **He**'s again not here today…'*

[topique 3.SG]$_i$ [☞= haussement d'épaule] ~~sujet~~ $_{i/*j}$ viendra demain.

will-come tomorrow

'(I don't care / Don't worry:) He'll come tomorrow.'

'(je m'en fiche / t'inquiète pas:) Il viendra demain.'

Lorsque le contexte ne fournit pas au topique nul de traits suffisants pour identifier le sujet, une marque d'accord sur un complémenteur apporte les traits φ nécessaires à l'identification du sujet nul. La morphologie de ce complémenteur est gestuelle et la morphologie de l'accord sur ce complémenteur est, comme dans les langues des signes, la directionalité du geste effectué. Lorsque le contexte fournit au topique nul des traits suffisants pour identifier le sujet, l'accord gestuel réalisé sur le signe préverbal n'est pas interprété en syntaxe.

L'hypothèse que le geste préverbal porte des marques d'accord est compatible avec l'hypothèse que le geste préverbal réalise une tête C. Des têtes C portant des marques d'accord sont attestées en turque (Aygen, à paraître), en bavarois, en hollandais, ou en frison entre autres. Haegeman (1992) signale des complémenteurs portant des marques d'accord en flamand de l'ouest. Le paradigme des complémenteurs portant l'accord en flamand de l'ouest

est donné en (71). Dans le cas où le sujet pronominal est effacé en (70), les traits du sujet sont présents sur la morphologie riche de la tête C.

flamand de l'ouest, Haegeman (1992)

(70) Kweten dan-k (ik) goan weggoan.
I know C.1.SG (I) go leave
Je.sais C.1.SG (je) vais partir
'I know that I am going to leave.'
'Je sais que je vais partir.'

(71) dan-k (ik), da-j (gie), da-se (zie), da-tje (jij),
1.SG 2.SG 3.SG.F 3.SG.M

da-me (wunder), da-j (gunder) dan-ze (zunder),
1.PL 2.PL 3.PL

Je conclus que le geste ou son préverbal 🗣/✋ apparaissant en contexte d'effacement phonologique du sujet en français atlantique est la réalisation morphologique multicanale d'un complémenteur. Ce complémenteur est situé dans la zone basse du domaine CP (sous la projection de focP) et peut porter des marques d'accord. Ces marques d'accord, comme dans les morphologies caractéristiques des langues des signes, sont réalisées par la directionalité du signe.

5. Syntaxe multicanale

Je discute ici pourquoi la morphologie gestuelle des complémenteur en français ou en anglais britannique est étonnante et pourquoi elle ne l'est pas.

5.1. Les gestes de la pragmatique à la syntaxe

Nous sommes familiers avec l'importance de la gestuelle en pragmatique et dans le discours. Nous savons aussi par les gestes déictiques que des messages non oraux peuvent avoir un rôle sémantique ou syntaxique. Ariel (2000 :8) montre qu'un geste déictique détermine l'échelle de salience du référent d'un pronom oral. Roberts & Roussou (2003) montrent que le

déictique '*na*' en grec moderne n'est grammatical que s'il est accompagné d'un geste déictique.

Un geste déictique est aussi obligatoire avec les démonstratifs introduisant des référents nouveaux (non familiers). Dans l'exemple en (72), le déterminant réalisé par le morphème oral est un article défini. Il est interprété comme un démonstratif avec l'addition d'un geste pointant vers le référent ('☞').

(72) I saw the film (+ ☞ vers l'affiche, le livre).
Je vis le film
'I saw that film.'
'J'ai vu ce film.'

Un démonstratif introduisant un référent nouveau est illicite sans un geste déictique. L'exemple en (73) vérifie qu'un démonstratif est illicite si un geste déictique n'identifie pas le référent.

(73) It is *this girl/ * THIS GIRL / ☞ this girl.
'C'est cette fille.'

Cardinaletti & Starke (1999:152) montrent qu'un pronom objet non clitique est licite en français dans la mesure où il est ostensible. Dans l'exemple en (74), l'ostension qui rend licite un pronom objet postverbal et les auteurs montrent qu'en français, l'ostention peut être atteinte par un geste déictique en compétition avec une accentuation contrastive.

Cardinaletti & Starke (1999:152)

(74) J'ai vu Marie puis j'ai vu *elle / ELLE / ☞ elle.
I have seen Mary then I have seen her.
'I saw Mary then I saw her.'

On sait que les langues orales encodent certaines information syntaxique dans les gestes. L'exemple le plus évident que la structure syntaxique peut être réalisée par une morphologie

gestuelle est l'existence même des langues des signes. Les têtes des projections fonctionnelles du domaine CP sont évidemment réalisées par la morphologie gestuelle dans les langues des signes. Les données de l'anglais britannique, du français et du français atlantique montrent que cette propriété n'est pas restreinte aux langues des signes.

5.2. Particularités de la morphologie gestuelle

Les gestes non oraux ont ils une particularité due au canal qui les réalise ? A première vue, la particularité saillante est qu'ils sont suprasegmentaux. Au contraire des morphèmes oraux, le signe gestuel et l'intonation peuvent donc être constants sur le message (sourcil relevé, contour intonatif de la phrase). Mais cela détermine-t-il un type particulier de signe linguistique ?

On a vu dans la section (2.3) que la morphologie gestuelle du geste préverbal explétif en français atlantique est limité par deux caractéristiques : il doit être ostensible et ne doit pas pouvoir passer pour non-intentionnel. Ces deux caractéristiques montrent que la morphologie gestuelle est dépendante de codes culturels particuliers. Je vais montrer tout d'abord que les signes linguistiques gestuels ne sont pas plus iconiques que les signes linguistiques oraux. Je montrerai ensuite que dans la formation des questions, la directionalité du geste (haussement de sourcil, hochement de tête) est identique à la directionalité de l'intonation concurrente (vers le haut). Je montrerai que les directionalités montantes respectives des signes multicanaux intonatifs et gestuels sont liées par les contraintes de réalisation de l'appareil phonatoire. Je défendrai l'hypothèse que ce n'est pas un fait de l'iconicité du signe gestuel ou intonatif.

5.2.1. Arbitraire du signe et paramétrisation culturelle

La dimension arbitraire du signe linguistique des langues orales n'est pas matière à controverse. Les réalisations gestuelles du signe linguistique suivent le même arbitraire.

Les langues encodent arbitrairement les gestes dans leur lexique. Une main dressée face à l'interlocuteur signifie sans ambiguïté une demande d'arrêt pour un locuteur du français alors qu'elle signifie une insulte grave pour un locuteur du grec moderne. Les gestes syntaxiques sont de même encodés arbitrairement dans les langues orales. Prenons l'exemple des déictiques. Pour un locuteur du Thaï, le geste d'avancer ensembles les lèvres vers l'avant est

un signe linguistique réalisant un déictique (Kelleher, c.p.). La directionalité du signe de la bouche canalise la recherche du référent d'un DP réalisé dans la chaîne parlée. En contraste, un locuteur francophone, pour réaliser un geste déictique, peut utiliser un mouvement de main, de menton ou de sourcil pointant dans la direction associée au référent. Le mouvement des lèvres est cependant exclut de l'inventaire morphologique possible du déictique. Cette restriction est purement arbitraire. Le geste d'avancer ensembles les lèvres vers l'avant est par ailleurs une morphologie acceptable pour l'explétif préverbal en français atlantique.

Les langues des signes sont parfois considérées à tort comme utilisant des signes plus iconiques que les langues orales. En français et en espagnol signé, un signe de la main refermée descendant sous le menton réfère à un porteur de barbe. C'est tout d'abord une illusion de penser que le contact physique d'une main sur un menton représente de façon plus iconique une barbe que le mot '*barbe*' lui-même. Il ne faut pas confondre les expressions 'imagées' avec de 'l'iconicité'. Le signe de la main refermée descendant sous le menton est une expression imagée comme en construisent les langues orales (ex : 'parler dans sa barbe'). La métaphore, la métonymie, sont des figures de style que les langues humaines, orales ou signées, utilisent couramment. Cela ne fait pas des signes linguistiques gestuels des signes iconiques. Dans l'exemple du signe de la main refermée descendant sous le menton, le signe n'est pas iconique, et aucune barbe réelle n'est d'ailleurs nécessaire pour réaliser le signe (une femme ou un enfant peut produire la phrase).

Dans l'interprétation du message, le signe gestuel est récupéré par le canal visuel et non par le canal auditif, mais cela n'en fait pas un signe iconique. Le lien entre le signifiant gestuel et son référent au monde est uniformément arbitraire dans les langues humaines.

5.2.2. Direction intonative, direction gestuelle et iconicité

L'appareil phonatoire favorise la production de sons hauts lorsque le cou est tendu et la tête est dirigée vers le haut. Il favorise la production de sons bas lorsque la tête est penchée vers le bas. Cette propriété de l'appareil phonatoire permet de dériver l'association de direction entre le contour intonatif des particules Q et des gestes de directionalité montante. En anglais oral, allemand oral, breton oral ou français oral, une intonation montante peut identifier une phrase comme une question. On a vu qu'en anglais britannique et en français, des gestes montants

des sourcils ou de la tête peuvent aussi identifier la phrase comme une question. Dans les langues des signes correspondantes, le signe gestuel est lui aussi montant. Il est probable que le geste et l'intonation partagent la même direction car la production de sons hauts est associée avec un geste de la tête vers le haut dans les langues orales. Je souligne cependant que la corrélation décrite ici ne lie pas l'expression même d'une question à la direction vers le haut. Le choix de la direction en elle-même (haut, bas, gauche, droite) est parfaitement arbitraire.

La morphologie du signe linguistique gestuel ne réalise donc pas un signe linguistique fondamentalement différent du signe oral. Toutes les productions du langage sont réalisées à travers des gestes (coups de glottes, vibrations des cordes vocales, ouverture de la bouche…). Il n'y a aucune raison à priori pour que les gestes non-oraux soient disqualifiés. Si le signe linguistique gestuel semble étrange par rapport au signe linguistique oral (dans les langues orales), c'est parce qu'il apparaît parfois comme suppléant du signal oral. Cette propriété n'est cependant pas la propriété du signe linguistique gestuel, mais la propriété de tout message multicanal. Dans les langues signées, c'est le signe oral ou le mime du signe oral (mime des consonnes sur la bouche) qui peut être utilisé comme canal suppléant au canaux gestuels. Si les signes linguistiques gestuels du français ou de l'anglais oral sont étranges, c'est qu'ils sont en compétition multicanale avec un message linéaire oral. Dans l'exemple (C) de l'anglais britannique, trois marquages interrogatifs apparaissent dans le même énoncé : le syntagme *wh* en zone préverbale, une intonation montante et un geste de la tête vers le haut. (Les images et la courbe intonative sont disponibles en annexe.)

(C) Zoe : _____**[geste montant de la tête]**

So, **how long** did she live there for _____ ⬆ ?

alors combien long AUX elle vivre là pour

'Combien de temps y a-t-elle vécu ?'

La compétition multicanale donne aux signes intonatifs et gestuels un statut particulier car un mot *wh* apparaissant dans la chaîne parlée est prioritaire. Dans l'exemple en C, les gestes multicanaux ne sont pas obligatoires pour l'identification du message comme une

interrogative. Leur présence *versus* absence ne jouera pas sur la grammaticalité de la phrase mais sur des lectures pragmatiquement différentes. On a vu que chacun des signes multicanaux, lorsqu'il est seul à apporter l'information permettant d'identifier la phrase comme une question, réalise une particule Q dans la structure syntaxique. Cependant, on sait qu'il n'y a pas trois particule Q consécutives réalisées dans la structure en (C). Cette particularité ne tient pas à une particularité du signe multicanal en lui-même, mais à la propriété multicanale du message. La multicanalité du message implique une compétition entre les différents canaux pour réaliser la structure syntaxique. Le Principe de multicanalité est donné en (75) :

(75) *Principe de multicanalité* :

> La réalisation phonologique du message syntaxique des langues humaines est le produit d'une compétition multicanale.

Dans une langues donnée, les différents canaux sont hiérarchisés par ordre de priorité pour le Principe de multicanalité. Dans les langues orales comme le français atlantique ou l'anglais britannique, un signe de la chaîne parlée a priorité sur les signes intonatifs ou gestuels pour l'axiome de multicanalité.

La multicanalité est une propriété des langues humaines, qu'elles soient orales ou signées. Dans les langues signées, le message est lui aussi multicanal avec une hiérarchie entre les canaux. Les langues signées diffèrent des langues orales par un ordonnancement hiérarchique différent pour le Principe de multicanalité.

5.3. La multicanalité comme propriété des langues humaines

La dimension multicanale du message, la faculté de 'tresser' les informations simultanées de plusieurs canaux du message n'est pas une propriété réservée aux langues orales. Bien au contraire, la dimension multicanale du message est une propriété bien connue des langues des signes depuis la fin des années 90. (voir Bahan (1996), Sutton-Spence & Bencie Woll (1999)

pour la langue des signes britannique, Neidle & al. (2000) pour la langue des signes américaine).

Dans les langues des signes, deux canaux différents peuvent réaliser le message. Le canal des signes manuels est différencié du canal des signes réalisés par les expressions faciales et les mouvements du haut du corps. Le canal manuel des langues signées correspond à la chaîne parlée des langues orales.

Dans les langues signées, les projections d'accord peuvent être réalisées par l'un ou l'autre canal. Dans l'exemple en (76), seul le canal manuel est utilisé. C'est la directionalité du signe sur la réalisation du signe verbal 'SHOOT' qui réalise l'accord avec le sujet pronominal non réalisé. La réalisation morphologique des traits de l'accord passe par le canal manuel.

ASL, Bahan & al. (2000)

(76) pro_i [+ AGR_i]$_{AGRS}$ [+ AGR_j]$_{AGRO}$ **$_i$SHOOT$_j$** $FRANK_j$

frappe Frank

'He/She shoots Frank.'

'Il/Elle frappe Frank.'

L'accord peut aussi être réalisé par le canal des expressions faciales et des mouvements hauts du corps, comme c'est le cas en français atlantique dans les environnements d'effacements du sujet dans les matrices.

Dans l'exemple en (77), les traits du sujet ne sont pas présents dans le canal manuel. Le mouvement manuel réalisant le verbe 'LOVE' ('*aimer*') n'est pas dirigé vers l'espace associé aux traits du sujet. Le verbe réalisé par un geste manuel ne porte pas les marques directionnelles du sujet. L'accord est cependant obligatoire, mais il est réalisé par un autre canal. Les traits du sujet sont présents sur le hochement de tête qui réalise les traits de la projection réalisant l'accord. Le hochement de tête commence dès que la chaîne linéaire du message atteint la projection d'accord entre crochets en (77).

ASL, Bahan & al. (2000)

(77) *(**hochement de tête$_i$**)

pro$_i$ [+ AGR$_i$]$_{AGRS}$ LOVE MOTHER$_j$

aime maman

'He/She loves mother.'

'Il/Elle aime maman.'

La multicanalité est donc évidente dans le système d'accord. Le passage du canal prioritaire manuel au canal des mouvements du haut du corps ou des expressions faciales est aussi proposé pour marquer la négation et l'interrogation. Sandler (1999), Wilbur (2000), Pfau (2002, sous presse) et Pfau & Zeshan (2004) considèrent que le marquage non manuel des langues signées sert une fonction similaire à l'intonation dans les langues orales. Je rajoute à cela le rôle des signes gestuels dans ces mêmes langues orales.

Le canal particulier par lequel un signe est réalisé ne détermine pas à priori sa fonction dans le message. Des éléments syntaxiques peuvent être réalisés par différents canaux. Les canaux du message des langues humaines sont représentés dans le tableau en (78). On voit que la multicanalité est une propriété partagée par les langues orales et les langues des signes.

(78)

	Langues des signes	**Langues orales**
Phonologie orale	#	Canal 1
Intonation	#	Canal 2
Mouvements des mains	Canal 1	Canal 3
Expressions Faciales	Canal 2	
Mouvements du haut du corps		

Je conclus que la multicanalité du message est une propriété des langues humaines, qu'elles soient orales ou signées. Cette conclusion ouvre des perspectives de recherche dépassant largement le cadre de cette étude.

6. Conclusion

L'anglais britannique et le français ont un lexique qui contient des particules Q réalisées par des gestes du haut du corps, des expressions faciales ou des mouvement de la tête. Ces particules sont équivalentes à des particules Q morphémiques ('*Esk*' en français, '*ne*' en chinois) car elles permettent la satisfaction de la Condition d'Identification sur les questions. Comme les particules Q morphémiques, les particules Q réalisées par la morphologie gestuelle déclassent l'intonation (convergente ou opposée) en un signe pragmatique. La compétition multicanale dessine donc une hiérarchie des canaux du message comme en (79).

(79) morphèmes oraux segmentaux > signes gestuels > intonation

La tête C préverbale réalisée par la morphologie gestuelle en français atlantique sert d'explétif dans les contextes d'effacement phonologique du sujet. Sous l'hypothèse que le Principe de Projection Etendue consiste en un trait catégoriel ininterprétable non valué [CAT-], le trait catégoriel interprétable de la tête C vérifie le trait [CAT-].

La morphologie gestuelle des explétifs du français étend l'inventaire des explétifs. L'étude des langues celtiques dans le chapitre 1 a dégagé l'usage explétif de complémenteurs ou de complémenteurs fusionnés avec le verbe tensé. La création d'explétifs par mouvement à la Holmberg (2000) a été mis en évidence dans le chapitre 5. La stratégie explétive par mouvement transforme tout élément qui suit directement la tête tensée en explétif préverbal. L'inventaire des explétifs comprend donc les sujets préverbaux en position A dans les langues VSO et les antépositions de têtes verbales (participe passé et infinitif).

Il faut maintenant ajouter à cet inventaire des explétifs les productions vocaliques minimales, les mouvement ostensibles du haut du corps et les mouvements ostensibles faciaux. Le paradigme de la liaison a montré que l'explétif gestuel et la liaison sont en distribution complémentaire. Un élément comme la liaison porte donc un trait catégoriel interprétable qui satisfait l'EPP et empêche en conséquence l'insertion d'un explétif. L'élargissement de

l'inventaire des explétifs est d'une importance capitale pour l'étude des langues dites 'strictement VSO'.

6.1. Explétifs multicanaux et langues VSO

On voit tout de suite l'impact que la prise en compte de la multicanalité peut avoir sur l'étude des langues VSO. Si les ordres traditionnellement analysés comme strictement VSO se révèlent être des ordres X-VSO avec une tête préverbale réalisée dans un autre canal (intonatif ou gestuel), alors l'inventaire des ordres strictement VSO pourrait s'amenuiser considérablement.

Je souhaite maintenir l'hypothèse forte que le Principe de Projection Etendue est une règle universelle du langage humain (voir discussion au chapitre 3). Dans cette hypothèse, les langues dites 'VSO' satisfont le Principe de Projection Etendue de deux manières :

(i) **en montant le prédicat en SpecFin**.

L'accord catégoriel est réalisé entre le trait [CAT-] en Fin et les traits interprétables catégoriels du prédicat. C'est le cas par exemple des langues austronésiennes.

(ii) **par la présence d'un explétif en SpecFin**.

L'explétif peut être généré *in situ* ou créé par stratégie explétive de mouvement (Holmberg 2000). Le canal de réalisation d'une tête C explétive peut être morphémique, intonative ou gestuelle.

En ce qui concerne les langues de l'échantillon du chapitre 1, je garde l'hypothèse forte que la généralisation X(P)-VSO exclut les ordres strictement VSO. Je vais proposer trois exemples de réananlyse d'ordres à-priori strictement VSO en ordres X-VSO avec un explétif multicanal.

6.2. L'hypothèse des explétifs gestuels en breton

Je présente ci-dessous deux exemples d'ordres transcrits comme 'strictement VSO' en breton. Ces exemples sont étonnants car ils sont contraires à la généralisation X(P)-VSO qui par ailleurs est très solide. Les exemples du type de (80) et (81) sont rares à l'écrit, ils proviennent

ici d'un roman policier. L'auteur est connu pour utiliser un style proche de la langue orale. Dans l'exemple en (80), le verbe tensé est le premier élément de la phrase. Il n'y a pas trace d'un complémenteur qui aurait fusionné avec le verbe et qui satisferait le Principe de Projection Etendue. Il n'y a pas non plus de raison particulière de suspecter un topique nul. On sait que l'EPP ne peut pas être satisfait par un pronom explétif nul en breton car le breton n'est pas une langue pro-drop, les sujets nuls du breton sont des traces de pronoms incorporés. L'exemple en (80) paraît donc être un contre exemple à la généralisation X(P)-VSO, et donc à l'universalité du Principe de Projection Etendue.

breton, Gerven (2000 :107)

(80) **'Oan** o klask goût piv a c'hellfe ober an dibab etre ar
®-be.1SG PROG to.search to.know who ® could to.do the choice between the
®-étais.1SG PROG chercher savoir qui ® pouvait faire le choix entre le

sortoù koad e Geider, emezañ.
kinds wood in Geider, said-he
sortes bois à Geider , dit-il

'I was wondering who could tell the difference between the kinds of wood in Geider, he said.'
'J'étais en train de chercher à savoir qui pourrait faire la différence entre les sortes de bois à Geider, dit-il'

Dans l'exemple en (81), la particule devant le verbe tensé est un rannig et non un complémenteur. La forme '*e*' du rannig montre qu'un élément préverbal de catégorie non-nominale est présent devant le verbe. Cependant, aucun élément ne semble présent devant le verbe. Là encore, l'exemple en (81) semble être un contre exemple à la généralisation X(P)-VSO.

breton, Gerven (2000 :107)

(81) **E c'hellit** mont da gousket dizoursi, emezañ en ur reiñ ur bouch din…'
® can.2PL to.go to sleep without.worry said-he in a to.give a kiss to.me
® pouvez aller pour dormir sans.souci dit-il en DET donner un baiser à. moi

'You can go to sleep without a worry, he said kissing me.'
'Vous pouvez aller vous coucher peinard, dit-il en m'embrassant…'

Le Principe de Projection Etendue qui dérive efficacement tous les ordres X(P)-VSO licites en breton semble ne pas devoir être satisfait en (80) et en (81). Deux conclusions sont disponibles : ou bien (i) le Principe de Projection Etendue n'est pas actif en breton, ou bien (ii) le Principe de Projection Etendue a été satisfait en (80) et en (81) par un explétif qui n'apparaît pas dans la transcription donnée ici.
La conclusion en (i) n'est pas souhaitable car j'ai montré en détail dans les chapitre 3 et 5 que le Principe de Projection Etendue permettait de prédire correctement les ordres de mots licites en breton quelle que soit la structure informationnelle de la phrase.
La conclusion en (ii) implique qu'un élément explétif particulier satisfait l'EPP en (80) et en (81).

Je vais montrer que l'hypothèse des explétifs multicanaux permet d'analyser les exemples en (80) et en (81) comme des ordres X-VSO. Je vais montrer qu'en contexte, les exemples (80) et (81) ont été produits précédés d'un explétif dont la morphologie est gestuelle. Dans le corpus écrit dont sont extraits les deux exemples, (80) et (81) sont transcrits avec un geste ostensible préverbal de la part du locuteur. Sous l'hypothèse que des explétifs peuvent êtres créés par de la morphologie multicanale en breton, les exemples (80) et (81) ne sont pas des exemples 'strictement VSO'.
Je tiens à préciser que cette hypothèse ne sera validée que si des locuteurs du breton montrent que ces phrases ne sont pas licites sans un explétif gestuel. Par manque de temps, je n'ai pu encore valider cette hypothèse. Ce que je montre ici, c'est précisément que les données de corpus en (80) et en (81) sont des contre-exemples sérieux à la généralisation X(P)-VSO sans l'hypothèses des explétifs multicanaux, alors que l'hypothèse des explétifs multicanaux offre

une piste d'analyse qui est consistante avec la généralisation X(P)-VSO, et donc avec l'hypothèse de l'universalité du Principe de Projection Etendue.

Je vais montrer que le corpus écrit dont sont extraits les deux exemples (80) et (81) fournit le matériel adéquat pour l'hypothèse que le locuteur fournit un geste ostensible explétif devant le verbe tensé. L'élément explétif satisfaisant le Principe de Projection Etendue se trouve dans le contexte décrit avant la phrase supposée VSO.
L'exemple en (82) consiste en deux phrases. Dans la première phrase, le narrateur décrit son propre état d'esprit et la gestuelle faciale de son interlocuteur, Remi Kaoulan. La seconde phrase est au discours direct. Le locuteur est Remi Kaoulan, celui qui vient de produire une expression faciale ostensible, comme l'a remarqué son interlocuteur. Il prend la parole et le verbe '*être*' apparaît tensé et conjugué en début de sa phrase.

breton, Gerven (2000 :107)

(82) a.Bremañ ‘d eeun ‘m boa un tamm nec’hamant é tegas ar C’haoulan amañ,
now ®.1SG had a piece worry PROG bring the Kaoulan here
maintenant ®.1SG avais un bout ennui PROG apporte le Kaoulan ici

rak santet em boa ne oa ket an istor-se un digarez mat,
because felt ®.1SG had NEG was NEG the story-here an excuse good
car senti ®.1SG avais ne était pas la histoire là une excuse bonne

mes aze ‘m boa **gwelet e fas o sklerijennañ**.
but here ®.1SG had seen his face PROG lighten
mais ici ®.1SG avais vu sa figure PROG éclairer

Rémi:- **‘Oan** o klask goût piv a c’hellfe ober an dibab etre ar
be.1SG PROG to.search to.know who ® could to.do the choice between the
étais.1SG PROG chercher savoir qui ® pouvait faire le choix entre le

sortoù koad e Geider, emezañ.
kinds wood in Geider, said-he
sortes bois à Geider , dit-il

‘Now, I was a bit worried I had brought Kaoulan here, because I felt this story wasn’t a good excuse, but here I saw his face lighten.
- I was wondering who could tell the difference between the kinds of wood in Geider, he said.’

‘Sur le moment, j’avais un brin d’inquiétude à emmener là Kaoulan, car j’ai senti que cette histoire n’était pas une bonne excuse, mais là j’ai vu son visage s’éclairer.
- J’étais en train de chercher à savoir qui pourrait faire la différence entre les sortes de bois à Geider, dit-il’

Le geste de sourire soudainement, de changer brutalement d'expression faciale, est un geste ostensible éligible comme réalisation morphologique d'un explétif. Sous cette analyse, le supposé ordre VSO est en fait un ordre X-VSO qui réintègre la généralisation X(P)-VSO.
Dans l'exemple en (83), dans la première phrase, le narrateur décrit la gestuelle de Remi Kaoulan (finir son verre et se lever brusquement). Puis on passe au discours direct et Remi Kaoulan commence sa phrase par un verbe tensé (et son rannig).

breton, Gerven (2000 :107)

(83) Riñset en deus e vannac'h, ha **savet** **en un taol**, tra ma
rinsed (out) ®.3SG has his glass and standing (up) in a time while that
rincé ®.3SG a son verre et levé en un coup pendant que

chomen koazezet dirak an daol.
stay.1SG seated in.front.of the table
restais assis devant la table

Rémi:- **E c'hellit** mont da gousket dizoursi, emezañ en ur reiñ ur bouch din…'
® can.2PL to.go to sleep without.worry said-he in a to.give a kiss to.me
® pouvez aller pour dormir sans.souci dit-il en DET donner un baiser à. moi

'He finished his glass and **stood up all in a sudden**, while I was staying seated in front of the table.
- You can go to sleep without a worry, he said kissing me.'

'Il a fini son verre et **s'est levé d'un coup**, alors que je restais carré devant la table.
- Vous pouvez aller vous coucher peinard, dit-il en m'embrassant…'

Le geste de se lever brutalement est un geste ostensible éligible comme réalisation morphologique d'un explétif. Sous cette hypothèse, le locuteur, Rémi, produit encore un ordre X-VSO où le Principe de Projection Etendue est satisfait. Dans l'exemple en (83), l'identité

catégorielle de l'explétif projeté en zone CP est désigné comme non-nominal par la forme '*e*' du rannig préverbal.

J'ai donc montré que, sous l'hypothèse que les gestes ostensibles peuvent servir à satisfaire le Principe de Projection Etendue en breton, les deux ordres 'strictement VSO' seraient en fait des ordres X-VSO. Encore une fois, ces exemples en corpus doivent être testés avec des locuteurs avant d'atteindre la conclusion définitive que c'est bien le geste ostensible préverbal qui satisfait le Principe de Projection Etendue dans deux ces exemples.
Dans l'hypothèse où le geste ostensible noté dans le corpus ne serait pas nécessaire à la production des deux ordres à verbe initial, la satisfaction du principe de Projection Etendue dans ces deux phrases resterait inexpliquée.

6.3. L'hypothèse des explétifs gestuels en hébreu biblique

Jongeling (2000) note qu'en hébreu biblique, les ordres strictement VSO sont restreints aux citations rapportées en discours direct. Toutes les autres propositions matrices de l'hébreu biblique commencent par une particule et sont donc plus correctement généralisables en X-VSO.
L'hypothèse d'une tête C ou d'un explétif multicanal en hébreu biblique prédirait justement des citations directes avec un élément préverbal ignoré par la transcription. En discours direct rapporté, l'élément préverbal devrait bien être réalisé, mais dans un canal que l'écriture ne rend pas : l'intonation ou la gestuelle. Sous cette hypothèse, les ordres 'strictement VSO' de l'hébreu biblique n'existent pas. Sous cette hypothèse, le Principe de projection Etendue est un Principe actif en hébreu biblique.
Cependant, nous n'avons de l'hébreu biblique que des traces écrites, c'est à dire que nous n'avons de la langue qu'un témoignage partiel, où des signaux multicanaux tels que des informations prosodiques ou gestuelles ne sont pas encodées. Je ne peux donc pas vérifier cette hypothèse.

6.4. Intonation créant de faux VSO en hébreu moderne

En hébreu, les questions oui/non peuvent être à verbe initial et ne rentrent pas dans la généralisation X(P)-VSO. Or, Ultan (1978) signale que les particules Q de l'hébreu moderne

sont réalisées par une intonation montante sur la dernière voyelle accentuée. Mon hypothèse est que, conformément à la proposition de Cheng & Rooryck (2000), l'intonation montante en hébreu moderne marque la question oui/non et réalise la particule Q dans la périphérie gauche. Les ordres VSO des questions oui/non de l'hébreu moderne sont donc réanalysés. Ils ne sont à verbe initial que si l'on prend en compte uniquement le message oral segmental, c'est à dire une partie tronquée du message. Ce sont donc des ordres où une particule Q préverbale est réalisée par le canal de l'intonation. Les ordres dits VSO des questions oui/non sont interprétés comme des Q-VSO, c'est à dire X-VSO.
L'insertion de la particule Q dans la périphérie gauche satisfait à la fois à la Condition d'Identification sur les questions et au Principe de Projection Etendue. Sous cette analyse, les questions totales de l'hébreu moderne réintègrent la généralisation X(P)-VSO.

Toutes les langues orales sont potentiellement multicanales. La structure syntaxique est réalisée par des signes linguistiques arbitraires. La dimension arbitraire du signe linguistique s'étend au canal de réalisation de ces structures syntaxiques. La syntaxe n'ordonne pas le canal particulier de réalisation des signes linguistiques qui traduiront la structure dans le message. L'existence même des langues signées est un argument de poids pour l'hypothèse que la syntaxe est multicanale. La multicanalité des langues signées a été mise en évidence depuis les années 90 car les linguistes qui les analysaient avaient accès aux données multicanales (dans ce cas, signes manuels *versus* signes non-manuels). Les analystes des langues orales sont souvent privés de cette partie de l'information par des enregistrements audios ou des sources écrites. Ces transcriptions des données ne prennent pas en compte le canal gestuel. Dans le champ de la syntaxe actuelle, si le contour intonatif est parfois pris en compte, le canal gestuel est largement ignoré. L'apport gestuel au message est considéré a priori comme relevant du champ de la pragmatique, or l'étude menée ici a montré que des éléments aussi syntaxiques que des explétifs réalisant une relation d'accord catégoriel ([CAT]) sont réalisés par la morphologie gestuelle. Si certains canaux du message ne sont pas pris en compte, les analyses que nous feront seront biaisées par des données tronquées.

Conclusion

J'ai proposé un nouveau classement typologique des langues qui refond les ordres SVO, V2 et les ordres dits 'VSO' des langues celtiques et sémitiques dans le type X(P)-VSO. Les langues X(P)-VSO sont dérivées uniformément par le déplacement de la tête prédicative dans la tête flexionnelle. Ce mouvement crée l'ordre à verbe tensé antéposé. Le Principe de Projection Etendue assure ensuite que l'ordre à verbe tensé antéposé doit être précédé par un constituant XP ou une tête X. Les ordres licites sont donc XP-VSO ou X°-VSO, créant la généralisation X(P)-VSO.

Le Principe de Projection Etendue est universel. J'ai proposé la formulation de ce Principe comme un trait catégoriel ininterprétable non valué ([CAT-]). J'ai montré que cette formulation prédit qu'il n'y a pas de langues 'strictement VSO', et j'ai montré que cette prédiction est empiriquement correcte dans l'échantillon de langues investiguées au chapitre 1 : les langues celtiques et sémitiques ainsi que le chalcatongo mixtec. Le trait [CAT-] requiert qu'un trait catégoriel interprétable soit disponible dans le spécifieur de la tête flexionnelle, les langues X(P)-VSO varient selon leurs stratégies pour satisfaire ce trait catégoriel ininterprétable non valué. Cette proposition impose la réanalyse des langues dites à verbe initial ou à prédicat initial.

Les langues dites à prédicat initial comme le niuean ou le grec moderne sont dérivées par un antéposition du prédicat dont les arguments ont été évacués. Le trait catégoriel interprétable du prédicat dans le spécifieur de la tête flexionnelle vérifie le trait [CAT-] sur la tête tensée.

Les langues répondant à la généralisation X(P)-VSO sont dérivées en déplaçant la tête verbale sur le site de la tête tensée. Le trait [CAT-] non valué doit ensuite être vérifié par un trait catégoriel interprétable dans le spécifieur de la tête flexionnelle. Si la structure informationnelle de la phrase, en imposant des éléments préverbaux (tête de complémenteur, XP en topique ou en focus), a fourni au trait [CAT-] le trait catégoriel interprétable requis, alors aucune stratégie explétive de dernier recours ne sera déclenchée. Dans le cas contraire, un explétif est généré en spécifieur de la tête tensée. Un explétif généré dans le spécifieur de

la tête flexionnelle peut être un XP explétif locatif, pronominal ou verbal (‘*bez*’) car le trait requis est un trait catégoriel interprétable. Un explétif généré peut aussi être une tête C, que cette tête C soit réalisée par un morphème segmental ou par le canal intonatif ou gestuel (explétif multicanal).

Il a été dégagé un paramètre particulier représenté dans les langues comme le breton, l’islandais et les langues slaves. Ce paramètre est la possibilité de scission des traits d’un élément Y. Dans ces langues, les traits sémantiques d’un élément peuvent être séparés du reste des traits de cet élément (traits φ, matrice phonologique, trait catégoriel). Cette séparation des traits crée des têtes légères ou des XPs légers qui ne sont pas astreints aux contraintes sur le mouvement des têtes ou des syntagmes. Ainsi, la tête légère d’un participe passé ou d’un infinitif peut croiser une tête tensée sans violer la contrainte sur le mouvement des têtes car l’élément déplacé est, à proprement parler, ‘moins qu’une tête’. De même, un sujet qui a reçu un Cas structural et vérifié tous ses traits Ā n’est normalement plus accessible pour le mouvement. La scission des traits, c’est à dire l’allègement de ce DP sujet, permet à ce nouveau DP léger d’être accessible pour le mouvement. La scission des traits est responsable des paradigmes connus sous le nom d’antéposition stylistique dans les langues germaniques, sous le nom du long mouvement de tête dans les langues slaves et en breton (dits respectivement ‘Stylistic Fronting’ et ‘Long Head Movement’ en anglais).
Ce paramètre rend disponible une autre stratégie explétive : la stratégie explétive par mouvement. Cette stratégie explétive crée un explétif léger dans la spécifieur de la tête flexionnelle. Un sous ensemble des traits de l’élément Y c-commandé le plus localement par la tête tensée est antéposé à la tête tensée. Ce sous ensemble de traits qui constitue l’explétif léger devant la tête tensée comprend une matrice phonologique, un trait catégoriel interprétable, et potentiellement des traits φ. Les traits sémantiques restent dans le pied de la chaîne explétive. Le paramètre de la scission des traits est nécessaire à l’établissement d’une stratégie explétive par mouvement car un sujet postverbal qui a reçu un Cas structural et satisfait ses traits sémantiques n’est plus accessible au mouvement. Par ailleurs, par la contrainte sur le mouvement des têtes, une tête verbale non tensée comme un participe ou un infinitif postverbal ne peut pas être déplacée par dessus une autre tête (l’auxiliaire). Seule la scission des traits permet de créer un explétif léger avec un sous ensemble de ces éléments, et

peut donc permettre à la matrice phonologique du sujet en position A ou d'une tête verbale non tensée d'apparaître en spécifieur de la tête flexionnelle. Le fait que l'explétif léger laisse ses traits sémantiques dans le pied de chaîne prédit correctement la lecture neutre d'un sujet préverbal ou l'absence d'impact sémantique de la réalisation d'un infinitif ou d'un participe devant la tête tensé.

La formulation du Principe de Projection Etendue comme un trait catégoriel ininterprétable non valué ainsi que la cartographie de la périphérie gauche développée dans le chapitre 2 prédisent exactement les ordres préverbaux possibles en breton. La tête flexionnelle en breton est situé dans la tête de la projection FinP. Le trait [CAT-] impose donc la présence d'un trait catégoriel interprétable en SpecFinP ou l'adjonction de la tête tensée à un complémenteur portant ce trait catégoriel interprétable. Un topique suspendu et des adjoints scéniques peuvent toujours être générés au dessus de la structure, en ForceP. Ces éléments n'ont aucune influence sur le trait catégoriel ininterprétable non valué en Fin°. Un topique généré en SpecTopP peut fournir un trait catégoriel interprétable en SpecFinP via un opérateur nul. Certains verbes inaccusatifs sont fusionnés morphologiquement avec la tête de SpecTopP. Ces verbes n'admettent dans leur zone préverbale que des éléments en ForceP ou des topiques dans leur spécifieur. Le trait catégoriel est alors valué à l'intérieur du complexe morphologique créé. La projection FocP accueille les éléments marqués du focus dans la structure informationnelle. Un élément déplacé en SpecFocP satisfait la vérification du trait [CAT-] par la trace de son mouvement intermédiaire en SpecFinP. La projection préverbale de la négation satisfait la vérification du trait catégoriel ininterprétable non valué par un mouvement de la tête flexionnelle dans la tête de la projection NEGP. Cette tête de la projection NEGP provoque un effet de complémenteur-trace qui rend agrammatical le mouvement du sujet par dessus cette négation. Les sujets focalisés dans les phrases négatives utilisent donc une stratégie résomptive qui provoque l'accord riche sur la morphologie verbale de l'accord. Dans les phrases affirmatives à focus large ou à lecture neutre, le trait catégoriel ininterprétable non valué en Fin° rend la phrase agrammaticale si une stratégie explétive ne fournit pas en SpecFinP le trait catégoriel interprétable requis. En breton, la scission des traits est un paramètre actif, et les deux stratégies explétives, par génération ou par mouvement sont disponibles. La stratégie explétive par mouvement permet à des XPs non focalisés (sujet,

adverbe orienté vers le sujet, objet) d'apparaître dans le domaine Ā. La stratégie explétive par mouvement permet aussi l'antéposition d'une tête verbale non tensée (infinitif ou participe).

Les langues celtiques et sémitiques, ainsi que le chalcatongo mixtec, montrent une alternance dans le système d'accord entre une morphologie pauvre (typiquement [3SG]) et une morphologie riche qui réalise les traits du sujet. J'ai présenté les différentes analyses de ces alternances, et montré qu'aucune de ces analyses ne prédit correctement la seule et unique exception à l'alternance en breton, c'est à dire le pradigme du verbe '*avoir*' qui est bloqué à l'accord riche. L'étude de l'effet de complémentarité dans le système d'accord en breton a montré que le paradigme de l'accord gelé n'est pas caractéristique des ordres à verbe initiaux puisque le breton est X(P)-VSO. L'effet de complémentarité n'est pas non plus lié à la nature post-verbale du sujet puisqu'en breton, l'accord pauvre est réalisé aussi bien avec des sujets préverbaux que postverbaux. J'ai proposé que l'effet de complémentarité est lié à la disponibilité d'un intervenant pour l'accord créant un paardigme d'accord gelé. La structure verbale du breton a des traits φ interprétables pour l'accord. Le paradigme d'accord gelé [3.SG] sur le verbe tensé est le résultat d'une relation de vérification de traits φ entre la tête flexionnelle et la reprojection de la structure verbale. La relation entre la tête flexionnelle et les traits φ interprétables de la structure verbale qui réalise l'accord gelé n'est interrompue que lorsqu'un sujet pronominal peut cliticiser dans la tête d'accord. L'hypothèse rend compte de l'effet de complémentarité dans le système d'accord, ainsi que de l'accord riche obligatoire sur le seul verbe '*kaout*' (avoir) dont la structure prépositionnelle interne assure que le sujet sera toujours l'élément le plus proche pour l'accord.

Une autre caractéristique commune aux langues celtiques et sémitiques ainsi qu'au chalcatongo mixtec est la structure d'état construit qui permet à une tête nominale d'assigner le cas génitif à son argument interne. Je montre que les traits φ sur la tête verbale induisent un comportement nominal des verbes (infinitifs et tensés) : l'objet reçoit son Cas dans une configuration d'état construit caractéristique du système nominal. La tête *v* a des traits interprétables et n'attire donc pas son argument interne dans la configuration de Specifieur-tête caractéristique de l'assignation de l'accusatif. J'ai montré que le cas accusatif est par conséquence absent de la langue. Le système casuel du breton comprend donc uniquement une alternance entre Cas nominatif et cas génitif.

Conformément à l'hypothèse que les structures verbales ont un trait φ interprétable, les structures verbales sont, comme les syntagmes nominaux, astreintes au Filtre sur le Cas. J'ai montré que cette hypothèse prédit précisément la distribution des prépositions préverbales.

J'ai proposé une typologie des systèmes d'accord selon la présence *versus* absence d'un internenant sous spécifié. Il n'est pas étonnant que les paradigmes d'accord gelé soient surreprésentés dans les langues dites VSO car quand l'intervenant pour l'accord est un pronom explétif nul, ce pronom explétif nul fournit le trait catégoriel interprétable local nécessaire au trait [CAT-]. L'explétif nul satisfait alors d'abord à la relation d'accord, puis à la vérification du trait [CAT-]. Une des conclusions importantes que dégagent l'étude du système d'accord en breton est que le breton n'est pas une langue *pro*-drop. Les arguments nuls du breton sont des traces d'incorporation du pronom. Le breton n'a pas d'explétif nul disponible dans le lexique, ce qui explique la richesse des stratégies explétives que la langue développe pour satisfaire le Principe de Projection Etendue.

Bibliographie

Abels, K. 2001. 'The Predicate Cleft Construction in Russian', dans *Formal Approaches to Slavic Linguistics 9*, Steven Fanks & Mickael Yodroff (eds.), Bloomington, ID: Michigan Slavic Publications, 1-19.

Ackema, P. & al. 1993. 'Deriving Functional Projections', dans *Proceedings of NELS* 23: 17-31.

Ackema, P. & Čamdžić, A. 2003. 'LF Complex Predicate Formation.', dans *UCL. Working Papers in Linguistics* 15. London.

Ackema, P., & A. Neeleman. 2003. 'Context-sensitive spell-out.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 21:681-735.

Adger, D. 2000. 'First Position Phenomena and the Syntax/Prosody Interface: Old Irish Preverbs', version 1999. ms. Université de York.

Adger, D. 1997-8. 'VSO and Weak Pronouns in Celtic', dans *Canadian Journal of Linguistics*, 42.1 9-31.

Adger, D. 1996. 'Aspect, Agreement and Measure Phrases in Scottish Gaelic.', dans *The Syntax of the Celtic Languages*, R. Borsley and I. Roberts (eds), Cambridge, Cambridge University Press, 200-222.

Adger, D. & G. Ramchand. (à paraître 2004). 'Merge and Move : Wh-Dependencies revisited', dans *Linguistic Inquiry*.

Afarli & Eide. 2001. 'Predication at the interface', dans *Syntax of Predictaion,* ZAS *Papers in Linguistics* 26, Nina Zhang (ed.), electronic publication at http://www.zas.gwz-berlin.de

Aldridge, Edith, 2002. "Nominalization and WH-movement in Seediq and Tagalog." *Language and Linguistics*.

Alexiadou, A. & E. Anagnostopoulou, 1999. 'EPP without SpecIP.', dans *Specifiers, Minimalist Approach*, Adger D., Pintzuk S., Plunkett B., Tsoulas G. (eds). Oxford U. Press.

Alexiadou, A. & E. Anagnostopoulou, 1998. "Parameterizing AGR: Word order, V-movement and EPP-checking." *Natural Language and Linguistic Theory*16: 491-539.

Ali. 1996. *Arabic Agreement*, ms.

Alibali, M.W., D.C. Heath and H.J. Myers. 2001. 'Effects of Visibility between Speaker and Listener in Gesture Production: Some Gestures are meant to be seen.', dans *Journal of Memory and Language* 44: 169-188.

Anagnostopoulou, E. 2002. *Topics in Minimalist* Syntax, support de cours de l'Université d'été GESSLI 2002.

Anderson, S. 1982.'Where's Morphology?', dans *Linguistic Inquiry* 13:571-612.

Anderson, S. 1981. 'Topicalization in Breton.', dans *Berkeley Linguistics Society* 7:27-39.

Anderson, S. and S. Chung. 1977. 'On Grammatical Relations and Clause Structure in Verb Initial Languages.', dans *Grammatical Relations, Syntax and Semantics* 8, Peter Cole and Jerrold Sadock (eds.), Academic Press, New York, 1-25.

An Here. 1995. Geriadur Brezhoneg, gant skouerioù ha troiennoù. An Here (ed.), Ar Releg-Kerhuon.

Ariel, M. 2000. *The development of person agreement markers :from pronouns to higher accessibility markers, Usage based models of language*. Michael Barlow & Suzanne Kemmer (eds.) CSLI. 197-260.

Avrutin, S. & M. Babyonyshev.1997. 'Obviation in subjunctive clauses and AGR: Evidence from Russian', dans *Natural Languages and Linguistic Theory* 15, 229-262.

Aoun, J. & E. Benmamoun. 1998. 'Minimality, Reconstruction, and PF Movement', dans *Linguistic Inquiry* 29:4. 569 – 597.

Aoun, Benmamoun & Sportiche. 1994. 'Agreement and Conjunction in some Varieties of Arabic', dans *Linguistic Inquiry* 25:195-220.

Aoun, J. & Y.A. Li. 2003. *Essays on the Representational and Derivational nature of Grammar, The Diversity of Wh-constructions*, Samuel Jay Keyser (ed.), Linguistic Inquiry Monographs.

d'Arbois de Jubainville. 1878. 'La place du verbe dans les langues Celtiques', dans *Revue Celtique,* iii, 248-249.

Awbery, G. 2003. 'Clause Initial Particles in Spoken Welsh.', présentation à la quatrième 'Celtic Linguistic Conference', Selwyn college, Cambridge.

Babby, 1991. 'Noncanonical Configurational case assignment strategies', dans *Cornell Working Papers in Linguistics* 9:1-55.

Babyonyshev, M. 1996. *Structural Connections in Syntax and Processing: Studies in Russian and Japanese Grammatical Subject in 1st Language Acquisition*, PhD. diss. MIT.

Bahan B. 1996. *Nonmanual realization of agreement in American Sign Language*. Doctoral dissertation, University, Boston, Mass.

Bahan B., J. Kegl, Lee R. G., D.MacLaughlin, C. Neidle. 2000. 'The Licensing of Null-Arguments in American Sign Language', dans *Linguistic Inquiry* 31, 1:1-27.

Baylin, J.F. 2003. 'What, if anything, is the EPP?', *summer courses*, Egg 2003.

Baylin, J.F. 2004. 'Generalized Inversion', *Natural Language and Linguistic Theory* 22:1-44.

Belletti, A. 1988. 'The Case of unaccusatives', dans *Linguistic Inquiry* 19: 1-34.

Belletti & Rizzi. 1988.'Psych verbs and theta theory', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 6:291-352.

Benmamoun, E. 2000. *The Feature Structure of Functional Categories: a Comparative Study of Arabic Dialects*. Oxford: Oxford University Press.

Benmamoun, E. 1999. 'Arabic Morphology: the Central Role of the Imperfective', dans *Lingua*.

Benmamoun, E. 1992. 'Structural Conditions on Agreement.', dans *Proceedings of NELS 22*:17-32. GLSA, University of Massachusetts, Amherst.

Benveniste, E. 1960. 'Etre et Avoir dans leurs fonctions linguistiques', dans le *Bulletin de la société Linguistique de Paris*, LV, reproduit en: E. Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, 187-207. Paris, Gallimard.

ar Besko, P. *Dornleor Manaveg*, Ar Skol Vrezhoneg, Emgleo Breiz.

den Besten, H. 1983. 'On the Interaction of root Transformations and lexical deletive rules', dans *On the Formal Syntax of the Westgermania*, John Benjamins (ed), Amsterdam.

Bihan (ar), H. 2002. Colloquial Breton, ms pour une méthode d'apprentissage anglais/breton. Université de Haute Bretagne, Roazhon/Rennes II.

Blake, 1994. *Case*. Cambridge, C.U.P.

Bobaljik, J. & D. Jonas. 1996. 'Subject Positions and the roles of TP.', dans *Linguistic Inquiry* 27/2, 195-236.

Bobaljik, J & A. Carnie. 1996. 'A Minimalist Approach to Some Problems of Irish Word Order.', dans *The Syntax of the Celtic Languages*, Ian Roberts & Robert Borsley (eds.), Cambridge University Press, Cambridge, 223-240.

Bobaljik, J & A. Carnie. 1992. 'A minimalist approach to some problems of Irish word order', dans *Proceedings of the Harvard Celtic Colloquium XII*, publié en 1996.

Boeckx, C. 2000a. *The EPP Eliminated*. ms, Uconn.

Boeckx, C. 2000b. 'Quirky Agreement.', dans *Studia Linguistica* 54, 354-380.

Boeckx, C. 1999. 'Expletive Split: existentials and presentationals', dans *Proceedings of North-Eastern Linguistic Society* 29, P. Tamanji et al. (eds.), University of Massachusetts, Amherst, 57-69.

Boeckx, C. & S. Stjepanović. 2001. 'Head-ing toward PF', dans *Linguistic Inquiry* 32/2:345-355.

Borer, H. 1999. 'Reconstructing the construct.', dans *Beyond principles and parameters,*K. Johnson and I. Roberts (eds.), Dordrecht, Kluwer. (premier manuscrit 1994)

Borer, H. 1995. 'The ups and Downs of Hebrew Verb Movement', dans *Natural language and Linguistic Theory* 13, 527-606.

Borer, H. 1984. 'Restrictive Relatives in Modern Hebrew', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 2/2, 219-260.

Borsley, R.D. 1996. 'On a nominal Analysis of Welsh verb-nouns.', dans *Dán do oide: essays in memory of Conn R. Ó Clérigh*, Ahlqvist, Anders & Vera Capková (eds.), Dublin Institiúid Teangeolaíochta Éireann. 39-47.

Borsley, R.D. 1990. *Welsh Passives*. dans *Celtic Linguistics: Readings in the Brythonic Languages, a Festschrift for T. Arwyn Watkins, Current Issues in Linguistic Theory*, Vol 68, Martin J. Bal, James Fif, Erich Poppe & Jenny Rowland, (eds.), Philadelphia and Amsterdam: Benjamins, 89-107.

Borsley, R.D. & Kathol. 2000. 'Breton as a V2 language', Linguistics 38, 665-710.

Borsley, R.D., M.L. Rivero & J. Stephens .1996. 'Long Head Movement in Breton'. dans *The Syntax of the Celtic Languages: a comparative perspective,* ed. Robert D. Borsley and Ian Roberts, 53-74. Cambridge University Press.

Borsley, R.D. & I. Roberts. 1996. *The syntax of the Celtic languages*. Cambridge: Cambridge University Press.

Borsley, R. D. & J. Stephens. 1989. 'Agreement and the position of subjects in Breton.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 7, 407-427.

Bošković, Z. 2002. 'A-Movement and the EPP', dans *Syntax* 5:167-218.

Bošković, Z. 2001. ‘A-Movement and the EPP’, présentation donnée à Paris 8.

Bošković, Z. 1997. *The Syntax of Non finite Complementation: an Economy Approach*. Cambridge, Mass.:MIT Press.

Bošković, Z. 1995. ‘Participle Movement and second Position Cliticization in Serbo-Croatian’, presentation at the Annual Meeting of the *Linguistic Society of America*, New Orleans.

Bowen, E.G. 1969. Saints Seaways and Settlements in the Celtic Lands. Cardiff, University of Wales Press.

Bowers, J. 2002. ‘Transitivity.’, dans *Linguistic Inquiry* 33:183-224.

Brandi, L. & P. Cordin, 1989. ‘To Italian dialects and the Null Subject Parameter’, dans *The null Subject Parameter*, O. Jaeggli & K. J. Safir (eds.), Dordrecht, Kluwer, 11-42.

Branigan, P. 1992. *Subjects and Complementizers*. PhD Thesis, MIT. Distribué par MITWPL.

Bremaik. magazine hebdomadaire d’information dont les archives sont disponibles sur internet. http://bremaik.free.fr.

Bresnan. 1994. ‘Locative Inversion and the Architecture of Universal Grammar’, dans *Language* 70: 72-131.

Burton-Roberts, N & Poole, G. 2002. ‘Syntax vs. Phonology: A representational approach to stylistic fronting and verb-second in Icelandic’. dans Honeybone & Bermudez-Otero.

Burton-Roberts, N & Poole, G. (à paraître 2004). ‘MLC Violations: Inplications for the Syntax/Phonology Interface.’, dans *Minimality Effects in Syntax*, A. Stepanov, G. Fanseslow & R. Vogel (eds.). Berlin: Mouton de Gruyter.

Burzio, L. 1986. *Italian Syntax: A Government and Binding Approach*. Dordrecht: Reidel.

Bury, D. 2003a. ‘Preverbal Particles in Verb-Initial Languages’ draft for *On the Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie, A. and Harley, H. (eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Bury, D. 2003b. *Phrase Structure and Derived heads.* University College of London, PhD thesis.

Bury, D. 2002. ‘A reinterpretation of the loss of verb-second in Welsh’, dans *Syntactic effects of Morphological Change,* D.W. Lightfooot (ed.), Oxford University Press, 215-231.

Butler, A. & E. Mathieu. (à paraître). 'Split-DPs, Generalized EPP and Visibility.', dans *MIT Working papers on Linguistics*.

Caink, 1999. 'Against Long Head Movement: Lexical Insertion and the Bulgarian Auxiliary 'be', University of Wolverhampton.

Calder, G. 1990. *A Gaelic Grammar*, Gairm Press.

Campos, H. 1992. 'Enunciative elements in Gascon', dans *Linguistics* 30: 911-940.

Cardinaletti, A. 1990. *Impersonal Constructions and Sentential Arguments in German.Unipress*, Padova.

Cardinaletti, A. & Starke, M. 1999. 'The typology of structural deficency.', dans *Clitics in the languages of Europe*, Walter de Gruyter, Berlin. New-York. 143-233.

Carnie, A. 2003. *cours de syntaxe,* U. Arizona. ms.

Carnie, A. 1995. *Non-verbal predication and head movement.* Ph.D. dissertation, MIT.

Carnie, A. 1993. 'Nominal Predicates and Absolutive Case Marking in Irish.', dans Colin Phillips (ed.), *Papers on Case and Agreement II. MIT Working Papers in Linguistics* 19:89-130.

Carnie, A., H. Harley & E. Pyatt. 1994. 'The Resurrection: Raising to Comp, Evidence from Old Irish.', dans *Studies in the Linguistic Sciences* Volume 24.1/2, 85-100.

Carnie, A., E. Pyatt & H. Harley. 2000. 'VSO order as Raising to out of IP.', dans *The Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie and Guilfoyle (eds), Oxford University Press. 39-60.

Carnie, A., & Guilfoyle. 2000. 'Introduction', dans *The Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie & Guilfoyle (eds.), Oxford University Press, New York.

Carstairs-McCarthy, A. 1999. *The origins of complex language: An inquiry into the evolutionary beginnings of sentences, syllables, and truth*. Oxford: Oxford University Press.

Castillo, J.C., J. Drury, & K.K. Grohmann. 1999. 'Merge over Move and the Extended Projection Principle.', dans S. Aoshima, J. Drury, & T. Neuovonen (eds.) *University of Maryland Working Papers in Linguistics* 8, 63-103.

Ćavar & Wilder. 1992. 'Long Head Movement? Verb Movement and Cliticisation in Croatian.', dans *Sprachwissenschaft in Frankfurt Arbeitspapier* 7. Frankfurt: University of Frankfurt.

Chadwick, N. K. 1965. 'Colonization of Brittany from Celtic Britain.', dans Proceedings of the British Academy 51, 235-299.

Chekili, F. 2004. ‘The Position of the Postverbal Subject and Agreement Asymmetries in Arabic’, *Philologie im Netz 27*, 35-46.

Cheng, L. 1991. *On the Typology of wh Questions*. PhD. ms.

Cheng, L. 1997. *On the Typology of wh Questions*. Garland Publishing.

Cheng, L. & J. Rooryck. 2000. ‘Licensing Wh-in-situ.’, dans *Syntax* 3.1, 1-19.

Chierchia, G. 1989. ‘A Semantics for Unaccusatives and its Syntactic Consequences.’, ms. Cornell University, Ithaca, NY.

Choe, H. 1987. ‘An SVO analysis of VSO languages and parametrization: A study of Berber.’, dans *Studies in Berber syntax. MIT Lexicon Project Working Paper* 14, Mohammed Guerssel and Kenneth Hale (eds.),121-158.

Chomsky, N. 2000. 'Minimalist Inquiries: The Framework’, dans *Step by Step: Essays in Minimalist Syntax in Honor of Howard Lasnik*, R.Martin, D. Michaels and J. Uriagereka, 89-155. Cambridge, MA. MIT Press.

Chomsky, N. 1998. 'Minimalist Inquiries: The Framework’, dans *MIT Occasionnal Papers in Linguistics*, Cambridge, Mass.:MITWPL.

Chomsky, N. 1995.*The Minimalist programm*, MIT Press, Cambridge, MA.

Chomsky, N. 1991. ‘Some Notes on Economy of Derivation and Representation’, dans *Principles and Parameters in Comparative Grammar*. Current Studies in Linguistics, R. Freidin (eds.), Cambridge, MA. 417-54.

Chomsky, N. 1986a. *Knowledge of Language*, New York, Praeger.

Chomsky, N. 1986b. *Barriers*, Linguistic Inquiry Monograph 13. MIT Press, Cambridge, Mass.

Chomsky, N. 1982. Some concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding. MIT Press, Cambridge, Mass.

Chomsky, N. 1981. Lectures on Government and Binding. Foris, Dordrecht.

Chomsky, N. & H. Lasnik. 1993. ‘The Theory of Principles and Parameters.’, dans *Syntax: An International Handbook of Contemporary Research*, vol. 1. Walter de Gruyter, 506-569. (republié dans Chomsky 1995).

Chomsky, N. & H. Lasnik. 1977. ‘Filters and Control’, dans *Linguistic Inquiry* 8, 425-504.

Chung, S. 2003. ‘Should V-Initial Order Be Derived by the EPP?’, présentation à *On the Syntax of Verb Initial Languages*, manuscrit à paraître dans Carnie, A. and Harley, H.

(eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Chung, S. 1990. 'VPs and verb movement in Chamorro.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 8: 559-620.

Cinque, G. 1990. Types of A'-Dependencies. Cambridge, Mass., MIT Press.

Clack, S.1994. 'A Consideration of V2 in Relation to Middle Welsh'. dans *Research papers in Welsh Syntax*, Ian Roberts (ed.), *Bangor Research Papers in Linguistics,* 5:38-77.

Collins, C. 1997. *Local Economy*. Cambridge, Mass.:MIT Press.

Contreras, H. 1987. Small Clauses in Spanish and English. dans *Natural Languages and Linguistic Theory* 5:225-224.

Cowper, E. 1988. 'What is a subject? Non Nominative Subject in Icelandic.', dans *Proceedings of NELS* 18, Amherst, Mass:GLSA, 94-108.

Craenenbroek, J. 2004. 'PF-deletion versus *pro*: new evidence from Dutch dialects.', présentation à *LAGB 2004*, Roehampton University.

Culicover, P. & R. Levine .2002. 'Stylistic Inversion in English: A Reconsideration', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 19: 283-310.

Davalan, N. 1998. 'De la relation nom/verbe.', *cours de l'école d'été KEAV* 2000.

Davies, William D. & S. Dubinsky. 2001. 'Introduction.', dans *Objects and other subjects: Grammatical functions, functional categories, and configurationality*, William D. Davies and Stanley Dubinsky (eds.). Dordrecht: Kluwer.

Davis, H., and H. Demirdache. 2000. 'On lexical verb meanings: Evidence from Salish.', dans *Events as grammatical objects*, C. Tenny and J. Pustejovksy (eds.), 97-139. Stanford, Calif., CSLI.

Dalmí, Gréte. 2003. 'Wackernagel and his cousins: PF-Syntax Interface Phenomena.', dans *Proceedings of IP* 2003, Amina Mettouchi et Gaelle Ferré (eds.), Nantes/Naoned.

De Crouzaz, I. and U. Shlonsky. 2003. 'The Distribution of a Subject Clitic Pronoun in a Franco Provençal Dialect and the Licencing of Pro', dans *Linguistic Inquiry* 34, 3:413-442.

Demirdache, H. 1991. *Resumptive Chains In Restrictive Relatives, Appositives and Dislocation Structures*. PhD thesis, MIT.

Demirdache, H. 1987. 'Nominative NPs in Modern Standard Arabic.' ms. MIT.

Demirdache, H. & M. Uribe-Etxebarria. 2000. 'The Primitives of Temporal Relations', dans *Step by Step : Essays in Minimalist Syntax in Honor of Howard Lasnik*, R.Martin, D Michaels and Juan Uriagereka. Cambridge, Massachussets, MIT Press. 157-186.

Denez, P. 1973/4. 'A structural approach to Breton grammar. The so-called relative pronoun of Breton.', in: *Studia Celtica 8/9* (1973/4) 251-267. Cardiff: University of Wales Press, 251-267.

Deprez, V. and K. Hale. 1986. 'Resumptive Pronouns in Irish.', dans *Proceedings in the Harvard Celtic Colloquium* 5:38:48.

Desbordes, Y.1983. *Petite grammaire du breton moderne.* Mouladurioù Hor Yezh, Lesneven.

Dikken, M. den. 2001. 'Pluringulars', pronouns, and quirky agreement.', dans *The Linguistic Review* 18:19-41.

Diesing, M. 1990. 'Verb-movement and the subject position in Yiddish', dans *Natural Languages and Linguistic Theory* 8: 41-79.

Dobrovie-Sorin, C. 1995. 'Clitic Clusters in Rumanian: Deriving Linear Order from Hierarchical Structure', dans *Advances in Roumanian Linguistics*, Cinque, g. & G. Giusti (eds.). John Benjamins.

Dobrovie-Sorin, C. 1992. *The syntax of Romanian. Comparative studies in Romance*. Berlin: Mouton de Gruyter.

Doherty, C. 1996. 'Clausal Structure and the Modern Irish Copula.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 14:1-46.

Doherty, C. 1999. 'Language change and the verb second position in Early Irish.', présentation donnée à WCCFL 18, Tucson.

Doron, E. 2000. 'VSO and Left-Conjunct Agreement', dans *The Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie & Guilfoyle (eds.), Oxford University Press, New York.

Doron, E. 1988. 'On the complementarity of subject-verb agreement.', dans *Agreement in natural language: Approaches, tendencies & descriptions*, M. Barlow & C.A. Ferguson (Eds.), 201-218. Stanford, Calif., CSLI.

Doron, E .1987. 'On the Complementarity of Subject and Verb-Subject Agreement', dans *Agreement in Natural Language. Approaches, Theories,* Descriptions, Barlow, M. and Ferguson, C.A.(eds.), Stanford: Center for the Study of Language and Information. 201-218.

Doron, E. 1983. *Verbless predicates in Hebrew*, PhD diss, ms.

Doyle, A. 2002. *Covert and Overt Pronominals in Irish*, Lublin Studies in Celtic Languages 1. Wydawnictwo Folium, Lublin.

Duffield,N. 1996. 'On Structural Invariance and Lexical dicersity in VSO languages: arguments from Irish Noun Phrases', dans *The Syntax of the Celtic Languages*. Robert D. Borsley and Ian Roberts (eds.), Cambridge: Cambridge University Press. 314-340.

Duffield, N. 1995. *Particles and projections in Irish Syntax*. Kluwer Academic Publishers.

Duffield, N. 1991. *Particles and Projections*, PhD. diss. USC.

Embick & Izvorski. 1995. 'Participle –Auxiliary Word order in Slavic', dans *Proceedings of Formal Approaches to Slavic Linguistics* 4. Cornell University.

Embick & Izvorski. 1994. 'On Long Head Movement in Bulgarian', dans *Proceedings of ESCOL* 12.

Emonds, J. E. 1985. *A Unified Theory of Syntactic Categories*, Dordrecht. Holland/Cinnaminson-USA.

Emonds, J. E. 1980. 'Word order and Generative Grammar.', dans *Journal of Linguistic Research* 1:33-54.

Epstein, S. 1990. 'Differentiation and reduction in syntactic theory: A case study.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 8:313-323.

Epstein, S. D. & Seely T.D. 1999. *SPEC-ifying the GF "subject"; eliminating A-chains and the EPP within a derivational model*. ms., University of Michigan and Eastern Michigan State University.

Fălăuş, A. 2004. *Les mots en N en roumain:concordance négative et double négation*, DEA ms. Université de Naoned/Nantes.

Falk, 1998. 'Split Accusativity', dans *Chomsky Celebration*, dans J. Fodor, J. Keyser, A. Brand (eds.), Cambridge, Mass. MIT Press.

Fassi Fehri, A. 1993. *Issues in the Structure of Arabic Clauses and Words.* Kluwer, Dordrecht.

Fassi Fehri, A. 1989. Generalized IP Structure, case and VS order. dans *MIT Working Papers in Linguistics*, A. Laka & A. Mahajan (eds.), 75-113.

Favereau, F. 1997. *Yezhadur ar brezhoneg a-vremañ*, Montroulez, Skol-Vreizh.

Ferre, G. 2004. *Relations entre discours, intonation et gestualité en anglais britannique*.

Ph.D. Ms., Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

Frampton, J. & S. Gutmann .1999. 'Cyclic Computation, a computationally efficient Minimalist Syntax', dans *Syntax* 2:1-27.

Freeze, R. 1992. 'Existentials and other locatives.', dans *Language* 68:553-595.

Freidin & Sprouse .1991. 'Lexical case Phenomena', dans *Principles and Parameters in Comparative Grammar*, R. Freidin (ed.), Cambridge Mass: MIT Press, 392-416.

Fuente, de la, A.G. 1998. 'Le Nahualt Classique, une langue à 'Arguments Pronominaux' ?', ms. Université de Paris III.

Fukui, N. and M. Speas. 1986. Specifiers and projection. dans *MIT Working Papers in Linguistics* 8, 128-172. Cambridge, Mass.

Gerven, Y. 2002. *Liv ruz an hesk*, Keit Vimp Bev, Spezet.

Gerven, Y. 1986. *Brestiz o vreskenn.* Al Liamm (ed.), Brest.

Greenberg 1966. 'Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements.', in: Joseph H. Greenberg (ed.), *Universals of Grammar,* Cambridge (Mass.) – London, 1966, 73-113.

Groat, E. 1999. 'Raising the case of expletives', dans *Working Minimalism*, S.D. Epstein and N. Hornstein (ed.), Cambridge, Mass.: MIT Press, 27-43.

Gros, J. 1996. *Le Tresor du Breton Parlé*. Première partie, 'Le langage figuré'. Emglev Breizh- Brud Nevez.

Gros, J. 1984. *Le Tresor du Breton Parlé*. Troisième partie, 'Le style populaire, éléments de stylistique trégorroise'. Emglev Breizh- Brud Nevez. (première édition 1974).

Grohmann, K, 2000. 'Prolific Peripheries: A radical View from the left.', doctoral diss, University of Maryland, College Park.

Grohmann, K, J. Drury & J. C. Castillo. 2000. 'No More EPP.', dans *WCCFL 19 Proceedings*, Billerey and Lillehaugen (ed.), Somerville, MA: Cascadilla Press. 153-166.

Grohmann, K.J. & A. I. Nevins. à paraître. 'Echo-Reduplication : When too local Movement Requires PF-Distinctness', dans *University of Maryland Working Papers in Linguistics* 13, Chandra, Fujii, Soltan & Masaya (eds.) College Park, MD.

Guegen, T. 1621. *An Mirouer a Confession*. Translated from French Emery de Bonis, Montroulez.

Guilfoyle, E. 1994. 'Verbal Nouns, finiteness and external arguments', présentation à *NELS*, Amherst 24, 141-155.

Guilfoyle, E. 1993. 'Nonfinite Clause in Modern Irish and Old English', dans *Proceedings of the Chicago Linguistic Society* 29. 199-214.

Guilfoyle, E.1990. *Functional Categories and Phrase Structure Parameters*. Unpublished Ph.D. dissertation, McGill University, Montreal.

Guilfoyle, E.1988. 'Parameters and Functional Projection', dans *Proceedings of NELS* 18, 193-207.

Guilfoyle, Hung & Travis. 1992. 'Spec of IP and Spec of VP: Two Subjects in Austronesian Languages', dans *Natural Languages and Linguistic Theory* 10: 375-414.

Guilliot, N. à paraître. 'A Top-down Analysis for Reconstruction', dans *Lingua*, *specal issue on Celtic Languages.*

Guilloux, G. L. 1992. 'Hor bara pamdiek', dans *Hor Yezh.*

Guillevic & Le Goff. 1986. *Grammaire Bretonne du dialecte de Vannes.* Ar Skol Vrezoneg, Emgleo Breiz.

Habask, P. 1980. *Yezh Skol Louarn Veig Trebern*. Hor Yezh 134-135.

Haddad, G. 1980. 'A note on the parallels between the definite article and the relative clause marker in Arabic.', dans *Studies in the Linguistic Sciences* 2: 10.

Haegeman, L. 1992. *Theory and Description in Generative Syntax. A Case Study in West Flemish. Cambridge*: Cambridge University Press.

Hale, K.1990. 'Some Remarks on Agreement and Incorporation.', dans *Studies in Generative Grammar* 1:117-144.

Hale, K. 1989. 'On nonconfigurational Structures', dans *Configurationality: The Typology of Asymmetries,* Mara'cz, L. Muysken,P. (eds.), Foris, Dordrecht. 293-300.

Halpern, A. 1995. *On the Placement and Morphology of Clitics*, Stanford, CSLI Publications.

Halpern, A. 1992. *Topics in the Placement and Morphology of Clitics*, ms. University of Stanford.

Harley, H. 1998. 'Aspects of have.', dans *La grammaire de la possession*, J. Guéron and A. Zribi-Hertz (eds.), 195-226. Paris, Université de Paris VII.

Harley, H.1995. *Subjects, events, and licensing*. PhD dissertation, MIT.

Harley, H & A. Carnie. 1997. 'PRO, the EPP and Nominative Case: Evidence from Irish Infinitivals', dans *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 4.3, 71-86.

Harlow, S. 1981. 'Government and Relativisation in Celtic.', dans *Binding and Filtering,* Frank Heny (ed.), Croom Helm, London, 213-254.

Halper, A. 1995. 'On the placement and Morphology of clitics'. Stanford: CSLI Publications.

Hazout, I. 1991. *Verbal Nouns :Thete theoretic Studies in Hebrew and Arabic*, PhD diss, University of Massachusetts, Amherst.

Hemon, R. 1975. *Yezhadur Istorel ar Brezhoneg*, Hor Yezh. (édition 2000).

Hendrick, R. 2000. 'Celtic Initials', dans *The Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie & Guilfoyle (eds.), Oxford University Press, 13-37.

Hendrick, R. 1994. "The Brythonic copula and head raising.", dans *Verb Movement*, ed. D. Lightfoot and Norbert Hornstein, Cambridge: Cambridge University Press.

Hendrick, R. 1990. 'Barriers and Binding in Breton.', dans *The Syntax of the Modern Celtic Languages. Syntax and Semantics* 23., R. Hendrick (ed.), Academic Press. New York.121-165.

Hendrick, R. 1988. *Anaphora in Celtic and Universal Grammar*. Dordrecht: Kluwer.

Herd, J. 2002. *Deriving the Maori Clause, A predicate fronting analysis*, MA thesis, U. Toronto.

Herrieu, L. 1994. *Kammdro an Ankou*, ed. Al Liamm.

Hewitt, S. 2000. 'L'arabe : VSO ou VDN', dans *Cahiers Linguistiques de l'Inalco,*3/2000.

Heycock, C. 1994. *Layers of Predication*, New York: Garland Publishing Co.

Heycock, C. 1991. 'Layers of Predication : The Non Lexical Syntax of Clauses', PhD. thesis, U. Penn.

Hoekstra, T & R. Mulder. 1990. 'Unergatives as Copular verbs ; locational and existential Predication', dans *The Linguistic Review* 7:1, 1-79.

Holmberg, A. 2003. 'Stylistic Fronting.' à paraître dans M. Everaert and H. van Riemsdijk (eds.), *The Blackwell Companion to Syntax*, Oxford: Blackwell.

Holmberg, A. 2000. 'Scandinavian Stylistic Fronting: How any category can become an Expletive.', dans *Linguistic Inquiry* 31:3, 445-483.

Holmberg, A. 1997. 'Scandinavian Stylistic Fronting: Movement of Phonological features in the Syntax.', dans *Working Papers in Scandinavian Syntax* 60: 81-124.

Holmberg, A. & T. Hróersdóttir. 2002. 'Agreement and movement in Icelandic raising constructions.', dans *Working Papers in Scandinavian Syntax* 69:147-168.

Holmberg and Hróarsdóttir. 2003. 'Agreement and Movement in Icelandic Raising Constructions.', dans *Lingua* 113:997-1019.

Holmer, A. (à paraître 2004). 'Seediq- antisymmetry and final particles in a Formosan VOS language', dans *On the Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie, A. and Harley, H. (eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Hornstein, N. 1995. *Logical Form: from GB to Minimalism.* Oxford and Cambridge, Mass.:Blackwell.

Hrafnbjargarsson, G.H. 2004. 'Stylictic Fronting', dans *Studia Linguistica* 58-2, Blackwell Publishing. 88-134.

Huang, C. J. 1984. 'On the Distribution and Reference of Empty Pronouns.', dans *Linguistic Inquiry* 15, 5ne 31-574.

Ishihara, S. 2001. 'Stress, Focus and Scrambling in Japanese.', dans A few from building E-39. Cambridge, Mass: MITWPL.

Jackson, K. H. 1967. *A Historical Phonology of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies.

Jaeggli, O. and Safir, K. 1989. *The Null Subject Parameter*, Jaeggli and Safir (eds.), Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.

Jézegou .1936. *Prezegennou diwar -benn ar Binijenn hag ar Briedelez.*

Jongeling, K. 2000. *Comparing Welsh and Hebrew*, CNWS, Leiden University, the Netherland.

Jónsson, J. 1991. 'Stylistic Fronting in Icelandic', dans *Working Papers in Scandinavian Syntax* 48:1-44.

Jouitteau, M. 2000. '*Breton; Langue V2 et/ou VSO* ?', DEA ms.

Jouitteau, M. à paraître a. 'Nominal Properties of *v*Ps in Breton, a Hypothesis for the typology of VSO languages', dans *VerbFirst*, Carnie, A., Dooley-Collberg & Harley, H. (eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Jouitteau, M. à paraître b. 'The Brythonic Divorce.' ms. http//jouitteau.free.fr

Jouitteau, M. à paraître c. 'What can Breton Tell Us About the EPP? Investigations on SpecTP'. dans *International Journal of Basque Linguistics and Philology,* Irurtzun, A and

Ormazabal, J. (eds.), University Press of the University of the Basque Country, Bilbao/Donostia-San Sebastian, Spain.

Jouitteau, M. à paraître d. 'Gestures as Expletives, Multichannel Syntax of Spoken Languages', dans *Proceedings of WCCFL 23*, Cascadilla Press.

Jouitteau, M. 2004. 'The Silent Murmur that satisfies the EPP', présentation à *LAGB 2004*, Roehampton College, London.

Jouitteau, M. 2004. 'Gesturing at the Interface', présentation aux *Journées d'Etude Linguistique*, Naoned/Nantes.

Jouitteau, M. 2004. 'Gestures as Expletives', présentation à WCCFL 23. UC Davis, CA.

Jouitteau, M. & G. Ferre. 2004. 'Visibility doesn't mean Hearability', présentation (poster) à *NELS 2004*, U. Conn.

Jouitteau, M. & Rezac, M. à paraître. 'Deriving the Complementarity Principle'. dans *Lingua*, *special issue on Celtic Languages.*

Kahnemuyipour, a. & D. Massam. to appear. Inversely Ordered DPs in niuean, dans *Proceedings of the 2002 meeting of the Canadian Linguistics Association,* Département de Linguistique, Université du Québec.

Kayne, R. 1994. The Antisymmetry of Syntax, MIT Press, Cambridge MA.

Kayne, R. 1993. 'Toward a Modular Theory of Auxiliary Selection', *Studia Linguistica* 47:3-31.

Kaplan, T. 1991. 'A Classification of VSO languages', dans *Proceedings of ESCOL* 91, 198-209.

Kervella, F. 1947. *Yezhadur Bras ar Brezhoneg*. -(*the great grammar of Breton)*-Al Liamm.1995.

King, 1996.'Slavic Clitics, Long Head Movement and Prosodic Inversion', dans *Journal of Slavic Linguistics* 4.1. 274-311.

Kitagawa, Y. 1986. *Subjects in English and Japanese*. PhD ms. UMass.

Kitahara, H. 2002. 'Scrambling, Case and Interpretability.', dans *Derivation and Explanation in the Minimalist Program*, S. Epstein and D. Seely. (ed.) Blackwell. 167-183.

Koch, J.K. 1985. *Linguistic preliminaries to the dating and analysis of Archaic Welsh Verse,* Ann Arbor.

Koopman, H. (à paraître 2004).'On the parallelism of DPs and Clauses: Evidence from

Kisongo Masai', dans *On the Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie, A. and Harley, H. (eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Koopman, H. 1984. *The Syntax of Verbs: From Verb Movement rules in the Kru languages to Universal Grammar*, Foris Publications.

Koopman, H. & D. Sportiche. 1991. 'The Position of Subjects', dans *Lingua* 85.1:211-258.

Koopman, H. & D. Sportiche. 1988. 'Subjects', ms. University of California, Los Angeles.

Koopman & Szabolcsi. 2000. *Verbal complexes* . Current series in Linguistic Theory. MIT Press.

Kuroda, S. 1988. 'Whether we agree or not: a comparative syntax of English and Japanese.', dans *Linguistic Investigationes* XII, 1-47.

Lambova, M. 2002a. 'Is Head Movement syntactic? Evidence from Bulgarian'. MIT *Working Papers in Linguistics* 43, 91-104.

Lambova, M. 2002b. 'Prosody/Discourse Cannot Trigger Movement'. Tilburg Workshop on Triggers, October 2002.

Landau, I. 2004. 'Chain resolution in Hebrew V(P) fronting'. ms.

Larson, R. K. 1988. 'On the double Object Construction.', *Linguistic Inquiry* 19, 335-391.

Lasnik, H. 2001. 'A note on the EPP', *Linguistic Inquiry* 32.2.

Lasnik, H. 1999. *Minimalist analysis*. Oxford: Blackwell.

Lasnik, H. 1995. 'Case and Expletives revisited', dans *Linguistic Inquiry* 26, 615-633.

Lasnik, H. 1992. 'Case and Expletives: notes toward a parametric account.', dans *Linguistic Inquiry* 23, 381-405.

Lavine, J. 2000. *Topics in the Syntax of nonagreeing Predicates in Slavic*, PhD. diss. Princeton Universty.

Lavine, J. 1998. 'Null Expletives and the EPP in Slavic: A Minimalist Analysis.', dans *Formal Approaches to Slavic Linguistics* 6, Bošković, Franks & Snyder (eds.), Ann Arbor: Michigan Slavic Publication, 212-230.

Lavine, J. & R. Freidin .2001. 'The Subject of Defective T(ense) in Slavic.', dans *Journal of Slavic Linguistics* 10(1/2): 251-287.

Lebeaux, 1991. 'Relative Clauses, licencing, and the nature of the derivation', dans *Syntax and Semantics* 25: Perspectives on Phrase Structure. Academic Press: New York. 209-239.

Lee, F. (à paraître 2004). 'Force First: Clause Fronting and clause typing in San Lucas Quiaviní Zapotec', dans *Verb First*, Carnie, A. and Harley, H. (eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Lee, F. 2000. 'VP remnant movement and VSO in Quiavini Zapotec.', dans Andrew Carnie and Eithne Guilfoyle (eds.), *The syntax of verb initial languages,* Oxford: Oxford University Press: 143-162.

Lee, W. & S. Cho, 2003.'Is Scrambling EPP-driven?' *Studies in Generative Grammar* 13:331-343.

Le Gléau. 1972. *Syntaxe du Breton Moderne 1710-1972*, édition laBaule.

Levin, B., & M. Rapport Hovav. 1995. *Unaccusativity at the syntax-lexical semantics*, Cambridge, Mass., MIT Press.

Lewis, H. 1942. 'The Sentence in Welsh.', dans *Proceedings of the British Academy*, xxviii, 259-280.

Longobardi, 1996. 'The syntax of N-raising', dans *OTS Working Papers*, University of Utrecht, 1-55.

Macaulay 2003. 'the Syntax of Chalcatongo Mixtec: Preverbal and Postverbal', présentation donnée au Workshop *On the Syntax of Verb Initial Languages*, U. Arizona, à paraître dans *On the Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie, A. and Harley, H. (eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Maling, J. 1980. 'Inversion in embedded clauses in modern Icelandic.', dans *Íslenskt mál og almenn málfræði* 2, 175-183. seconde publication dans Maling, J. & A. Zaenen (1990).

Maling, J. & A. Zaenen .1990. *Modern Icelandic Syntax*, Academic Press, New York.

Manzini, 1992. *Locality. A Theory and Some of its Empirical Consequences*, Cambridge, MA. MIT Press.

Martin, R. 1999. 'Case, the Extended Projection Principle, and Minimalism.', dans *Working Minimalism*, S. Epstein & N. Hornstein (ed.), Cambridge, Mass.: MIT Press.1-25.

Martin, R. 1992. 'On the Distribution and Case features of PRO.', ms. University of Connecticut, Storrs.

Massam, D. à paraître. "Predicate initial languages: What is a predicate?" dans *On the Syntax of Verb Initial Languages*, Carnie, A. and Harley, H. (eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Massam, D. 2000. “VSO and VOS: Aspects of Niuean word order.” dans *The syntax of verb initial languages*, ed. Andrew Carnie and Eithne Guilfoyle, Oxford University Press. 97-116.

Massam,D. 2001a. ‘Pseudo Noun Incorporation in Niuean.’, dans *Natural Languages and Linguistic Theory* 19: 153-197.

Massam, D. 2001b. ‘On predication and the status of subjects in Niuean.’, dans *Objects and their subjects: Grammatical functions, functional categories, and configurationality*, William D. Davies and Stanley Dubinsky (eds.), Dordrecht: Kluwer. 225-246.

Massam, D. 1998. ‘Introduction to Arguments and Structure in Austronesian Languages’, dans *Arguments and Structure in Austronesian Languages*, Massam & Miller (eds.) thematic volume of the *Canadian Journal of Linguistics* 43 (3/4) 275-476.

Massam, D. 1994. ‘Case without Functional Categories’, dans *Proceedings of the Canadian Linguistic Association Meeting*, 369-380.

Massam, D. & C. Smallwood, 1997. ‘Essential features of predication in English and Niuean.’, dans *Proceedings of NELS 27*, ed. Kiyomi Kusumoto, 263-272. GLSA, University of Massachusetts, Amherst.

May, R. 1985. *Logical Form: Its structure and Derivation*, MIT Press, Cambridge, Mass.

McCloskey, J. 2003. présentation au *Workshop on Verb Initial Languages*, Tucson, Arizona.

McCloskey, J. 2002. ‘Resumption, successive cyclicity, and the locality of operations.’, dans *Derivation and explanation in the Minimalist Programm,* S.D. Epstein & T.D. Seeley (eds.), London: Blackwell. 184-226.

McCloskey, J. 2001. ‘The distribution of Subject Properties in Irish.’, dans Davies & Dubinsky (eds.), 157- 192.

McCloskey, J. 1996. ‘Subjects and subject positions in Irish.’, dans *The Syntax of the Celtic Languages*. Robert D. Borsley and Ian Roberts (eds.), Cambridge: Cambridge University Press. 241-283.

McCloskey, J. 1993. ‘On the scope of verb Movement in Irish’, dans *Syntax research centre report*, University of Santa Cruz.

McCloskey, J. 1991. ‘Clause Structure, Ellipsis and Proper Government in Irish’, dans *Lingua* 85 (2/3), 259-302.

McCloskey, J. 1991b. ‘There, it, and agreement.’, dans *Linguistic Inquiry* 22:563-567.

McCloskey, J. 1990. ‘Resumptive Pronouns, A-binding, and Levels or Representation in Irish.’, dans R. Hendrick (ed.), pp. 199-248.

McCloskey, J. 1989. *Clause Structure and Proper Government in Irish and English*, présentation à *Annual Meeting of the Linguistic Society of America*, Washington, D.C.

McCloskey, J. 1986. ‘Inflection and Conjunction in Modern Irish.’, dans *Natural Language and Linguistic Theory* 4:245–281.

McCloskey, J. 1983. ‘A VP in a VSO language?’, dans *Order, Concord and Constituency*, G. Gazdar, E. Klein & G. Pullum (eds.). Foris, Dordrecht.

McCloskey, J. & K, Hale. 1984. ‘On the syntax of Person-Number Inflexion in Modern Irish’, *Natural Language and Linguistic Theory* 1, 487-533.

McCloskey, J & P. Sells. 1987-8. ‘Control and A-chains in modern Irish’. dans *Natural Language and Linguistic Theory* 6: 143-189.

Merchant, J. 2001. *The Syntax of Silence: Sluicing, Islands and the theory of ellipsis*, Oxford: Oxford University Press.

Miyagawa, S. 2003. ‘A-movement scrambling and options without optionality.’, dans S. Karimi. ed. *Word Order and Scrambling*. Blackwell Publishers.

Miyagawa, S. 2001. ‘The EPP, scrambling, and wh-in-situ.’, dans *Ken Hale: A Life in Language*, M. Kenstowicz. (ed.), Cambridge, Mass.: MIT Press. 293-388.

Miyagawa, S. 1997. ‘Against optional scrambling’. *Linguistic Inquiry* 28:1-26.

Mohammad, M. 1990. ‘The problem of subject-verb agreement in Arabic: Towards a solution.’, dans *Perspectives on Arabic Linguistics*. Mushira Eid (ed). 95-125. Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Mohammad, M. 1989. *The Sentential Structure of Arabic*. USC.

Mohammad, M.. 1988. ‘On the parallelism between IP and DP.’, *Proceedings of the Seventh West Coast Conference on formal Linguistics*. Hagit Borer (ed), 241-254. Stanford: Center for the Study of Language and Information.

Moore, J. & D. Perlmutter. 2000. ‘What does it Take to Be a Dative Subject?’, dans *Natural Language and Linguistic Theory* 18, 373-416.

Moro, A. 1997. *The raising of Predicates: Predicative Noun Phrases and the Theory of Clause Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.

Ndariragije, J.1999. ‘Checking Economy’, dans *Linguistic Inquiry* 30:3, 399-444.

Neeleman, A. & F. Weerman.1999. *Flexible Syntax, a theory of Case and Arguments*, Dordrecht, Kluwer.

Neidle C., Kegl J., MacLaughlin D., Bahan B. and Lee R. G. 2000. *The Syntax of American Sign Language*. MIT Press, Cambridge, Massachussets, London, England.

Nevins & Anand. 2003. 'Some AGREEment matters', dans *Proceedings of WCCFL* 22, Cascadilla Press, 101-114.

Noonan, M. 1992. *Case and syntactic geometry*. Ph.D. dissertation, McGill University.

Nunes, 1995. *The Copy Theory of Movement and Linearization of Chains in the Minimalist Program*. PhD. diss. University of Maryland.

Oda, K. 2001. *Wh Questions in Verb Initial Languages*, MA thesis, U. Toronto.

Oiry, M. 2004. 'Les questions exceptionnelles en français ou <tu penses quoi qui est caché dans l'sac?>.', Présentation au Colloque international en sciences du langage : *Acquisition, pratiques langagières, interactions et contacts* (APLIC).

Ono, H. 2001. 'EPP-driven XP Movement in Japanese', dans *Proceeding of WECOL* 99. Department of Linguistics, California States University, Fresno.

Ormazabal, J. 2002. 'The Inverse Case Filter', présentation à *NELS* 33.

Ouhalla, J. 1999. 'Focus and Arabic clefts.', dans *The grammar of focus*, Georges Rebuschi and Laurice Tuller (eds.), John Benjamins Publishers, Amsterdam.

Ouhalla, J. 1994. 'Verb movement and word order in Arabic', dans *Verb Movement*, ed. D. Lightfoot & Norbert Hornstein, Cambridge: Cambridge University Press.

Ouhalla, J. 1993. 'Subject extraction, negation and the Anti Agreement Effect', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 11:478-518.

Ouhalla, J. 1992. 'Focus in Standard Arabic', dans *Linguistics in Postdam* 1, 65-92.

Ouhalla, J. 1988. *The Syntax of Head Movement: A Study of Berber*, ms. UCL.

Pearce, E. 2003. 'Phrasal Movement within the Maori DP', présentation à '*Tenth Annual Meeting of the Austronesian Formal Linguistics Association*', University of Hawai'i, Manoa.

Pearson, Matthew, 2001.*The clause structure of Malagasy: A minimalist approach*. Doctoral dissertation, University of California, Los Angeles.

Perlmutter, D. M. 1978. 'Impersonal passives and the unaccusative hypothesis.', dans *Berkley Linguistic Society* 4:157-89.

Pesetsky, D. 1998. 'Some Optimality Principles of Sentence Pronunciation.', dans *Is the Best Good Enough?*, Barbosa, Fox, Hagstrom, McGinnis and Pesetsky (eds.) Cambridge, MA: MIT Press.

Pesetsky, D. and Torrego, E. 2000. 'T to C movement', dans *A Life in Language*. MIT, Cambridge, Ma.

Pfau, R. 2002. 'Applying morphosyntactic and phonological readjustment rules in natural language negation.', dans *Modality and structure in signed and spoken languages*., Meier, R.P., K.A. Cormier & D.G. Quinto-Pozos (eds.), Cambridge: Cambridge University Press., 263-295.

Pfau, R. sous presse. 'De grammatica van het hoofdschudden: zinsontkenning in de Duitse Gebarentaal.', à paraître dans: *Gramma TTT* [English version available]

Pfau, R. & U. Zeshan 2004. 'Doing it the right way: Wh-movement in Indo-Pakistani Sign Language', ms.

Platzack, C. 1998. 'A Visibility Condition for the C domain.', dans *Working Papers in Scandinavian Syntax*, 61: 53-99.

Poletto, C. 2002. 'The left periphery of V2- Rhaetoromance Dialects: a new view on V2 and V3', dans *Syntactic Microvariation*, Barbiers, S. L. Cornips & S van der Kleij (eds.). electronic publication.

Pollock, 1989.'Verb Movement, universal grammar, and the Structure of IP', dans *Linguistic Inquiry* 20, 365-424.

Poole, G. 1997. 'Stylistic Fronting in Icelandic: A case study in prosodic X^o-movement.', dans *Newcastle/Durham Working Papers in Linguistics* 4, Philip Carr and William McClure (eds.), 249-285, Newcastle/Durham: Centre for Research in Linguistics, University of Newcastle upon Tyne and Department of Linguistics and English Language, University of Durham.

Poole, G. & Burton Roberts, N. 2004. 'MLC Violations: Implications for the Syntax/Phonology Interface', dans *Minimality Effects in Syntax,* Stepanov, Fanselow & Vogel (eds.), Berlin: Mouton de Gruyter.

Poppe, E. 1991. 'Word order in Cyfranc Lludd a Llefelys: Notes on the Pragmatics of constituent ordering in MW narrative Prose', dans *Studies in Brythonic Word Orders*, Fife & Poppe (eds.).

Postal, P. 1998. *Three investigations of extraction*. Cambridge, Mass., MIT Press.

Pranka, P. 1983. *Syntax and word formation*. PhD dissertation, MIT.

Pustejovsky, J. 1995. *The Generative Lexicon*. Cambridge, Mass., MIT Press.

Pyatt, E.1992. 'Incomplete Subject Raising and Welsh Word Order', dans *Proceedings of the Harvard Celtic Colloquium* 12, 135-165.

Rackowski, A. and L. Travis. 2000. 'V-initial languages: X or XP movement and adverbial placement.', dans *The syntax of verb initial languages,* Andrew Carnie and Eithne Guilfoyle (eds.), Oxford:Oxford University Press.117-142.

Raposo, E. 1984. On the null object in European Portuguese, ms., University of California, Santa Barbara.

Reuland, E.J. 2000. *Arguments and Case : Explaining Burzio's Generalization*. Amsterdam: Benjamins.

Reuland, E.J. 1985. 'Representation at the Level of Logical Form and the Definiteness Effect', dans *Grammatical Representation,* J. Guéron, H.-G. Obenauer, J.Y. Pollock (eds.), Dordrecht: Foris.

Rezac , M. sous presse. 'The EPP in Breton: An unvalued categorial feature', dans *Triggers, Studies in Generative Grammar*, A. Breitbarth & H. v. Riemsdijk, Mouton de Gruyter.

Rezac, M. 2004b. 'Strong Agreement as an Agreeing Expletive', presentation à *LAGB 2004*, Roehampton College, London.

Rezac, M. 2004. *Elements of Cyclic Syntax: Agree and Merge,* PhD. ms. U. Toronto. http://chass.utoronto.ca/~mrezac.

Rezac, M. 2003. 'The EPP in a Probe-Goal system.' présentation donnée à *Triggers of movement* conference, U. Tilburg Oct 2002.

Ritter, E., & S. T. Rosen. 1993. 'Deriving Causation.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 11:519-555.

Rivero, M.L. 1991. 'Long Head Movement and Negation: Serbo-Croatian vs. Slovak and Czech', dans *The Linguistic Review* 8; 319-351.

Rizzi, L. 2002.*Gasteiz syntax classes*. ms.

Rizzi, L. 1997. 1997. 'The Fine Structure of the Left Periphery.', dans *Elements of Grammar: Handbook of Generative Syntax*, Liliane Haegeman (ed.), Dordrecht: Kluwer, 281- 337.

Rizzi, L. 1991. 'Residual V2 and the wh Criterion', ms. Université de Genève.

Rizzi, L. 1990. *Relativized Minimality*, Cambridge, MA, MIT Press.

Rizzi, L. 1986. 'Null Objects in Italian and the Theory of *pro*.', dans *Linguistic Inquiry* 17, 501-557.

Rizzi, L. 1982. *Issues in Italian Syntax*, Foris Publications, Dordrecht.

Roberts, I. (sous presse 2004). *Principles and Parameters in a VSO Language: A Case Study in Welsh*, Oxford University Press.

Roberts, I. 2001. 'Language Change and Learnability', dans *Language Acquisition and Learnability*, Bertolo Stephano (ed.), Cambridge: Cambrideg University Press, 81-125.

Roberts, I. 1999. *The C-system in Brythonic Celtic Languages, V2 and the EPP*. ms. University of Cambridge.

Roberts, I. 1994. 'Two types of Head Movement in Romance', dans *Verb Movement*, Lightfoot & Hornstein (eds.), Cambrideg, Cambridge University Press, 207-242.

Roberts, I. 1992. *Verbs and Diachronic Syntax*. Kluwer, Dordrecht.

Roberts, I. & A. Roussou, A. 2003. *Syntactic Change: A Minimalist Approach to Grammaticalisation*, Cambridge University Press.

Roberts, I. & A. Roussou. 2002. 'The EPP as a Condition on the Tense Dependency', dans *Subjects, Expletives and the EPP*, Svenonius, P. (ed). Oxford University Press.

Roberts, I. & Shlonsky, U. 1996. 'Pronominal enclisis in VSO languages.', dans *The syntax of Celtic languages: A comparative perspective,* Borsley, R. & Roberts, I. (eds.):. Cambridge: CUP,171-99.

Roberts, I. 1994.'Two types of head-movement in Romance', dans *Verb Movement*, David Lightfoot & Norbert Hornstein (eds.), Cambridge, Cambridge University Press, 207:42.

Robertson & Taylor. 1993. *Teach Yourself Gaelic - A Complete Course for Beginners,* Hodder & Stoughton Publishers.

Rosengren, I. 2002. 'EPP: A Syntactic Device in the Service of Semantics', dans *Studia Linguistica* 56(2): 145-190.

Ross, 1967. *Constraints on variables in syntax.* PhD. ms. MIT. (publié en 1986 comme *Infinite Syntax*, Ablex : New York.)

Ross, 1970. 'On declarative sentences.', dans *Readings in English transformational grammar*, Jacobs and Rosenbaum.

Rothstein, S. 1983. 'The syntactic forms of predication.' PhD. dissertation, MIT, Cambridge, Mass.

Rouveret, A. 2002. 'How are Resumptive Pronouns linked to the Periphery.', dans *Linguistic Variation Yearbook* 2:123-184.

Rouveret, A. 1997. 'Les pronoms personnels du gallois: structure interne et syntaxe', dans *Les pronoms :morphologie, syntaxe, sémantique*, Anne Zribi-Hertz (ed.), Presses Universitaires de Vincennes, 181-212.

Rouveret, A. 1994. *Syntaxe du Gallois: Principes Généraux et Typologie*. Paris : CNRS éditions.

Rouveret, A. 1991. 'Functional categories and agreement.', dans *The Linguistic Review* 8:353-387.

Rouveret, A. 1990. 'X-bar Theory and Barrierhood in Welsh', dans *The Syntax of the Modern Celtic Languages*, H. R. (ed.) Academic Press, 27-79.

Sabel, J. 2000. 'Expletives as features'. *WCCFL* 19, 101-114. Cascadilla Press.

Sadler, L. 1988. *Welsh Syntax: a Government-Binding Approach*. Croom Helm, London.

Safir, K. 1987.'What explains the Definiteness Effect?', dans *The Representation of (in)definiteness,* E.J. Reuland & A. G. B. ter Meulen (eds.), MIT Press, Cambridge, Mass, 71-97.

Safir, K. 1985. *Syntactic Chains*, Cambridge University Press, Cambridge.

Safir, K. 1982. *Syntactic Chains and the Definiteness effect*, PhD diss. MIT.

Sainz, K. 2001. "A Multicausal approach to Linguistic Change : V2 to V1 and left-edge adjacency effects in Welsh." *Workshop on language change,* Porto.

Sainz, K. 1994. *Projections and Particles: V1, V2 and Agreement*. Ms, University of the Bask Country, Spain.

Sandler, W. 1999. 'The medium and the message: Prosodic interpretation of linguistic content in Israeli Sign Language.', dans *Sign Language & Linguistics* 2 (2), 187-215.

Schafer, R. 1997. 'Long Head Movement and Information Packaging in Breton', dans *Canadian Journal of Linguistics* 42 (1-2): 169-203.

Schafer, R. 1995, 'Negation and Verb Second in Breton.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 13, 135-172.

Schafer, R. 1994, *Nonfinite Predicate Initial Constructions in Modern Breton*, Ph.D. dissertation, University of California, Santa Cruz.

Schafer, R. 1992. 'Negation and Verb Second in Breton'. Santa Cruz, UCSC unpublished manuscript.

Schapansky, N. 1999. 'Perspective nouvelle sur l'ordre V2 en Breton', dans *Proceedings of the 34th Linguistics Colloquium*, Germersheim, 189-197.

Schapansky, N. 1996. *Negation, Referentiality and Boundedness in Breton, a case study in markedness and asymmetry*, ms thesis.

Schapansky, N.1992. 'The Preverbal Position in Breton and Relational Visibility.', dans *Working papers in Linguistics* 2, Burnaby SFU, 136-170.

Schmidt, K. H. 1977. 'Der Beitrag der Keltiberischen Inschrift von Botorita zur Rekonstruktion der Protokeltischen Syntax.', dans *Celtic Linguistics 1976 = Word* xxviii, 1972, 51-62.

Schütze, C. 1997. *INFL in child & adult language – Agreement, Case & licensing*. PhD dissertation, MIT.

Schwartzschild, R. 1999. 'Givenness, Avoid-F and other constraints on the placement of accent.', dans *Natural Language Semantics* 7: 141-177.

Shlonsky, U. 2000. *Research in Afroasiatic Grammar*, corédacteurs, J. Lecarme, J. Lowenstam. John Benjamins. Amsterdam.

Shlonsky, U. 1997. *Clause Structure and Word Order in Hebrew and Arabic*. Oxford University Press, Oxford.

Sichel, I. 2001. *Studies in the syntax or pronouns and features, with particular reference to Hebrew*. PhD. ms. City University of New York.

Sifaki, E. 2000. *EPP satisfiers: Verb-Initial Orders in Greek*, ms. thesis

Sigurðsson, H.A. 2002. 'To be an Oblique Subject : Russian vs. Icelandic.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 20, 691-724.

Siloni, T. 2000. 'Construct States at the PF Interface', dans *Linguistics Variations Yearbook* 1. 299-266.

Siloni, T. 1996. 'Hebrew Noun Phrases: Generalized Noun Raising', dans *Parameters and functional heads: Essays on Comparative Syntax,* A. Beletti and L. Rizzi (eds.), Oxford University Press, Oxford. 239-267.

Siloni, T. 1990. ‘On the parallelism between CP and DP: The case of Hebrew semi-relatives.’, dans *Proceedings of LCJL 1*, pp. 135-153.

Skrabalova, H. 2003. ‘Local Scrambling as EPP driven Movement in Czech’, présentation à CIL XVII, Prague.

Smith, A.S.D. 1981. *Cornish simplified*. Trewolsta: Dyllansow Truran.

Speas, M. 1986. *Adjunctions and Projections in Syntax*, MIT diss.

Speas, M. J. 1995. *Economy, agreement and the representation of null arguments*. ms. University of Massachusetts.

Spencer. 1991. *Morphological Theory*, Oxford: Blackwell.

Sportiche, D. 1997. ‘Clitic constructions.’, dans *Phrase Structure & the Lexicon*, J. Rooryck and L. Zaring, (eds.), Kluwer: Dordrecht, 213-276.

Sportiche, D. 1988. ‘A theory of Floating Quantifiers and its corollaries’, dans *Linguistic Inquiry* 19. 33-60.

Sproat, R. 1985. ‘Welsh syntax and VSO structure.’, dans *Natural Language and Linguistic Theory* 3:173-216.

Sproat, R. 1983. ‘VSO Languages and Welsh Configurationality’. dans *MIT Working Papers in Lingusitics* 5:243-276.

Stephens, J. 1993. ‘The Syntax of Noun Phrases in Breton’, in *Journal of Celtic Linguistics*, 129-150.

Stephens, J. 1990. ‘Non-finite Clauses in Breton’, dans *Celtic Linguistics*, Martin, Fife and Poppe, Amsterdam, john Benjamins.

Stephens, J.1983. ‘Neutral Word Order in Breton.’ présentation au *7th International Congress of Celtic Studies*.

Stephens, J.1982. *Word Order in Breton*. PhD Dissertation, London.

Stowell, T. 1989. ‘Subjects, Specifiers and X-bar Theory’, dans *Alternative Conceptions of Phrase Structure*, M. Baltin & A. Kroch (eds.), New York: Academic Press.

Stowell, T. 1983. ‘Subjects across categories.’, dans *The Linguistic Review* 2:285-312.

Stump, G. T. 1989. ‘Further Remarks on Breton Agreement.’, dans *Natural Language and Linguistics* 7, 429-471.

Stump, G. T. 1984. ‘Agreement *versus* Incorporation in Breton’, dans *Natural Language and Linguistics* 2, 289-348.

Sutton-Spence & Bencie Woll. 1999. *The Linguistics of British Sign Language, An Introduction*. Cambridge University Press, Cambridge.

Svenonius, P. 2002. 'Introduction to *Subjects, Expletives and the EPP*.', dans *Subjects, Expletives and the EPP*, Svenonius, P. (ed). Oxford.

Szabolcsi, A. 1983. The possessor that ran away from home. The Linguistic Review 3:98-102.

Szabolcsi, A. 1981. 'The possessive construction in Hungarian: A configurational category in a non-configurational language.', dans *Acta Linguistica Academiae Scietiarum Hungaricae*, 31.

Takahashi. 1994. *Minimality of Movement*. PhD. diss. U. Conn, Storrs.

Tallerman, M. 1998. *Understanding Syntax*. London: Arnold.

Tallerman, M. 1997. 'Infinitival clauses in Breton.', dans *Canadian Journal of Linguistics, Special issue: Topics in Celtic Syntax*, 205-233.

Tallerman, M. 1996. 'Fronting constructions in Welsh', dans *The Syntax of the Celtic Languages: A Comparative Perspective*, R. D. Borsley & I. G. Roberts (eds.), Cambridge: C.U.P., 97-124.

Tamburri Watt. 2003. 'What Marks Squamish Focus?', Communication à la conférence *Interfaces Prosodiques* à Nantes/Naoned.

Taraldsen, 2002. 'The *Que/Qui* alternation and the distribution of expletives', dans *Subjects, Expletives and the EPP*, Svenonius, P. (ed). Oxford, 29-42.

Timm, L. 1991. 'The discourse Pragmatics of NP-initial Sentences in Breton.', dans *Studies in Brythonic word order,* J. Fife and E. Pope (eds.), Amsterdam: Benjamins, 275-310.

Timm, L. 1990. 'Some observations on the syntax of the Breton verbal noun.', dans *Celtic Linguistics*, M. Ball et al. (eds.), Amsterdam: John Benjamins. 189-208.

Timm, L. 1989. 'Word order in 20th century Breton.', dans *Natural Language and Linguistics* 7, 361-378.

Tomlin. 1984. 'The frequency of Basic Constituents Orders', dans *Papers in linguistics* 17, 163-196.

Travis, L. 1991. 'Parameters of Phrase Structure and V2 Phenomena', dans *Principles and Parameters in Comparative Grammar*, Freidin, R. (ed.), Cambridge MA. MIT Press, 339-364.

Travis, L. 1984. *Parameters and Effects of Word Order Variation*, PhD. dissertation, MIT.

Trepos, 1980. *Grammaire Bretonne*, sixièeme édition par Brud Nevez, Emglev Breiz.

Trips, C. 2003. Stylistic Fronting in English', dans *Nordlyd*, *Proceedings of the 19th Scandinavian Conference on Linguistics*, Dahl, Bentzen & Svenonius (eds.), 31/2 :457-472.

Tubau-Muntaña, S. 2003. 'Enunciative *Que* in Child Catalan Declarative Sentences: an Instance of Theorical Bilinguism', presentation at the *first workshop on Syntax and Semantics*, U. Gasteiz.

Tuller, L. 1992. 'The syntax of postverbal focus construction in Chadic.', dans *Natural Language and Linguistic Theory* 10, 303-334.

Ura, H. 2000. *Checking theory and Grammatical Functions in Universal Grammar*. Oxford.

Uriagereka, J. 1999. 'Multiple Spell-out', dans *Working Minimalism*, S.D. Epstein & N. Hornstein (eds), Cambridge, Mass.: MIT Press, 251-282.

Urien, J.Y. 1999. 'Statut morphologique de la particule verbale.', dans *Breizh ha pobloù Europa, Bretagne et Peuples d'Europe*, mélanges en l'honneur de Per Denez, Lesneven: Hor Yezh, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Urien, J.Y. 1987. *La trame d'une langue, Le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application* Lesneven: Mouladurioù Hor Yezh. (seconde édition 1989).

Urien, J.Y. 1982-5. *Le schème syntaxique et sa marque. Application au breton contemporain*, Doctorat d'Etat, Rennes 2, ANRT de Lille III.

Vangsnes, Ø. 2004. 'On *wh*-Questions and V2 across Norwegian Dialects: a survey and some speculations.', dans *Working Papers in Scandinavian Syntax* 73, 1-59.

Vangsnes, Ø. 1999. The identification of Functional Structures, ms diss.

Vergnaud, J. R. 1982. Dépendances et Niveaux de Représentations en Syntaxe, ms. Thèse de doctorat d'État, Université Paris 7.

Vinet, M.T.1991.'French non-verbal Exclamative Constructions'. *Probus* 3.1:7-100.

Watanabe. 1993. *Agr-based Case Theory and its Interaction with the A-bar System*, MIT diss.

Watkins T. A.1993. 'Welsh', dans *The Celtic Languages*, Ball, M. J. with J. Fife (eds.), London, 289-348.

Wilbur, R.B. 2000. 'Phonological and prosodic layering of nonmanuals in American Sign Language.', dans *The signs of language revisited: Festschrift for Ursula Bellugi and*

Edward Klima, Emmorey, K. & H. Lane (eds.), Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum, 213-244.

Wilder, C.D. & D. Ćavar. 1994. 'Long Head Movement? Verb Movement and cliticization in Croatian.', dans *Lingua* 93.1-58.

Williams, E. 1980. 'Predication', dans *Linguistic Inquiry* 11, 203-238.

Willis, D. 2000. 'On the distribution of resumptive pronouns and wh-trace in Welsh.', dans *Linguistics* 36, Cambridge University Press. 531-573.

Willis, D. 1998. *Syntactic Change in Welsh, A study of the loss of verb-second*, Clarendon Press, Oxford.

Wojcik, R. 1976. 'The copula as auxiliary in a surface VSO language.', dans *Papers from the Regional Meetings*, Chicago Linguistic Society 12: 666-675.

Woolford, E. 1991. 'VP-internal subjects in VSO and non-configurational languages.', dans *Linguistic Inquiry* 22, 503-540.

Zanuttini, 1991. *Syntactic Properties of Sentential Negation. A Comparative Study of Romance Languages*. PhD. diss. Pennsylvania: University of Pennsylvania.

Zagona, K. 1982.*Government and Proper Government of Verbal Projections,* Doctoral dissertation, University of Washington.

Zubizarreta, M.-L. 1998. *Prosody, Focus and Word-order*. Cambridge, Mass: MIT Press.

Zwart, J.-W. 1997. 'Rethinking subject-verb agreement in Swahili.', présentation à *NELS* 28, University of Toronto.

---

[1] L'élément préverbal noté ® est une abbréviation pour 'rannig' et est une particule préverbale. Partout où cette glose apparaît, elle est de ma responsabilité. Je m'arrêterai plus loin sur son analyse.

[2] Cette influence supposée du français sur les structures VSO du breton est par ailleurs plus que douteuse si l'on considère que le français n'est absolument pas une langue à verbe initial.

[3] Appelé ainsi car le /**kw**/ indoeuropéen préservé en latin y a évolué en /**p**/ . Ce même son a évolué en /**q** / en Gaélique.

"**4**": latin /**kw**atro/ breton : **p**evar gallois : **p**edwar irlandais : **c**eathair
"**5**" :latin /**kw**inkwe/ breton : **p**emp gallois : **p**ump irlandais : **c**uig

[4] Pour une étude détaillée sur les dialectes du breton et leurs développement en diachronie, se reporter à Jackson (1967).

[5] Pour une synthèse et un historique de cette tradition d'analyse dans le champ de la linguistique celtique, se reporter à Jongeling (2000). Le champ de l'archéologie pourrait soutenir l'hypothèse d'un substrat sémitique en ancien celtique. Greg Noonan (c.p.) s'est penché sur l'étude des contes irlandais des origines, dans leurs plus anciennes versions ('Can a mbunadas na nGaedel' (Le poème des origines des Gaels), attribué à Mael Mura Othna († 887), connu par des manuscrits du XII° siècle, transcrit et traduit par J.H. Todd dans l'appendice de *The Irish Version of the Historia Brittonum of Nennius*', Dublin, 1848, ainsi que l'étude de 'Lebor Gabala na Erenn' (Le livre des invasions) par R. A. S. Macalister, Irish Texts Society, London, 1938/1993.). Dans toutes les versions de ces contes, il est rapporté que Fenius Farsaid, scythe en visite à Babylone, créa le celtique 'en prenant le meilleur de toutes les langues'. Les plus vieilles versions de l'histoire la placent à l'âge de bronze, autour de 2000-1700 av. J.C. A cette époque, Les langues en contact à Babylone étaient le sumérien (d'origine disputée) mais aussi l'akkadien, de la même branche afro-asiatique que l'hébreu et l'arabe. Les données sociaux-économiques de l'époque ne s'opposent pas au scénario. Le commerce de la manufacture du bronze battait alors son plein et Babylone, n'ayant pas de ressources en tain, s'est probablement fourni à la source la plus proche, c'est à dire les Carpates, l'Oural et les montagnes Altaïques qui bordent les steppes. Les peuples des steppes accédaient au même moment à une mobilité nouvelle due à la domestication des chevaux et à l'invention de la roue à rayons. Leur nouvelle économie laitière pastorale permettait d'accumuler des ressources pour de longs trajets. Greg Noonan propose une étymologie afférente de Fenius Farsaid qui signifierait 'Wagon wise'. Le fils de Fenius Farsaid aurait été recruté par un pharaon égyptien pour son don des langues, et après quatre générations, ils s'en seraient retournés dans le bassin de la mer Caspienne où ils s'établissent 3000 ou 4000 ans. Ils quittent ensuite la mer Caspienne, font un arrêt de trois générations à A Coruna, Briganza (Espagne), puis partent pour l'Irlande. Ce départ pourrait être contemporain de la scission de la branche indo-européenne de l'Italo-celtique.
Cette hypothèse lie le mouvement des populations celtisantes aux sources d'extraction du tain. Dans cette optique, les riches ressources en tain de Bretagne et de Cornouailles pourrait avoir entretenu un substrat celtique de type insulaire sur le celtique continental parlé alors en armorique. Greg Noonan conclut que le scénario d'un contact Afro-asiatique est tout du moins archéologiquement plausible. Il souligne cependant qu'il est aussi possible que les moines irlandais du IX°, familiers de l'hébreu et n'ayant pu qu'être frappés des ressemblances structurales entre les langues celtiques et sémitiques, aient créé de toutes pièces l'épisode de la création du gaélique à Babylone.

[6] Par manque de contexte, il est possible que la traduction française proposée ici ne corresponde pas avec le texte dont la phrase est tirée. (cf. W. Stokes and K. Meyer, *Archiv fur celtische Lexicographie,* (Halle 1898-1907)).

[7] En irlandais, le complémenteur lui-même peut porter une marque du temps. Lorsque je parle ici d'éléments tensés, ces complémenteurs ne sont pas pris en compte je n'évoque que le complexe verbal en T.

[8] Carnie and Guilfoyle (2000:10), Carstairs-McCarthy (1999:158) et Bury (2002) notent une tendance pour les langues VSO à avoir des particules verbales en matrices. En Maori, (langue indigène de Nouvelle Zélande), il existe bien des particules préverbales de marquage du temps et de l'aspect.

(i) **E** hoki ana au ki te kaainga. *Maori*, Noonan (1985)
PRES return PROG I to the village
'I come back to the village.'
'Je retourne au village.'

(ii) **Ka** hoatu te taurekareka ki te rangatira.
Aoriste given the slave to the chief.
'The slave was given to the chief.'
'L'esclave fut donné au chef.'

Ka marque un sens non-progressif et peut indiquer une lecture présent au futur. Des particules de matrices apparaissent en rapanui, autre langue VSO polynésienne parlée dans les îles de l'Est.

rapanui, Du Feu (1996)

(iii) **I** o'o ro au kiroto ki te 'ana.
PAST crawl +REA Is into DAT+SPE cave
'I crawled into the caves.'
'J'ai rampé dans les grottes.'

(iv) **I** ma'u ro'a.
PAST bring+REA RES
'He actually brought it.'
'Il l'a effectivement/vraiment apporté'

(v) **Ko** 'avai 'a au i te Maika ki to'oku taina.
PERFECT gives RES 1°Sg RLT+SPE banana
'I gave the bananas to my brother.'
'J'ai donné les bananes à mon frère.'

En Jacaltec, langue maya parlée au Nicaragua, le verbe initial n' est pas précédé d'une particule mais les formes finies du verbe contiennent un préfixe aspectuel.

(vi) a. **x**-O-w-al t-aw-et.
x : morphème complétif initial
O : absolutif 3°pers
w : ergatif
al : V dire
t : augment
aw : ergatif 2°pers
-et : à
'I had told you.'
'Je te l'avais dit.'

b. **ch**-O-'ok naj **x**-O-'il-lax naj
ch : morphème incomplétif initial
O : absolutif 3°pers
'ok : V pleurer
naj : *il* clitique
x : morphème complétif initial
O : absolutif 3°pers
'il : V voir
lax : passé
naj : il clitique
'He was seen crying.'
'Il a été vu en train de pleurer.'

Ana de la Fuente (1998) signale que le Nahualt, langue indienne parlée au Mexique, connaît une trentaine de particules dites enclitiques qui servent à marquer la modalité du prédicat.

[9] L'antéposition narrative est un phénomène commun et donne l'ordre à verbe initial dans des langues très diverses. L'exemple (i) en français est le strophe initiale de *Gulliverte*, une chanson d'Anne Sylvestre.

(i) '**ø** Vint une belle gaillarde, épaulée comme un camion,
les yeux comme des mansardes et puis les cheveux si longs
qu'on aurait dit l'autoroute qui va de Marseille à Aix.'

[10] Je suis Stephens (1982) en considérant que le premier morphème de la négation n'est pas un clitique sur le verbe. Je vais proposer que la négation est la tête d'une projection fonctionnelle dans le domaine CP et provoque des effets de complémenteur-trace (dits '*that-trace effects*' en anglais). Cette hypothèse est présentée dans le chapitre 5, section 2.

[11] Stephens (1982) signale trois verbes qui n'auraient pas de rannig. Il s'agit des deux formes du verbe *être* : *emañ*, et *eo* ainsi que du verbe *avoir*. Je m'oppose à cette analyse et je considère que tous les verbes ont un rannig. Pour le cas de '*eo*', je soutiens que cette forme du verbe *être* est toujours utilisée avec un rannig. On peut prononcer '*ez eo*' à la place de '*eo*' et le rannig '*e*' y est réalisé avec une consonne '*z*' de liaison. Il est possible que la prononciation abrégée '*eo*' recouvre une conflation du rannig et du verbe '*être*'. Comme le rannig '*e*', le verbe '*eo*' est restreint aux contextes ou un élément non-nominal le précède. Pour ce qui est du verbe *avoir*, c'est composé dont un des éléments est le verbe *être*, et comme pour le verbe '*être*', le rannig est toujours présent même s'il n'est morphologiquement isolable que dans les deux premières personnes du singulier. Dans le cas de

emañ qui est un verbe qui peut apparaître tensé en initiale absolue de phrase, j'analyse sa voyelle initiale, '*E*' comme une particule C (similaire au 'R' du *roedd* gallois). Cette particule C est la tête X dans un ordre X-VSO. Je suis obligée de postuler que la fusion morphologique de la particule C et du verbe '*être*', comm en gallois, efface phonologiquement le rannig. Se reporter au chapitre 4 pour l'analyse détaillée du verbe '*avoir*'.

[12] Ces syntagmes dits 'mots en N' en français sont analysés soit comme des quantifieurs négatifs, soit comme étant ambigus. Ils ont la distributions de quantifieurs négatifs dans certains contextes et d'items de polarité négative dans d'autres. Ce qui est important ici, c'est que dans des contextes comme en (129) et (130), ce sont clairement des quantifieurs négatifs car ils sont seuls à introduire la négation.

[13] En breton, les variations de la consonne finale sur le déterminant sont dues à un phénomène de liaison avec la consonne initiale du mot suivant. On trouve un système similaire avec les déterminants lunaires et solaires en arabe. (J.P. Angoujard, c.p.)

[14] Certains dialectes n'ont du rannig que la variante '*a*' avec la mutation douce afférente. Dans ces dialectes l'opposition *a/e* a disparu. Cela semble être un trait régulier de l'aire centrale (Cormouailles et Trégor). Denez (1977) le note pour le Douarneniste, Habask (1980114) le note à Pont-n-Abad. Gros (1974 :166) et Stephens (1982) le notent pour le parler trégorrois. Dans ces dialectes, l'accord catégoriel est réalisé indistinctement par la morphologie '*a*' et sa mutation douce sur le verbe qui le suit.
Un autre dialecte doit être mis à part, c'est celui de Lanijen (Lanevegen) en Cornouailles. Dans cette variété, les sujets préverbaux déclenchent le rannig '*a*' alors que les objets préverbaux déclenchent le rannig '*e*'. Voir Urien (1987), Woolford (1991) et Schapansky (1992)a pour le détail des données.

[15] Les particules C phonologiquement nulles sont possiblement réalisées par un autre canal du message, que ce soit l'intonation ou le geste. Le chapitre 6 traitera en détails de cette hypothèse.

[16] J'utilise la notation *v*P pour la structure verbale, convention traditionnelle depuis Chomsky (1995) basée sur la structure larsonienne de reprojection verbale dans le VP (Larson 1988).

[17] King (1980 :35) soutient que le verbe et son objet ne forment pas un constituant. Elle cite cependant des ordres où le verbe est antéposé avec son objet. Elle considère que ces ordres VO ne sont pas des arguments pour la constituance car ses locuteurs signalent une 'lourdeur' de ces constructions. Je suspecte que la 'lourdeur' en question provenait de l'effet de focus sur le VP.

[18] Une préposition apparaît devant le verbe infinitif. Je montre dans le chapitre 4 que les structures verbales passent le filtre sur le Cas. Je montre que le paradigme d'insertion des prépositions assignatrices de cas devant les verbes infinitifs est prédit par les traits φ interprétables des structures verbales.

[19] Schafer (1995) construit un argument pour un sujet *in situ* interne à VP en breton en citant des cas de mouvement de l'objet par dessus un sujet interne à VP (adverbe-®-verbe-pronom objet-sujet) cités ensuite par Hendrick (2000). Je ne discute pas l'argument ici car les données en question me semblent discutables. J'assume les données inverses de grammaticalité illustrées en (i) et en (ii). S. Hewitt (pc.), s'accorde avec cette remarque.

(i) Bremañ e wel Maia anezhañ. (ii) * Bremañ e wel anezhañ Maia.
now ® see Maia of-him
'Maia sees it now.'

[20] Je note que la position pour le sujet n'est peut-être pas uniforme à l'intérieur d'une langue donnée : Roberts (2004) signale que le sujet gallois du dialecte du Pembrokeshire ne remonte pas dans la même position suivant qu'il est un pronom ou un DP sujet défini. Un pronom sujet doit être immédiatement adjacent au verbe tensé, alors qu'un DP sujet défini peut être séparé du verbe par la partie adverbiale de la négation. (cf. Roberts 2004 :chap1 pour discussion et références).

[21] Mark Kerrain (c.p.) considère que si la tendance normative est à proscrire les ordres à adverbes directement post-verbaux, ils sont cependant productifs dans la langue contemporaine. Pour une illustration des polémiques britto-bretonnes sur la possibilité d'insertion d'adverbes plus haut qu'un sujet post-verbal, se reporter aussi à la polémique opposant Alan Dipode à Yann Gerven et Erwan Evenou dans la revue *Al Liamm*.

[22] Il est possible que cette donnée précisément soit un cas de déplacement d'élément prosodiquement lourds (dit 'heavy NP shift' en anglais). Si le sujet a été déplacé vers la droite, mon argument ne tient plus. Cependant, Hewitt cite des ordres VOS similaires où le sujet n'est pas susceptible d'avoir été disloqué à droite car l'objet y est prosodiquement plus lourd que le sujet (Hewitt 2000 :8). Ouhalla (1994 :53) signale aussi des ordres VOS en arabe sans dislocation à droite du sujet.

[23] Rouveret (1996) ouvre une piste différente pour l'identification des sites de réalisation des verbes tensés en proposant que le verbe *être* est situé dans un site plus haut qu'un verbe lexical.

[24] Schapansky trouve une plus forte proportion de sujets préverbaux. cela s'explique sans doute par le choix du dialecte. Il n'est pas improbable que le dialecte vannetais surreprésente les ordres SVO.

[25] Cet argument doit être relativisé si le verbe anglais est postulé en T (Chomsky 1995 :235). Les explétifs en anglais peuvent être séparés du verbe postulé en T (*There probably will be snow tomorrow*). Il y aurait donc des positions A séparées du verbe par un adverbe.

[26] Les exemples en breton vannetais de cette section sont tirés de l'étude de corpus de Schapansky (1996) mais leur analyse est mienne.

[27] Pour des arguments que la particule '*ha*' est bien un complémenteur, se reporter à Timm (1986) et Urien (1987).

[28] Pour Favereau (1997), cette forme typique du Cornouaillais continental aurait évolué à partir d'une érosion de la particule C '*e*' qui aurait entraîné la réinterprétation du verbe 'lavar' (dire) en une particule C.

(i) Klevet em eus lavar e ro traktoù *versus* (ii) Klevet em eus la ro traktoù.
heard I-have say C give flyers heard I-have C give flyers

[29] La perspective historique sur le Principe de Projection Etendue développée dans ce chapitre a principalement emprunté à l'introduction de Svenonius (2002), au support de cours de Anagnostopoulou (GESSLI 2000) et au cours sur l'EPP par J. F. Bailyn à l'école d'été eggschool (Lublin 2003). Je remercie tout particulièrement Milan Rezac pour les longs débats partagés sur l'alternance '*a*' / '*e*' des rannigs.

[30] Une idée répandue est que les explétifs qui peuvent contrôler l'accord sont des explétifs pronominaux comme en français alors que les locatifs, typiquement, vont laisser la relation d'accord à l'associé et ne jouer que le rôle de transmetteur des traits de leur sujet associé. Cependant, dans la conclusion du chapitre 4, je montre qu'avec l'explétif postverbal locatif '*famma*' en arabe tunisien l'accord verbal peut se réaliser avec les traits de l'explétif (singulier) ou bien avec les traits transmis par le sujet. Se reporter à Chekili (2004) pour une illustration complète du paradigme de l'accord optionnel avec explétif postverbal en arabe tunisien.

[31] Moore & Perlmutter (2000) distinguent deux types de datifs expérienceurs, les uns n'ayant comme propriété typique du sujet que la possibilité de lier un réfléchi, les autres montrant toutes les propriétés d'un DP sujet. Dans le cadre de ma discussion de l'EPP, il suffit de montrer que les expérienceurs datifs sont en position A préverbale.

[32] Se reporter au chapitre 4 pour les propriétés nominales des verbes en breton. L'explétif '*bez*' est formé sur une base verbale qui est l'infinitif du verbe '*être*' qui porte des traits φ interprétables. Cependant, la catégorie de l'explétif varie. Sous sa forme standard, l'explétif sélectionne le rannig '*e*' typique de l'accord non-nominal mais sa forme dialectale '*bout*' sélectionne le rannig '*a*' typique de l'accord nominal. La catégorie de l'explétif semble donc varier suivant les dialectes.

[33] Pour une raison non élucidée, les inversions locatives ne peuvent pas satisfaire l'EPP dans les constructions ECM (Culicover & Levine 2001) alors que l'EPP doit être satisfait dans les compléments ECM (Bošković 2002).

[34] Se reporter au chapitre 5 pour des arguments détaillés qu'il ne s'agit pas d'une structure d'antéposition d'une projection verbale maximale dont l'argument interne aurait été préalablement évacué.

[35] Texte original: 'Each CFC [Core Functional Category: C, T, *v*]…allows an extra Spec beyond its s-selection… For T, the property of allowing an extra Spec is the Extended Projection Principle (EPP). By analogy, we can call the corresponding properties of C and v EPP-features, determining positions not forced by the Projection Principle… EPP-features are uninterpretable (nonsemantic…) though the configuration they establish has effects for interpretation.'

[36] Texte original: 'The extra edge position in α required by internal Merge [Move] is optional, and has no theta-role. Assuming options to be determined in LEX [the lexicon], the head H of α must have a feature that makes this position available: an EPP-feature in standard terminology ; from another point of view, the feature OCC that means 'I must be an occurrence of some β.' Optimally, OCC should be available only when necessary: that is, when it contributes to an outcome at SEM [semantics] that is not otherwise expressible, the basic Fox-Reinhart intuition about optionality. Hence H has OCC only if that yields new scopal or discourse-related properties… If H has OCC, then the new interpretive options are established if OCC is checked by internal Move… Informally, we can think of OCC as having the 'function' of providing new interpretations.'

[37] Mais voir Lee & Cho (2003) pour une proposition de dérivation de ces ordres par un trait focus.

[38] A noter que dans la terminologie de Platzack, la Condition de Visibilité sur la zone CP n'est pas en lien avec une formulation de l'EPP. Pour Platzack (1998) et Branigan (1996 :68), le terme 'EPP' est utilisé dans sa version n°1. C'est un mouvement d'attraction en position de spécifieur préverbal qui a la particularité de ne cibler que le XP sujet. La condition de Visibilité s'apparente cependant à la formulation de l'EPP 3.

[39] Se reporter à Boeckx (2000 :31-32) pour discussion, données complémentaires et perspective historique.

[40] La Condition de Visibilité de Platzack (1998) s'applique sur la forme phonologique. Platzack (1998 :67) traite les cas d'effacement phonologique d'un topique préverbal comme des cas de montée du verbe dans la tête C de la projection effacée de topique.

[41] Certains sociolectes du français semblent cependant utiliser ce processus de façon plus productive. Dans le vocabulaire de l'animation pédagogique, il n'est pas rare de rencontrer des créations tout de suite adoptées par le milieu telles que '*le parler vrai*', '*le vivre ensemble*', '*le rire de tout'*.

[42] Se reporter a Stephens (1982 :121) pour des exemples de bases verbales qui ne peuvent être nominalisées.

[43] Le composé '*en ur*' vient de l'ancien breton '*in un*' qui donna le moyen breton '*en un*'. La forme nouvelle en '*en ur*' émergea au XVII° siècle. Roparzh Hemon relève les formes '*en eul*' et '*én ul*' devant des verbes commençant par la consonne /l/ au XVIII° et XIX°. Ce changement de consonne déterminé par la consonne qui débute le mot suivant est typique du système des déterminants. Une différence notable pourtant : les déterminants devant une forme infinitive provoquent la mutation caractéristique des noms masculins alors que la forme composée en 'en ur' traite l'infinitif comme s'il était marqué du féminin et provoque sur la base verbale une mutation douce.

[44] Kervella (1947 : §272) repris par Favereau (1997 : 168) note une forme '*-ik*' diminutive sur un verbe non tensé comme en (i). J'analyse ce fait à part, comme le résultat d'un processus de reduplication. La morphologie en '*-ik*' pour les verbes non tensés n'est pas disponible en dehors des processus de reduplication. Quelques adverbes peuvent être modifiés en '*-ik*'. (bremañ = maintenant, actuellement / brema**ik** = tout de suite).

(i) *Bevañ-beva**ik*** o deus ranket he gwaz hag hi…. *breton*
to.eat-to.eat.little ®3PL have must her husband and her
vivre-petit.vivre ®3PL avoir dû son mari et elle
'They've been obliged to live of few things'
'Ils ont dû vivoter (/vivre petitement) son mari et elle…'

En suivant l'analyse de Grohman & Nevins (à paraître), la copie la plus basse d'un mouvement trop local doit être différenciée de son antécédent. Dans l'exemple en (ii), le mouvement du DP '*money*' étant trop local, le morphème '*-shm*' est inséré sur la copie de '*money*' pour la différencier de son antécédent. De façon similaire, l'insertion du diminutif '*-ik*' en (i) permet à la copie d'être différenciée de son antécédent '*Bevañ*'.

(ii) *Money, **shm**oney*, who needs it anyway ? *anglais*
'Fric, foutu fric, qui en a besoin de toute façon?'

[45] Les hésitations de marquage pluriel pour les DP dont le référent est composé de deux entités identiques (ciseaux, lunettes, pantalons, etc.) sont caractéristiques des langues n'ayant pas de matériel morphologique marquant le duel. En arabe et en breton, les DPs référant à ces objets doivent être réalisés avec la morphologie du duel, réalisant des traits φ sémantiquement signifiants.

[46] Les propriétés enclitiques des pronoms des langues VSO sont discutées dans Roberts & Shlonsky (1996). J'y reviendrai lors de la discussion sur l'accord riche (section 7.2.1).

[47] Thomas Leu et un critique anonyme soulignent qu'en français, en anglais et en suisse allemand, la morphologie casuelle est réalisée sur les pronoms, mais pas sur les syntagmes lexicaux. Il est donc possible que les pronoms et les DPs ne récupèrent pas leur cas de manière uniforme. Si cela s'avérait possible, il y aurait un argument de moins contre l'hypothèse de l'accusatif.

[48] Pour des paradigmes similaires de distribution des prépositions devant les infinitives en gallois, se reporter à Borsley (1986), Rouveret (1994) et Tallerman (1998).

[49] Merci à un lecteur anonyme de Jouitteau (à paraître a) de me signaler que ces constructions pouvaient être vues comme des contre-exemples.

[50] Le verbe '*avoir*' est choisi à dessein dans l'exemple car c'est le seul à toujours s'accorder en traits avec son sujet. Il est donc sûr que les traits sur le verbe sont ceux du conjoint gauche de la coordination.

[51] En irlandais, la possibilité d'avoir une lacune dans le conjoint de gauche indique la réalisation de la morphologie riche par un processus d'incorporation prosodique. Ce système d'inocrporation prosodique s'étend au système verbal en irlandais. C'est donc le signe que la morphologie riche de l'irlandais ne résulte pas d'un processus d'accord syntaxique. Cela fait de l'irlandais une langue du type C discuté en conclusion de ce chapitre.

[52] Ouhalla (1992) compare les faits du berbère et du breton et y reconnaît le même système à l'œuvre, mais c'est parce qu'il ne considère en breton que les ordres avec un sujet lexical préverbal et l'accord gelé consécutif. Sous l'angle de cette donnée partielle, on peut avoir l'impression que l'accord gelé a été provoqué par l'extraction du sujet comme c'est visiblement le cas en berbère. Cependant, cette généralisation est fausse pour le breton. Les sujet lexicaux post-verbaux en breton ont les mêmes faits d'accord que les sujets préverbaux. Si l'extraction du sujet vers une position préverbale a possiblement un effet sur l'accord en breton, c'est dans les cas de résomptivité et alors l'effet est de provoquer l'accord riche, pas l'accord gelé.

[53] Les pronoms échoiques s'attachent normalement à une forme tensée comme en (i). Les échoiques peuvent doubler les traits d'une préposition 'fléchie' comme en (ii) et d'un pronom possessif comme en (iii). Les propriétés des échoiques ne sont pas celles d'un pronom sujet ayant déclenché l'accord. Par exemple, les échoiques peuvent flotter sous la négation en (iv). Ensuite, l'échoique peut apparaître dans les constructions dites 'du faux sujet' que j'ai analysé comme des structures où un topique lie un résomptif sous IP (voir aussi Doron & Heycock 1999). Cette construction est illustrée en (v) avec le pronom échoique. En (v), le pronom échoique apparaît attaché sur un verbe tensé qui porte les traits de l'accord gelé. En (i), le pronom échoique apparaît attaché sur un verbe tensé qui est marqué par les mêmes traits [2.PL]. J'écarte donc les pronoms échoiques des paradigmes déterminants pour la réalisation de l'accord sur la morphologie verbale.

(i) Levrioù a lennit-hu / * lenn-hu.
books ® read.2.PL-2.PL / * read-3.SG-2.PL
livres ® lisez.2.PL-2.PL / * lit-3.SG -2.PL
You read books.
'Vous lisez des livres.'

(ii) Ganeoc'h-hu /*gant-hu.
with-2.PL-2.PL /*with-2.PL
With you.
'avec toi'

(iii) ho ti-hu
your house-2.PL
your house.
'votre maison'

(iv) Ne lennit (-hu) ket (-hu).
NEG read-2.PL (-2.PL) NEG (-2.PL)
NEG lisez-2.PL (-2.PL) NEG (-2.PL)
You do not read.
'Vous ne lisez pas.'

(v) C'hwi zo /*oc'h -hu brav ho ti.
2.PL be-3.SG/ *2.PL -you beautiful your house
Your house is beautiful.
'Votre maison est belle.'

Les pronoms auxiliaires du gallois ne correspondent que partiellement aux pronoms échoiques du breton. Sichel (2001 : 112ff.) propose que, plutôt que des pronoms faibles, les pronoms gallois soient analysés comme des pronoms indépendants. Les pronoms auxiliaires gallois pourraient sous cet angle recevoir la même analyse que

les pronoms échoiques bretons. Alternativement, les pronoms auxiliaires pourraient être des DPs argumentaux montant obligatoirement plus haut que le VP étendu dans une adaptation de notre analyse au gallois. Effectivement, les pronoms auxiliaires montent dans une position plus haute que celle de la négation, au contraire des indéfinis qui doivent suivre la négation et des définis qui peuvent apparaître dans les deux sites, pré ou post négation (Rouveret 1991). Il faudrait pour cela que les pronoms montent en dehors de la projection intervenante, dans un site donc plus haut que les définis. En dehors de la construction en (iii), cette analyse pourrait être adéquate pour les pronoms échoiques du breton.

[54] Schafer (1994) utilise la même intuition que la structure particulière du verbe *avoir* est responsable de ses faits d'accords particuliers. Cependant, l'analyse qu'elle développe s'appuie sur le postulat que la projection prépositionnelle du verbe '*avoir*' est une projection d'accord (AGRP). Cette proposition n'est pas acceptable dans la mesure où les prépositions n'ont justement pas de système d'accord. Cette hypothèse ne prédit pas non plus la réalisation précise des traits φ [3SG] de l'accord gelé.

[55] Il est clair en breton que le verbe '*avoir*' est composé de la copule '*être*'. Dans les temps autres que le temps présent, la morphologie du verbe '*être*' recouvre morphologiquement la préposition. Une tradition d'analyse largement répandue considère que cette partie du composé est uniquement constituée de la copule '*être*', rejetant l'hypothèse de la co-présence d'une préposition. Cette analyse s'appuie sur une mésinterprétation de la construction existentielle donnée en (i).

(i) N' eus ket bara.
NEG V NEG bread
'There is no bread.'
'Il n'y a pas de pain'

(ii) Il n' y a pas de pain.
EXPL. NEG LOC have NEG of bread
'There is no bread.'
'Il n'y a pas de pain'

Sous l'hypothèse que les constructions existentielles utilisent universellement la copule '*être*' comme dans la traduction anglaise, le morphème *eus* ne pourrait pas être identifiée comme une préposition en (i) et, par conséquent, ne pourrait pas être une partie prépositionnelle du composé du verbe *avoir*. Le paradigme du verbe *avoir* serait donc uniquement composé de la copule *être*. S'il était prouvé que la construction existentielle en (i) sélectionne effectivement le verbe *être* comme en anglais, ce serait un argument sérieux contre l'analyse prépositionnelle du verbe *avoir*.
Cependant, la construction existentielle dans de nombreuses langues comme le français illustré en (ii) ou l'espagnol et le grec sélectionnent l'auxiliaire *avoir* (Freeze 1992). La donnée en (i) ne montre pas que la préposition *eus* est une forme de la copule *être* car la donnée en (i) est une construction existentielle sélectionnant le verbe *avoir* comme en français.

[56] Les lettres capitales réfèrent aux dialectes bretons (T=Trégor, Ki=Basse cornouaille, L=Léon, Ph=Poher, Aé=Arrée, Ag=Argoat, W=Vannetais). La préposition apparaît uniquement dans le paradigme du temps présent, lorsqu'aucune information morphologique du temps ne la recouvre. Dans les autres temps, seule la copule '*être*' apparaît morphologiquement sur la partie droite du complexe.

[57] Le système proclitique plus ancien des différentes formes du verbe *avoir* est morphologiquement identique aux pronoms possessifs (illustré dans la première colonne du tableau), ce qui indique que le cas distribué est génitif (et non datif). Dans l'approche de Jouitteau & Rezac (à paraître), le proclitique serait obtenu en forçant le sujet lexical en SpecPP à lier un pronom en [Spec, *v*P] ou [Spec, FP]. Le clitique s'incorpore dans P, puis dans le composé T+ '*être*'. Les clitiques en breton sont tous des enclitiques, et cela empêche la préposition '*eus*' d'apparaître comme une préposition conjuguée car le mouvement est ici syntaxique.

[58] L'explétif '*famma*' peut refléter les traits de son sujet associé. Dans ce cas, l'auxiliaire apparaît au pluriel.

[59] Comme le remarque Demirdache (c.p.), la proposition de Jouitteau & Rezac (à paraître) pourrait être testée avec deux sondes en interaction car l'auxiliaire et le participe portent l'accord en arabe. Quand le sujet lexical se trouve entre un verbe auxiliaire et un verbe lexical, il y a un accord gelé sur l'auxiliaire et un accord riche sur le verbe lexical comme illustré en (i).

(i) kaanat ṭ-ṭaalibaat-u ya-ʔkul-na
be.PAST.3F.SG the students.F.PL 3-to.eat.F.PL
'The students were eating / Les étudiantes mangeaient.'

[60] Cette hypothèse s'appuie sur la présence permanente d'un intervenant pour l'accord en irlandais. Un candidat plausible d'intervenant est un explétif postverbal créé comme un effet de l'EPP comme en arabe.

[61] Cependant, la réanalyse du '*s*' apparaissant devant les pronoms sujets directement postverbaux ferait s'évanouir la différence morphologique entre nominatif et accusatif, réunissant donc tous les cas non-génitif en un unique cas direct comme en écossais.
[62] voir Stephens (1982 :70, 151, 177) pour des données similaires.

[63] Je note cependant que des fait similaires existent en français et en anglais comme en (i) et (ii) où des structures CP ne peuvent être déplacées dans la position occupée par un explétif.

(i) *it* seems [that it would rain] *anglais*
*[that it would rain] seems _____

(ii) *il* paraît [qu'il pleuvra] *français*
* [qu'il pleuvra] paraît _____

[64] Stephens ou Schafer parmi d'autres parlent de 'topicalisation' là où je parle de 'mouvement focal'. Dans la structure de CP déployé que je propose, il y a une projection de topique au dessus de la projection de focus. La lecture topique est réservée au élément XPs générés en SpecTopP et liant un résomptif sous IP. Les topiques ne sont jamais dérivés par mouvement et j'évite donc le terme de 'topicalisation'. Le mouvement Ā d'un XP préverbal cible toujours le spécifieur de la projection FocP. Je nomme alors ce mouvement : mouvement focal.

[65] Se reporter à Stephens (1982 :70) pour des arguments que la première partie de la négation n'est pas un clitique sur le verbe.

[66] Pour une discussion de l'interaction entre la reconstruction et la résomptivité en breton, voir Guilliot (à paraître).

[67] Sur l'utilisation de l'usage aspectuel des verbes locatifs ou de direction/motion, se reporter aux travaux de Demirdache & Uribe-Etxebarria (2000). Le Gléau (1972) signale un autre semi-auxiliaire, '*devoir*', qui apparaît à l'initiale avec la particule E.

(i) **E** rankan lavaret deoc'h diwall eus daou dra… Le Gléau (1972:76)
C must.1SG to.tell to.you to.be.carefull from two things…
'I must tell you to be carefull with two things…'
'Je dois vous dire d'être prudents pour deux choses…'

[68] Je fais pour l'instant abstraction des topiques suspendus comme en (i).

(i) [FORCEP Myriam] (……), Emañ –hi o livañ **Julie**. *sujet préverbal*
Myriam (break) C-is -she PROG to.paint Julie
Myriam (pause) C-est- elle PROG peindre Julie
'As for Myriam, she is painting Julie.'
'Quant à Myriam, elle est en train de peindre Julie.'

La construction du topique suspendu est décelable à la lecture 'quant à / as for' et à la pause intonationnelle marquée après le topique suspendu. Elle est reconnaissable au fait que les pronoms forts y sont illicites comme illustré en (ii). En (ii), le pronom sujet en topique suspendu doit être incorporé dans une préposition.

(ii) [FORCEP * Me / √ evidon-me] (……), Emaon o livañ **Julie**.
Me / for.me-me (break) C-be.1SG PROG to.paint Julie
Moi / pour.moi-moi (pause) C-suis PROG peindre Julie
'As for Myriam, she is painting Julie.'
'Quant à Myriam, elle est en train de peindre Julie.'

[69] Je remercie Ruth Herzberg pour ces données.

[70] L'antéposition stylistique d'un adverbe de négation en islandais n'affecte pas la portée de la négation (Jónsson 1991). Holmberg (2000) postule que les traits sémantiques restent dans la position postverbale. La portée de la négation déplacée par antéposition stylistique est donc prédite identique à la portée d'une négation postverbale.

[71] Anamaria Fălăuş, locutrice roumaine native de Kluj, ne reconnaît cependant pas ces ordres comme grammaticaux. Les données proposées pour le roumain devraient être vérifiées, ou le dialecte précisé.

[72] La présence du suffixe '*–et*' sur la tête verbale n'est pas réservée aux participes passés. De nombreux infinitifs peuvent apparaître avec la morphologie '*-et*'.

[73] Certains adjectifs prédicatifs comme en (i) ressemblent morphologiquement à des têtes verbales de participe passif (suffixe en *–et* et présence d'un argument externe incorporé à une préposition). Cependant, tout ce qui finit en *–et* n'est pas un participe (cf. infinitifs en *-et*). La préposition *da* utilisée en (i) n'est pas la préposition *gant* typique du passif.
Dans l'exemple en (i), il ne s'agit pas de l'antéposition d'une tête verbale mais de l'Antéposition d'un XP prédicatif dans une structure copulative comme illustré en (ii). Dans une structure copulative, l'adjectif prédicatif doit être en SpecFinP.

(i) **Darbet** / **ret** e oa bet __ din [kouezhañ] (ii) **tomm** e oa bet din
Adj.Pred ® was been [to me] to.fall hot ® was been [to me]
'I was about/obliged to fall.' 'I got hot (scared).'
'J'ai manqué de tomber. / J'ai été obligé(e) de tomber.' 'J'ai eu chaud.'

Je vérifie cette hypothèse en montrant qu'en (iii) et en (iv), la particule aspectuelle *bet* qui n'a pas de trait prédicatif ne peut pas être antéposée à la place du syntagme adjectival prédicatif. En (iii) et en (iv), l'EPP est

satisfait. La phrase dérivation ne converge pas car il manque un trait prédicatif interprétable dans la projection FinP.

(iii)' * **bet** e oa __ **darbet** / **ret** din [kouezhañ] (iv)' * **bet** e oa **tomm** din

[74] Texte original : 'Clitics can break up a subject clause initial NP if it contains, say, an Adj or a Det […] The clitic is attached to a prosodic element rather than a syntactically defined element.'

Une partie de ce chapitre a été publié '*Proceedings of WCCFL 23*'. Je remercie les audiences des conférences de WCCFL 23 à l'Université de UC. Davis, JEL 2004 à l'Université de Nantes et LAGB 2004 à l'Université de Roehampton (UK) pour leurs discussions et commentaires. La partie sur les particules Q a profité d'un travail de collaboration avec Gaëlle Ferre, à partir de l'étude de son corpus d'analyse gestuelles et intonative en anglais britannique (Ferre 2004).

[76] Voir Butler & Mathieu (à paraître) pour discussion des contextes qui autorisent *wh in situ* en français. Je considère comme eux que les questions *in situ* en français ne sont pas astreintes à des contextes présuppositionnels.

[77] Bien que je sois une locutrice native du dialecte étudié, les jugements viennent de séances d'élicitation avec trois jeunes locuteurs de Nantes et de Bordeaux. La distance est sensible entre la langue qu'ils usent au quotidien et la norme du français standard de la télévision ou de l'école (deux d'entre eux sont instituteurs). Ils pourraient être décrits comme des bilingues s'ajustant à deux différents sociolectes en contact. Les sociolectes et les dialectes en contact sont : le français standard, le français littéraire, le dialecte poitevin et le dialecte gallo (nord Loire, Haute Bretagne). Le paradigme du geste préverbal obligatoire en environnement d'effacement du sujet que je décris ici a été vérifié productif pour plus de quinze locuteurs de différents âges et niveaux sociaux. Un profil de locuteurs a montré une résistance certaine aux données. J'attribue cette résistance à une représentation écrite de la langue dans laquelle les gestes et les sons minimaux ne sont pas représentés. Cette résistance est aussi à mettre en corrélation avec la politique linguistique française et la négation afférente des langues minoritaires. Sociologiquement, le paradigme 🗣/✋ est attaché aux locuteurs campagnards, et donc à une classe sociale stigmatisée. Cette paramétrisation joue un rôle important dans le changement de code, le passage d'un sociolecte à l'autre. L'import de vocabulaire caractéristique du français littéraire rend le paradigme 🗣/✋ agrammatical (inversion verbe sujet dans la phrase précédente, verbe au passé simple, usage de structure avec '*sembler*' au lieu de '*avoir l'air*'…). Pour un de mes informateurs, même la simple référence à un univers mental touchant au domaine du travail ou à de grands centres urbains déclenche le passage au sociolecte sans le paradigme 🗣/✋. A l'inverse, la colère est un facteur typique provocant l'apparition du paradigme 🗣/✋ car le filtrage social disparaît avec l'import émotionnel. Curieusement, le son préverbal est souvent moins filtré socialement que le signe gestuel.

[78] Voir Alibali & autres (2001) pour l'évidence expérimentale que les gestes lexicaux et les gestes de tempo des langues orales peuvent être analysées comme étant déterminées par des contraintes sur la production.

[79] Il y a des variations entre locuteurs dans l'individuation de la première personne du singulier. Il est possible que la non individuation de la première personne soit un trait du français atlantique du nord Loire en contact avec le gallo. Je n'ai interrogé qu'un seul locuteur de ce dialecte précis et ne peux donc tirer de conclusions.